00035220

BOMBAY BRANCH
OF THE
Royal Asiatic Society.
Class 6

Digitized with financial assistance from
Dr. S.R.Babu
on 19 February, 2019

TABLEAU HISTORIQUE
DE LA GUERRE
DE
LA RÉVOLUTION DE FRANCE

TOME I.

MM. TREUTTEL et WÜRTZ mettent cette édition du TABLEAU HISTORIQUE DE LA GUERRE DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE, sous la sauve-garde des loix, spécialement de celle du 19 juillet 1793 an 2, et du décret impérial du 1er germinal an 13, concernant la Librairie. Ils ont d'ailleurs rempli toutes les formalités exigées par ces loix, pour s'assurer la propriété incontestable de leur édition : en conséquence, ils poursuivront comme contrefacteur, devant les tribunaux, quiconque imprimera ou vendra, sans leur autorisation expresse et par écrit, la totalité de l'ouvrage ou aucuns fragmens ou morceaux détachés, conformes au contenu de la présente édition.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA GUERRE

DE

35219

LA RÉVOLUTION DE FRANCE,

DEPUIS SON COMMENCEMENT EN 1792,
JUSQU'A LA FIN DE 1794;

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION GÉNÉRALE,

contenant l'Exposé des moyens défensifs et offensifs sur les frontières du Royaume en 1792, et des Recherches sur la force de l'Armée Française, depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806;

ACCOMPAGNÉ

D'UN ATLAS MILITAIRE,

ou Recueil de Cartes et Plans pour servir à l'intelligence des opérations des armées; avec une Table Chronologique des principaux événemens de la guerre, pendant les campagnes de 1792, 1793 et 1794.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins;

A STRASBOURG, même maison de commerce, rue des Serruriers, n° 3.

1808.

V
944-04
Tobi Tab
35220

AVIS DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

L'OUVRAGE annoncé depuis plusieurs années sous le titre de : *Atlas militaire et Recueil de pièces officielles et authentiques, pour servir à l'Histoire de la dernière guerre entre la France et les puissances coalisées de l'Europe*, est le même qu'on publie aujourd'hui, mais d'après un autre plan plus étendu, et avec des changemens assez considérables et trop essentiels pour ne pas justifier le retard que sa publication a dû éprouver. On n'a rien épargné pour donner un travail digne d'attention sous tous les rapports.

On a pensé qu'un *Tableau historique*, soigneusement rédigé, présentant dans leur ordre naturel la série des faits susceptibles d'être connus et retenus, suppléeroit avantageusement à une simple collection de pièces toujours trop volumineuse. On a pensé aussi que, pour bien apprécier les opérations, une *Introduction* exposant l'*État des Frontières* et *celui de la Force de l'Armée*, étoit nécessaire. Ces considérations ont obligé d'agrandir le premier plan et de changer le titre de l'ouvrage, dont l'Atlas militaire est ainsi moins partie principale, qu'accessoire.

L'Avertissement ci-après développe le plan qu'on a suivi, et en indique les divisions. Celles-ci sont en tout conformes à l'énoncé du dernier Prospectus, à l'exception de la Campagne de 1794, que l'abondance des matières a fait renvoyer au troisième volume. Cependant ceux qui voudront réunir dans le second, la totalité du Tableau historique, en auront la facilité, suivant l'avis au relieur.

L'Atlas militaire, formant en partie le 3^e^ volume, se compose des Cartes et Plans nécessaires pour l'intelligence des opérations militaires. Afin d'éviter les doubles emplois, on a cru devoir se servir de quelques Cartes et Plans déjà publiés dans l'intéressant ouvrage de

M. de Toulongeon (1), en y ajoutant les différens points et positions que de plus grands développemens historiques ont rendu nécessaires. Les possesseurs de ce dernier livre pourront se procurer le Tableau de la guerre, avec l'Atlas, sans celles des planches qu'ils possèdent déjà, quoique moins étendues. Ils jouiront sur le prix, d'une diminution proportionnée.

La suite du Tableau historique de la guerre de la Révolution, dont on s'occupe, comprendra depuis le commencement de l'année 1795 jusqu'aux Traités de Lunéville et d'Amiens, conclus le 9 février 1801 (20 pluviôse an IX) et le 25 mars 1802 (4 germinal an X). Elle formera, avec les Cartes et Plans, deux ou trois autres volumes *in*-4°., imprimés sur le même papier et du même caractère que le présent ouvrage, dont il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin.

N. B. Les personnes qui auront à communiquer des Notes, Mémoires, Cartes ou Plans utiles au travail qui reste à faire, sont priés de les adresser aux Libraires-Éditeurs, rue de Lille, n° 17.

---

(1) Histoire de France, depuis la révolution de 1789, écrite d'après les Mémoires et Manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires, par F. E. Toulongeon, format *in*-4°. et *in*-8°. *Paris*, Treuttel et Würtz.

AVERTISSEMENT.

La guerre continentale, occasionnée par la révolution de France, a produit des résultats si importans, si extraordinaires, et dont les vraies causes sont encore si peu éclaircies, qu'on approuvera sans doute que nous commencions à les mettre en évidence, puisque leur développement sera également utile à l'histoire et à l'art militaire, qui a éprouvé, durant cette guerre, une révolution non moins remarquable dans son genre, que celle qu'a subie l'Empire français dans son existence politique.

En traçant le tableau de cette guerre, on n'a pas prétendu donner un travail définitif, mais seulement présenter avec ordre et méthode une série des événemens, qui n'existoit pas encore; et à l'exemple de l'artiste qui fait des études de toutes les parties dont il projette de composer un tableau, on a rapproché les faits essentiels, on les a esquissés, et on espère que cette première ébauche pourra servir un jour de base à une histoire complète et raisonnée de la guerre de la révolution; d'autant que les détails quelconques se rattacheront naturellement aux lignes principales qu'on a tracées.

En attendant qu'on s'occupe d'un travail plus étendu que le nôtre, nous croyons, en en présentant les premiers élémens, concourir au perfectionnement de l'histoire nationale, et mériter, par leur publicité, quelque reconnoissance de cette classe nombreuse de Français, avide et curieuse d'un sujet qui intéresse la nation en général, et un grand nombre d'individus en particulier, puisqu'ils y trouveront des titres de gloire.

Quoiqu'on se soit proposé de mettre au jour et sur le même

plan, le tableau historique complet de la guerre de la révolution, jusqu'aux traités de Lunéville et d'Amiens, on se borne à publier aujourd'hui les trois premières années, dont la rédaction a exigé des recherches et des soins infinis.

Personne n'ignore qu'au moment où la guerre fut déclarée en 1792, et même depuis, la France étoit violemment agitée par des factions, qui tentèrent toutes de se culbuter pour s'emparer de l'autorité et de la direction des affaires, auxquelles ces intérêts particuliers, toujours inconciliables entre eux, nuisirent essentiellement. C'est par cette raison que les choses furent alors presque toujours présentées sous de faux aspects, et qu'il est si difficile d'arracher la vérité aux passions, qui s'en étoient emparées pour les faire connoître à leur guise et les défigurer. Il s'agissoit donc de fixer préliminairement les idées éparses dans une foule de comptes rendus, de rapports, de journaux, d'apologies, de relations, de mémoires trop souvent infidèles, soit qu'ils eussent été dictés par l'ignorance, la mauvaise foi et l'esprit de parti, intéressés à peindre les faits sous le jour qui pouvoit être momentanément ou ultérieurement favorable à des vues personnelles.

C'est ce qui a rendu si longue et si pénible la recherche de la vérité, pendant les trois premières années de la guerre de la révolution, indépendamment de la difficulté de mettre en ordre l'immensité des événemens militaires, et de leur donner de la liaison et de l'ensemble. Il falloit d'ailleurs s'imposer la loi de la plus sévère impartialité, pour rétablir la vérité sous ses véritables traits; aussi lorsqu'on s'est permis des réflexions ou des observations, on les a toutes déduites des faits, et quant à la partie militaire, on s'est borné à celles qui ont paru utiles aux progrès de l'art. On s'est en même temps préservé, autant qu'il étoit possible, de l'inconvénient d'offrir au lecteur un journal sec, aride et minutieux de dispositions ou de combats particuliers, qui ont eu leur utilité dans la masse des détails, mais dont

le développement total occuperoit trop de place, ennuieroit sans instruire, et doit par conséquent disparoître comme les lignes au crayon d'un plan mis au net. On s'est donc borné à un tableau clair, précis, mais suffisamment étendu des faits utiles à connoître.

Un des principaux embarras que présentoit la rédaction de ce tableau, étoit d'exposer au juste, le degré d'influence que la Convention nationale avoit eu sur les résultats de la guerre. Les uns attribuoient exclusivement à cette Assemblée nos succès, et les autres nos revers et nos malheurs. Ces deux opinions, également extrêmes, nous ont paru mériter d'être écartées, pour faire place à une troisième plus vraie et plus raisonnable, mais qui demande quelques discussions.

Si la justice exige qu'on relève le bien qu'a fait la Convention, on ne peut, d'après le plan qu'on s'est prescrit, se dispenser de parler aussi de ses fautes; mais on a tâché dans cette censure de concilier l'équité et la sévérité convenables; car pour apprécier les événemens, il faut avoir égard aux circonstances qui les ont provoqués ou amenés. Il est certain qu'au moment où la Convention nationale se forma, en septembre 1792, la France se trouvoit dans une situation très-critique. Les ennemis, déjà entrés dans plusieurs provinces, pouvoient arriver incessamment aux portes de la capitale; les principales puissances de l'Europe desiroient sinon la destruction totale, du moins l'affoiblissement de la France, que leurs armées cernoient de toutes parts au-dehors, tandis qu'elle étoit déchirée au-dedans par des factions et des troubles qui dégénérèrent bientôt en guerre civile. Un grand nombre de bons citoyens craignoient que la Patrie ne succombât et ne subît le sort de la Pologne. Bientôt la face des choses change. On manquoit d'armes, et la république devient un vaste arsenal. On n'avoit point d'étoffes pour vêtir les troupes, et la plupart des villes se transforment en ateliers d'habillement. On s'apperçoit qu'on va éprouver la disette de poudre, et sur le

champ on se trouve dans une atmosphère de salpêtre. Les armées étoient trop peu nombreuses, et le décret du 23 août 1793 produit un million de soldats à l'aspect desquels les légions ennemies, par-tout vaincues, fuient épouvantées ; enfin le sol français est non-seulement reconquis, mais on l'étend jusqu'au Rhin et au-delà des Alpes. On observera que, dans la Convention nationale, un décret de déclaration de guerre n'occasionna jamais une minute de discussion ; que c'est même au moment où nos armées étoient repoussées de la Belgique, que la Convention décréta la réunion de ces importantes provinces ; que cette conduite qui, dans d'autres circonstances, eût été téméraire, étoit alors commandée par la nécessité ; que si dans ces momens difficiles, la Convention eût manqué de vigueur ou paru redouter le nombre des ennemis, il étoit à craindre que la nation entière ne partageât la pusillanimité de ses représentans, et jugeant le péril plus grand que nos ressources, ne tombât dans l'abattement ; qu'il n'est pas moins certain, qu'en montrant beaucoup de confiance dans les forces et le patriotisme du peuple, on finit par le persuader que ses moyens étoient supérieurs aux dangers qui le menaçoient, et que cette opinion a été la source de l'énergie qu'il déploya dans la guerre de la révolution.

Telles sont les allégations apologétiques des ex-conventionnels ; ils voudroient qu'on jugeât moins les opérations de la Convention par les détails que par ces grands résultats ; mais on ne peut avoir pour elle cette complaisance qui seroit un attentat contre la fidélité de l'histoire.

S'il est indubitable que la Convention exécuta de grandes choses, il ne l'est pas moins qu'elle fit les plus grands maux, qu'elle pouvoit épargner au peuple français ; qu'on auroit atteint facilement le but qu'on se proposoit, sans gaspiller, par pure impéritie, autant de moyens que ceux qu'on prodigua ; sans couvrir de bastilles le sol de la république ; sans vouloir la fonder sur des monceaux de cadavres et la cimenter avec le sang de ses

citoyens; que la plupart des mesures furent sans nécessité toujours violentes, souvent atroces; que beaucoup de conventionnels étoient ou de vils intrigans, sans mœurs, sans principes et sans talens, ou à la fois pervers et lâches qui, pour couvrir ces vices honteux, donnoient dans des travers bizarres, proposoient sans cesse des mesures extrêmes; ou des hommes grossiers, sans connoissance suffisante du monde et des affaires, qu'ils savoient par conséquent mieux gâter que diriger, ou de stupides et barbares fanatiques qui, étouffant continuellement par une volonté aveugle et absolue, les objections les plus raisonnables, ne connoissoient d'autre moyen coërcitif que la terreur et les supplices, exigeoient l'impossible et s'irritoient par la résistance, au point de déployer envers leurs propres collègues, une barbarie dont beaucoup furent victimes, et de laquelle sont exempts les animaux les plus féroces, qui au moins s'épargnent entre eux. On a entendu plusieurs de ces sanguinaires énergumènes, se vanter froidement, d'être de plus grands politiques que le cardinal de Richelieu, parce qu'ils faisoient couper plus de têtes que lui; aussi la Convention nationale dévora-t-elle une partie d'elle-même : elle fit de grandes choses; mais ce fut trop souvent par des moyens si coupables, que des hommes doués d'un peu de morale et de pudeur, c'est-à-dire qui n'ont pas le courage de la honte, n'oseroient jamais avouer. A ces traits révoltans, il faut en ajouter d'autres de la plus dégoûtante bassesse, comme par exemple les discussions qui eurent lieu le 12 janvier 1795 (23 nivôse an 3), pour faire porter à 36 francs par jour l'indemnité ou plutôt le salaire des membres de la Convention, et lorsqu'on en vit manquer de délicatesse au point de réclamer une distribution gratuite d'étoffes, pour faire des vêtemens et spécialement des culottes : demande que la majorité auroit dû repousser avec mépris, mais dont l'obtention prouva l'égal inconvénient d'admettre dans une représentation nationale, quiconque pèche par défaut d'éducation et d'élévation d'ame, ou ne jouit pas d'une

fortune personnelle qui lui assure l'honnête nécessaire. Quelques conventionnels, mais ce fut le plus petit nombre, surent non-seulement se préserver des excès de cette contagion de cruauté et de bassesse de leurs confrères, devenue trop générale, mais déployèrent des vertus, du zèle, de la capacité, de la dignité, et un grand amour du bien public.

Un ouvrage historique quelconque n'a de mérite, qu'en raison de la pureté des sources où on a puisé, et les moins incertaines sont sans contredit les pièces officielles ou originales. Sous ce rapport, nous avons eu peu à desirer, par la quantité de matériaux authentiques fournis par des ministres ou des généraux, et dont la plupart étoient restés inconnus. Les bornes de notre plan ont même empêché de faire usage d'un grand nombre de ces documens. Tous concourent à prouver, que la campagne de 1792, et partie de la suivante, sont un tissu d'intrigues mêlées d'opérations militaires, souvent sans aucune liaison entre elles, ou mal calculées. On n'a rien négligé pour développer avec la plus grande impartialité ces événemens, dont on appercevroit quelquefois avec difficulté la cause ou le principe, notamment quant à la partie militaire, sans le secours de l'introduction qui donne une juste idée des moyens avec lesquels la guerre a été entreprise, c'est-à-dire de la situation de nos frontières et de nos armées; car la médiocrité même du dernier de ces moyens, et la manière peu habile dont on les employa fréquemment, ajoutent beaucoup à la gloire de la nation française, qui avec des généraux d'abord sans expérience et sans réputation, avec une armée à la fois nouvelle et énervée par l'indiscipline, déploya une énergie, un courage et des ressources qui ne s'étoient jamais manifestées dans aucune circonstance avec autant d'éclat; aussi a-t-on vu la France triompher de l'Europe entière liguée contre elle. Les historiens militaires ont trop négligé jusqu'ici, de faire connoître l'intrinsèque des forces dont ils décrivent les effets, et il en résulte que le lecteur ne peut que mal apprécier la facilité et la diffi-

culté, les avantages et les inconvéniens des projets et des entreprises; c'est-à-dire la véritable mesure de capacité des ministres et des généraux, ainsi que le mérite de leurs opérations; ce qui conduit naturellement à l'exposé du plan qu'on a suivi dans la rédaction de cet ouvrage.

On croit avoir démontré par ces observations que l'histoire d'une guerre est incomplète, quand elle n'apprend rien sur les frontières de la Puissance attaquée ou attaquante, et qu'elle n'est pas moins défectueuse, lorsqu'on n'y trouve pas des données certaines sur l'état des forces des nations belligérantes, ou du moins de celle qui joue le principal rôle. C'est pour éviter ces inconvéniens, qu'on ne s'en est pas tenu strictement aux seuls faits militaires. Afin d'y ajouter plus d'intérêt, et de mettre le lecteur plus en mesure d'en juger et l'histoire de les peindre, on a cru nécessaire de les faire précéder par deux accessoires fort importans, très-mal-à-propos négligés jusqu'ici dans l'histoire de toutes les guerres, même dans les meilleurs ouvrages sur celles de Louis XIV. Ces deux accessoires forment une introduction contenant, 1°. *l'Examen des Frontières de France sous les rapports défensifs et offensifs, en 1792*; 2°. *Des Recherches sur la force de l'armée française, depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806.*

L'examen des anciennes frontières de France, comprenant de Dunkerke à Andaye et Bayonne, est partagé en plusieurs chapitres, dont chacun contient les détails relatifs à une section quelconque de frontière, et qui consistent dans une suite méthodique de mémoires inédits, composés à diverses époques par des généraux ou des hommes de l'art du premier rang. On parcourt d'abord la frontière de Dunkerke à Charlemont et Givet. De Givet on arrive sur les bords de la Sarre, vis-à-vis de Mertsig; et c'est dans cette partie qu'on trouve un plan de défense pour la Meuse, problème militaire d'autant plus intéressant, que des militaires très-éclairés l'avoient jugé insoluble. Passant ensuite

à la rive droite de la Sarre, on parcourt l'intervalle qui existe entre cette rivière et Huningue, et dans lequel le cours du Rhin est compris. Après avoir traité de la défense de ce fleuve, on indique les moyens de le passer, et de porter la guerre en Allemagne. Les Alpes, ou plutôt des chaînes de montagnes qui n'en sont que le prolongement, se présentent à peu de distance de Huningue et de Bâle. On a indiqué tous les moyens de défense connus et employés jusqu'en 1792, quant aux Alpes, depuis Genève jusqu'à Antibes et Nice et l'embouchure du Var. On établit ensuite divers moyens de traverser ces montagnes, et de pénétrer en Italie pour y porter la guerre. Enfin, entre la mer Méditerranée et l'Océan, la nature a placé les Pyrénées qui servent de barrière entre la France et l'Espagne, et qui ont fourni l'occasion de développer dans le plus grand détail, les ressources ou les obstacles qu'offrent les localités, pour la défensive ou pour l'offensive.

On sent facilement combien ces résultats doivent répandre de jour sur l'histoire d'une guerre, et concourir aux progrès de la science militaire, puisqu'ils offrent les bases d'une théorie entièrement neuve et d'autant plus essentielle, qu'elle seule conduit à former méthodiquement des plans de guerre et de campagne par principes et par règles, et à les établir sur des hypothèses certaines, justifiées par une longue expérience ; elle apprend encore, à n'avoir que des idées saines sur la stratégie, les lignes d'opérations et celles de communications ; lumières enfin qu'il convient d'autant mieux de répandre, que leur publicité n'entraîne aujourd'hui aucun inconvénient, puisque les événemens de la guerre de la révolution ayant fort reculé les frontières de France, les attaques de ses ennemis ne peuvent plus être dirigées de la même manière qu'avant 1792, et que cette puissance a acquis tous les moyens desirables, pour porter toujours la guerre sur leur territoire, quand ils la forceront à l'entreprendre.

On auroit pu augmenter considérablement le travail sur les frontières; mais on s'est attaché à le rendre aussi court et aussi instructif qu'il étoit possible.

Le titre des *Recherches sur la force de l'Armée Française*, en indique assez clairement l'objet, pour qu'il devienne superflu de l'expliquer: elles présentent, dans un volume infiniment resserré, des résultats mal connus, pour ne pas dire totalement ignorés, et cependant susceptibles de servir d'introduction nécessaire à l'Histoire de toutes les guerres soutenues par la France depuis Henri IV. Il est surprenant que les historiens militaires aient omis jusqu'ici, ou passé trop légèrement sur un article aussi essentiel que celui de l'augmentation successive de nos forces; d'autant qu'elle doit être un objet d'étude et de comparaison, quand il s'agit de calculer, d'après des bases exactes, le nombre de troupes nécessaires à la France, pour défendre son territoire et porter la guerre dans celui de l'ennemi. Il suffit de parcourir cet article de notre premier volume, ainsi que les tableaux qui le terminent, pour se faire une juste idée de l'*immensité* des recherches que sa composition a exigées.

Dans les recherches sur la force de l'armée, outre qu'on l'expose à toutes les époques importantes, on a posé les bases pour la fixer selon les circonstances, et on est entré dans des détails convenables sur les ministres de la guerre depuis Henri IV jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, imprimé d'abord séparément in-8°. en 1806 (1), fut très-favorablement accueilli du public, et on n'a rien négligé pour le perfectionner encore. Quoique tous les journaux se soient accordés à l'annoncer avec les plus grands éloges, quelques-uns contiennent cependant des observations ou des doutes auxquels il paroît nécessaire de répondre, encore

(1) Il existe encore un très-petit nombre d'exemplaires de cette première édition, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Lille, n° 17.

moins pour prouver qu'ils ne sont pas fondés, que pour éclaircir la matière.

Dans le *n° 1^er^ de la Revue philosophique, littéraire et politique, premier trimestre, 1^er^ janvier 1806*, on reproche, page 24, à l'auteur, d'avoir eu le courage de louer Louvois, et page 25, de montrer trop peu de sévérité à l'égard du ministre Schérer, généralement décrié. On réplique à cela, qu'on n'a jamais prétendu faire l'apologie des défauts, ou si l'on veut, des vices de Louvois et de Schérer. L'administration du premier fut longue, brillante, marquée par de grands succès : on l'a dit, et on a dû le dire ; celle de Schérer, au contraire, fut trop longue, quoiqu'elle n'ait duré que dix-sept mois. Elle excita les plus grandes clameurs, et on ne s'est pas avisé de prétendre qu'elles fussent sans fondement. On a avancé simplement, d'après de bons garans, que Schérer n'étoit pas un sot, quoiqu'on eût dit, mais que, pendant son administration, l'état des armées déclina par une foule d'abus, dont les causes étoient étrangères au sujet qu'on traitoit. Ces expressions sont une preuve d'impartialité et non de bienveillance *ou d'indulgence pour* Schérer : c'est au contraire aggraver ses torts, en faisant sentir qu'il ne pécha pas par ignorance. D'ailleurs, l'auteur des Recherches sur la force de l'armée n'a pas connu personnellement Schérer, à qui il n'a jamais ni parlé, ni écrit. D'un autre côté, il n'épouse ni les haines, ni les affections de personne, et il aimeroit mieux briser sa plume que de l'employer contre sa pensée.

Les Recherches sur la force de l'armée ont été analysées en détail par le *Journal de l'Empire*, dans lequel on a rendu de cet ouvrage, les 5 et 7 décembre 1806, un compte très-satisfaisant. Quoique l'auteur des deux articles se montre trop instruit et trop judicieux, pour qu'on ne doive pas être flatté de son suffrage, on ne peut cependant dissimuler, qu'il s'est trompé dans presque toutes ses observations, énoncées au surplus

avec trop de bonne-foi et d'honnêteté, pour qu'on ne se fasse pas un devoir et un plaisir d'y répondre.

L'auteur des Recherches sur la force de l'armée, ne les a pas étendues au-delà de Henri IV, parce qu'antérieurement à ce monarque, les restes du régime féodal, des guerres de religion et des troubles civils sans cesse renaissans, contribuant à rendre les armées françaises très-irrégulières, il auroit été aussi pénible que superflu d'en suivre les fréquentes variations, et que ces détails de pure curiosité, eussent trop grossi un ouvrage qu'on vouloit resserrer autant qu'il étoit possible; d'ailleurs, comme ce n'est que sous Henri IV que le système politique de l'Europe commença à se débrouiller, ce n'est aussi qu'à la même époque qu'il importe de connoître le poids que les armées, qui ne cessèrent pas de s'accroître depuis, mirent successivement dans la balance. Tels sont les motifs qui ont empêché de remonter au-delà de 1600.

On reproche à l'auteur, dans le Journal de l'Empire du 5 décembre 1806, d'avoir *expédié le règne de Louis XIV en huit ou dix pages, tandis qu'il en a consacré plus de cent aux dix années de la révolution, qui a fini par l'établissement du consulat.* La raison de cette différence est bien simple. Les bases de la constitution militaire une fois posées sous Louis XIV, elles n'éprouvèrent aucun changement essentiel, excepté dans le nombre des troupes, et l'indication de ces augmentations ne pouvoit remplir que peu de pages; mais pendant la révolution, les vicissitudes de l'armée française furent continuelles, et il falloit nécessairement les détailler, sans laisser échapper aucun aspect important de ce tableau mouvant, et on en a fait, avec le mémoire rédigé par M. le comte de Grimoard, en octobre 1774, pour être mis sous les yeux de Louis XVI par le maréchal du Muy, ministre de la guerre (1), un parallèle qui

(1) Voyez page 51 et suivantes, *Recherches sur la force de l'armée*, et tome 1^er^, page 320 du *Tableau historique de la guerre de la révolution de France.*

n'est point à l'avantage de l'auteur des Recherches, *qui n'a pas constamment*, dit-on, N° du 5 décembre 1806, *le mérite de l'écrit de M. de Grimoard.* Sans chercher à déprécier le travail de celui-ci, on observera que l'ouvrage en question, étoit une tâche infiniment plus pénible à remplir, par les difficultés qui lui étoient propres et sa sécheresse extrême.

La rapidité avec laquelle on passe sur la plupart des ministres de la guerre, est très-raisonnable; il ne convenoit de s'arrêter qu'à ceux dont les opérations étoient susceptibles d'une attention particulière, d'après les résultats bons ou mauvais qu'elles avoient produits sur l'armée, et il n'étoit ni utile ni instructif de s'étendre sur des hommes insignifians, qui avoient expédié obscurément les détails de leur département.

Dans le Journal de l'Empire du 5 décembre 1806, on accuse l'auteur des Recherches sur l'armée, de partialité relativement à l'éloge qu'il a fait de l'administration de M. le général Servan. On n'imagine pas que celui-ci prétende s'attribuer la totalité des succès des armées françaises en septembre 1792; mais il y a essentiellement contribué. L'auteur des Recherches l'a dit, et les développemens qui suivent prouvent qu'il n'a été que juste. Voici les faits : le lecteur impartial jugera.

Le 20 août 1792, le général Servan arriva de Lyon à Paris pour reprendre le ministère de la guerre. Tous ceux qui ont travaillé avec lui et sous lui conviennent, que toutes les parties, tant administratives que purement militaires de ce département, offroient un désordre effrayant et une pénurie absolue de moyens. Point de magasins préparés, point de munitions de guerre ni de bouche, infiniment peu d'artillerie en état de servir, très-peu d'armes, aucun transport organisé, les hôpitaux et les ambulances à créer et à pourvoir de toutes les fournitures indispensables, les effets de campement très-insuffisans, point de chevaux pour remonter et augmenter la cavalerie, les équipages des vivres et l'artillerie; enfin, des armées à-peu-près nulles, car

pour défendre la France, on comptoit seulement de Bordeaux à Dunkerke, non compris les garnisons, qui ne s'élevoient pas à quinze mille hommes:

Dans le département du Var, environ. . .	5,000 hommes,
Dans celui de l'Isère.	10,000
Sur le Haut-Rhin.	10,000
Sur le Bas-Rhin.	12,000
Sur la Moselle.	12,000
Sur la Meuse.	15,000
Sur les frontières du Nord, en trois camps.	16,000
Dans l'intérieur, rien.	
Total.	80,000 combattans,

la plupart fort ébranlés par les circonstances; et, à cette époque du 20 août 1792, les ennemis étoient entrés, deux jours auparavant, sur le territoire français avec à-peu-près 140,000 hommes. Bientôt Longwi et Verdun furent pris et Lille bombardé, et les coalisés parvinrent jusqu'aux portes de Châlons; bientôt aussi ils en furent chassés, et au moment où ils sortirent de France,

Le comté de Nice, conquis, étoit occupé par.	15,000 hommes.
Le général Montesquiou, maître de la Savoie, se trouvoit aux portes de Genève avec. . .	20,000
Le général Custine étoit dans Mayence avec.	30,000
Le général Kellermann, sur la Moselle avec plus de.	20,000
Sur la gauche de Kellermann, le général Valence en commandoit à-peu-près. . . .	17,000
Le général Harville.	10,000
Ci.	112,000 hommes.

De l'autre part. . . .	112,000 hommes.
Le général la Bourdonnaie étoit à Lille avec.	18,000
Enfin, le général Dumourier touchoit au moment de livrer la bataille de Jemmapes avec plus de.	60,000
Total.	190,000 hommes.

Cependant on n'avoit employé ni les réquisitions, ni les levées forcées, ni les recrutemens involontaires; ainsi, indépendamment des garnisons et des troupes qui étoient dans l'intérieur, lorsque le général Servan quitta, le 3 octobre, le ministère qu'il remplit moins de deux mois, les ennemis étoient repoussés de tous les points où ils avoient pénétré sur le territoire français, l'armée avoit été augmentée de plus de cent mille hommes; et tous les services se trouvoient montés et en état d'opérer utilement, si on avoit voulu les entretenir et les surveiller. Ce sont ces résultats, ou pour mieux dire ces créations, que l'auteur des Recherches sur la force de l'armée, a cru pouvoir appeler avec raison des *miracles administratifs*. Deux autres vérités non moins incontestables, sont l'honorable pauvreté du général Servan, et la pureté de sa gestion, qui fut épluchée très-rigoureusement par les Comités de Salut Public et des Finances réunis, et à laquelle ils firent rendre hommage, le 1^er^ vendémiaire an 3, par le décret suivant :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses Comités de Salut Public et des Finances réunis, décrète :

Il n'y a pas lieu à inculpation contre Joseph Servan, comme ministre et comme général; en conséquence, il jouira définitivement de sa liberté. Les scellés et séquestres mis sur ses biens seront levés au vu du présent décret.

A l'égard du reproche fait au général Servan, dans le Journal de l'Empire du 7 décembre, de son peu de goût pour les grandes armées, l'estimable auteur de cet article s'est trompé complette-

ment, puisqu'il se trouve en contradiction avec les opinions imprimées de ce militaire. Dans le *Soldat citoyen*, qu'il publia en 1780, en un volume *in*-8°, il apprécioit, page 39, à trois cent quatorze mille cent soixante-douze hommes les troupes nécessaires pour défendre le royaume tel qu'il étoit alors. Si, d'ailleurs, le rédacteur de l'article en question, avoit bien voulu prendre la peine de lire (dans l'*Encyclopédie méthodique*, supplément à l'Art militaire, page 439) l'article *Force publique*, rédigé par le général Servan en 1797, il auroit vu que celui-ci croyoit que l'armée devoit être :

En paix, de.	421,144 hommes,
En guerre, de.	567,754
En cas de guerre générale, de.	692,406.

Il est vrai que si le général Servan ne dissimule pas la nécessité d'avoir des forces aussi considérables, il propose, d'un autre côté, des moyens d'alléger le fardeau, soit pour la population, soit pour le trésor public; car dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, *est modus in rebus*. On voit donc que c'est à tort qu'on taxe M. de Servan, d'avoir été *atteint de cette fausse philantropie, qui dénature quelquefois la plupart des principes de gouvernement et d'administration*.

On reprend aussi l'auteur des Recherches sur l'armée, d'un tort qu'il ne croit pas avoir. Il a dit, page 162 (1), qu'*il est démontré qu'un Etat, sur-tout passagèrement et sans énerver sa population, peut entretenir vingt mille hommes de troupes par million d'habitans*. Il semble que le critique entend qu'on admet ce calcul comme une base habituelle, tandis que ces expressions *passagèrement* et *sans trop énerver sa population*, prouvent qu'on a réellement voulu dire que c'est un effort

(1) Voyez les *Recherches sur la force de l'armée*, édition *in*-8°.

dangereux, qu'on ne doit se permettre qu'en cas de nécessité absolue. Au surplus, l'auteur des Recherches a exprimé si clairement son idée dans la nouvelle édition (1), qu'il n'y a plus matière à fausse interprétation.

On avance, dans l'article du 5 décembre 1806, qu'il paroît y avoir *une contradiction palpable de nombres entre la page 173 et la page 180* de l'édition *in*-8° (2) des Recherches sur l'armée; *dans la première*, dit-on, *le nombre des hommes effectifs composant l'armée n'est que de 1,026,952, et dans la seconde le nombre des effectifs, à la même époque, est porté à 1,169,144.* La contradiction n'est pas même apparente, et un peu d'attention suffit pour juger que l'auteur des Recherches sur l'armée a entendu que, de septembre 1794 à avril 1795, il y avoit eu une grande différence dans le nombre des effectifs. Au reste, quoique certaines erreurs de calcul soient très-pardonnables, on n'a rien négligé pour n'en pas commettre; et si on en découvre quelques-unes, il faudra les imputer, non à l'auteur des Recherches, mais aux élémens qui ont servi à former le tableau N° 3, qu'il a ajouté à cette édition, et qui présente la force des armées de la république, depuis le mois de décembre 1792 jusqu'au mois de pluviôse an 5 (janvier 1797). On trouve dans ce tableau exactement les mêmes nombres exprimés pages 173 et 180.

Enfin, on a encore prétendu, dans l'article du 5 décembre 1806, que si l'auteur des Recherches *connoît des moyens préférables à ceux qui sont employés aujourd'hui, il seroit bien coupable d'en faire un secret.* Avant de se permettre cette assertion, on auroit dû supposer que les circonstances ne permettoient pas sans doute d'indiquer de nouveaux expédients relatifs au recrutement de l'armée, et dans cette hypothèse vraisemblable,

(1) Voyez le *Tableau historique de la guerre de la révolution*, tome 1^er^, page 372.

(2) Voyez pages 380, 383 et 384 du tome 1^er^ de la présente édition.

l'auteur de l'article en auroit usé de même que celui des Recherches sur l'armée. Si cet ouvrage laisse, comme on n'en doute pas, plusieurs choses à désirer, c'est une question de savoir si les conjonctures permettent ou non de les dire; et ce n'est pas la première fois qu'une sage circonspection peut avoir été prise pour paresse ou ignorance. Comme le rédacteur des deux articles auxquels on vient de répondre, analyse les choses, expose ses opinions ou ses doutes en homme instruit et qui aime la vérité, il ne peut désapprouver qu'on ait cherché, d'un autre côté, à l'éclaircir.

On s'étendra peu sur le corps de l'ouvrage en lui-même, c'est-à-dire sur le Tableau historique des campagnes de la guerre de la Révolution, (remplissant à lui seul le second volume et partie du troisième), parce qu'il suffit d'ajouter à ce qu'on a dit plus haut, qu'on s'est attaché à rendre la série des faits avec autant d'exactitude, de simplicité et de clarté qu'il a été possible. Ce Tableau, précédé d'une introduction contenant l'exposé des causes de la guerre, est divisé d'abord par années ou campagnes, et celles-ci par chapitres, consacrés au détail des opérations des différentes armées, chacune ayant le sien suivant l'ordre des dates. Au surplus, les tables placées au commencement des volumes donnent une idée exacte de leur contenu; dressées avec le plus grand soin, elles aident en outre à trouver facilement les faits particuliers. On ne pouvoit adopter une autre division, parce que, comme plusieurs armées agissoient à-la-fois et dans des lieux différens, si on avoit décrit en même temps leurs mouvemens ou leurs entreprises, il en seroit résulté une confusion qui auroit rompu sans cesse le fil qui doit lier toutes les parties d'un même ensemble; d'ailleurs, la Table chronologique des principaux Événemens militaires et politiques de la guerre de la Révolution, placée dans le troisième volume, les présente réunis dans leur ordre naturel, puisqu'ils y sont énoncés par date de jour, de mois et d'année,

de manière qu'on voit d'un coup-d'œil ce qui s'est passé de remarquable le même jour dans toutes les armées, soit françaises, soit étrangères. Ainsi, les faits s'éclaircissent mutuellement, et on s'est borné, dans cette Table chronologique, à ceux qui ont paru les plus dignes de l'histoire.

Le Tableau de cette guerre jusqu'à la fin de 1794, dont le public sembloit desirer la publication, forme une époque complète, conduisant au moment où les armées françaises, après avoir vaincu celles des puissances coalisés et conquis une grande étendue de pays, se trouvèrent établies de toutes parts sur le territoire ennemi; c'est-à-dire, dans les Provinces-Unies, sur le Rhin, au-delà des Alpes et des Pyrénées.

On a terminé le Tableau historique par un Coup-d'œil sur la guerre de la Vendée, relativement à laquelle les opinions sont si partagées, et la plupart des faits si peu liés entr'eux et si obscurcis par les passions ou des intérêts particuliers, qu'on croit impossible d'en donner peut-être jamais une histoire complète et satisfaisante.

Quant aux sources où on a puisé le Tableau historique, nous pouvons assurer qu'elles sont dignes de toute confiance. L'introduction, la campagne de 1792 et partie de celle de 1793, sont un simple extrait de mémoires fort étendus, rédigés dans le temps même, par un officier-général connu, que sa position mettoit en mesure de voir les pièces originales ou officielles, même les plus secrètes, et dont il a rapporté un grand nombre par extrait ou en entier, lorsqu'elles pouvoient suppléer à des digressions ou au récit, qu'elles abrégeoient même souvent au lieu de l'alonger. On a consulté aussi beaucoup de mémoires fournis par les généraux et les commissaires de la Convention nationale auprès des armées, de même que leurs rapports imprimés; mais comme on sait qu'ils étoient souvent dictés par des vues ou des intérêts particuliers, on n'en a adopté le contenu que quand il étoit confirmé d'ailleurs.

Il faut distinguer de la foule des mémoires manuscrits que le hasard a fait tomber entre nos mains, ceux de M. Delbrel, député du Lot à la Convention nationale. Employé, en 1793, à l'armée du Nord, et, en 1794, à celle des Pyrénées orientales; il a dressé des relations de tout ce qui se passoit sous ses yeux, et les plus sévères vérifications nous ont mis à portée d'en reconnoître la fidélité et l'exactitude. Nous avons, d'ailleurs, eu des preuves multipliées que M. Delbrel, se bornant à diriger les affaires et sa conduite pour le plus grand avantage de la cause qu'il servoit, n'a jamais méconnu la justice et l'humanité, ni donné dans les extrêmes et les excès qui ont signalé si défavorablement un trop grand nombre de ses collègues.

Enfin, nous croyons que l'ensemble de notre travail, présente et présentera une base solide et une réunion de détails précieux, pour faciliter un jour la rédaction d'un ouvrage détaillé et complet sur cette guerre; qu'en attendant, il offre un supplément nécessaire à toutes les histoires de la révolution publiées jusqu'à ce jour, et dans lesquelles la partie militaire est totalement omise, ou traitée trop superficiellement et avec inexactitude.

On ne parle point ici des cartes et des plans, parce qu'ils sont précédés d'un avertissement particulier.

TABLE

DU PREMIER VOLUME,

Contenant l'Introduction générale à l'Histoire de la guerre de la révolution de France, c'est-à-dire : 1°. l'Exposé des moyens défensifs et offensifs sur les frontières du royaume en 1792 ; 2°. des Recherches sur la force de l'armée française, depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806.

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

PREMIÈRE PARTIE.

EXAMEN des frontières de France, sous les rapports défensifs et offensifs en 1792, page 3

Notions préliminaires, 3

CHAPITRE PREMIER.

Frontière depuis Dunkerke jusqu'à Charlemont et Givet,

Mémoire sur la frontière de Flandre et de Hainaut, depuis Dunkerke jusqu'à Charlemont, rédigé en 1778, par M. de la Fitte-Clavé, officier dans le Corps du Génie, 10

Observations sur le Mémoire de M. de la Fitte-Clavé, 16

Mémoire sur la nécessité d'empêcher que l'Empereur ne devienne possesseur de Maestricht, par M. le comte de Grimoard, janvier 1785, 65

Supplément à ce Mémoire, 72

CHAPITRE II.

Frontière depuis Charlemont et Givet, et même l'embouchure de la Sambre, jusqu'à la rive gauche de la Sarre, à l'opposite de Mertzig, 73

Extrait d'une lettre du maréchal de Créqui au marquis de Louvois, du 25 mai 1679, sur les moyens propres à couvrir la frontière depuis Thionville jusqu'à Schelestadt, 74 *bis.*

Mémoire sur la défense de la Sarre, de la Moselle et de la Meuse, par M. le marquis de Bouillé, novembre 1790, page 75
Forces et dispositions de l'ennemi, 76
Moyens de défensive locale, 77
Dispositions des troupes, 83
Attaque de la Basse-Meuse, 85
Disposition des troupes pour la défense de la Basse-Meuse, 86
Note sur le camp de Sierck ou de Konigsberg, par M. de Grimoard, 87
Observations sur le Mémoire de M. le marquis de Bouillé, 89

CHAPITRE III.

Frontière depuis la rive droite de la Sarre jusqu'au-delà de Huningue et de Bâle, 91
Mémoire sur les quatre villes forestières, et notamment sur le petit pays de Fickthal, par M. le baron d'Hogger, 93
Mémoire sur le passage du Rhin, par l'armée de l'Empereur, et spécialement sur la défense de l'Alsace, par M. le comte de Grimoard, février 1785, 103
Observations sur le Mémoire de M. le comte de Grimoard, 112
Mémoire adressé à Louis XIV, relativement aux opérations de la campagne sur la Moselle et le Rhin, par M. le maréchal de Créqui, mars 1677, 112
Détails sur la défense de la frontière depuis Huningue jusqu'à la Sarre, par M. le marquis de Bouillé et M. le comte de Grimoard, 118
Force présumée de l'armée ennemie, 118
Précautions à prendre pour empêcher le passage du Rhin entre la Suisse et Germersheim, et pour couvrir l'Alsace dans toutes les directions, 123
Nombre et dispositions des troupes, 125
Subsistances, 126
Défense de la frontière entre la Sarre et le Rhin, par M. le marquis de Bouillé, 126
Dispositions locales, 129
Conclusion, 130
De la guerre offensive que la France pouvoit porter en Allemagne, avant 1792, 130
Mémoire sur le Plan d'opérations de l'armée du Roi, pour la campagne de 1678, du côté du Rhin, par M. le maréchal de Créqui, 131
Mémoire général sur les Plans militaires offensifs que le Roi peut former contre l'empereur d'Allemagne, sur la rive droite du Rhin, par M. le comte de Grimoard, 1785, 135

CHAPITRE IV.

Frontière depuis le Rhône, au-dessous de Genève, jusqu'à Antibes et à l'embouchure du Var dans la Méditerranée, ou étendue connue sous le nom d'Alpes, 159

Mémoire instructif sur la guerre de Provence, Dauphiné et Savoie, remis à Louis XIV, le 23 novembre 1709, par le maréchal de Berwick, page 140
Si les ennemis viennent camper à Oulx ou à Sesane, 142.
Si les ennemis poussent des troupes par leur gauche vers Boussou et fond de Cervière, 143
Si les ennemis entrent en Queiras, 143
Si les ennemis, marchant par leur gauche, veulent tomber par le col de Fromage sur Guillestre, 143
Si les ennemis, coulant encore par leur gauche, veulent gagner la vallée de Barcelonette, 143
Si l'ennemi entre en Barcelonette par les vallées de Sture et de Maira, 144
Si les ennemis font marcher quelques gros corps ou leur armée vers le comté de Nice, 144
Si les ennemis viennent camper dans la vallée de Bardonache, 145
Si les ennemis, marchant par leur droite, passent le col de la Roue, 145
Si les ennemis viennent camper dans le Val des Prés, 146
Si les ennemis viennent camper dans la vallée de Nevache, 146
Si les ennemis, marchant par leur droite, remontent la vallée de Nevache et passent le col de Nevache, 146
Si les ennemis, du col de Nevache, descendent par le long de la Nevachette, 147
Si les ennemis, du col de Nevache, descendent par le long du Val Minier, 147
Si les ennemis, après avoir descendu le Val Minier, passent l'Arc, 148
Si les ennemis descendent en Maurienne par le Mont-Cénis ou par le col de la Roue, 149
Si les ennemis coulent par leur droite, pour gagner la Chambre et Aiguebelle, 150
Si les ennemis veulent faire des ponts sur l'Arc, près d'Aitone, entre Aiguebelle et la Croix-d'Aiguebelle, 151
Si les ennemis viennent à Conflans, 152
Si les ennemis viennent de Conflans à Saint-Pierre-d'Albigni, 153
Si les ennemis, de Conflans, montoient dans les Bauges et venoient à Puigros, 153
Si les ennemis viennent de Puigros ou du Désert, pour se présenter au débouché de la Battie, 154
Si les ennemis campés au débouché de la Battie ou de Chafardon, coulant par leur droite, vouloient venir au Vieux-Chamberi, 154
Si les ennemis campés au Vieux-Chamberi, coulant encore par leur droite, se mettent sur le chemin qui va à Bourget et aux Echelles, 154
Si de Conflans, les ennemis prennent le grand tour, pour venir à Chamberi par Aix, 155

Addition au Mémoire du maréchal de Berwick, 1710, page 160
Observations sur les deux Mémoires du maréchal de Berwick, 163
De la guerre offensive que la France pouvoit porter en Italie, avant 1792, 163
Mémoire sur les débouchés respectifs de France en Piémont, et de Piémont du côté de France, depuis les Hautes-Alpes jusqu'aux Alpes-Maritimes, 165
Côté de France, 165
Côté de Piémont, 169
De la défensive contre le roi de Sardaigne, 170
De l'offensive, 174
Points d'où les différens corps de troupes doivent partir pour pénétrer en Piémont, 175
Défensive pour la Provence, 179
Observations d'un Curé du pays, sur les premiers articles du Mémoire précédent, 182
Observation A, 182
Observation B, 182
Observation C, 185
Réflexions générales, 188
Plan d'une guerre offensive en Italie, contre l'Empereur, par M. le comte de Grimoard, mars 1785, 189
Note sur Mantoue, par M. de Grimoard, 194
Mémoire sur l'entrée d'une armée française en Italie, par les villes forestières, Constantz et le pays des Grisons, par le Baron de Hogger, 195
Constantz, 197
Brégentz, 199
Les Grisons et la Valteline, 201
Route pour passer en Italie, en partant de Huningue, à une demi-lieue de Bâle, 202
Observations sur le Mémoire précédent, faites en 1785, par M. le comte de Grimoard, 203

CHAPITRE V.

Frontière de Pyrénées, depuis Colioure et le Port-Vendre jusqu'à Andaye, ou étendue comprise entre la mer Méditerranée et l'Océan, 205
Mémoire envoyé de Perpignan au marquis de Louvois, le 1er février 1678, par M. Trobat, munitionnaire-général, contenant l'état présent de la Catalogne, les places qui peuvent donner de l'avantage dans le pays, et les moyens de s'en rendre maître, 206
Cadequiers, 208
Roses, 209
Palamos, 212
Girone, 213

Puicerda, page 216
Campredon, 221
Castel-Follit, 221
Armée, équipage des vivres et artillerie, 221
Mémoire sur les frontières de France et d'Espagne, depuis Bayonne et Andaye, jusqu'à la vallée d'Aran, par M. le marquis de Verseilles, novembre 1718, 223
Observations sur le Mémoire du marquis de Verseilles, 231
Mémoire sur la frontière des Pyrénées, par M. le maréchal de Mailli-d'Haucourt, 233
Défensive de la partie de Bayonne, 235
Défensive de la partie du Roussillon, 239
Offensive dans la partie de Bayonne, 242
Offensive dans la partie du Roussillon, 244
Observation sur le Mémoire de M. le maréchal de Mailli-d'Haucourt, 251
Note remise au Gouvernement français, en 1792, 251
Mémoire sur les moyens offensifs et défensifs contre l'Espagne, vers les montagnes des Pyrénées, par M. le général Servan, au commencement de 1793, 253
Subsistances, 253
Forces militaires de l'Espagne, 254
Places et fortifications, 255
Défensive de la gauche des Pyrénées ou Pyrénées orientales, 258
Défensive de la partie droite orientale, 261
Défensive du centre de la partie orientale, 263
Défensive de la partie gauche orientale, 266
Défensive de la partie centrale des Pyrénées, 269
Vallées de Louron et d'Aure, 271
Château de Lourdes, vallée d'Argelès. 273
Vallées d'Azun et de Bun, 273
Vallée de Cotterets, 274
Vallées de Lux, de Bastan et de Gavarnie, formant celle de Barège, 275
Défensive de la partie droite ou occidentale des Pyrénées, 277
Offensive, 283
Vers les Pyrénées orientales, 285
Vers les Pyrénées occidentales, 285
Vers la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées, 286
Observation sur le Mémoire de M. le général Servan, 290
Remarque sur la limite qui sépare la France de l'Espagne, et sur les moyens de l'améliorer par des échanges, * 291
Observations sur les Remarques précédentes, 292

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

RECHERCHES sur la force de l'armée française, depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806, page 297
Détails sur l'armée d'Henri IV, de 1600 à 1609, 298
Secrétaires d'Etat ou ministres de la guerre depuis 1588 jusqu'en 1715, 298
Armée d'Henri IV en 1609, 300
Plan de guerre d'Henri IV contre la maison d'Autriche, 301
Armée de Louis XIII, 303
Armée de Louis XIV, 309
Armée de Louis XV, 314
Administrations, secrétaires d'Etat ou ministres de la guerre depuis 1715 jusqu'en 1774, 314
Armée de Louis XVI, 316
Secrétaires d'Etat ou ministres de la guerre depuis juin 1774 jusqu'au 16 juillet 1789, 317
Mémoire sur le nombre et la composition des troupes françaises, depuis 1659 jusqu'en 1774, par M. le comte de Grimoard, octobre 1774, 320
Armée de Louis XVI depuis août 1789 jusqu'en août 1792, 343
Secrétaires d'Etat ou ministres de la guerre depuis août 1789 jusqu'en août 1792, 343
Nouvelle composition de l'armée en janvier 1791, 346
Armée française depuis août 1792 jusqu'à l'établissement du Consulat, le 10 novembre 1799, 358
Second ministère du général Servan, 358
Ministère de M. Pache, 363
Mémoire sur la force des armées françaises et étrangères à la fin de janvier 1793, 367
Ministère du général Beurnonville, 370
Ministère de M. Jean-Baptiste-Noël Bouchotte, 370
Suppression du ministère de la guerre et son remplacement par une commission de l'organisation et du mouvement des armées, à la tête de laquelle on place M. L. A. Pille, adjudant-général, 383
Rétablissement du ministère de la guerre, en novembre 1795, 385
Ministère du général Aubert-du-Bayet, 385
Ministère de M. Petiet, commissaire-ordonnateur, 386
Ministère du général Schérer, 386

Ministère de M. Milet-Mureau, page 389
Ministère du général Bernadotte, 389
Ministère de M. du Bois-de-Crancé, 395
Etablissement du Consulat et premier ministère du général Alexandre Berthier, 395
Ministère de M. Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot, 396
Second ministère du général Alexandre Berthier, depuis maréchal de l'Empire, 396
Partage du Département de la guerre en deux administrations, dont l'une reste au général Berthier, et l'autre passe au général Dejean, 397
Armée depuis le 18 mai 1804, époque de l'établissement du Gouvernement impérial jusqu'à la fin de 1806, 397
N° 1er. Tableau de la valeur intrinsèque de la solde de l'infanterie et de la cavalerie française, depuis 1600 jusqu'en 1806 inclusivement, 404
N° 2. Tableau des dépenses du Département de la guerre, depuis 1684 jusqu'en 1718, 404
N° 3. Tableau de la force des armées de la République, depuis le mois de décembre 1792 jusqu'au mois de pluviose an 5e (janvier 1797), 404

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA

GUERRE DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

CONTENANT l'Exposé des moyens défensifs et offensifs sur les frontières du Royaume en 1792, et des recherches sur la force de l'Armée Française, depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806.

PREMIÈRE PARTIE.

EXAMEN DES FRONTIÈRES DE FRANCE, SOUS LES RAPPORTS DÉFENSIFS ET OFFENSIFS EN 1792.

EXAMEN

DES

FRONTIÈRES DE FRANCE,

SOUS LES RAPPORTS DÉFENSIFS ET OFFENSIFS, EN 1792.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

L'HISTOIRE d'une guerre est incomplète, quand elle n'apprend rien sur les frontières de la puissance qui l'a soutenue; car c'est leur situation plus ou moins avantageuse qui retarde ou facilite les opérations, dont le plan a dû être réglé d'après des connoissances positives à cet égard. On n'a encore rien publié jusqu'ici sur les frontières de France, quoique depuis 1668 jusqu'en 1792, elles eussent été un sujet presque continuel de discussions, de reconnoissances et d'écrits indépendans de ceux que le maréchal de Vauban et d'autres ingénieurs ont rédigés sur chaque place de guerre. Les mémoires composés par M. de Chamlai, lieutenant-général des armées de Louis XIV, pour l'usage de ce monarque ou de ses généraux, forment plusieurs volumes. Ceux que M. de Bourcet, aussi lieutenant-général, composa depuis sur la seule frontière des Alpes, sont encore plus considérables; et si on y joignoit ce qui a été dit, avant et depuis ce dernier, sur les autres frontières du royaume, il en résulteroit presque une bibliothèque, dont la plus grande partie étoit devenue inutile, quand la guerre de la révolution commença; parce que dans des mémoires plus récens que ceux dont on vient de parler, on avoit élagué successivement ce que les circonstances avoient rendu inutile, et profité des bonnes idées suggérées à divers militaires instruits, soit par l'examen même

du pays, soit par l'étude réfléchie des diverses campagnes des règnes de Louis XIV et de Louis XV, pendant lesquelles quelques parties de nos frontières ont encore été le théâtre de la guerre; enfin, par de nouveaux travaux substitués aux anciens, le gouvernement français possédoit en 1792 les résultats nécessaires pour compléter son système de défensive et d'offensive, à l'exception des frontières de Franche-Comté et des Pyrénées, sur lesquelles on n'avoit que des matériaux assez imparfaits, et qu'on avoit négligé de compléter à cause de l'étroite union qui existoit entre la France, la Suisse et l'Espagne.

Il y a d'autant moins d'inconvénient à parler aujourd'hui de nos frontières, telles qu'elles étoient au moment où la guerre de 1792 éclata, que les cessions faites à la France par les traités postérieurs, ont changé presque totalement et fort reculé ses limites dans plusieurs parties du côté des Pays-Bas, du Rhin et des Alpes, et que la guerre se fera désormais sur d'autres théâtres qu'en 1792, et pendant les deux campagnes suivantes. On ne parlera pas des côtes, parce que leur défense est la même qu'autrefois, malgré l'accroissement qu'elles ont reçu depuis Dunkerke jusqu'à Flessingue sur l'Océan, et depuis Antibes et le Var sur la Méditerranée jusqu'à l'extrémité de l'Etat de Gènes. La démarcation de la frontière des Pyrénées est encore la même qu'avant la guerre, et ce qu'on en dira fera sentir l'extrême désavantage que pourroit éprouver l'Espagne, si elle reprenoit les armes contre la France.

Ce qu'on va lire ne servira donc, à peu de chose près, qu'à l'histoire, et à faire l'objet d'une étude et d'une instruction comparative sur les différens points qu'il faut prendre en considération, pour discuter les propriétés ou les défauts d'une partie quelconque de frontière, dans toutes les suppositions possibles de défensive et d'offensive, et former de bons plans de guerre et de campagne.

La principale force d'une frontière consiste dans les obstacles naturels ou artificiels que l'ennemi rencontre dans son attaque. Les obstacles naturels sont de grandes rivières, des forêts, des montagnes, des défilés, etc. La fertilité ou la stérilité d'un pays, ainsi que son

genre de culture, entrent aussi pour beaucoup dans le nombre des facilités ou des difficultés d'un projet militaire. Les obstacles artificiels consistent, dans des places de guerre ou forteresses, d'autres fortifications quelconques pour fermer des passages, et des inondations.

La force relative d'une frontière dépend de la distance des places de guerre où existent les magasins de l'armée destinée à la défendre, ainsi que de l'éloignement où l'ennemi peut établir les siens; ce qui établit pour les deux partis, la longueur ou l'étendue de la ligne de communication ou d'opération; et suivant qu'elle est plus ou moins longue, les opérations deviennent plus ou moins difficiles. La France a toujours obtenu, de la proximité de ses dépôts, une supériorité qui s'accroissoit encore par la longueur de la ligne des Autrichiens, qui se tiroit de Vienne ou de la Bohême sur le Bas ou le Haut-Rhin. C'est un axiome, qu'à force et à mérite égal entre les armées et les généraux, ceux qui opèrent sur la ligne la plus courte, doivent par cette seule raison avoir à la longue tout l'avantage, parce que plus rapprochés de leurs magasins, ils peuvent entrer les premiers en campagne, agir avec plus d'activité, de vigueur et plus long-temps, que ceux dont la ligne d'opérations est plus étendue.

Au commencement du règne de Louis XVI, comme sous Louis XIV et Louis XV, la France ne pouvoit être attaquée, depuis Dunkerke jusqu'à la Suisse, que par l'Autriche et des armées allemandes ou du Nord, soudoyées par l'Angleterre, et par les Provinces-Unies des Pays-Bas; puissance qui mettoit un grand poids dans la balance, moins par ses forces réelles que par ses finances, ses places sur la Meuse et sa proximité du théâtre de la guerre, en supposant qu'il fût circonscrit entre la mer et la Moselle; car, ainsi qu'on vient de l'observer, un des principaux avantages de l'offensive comme de la défensive, consiste dans le voisinage des lieux d'où on tire les approvisionnemens en tout genre nécessaires pour opérer. Ces considérations entrèrent sans doute pour beaucoup dans les efforts du Gouvernement français, pour détacher des intérêts de ses ennemis naturels,

sur-tout de l'Angleterre, la république; objet que M. le duc de la Vauguyon, ambassadeur du Roi à La Haye, avoit rempli fort habilement dès 1780, quoiqu'on n'en fût pas encore venu à une alliance formelle, dont diverses circonstances retardèrent la conclusion jusqu'en 1785. Cet ordre de choses subsista seulement jusqu'à la révolution de 1787, qui rapprocha les Provinces-Unies de l'Angleterre, mais sans rompre positivement l'alliance avec la France.

De toutes les puissances supposées ennemies de cette couronne, l'Autriche étoit la seule qui la pût attaquer en Flandre, sur la Meuse, la Moselle et le Rhin avec le moins de désavantage; encore ne pouvoit-elle remédier à celui de l'énorme étendue de sa ligne de communication, qu'il falloit admettre partir de Vienne, et qui se trouvoit d'ailleurs coupée par plusieurs Etats indépendans, des chaînes de montagnes, des défilés et des chemins très-difficiles pour de simples voyageurs, et à plus forte raison pour des transports militaires. On reviendra sur cet objet dans le chapitre troisième. Soit que l'Autriche voulût attaquer la Flandre française, la frontière de la Meuse ou celle de la Moselle, il falloit que ses troupes prissent la route du Mein, pour se diriger de-là sur les points d'attaque déterminés; mais dans toutes ces *suppositions, le meilleur parti* que les Français pussent prendre, consistoit à occuper de bonnes positions sur l'une ou l'autre rive du Mein, en avant de Mayence, pour rejeter leurs ennemis sur Coblentz et même Cologne; ou bien à s'avancer vers Wurtzbourg, pour leur fermer entièrement la route du Rhin; ou enfin, de leur laisser atteindre le fleuve à Coblentz ou au-dessous, et de remonter ensuite le Mein pour leur couper la communication avec la Bohême et l'Autriche.

Quoique nos anciennes frontières fussent assez généralement redoutables, les places de guerre qui en faisoient la principale force en 1792, étoient négligées depuis un grand nombre d'années par économie, et d'après la supposition qu'il étoit invraisemblable qu'aucune guerre les exposât de long-temps à être assiégées; mais on avoit poussé trop loin l'imprévoyance. Les coalisés ne surent pas se prévaloir de cette

faute, et furent d'ailleurs effrayés du temps et des dépenses que devoient exiger un grand nombre de siéges. Ils cherchèrent moins à forcer qu'à surprendre des passages pour pénétrer en France; ils portèrent leurs efforts tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et mirent si peu d'ensemble et de suite dans leurs projets, qu'il est tout simple qu'ils aient fini avec désavantage cette guerre, dans laquelle les Français déployèrent au surplus une énergie et un enthousiasme extraordinaires. Les détails dans lesquels on va entrer, permettront d'apprécier la facilité ou la difficulté, c'est-à-dire, le mérite des opérations militaires respectives, pendant les premières campagnes de la guerre de la révolution.

Le maréchal du Muy, ministre de la guerre, qui ne négligeoit rien de ce qui pouvoit être utile, au royaume en général et au département dont il étoit chargé en particulier, avoit senti la nécessité d'un travail complet sur toutes les frontières de France, et en avoit même déterminé, en 1775, peu de temps avant sa mort, le plan, auquel on va se conformer, afin de mettre plus d'ordre dans les matières. On divise, comme le Maréchal, l'examen de notre ancienne frontière en cinq chapitres.

Le premier comprend depuis Dunkerke jusqu'à Charlemont et Givet.

Le second, depuis Charlemont et Givet, ou même l'embouchure de la Sambre, jusqu'à la rive gauche de la Sarre.

Le troisième, depuis la rive droite de la Sarre jusqu'au-delà de Huningue et de Bâle.

Le quatrième, depuis la rive gauche du Rhône, au-dessous de Genève, jusqu'à Antibes et à l'embouchure du Var dans la Méditerranée, ou l'étendue connue sous le nom d'*Alpes*.

Le cinquième, depuis Collioure et le Port-Vendre jusqu'à Andaye, ou étendue comprise entre la mer Méditerranée et l'Océan.

On n'avoit ordonné ni reconnoissance ni travail depuis Huningue jusqu'à la rive droite du Rhône au-dessous de Genève, parce qu'on croyoit la Franche-Comté, qui remplit à peu de chose près tout cet

espace, suffisamment couverte par le territoire des Suisses et celui de leurs alliés, avec lesquels la France avoit une alliance très-solide. Le Frickthal ou pays renfermant les quatre villes forestières sur le Haut-Rhin, permettoit cependant aux Autrichiens d'entrer en Franche-Comté ou en Haute-Alsace.

Quoique les divers mémoires qu'on va lire soient de plusieurs auteurs et composés à différentes époques, ils forment cependant un ensemble et présentent les choses telles qu'elles étoient en 1792. On n'a rien négligé pour rendre cette collection la plus courte et la plus instructive possible. On ajoutera à chacun des cinq chapitres ou mémoires dont on vient de parler, les observations dont ils paroîtront susceptibles sous les rapports défensifs et offensifs.

CHAPITRE PREMIER.

Frontière depuis Dunkerke jusqu'à Charlemont et Givet.

Cette frontière est hérissée d'une multitude de places de guerre et de postes, sur-tout de Valenciennes à Dunkerke; et comme elle forme des saillans dans quelques parties, une armée ennemie ne peut tenter d'y pénétrer, sans avoir sur son front ou sur ses flancs des forteresses qui entraveroient ses opérations. On suppose les magasins de l'ennemi à Tournai, Mons, Bruxelles et Namur, points très-rapprochés de la ligne d'attaque, et quelle que soit la force de cette armée, deux corps français d'environ quarante mille hommes chacun, l'un posté sur la Sambre, vers Charleroi, et l'autre aux environs de Condé, pourroient faire échouer toutes les entreprises de l'ennemi, que la moindre fausse démarche exposeroit d'ailleurs aux plus grands dangers. Et en admettant qu'il eût négligé de bien masquer l'armée française de la Sambre, elle marcheroit à Bruxelles et le rappeleroit dans l'intérieur du pays, où la seconde armée pénétreroit de son côté, sur-tout dans l'état où sont et où se trouvoient en 1792 les Pays-Bas, dont il étoit facile de faire la conquête en une seule campagne. Dans la guerre de la succession d'Espagne, la victoire de Ramillies, remportée le 23 mai 1706 par les alliés, leur permit d'agir offensivement contre le territoire de France. Cependant, sept années de succès ne purent les faire avancer au-delà de Landrecies, à dix lieues de la frontière des Pays-Bas; et il ne fallut que l'échec de Denain, qu'ils éprouvèrent le 24 juillet 1712, pour obliger le prince Eugène de Savoie à lever le siége de Landrecies, et lui faire perdre en fort peu de temps toutes ses conquêtes acquises par tant de sang et de trésors. Il est vrai qu'on impute ce revers à la défection des Anglais, et qu'on prétend que s'ils fussent restés unis aux Autrichiens et aux Hollandais, les alliés

auroient pu s'avancer jusqu'à la Marne et la Seine ; mais on ne croit pas qu'ils eussent hasardé de pénétrer jusqu'à cette rivière, en s'éloignant autant de Tournai et de Mons, tandis que les armées françaises eussent occupé la Champagne, la Picardie et la Normandie. D'ailleurs, en opérant à plusieurs égards d'après les principes posés dans le mémoire suivant, et en s'établissant en force vers Créci-sur-Serre, entre la Fère et Marle, elles auroient eu un poste qui donne ou ôte la communication de la Picardie et de la Normandie avec la Champagne. Au reste la plus grande faute des généraux français dans cette guerre, fut de toujours s'opposer de front à l'ennemi, sans songer à agir sur ses flancs, pour couper sa ligne d'opérations.

MÉMOIRE SUR LA FRONTIÈRE DE FLANDRE ET DU HAINAUT, DEPUIS DUNKERKE JUSQU'A CHARLEMONT,

Rédigé en 1778, par M. DE LA FITTE-CLAVÉ, officier dans le Corps du Génie.

On se propose de traiter, dans ce mémoire, de la disposition des places de la frontière depuis Dunkerke jusqu'à Charlemont, par rapport à la défensive et à l'offensive ; d'examiner les avantages et les défauts de la situation de chacune de ces places, et d'indiquer celles qu'il seroit nécessaire d'y ajouter, pour avoir une bonne ligne de défense, qu'un ennemi supérieur ne pût percer qu'avec beaucoup de difficultés et de temps.

Dans un pays ouvert comme la Flandre, qui est sans montagnes et sans défilés, il faut nécessairement une grande quantité de places pour arrêter un ennemi victorieux ; l'on croit cependant que leur trop grand nombre peut nuire à celui qui se défend, et que leur bonne disposition est préférable à leur quantité. On se récrie avec raison sur la multitude des places de cette frontière ; mais c'est

aux conquêtes que l'on a faites qu'on doit l'attribuer, ainsi que les vices de leur disposition actuelle dont nous allons parler, après avoir tâché de découvrir les principes, sur lesquels doit être établie la défense d'une frontière telle que celle-ci.

Il faut profiter du cours des rivières pour en former une ligne de défense. Dans un pays de plaine, elles ont ordinairement peu de pente, et sont rarement guéables; de plus leurs bords arrangés en digues, pour éviter les débordemens, peuvent être disposés de manière à empêcher le passage à l'ennemi. Les places sont nécessaires de distance en distance sur leur cours, et elles sont essentielles au confluent de deux rivières.

Dans les parties de la frontière où la ressource des rivières manque, il faudroit examiner si l'on ne pourroit pas y construire des canaux, au moyen des ruisseaux ou autres sources d'eau que l'on pourroit se procurer. Ces rivières artificielles, indépendamment des avantages du commerce public, sont très-utiles à la guerre, parce qu'elles facilitent le transport de toutes sortes de munitions, en même temps qu'elles servent d'obstacles aux progrès de l'ennemi.

Quant à la disposition de la ligne de défense, nous croyons qu'elle doit être, autant qu'il est possible, sur une ligne droite, pour avoir moins de terrein à garder, et sur-tout pour éviter les grands rentrans, qui empêchent une armée de suivre avec célérité les mouvemens de celle de l'ennemi qui, d'un seul point, menace également tous ceux du rentrant, et attaque toujours avec avantage celui qu'il a choisi.

Nous croyons encore qu'il faut disposer les places sur cette ligne, de manière qu'elles ne soient pas trop éloignées, pour ne pas laisser de trouées par où l'ennemi pourroit pénétrer. Cette distance peut être fixée à trois lieues dans les pays entièrement ouverts, et on peut la porter sans inconvénient à quatre lieues dans ceux où il y a des obstacles, tels que des rivières, forêts, disette de fourrages, etc.

On sent bien qu'une seule ligne de places ne suffit pas dans un pays entièrement ouvert tel que la Flandre, et la seconde ligne devroit

être disposée de manière, que l'ennemi ne pût en attaquer une place, sans en avoir pris au moins deux de la première ; de plus, ces places elles-mêmes doivent être situées de façon, qu'elles puissent fournir des positions avantageuses et inattaquables à l'armée défensive, et que ces positions soient telles, qu'elles puissent être prises avec vîtesse, en suivant les mouvemens de l'ennemi. Pour cela, on sent la nécessité d'avoir un point central sur la frontière, d'où l'armée défensive pûisse se porter de droite ou de gauche vers les places menacées, ou y envoyer des détachemens, selon le besoin.

Avant d'examiner les avantages et les défauts de la disposition actuelle des places de cette frontière, nous croyons devoir jeter les yeux sur l'ancienne frontière que Louis XIV avoit conquise, et que Vauban avoit fortifiée avec tant de soin et de génie.

La Sambre servoit de ligne de défense depuis Namur jusqu'à Maubeuge, et étoit occupée par ces deux places qui avoient Charleroi entre elles. La situation de Namur étoit excellente, au confluent de la Sambre et de la Meuse, et il seroit à desirer que les grandes places qui occupent cette frontière, eussent de pareilles situations. Mons étoit un point avancé qui couvroit la *ligne de la Sambre, dont les places étoient à portée de la secourir. Mons, Tournai et Menin* couvroient de même les places de Valenciennes, Douai et Lille qui étoient aussi à portée de les secourir. Ath étoit une place en avant qui, semblable à un détachement de l'armée ou à une grand'garde, empêchoit l'ennemi de se porter aussi subitement de la droite à la gauche, couvroit Mons et Tournai, et étoit essentielle pour l'offensive : c'est ce qui engagea sans doute à le fortifier. Ipres, la Kenoque, Furnes et Nieuport, par le moyen de leurs canaux retranchés et un pays coupé de wattergans (1), mettoient tout l'Artois et la Flandre maritime à couvert. On remarquera ici en passant, que la ligne de défense de Lille à la mer, par Ipres et Nieuport, n'étoit que de douze lieues, garantie dans sa plus grande partie par des canaux

(1) Fossés remplis d'eau.

retranchés et un pays coupé de wattergans, tandis que la ligne actuelle, en suivant la Deule, la Lys, le canal d'Artois, la Colme, Bergues et Dunkerke, a vingt-quatre lieues d'étendue, formant une grande portion de cercle, dans le centre duquel l'ennemi étant placé, menace et attaque avec avantage tous les points de cette circonférence, où l'on ne peut porter que des secours tardifs et trop foibles.

Cependant, malgré cette formidable barrière, les alliés, dans la guerre de 1701, osèrent entreprendre de pénétrer dans cette partie de la frontière, et ils l'attaquèrent par le point le plus fort. On a toujours été étonné qu'après le gain de la bataille de Ramillies, en 1706, ils n'aient pas assiégé Mons et Charleroi. La prise de cette dernière place rompoit notre ligne de la Sambre, et leur donnoit la facilité d'envoyer des partis dans la Champagne pour y établir des contributions; mais la prise de ces deux places ne leur eût pas suffi pour pénétrer; il eût fallu assiéger encore Namur et Maubeuge, pour être maître de la Sambre et de la Meuse, et pour profiter de la navigation de ces deux rivières pour la subsistance de leur armée. Il faut avouer aussi, que le pays qui avoisine la Sambre n'est pas abondant en fourrage, et se trouve couvert de grandes forêts où l'on ne peut avancer qu'avec de grandes précautions. Ces raisons engagèrent sans doute les alliés à se jeter sur Menin, qui ne put résister long-temps à la nombreuse artillerie avec laquelle ils l'attaquèrent. Sans la défaite de notre armée, il eût été facile de s'opposer à ce siége avec succès. En 1708, les alliés entreprirent le siége de Lille, qu'ils auroient dû être contraints de lever; car n'étant point maîtres d'Ipres ni de Tournai, leurs convois qui arrivoient par la Lys, et dont Menin étoit le dépôt, devoient être inquiétés par les garnisons de ces deux places; ce qui se fit en effet, et ils furent obligés de faire venir d'Ostende leurs munitions, dont ils manquèrent souvent par la grande longueur de ce siége.

La prise de Lille leur facilita celle de Tournai en 1709, opération qu'ils auroient dû faire auparavant. Quoique le succès ait justifié leur conduite, il ne leur étoit plus possible de s'avancer sans

s'emparer des places collatérales, et il y a apparence que les difficultés qu'ils éprouvèrent au siége de Lille les engagèrent à cette entreprise, ainsi qu'à celle de Mons qui devenoit alors extrêmement difficile à couvrir.

En 1710, les alliés résolurent de faire le siége de Douai; mais il falloit auparavant forcer nos lignes, qui d'un côté joignoient la Scarpe et l'Escaut, depuis l'abbaye d'Hamon jusqu'à celle de Denain, et de l'autre côté joignoient la Deule à Pont-à-Vendin, et passoient par Lens et Béthune jusqu'à Saint-Venant, sur la Lys. Marlborough força ces lignes qu'il surprit à Pont-à-Vendin, où il eût été très-aisé de lui disputer le passage. Les alliés firent ensuite le siége de Douai qui fut fort long et leur coûta beaucoup de monde, de même que les précédens. Nous remarquerons ici que si Valenciennes eût été situé, comme il auroit dû et devroit encore l'être, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, le siége de Douai eût été très-difficile, pour ne pas dire impossible, sans être auparavant débarrassé de cette place, qui auroit empêché le transport des munitions de l'ennemi, et d'où l'armée défensive auroit pu se porter à volonté à la droite ou à la gauche de la Scarpe, pour incommoder ses quartiers ou les battre entièrement.

Après la prise de Douai, les alliés ne pouvant attaquer Arras, ni Cambrai, que notre armée défensive couvroit, firent le siége de Béthune, que l'on ne pouvoit empêcher, vu la disposition de cette frontière; ensuite celui d'Aire et de Saint-Venant.

En 1711, les succès des alliés se bornèrent à la prise de Bouchain, et notre ligne de défense qui commençoit à la mer auprès de Montreuil, suivoit la Canche jusqu'à sa source, où l'on avoit fait un retranchement qui joignoit la rivière de Scarpe, et un peu au-delà d'Arras, on en avoit fait un autre qui aboutissoit d'un côté à la Scarpe, et de l'autre à la Censé qui se jette dans l'Escaut à Bouchain. De Bouchain à Valenciennes et Condé, l'Escaut servoit de ligne, et on en avoit tiré une depuis Condé jusqu'à Maubeuge, d'où la Sambre couvroit le reste de la frontière jusqu'à Namur. On voit par-là que les

places de la Flandre maritime étoient abandonnées à leur propre force; ce qui arriveroit encore dans la disposition actuelle de la frontière, après la prise de Lille. Nous indiquerons ci-dessous les moyens d'y remédier.

L'année 1712 fut le terme des succès des alliés qui assiégèrent le Quesnoi qu'ils prirent: de là ils se portèrent sur Landrecies; mais, tandis qu'ils étoient occupés à ce siége, ils furent battus à Denain, et dès lors leurs communications avec leurs dépôts de subsistances et de munitions, établis à Marchiennes, furent interceptées, et ils levèrent le siége, en se retirant par Bavai sur Mons. L'affaire de Denain et la perte de leurs magasins ayant mis leur armée hors d'état de rien entreprendre, on leur reprit cette même année Douai, le Quesnoi et Bouchain. On ne peut s'empêcher de remarquer la hardiesse de la position des alliés dans cette campagne, entre Cambrai et Valenciennes. La grande étendue de leur communication avec leurs magasins établis sur la Scarpe, étoit naturellement impossible à garder entre ces deux places, et ils devoient s'attendre à la catastrophe qui leur arriva; mais il paroît qu'ils vouloient absolument pénétrer en France, et ne pouvant attaquer ni Arras, ni Cambrai que notre armée défensive couvroit, et dont la position étoit protégée en avant par les marais de la Censé, et couverte de droite et de gauche par l'Escaut et la Scarpe, ils entreprirent le siége du Quesnoi, et ensuite celui de Landrecies, sur un très-mauvais plan par rapport à leurs subsistances. Le Quesnoi, quoique dans un rentrant entre Maubeuge et Valenciennes, est une place en première ligne, sur laquelle on peut déboucher facilement de Mons, à cause du trop grand éloignement des deux premières places; mais il est certain aussi que les subsistances ne pouvoient arriver à Mons, avec la même facilité qu'à Marchiennes, sur la Scarpe, et c'est sans doute ce qui engagea les alliés, qui d'ailleurs comptoient un peu trop sur leur supériorité et sur notre foiblesse, à adopter le mauvais plan dont l'expérience leur démontra les vices.

On remarquera encore, qu'après six années d'une guerre heureuse, les alliés n'avoient pu s'emparer, sur cette frontière, que des places

de Menin, Ath, Lille, Tournai, Mons, Douai, Béthune, Aire, Saint-Venant, Bouchain et le Quesnoi, et il seroit aisé de démontrer, qu'en supposant même Landrecies pris, ils devoient encore s'emparer de Cambrai avant de pouvoir arriver à la Somme, rivière dont les bords marécageux sont aisés à disputer. Il leur auroit même été nécessaire, pour la facilité des subsistances, de se rendre maîtres des trois places de la Sambre, ce qui n'étoit pas l'affaire d'une seule campagne, et ce qui auroit donné le temps de mettre en défense les places de Péronne, Saint-Quentin, Guise, la Fère et autres postes qui pouvoient procurer encore une bonne défensive.

La frontière actuelle n'a pas les mêmes avantages qu'avoit l'ancienne. Les places en première ligne sont : Dunkerke, Bergues, Saint-Omer, Aire, Saint-Venant, Lille, Douai, Valenciennes, Condé, le Quesnoi, Maubeuge, Philippeville et Charlemont. Quoique quelques-unes de ces places soient dans des rentrans, elles peuvent être également attaquées, et cette disposition donne une longue ligne de défense à garder.

La ligne de défense depuis Dunkerke jusqu'à Lille est composée, comme nous l'avons déjà dit, du canal de Bergues, de la Colme, de l'Aa, du canal d'Artois, de la Lys et de la Deule, qui forment un rentrant considérable *vis-à-vis d'Ipres*, et un développement de vingt-quatre lieues environ, quoique de Lille à Dunkerke il n'y ait que douze lieues. Le grand défaut de cette ligne a fait naître l'idée de s'emparer des places d'Ipres, Furnes, Nieuport et Ostende, dont la conquête ne seroit pas difficile à faire, pour avoir une nouvelle ligne plus courte, par conséquent plus aisée à garder, et retranchée par des canaux, dont les digues de notre côté ont été arrangées anciennement en redans et en redoutes. Il ne resteroit alors à retrancher que la partie depuis Ipres jusqu'à Commines, qui consiste en une lieue et demie environ, et où l'on trouve encore des vestiges des anciens retranchemens qu'on y avoit faits au commencement de ce siècle. Il est certain que cette nouvelle défense seroit plus aisée ; mais nous croyons que dans le cas où les entreprises projetées sur les places ci-dessus, viendroient à manquer par quelques

circonstances imprévues, il est toujours plus convenable de disposer notre frontière actuelle sans trop compter sur cet accessoire; d'ailleurs, en supposant qu'elle eût lieu, Lille ne seroit pas moins dans le cas d'être attaqué de prime-abord, et alors la communication avec les places maritimes seroit coupée, et l'ennemi pourroit, comme il a déjà fait dans la guerre de 1701, se porter sur Douai, Béthune et Aire, sans s'embarrasser des places de cette nouvelle ligne, qu'il laissa dans le temps et qu'il pourroit encore laisser sur son flanc. Ainsi ces places ne serviroient qu'à raccourcir la ligne de défense sans arrêter les progrès de l'ennemi. Il faut convenir cependant, qu'elles ont été utiles pour retarder la prise de Lille, et qu'elles auroient pu l'être davantage, si l'on eût profité de leur position; mais aujourd'hui que Tournai n'est plus à nous, l'ennemi y feroit transporter ses munitions par l'Escaut, et Ipres est trop éloigné de cette rivière, pour que sa garnison pût y aller brûler les convois, comme elle le fit sur la Lys en 1710.

Depuis Lille jusqu'à Maubeuge, la Deule ou le canal de Douai, sert de ligne de défense jusqu'à Douai; la Scarpe et l'Escaut jusqu'à Condé et Valenciennes; mais depuis Valenciennes jusqu'à Maubeuge *le pays est entièrement ouvert, et le* Quesnoi qui est dans un rentrant entre ces deux places, *alonge encore inutilement* cette ligne. Le poste de Bavai étoit bien plus intéressant à fortifier, et s'il l'eût été dans le temps de l'action de Denain, le prince Eugène n'eût pu se retirer aussi aisément sur Mons. Le rentrant que Douai occupe entre Lille et Valenciennes, devroit nécessairement être couvert d'un poste dans sa situation actuelle, car on doit regarder Douai comme une place de dépôt, ou comme une position centrale d'où doivent partir les munitions et les troupes nécessaires, soit pour la droite ou pour la gauche. Il est certain que si Valenciennes eût été placé, comme il auroit dû l'être, au confluent de la Scarpe dans l'Escaut, ou, ce qui est la même chose, si Mortagne eût été fortifié, le siége de Douai eût été plus difficile à entreprendre; mais ce poste ne pouvant être occupé, par les

traités qui s'y opposent, nous croyons qu'on devroit y suppléer en fortifiant Orchies qui est essentiel pour défendre Douai, et nécessaire à la conservation de Lille, par la position que cette place donneroit à l'armée défensive derrière le ruisseau de Marque.

Depuis Maubeuge jusqu'à Charlemont, il n'y a que la petite place de Philippeville qui est à quatre lieues de Charlemont et à huit et demie de Maubeuge. Cette partie de la ligne de défense a nécessairement besoin d'un poste intermédiaire, qui ne sauroit être mieux placé qu'à Beaumont qui ne nous appartient pas, et qui est situé à-peu-près à égale distance entre Philippeville et Maubeuge, sur un ruisseau qui se jette dans la Sambre à Solre, et qui fournit une bonne position défensive.

Voici maintenant comment nous envisageons la défense de cette frontière. Nous regardons Douai comme le dépôt général. Quoique cette place soit plus éloignée de Charlemont que de Dunkerke, ce n'est pas un inconvénient, puisque, comme on le voit ci-dessus, cette partie éloignée est moins favorable aux attaques de l'ennemi, par la raison de la disette de fourrages, et que d'ailleurs Charlemont peut être secouru aisément par la Meuse et *les places collatérales de la frontière voisine. Le transport des munitions dans toutes les places de la frontière* est absolument nécessaire, et il faut le faciliter et le couvrir autant qu'il est possible. La manière actuelle de faire ce transport jusqu'à Dunkerke et dans les places intermédiaires est longue, susceptible d'être interrompue et inquiétée, et tombe d'elle-même, aussitôt que Lille est au pouvoir de l'ennemi. Nous croyons donc que l'on communiqueroit plus aisément, plus vîte et avec moins de risque si l'on faisoit un canal qui, dit-on, est projeté et approuvé, depuis la Bassée jusqu'à la Gorgne sur la Lys. Ces deux postes étant fortifiés et le canal retranché, en profitant de tous les accessoires du terrein qui peuvent en rendre les approches très-difficiles, l'ennemi ne peut alors se jeter sur Béthune et Aire, comme au commencement du siècle.

Il est certain que dans l'état actuel, Lille n'étant point situé

comme il auroit dû l'être, au confluent de la Deule dans la Lys, l'ennemi peut attaquer Saint-Venant, et ensuite Aire, sans s'emparer de Lille, et profiter même pour cela des avantages que lui donne la navigation de la Lys; mais, dans le projet que l'on propose, la proximité de la Gorgne et de la Bassée à Lille ne permet point une pareille entreprise, et Lille pris, la ligne reste en son entier. Cependant pour le couvrir plus efficacement, et veiller sur les partis ennemis qui pourroient hasarder de passer la Lys dans la grande distance qu'il y a de Saint-Venant à Lille, on croit nécessaire d'occuper Deulemont, au confluent de la Deule, par un fort de terre ou en maçonnerie, et de fortifier Cassel. Ce dernier poste est encore nécessaire pour raccourcir la marche des troupes qui, de Douai, devroient se porter sur Bergues et sur Dunkerke.

Quant à la partie de la frontière sur la droite de Douai, on y communiqueroit par le nouveau canal de la Censé auquel on travaille à présent, et qui réunit la Scarpe, au-dessus de Douai, à l'Escaut au-dessus de Bouchain, d'où l'on porteroit à Valenciennes et à Condé les secours nécessaires. Il ne seroit pas même impossible de communiquer ainsi jusqu'à Maubeuge, en faisant un canal de jonction de l'Escaut à la Sambre. On pourroit pour cela se servir de la petite rivière de l'Ecaillon, qui prend sa source dans la forêt de Mormal, et où il seroit aisé de trouver les eaux nécessaires pour alimenter ce canal. La branche de cette rivière qui passe par Beaudignies, près du Quesnoi, nous paroît la plus favorable, d'où on pourroit le faire tomber sur Landrecies dans la Sambre qui serviroit ensuite de communication et de ligne jusqu'à Maubeuge. Indépendamment des avantages militaires, ce canal seroit encore très-utile au commerce, sur-tout si, comme on l'a proposé anciennement, on joignoit la Sambre à l'Oise, en remontant cette rivière jusqu'à l'abbaye de Fémi, passant ensuite au moulin d'Etreux, par un canal que plusieurs ruisseaux peuvent nourrir, et qui tomberoit dans l'Oise au-dessous de Guise. Cette jonction qui a été démontrée possible, nous paroît plus aisée que celle de l'Escaut à la Somme,

et réunit en même temps plus d'avantages militaires; ce qui doit être une raison pour lui donner la préférence sur celle à laquelle on travaille actuellement, qui coûtera immensément en frais de construction, sans jamais pouvoir être utile.

Depuis Maubeuge jusqu'à Charlemont on peut établir une pareille communication servant de ligne de défense, et c'est ce qui prouve combien il seroit essentiel à la défense de cette frontière d'être le maître du cours de la Sambre. Cependant on remarquera que Beaumont étant fortifié, peut recevoir aisément du secours et des approvisionnemens de Maubeuge, de même que Philippeville peut les tirer de Charlemont où ils arriveront par la Meuse, et s'il étoit nécessaire de former des lignes dans les intervalles de ces places, pour arrêter les partis ennemis et garantir la Champagne des contributions, on pourroit les faire en grande partie par des abatis dans les forêts qui y sont si fréquentes.

Il est évident qu'en supposant la ligne de défense telle qu'on vient de la présenter pour cette frontière, il faut nécessairement rétablir les fortifications de Dunkerke, et cette place étant rétablie à-peu-près dans l'état où le maréchal de Vauban *l'avoit mise, avec son camp retranché et sa communication sûre avec Bergues*, on peut la regarder comme presque inattaquable, à cause de la grande étendue qu'exigeroit sa circonvallation qu'on croit alors impossible, et des manœuvres d'eau que l'assiégé pourroit employer contre l'assiégeant. Si l'Aa et la Colme, depuis Saint-Omer jusqu'à Bergues, sont disposés comme ils doivent l'être pour la défense, le poste de Watten fortifié à l'avance, et ceux de Linck et de Loobergh mis ensuite en état, il sera très-aisé avec peu de troupes d'empêcher l'ennemi de franchir cette barrière, et il sera réduit alors à attaquer Bergues ou Dunkerke, sans pouvoir les investir. Au reste toute cette étendue de pays entre l'Aa, la Colme et le canal de Bergues n'est point favorable aux mouvemens d'une armée, et on peut la défendre presque pié à pié, au moyen des wattergans ou canaux dont elle est entrecoupée. Il en est de même du terrein en avant

de Dunkerke et de Bergues, et si l'ennemi parvient à s'y établir, on peut l'en chasser par les manœuvres des écluses qui, suivant l'expression de M. de Vauban, inondent tout le pays depuis Bruges jusqu'à Calais. Cependant, si, malgré tous ces obstacles qui paroissent insurmontables, l'ennemi se rendoit maître de Dunkerke, la ligne de défense formée par l'Aa, de Saint-Omer à Gravelines, pourra alors servir très-utilement, et l'on ne doit pas négliger, lorsque l'on travaillera au curement de cette rivière qui en a grand besoin, de bien disposer les terres que l'on en tirera en parapet sur la rive gauche, ce qui servira en même temps de communication sûre de Saint-Omer à Gravelines, pourvu que le poste de Watten soit fortifié comme il doit l'être.

De Saint-Omer à Aire, le canal d'Artois ou de jonction de la Lys à l'Aa forme la ligne de défense. Ce canal projeté anciennement par M. de Vauban, n'a pas été exécuté suivant les idées de ce grand homme qui proposoit un sas à Blaringhen, village à une lieue d'Aire. Ce sas auroit empêché l'ennemi de saigner l'inondation de cette place, comme on peut le faire aujourd'hui au sas des Fontinettes, pour conserver le même niveau de la Lys. Le seul avantage qu'on se soit procuré par ce moyen, est celui de pouvoir jeter toutes les eaux de la Lys sur Saint-Omer; avantage peu considérable pour cette place, où l'Aa en fournit une si grande quantité, que M. de Vauban proposoit de les tirer de cette rivière pour alimenter son canal; et il regardoit comme une des meilleures propriétés de son projet, celle de pouvoir jeter toute la rivière d'Aa dans la Lys, et former ainsi plus aisément et en beaucoup moins de temps l'inondation de Menin qui nous appartenoit alors. Les sources trouvées dans l'excavation de ce canal ayant fourni l'eau nécessaire pour le nourrir, on n'a point construit la rigole qui devoit prendre celles de l'Aa; et pour remédier au désavantage de la construction actuelle, qui permet à l'ennemi de saigner une des inondations d'Aire par le sas des Fontinettes, on a projeté en cet endroit un fort qui n'a point été exécuté. Quoi qu'il en soit, on peut regarder cette ligne

comme excellente par elle-même, malgré les hauteurs du côté de la Flandre qui souvent l'avoisinent de très-près. Les garnisons d'Aire et de Saint-Omer, qui ne sont éloignées que de quatre lieues, peuvent seules la garder contre les partis ennemis, et une armée défensive aura toujours de grands avantages pour en empêcher le passage à une armée supérieure.

Malgré ces avantages on regarde toujours le poste de Cassel comme essentiel à fortifier, tant pour les raisons détaillées ci-devant, que pour couvrir cette ligne, qui une fois percée par l'ennemi, oblige notre armée défensive à se retirer derrière la Canche, à abandonner toutes les places intermédiaires et collatérales à leurs propres forces, et coupe nos communications avec les places maritimes; de même que Dunkerke et Bergues couvrent notre ligne de l'Aa, mais avec plus d'avantage à la vérité, puisque c'est le flanc de notre position, ainsi Cassel doit couvrir la ligne formée par le canal d'Artois et la Lys.

D'Aire à la Gorgne, la Lys doit servir de ligne, et il est aisé de bien fortifier cette partie, en travaillant au redressement de la Lys qui s'exécute actuellement, et dont la partie, depuis Aire à Saint-Venant, est à présent exécutée entièrement. *Nous croyons qu'on auroit pu se dispenser de faire une écluse à la cense de Witts, si l'on eût fait un sas de cinq piés de chûte à Saint-Venant, et c'est alors que cette dernière place auroit contribué à l'inondation inférieure d'Aire, et empêché son écoulement; ce qui n'a jamais pu être auparavant, quoique plusieurs mémoires sur cette place aient soutenu cette idée; car il y a dix piés de pente du seuil de l'écluse du fort Saint-François à Aire, au seuil de celle de Saint-Venant. Le terrein des environs de la Lys, auprès d'Aire, est au moins de cinq ou six piés plus élevé que le seuil de l'écluse du fort; ce qui fait quinze ou seize piés d'eau à retenir à Saint-Venant, pour mettre les eaux seulement au niveau du terrein; et les bas-joyers de son écluse n'avoient jamais été faits pour soutenir une si grande hauteur d'eau. Si l'on n'eût donné que cinq piés de pente à la Lys, depuis le seuil de l'écluse du fort jusqu'au seuil de la*

première écluse du sas, qu'il auroit fallu faire à Saint-Venant, on eût pu retenir alors la quantité d'eau suffisante pour soutenir l'inondation inférieure d'Aire, et en jetant les eaux à droite et à gauche de la Lys, la communication de l'ennemi qui en auroit entrepris le siége, seroit devenue impossible. De plus, la navigation en eût été plus facile, et il n'y auroit eu rien à craindre pour les débordemens de cette rivière, puisqu'elle eût toujours été contenue, de même qu'elle l'est à present, entre deux digues, avec les contre-fossés nécessaires. Il sera à propos de fortifier cette écluse de la cense à Witts en temps de guerre, et la proximité où elle se trouve de la forêt de Nieppe, la rend susceptible d'être attaquée avec avantage. Au reste, il sera aisé de jeter du côté de la Flandre les eaux de la Lys, et d'y entretenir constamment un blanc d'eau, entrecoupé de fossés profonds qui en empêchent les approches à l'ennemi.

Le canal de Nieppe, qui commence à Thiennes, à une petite lieue au-dessous d'Aire, prend une partie des eaux nécessaires à la navigation du bois de cette forêt dans la Lys, par une petite écluse, et va se jeter dans la rivière de Borré, qui tombe dans la Lys à Merville. Le seul moyen de rendre ce canal moins désavantageux à la défense d'Aire, et sur-tout à celle de Saint-Venant, qu'il peut priver de toutes les eaux de la Lys, qui lui sont cependant nécessaires pour former son inondation, c'est de fortifier Merville en terre, comme Saint-Venant; ce qu'on peut faire aisément et à peu de frais, en travaillant à la continuation du redressement de la Lys. Pour cela, il faudroit faire circuler la rivière de Borré autour de Merville, et profiter des terres de cette excavation, de même que de celles du redressement, pour former une enceinte à ce bourg. Il est d'autant plus nécessaire de suivre cette idée, qu'on remédieroit ainsi aux débordemens annuels que cet endroit éprouve, et où les eaux montent jusque sur la place auprès de l'église. Il faudroit aussi laisser subsister son ancien lit, qui serviroit toujours à la navigation, et le nouveau seroit un canal de décharge qui lui est nécessaire, et en même temps très-avantageux pour la défense de ce poste, qui étant situé du côté de la Flandre,

peut être très-utile à l'ennemi dans l'état présent, pour favoriser son passage de la Lys.

La rivière de Borré est navigable jusqu'à Hazebroeck, au moyen des écluses qu'on y a faites, et d'un canal appelé canal d'Hazebroeck. Elle peut servir utilement de ligne avancée, parce qu'elle se dirige sur Cassel, que nous supposons fortifié, et contribue ainsi à protéger et à couvrir Aire et Saint-Venant, de même que notre ligne de la Lys. Elle sera encore avantageuse, pour couvrir la marche des troupes que l'on voudroit porter sur Cassel ou sur la Flandre maritime, et fournira d'ailleurs une excellente position, pour arrêter l'ennemi qui chercheroit à pénétrer entre Ipres et la basse Lys.

Merville étant fortifié comme nous le proposons, le canal de Nieppe ne pourra plus servir à l'ennemi, pour empêcher l'inondation de Saint-Venant; et avant qu'il se soit emparé de ce poste, elle sera tendue. Il est certain que ce bourg, disposé et retranché comme on vient de le dire, donneroit de grands avantages pour toutes les manœuvres d'eau nécessaires à la défense de la ligne, et même pour celles de la navigation. Il ne resteroit plus alors qu'à fortifier la Gorgne, pour rendre cette frontière une des plus redoutables à l'ennemi.

Le canal proposé de la Bassée à la Gorgne étant fait, cette dernière place se trouveroit dans une position très-heureuse et très-favorable à la défense : elle seroit assise sur trois rivières, la Lys, la Laye ou la rivière de Béthune et le canal qui y porteroient toutes leurs eaux, et qui en rendroient en même temps la circonvallation et l'investissement très-difficiles. La Bassée n'auroit pas le même avantage; mais comme il se trouve dans une position intermédiaire entre Douai et la Gorgne, et couvert d'ailleurs plus immédiatement par Lille, il n'a pas besoin non plus d'être d'une si grande force.

La ligne de défense depuis la Gorgne jusqu'à Douai, en passant par la Bassée, et composée de canaux mis en état de défense et protégés d'ailleurs par des marais en avant, seroit couverte par Lille, ou les canaux ou rivières qui enferment le pays jusqu'à la Bassée, et nous avons proposé de fortifier Deulemont et Orchies, comme postes

essentiels pour ne pas abandonner Lille à ses propres forces, et pour obliger l'ennemi à faire trois siéges au lieu d'un, avant d'arriver à notre première ligne, et pour couvrir Douai, qui doit être [illegible] dépôt général; d'ailleurs ces deux postes peuvent fournir des positions propres à protéger une armée défensive, et à empêcher l'ennemi d'entreprendre le siége d'aucune de ces places; car si l'armée ennemie, par exemple, est entre l'Escaut et la Lys, la position défensive entre Lille et Orchies, derrière la Marque, qu'il n'est pas aisé de passer, protége en même temps ces deux places, et si l'ennemi fait un mouvement par sa droite, pour se porter sur la Basse-Deule entre Deulemont et Lille, l'armée défensive sera très à portée de s'y rendre avant lui, et par conséquent de faire échouer ses desseins. Il en seroit de même, si l'armée ennemie, continuant sa marche par sa droite, passoit la Lys : on pourroit toujours suivre ses mouvemens avec plus de célérité qu'il n'en pourroit mettre dans les siens, et l'on auroit toujours devant soi un obstacle capable de l'arrêter. Si, au contraire, l'ennemi, supposé entre la Lys et l'Escaut, faisoit un mouvement par sa gauche, pour tâcher de pénétrer entre Orchies et la Scarpe, il seroit tout aussi facile de l'arrêter dans cette partie, qui est très-resserrée d'un côté par les marais de la Scarpe, près de Marchiennes, et dont on augmenteroit les difficultés par quelques lignes dans les parties qui sont les plus ouvertes; d'ailleurs cet intervalle, qui n'a pas plus d'une lieue et demie, seroit facile à défendre, et l'ennemi courroit encore les risques de prêter le flanc et le dos à nos postes sur la Scarpe, et sur-tout à celui de Saint-Amand, qu'il sera toujours aisé de retrancher.

De Douai à Maubeuge, la ligne formée par le canal du Moulinet, celui de la Censé, la rivière de l'Escaut, le canal que nous proposons pour la jonction de l'Escaut avec la Sambre, et la Sambre elle-même, deviennent une barrière sûre, protégée par les places de Douai, Bouchain, Landrecies et Maubeuge, et couvertes par celles de Condé, Valenciennes et le Quesnoi, qui se trouvent en avant, et qu'il faudroit nécessairement prendre avant de la forcer.

La ligne avancée formée par la Scarpe et l'Escaut, où se trouvent Valenciennes et Condé, est susceptible d'une très-bonne défense, à raison des marais qui avoisinent ces deux rivières; et il sera encore aisé de suivre dans cette partie tous les mouvemens de l'ennemi, et de s'opposer à ses desseins; car si, comme nous l'avons supposé ci-dessus, l'ennemi étant campé entre la Lys et l'Escaut, fait un mouvement sur sa gauche pour tenter un passage sur la Scarpe, notre armée défensive, dont tous les mouvemens suivent les siens, peut se porter en peu de temps d'Orchies par Marchiennes derrière la Scarpe, ou bien attaquer avantageusement l'armée ennemie au passage de cette rivière. Mais nous regardons cette entreprise comme trop dangereuse pour l'ennemi, attendu la proximité des lieux où il faudroit la tenter, et nous croyons qu'en pareil cas il aimeroit mieux passer l'Escaut, pour le repasser ensuite entre Condé et Mortagne, ce que l'on pourra empêcher en passant la Scarpe, comme nous l'avons dit, et en prenant une position entre Valenciennes et Mortagne, où l'on arrivera toujours avant lui. On voit par-là la nécessité de fortifier Orchies, qui donne le moyen de se porter avec célérité de la Lys à l'Escaut, et qui couvre les marches de notre armée. *L'on a par conséquent la facilité de secourir Lille ou Valenciennes, et de devancer l'ennemi* dans tous ses mouvemens, sans être forcé de rien hasarder.

Quant à la partie de Valenciennes à Maubeuge, nous croyons que pour favoriser et abréger la marche de l'armée défensive, et lui fournir d'ailleurs de bonnes positions, il est nécessaire de fortifier Bavai, comme il l'a déjà été. Cette place procureroit une excellente position derrière l'Hongnau, ruisseau qui se jette dans la Henne à Thivincelles au-dessus de Condé, et en suivant également les mouvemens de l'ennemi dans cette partie, on peut secourir aisément Valenciennes ou Maubeuge. La distance entre ces deux dernières places est de sept lieues, et le Quesnoi est trop rentrant pour pouvoir fermer cette trouée. Il ne fournit d'ailleurs qu'une position dernière, la Ronelle, qui ne peut servir qu'à protéger Valenciennes, et qui abandonne Maubeuge à ses propres forces. Il n'en est pas de même de

Bavai, qui n'est qu'à trois lieues de Maubeuge, et qui devient un point central, d'où l'on peut se porter également sur les deux places collatérales, et où le terrein d'ailleurs fournit de bonnes positions à défendre. Il faut remarquer que l'ennemi ne peut se porter dans cette partie, sans passer la Henne; ce qui donnera toujours à l'armée défensive l'avantage d'y arriver plutôt que lui, et de s'y retrancher d'une manière solide.

La partie depuis Maubeuge jusqu'à Charlemont, n'a pas les mêmes avantages que les précédentes, et n'est pas soutenue par des canaux ou rivières, ni par des places en seconde ligne; mais la difficulté de pénétrer par un pays ingrat, peu fertile et couvert de forêts, peut en tenir lieu. D'ailleurs l'ennemi ne sauroit attaquer cette partie sans passer la Sambre, dont il ne peut entreprendre le passage que sous la protection de Namur; ce qui donne le temps à l'armée défensive de suivre toujours ses mouvemens. La trouée entre Maubeuge et Charlemont est plus sûre, depuis que Charleroi a été détruit, et la démolition de cette place nous fournit le moyen de garder la Sambre jusqu'aux environs de Namur, d'où l'on peut se replier par des lignes sur Philippeville et Charlemont. Malgré cet avantage, nous croyons que Beaumont devroit être fortifié, comme nous l'avons déjà dit; tant pour arrêter plus surement les courses de l'ennemi, que pour faciliter la marche de notre armée, et rendre en même temps le siége de Maubeuge plus difficile à entreprendre.

Au reste, si cette ligne étoit forcée, par exemple par la prise de Maubeuge, la Picardie se trouveroit couverte par le canal anciennement proposé de la Sambre à l'Oise, de Landrecies à Guise, et il faudroit prendre encore Avênes, dont la situation sur la petite Helpe, fournit à notre armée de bonnes positions derrière cette rivière, qu'on pourroit joindre par des lignes d'un trajet fort court, à celle de la Blanche près de Chimai, dont on feroit un poste. De-là on suivroit la Blanche jusqu'à Marienbourg, où elle se jette dans le Viroin, qui serviroit ensuite de ligne jusqu'à son embouchure dans la Meuse, et par ce moyen la Champagne et la Picardie seroient en

sureté. Si l'ennemi se rendoit maître de Charlemont, cette même ligne pourroit encore servir, et la barrière formée par la Meuse subsisteroit toujours; puisque le Viroin, qui la forme, se jette dans cette rivière, au-dessus de Charlemont, et couvre en même temps Rocroi, seule place en seconde ligne dans cette partie. Cependant, si l'on peut juger de l'avenir par le passé, il y a apparence que l'ennemi n'attaqueroit pas cette frontière par Charlemont, sur-tout si cette place étoit mise dans l'état où elle pourroit et devroit être. De plus, quoique la Sambre ne nous procure pas tous les avantages dont elle seroit susceptible, si nous étions maîtres de Namur, elle couvre cependant Philippeville, et sur-tout Beaumont, que nous supposons fortifié, de manière à empêcher l'ennemi d'en tenter le siége sans être maître de Maubeuge ou de Charlemont auparavant; parce qu'autrement, son armée ayant la Sambre à dos et ces deux places en flanc, il ne pourroit faire sa retraite, en cas d'échec, sur Namur ou par la Sambre, qu'avec beaucoup de perte.

Nous avouons que les moyens et projets de défense que nous venons de détailler seroient dispendieux, quoiqu'ils ne consistent que dans sept à huit petits postes qu'il conviendroit de fortifier, et dont deux, tels que ceux de Merville et de Deulemont, pourroient l'être en terre seulement, à cause des secours qu'ils recevroient des eaux et du terrein aquatique qui les environne, et de la proximité des places voisines qui les protègent. Cassel, la Gorgne, la Bassée, Orchies, Bavai et Beaumont doivent l'être en maçonnerie; mais comme leur enceinte n'est pas et ne doit pas être considérable, on peut la fortifier simplement en hexagone ou en eptagone au plus; ce qui ne feroit pas une trop grande dépense, et donneroit plus de facilité pour les reprendre, en cas que l'ennemi s'en emparât. Le poste de Watten, près de Saint-Omer, doit être de même, et est essentiel pour la défense de la Colme et de l'Aa, et pour conserver la communication avec Gravelines, Bergues et Dunkerke.

Il s'agit d'examiner actuellement chaque place de cette frontière en particulier, dans l'état actuel de la ligne de défense, de discuter

les avantages ou les inconvéniens que leur abord peut procurer à l'ennemi qui en entreprendroit le siége, d'indiquer les moyens de les secourir, et de faire voir l'utilité de leur situation pour l'offensive. On aura soin de remarquer en même temps, lorsqu'il sera question de celles qui ont soutenu des siéges au commencement de ce siècle, la manière et les moyens dont les alliés se sont servis pour réussir.

Dunkerke est dans une position heureuse, qui lui donne des avantages, tant pour la défensive que pour l'offensive sur terre et sur mer. Ses fortifications actuelles, qui ne consistent qu'en un simple retranchement à redans en terre, ne répondent pas à l'importance de sa situation, et l'on n'y peut compter pour une longue et bonne défense. Cependant la ligne avancée formée par la Colme et le canal de Bergues, ne peut se soutenir, si l'on ne rétablit Dunkerke dans son premier état, au moyen duquel il ne sera presque pas susceptible d'un siége. Nous supposons pour cela cette place liée à Bergues par son camp retranché, le Fort-Louis et le Fort-François. Sa circonvallation devient alors impossible, et les secours pourront lui arriver par Bergues, Saint-Omer et Gravelines. Il faut absolument à l'ennemi une armée navale pour bloquer son port par mer, et pour faire en même temps les descentes nécessaires sur l'Estran intérieur. *Mais, ces gens-là*, dit M. de Vauban, dans son mémoire sur les inondations et le camp retranché de Dunkerke, *de quoi vivront-ils? car ils seront obligés de tirer tout de la mer, qui n'est pas toujours fidèle là plus qu'ailleurs. D'un autre côté, si une armée un peu forte en cavalerie s'introduit par Gravelines, comment lui résisteront-ils? car n'ayant et ne pouvant avoir que très-peu de cavalerie, par rapport à nous, ils seront en danger de très-mal passer leur temps, à cause de la largeur de l'Estran qui ne peut se retrancher.*

Il n'est pas plus aisé de se rendre maître de Bergues, avant d'avoir pris Dunkerke, puisque la circonvallation en est également impossible, et qu'on ne peut saigner les inondations dont cette place est susceptible, que par les écluses de Dunkerke. On défendra aussi avec

avantage le passage de la Colme, où l'on peut jeter toutes les eaux de l'Aa, et former sur la rive droite une inondation, qu'il seroit impossible à l'ennemi de passer sous le feu du retranchement de la rive gauche; et c'est ainsi qu'on mit cette rivière en état de défense en 1742.

L'ennemi peut déboucher, par Ipres et par Furnes, sur les deux places de Bergues et de Dunkerke; mais si l'inondation de la dernière est tendue de même que celle de la première, il ne pourra cheminer que le long des dunes et sur l'Estran, dans un terrein très-serré. Si, après avoir pris cette route, il vouloit de préférence entreprendre le siége de Bergues, il auroit alors le canal de Hondschotte à passer; ce qu'il ne pourroit faire qu'avec difficulté, et ce qui donneroit à nos troupes le temps nécessaire pour se porter en force et avec plus de célérité sur les parties menacées par cette marche.

On ne peut disconvenir que la prise de Dunkerke et de Bergues ne donnât à l'ennemi les moyens de s'emparer ensuite de Gravelines, Saint-Omer, Calais, Aire, Saint-Venant, Béthune, etc. et c'est ce qui démontre l'importance de sa situation, qu'on doit regarder comme celle de l'aile d'une armée, qu'il faut naturellement et nécessairement bien appuyer et fortifier. Cependant, pour réussir au siége de Saint-Omer, il faudroit que l'ennemi forçât encore la ligne formée par l'Aa, depuis cette place jusqu'à la mer, et celle du canal d'Artois qui aboutit à la Lys à Aire.

Les avantages que Dunkerke et Bergues produisent pour l'offensive, sont ceux de pouvoir se porter aisément sur les places des Pays-Bas Autrichiens, et d'y voiturer, par le moyen de leurs canaux, les subsistances et les munitions nécessaires pour en faire le siége. Ces places ne sont pas d'ailleurs dans cette partie d'une grande considération. Furnes est une petite place en terre à fossés pleins d'eau, dont le talus extérieur des remparts est armé d'une haie vive fort élevée, et qui n'est pas également bien garnie par-tout. Nieuport a une vieille enceinte en maçonnerie, avec des tours couvertes par des contregardes et demi-lunes en terre. Ostende est aussi une petite

place en terre, dont l'escarpe et la contrescarpe sont garnies de pilots et de madriers goudronnés, pour soutenir les terres à quatre piés seulement de hauteur, depuis la surface des eaux jusqu'au niveau de la berme du rempart, et jusqu'à celui du terre-plein du chemin couvert. Bruges est aussi une grande place en terre, où il ne reste que quelques parties de sa vieille enceinte avec des tours, et où il y a de larges fossés pleins d'eau et quelques dehors en terre.

Quant à l'offensive par mer, on sait les avantages qu'ont eus en différens temps les corsaires et les flottes sorties du port de Dunkerke, qui est situé de manière à intercepter le commerce des Anglais et des Hollandais, qui doivent passer nécessairement le Pas-de-Calais, parce qu'ils ne sauroient, sans risquer, faire le tour par le nord de l'Ecosse. Tout ce que nous venons de dire prouve la nécessité de rétablir son canal, les batteries qui le protègent, et de remettre cette place dans le meilleur état de défense.

Supposons à présent, contre toutes les raisons que nous venons de déduire, Dunkerke et Bergues pris, l'ennemi peut alors attaquer Gravelines ou Saint-Omer, et nous croyons que pour mieux protéger ces deux places et en rendre la conquête plus difficile, il faudroit retrancher en terre les postes de Bourbourg et de Watten, et faire à ces postes des communications sûres, au moyen des wattergans qui coupent le pays. Le temps que l'ennemi emploieroit aux deux premiers siéges, qui seroient nécessairement de longue durée, donneroit la facilité d'arranger ainsi cette partie de la frontière; ce qui empêcheroit l'écoulement des eaux de l'Aa par la Colme et le canal de Bourbourg, et favoriseroit ainsi l'inondation de Gravelines par les eaux douces, si toutefois elle peut se faire : elle fourniroit du moins les eaux nécessaires à la défense de ses ouvrages; d'un autre côté, tant que la communication entre Bourbourg et Gravelines existeroit, la prise de cette dernière deviendroit difficile, et on remédieroit ainsi au défaut de capacité de cette petite place. L'on ne croit pas possible à l'ennemi d'en entreprendre avec succès le siége par mer, c'est-à-dire, en faisant une descente, sans être le maître de Dunkerke, par

la facilité que l'on auroit alors d'y envoyer des secours de droite et de gauche, sur-tout en cavalerie, le long de l'Estran, de battre les deux corps de troupes séparés par le canal, et sur-tout par la difficulté de mettre à terre les munitions nécessaires à cette entreprise et les subsistances. Il en seroit de même de la place de Calais, dont l'étendue encore plus considérable, offriroit plus de difficultés, et où les secours seroient plus faciles. Ainsi l'objet de Gravelines est de fermer notre ligne de l'Aa, et d'empêcher l'ennemi de faire le siége de Saint-Omer, sans avoir auparavant forcé cette ligne. Sa situation favorise aussi les secours qu'on peut envoyer à Dunkerke, et facilite les moyens de battre la partie des troupes que l'ennemi auroit débarquée en-deçà du canal de Dunkerke; mais elle ne peut rien entreprendre sur mer : elle n'a ni rade, ni port, et l'on ne croit pas qu'il soit possible d'y en faire jamais un bon, vu son éloignement de la basse mer et les difficultés de son entrée.

Après les siéges de Dunkerke et de Gravelines, l'ennemi peut se porter sur Calais, ou sur Saint-Omer; mais il lui est plus facile d'arriver à Calais, en suivant l'Estran où ses marches seront toujours resserrées et susceptibles d'être attaquées avec avantage, que de prendre la route de Saint-Omer, dont on peut lui fermer le chemin, au moyen du canal de Calais à Saint-Omer, des wattergans qui traversent le pays au-devant de ce canal, et du poste de Watten. On peut mettre en état cette seconde ligne pendant le siége de Gravelines, et y disposer les redoutes et petits forts nécessaires pour empêcher l'ennemi d'en saigner les eaux. Il faudra alors qu'il force cette ligne pour faire la circonvallation de Calais, et encore ne lui sera-t-il pas possible de communiquer d'un quartier à l'autre, si l'on a eu soin d'inonder le pays, soit par l'eau douce, soit par l'eau salée; ainsi les secours à porter à cette place deviendront faciles, et l'ennemi sera si dispersé dans ses quartiers, qu'en tombant en force sur l'un ou sur l'autre, il pourroit être battu et entièrement défait, sans espoir de retraite pour ceux qui seroient en-deçà de cette place et séparés des autres par les marais et différens canaux; c'est pourquoi nous

regardons le siége de Calais comme une entreprise très-dangereuse pour l'ennemi, s'il n'étoit auparavant maître de Saint-Omer et d'Ardres. Quant à son attaque par mer, nous la croyons impossible, comme nous l'avons dit en parlant de Gravelines, et le défaut de rade y ajoute encore des difficultés. Son port est très-petit, et ne peut guère être utile pour l'offensive.

Il faut remarquer que l'ennemi qui se seroit rendu maître de Dunkerke, Gravelines et Calais, en suivant la côte, ne trouve plus d'autre barrière que celle de la Canche, et qu'il peut alors prendre en flanc et par les derrières Ardres, Saint-Omer, Aire, Béthune, Saint-Venant et Lille même. Il est vrai que les difficultés que nous avons détaillées, et qu'il rencontreroit nécessairement dans les siéges de trois de ces places, où il n'occuperoit jamais qu'un terrein coupé et serré, pourroient le rebuter et lui faire prendre le parti d'attaquer la frontière par quelqu'autre point. S'il s'obstinoit d'ailleurs à vouloir forcer la ligne de la Canche, il trouveroit encore celle de la Somme qui lui offriroit de nouvelles difficultés; mais il n'est pas possible qu'un général habile puisse s'engager dans une pareille entreprise; parce que les places collatérales ne manqueroient pas d'intercepter ses convois et de lui couper les subsistances.

Calais sert donc d'appui à la nouvelle ligne de défense formée par son canal jusqu'à Saint-Omer, et couvre les places de l'Artois; mais si l'ennemi pénétroit par la Lys, il faudroit changer la disposition des retranchemens de cette ligne, et porter ses défenses sur la droite de ce canal; ce qui prouve que l'on ne doit penser à cette nouvelle barrière, que lorsque le point d'attaque est entièrement décidé, et on aura toujours le temps de la faire. Il en seroit de même pour la défense de l'Aa, si l'ennemi s'étant frayé un passage par l'Artois, se rendoit maître de Calais et menaçoit ensuite Gravelines. Il n'y auroit que la défense de la Colme qui subsisteroit toujours sur la rive gauche, parce que l'ennemi tourneroit aisément celle que l'on pourroit faire sur la droite, qui d'ailleurs ne couvriroit rien.

Nous venons de voir que l'ennemi, après la prise de Dunkerke et

de Bergues, trouveroit plus de facilité à assiéger Gravelines que Saint-Omer, sur-tout si l'on a eu soin, pendant ces deux siéges, d'arranger les postes de Bourbourg et de Watten, et de disposer la défense de l'Aa et celle de la communication à ces deux postes comme elle doit être. Il y auroit encore les mêmes difficultés à ce siége après la prise de Gravelines, en défendant le canal de Calais et partie de la rivière d'Aa, soutenu par le poste de Watten. L'ennemi ne pourroit donc attaquer Saint-Omer, qu'après avoir pris encore cette place, pour se donner les moyens de la tourner et de l'investir. On voit aussi qu'en supposant qu'il ait forcé la ligne avancée formée par le canal de Bergues et la Colme, et pris les deux places qui la soutiennent, il seroit obligé de forcer encore celle qui est formée par le canal d'Artois ou celle de l'Aa, avant d'entreprendre le siége de Saint-Omer; ce qu'il ne pourroit faire d'une part, vu la proximité d'Aire, et de l'autre, vu les difficultés que présentent les abords marécageux de l'Aa. Il lui seroit encore moins aisé de tenter une pareille entreprise, sans avoir forcé la ligne avancée, puisqu'indépendamment des difficultés de son approche, ses convois prêteroient le flanc à nos places, et il n'auroit pas d'ailleurs la facilité de les faire venir par la Colme et les canaux de Hondscotte et de Furnes, comme dans le cas précédent.

Nous croyons donc que l'ennemi, voulant pénétrer en Artois, tentera de préférence le passage de la Lys, qui est beaucoup moins protégé, et dont le grand contour circulaire, dénué de places, est plus difficile à garder, à secourir, et peut être également menacé et attaqué dans tous ses points. Cette rivière offre d'ailleurs à l'ennemi toutes sortes d'avantages, pour les transports de ses munitions et de ses subsistances. On convient cependant que la proximité où Lille se trouve de la Lys, pourroit permettre de les intercepter ou de les brûler, sur-tout depuis que Menin ne subsiste plus. Quoi qu'il en soit, dans la situation actuelle, cette partie de la frontière est moins défendue que les autres, et l'ennemi y ayant pénétré, tourne la ligne de défense formée par la Deule, et est maître de se porter à droite ou à gauche, soit pour faire le siége de Lille, soit pour ceux d'Aire,

Saint-Venant et Béthune; ce qui démontre la nécessité de la mieux protéger, comme on l'a déjà dit.

Si l'ennemi pénètre par la Lys, la première place qu'il rencontre sur cette rivière est Saint-Venant, qui est très-petit, dont les fortifications sont en terre, et dont les eaux font la principale défense. A moins d'une très-grande supériorité, il ne pourroit, comme en 1710, faire en même temps le siége d'Aire, parce qu'alors il étoit le maître de Lille, Douai et Béthune qui couvroient ses derrières. Notre armée défensive retirée derrière la Canche, n'envoyoit que des partis pour inquiéter les troupes du siége; aussi ne fit-on à Aire de lignes de circonvallation que du côté de Saint-Omer, qui sans cela eût pu y faire passer du secours.

Saint-Venant, à l'avantage de sa position dans un terrein aquatique, joint encore celui d'être situé très à portée de Béthune et d'Aire qui peuvent le secourir. Le mont Bernenchon fournit d'ailleurs une position très-sûre à l'armée défensive, qui lui procure les moyens d'intercepter les convois, et d'inquiéter les derrières de l'armée assiégeante. Cette position, entre Béthune et Saint-Venant, a été retranchée en 1709, et étoit une suite des lignes qui, partant du Pont-à-Wendin sur le canal de Douai, [illegible]oient dans les marais de Cuinchi, et alloient se terminer à la Lys à [illegible]ecq, près de Saint-Venant. Ces lignes furent forcées, comme on l'a déjà dit, par Marlborough en 1710, qui entreprit ensuite le siége de Douai, d'où il se porta sur Béthune, Aire et Saint-Venant.

Après le siége de Saint-Venant, l'ennemi peut entreprendre celui d'Aire, et cette conquête lui donne seulement l'avantage de se servir de la Lys pour le transport de ses munitions; car, sans cela, il ne lui seroit pas aisé de le faire autrement, sur-tout n'étant pas maître de Béthune, dont la garnison pourroit l'inquiéter. D'un autre côté, la circonvallation d'Aire étant très-difficile, principalement du côté de la Basse-Lys, il seroit aisé d'y jeter des secours. La prise d'Aire facilite à l'ennemi celle de Saint-Omer et d'Ardres sur la droite, et celle de Béthune et de Lille sur la gauche.

Après la perte de Saint-Venant et d'Aire, notre ligne n'est plus formée que par la Scarpe et par la Canche, en retranchant l'espace entre ces deux rivières, et Lille se trouve alors abandonné à ses propres forces; car si l'ennemi est maître du cours de la Lys, comme cela est absolument nécessaire pour le transport de ses munitions, la ligne que l'on pourroit former en se servant de la rivière de Lave jusqu'à Béthune, et des marais de Cuinchi depuis Béthune jusqu'à Pont-à-Wendin, se trouve inutile, outre le développement immense qu'il y auroit à garder. De plus, la communication avec la Flandre maritime se trouve interrompue; d'où il est évident que l'ennemi peut se porter sur cette partie, en prenant Saint-Omer, Ardres, Calais, et tournant ainsi les lignes qui défendent notre frontière jusqu'à la mer. Cependant, comme il s'éloigneroit alors beaucoup de la Lys, ses convois courroient de grands risques, et nous croyons qu'il aimeroit mieux entreprendre les siéges de Béthune et de Lille; mais il n'en seroit pas moins le maître de faire contribuer toute la partie de l'Artois jusqu'à la Canche.

Saint-Omer est une grande place située sur l'Aa, et environnée de marais aux trois-quarts de son pourtour; ce qui rend sa circonvallation d'une très-grande étendue. Elle sert de communication aux places de la Flandre maritime, et peut même leur servir de dépôt, tant il est facile, au moyen de l'Aa et de ses canaux, d'y porter tous les secours nécessaires. Le canal d'Artois ou de jonction de la Lys à l'Aa, qui est retranché, lie cette place avec celle d'Aire, et l'on vient de voir qu'il faut être le maître de cette dernière avant de songer à entreprendre le siége de Saint-Omer.

Ardres est une petite place à environ trois lieues de Calais, sur la route de Saint-Omer. Elle peut être aisément attaquée, en suivant notre supposition actuelle, et difficilement secourue. Mais si on suppose, comme on l'a fait d'abord, que l'ennemi pénètre par la Flandre maritime, elle peut protéger la défense du canal de Calais à Saint-Omer, quoiqu'elle en soit un peu éloignée.

Nous avons dit, qu'en supposant que l'ennemi eût pénétré par la

Lys, il se porteroit d'abord sur Saint-Venant et Aire, d'où il se replieroit sur Béthune et Lille, pour mieux protéger ses convois. Béthune est une petite place sur la rivière de Lave. Les alliés l'assiégèrent en 1710, après avoir pris Lille et Douai qui leur en ouvroient l'entrée. Ils y firent des lignes de circonvallation, et ne la prirent qu'après quarante jours de tranchée ouverte. Leur armée d'observation étoit campée, la droite à Houdain, la gauche à Aubigni. Notre armée défensive étoit campée alors entre les sources de la Scarpe et celles de la Canche, prête à se porter derrière l'une ou l'autre rivière, selon les besoins, et ayant sa droite à Montenescourt, sa gauche à Cauroi, près de Bellencourt, et son centre à Fosseux. Ainsi cette place ne pouvoit recevoir de secours que d'un seul côté. Il n'en seroit pas de même dans notre supposition, où l'on pourroit la secourir soit par Lille, Douai ou Arras; ce qui rendroit les positions de l'armée d'observation plus incertaines et moins favorables.

Les alliés ayant pris Béthune, firent les siéges d'Aire et de Saint-Venant; mais comme ils ne s'étoient point emparés d'Ipres qui se trouvoit sur leurs derrières, leur navigation par la Lys fut interrompue par des détachemens de cette garnison, et on brûla à Saint-Eloi-Vive, entre Courtrai et Deinse, plusieurs belandres chargées de poudre et de munitions, dont l'explosion partagea en deux le lit de la rivière, et en dérangea totalement la navigation. Cet accident obligea les alliés à faire venir leurs convois par l'Escaut jusqu'à Tournai, d'où on les transportoit à Lille, de-là à Béthune et à Aire. Ce fut alors que notre armée défensive, toujours dans sa même position entre la Scarpe et la Canche, envoya deux gros détachemens pour incommoder leurs convois, sur le chemin entre Béthune et Lille. On en envoya aussi derrière la Canche, d'où l'on ne put inquiéter que par des partis les troupes qui faisoient le siége d'Aire. Il est vrai qu'après avoir pris Aire, Saint-Venant et Béthune, l'ennemi trouveroit plus de facilité pour faire le siége de Lille, qu'il n'en auroit eu en commençant d'abord par cette place; puisque par son passage de la Lys, il auroit tourné la défense de la Deule, et coupé

notre communication la plus courte avec les places qu'il peut menacer en même temps, telles que Saint-Omer, Arras et Lille; d'où il suit toujours que la défense de la Lys doit être mieux protégée et mieux fortifiée qu'elle ne l'est, soit pour empêcher l'ennemi de tourner nos places avancées par la droite et par la gauche, soit pour l'empêcher de pousser une pointe vers Hesdin et Dourlens.

Si, comme cela est déjà arrivé, dans un temps à la vérité où les ailes droite et gauche de cette frontière étoient moins susceptibles d'attaque, l'ennemi débute par le siége de Lille, il faut garder alors la ligne de défense actuelle, et veiller sur-tout au passage de la Lys; ce qu'on ne peut faire qu'en retranchant tous les bourgs et petites villes qui se trouvent sur cette rivière jusqu'à la Deule, tels que Merville, la Gorgue, Estaires, Sailli, Armentières et Deulemont. L'on connoît la belle position défensive du maréchal de Saxe à Courtrai en 1744, où il fit *regratter*, selon son expression, les anciennes fortifications de cette ville, et où son front couvert par la Lys qui lui donnoit une communication sûre avec Lille, il vécut sur le pays ennemi, et tint en échec, pendant toute cette campagne, l'armée supérieure des alliés, qui n'osèrent rien entreprendre; mais alors les Français venoient de s'emparer de Menin, Ipres, la Kenoque et Furnes qui couvroient ses derrières. Il fit aussi camper vingt-trois escadrons sous Lille, et fit avancer sous Douai les dix-huit escadrons qui étoient à Maubeuge, pour *tenir l'ennemi en bride*, comme il le dit lui-même, et l'empêcher de passer, avec des détachemens, la Scarpe et la Deule pour faire des courses. Ainsi, à moins qu'on n'eût commencé la campagne par la prise d'Ipres et de Furnes (Menin ne subsistant plus aujourd'hui), ce qui n'est pas, au reste, bien difficile à exécuter, on ne pourroit occuper cette belle position défensive. Il faudroit donc se restreindre à prendre une position sous Lille, d'où l'on seroit à portée de couvrir Douai, et de faire passer de droite et de gauche les secours nécessaires. Quant à l'offensive, la situation de Lille, Douai, Valenciennes et Maubeuge, fournit, au moyen de leurs rivières et canaux, toutes les commodités possibles pour la faire avec avantage.

Lille est une très-grande place, bien fortifiée, en première ligne, dont l'ennemi ne peut faire le siége qu'avec une très-grande armée, et après avoir forcé un passage sur la Lys ou sur la Deule. Lorsque les alliés en firent le siége en 1708, ils étoient maîtres de Menin, qu'ils avoient pris en 1706; mais n'ayant point encore ni Tournai ni Ipres, il semble qu'il étoit aisé de les en empêcher, et de leur faire abandonner cette entreprise, soit en attaquant leur armée d'observation ou leurs lignes de circonvallation, qui étoient d'une étendue immense, soit en interceptant leurs convois, qu'ils tirèrent d'abord de Bruxelles et ensuite d'Ostende. Marlborough, qui commandoit l'armée d'observation, campoit à Helchin sur l'Escaut, au-dessous du pont d'Epierres, pour donner la main aux convois qu'il tiroit d'Ath, de Bruxelles et d'Oudenarde; mais lorsque notre armée se rapprocha de Lille, ce général quitta cette position, et après plusieurs marches, il prit un camp, dont le front étoit couvert par la Marque, sa droite à Antreulle, sa gauche à Pont-à-Tressin, et son centre, où étoit son quartier, à Péronne. On ne pouvoit l'attaquer dans cette position, qu'en tournant la Marque vers sa source, et lorsqu'il vit que notre armée, qui étoit campée dans la plaine entre Tournai et Lille, alloit prendre ce parti, il changea alors de position, en appuyant sa droite à la Deule, près de Noyelle, et sa gauche à la Marque, près de Fretain. Le temps que notre armée mit à défiler entre les marais de la Marque et de la Deule, donna à l'ennemi celui de se fortifier dans son camp, et de se mettre hors de toute insulte. Ainsi les efforts de notre armée se bornèrent à canonner ses retranchemens; mais dès qu'on se fut apperçu de l'impossibilité de les forcer, on y renonça, et on revint entre l'Escaut et la Lys, occuper la position nécessaire pour incommoder leurs convois.

On croit que dans la situation présente de cette frontière, la partie la plus favorable à l'attaque des lignes de circonvallation de Lille, est entre la Basse-Deule et la Lys, où le pays est ouvert. Les marais qui avoisinent la Marque et la Haute-Deule, en appuyant les deux ailes de l'ennemi, lui donnent la facilité de retrancher son centre.

Cependant il seroit aisé d'y former une attaque d'autant plus dangereuse pour l'ennemi, que s'il étoit battu, sa retraite deviendroit très-difficile. Douai est situé dans la position convenable pour tenter ces deux attaques en même temps, puisque cette place donne la facilité de se porter à droite ou à gauche de la Deule, et Béthune pouvant renforcer celle que nous regardons comme la véritable, parce qu'elle est plus sûre et mieux couverte par ses flancs contre les incursions de l'ennemi. D'ailleurs si elle ne réussissoit pas, la retraite sur ces deux places seroit toujours aisée.

La prise de Lille donne à l'ennemi le moyen d'entrer dans l'Artois par sa droite, ou de tomber sur Douai par sa gauche. On fit, comme on l'a déjà dit, des lignes qui commençoient au Pont-à-Wendin sur le canal de Douai, et finissoient à la Lys, en couvrant Béthune et Saint-Venant. Ces lignes furent forcées, et ensuite les alliés firent le siége de Douai en 1710. Ces places sont si importantes, et leur prise peut entraîner des suites si fâcheuses, qu'on ne sauroit trop s'occuper des moyens d'en empêcher la perte. Ces moyens, indiqués précédemment, mettent Lille dans une ligne avancée, le protègent sur ses deux flancs, et l'appuyent si bien par ses derrières, que sa circonvallation devient très-difficile, pour ne pas dire impossible, à moins de se débarrasser des places de ses deux flancs, auxquelles elle-même peut porter des secours prompts et effectifs. Il résulte de ce qu'on vient de dire, que si l'ennemi entreprend le siége de Lille, après avoir pris Aire, Saint-Venant et Béthune, il y éprouvera moins d'inconvéniens, qu'il sera plus difficile de l'obliger à le lever, et qu'on ne peut alors former des lignes pour couvrir l'Artois ou Douai. Mais s'il débute par le siége de Lille, les lignes faites en 1709 peuvent avoir lieu, quoiqu'on les regarde comme insuffisantes, n'étant pas protégées par des places.

Douai, quoique dans un rentrant entre Lille et Valenciennes, est cependant en première ligne, et susceptible d'être attaqué avant que l'ennemi soit maître de l'une ou de l'autre de ces places, à cause de leur éloignement; mais il faut pour cela que l'ennemi force nos lignes

formées par la Scarpe et le canal de Douai, et qu'il ait une très-grande supériorité pour soutenir sa circonvallation, contre les efforts de quatre grandes places, telles que Lille, Valenciennes, Cambrai et Arras, qui sont à portée d'y jeter des secours, de favoriser les attaques de notre armée défensive, et d'inquiéter ses convois. Si, malgré ces difficultés, il venoit à bout de son entreprise, il peut se replier sur Lille, et se porter ensuite sur Béthune et Aire, comme en 1710. Ainsi la prise de Douai ouvre l'Artois, prend à dos la défense de la Deule et partie de celle de la Lys. Cette place, que nous regardons comme le dépôt et l'arsenal de toute cette frontière, devroit donc être mieux couverte et protégée par une place avancée, comme nous l'avons dit ci-devant. Lorsque les alliés en firent le siége, leur armée d'observation campa d'abord entre le canal du Moulinet et la Haute-Scarpe, qu'ils avoient détournée à Biache, et qui par ce moyen formoit une inondation en avant de leur ligne, qui eût été très-bien protégée sans cela par les marais tourbeux de Pallué et de l'Ecluse. Mais ce détour des eaux de la Scarpe ne fut fait, que pour priver l'inondation de Douai de l'aliment qu'elles lui auroient procuré. Notre armée ayant été rassemblée sur les hauteurs d'Ogri, n'étoit séparée de celle des alliés que par l'inondation dont on a parlé ci-dessus, et le ruisseau de la Censé, par où s'écouloient toutes les eaux de la Scarpe. Il n'étoit pas possible d'attaquer l'ennemi dans cette position; il falloit passer la Censé ou la Scarpe pour arriver à lui; et dans l'incertitude du parti que prendroit notre armée, il avoit fait marquer deux camps, l'un dans la plaine de Valenciennes, entre le canal du Moulin et la Basse-Scarpe, l'autre entre la Haute-Scarpe et le canal de Lens. L'armée défensive ayant fait jeter des ponts vers Bouchain, pour tromper l'ennemi, s'avança du côté d'Arras, passa la Scarpe près d'Athies, et campa dans la plaine de Lens, à la portée du canon des retranchemens de l'ennemi, ayant sa droite à Fampoux et sa gauche à Noyelle. Marlborough étoit campé avec son armée d'observation entre Vitri et Montigni, sa gauche à la Scarpe, sa droite au canal de Lens, et son front garni de retranchemens et de batteries

qu'on regarda comme inattaquables. Cependant son armée occupoit environ quatre lieues de terrein, qu'il étoit bien difficile de garder par-tout également, et si elle eût été battue, la défaite auroit été certainement complète, vu la difficulté de la retraite; mais on en usa ici de même qu'à Lille : le conseil de guerre assemblé ne jugea pas à propos qu'on attaquât ces retranchemens, et Douai fut pris. L'on ignore pourquoi, en tenant ainsi cette armée en échec, on ne songea point à tenter une fausse attaque par Bouchain et Valenciennes, sur les troupes de la circonvallation, entre la Basse-Scarpe et le canal du Moulinet. Quoique cet espace soit resserré sur la droite par les marais de Sain, une pareille entreprise auroit pu réussir, et Douai auroit été secouru; ce qui étoit d'autant plus aisé, que Bouchain n'en étant pas fort éloigné, pouvoit servir de dépôt à toutes les choses nécessaires à l'exécution de ce projet.

Douai pris, il ne fut plus possible de couvrir Béthune et Aire. On se contenta de couvrir Arras et Cambrai, en campant notre armée, la droite à Marquion près d'Oisi, la gauche à Mouchi-le-Preux, à une lieue d'Arras, et le centre vis-à-vis d'Aucourt. Par ce moyen on étoit à portée de secourir Bouchain et Valenciennes, et d'arriver à Maubeuge avant les ennemis. Sans les difficultés qu'ils trouvèrent à forcer notre armée dans cette position, il y a apparence qu'ils auroient entrepris le siége d'Arras, dont la conquête leur permettoit de tourner la défense de la Canche, et leur ouvroit une route pour arriver à la Somme, jusqu'à laquelle ils n'auroient trouvé d'autre obstacle que la petite ville de Bapaume. Ainsi nos lignes actuelles, après la prise de Douai, sont la Canche, depuis la mer jusqu'à sa source; des lignes ou retranchemens faits depuis Bellencourt jusqu'à Montenescourt, vers la source de la Scarpe. Cette rivière en servoit ensuite jusqu'au-dessous d'Arras, d'où on rejoignoit par des retranchemens le Cogœule qui se jette dans la Censé, et celle-ci dans l'Escaut à Bouchain; ce qui formoit notre ligne de la mer à Valenciennes.

Cependant, si l'ennemi, maître de Douai, ne l'étoit pas de Lille,

on pourroit lier la défense de Béthune à celle d'Arras par des retranchemens, depuis la Scarpe jusqu'à la Biette ou rivière de Lave, qui serviroit ensuite de ligne jusqu'à la Lys; ce qui vraisemblablement eût été fait en 1710, malgré la prise de Lille, sans la difficulté de garder une aussi grande quantité de retranchemens, et sur-tout celle d'y suivre avec promptitude les mouvemens de l'ennemi, la prise de Douai ayant coupé en deux notre communication la plus courte pour arriver à cette place.

Arras, situé dans un rentrant entre Béthune et Douai, peut être attaqué immédiatement après la prise de l'une ou de l'autre, quoique l'ennemi n'ait pas la même facilité dans les deux cas; puisqu'étant maître de Douai, il a l'avantage de faire tous les transports de ses munitions par la Scarpe, qui peuvent à la vérité être inquiétés par les garnisons de Lille et de Valenciennes; mais aussi s'il vient à bout de réussir dans ce projet, la défense de la Canche est tournée, de même que celle de la Censé, et il peut se jeter alors sur Cambrai, qui lui donne le moyen de tourner encore toute la défense de notre frontière depuis Valenciennes jusqu'à la Meuse. Ainsi la position que le maréchal de Villars prit en 1710, après le siége de Douai, pour s'opposer à celui d'Arras, position qu'il garda encore après la prise de Béthune, et même de Bouchain, prouve la nécessité de protéger et de conserver cette place, dont la perte entraîne de si grands inconvéniens. Cette position est encore plus aisée à garder, dans le cas où l'ennemi auroit débuté par les siéges de Saint-Venant, Aire, Béthune, sans être maître de Douai et de Lille, et dans celui où il n'auroit encore pris que cette dernière place. La ligne faite en 1709 la couvre de même que Béthune; d'où il suit qu'on peut s'opposer au siége d'Arras, même après la perte de ses places collatérales ou avancées, telles que Douai, Lille, Béthune, et que l'ennemi ne peut l'entreprendre, qu'après avoir forcé notre position ou ligne de la Canche, ou bien celle de la Censé. Au reste, cette place qui est très-grande, exige une circonvallation immense, qui la rend facile à secourir du côté de Cambrai et de Bapaume, et elle le fut en effet par le maréchal

de Turenne en 1654, dans un temps où nous n'étions pas maîtres des places voisines, telles que Cambrai et Douai.

Bapaume est une très-petite place de l'Artois, couverte d'un côté par Arras et les autres places avancées, de l'autre par Cambrai et les places en avant d'elle. Après la prise d'Arras, c'est la seule qui couvre les approches de la Somme jusqu'à Péronne, qu'on pourroit empêcher en la liant par des retranchemens, d'un côté à Cambrai, et de l'autre à Dourlens sur l'Authie, rivière qui débouche à la mer, et qui pourroit servir de ligne, lorsque celles de la Canche auroient été forcées. On pourroit même, après la prise d'Arras, lier ces deux rivières par des retranchemens, depuis Dourlens jusqu'aux endroits les plus voisins de la Canche, pour empêcher l'ennemi de tourner cette défense. Nous convenons cependant que la difficulté de garder tous ces retranchemens, qui n'auroient que de petites places éloignées pour les protéger, peut donner lieu à l'ennemi de les forcer; mais c'est toujours une ressource que l'on pourroit employer, si l'on étoit obligé de remédier à une suite d'événemens malheureux.

Dourlens, Hesdin et Montreuil sont, de même que Bapaume, de petites places nécessaires dans leur position, comme on vient de le voir. Leur éloignement de la frontière les a fait négliger, mais on auroit le temps de les fortifier dans une circonstance malheureuse, où l'ennemi seroit dans le cas de s'en approcher, par une suite de succès non interrompus.

Les places de la Somme, telles que Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville et Saint-Valeri, sont encore plus négligées par la même raison. On peut cependant regarder la rivière de Somme comme une des meilleures barrières de cette frontière, à cause de ses bords marécageux, qui en rendroient le passage entièrement difficile.

Cambrai est une grande place située sur l'Escaut, couverte d'un côté par Douai et la Censé, d'un autre par Bouchain, Valenciennes et Condé, situées sur la même rivière, et enfin du côté de la trouée qui est entre Valenciennes et Maubeuge, par le Quesnoi seulement. L'ennemi, maître de Douai, ne peut que difficilement arriver sur

Cambrai ; car il est obligé pour cela de forcer le passage de la Censé à Arleux ou au bac Aubancheuil, qui sont presque les seuls endroits où il puisse la passer, sans trop se rapprocher de Bouchain. De plus, ses convois peuvent être inquiétés par les garnisons d'Arras, Bouchain et Valenciennes. Ainsi nous regardons le siége de Cambrai comme très-difficile à entreprendre après la prise de Douai, à moins que l'ennemi n'eût réussi à s'emparer de Bouchain, comme en 1711. Il est très-certain qu'au commencement de cette campagne, les alliés étant maîtres de Lille, Douai, Béthune, Aire et Saint-Venant, Arras étoit plus susceptible d'être attaqué que Cambrai; ce qui fit prendre au maréchal de Villars la position dont on a parlé, et en suivant les marches du duc de Marlborough, qui se porta vers Villers-Brulin, il rapprocha ses troupes d'Arras, et il dégarnit par-là la ligne de la Censé. Il conserva cependant un poste à Arleux, qu'on avoit fait retrancher, et ce poste fut pris et repris plusieurs fois dans cette campagne. Enfin Marlborough désespérant de pouvoir forcer notre armée dans sa position, fit attaquer le poste d'Arleux par un détachement considérable de la garnison de Douai, qui s'empara du passage de la Censé, et prit poste à Oisi. Il s'y rendit lui-même à grandes journées avec son armée, et y campa, sa droite à Oisi et sa gauche à Thun-Saint-Martin, sur l'Escaut. M. de Villars, prévenu par la célérité de cette marche, ne put arriver à temps pour empêcher le passage de la Censé, et Cambrai étoit alors vivement menacé. Il ne pouvoit empêcher le siége de cette place, de Bouchain ou de Valenciennes, qu'en se portant sur la rive droite de l'Escaut, près de Bouchain, d'où il pouvoit en même temps secourir ces trois places; mais il abandonnoit alors Arras à ses propres forces. Cependant il alloit prendre ce parti, lorsque les alliés passèrent l'Escaut à Estrun, entre Bouchain et Cambrai, et se portèrent dans la plaine d'Ivui, vis-à-vis de Bouchain. Cette entreprise hardie, faite presque sous les yeux de notre armée, ne fut point inquiétée, et l'on se contenta d'aller occuper la même position que l'ennemi venoit de quitter, en retournant le front. On occupa aussi par des retranchemens Wannes-au-Bacq et

Wavrechin-sous-Faux, au-delà de la Censé, auxquels on communiquoit de l'armée au travers de cette rivière, et l'on travailla à communiquer de même avec Bouchain, à l'aide de l'inondation de la Censé.

La position avantageuse du camp de Wavrechin et sa communication avec la place, si elle eût pu être achevée, auroit sans doute retardé long-temps sa prise; mais les alliés formèrent une ligne et des batteries contre ce camp, et après s'être emparés de la communication qui n'avoit pu être perfectionnée, ils firent un pont de fascines à travers l'inondation, pour communiquer à leurs lignes de circonvallation et fermer entièrement les avenues de cette place. Le camp de Wavrechin étoit situé si avantageusement, que ses batteries canonnoient le derrière des tranchées de l'attaque droite de la haute-ville de Bouchain; mais dès que sa communication avec cette place eut été prise, on l'abandonna pour se retirer au camp de Paillencourt, en deçà de la Censé. Cette marche, rapide et hardie en même temps de l'armée des alliés, paroît exiger à Arleux ou à Palfué, un poste disposé et fortifié de manière à empêcher une pareille entreprise à l'avenir. La situation marécageuse de ces endroits se prête naturellement aux secours de l'art, et il seroit aisé d'y faire une très-bonne place à peu de frais. Elle seroit d'ailleurs nécessaire à Douai, pour empêcher le détour des eaux de la Scarpe qu'on peut faire à Biache, mais qui, arrivant toujours à Pallué, seroient renvoyées à Douai par le canal du Moulinet. On pourroit aussi par ce moyen, jeter toutes ces mêmes eaux sur Bouchain et Valenciennes; ce qui ne peut être que très-avantageux à ces places. En travaillant au nouveau canal de la Censé, on n'a pas oublié de se procurer une communication du camp de Paillencourt à Bouchain, protégée d'un côté par le lit de la Censé et son inondation, et de l'autre par celui de l'Escaut. On a aussi remédié, autant qu'il a été possible, à l'emplacement vicieux du bassin, où la navigation de l'Escaut et de la Censé se réunissent, par des retranchemens en terre qui ont été projetés et vont s'exécuter incessamment.

Bouchain étant ainsi lié à la défense générale et à portée d'être secouru, il sera difficile que l'ennemi puisse forcer cette barrière, et Cambrai en sera d'autant mieux protégé. Lorsque les alliés assiégèrent Bouchain en 1711, Marlborough occupa le camp d'Avêne-le-Sec, dont la droite appuyoit au Haut-Escaut et la gauche à la Selle, près d'Hâpres, qui étoit occupé et retranché, de même que Douchi et tout le front de leur ligne. Depuis Hâpres, la Selle servoit de ligne jusqu'au-dessous de Douchi, où elle étoit jointe à l'Escaut. Les ponts de communication étoient près de l'Ourche, qui se trouvoit renfermé dans les lignes de circonvallation faites sur la rive gauche de l'Escaut. Le camp de Paillencourt étoit si à portée de celui des alliés, dont on n'étoit séparé que par l'Escaut, qu'on le canonna des hauteurs de l'Estrun; on fit plus, on attaqua le poste de Hordaing, où les ennemis avoient quatre bataillons. Cette attaque, qui réussit, obligea les alliés de conduire des retranchemens depuis Ivuy jusqu'à ce village, qui en fut entouré, où ils mirent un camp d'infanterie à portée. Bouchain fut attaqué par les trois fronts de sa ville haute, et l'on fit encore une attaque sur la ville basse; c'est-à-dire qu'il fut attaqué sur tous les fronts susceptibles de l'être; cependant, malgré son défaut de capacité, cette petite place tint vingt-quatre jours de tranchée ouverte, et ce fut la seule qu'on perdit dans cette campagne.

Après la perte de Bouchain, on essaya de rétablir notre ligne de défense qui se trouvoit coupée. On reprit le poste d'Arleux, et l'on fit une coupure à la Censé, pour la faire tomber dans l'Escaut, près d'Estrun, au-dessus de Bouchain. On avoit proposé de masquer cette place par un retranchement, qu'on auroit commencé à Hordain sur le Haut-Escaut, continué sur Lieu-Saint-Amand, et terminé à Neuville sur le Bas-Escaut. On auroit ainsi rétabli la ligne; mais cette idée ne fut point exécutée. Les alliés en rentrant en campagne en 1712, se hâtèrent d'occuper cette position, et par ce moyen leur passage de l'Escaut fut assuré. Ils auroient pu se jeter sur Cambrai; mais la grandeur de cette place et sur-tout la difficulté d'y voiturer surement leurs convois, les détournèrent sans doute de cette entre-

prise. Ils aimèrent mieux assiéger le Quesnoi, petite place qui devoit naturellement faire moins de résistance, et où ils pouvoient plus aisément faire venir leurs convois, soit de Mons, soit de leurs magasins sur la Scarpe. Leur armée d'observation, commandée par le prince Eugène de Savoie, étoit campée entre la Selle et l'Ecaillon, ayant cette première rivière sur son front, la droite à Hâpres, la gauche à Cateau. Ils occupèrent aussi Denain, qu'ils retranchèrent, et d'où partirent deux lignes de redans et redoutes vers Marchiennes, entre lesquelles ils pouvoient transporter leurs convois, sans être inquiétés par notre armée, ou par la garnison de Valenciennes. Ils firent des lignes de circonvallation pour protéger les troupes qui faisoient le siége, mais ils ne les achevèrent pas, et elles n'étoient que tracées en quelques endroits. Pendant ce temps, le maréchal de Villars, dont l'objet étoit de couvrir Cambrai et d'en empêcher le siége, étendit son armée derrière la Censé et l'Escaut, et abandonna ainsi Valenciennes qu'il ne pouvoit protéger. Il se contenta d'envoyer un gros détachement à Valenciennes, pour incommoder les convois de l'ennemi.

Le Quesnoi ayant été pris après seize jours de tranchée ouverte, les alliés assiégèrent Landrecies, qui les éloignoit encore davantage du dépôt de leurs subsistances et munitions. Alors le prince Eugène passa l'Ecaillon, appuyant sa droite à Thiant, sa gauche à Fontaine-aux-Bois, près de Landrecies, la première ligne faisant face à l'Ecaillon et la seconde à Valenciennes. Pour protéger sa communication avec Denain et couvrir les ponts de l'Ecaillon, on avoit fait un retranchement de Thiant à Denain. L'armée du siége étoit aussi retranchée avec des précautions extraordinaires.

Landrecies étoit si important à conserver dans cette circonstance, qu'on résolut d'en faire lever le siége, et la suspension d'armes conclue avec l'Angleterre, qui priva l'armée des alliés de vingt-deux bataillons et de vingt-huit escadrons, en facilita le moyen. Le maréchal de Villars, ayant fait jeter des ponts sur l'Escaut, au-dessus et au-dessous de Cambrai, passa cette rivière à Marcoing, et campa ensuite dans la plaine, appuyant sa gauche à Cambrai, et étendant sa droite vers

Landrecies; il s'avança encore, et mit sa droite à Mazingnet et sa gauche au Cateau. Le prince Eugène craignant pour son aile gauche, fit faire des retranchemens depuis la source de l'Ecaillon jusqu'à la Sambre, pour la couvrir et pour conserver sa communication avec les troupes du siége. Le maréchal de Villars fit tout ce qui étoit nécessaire pour le confirmer dans cette idée; il fit jeter des ponts sur la Sambre, et avancer un corps de trente escadrons vers Cartigni, avec ordre d'inquiéter l'ennemi par des partis et de se retirer ensuite sur Guise, pour couvrir cette partie de la frontière. Ces précautions, jointes à celles de donner l'ordre de la marche par la droite, engagèrent le prince Eugène à retirer des troupes de sa droite pour renforcer sa gauche, et furent cause de la défaite des seize bataillons qui étoient au poste de Denain; ce qui nous donna la supériorité pendant le reste de cette campagne, et le moyen de reprendre, cette même année 1712, les places de Douai, le Quesnoi et Bouchain, de s'emparer des magasins des ennemis, ainsi que de toute leur artillerie de siége. On remarquera cependant, que cette entreprise sur Denain étoit sujette à de grands inconvéniens qui furent habilement surmontés. On masqua tous les passages de la Selle, pour que les ennemis ne fussent pas avertis de la marche de la gauche de notre armée; mais quelque diligence que l'on fit, on ne put arriver à Neuville qu'à neuf heures du matin; il fallut jeter des ponts sur l'Escaut, au-dessous de Bouchain, d'où on auroit pu les emporter en lâchant les écluses de cette place, si l'ennemi n'avoit craint d'emporter aussi ceux de Denain, qui faisoient la communication de ce poste avec leur armée. La garnison de Valenciennes avoit eu ordre de se porter en même temps sur ce poste; de sorte qu'il fut enveloppé de toutes parts, sa communication avec Marchiennes coupée, et vers les dix heures du matin du 24 juillet, quarante bataillons attaquèrent les retranchemens entre les deux lignes de la communication, où ils forcèrent les seize bataillons qui y étoient, et dont la déroute fut complète, avant que les premières troupes de l'armée ennemie pussent y arriver. Ce succès empêcha le prince Eugène de continuer le siége de Landrecies;

il se retira sur Mons, en passant entre Valenciennes et Maubeuge, et voyant notre armée occupée au siége de Douai, il chercha à le faire lever. Pour cet effet, il passa l'Escaut à Tournai, et se porta à Raimbaucourt près de Douai, sa droite appuyée à la petite rivière près d'Epinoi, et sa gauche vers Flines, dans l'espérance de pouvoir forcer nos lignes du côté de Pont-à-Rache; mais cette partie, que les marais rendent d'ailleurs presqu'inaccessible, avoit été retranchée de manière qu'il fut obligé de renoncer à tout projet d'attaque, après être resté quatorze jours dans cette position, et de revenir sur ses pas pour tâcher de retirer sa grosse artillerie du Quesnoi, où il l'avoit jetée. Le grand détour qu'il falloit faire pour y arriver, donna le temps au maréchal de Villars, qui continuoit vivement le siége de Douai, d'aller occuper le camp de Preseaux, ayant l'Hongnaux devant lui, sa droite vers la forêt de Mormal, sa gauche vers Sébourg et Quiévrain. Cette position, que le prince Eugène n'osa attaquer, permit d'assiéger le Quesnoi, qui fut pris, de même que Bouchain, qu'il n'étoit plus possible de secourir, et dont la prise termina heureusement cette glorieuse campagne et la guerre sur cette frontière.

Quoique la perte de Landrecies eût pu avoir des suites malheureuses, par l'établissement des contributions dans la Picardie et la Champagne, et en prenant les places de la frontière par les derrières, ce n'étoit cependant pas un moyen assuré de pénétrer dans le royaume, sans s'être emparé auparavant de ces places. L'armée des alliés ne pouvoit avancer encore vers Guise ou Saint-Quentin, sans s'éloigner de plus en plus du dépôt de ses magasins, et sans s'exposer à manquer souvent de subsistances; mais il est certain que la prise de Bouchain et du Quesnoi leur facilitoit celle de Valenciennes et de Condé, qui auroient favorisé leurs transports par l'Escaut.

Si Valenciennes étoit lié à Condé comme il pourroit l'être, en sorte que l'on ne pût attaquer l'une sans l'autre, ce point de la frontière deviendroit très-fort; mais comme on assure que l'inondation inférieure de Valenciennes ne peut joindre celle de Condé, on peut faire séparément la circonvallation de ces deux places, et Condé, qui n'a

qu'une petite capacité, quoiqu'entouré d'eau aux deux tiers de son pourtour, ne pourroit faire une longue résistance. Il n'en est pas de même de Valenciennes, dont la grandeur oblige à une circonvallation très-étendue, augmentée encore par la difficulté d'en faire communiquer les quartiers, à cause de ses inondations supérieure et inférieure qui s'étendent très-loin. Quoi qu'il en soit, il est aisé de secourir ces places, et d'y arriver avant l'ennemi, en suivant ses marches, que les passages de rivières, telles que l'Escaut et la Henne, doivent alonger nécessairement. Mais si on suppose l'ennemi maître de Douai et de Bouchain, comme il l'étoit en 1711, il est très-difficile de secourir Valenciennes. D'où l'on voit encore la nécessité de couvrir Douai, et de mieux fortifier la défense de la Censé. Au reste, dans l'état actuel de cette frontière, Valenciennes et Condé étant pris, notre armée défensive doit se retirer derrière l'Escaut, entre Cambrai et Bouchain, si l'on n'aime mieux garder l'Ecaillon, en s'étendant jusqu'au Quesnoi; ligne de défense qui, si elle étoit disposée comme on l'a dit ci-dessus, couvriroit notre frontière, et pourroit même s'opposer au siége de Valenciennes. Enfin ces deux places peuvent être très-utiles pour l'offensive, en donnant les moyens de voiturer par *l'Escaut et la Henne toutes les munitions nécessaires.*

Le Quesnoi, quoique situé dans un rentrant entre Valenciennes et Maubeuge, peut cependant être attaqué, sans qu'on ait pris ni l'un ni l'autre. Après la bataille de Malplaquet et la prise de Mons en 1709, on lia cette place par des lignes ou retranchemens, d'un côté à Maubeuge, de l'autre à Valenciennes, pour empêcher les courses des ennemis dans cette partie. La prise de Douai et celle de Bouchain firent tomber cette ligne, qui fut tournée par ce moyen. Si l'ennemi s'en emparoit, comme il le pourroit, en tirant ses subsistances de Mons, l'armée défensive seroit forcée d'abandonner Valenciennes ou Maubeuge à ses propres forces, et c'est ce qui démontre la nécessité de disposer d'avance une ligne de l'Escaut à la Sambre, en suivant l'Ecaillon, pour être à portée de marcher sur l'une ou sur l'autre, suivant les mouvemens de l'ennemi, et couvrir en même temps

Cambrai; parce que sans cette ligne, notre armée est obligée de se retirer derrière l'Escaut, où elle ne peut servir qu'à protéger cette dernière place. Ainsi quoique Cambrai soit en seconde ligne relativement au Quesnoi, il est presqu'impossible d'en faire le siége après la prise de celui-ci, sans s'être débarrassé auparavant des places collatérales, qui inquiéteroient nécessairement les convois, dans une distance aussi grande que celle de Mons à Cambrai. Il y a plus: l'ennemi ne pourroit faire ce siége sans forcer le passage de l'Escaut, défendu par notre armée; ce qui n'est pas praticable, non plus que de la tourner dans cette position.

Si l'ennemi, campé entre Henne et Sambre, menaçoit de pénétrer par la trouée entre Valenciennes et Maubeuge, la première position défensive à prendre alors, est celle dont le front se trouve couvert par l'Hongneau, la gauche vers Condé, la droite à Bavai, dont il faudroit absolument faire un bon poste. S'il s'avançoit entre Bavai et Maubeuge, on marcheroit par la droite pour occuper l'intervalle entre ces deux places, dans une position également protégée par l'Hongneau à gauche, et à droite par un ruisseau qui se jette dans la Sambre au-dessus de Maubeuge. Il n'y auroit alors qu'à retrancher l'espace peu considérable entre les sources et ces deux ruisseaux; mais il faut pour cela que Bavai soit en état de défense; parce qu'il seroit impossible autrement de garder une aussi grande étendue de terrein, malgré les difficultés des deux ruisseaux qui, quoique marécageux en plusieurs endroits, ont peu d'eau en été, sur-tout vers leur source.

La seconde position défensive derrière la Ronelle et dans la forêt de Mormal, quoique protégée par le Quesnoi, n'est pas aussi avantageuse; en ce qu'on ne peut se porter aussi aisément sur Maubeuge. C'est cependant une position à prendre, en cas qu'on eût été forcé dans la première, sauf à employer toutes les précautions nécessaires, pour passer la Sambre avec vîtesse et secourir cette place.

La troisième position est celle qu'on peut prendre derrière l'Ecaillon, et qui paroît meilleure que la seconde, parce que cette rivière, dont

les eaux sont assez considérables même en été, prend sa source dans la forêt de Mormal, fort près de la Sambre, et qu'elle protége également les trois places. C'est cette position qui doit faire la ligne intérieure dont on a parlé ci-dessus.

La quatrième position est derrière la Selle jusqu'à la Sambre, au-dessus de Landrecies; ce qui éloigne d'autant plus de Maubeuge. Cette position ne peut servir que dans le cas où l'ennemi ayant débuté par le siége du Quesnoi, chercheroit à pénétrer sur Cambrai, ce qui n'est pas probable vu les difficultés qu'il y trouveroit. La prise de Bouchain en 1711 fit tomber ces quatre positions, en les prenant à revers, et l'on fut forcé d'occuper la cinquième derrière l'Escaut, d'où l'on ne peut secourir Maubeuge ni Valenciennes.

Il faut remarquer que la prise de Condé ou de Maubeuge fait tomber la première de ces positions, et celle de Valenciennes la seconde; mais la troisième subsiste après la perte de ces trois places, et c'est cette raison qui doit lui faire donner la préférence, pour en former notre ligne intérieure.

Il résulte de ce que l'on vient de dire, que le siége de Cambrai est presque impossible à un ennemi qui ne seroit le maître que du Quesnoi; qu'il y auroit encore de très-grandes difficultés à l'entreprendre, s'il n'étoit le maître que de Condé, Valenciennes et Bouchain, et que sa défense est tellement liée à celle des autres places voisines, qu'elle peut en être aisément secourue, et leur prêter réciproquement des secours. Lorsque la navigation de cette place avec Valenciennes et Douai sera parfaitement établie, elle pourra servir d'un dépôt assuré de subsistances pour l'offensive, soit sur l'Escaut, soit sur la Henne ou sur la Lys.

Quant au siége de Landrecies, que l'ennemi pourroit entreprendre après la prise du Quesnoi, il seroit aisé de s'y opposer, en occupant la troisième position défensive indiquée ci-dessus, et en gardant les passages de la Sambre depuis cette place jusqu'à Maubeuge. En supposant même qu'il fût maître de cette dernière place, cette position et la jonction de la Sambre à l'Oise rendront son entreprise inutile.

Maubeuge n'est point une place d'une grandeur convenable à sa situation sur la frontière, depuis que Charleroi et Namur ne nous appartiennent plus. Elle peut être attaquée plus aisément, et l'ennemi peut y faire des transports de munitions par la Meuse et la Sambre. Il faut remarquer cependant, que Charleroi ayant été rasé, la navigation de la Sambre pourroit être inquiétée par les garnisons de Philippeville et de Charlemont, à cause de la proximité de ces places, et de la longueur du trajet. Si l'ennemi posté entre la Henne et la Sambre menaçoit cette place, il faudroit occuper la première position défensive, et détacher nécessairement un corps pour veiller sur la Sambre et observer Namur; car il est à présumer que s'il tentoit un pareil projet, il passeroit cette rivière près de cette dernière place, et se porteroit sur Maubeuge, en longeant la rive droite. La première position à prendre alors, est celle entre Philippeville et Charleroi, ayant devant soi la petite rivière de l'Eau-Heure. Elle est d'autant plus intéressante, qu'elle peut secourir Charlemont et Philippeville, en même temps qu'elle couvre Maubeuge. Si l'on étoit forcé dans cette position, ou qu'on n'eût pas le temps de la prendre, la seconde position est celle de la rivière de Solre qui, étant plus rapprochée de Maubeuge, paroît plus aisée à garder; mais comme elle pourroit être tournée en remontant vers la source de cette rivière, Beaumont devroit être fortifié, pour appuyer cette droite et pour les raisons dites ci-dessus. La défense de toute cette frontière devient alors fort aisée, et en changeant de position sur la droite ou sur la gauche de la Sambre, selon les mouvemens de l'ennemi, on est toujours à portée de s'opposer à ses desseins.

On pourroit remédier au défaut de capacité de Maubeuge, en y construisant un camp retranché, d'après les principes de M. de Vauban (1). Ce camp qui pourroit être très-utile aux mouvemens d'un armée, en donnant les moyens d'y construire les fours et autres

(1) Au commencement de 1792, on construisit à Maubeuge un camp retranché, moins pour rendre plus difficile le passage de la trouée, que pour suppléer au défaut d'espace de la place.

établissemens nécessaires aux subsistances, le seroit encore à la défense de la place, s'il étoit fortifié de manière qu'en couvrant une partie de son enceinte et en flanquant deux autres, il réduisît les attaques de l'ennemi aux points les plus forts, où les plus aisés à rendre tels. La circonvallation de cette place, coupée par la Sambre, peut donner le moyen de la secourir, et une armée défensive campée derrière la petite Helpe, ayant Avêne sur son front, trouveroit peut-être le moyen d'y jeter du secours, soit par la droite, soit par la gauche de la Sambre. Elle serviroit du moins à arrêter les progrès de l'ennemi dans cette partie, s'il se rendoit maître de Maubeuge, et l'obligeroit de porter ses efforts dans un pays où il ne pourroit pénétrer qu'avec les plus grandes difficultés. Il est d'autant plus essentiel de garder cette position après la perte de Maubeuge, que c'est le seul moyen de soutenir Avêne, de couvrir Landrecies et la Picardie, et de pouvoir se porter en force sur la rive gauche de la Sambre, pour y arriver aussi-tôt que l'ennemi, et être à portée de secourir le Quesnoi ou Valenciennes.

La prise de Maubeuge n'entraîne pas celle des autres places de la frontière du côté de Valenciennes. Notre ligne de défense subsiste toujours à la troisième position qu'on croit la meilleure, et où il est aisé de se porter, si l'ennemi menace cette partie en passant la Sambre. Avêne et Landrecies sont couverts par les positions qu'on peut prendre derrière les deux Helpes. La seule place qui paroît alors abandonnée à ses propres forces est Philippeville, qu'on peut secourir par la Meuse. Il seroit d'ailleurs très-avantageux de forcer l'ennemi de se jeter sur cette partie, où il ne trouveroit que des difficultés à vaincre, soit par la nature du pays, soit par les positions qu'on y peut prendre, et par la barrière qu'on y formeroit, pour l'empêcher de faire des courses en Champagne et en Picardie.

Si le siége de Maubeuge est difficile à entreprendre, l'ennemi n'étant pas le maître de Philippeville qui peut inquiéter ses convois, celui de cette dernière place ne l'est pas moins, dans le cas où il n'auroit pas pris la première. La position sous cette place, derrière la l'Eau-

d'Heure, la protège avec avantage, et donne le moyen de secourir Charlemont, au cas que l'ennemi tentât de pénétrer entre ces deux places par les bois de Fagne qui, étant couverts eux-mêmes par des ruisseaux et vallons profonds, peuvent être défendus avec avantage et arrêter long-temps l'ennemi. Ainsi Philippeville est favorablement situé pour arrêter les entreprises sur Maubeuge et sur Charlemont, qui réciproquement le protègent lui-même. C'est son voisinage de la Sambre qui lui procure ces avantages, et qui, forçant l'ennemi à passer cette rivière près de Namur, ne lui offre qu'un front serré et un pays difficile pour y aborder. Au reste, la perte de cette place n'entraîne pas non plus celle des deux autres, puisque la seconde position, près de Beaumont, couvre Maubeuge, et qu'on peut secourir Charlemont par la Meuse.

Charlemont est une grande place, ou plutôt un composé de quatre places qui, si elles étoient mises en état de défense convenable à leur situation sur la frontière, arrêteroient long-temps l'ennemi ou peut-être l'empêcheroient d'en tenter le siége. La grande circonvallation qu'exigeroit une pareille entreprise, le camp retranché inaccessible que l'on pourroit y faire et qui l'augmenteroit encore, paroissent capables de le rebuter. On *vient de voir les difficultés* que l'ennemi auroit à pénétrer par la rive gauche de la Meuse, en passant la Sambre. Si pour les éviter, il marchoit sur la rive droite, pour essayer de la passer au-dessus de Charlemont, les difficultés seroient encore plus grandes, et un passage sur la Haute-Meuse, entre Rocroi et Charlemont, dont la rive est facile à garder et à défendre, n'est guère praticable. C'est sans doute la difficulté de faire le siége de cette place, qui dans un temps où l'on n'avoit pas encore fortifié le mont d'Haure, sur la rive droite de la Meuse, engagea les ennemis à occuper cette montagne, d'où ils se contentèrent de brûler les magasins établis à Givet-Saint-Hilaire, dont ils auroient mieux aimé s'emparer, s'ils avoient jugé cette entreprise possible. Ainsi les fortifications du mont d'Haure et de Givet-Notre-Dame étant achevées, augmentent les difficultés du siége, donnent l'entrée dans le Luxembourg, veillent aux mouvemens

de l'ennemi sur la droite de la Meuse, et appuyent avantageusement l'aile droite de la défense de cette frontière. Cette place donne aussi des facilités pour l'offensive au moyen de la Meuse et de son passage sur cette rivière, soit pour assiéger Namur, soit pour se porter dans le Luxembourg. Sa perte, en réduisant notre armée défensive derrière le Viroin et Marienbourg, d'où l'on peut s'étendre sur Philippeville, n'empêche pas de secourir cette place, et ne donne point encore l'entrée de la Champagne, dont on peut disputer les abords, en disposant pour cela la ligne intérieure dont on a parlé ci-devant. Rocroi, qui se trouve couvert lui-même par cette ligne, défend les approches de Mézières par la rive gauche de la Meuse; mais sa perte donneroit à l'ennemi le moyen de la faire tomber, et nous croyons son siége impraticable par la rive droite de cette rivière, tant qu'il ne sera pas le maître de Charlemont, et difficile encore après sa prise, vu les obstacles du pays.

Si, après avoir pris Maubeuge, l'ennemi se rendoit maître des petites places d'Avêne et de Landrecies, malgré les positions que nous lui avons opposées, il pourroit se porter alors sur Saint-Quentin ou sur Cambrai; mais plutôt sur le premier, la situation du second sur l'Escaut offrant une barrière à l'ennemi. Il n'en est pas de même de Saint-Quentin, dont la défense de la Somme se trouve tournée alors, à moins qu'elle n'ait été liée par des retranchemens à celle de l'Oise; ce qui prouve la nécessité de la jonction de la Sambre à l'Oise proposée ci-dessus, pour empêcher même de tourner la défense de l'Escaut par sa source. Quoique cette entreprise paroisse moins praticable, il faut convenir cependant que cette partie de la frontière qui paroît assez mal protégée par les deux petites places de Guise et de Saint-Quentin, peu en état de défense, mais qu'on auroit le temps de mieux disposer, éloigne beaucoup l'ennemi de ses subsistances, dont les transports difficiles pourroient être inquiétés, à moins qu'il n'eût assuré sa navigation de la Sambre par la prise de Charlemont, de Philippeville, de Maubeuge et du Quesnoi. Il en seroit de même pour le siége de Cambrai, qui pourroit être aisément secouru par

Péronne et du côté de Saint-Quentin sur-tout, où le pays est plus ouvert.

Nous nous bornerons à ce simple exposé des moyens de défense que nous présente cette frontière, et nous allons terminer ce mémoire par le projet d'offensive que nous croyons le plus propre à les augmenter, et à remédier aux défauts marqués ci-dessus. Dans l'état actuel de la défense de cette frontière, il est aisé de remarquer que la partie la plus susceptible d'attaque est celle depuis Dunkerke jusqu'à Lille. Il paroît donc convenable d'agir d'abord offensivement sur Ipres, Furnes et Nieuport, qui en raccourcissant notre ligne de défense, couvre les mauvais retranchemens de Dunkerke, et assure la navigation actuelle de la Lys et de la Basse-Deule. Ces trois places, qui ont fait peu de résistance en 1744, n'en feroient pas davantage aujourd'hui, et deviendroient plus fortes entre nos mains, parce qu'elles seroient plus à portée d'être secourues, et que d'ailleurs les canaux qui les lient ont été construits autrefois pour notre défense. Il n'est plus question aujourd'hui de Menin, qui est entièrement ouvert, et l'on pourroit commencer par le siége d'Ipres. La position de Courtrai, que le maréchal de Saxe prit avec l'armée d'observation pendant son dernier siége, en assure la conquête, de même que celle du fort de la Kenoque, Furnes et Nieuport. Cette dernière place ne fut point prise en 1744, parce que le passage du Rhin en Alsace, par le prince Charles de Lorraine, appela nos forces dans cette partie; mais nous regardons cette place comme essentielle, parce qu'elle sert de débouché à toutes les eaux de cette partie, qui en s'écoulant dans la mer, au-dessous et fort près de la place, forment une barrière contre les courses que l'ennemi pourroit faire le long de l'Estran et des dunes qui le bordent; d'ailleurs elle couvre encore mieux Dunkerke et les premières places qu'on auroit prises, par les différens canaux qui y aboutissent et les manœuvres d'eau qu'on pourroit y faire.

Le second point à couvrir, après celui dont nous venons de parler, est le rentrant formé par Douai, entre Lille et Valenciennes. La prise

de Tournai remplira cet objet, et remédiera aussi au défaut de la situation de Valenciennes, qui eût dû être placé au confluent de la Scarpe dans l'Escaut. Ce siége ne seroit pas long dans l'état où se trouve aujourd'hui cette place. Les brèches faites en 1745 aux deux demi-bastions de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, n'ont point été réparées, et l'attaque de cet ouvrage ne seroit plus aussi meurtrière, depuis qu'on a rasé l'ouvrage à corne voisin et ses deux lunettes. La citadelle ne peut plus soutenir de siége après la prise de la ville : ses fronts intérieurs ont été entièrement démolis ; de plus, indépendamment des rasemens d'ouvrages, ceux qui restent sont dans le plus mauvais état, et l'on n'y fait aucune réparation : on n'y entretient que les ponts et les portes ; ainsi la position pour une armée d'observation ne seroit plus aussi nécessaire aujourd'hui qu'en 1745 ; mais on peut arrêter une armée de secours, soit dans celle de Fontenoi, entre le Haut-Escaut et les bois de Barri (1), soit celle que l'on peut prendre entre les mêmes bois et le Bas-Escaut, si l'ennemi cherchoit à pénétrer de ce côté.

Après la prise de Tournai, on peut entreprendre le siége de Mons. Cette place qui couvre la trouée entre Valenciennes et Maubeuge, nous seroit utile, non-seulement pour cet objet, mais pour veiller sur la rive gauche de la Sambre : Mons n'est plus si fort aujourd'hui qu'en 1746, où nous le prîmes. Les ouvrages à corne de Nimi et de Berthamont, qui ont été rasés, valoient mieux que ceux qu'on y a substitués. Les points d'attaque sont cependant toujours déterminés à ces deux endroits ; mais le rasement des trois ouvrages à corne de Nimi, auxquels on a fait succéder une digue en chaussée qu'on peut couper aisément, et saigner par conséquent l'étang des Apôtres, a fourni un troisième point d'attaque, qui peut se faire dans cet étang avec d'autant plus de facilité, que le terrein étant sablonneux, on peut y travailler aussi-tôt que les eaux seront écoulées, et sans qu'il

(1) Ils ont été coupés, et la position proposée n'est plus admissible. C'est ainsi que les changemens produits par le temps dans les terreins, détruisent beaucoup d'anciennes positions citées et recommandées sur la foi des exemples précédens.

soit possible d'y en faire venir de nouvelles par le Trouillon, dont on peut barrer l'écluse au moment même de l'investissement.

Ath, dont tous les dehors ont été rasés, et qui n'a aujourd'hui que l'enceinte telle qu'elle a été tracée par M. de Vauban, n'exige point un siége en règle. L'écluse qui formoit son inondation a été détruite; celle de la sortie des eaux qui est nécessaire à la navigation de la Dender, subsiste encore dans un vieux reste de chemin couvert, qu'on peut détruire aisément, à couvert derrière son massif, sans être vu de la place. Cette précaution est nécessaire pour empêcher l'ennemi de mettre de l'eau dans les fossés à demi comblés, et afin de pouvoir donner l'assaut aux deux brèches qu'on peut faire au corps de la place, par des batteries placées dans la campagne, principalement sur les hauteurs de Tournai.

Après la prise des places précédentes, Saint-Guillain tombe nécessairement, et il n'est pas d'ailleurs capable d'une longue résistance, malgré le terrein marécageux qui l'entoure. Cette place est nécessaire pour la communication de Mons à Condé, et ses écluses peuvent rendre impraticables les rives de la Henne.

Quoique la Sambre ne nous soit plus aussi nuisible depuis qu'on a rasé Charleroi, il seroit cependant plus avantageux d'être le maître de son cours jusqu'à son confluent dans la Meuse; c'est pour cela qu'après avoir pris les places ci-dessus, on croit essentiel de se rendre maître de Namur. Cette place, avantageusement située et coupée par deux rivières, ne fit pas, en 1746, une défense telle qu'on devoit l'attendre de la disposition de ses ouvrages, qui ont été augmentés depuis. On a lié le fort à la Sambre, pour empêcher qu'il ne fût tourné par cet endroit, comme il l'avoit toujours été dans tous les siéges précédens. Les passages assurés que nous avons sur la Sambre et sur la Meuse nous rendent fort aisé l'investissement de cette place. Il n'en est pas de même pour l'ennemi qui est contraint de forcer les défenses de ces deux rivières, pour se frayer un passage entre Sambre et Meuse. D'un autre côté, les quartiers de l'armée assiégeante sont coupés en trois parties pour l'ennemi, et peuvent être tous attaqués,

tandis que nous n'avons qu'à veiller sur les deux rives de la Meuse et principalement sur la gauche, le pays de la droite manquant de fourrages; ainsi, par une position avantageuse derrière la Méhaigne, on arrête tous les efforts de l'ennemi.

Il n'est pas douteux que la conquête des places ci-dessus ne donnât de grands avantages à la défensive et à l'offensive de cette frontière, et nous remarquerons en finissant, que dans son état actuel, le cours des rivières qui l'arrosent est tellement dirigé, qu'il ne fournit à l'ennemi aucun moyen de pénétrer dans l'intérieur du royaume, en facilitant le transport des subsistances, et quoiqu'il ne soit pas toujours disposé de la manière la plus favorable pour la défense, il l'est cependant pour l'offensive, et nous permet de transporter avec facilité nos convois jusqu'aux extrémités des Pays-Bas et de la Hollande. Au reste, cet avantage, qui est essentiel pour la guerre, n'est point favorable au commerce, et ce fut cet inconvénient qui engagea M. de Vauban, au commencement de ce siècle, à s'occuper des moyens d'y remédier, en liant ces rivières par des canaux qui peuvent en même temps servir de lignes de défense, et c'est d'après ses principes que nous avons essayé de former une barrière impénétrable à l'ennemi, pour la sureté et la défense de cette frontière.

Observations sur le Mémoire de M. de la Fitte-Clavé.

Ce mémoire fut rédigé, en 1778, par M. de la Fitte-Clavé, alors capitaine du génie employé à Cambrai, tant d'après les reconnoissances qu'il fit lui-même dans le pays, que sur d'excellens matériaux qui lui avoient été fournis; aussi son travail offrit-il les meilleurs résultats qu'on pût avoir alors sur notre frontière des Pays-Bas.

Quoique les conquêtes dont la France a obtenu la cession par le traité signé à Lunéville, avec l'Autriche, aient infiniment diminué l'importance de nos places de guerre depuis Dunkerke jusqu'à Charlemont, et l'utilité du mémoire de M. de la Fitte, enfin que la plupart des spéculations de cet ingénieur, quant à l'offensive, portassent déjà

à faux au commencement de la guerre de la révolution en 1792, par le parti qu'avoit pris l'empereur Joseph II, de rompre en 1781 le traité de Barrière avec les Hollandais, et de faire démanteler presque toutes ses places des Pays-Bas, il n'est pas moins vrai que le travail de M. de la Fitte méritera toujours l'attention de ceux qui voudront étudier la guerre par principes, et qu'ils en retireront beaucoup d'instruction, tant par une bonne analyse des campagnes du duc de Marlborough et du prince Eugène de Savoie contre la France dans ces contrées, que parce qu'il joint l'exemple au précepte, et qu'il apprend à calculer le fort et le foible d'une frontière, à en lier toutes les parties, et à combiner l'offensive avec la défensive, de manière à tirer de celle-ci les moyens d'entreprendre l'autre, ce qui est l'objet de toute guerre quelconque. Cependant on est fondé à reprocher à M. de la Fitte, d'avoir traité si superficiellement l'offensive que nous pouvions faire, à l'aide de nos places, dans le pays réputé ennemi à l'époque de la rédaction de son mémoire, que ce qu'il contient à cet égard est à-peu-près nul. Il pouvoit et devoit baser cet article important, sur l'analyse des campagnes du maréchal de Turenne, depuis 1653 jusqu'au traité des Pyrénées en 1659, sur celle de ce même général en 1667, sur celles de divers généraux français dans les Pays-Bas, depuis 1672 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678, et depuis 1689 jusqu'en 1697, époque du traité de Riswick, durant laquelle guerre le maréchal de Luxembourg exécuta de si belles opérations; enfin sur celles du maréchal de Saxe, depuis 1744 jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Au reste, M. de la Fitte expose parfaitement : 1°. les principes qui doivent régler l'emplacement ou la situation des forteresses, et les faire coïncider avec les positions militaires ou camps susceptibles de les défendre elles-mêmes, en les couvrant ainsi que la frontière. 2°. Comment on doit profiter du cours des rivières, et employer les manœuvres d'eau pour former des lignes défensives dans un pays plat, qui sans elles et sans les places de guerre, seroit ouvert et accessible de toutes parts. Mais en rendant justice à M. de la Fitte, il ne faut

pas s'aveugler sur une erreur grave qui frappe dans son mémoire. Il avoit le défaut commun à beaucoup d'ingénieurs, d'ajouter trop d'importance et de confiance aux places de guerre, et de vouloir trop les multiplier, ainsi que les lignes ou retranchemens permanents, et de couvrir la terre entière de bastions et de redans, quoique l'expérience et les vrais principes démontrent, que les places les mieux fortifiées en apparence, sont souvent celles qui opposent le moins de résistance, et que les fortifications appelées *passagères* ou *de campagne*, et faites uniquement pour le besoin pressant, quand il s'agit de mettre à couvert une armée ou un poste quelconque, sont communément plus utiles, que cette multitude de places qui épuisent en frais de constructions, de réparations, en approvisionnemens et en garnisons, et qu'une longue paix ou la perte d'une bataille rend superflues ou fait tomber. Si M. de la Fitte avoit mieux connu la guerre de campagne, c'est-à-dire l'aptitude et la propriété d'une armée, même peu nombreuse, mais bien commandée pour la défense d'une frontière, et ce qu'elle peut ajouter aux forces naturelles d'un petit nombre de bonnes forteresses bien emplacées, son mémoire eût été encore meilleur et beaucoup plus militaire.

On regrette également que cet ingénieur, qui avoit incontestablement des talens distingués, cédant à une vieille prévention, à-la-fois irréfléchie et déraisonnable, semble croire, par suite d'un aveugle vénération pour la mémoire d'un mort, qu'on n'a pu ni ne pourra jamais imaginer ou proposer rien de mieux en matière de fortification, que le système du maréchal de Vauban. Mais tout en rendant un hommage mérité au génie de ce grand homme, on accréditeroit une erreur, en même temps absurde et dangereuse, en niant que ses propres découvertes dans l'art de fortifier et même d'attaquer les places, n'ont pu ou ne pourront conduire un jour à des résultats plus parfaits que les siens; du moins telle est la marche naturelle de l'esprit humain, et il est incontestable que le marquis de Montalembert, mort depuis quelques années, a proposé dans ses volumineux ouvrages plusieurs méthodes infiniment plus simples, moins

dispendieuses et plus efficaces que celles du maréchal de Vauban. Déjà, et même assez récemment, on a adopté dans la construction des forts de Cherbourg, ses batteries casematées, mais en y faisant quelques changemens nuisibles à l'art, et qui n'ont peut-être eu d'autre but que le désir de cacher un plagiat. Mais il est impossible que dans la suite des temps, quelqu'ingénieur ne perfectionne encore les idées du général Montalembert.

Après la rédaction du mémoire de M. de la Fitte et avant 1792, il se présenta une conjoncture qui fit connoître qu'on n'avoit pas assez calculé en France les principales hypothèses relatives à la guerre dans les Pays-Bas. On veut parler de celle qui faillit y éclater lorsque l'empereur Joseph II établit, en 1784, des prétentions à la charge des Provinces-Unies, qu'il vouloit contraindre notamment à lui céder Maestricht. Cette demande inquiéta la France, qui étoit au moment d'entrer en alliance avec la République, et fournir l'occasion d'examiner le poids que cette importante place peut mettre dans la balance militaire en faveur de celui qui la possède. M. le comte de Grimoard, qui avoit insisté fortement sur cette vérité, fut chargé, en 1785, par la cour de Versailles, d'analyser les divers avantages de Maestricht, et il démontra, dans le mémoire qui suit : 1°. que cette place est la meilleure communication entre la France et les Provinces-Unies; 2°. qu'en conservant Maestricht à celles-ci, l'Empereur ne pourroit soutenir efficacement la guerre dans les Pays-Bas, parce que la place maîtrise une grande partie du cours de la Meuse et coupe la communication entre cette rivière et le Rhin, d'où il falloit que les Autrichiens tirassent les principaux moyens pour opérer. Les raisons de M. de Grimoard parurent si péremptoires au conseil français, qu'on décida que Maestricht ne seroit cédé à l'Empereur, ni fortifié, ni démoli, et qu'on feroit plutôt la guerre, si on ne pouvoit, par la négociation, amener le Monarque autrichien à se désister de ses prétentions. Ce fut pour avoir méconnu l'importance des raisons alléguées par M. de Grimoard, que le général Dumouriez traita trop légèrement le siége de Maestricht, au commencement de 1793, s'embarqua

inconsidérément, avant de s'être rendu maître de la place, dans son expédition contre la Hollande, et éprouva des revers, qui concoururent à le perdre.

MÉMOIRE SUR LA NÉCESSITÉ D'EMPÊCHER QUE L'EMPEREUR NE DEVIENNE POSSESSEUR DE MAESTRICHT,

Par M. le comte DE GRIMOARD, *janvier 1785.*

IL peut sembler au premier coup-d'œil, qu'il est indifférent à la France, que l'Empereur devienne possesseur de Maestricht; mais si on examine attentivement l'importance de cette place, on reconnoîtra que le Roi a le plus grand intérêt à ce qu'elle ne change pas de maître.

Depuis qu'un frère de l'Empereur est électeur de Cologne, il a plus de facilités qu'auparavant de porter la guerre dans les Pays-Bas, parce que ses troupes, arrivant des Etats héréditaires dans l'Electorat, elles y trouveront des recrues, des subsistances, et par conséquent les moyens de franchir l'espace compris entre le Rhin et la Meuse, et même d'y faire la guerre au besoin. Dans l'un et l'autre cas, il établira des magasins principaux à Bonn, Cologne et Neuss. Mais si l'Empereur, n'ayant pas Maestricht, veut faire la guerre dans les Pays-Bas, il éprouve l'inconvénient capital, de n'avoir sur la Meuse aucune forteresse, susceptible de renfermer surement ses dépôts; car Ruremonde et Venlo, qu'il enleveroit facilement aux Hollandais, ne peuvent être considérés comme des places de guerre. Il résulte de cet incident, que le Monarque autrichien éprouvera les plus grands embarras pour s'établir sur la Meuse, dont la garnison de Maestricht troublera continuellement la navigation, à moins qu'on ne bloque la place des deux côtés de la rivière, ce qui exige un corps de troupes nombreux, ou que les Hollandais ne soient alliés de la cour de Vienne; ce qu'on ne peut supposer, du moins actuellement.

Namur, quoique situé sur la Meuse, est d'une médiocre utilité à l'Empereur, excepté dans le détail d'une guerre de campagne; parce que cette place est trop éloignée de celles de l'électorat de Cologne, et que d'ailleurs Maestricht coupe entr'elles toute communication. Il est donc évident qu'en admettant une alliance entre la France et la Hollande, si l'Empereur veut porter la guerre dans les Pays-Bas, il est forcé de la commencer par le siége de Maestricht (qui a pour lui de très-grandes difficultés), à moins que de s'exposer à des pertes qu'il répareroit difficilement, vu l'éloignement où il se trouveroit des Etats héréditaires autrichiens.

En supposant la guerre, il est vraisemblable que la France débutera par occuper Charleroi, dont on réparera, en terre, les fortifications, afin de s'assurer le cours de la Sambre, et de s'en servir pour conduire à portée de Namur une partie des choses nécessaires pour l'assiéger, tandis que le surplus arriveroit par la Meuse. On pourroit croire le siége de Namur difficile, en présence d'une armée impériale, si le maréchal de Luxembourg n'avoit démontré, en 1692, qu'il existe sur la Méhaigne, en avant de la place, des positions assez avantageuses pour couvrir le siége, et n'y pas craindre un combat. Namur pris et Maestricht occupé par les Français ou leurs alliés, ils seront bientôt maîtres de Hui et de Liége, et l'Empereur n'ayant aucun poste sur la Meuse pour y établir ses dépôts et assurer sa communication avec Cologne, sera réduit à abandonner les Pays-Bas, et à se retirer entre la Meuse et le Rhin, où il n'est pas à présumer qu'il puisse rester long-temps; parce que toute guerre non décisive ou qui traînera en longueur, est ruineuse pour lui. Alors il faut qu'il se décide à repasser le Rhin ou à marcher sur la Moselle. Dans cette supposition, les opérations du maréchal de Créqui, en 1677, indiquent les moyens, même à forces inégales, de rejeter les Autrichiens sur la Basse-Alsace, et la campagne du maréchal de Turenne, en 1674, fait connoître les expédiens propres à empêcher les Allemands, quoiqu'avec une armée moins nombreuse que la leur, de pénétrer dans cette province ou du moins de s'y maintenir; ce qui

est encore plus facile aujourd'hui qu'autrefois, où nous n'avions pas Strasbourg; d'ailleurs l'Empereur ne peut porter la guerre sur la Moselle, que quand il aura rassemblé sur cette rivière et à Luxembourg, une quantité suffisante de munitions, de vivres et de fourrages. L'achat de ces denrées, qu'il faudroit tirer de l'Empire, coûteroit à l'Empereur beaucoup plus d'argent que ses facultés ne lui permettent d'en employer, sur-tout si la guerre se prolongeoit. A l'égard du Luxembourg, pays stérile qui subvient à peine aux besoins de ses habitans, il ne seroit d'aucune ressource à une armée aussi nombreuse que celles qu'on met aujourd'hui en campagne. C'est une des raisons qui a empêché la maison d'Autriche d'attaquer la France par le Luxembourg, dans les différentes guerres qu'elle a soutenues contre cette couronne.

Ce qu'on vient de dire prouve, que la France n'a rien à craindre de l'Empereur sur la Moselle, en admettant que son armée soit bien conduite, et que s'il n'a pas Maestricht, il ne peut soutenir la guerre dans les Pays-Bas; mais si on le met en possession de cette importante place, il peut pénétrer en France par la Meuse, où il agira avec d'autant plus de succès, que cette frontière est absolument découverte.

La possession de Maestricht et de Namur entraîne celle de Liége et de Hui, assure à l'Empereur sa communication avec Cologne, lui donne les moyens de menacer la partie de la frontière comprise entre la Moselle et la Meuse, et de soutenir long-temps la guerre dans les Pays-Bas contre la France et la Hollande, avec tout l'avantage que donne une position centrale. Mais comme on ne peut supposer que le Monarque autrichien, dont l'intérêt est de faire une guerre vive, parce que ses finances ne lui permettent pas de la soutenir long-temps, fût assez mal conseillé, pour imiter l'exemple des alliés pendant la guerre de 1700, en usant son temps et ses moyens contre nos places de Flandre, dont la barrière est trop difficile à percer, il est à présumer qu'il ne balancera pas à pénétrer entre la Meuse et la Moselle. Il peut passer la Meuse à Namur, occuper Dinant, le mettre en état

de défense, masquer Givet et Charlemont par un corps de troupes posté à la droite de la rivière, et tomber sur Sedan, qui est mauvais et mal entretenu, s'en emparer, le réparer, en former sa place d'armes, y faire venir du pays de Cologne des munitions de guerre et de bouche, dont le transport seroit bien couvert par la Meuse, les places bâties sur cette rivière, et les troupes répandues le long de sa rive droite : il auroit de plus l'avantage de pouvoir tirer des ressources des Pays-Bas, et d'avoir mis derrière lui une grande étendue de pays, ce qui est l'objet de la guerre. Alors l'armée impériale bien pourvue, ayant ses derrières bien assurés et traversant la Meuse à Sedan, assiégeroit Mézières et Rocroi, qui sont d'assez mauvaises places pour ne tenir que peu de jours de tranchée ouverte, et pénétreroit dans le royaume. Il n'est pas douteux que les Français tenteroient de s'y opposer, et occuperoient derrière l'Aîne des positions respectables; mais s'ils avoient perdu une ou plusieurs batailles, que la guerre fût malheureuse, et que l'ennemi n'eût pas la mal-habileté de vouloir forcer le passage de l'Aîne, mais que laissant cette rivière à gauche, et se portant d'abord sur Château-Porcien et ensuite directement sur Soissons, il faudroit que les Français descendissent l'Aîne et vinssent se poster derrière cette ville, en supposant, qu'obligés de décrire un arc fort étendu, à cause des sinuosités de la rivière, ils pussent y prévenir l'Empereur, qui n'auroit que la corde et par conséquent le chemin le plus court à parcourir. Mais si l'armée du Roi ne prévenoit pas les Autrichiens à Soissons, et que ceux-ci pussent y passer l'Aîne, elle seroit facilement poussée jusqu'aux portes de Paris, et on sent les malheurs qu'entraîneroit une semblable invasion.

L'Empereur paroît trop occupé de son élévation, pour qu'on puisse supposer qu'en demandant Maestricht aux Hollandais, il n'a d'autre objet que d'avoir une ville de plus. Il est vraisemblable que, connoissant l'importance dont celle-ci peut lui être en cas d'une rupture avec la France, il ne négligera rien pour se la faire céder; et quand même le Monarque autrichien n'auroit des projets d'agrandissement que du côté de la Turquie, ce seroit toujours un très-grand avantage

pour lui, que d'être en possession d'une place, qui contribue à lui assurer les Pays-Bas, ou qui du moins lui donne les moyens d'y rentrer après avoir dépouillé le Turc.

Plusieurs militaires sont dans l'opinion, que le cours de la Lys assurera toujours aux Français une communication libre avec les Provinces-Unies : c'est une erreur qu'il importe de relever. Une ligne de défense ou de communication n'est bonne, qu'autant qu'elle laisse derrière elle un pays vaste et abondant; or l'espace compris entre la Lys et la mer est peu étendu; d'ailleurs, au-delà de Gand, on trouve l'Escaut, qui fait un grand nombre de sinuosités (dont l'ennemi peut profiter pour envoyer des troupes sur les derrières des Français, afin d'inquiéter leurs communications); on arrive ensuite à Anvers, qui appartient à l'Empereur, et dont les Hollandais ne sont pas en état de faire le siége, sur-tout si une armée est à portée de le secourir. Au-dessous d'Anvers, l'Escaut est trop large pour qu'on ne puisse pas le regarder comme un obstacle à la communication avec les Provinces-Unies. Les bras de mer qui séparent les îles de la Zélande d'avec la terre-ferme, sont dans le même cas; d'ailleurs si les Autrichiens passent l'Escaut au-dessous de Gand, et la Lys au-dessus, il ne reste d'autre communication que la mer entre les Hollandais et les Français qui, alors obligés de se replier vers Ipres et Menin, seront bientôt réduits à la défensive. Il résulte de ce qu'on vient de lire, que la meilleure communication entre la France et la Hollande, c'est la Meuse; que sans Maestricht, l'Empereur n'a point de communication assurée avec l'électorat de Cologne qui est sa principale ressource; qu'au contraire, s'il est en possession de Maestricht, il devient le maître du cours de la Meuse, et peut non-seulement résister avec avantage aux Français et aux Hollandais dans les Pays-Bas, mais encore pénétrer en France. Quoique ces argumens soient sans réplique, il paroît convenable d'y joindre des faits.

Lorsque le prince Frédéric-Henri d'Orange assiégea Maestricht, en 1632, ce fut: 1°. pour ôter aux Espagnols les moyens de communiquer librement avec l'électorat de Cologne et les autres Etats de

la Ligue Catholique, qui leur fournissoient des sécours; 2°. afin de s'ouvrir une communication pour recevoir des secours de la France, qui jusques là n'avoit pu en envoyer aux Hollandais que par mer. Quand Louis XIII eut déclaré la guerre à l'Espagne en 1635, le prince d'Orange, qui étoit à Nimègue avec son armée, s'avança à Maestricht, où il joignit celle des maréchaux de Châtillon et de Brézé qui y avoient marché de leur côté. La France et les Hollandais retirèrent les plus grands avantages de la possession de Maestricht pendant cette guerre.

Lorsque Louis XIV attaqua la République en 1672, comme il n'avoit pas d'autre ennemi, il négligea Maestricht, qu'il se borna à faire bloquer; mais en 1673, l'Empereur et l'Espagne ayant pris le parti des Hollandais, il n'hésita pas, d'après l'avis de Turenne, de Condé et de Louvois, à débuter la campagne par le siége de Maestricht, dont la conquête protégea seule le retour de l'armée, qui évacua la Hollande à la fin de l'année, et contribua essentiellement au succès des campagnes suivantes, jusqu'en 1678, époque du traité de Nimègue; car Maestricht coupa ou gêna continuellement la communication entre l'Empire et les Pays-Bas; de manière que les ennemis, assez constamment supérieurs en nombre, ne purent cependant y faire qu'une guerre désavantageuse et très-difficile, qui même eût été impraticable, sans les secours qu'ils tirèrent des Hollandais.

Pendant la guerre, commencée en 1688 et terminée en 1697 par le traité de Riswick, la France porta constamment ses principales forces dans les Pays-Bas, et malgré la capacité du maréchal de Luxembourg, elle ne put y avoir des succès décisifs, parce que les ennemis, au moyen de Maestricht et du cours de la Meuse, tirèrent de grands secours de l'Empire. D'ailleurs les Français furent obligés d'avoir presque continuellement à la droite de la Meuse, un corps de troupes souvent nombreux, pour contenir Liége et couvrir la frontière entre la Meuse et la Moselle.

Pendant la guerre de succession, il en fut de même, notamment en 1702, où le duc de Marlborough, profitant de l'avantage que lui

donnoit Maestricht, combina ses mouvemens de manière, qu'il rendit nuls les efforts du duc de Bourgogne et du maréchal de Boufflers, les empêcha de s'établir sur la Basse-Meuse, les força de reculer depuis Nimègue jusqu'à la Méhaigne, et s'étendit ainsi dans les Pays-Bas, tandis qu'il nous y resserroit. Mais heureusement pour la France, les alliés méconnurent leurs intérêts, au point de ne tenter qu'une seule fois, en 1705, de pénétrer dans le royaume par la Moselle. Le maréchal de Villars occupa le camp de Sierck, et ils se retirèrent. L'idée ne leur vint pas de pénétrer entre la Meuse et la Moselle, et ils allèrent user le temps contre la barrière des Français en Flandre, où ils prirent beaucoup de places sans pouvoir s'ouvrir le chemin de la capitale.

Pendant les campagnes de 1746 et 1747, les ennemis, après la perte des batailles de Rocoux et de Lauffeld, trouvèrent toujours une retraite assurée sous Maestricht, qui rendit ainsi nulles ces deux victoires.

Personne n'ignore, que l'investissement et l'attaque de Maestricht, en 1748 par le maréchal de Saxe, accéléra la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, parce que les alliés sentirent, que l'envahissement de la Hollande seroit la suite nécessaire de la conquête de la place.

Enfin il paroît que la France ne peut consentir qu'on donne Maestricht à l'Empereur, qu'autant qu'elle sera assurée que ce Monarque et son successeur ne profiteront pas de notre foiblesse, entre la Meuse et la Moselle, et de la médiocrité de notre armée, pour nous déclarer la guerre, pénétrer dans le royaume, et se faire céder l'Alsace et peut-être davantage, ou à moins que le Roi ne soit déterminé à dépenser plus de deux cents millions, pour construire des places de guerre depuis Maubeuge jusqu'à Charlemont, indépendamment de Philippeville, et depuis Givet jusqu'à Thionville; car Rocroi, Mézières, Sedan, Montmédi et Longwi sont d'une trop chétive défense, pour qu'on puisse les considérer comme une barrière respectable.

On terminera ce mémoire par observer, que vu l'importance de Maestricht, en cas d'une rupture avec l'Empereur et d'une alliance avec les Hollandais, il est absolument nécessaire d'insister, pour

mettre dans la place, qui doit être d'ailleurs abondamment pourvue, une garnison française commandée par un officier d'un courage et d'un mérite éprouvés.

SUPPLÉMENT.

On a démontré dans le mémoire précédent, la nécessité d'empêcher que Maestricht ne tombât avec ses fortifications au pouvoir de l'Empereur. L'objet de ce supplément est de prouver, que la France a le plus grand intérêt d'empêcher que la place ne soit cédée, même démolie, au Monarque autrichien.

Les raisons qu'on a alléguées démontrent, que si l'Empereur n'est pas en possession de Maestricht, il ne peut soutenir la guerre dans les Pays-Bas. Quelques personnes pensent, que si on démolit la place, il n'y a point d'inconvénient à lui en céder le territoire. Cette opinion est mal fondée.

Il est évident qu'il n'importe à la France que Maestricht subsiste dans l'état où il est, que parce que cette ville empêche l'Empereur de porter la guerre entre la Meuse et la mer. Si on rase les fortifications, on ne nie point que la place ne soit moins utile au Monarque autrichien, que si on la lui cédoit fortifiée; mais il en retireroit cependant les plus grands avantages : 1°. elle ne contrarieroit plus ses projets; 2°. il seroit maître du cours de la Meuse depuis Namur jusqu'au-dessus de Grave; 3°. il pourroit sans inconvénient occuper des positions à la gauche de la rivière, ce qui lui étoit impossible auparavant; 4°. il communiqueroit sans obstacles avec le Rhin et l'électorat de Cologne; 5°. il couperoit la seule bonne communication qui existe par terre entre la France et la Hollande. Ceci suffit pour démontrer que Maestricht conservé aux Hollandais dans l'état où il est, s'oppose à ce que l'Empereur porte la guerre dans les Pays-Bas; et que si on lui cède la place fortifiée ou démolie, rien ne l'empêche de pénétrer à la gauche de la Meuse, de s'y maintenir et d'agir à volonté; soit contre les frontières des Provinces-Unies, soit contre celles de France.

CHAPITRE II.

Frontière depuis Charlemont et Givet, et même l'embouchure de la Sambre, jusqu'à la rive gauche de la Sarre, à l'opposite de Mertzig.

Cette partie de la frontière, comprenant une portion du cours de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre, étoit la plus foible, c'est-à-dire la moins hérissée de places fortes. On regardoit sur-tout comme très-difficile la défense de la Meuse, à cause de la multitude de gués qu'elle offre, que les forteresses construites sur cette rivière n'étoient, à l'exception de Charlemont, ni bonnes, ni même bien situées; mais d'un autre côté cette frontière étoit protégée naturellement par la stérilité et l'âpreté des pays voisins, et desquels il falloit que l'ennemi partît pour former sa ligne d'attaque. C'est incontestablement la principale raison qui a fait échouer les différentes tentatives formées de ce côté contre la France, à quoi il faut ajouter la difficulté de faire arriver par terre, sur la Meuse, la Moselle et la Sarre, les approvisionnemens qu'une armée ennemie, destinée à opérer dans cette partie, ne pouvoit tirer que des Pays-Bas ou plutôt du Rhin; d'autant que l'entre-deux de ce fleuve et de la Meuse ne peut fournir que de très-médiocres ressources. Il a toujours résulté de cet inconvénient, que la ligne de communication des ennemis se trouvant trop longue, lorsqu'ils étoient parvenus près de la frontière du royaume sur la Moselle ou la Sarre, ils n'ont jamais pu y opérer avantageusement, comme il arriva notamment au duc de Lorraine Charles v, contre le maréchal de Créqui, en 1677, et au duc de Marlborough contre le maréchal de Villars, en 1705. Les mêmes obstacles qu'ont dû éprouver les armées ennemies dans cette direction, ne permettoient pas aux Français de porter eux-mêmes, en la suivant, une guerre offensive

utile sur le Rhin; mais ce n'étoient pas des motifs suffisans pour négliger cette frontière au point où elle l'étoit en 1792.

Antérieurement à la révolution française, on s'étoit borné à faire faire des reconnoissances, desquelles il étoit impossible de déduire un plan régulier de défense. Le meilleur travail qui existât sur cet objet, étoit le mémoire de M. de Grandpré, lieutenant-général des armées du Roi, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis; encore cet écrit très-volumineux contient moins les bases simples, mais précises, nécessaires à un général d'armée, que celles dont un chef d'état-major a besoin pour régler des opérations de détail.

En septembre 1790, après la journée de Nanci, M. le marquis de Bouillé, chargé du commandement de l'armée de l'Ouest, dans une étendue qui comprenoit depuis l'extrémité méridionale de l'ancienne province de Franche-Comté, ou limites du département de l'Ain, ci-devant la Bresse, jusqu'à Charlemont et Philippeville, fut obligé de dresser un plan de défense pour cette énorme étendue; précaution d'autant plus nécessaire, que dès-lors les puissances étrangères sembloient nous menacer d'une guerre prochaine. M. le comte de Grimoard, chef de l'état-major de l'armée de M. de Bouillé, lui remit les meilleurs matériaux qui existoient sur la Meuse, la Moselle et la Sarre, avec quelques observations particulières résultantes des guerres précédentes, et ce général fit ensuite lui-même une reconnoissance de cette frontière, au retour de laquelle M. le comte Louis de Bouillé, son fils aîné, qui a reçu de la nature beaucoup d'aptitude militaire, lui donna encore d'excellentes notes. Ces divers matériaux trouvèrent leur emploi dans le mémoire suivant, que M. de Bouillé rédigea lui-même, et auquel M. de Grimoard fit postérieurement quelques additions.

(Nota. Avant de rapporter le travail dont on vient de parler, l'ordre chronologique et celui des matières exigent, qu'on fasse connoître des moyens que le maréchal de Créqui jugeoit propres à couvrir la frontière depuis Thionville jusqu'à Schelestadt. Ils sont tirés d'une dépêche, datée de Sédan le 25 mai 1679, et adressée au marquis de Louvois par ce général, dont les idées annoncent, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, un grand homme de guerre.)

EXTRAIT d'une lettre du maréchal de Créqui a M. de Louvois.

Sa Majesté m'ayant fait la grace de me prescrire de lui mander mon sentiment, touchant la sureté qu'il y auroit à prendre, pour mettre sa frontière à couvert depuis Thionville jusqu'à Schelestadt, je marquerai ce qui me paroîtra le plus essentiel pour le service du Roi.

Il est sans difficultés, que Marsal et Phalzbourg donnent une communication fort sûre de notre pays en Alsace, et que l'on ne peut même rien imaginer de meilleur que d'assurer cette route, en achevant les fortifications de l'une et l'autre place; mais comme toute l'étendue de la Sarre, depuis l'embouchure de la Nied jusqu'à Sarrebourg, est fort découverte, et donne une assez grande facilité à une armée ennemie de s'avancer du Hundsruck dans la Lorraine, il paroît très-important de faire une place sur la Sarre, dont la considération empêche les forces étrangères de s'avancer vers la Seille.

Vaudrevange se trouve dans une situation heureuse, pour empêcher qu'une armée n'aborde la Lorraine avec facilité. Le voisinage même de ce lieu, dont la communication est aisée par le côté de Thionville et de Metz, ne donneroit pas peu d'envie de le fortifier; mais quantité de hauteurs qui approchent cette place, peuvent causer des difficultés insurmontables dans la fortification, et le cours de la Sarre n'est pas encore même assez à couvert, pour remédier à tous les inconvéniens qui pourroient naître dans une guerre étrangère.

J'estimerois par préférence qu'il seroit bien plus avantageux de porter toutes nos pensées à fortifier Sarrebruck, si Sa Majesté n'est point retenue par la considération que ce lieu appartient à la maison de Nassau, qui relève immédiatement de l'Empire, et si l'on veut bien ne le regarder que comme dépendant de l'évêché de Metz.

En examinant simplement la nature du poste, l'on peut dire qu'il procure tous les avantages que l'on peut rassembler dans une seule place, puisqu'il protége admirablement tout le pays qui est entre Metz et Nanci, et qu'il donne aussi l'avantage d'assurer tout le cours de la Sarre, du côté de Trèves et même vers Sarrebourg; en sorte que nos routes de Marsal en Alsace en sont dans la dernière sureté, et outre toutes ces utilités qui nous sont fort apparentes, il nous donne encore une avantageuse entrée dans tout le pays qui est entre la Moselle et le Rhin; en telle sorte que l'on domine une contrée dont les ennemis retirent une grande utilité en temps de guerre, et l'on prend aussi de grands avantages sur le Palatinat.

Il y a fort grande apparence que la conduite de M. de Lorraine nécessitera le Roi à faire tomber Bitsche et Hombourg: toutes ces deux places ne sont bonnes qu'à raser, principalement Sa Majesté prenant la résolution de fortifier Sarrebruck; car si le Roi ne jugeoit pas qu'il fût de son intérêt d'édifier cette place, pour lors je croirois que Hombourg mériteroit d'être conservé, et d'être regardé comme un lieu qui fait la sureté de la Sarre, qui vous donne une entrée aisée dans le Palatinat, et qui nous porte, en un mot, très-facilement à la ruine de Kaiserlautern.

Etant persuadé par mille raisons de l'utilité de la fortification de Sarrebruck, il est à propos de dire un mot de la situation du château de la petite ville, qui est en deçà de la Sarre et du pont qui joint Sarrebruck à la ville de Saint-Jean, que les ennemis avoient eu dessein de fortifier. Généralement parlant, tout ce qui est en deçà de la Sarre est extrêmement montueux et inégal; mais quoiqu'il y ait beaucoup de difficulté à placer une fortification, je ne crois pas que cela soit impraticable à M. de Vauban, qui peut prendre de diffé-

rentes pensées pour venir à bout du dessein qu'on se propose. Car si l'on veut s'attacher à fortifier absolument Saint-Jean, et s'assurer la tête du pont de Sarrebruck, par le côté du château, je tiens que l'on y peut pratiquer des choses assez avantageuses pour la sureté du pont, et que du côté de la ville de Saint-Jean, l'on fera une place que l'Allemagne pourra respecter, sans que la dépense puisse être excessive, le bois, la brique et le manège des eaux ne contribuant pas peu au ménage et à l'embellissement de cette place.

Je ne fais qu'une légère mention de Bitsche et de Hombourg, car je crois qu'il est plus expédient au service du Roi de raser ces places que de les maintenir, et comme je me figure Sarrebruck d'une importance infinie pour le salut de la frontière, je regarde le rasement des deux postes ci-dessus marqués comme nécessaire à l'embellissement de notre nouvelle place.

Pour dire ensuite ce que je pense touchant Hochfeld (1), il seroit en quelque façon nécessaire que Sa Majesté m'expliquât ses intentions touchant le voisinage de ce lieu et de Strasbourg; car si l'on a des pensées solides pour toute l'Alsace, et que l'on veuille procurer un repos entier à toute la frontière par la prise de Strasbourg, *Hochfeld est un lieu qui ne serviroit qu'à entretenir de la méfiance* chez nos voisins, et qu'à nourrir parmi eux des précautions qui nous seroient dommageables; tellement qu'en cas que l'on en puisse vouloir dans peu à Strasbourg, je ne croirois pas qu'il fût du service du Roi de rien édifier à Hochfeld (2). Si au contraire nous sommes résolus de laisser en repos cette ville, et que nous prétendions nous établir pour donner des inquiétudes continuelles, et nous délivrer

(1) Ou Hochfelden, à quatre lieues de Strasbourg, sur la rivière de Zorn ou de Soor. C'est une excellente position militaire, que le maréchal de Turenne occupa pendant la campagne de 1674.

(2) Ceci prouve que Louis XIV voulut fortifier Hochfeld, pour resserrer Strasbourg qui ne lui appartenoit pas encore; mais il finit par trouver plus simple et plus économique, d'acheter la soumission de cette ville, qui passa sous la domination française en 1681.

de celles que nous pouvons avoir du passage d'une armée ennemie sur leur pont (1), Hochfeld me paroît dans la situation la plus avantageuse du monde, et j'aimerois mieux m'attacher à le fortifier solidement que Phalzbourg; car si nous édifions Sarrebruck, si nous ruinons Bitsche et Hombourg, et qu'en même temps nous élevions des remparts à Hochfeld, toute la montagne devers la Sarre nous sera soumise, et la Basse-Alsace, dans laquelle l'ennemi s'introduisoit, dans la confiance de s'approcher de Strasbourg, trouvera de nouvelles peines par la place de Hochfeld, qui lui donnera bien de l'incommodité, en procurant des avantages infinis à l'armée du Roi; car ce poste tiendra la main au Rhin et à la montagne; et ôtera à l'armée allemande le chemin de Saverne et l'entrée en Lorraine par ce côté-là; tellement que Phalzbourg, que nous ne considérons que comme un fort bien accommodé, pourra aisément soutenir les entreprises que l'on pourroit faire sur lui, et servir en cet état à la liaison d'un pays dont le commerce nous sera toujours fort assuré...

(1) Pendant les guerres précédentes, les habitans de Strasbourg, en accordant aux armées allemandes le passage du Rhin sur le pont de leur ville, avoient souvent embarrassé les généraux français.

MÉMOIRE SUR LA DÉFENSE DE LA SARRE, DE LA MOSELLE ET DE LA MEUSE,

Par M. le marquis DE BOUILLÉ, *novembre 1790.*

L'ENNEMI partant de Trèves et de Luxembourg, supposés les points d'appui de sa ligne offensive, peut attaquer notre frontière sur quatre points : 1°. Par Longwi et Montmédi, pour, en prenant ces places, être maître de la Meuse, depuis Sedan, à l'embouchure de la Chiers, jusqu'à Verdun, où dans une étendue de quinze lieues on ne trouve pas une seule place, et entrer dans le cœur du royaume. 2°. Assiéger Sedan, Mézières, et peut-être Rocroi, après avoir pris Longwi et Montmédi, ou seulement la première de ces places, et en bloquant la seconde; ce qui seroit facile, vu sa petitesse, pour entrer en Champagne, ayant sa ligne d'attaque, toujours partant de Trèves et de Luxembourg, soutenue par Longwi, Montmédi, Sedan, couverte par la Chiers, la Sémois et les Ardennes du côté de la Basse-Meuse. 3°. Pénétrer par les sources de la Chiers et de la Crune sur la rive gauche de la Moselle, pour attaquer Thionville et même Metz, si cette place, qui est très-mauvaise (1), n'étoit pas couverte par une armée considérable; et maître de ces places et de Verdun, qui ne vaut rien, faire un établissement solide en Champagne, et s'emparer de la Lorraine et de plusieurs de nos provinces. 4°. Se porter entre la Moselle et la Sarre, et attaquer celle des places de Thionville ou de Metz qui ne seroit pas protégée par l'armée française. Thionville pris, feroit tomber nécessairement Sarre-Louis : alors les ennemis, maîtres de ces deux places, auroient à leur disposition le revers des Vosges qui, leur donnant la facilité d'entrer en Alsace et en Lorraine, les

(1) Un des grands défauts de Metz, c'est la foiblesse de son front du côté de la hauteur de Montigni, qu'il paroît nécessaire d'occuper par un ouvrage tirant sa défense de lui-même, et à l'aide duquel on découvriroit tous les points couverts susceptibles de favoriser les approches de l'ennemi dans cette partie.

rendroit maîtres d'un pays riche et abondant, et du cours de deux rivières navigables, qui leur donneroient de grands moyens pour leurs subsistances. S'ils réussissoient seulement sur la Sarre, la conquête de Sarre-Louis leur procureroit beaucoup d'avantages, pour attaquer l'Alsace et pour pénétrer entre les Vosges et la Sarre. Cette supposition doit faire sentir tout l'avantage de la position de Bitsche, et du camp retranché qu'on propose d'y placer.

Forces et dispositions de l'ennemi.

Quel que soit le point, de ceux qu'on a indiqués, sur lequel se dirige l'armée ennemie, supposée de quatre-vingt-dix à cent mille hommes, elle aura du côté de Worms et de Spire, entre le Rhin et les montagnes, un corps d'observation pour tenir en échec l'Alsace, si on ne préfère de le porter vers Neustadt et Turckheim, sur les débouchés des montagnes, pour remplir le même objet, et en même temps couvrir la communication de la grande armée avec le Rhin et la Moselle; agissant d'ailleurs de concert avec cette armée, qui opéreroit sur la Sarre et sur la Moselle, afin de s'emparer des débouchés de Keiserlautern et de couper la communication des Français avec la Basse-Alsace. Les ennemis tiendroient aussi un corps sur la Basse-Meuse, pour couvrir les subsistances qu'ils tireroient de cette partie, pousser des détachemens de l'autre côté de la Meuse, et tenir en échec les places françaises de cette frontière. L'armée ennemie ne pourra guère agir avec plus de soixante mille hommes, mais elle conservera la facilité, soit qu'elle opère par la droite ou par la gauche, de se réunir avec ses corps détachés, qui la seconderont dans tous les cas. C'est de la Basse-Meuse, de Maestricht, Liége et Namur, par les chemins qui conduisent de ces places à Luxembourg, que l'ennemi tirera ses subsistances, ainsi que du Rhin par la Moselle, où Trèves sera son entrepôt; ce qui met à sa disposition toutes les provinces entre la Meuse et le Rhin, et celles qui avoisinent ce fleuve. Il tireroit peu de ressources de Hundsruck, du Luxembourg, des Ardennes et de quelques contrées adjacentes qui sont assez stériles.

Moyens de défensive locale.

Mettre toutes les places en état depuis Bitsche jusqu'à Givet; préparer sous cette dernière place, sur le mont d'Haure, un camp retranché susceptible de contenir huit à dix mille hommes; retrancher Sarre-Guemines; retrancher le château de Montclair, sur la rive droite de la Sarre, et dans un coude qu'elle forme à environ moitié chemin de Sarre-Louis à Trèves; celui de Siersberg, sur la rive gauche au-dessous de Sarre-Louis; retrancher l'abbaye de Bouzonville, sur la Nied, entre Sarre-Louis et Thionville, pour y établir un fort détachement, ce lieu devant être le centre et le point d'appui d'une ligne établie depuis le château de Siersberg sur la Sarre, jusqu'au-dessous de Thionville, en suivant la Nied jusqu'à Bouzonville. Entre ce lieu et Thionville, on fera des abatis dans les bois, des retranchemens et quelques redoutes dans les plaines. Cette ligne, qui continuera de la Moselle auprès de Thionville jusqu'à Longwi, fermera par ses retranchemens la trouée de Tiercelet, à la droite de Willers près de Longwi, entre les sources de la Crune et de la Chiers, qui est le principal débouché de Luxembourg, entre la Chiers et la Moselle. On profitera des bois et des ruisseaux pour couvrir cette ligne, qui se continuera le long de la Chiers jusqu'à son embouchure dans la Meuse à Douzi-les-Prés, près de Sedan. On rompra les gués de la Chiers qui est d'une bonne défense. On retranchera sur cette rivière Carignan, de manière à le mettre à l'abri d'un coup de main, et même en état de soutenir un petit siége. Un corps de six mille hommes d'infanterie auxiliaire, mêlée de quelqu'infanterie de ligne, avec cinq ou six escadrons (indépendamment des garnisons des places), garderont parfaitement ces lignes, destinées à servir de première ligne de défense à l'armée, et à empêcher l'entrée des partis ennemis en France. On établira des communications faciles derrière ces lignes; on fortifiera en avant d'elles et sur leur direction les châteaux et villages qui en seront susceptibles, et on y mettra des canons de fer. On accommodera le château de Bouillon pour recevoir un gros poste destiné

à éclairer cette partie du cours de la Sémois, par où l'ennemi peut pénétrer sur la Meuse, entre Sedan et Mézières, par le chemin de Liége, et jusqu'à Bouillon même, par Saint-Hubert. Un poste également fortifié occupera l'abbaye de la Valdieu, à l'embouchure de la Sémois. On mettra en état le fort de Rodemacheren, qui est une vedette sur Luxembourg, et celui de Sierck qui en est une en avant de Thionville. Sierck offre d'ailleurs l'emplacement d'un camp avantageux, dans lequel le maréchal de Villars arrêta, en 1705, les forces très-supérieures des alliés commandées par le duc de Marlborough et le prince Louis de Baden. Cette position paroît assez importante, pour être l'objet d'une note particulière qu'on trouvera à la fin de ce mémoire. Les points d'appui de cette ligne seront Sarre-Louis, Bouzonville, Thionville, le Hackelberg en avant de cette place, la trouée de Tiercelet, Longwi, Montmédi, Carignan, Sedan. Les postes principaux en avant seront, le château de Siersberg sur la Sarre, Sierck, Rodemacheren, Virton, si on peut l'occuper, Bouillon, et s'il étoit possible de s'emparer, à portée de Longwi, du Titelberg qui a été cédé en partie à l'Empereur, on y construiroit pour sept à huit mille hommes un camp retranché inattaquable. Les flancs de cette ligne seront couverts sur la droite, par le corps d'armée d'Alsace, par Bitsche et le camp retranché sous cette place, et sur la gauche par Givet et le camp retranché du mont d'Haure.

Il est à propos d'ajouter quelques développemens à ce qu'on vient de lire. On peut encore fermer notre frontière entre Thionville et Longwi, dans une étendue d'environ six lieues, et couvrir la partie de pays comprise entre la Moselle et la Meuse, en occupant les montagnes de Saint-Michel ou du Titelberg, sur le plateau desquelles on trouve réellement beaucoup plus qu'un camp retranché par la nature; car c'est une véritable ligne de défense, dont la droite appuyeroit à la chapelle de Saint-Michel, sur la gauche de Thionville, et la gauche, sur la droite de Longwi, à la Madeleine, la justice restant en avant de cette aile, dont le front seroit couvert par l'escarpement de Tifferdange. On laisseroit en arrière la

forge de la Sauvage, Godebrange, Huffigni et le Tiercelet. Comme une partie du Titelberg appartient, ainsi qu'on l'a dit, à l'Empereur, on s'empresseroit de l'occuper au début des hostilités; et même avant, si on avoit prévu qu'elles dussent commencer sur cette frontière.

La Chiers et la Sémois sont les deux meilleures et en même temps les seules barrières, pour fermer la partie de notre territoire qu'arrose la Meuse. La Chiers coule presque toujours entre des montagnes escarpées, où elle s'est creusé un lit très-profond et très-dangereux, parce que le fond étant par-tout mouvant, les gués changent et se perdent aisément. C'est ce qui rend cette rivière d'une très-bonne défense. Néanmoins, il semble que depuis au-dessous de Longuyon, en remontant vers Longwi, la rive droite qui est du côté de l'ennemi, commande la rive gauche qui est du nôtre; ce qui est d'autant plus digne d'attention, que la chaussée qui part de Longwi et qui passe par Villers-la-Chêvre, Atlancourt ou Tellancourt, et Villanci, avant d'atteindre Flabeuville sur la rive gauche de la Chiers, est propre à favoriser les mouvemens de l'ennemi, que les bois qui sont le long de la rivière couvriroient d'ailleurs. Il importera donc de faire veiller attentivement sur cette partie, par un corps qui peut être établi au village d'Aranci, poste important sur la Crune, qui se jette dans la Chiers près de Longuyon.

Ce qu'on vient de dire, doit faire sentir l'avantage, d'avoir entre une principale ligne de défense telle que celle de la Sémois, de la Chiers et de la Crune, et les points importans desquels on se propose d'éloigner l'ennemi, une ou plusieurs lignes intermédiaires qui servissent de ressource, s'il perçoit accidentellement quelques parties de la première. Il est possible de former une ligne de défense particulière, dont la droite appuyeroit au-dessus de Thionville, à l'embouchure de l'Orne dans la Moselle, et la gauche à l'embouchure de l'Ottain dans la Chiers, au-dessus de Montmédi. Cette ligne suivroit la rive droite de l'Orne depuis son embouchure jusqu'à hauteur de la Brie (au-dessous de Conflans en Garnisi). Passant l'Orne à la

Brie, la ligne se dirigeroit sur Gondrecourt, à la source de l'Ottain, et suivroit la rive gauche de cette rivière jusqu'à Montmédi. Quelques retranchemens appropriés au local, et un camp qu'on établiroit au besoin sur la hauteur derrière Abbeville, fermeroient la trouée entre la Brie et l'étang de Gondrecourt. On éleveroit aussi des retranchemens dans les parties de l'Orne et de l'Ottain où ils seroient nécessaires. On trouve assez en avant de la ligne qu'on vient d'indiquer, plusieurs camps avantageux à occuper suivant les circonstances; tels que celui de Richemont, entre Thionville et l'Orne et près de son confluent; celui sur la hauteur de Sainte-Geneviève, derrière et sur la droite de Fontoi; un autre sur la gauche de celui-ci à Sanci; et toujours en tirant sur la gauche vers Montmédi, un autre enfin sur les hauteurs et derrière Xivri-le-Franc. Les camps et la ligne en question couvrent par la droite Metz, ainsi que le pays compris entre la Moselle et la Meuse, par le centre Verdun, et par la gauche Dun et Stenai.

Si l'ennemi forçoit les passages de la Sémois aux environs de Bouillon ou d'Herbeumont, il ne trouveroit pas de très-mauvais chemins à travers les bois, pour venir prendre à leur sortie à-peu-près à moitié chemin de *Dousi-les-Prés*, *la position de Villers-Cernai*, *mettant sa droite et ses derrières aux bois*, étendant sa gauche vers une plaine qui s'élargit, et couvrant son front d'un ruisseau qui coule au bas de la hauteur. L'ennemi trouveroit des fourrages dans le pays, ainsi que du côté de Paliseux et de Bouillon; mais s'il ne s'étoit pas pourvu d'autres subsistances, la disette ne lui permettroit pas de rester long-temps dans cette position, d'où il menaceroit à la fois Sedan et Montmédi. Les précautions qu'on indiquera plus bas, assureront ces places autant qu'il sera possible; mais il ne seroit pas moins prudent de songer à couvrir doublement Montmédi et Longwi, en prenant entre la Sémois et la Chiers une ligne de défense particulière, derrière les étangs d'Orval et le ruisseau qui passe au pié de Thonne-le-Thil, la gauche appuyant aux hauteurs de Thonnelle et à Montmédi.

Aux diverses hypothèses établies précédemment, il faut ajouter celle, que l'ennemi voulant pénétrer en Champagne, masquera Charlemont, à la gauche de la Meuse, et assiégera successivement Philippeville et Rocroi, seules places qui couvrent cette province. La première ne peut guère être secourue efficacement que par le côté de la Sambre, mais on peut dégager Rocroi, en débouchant par Mézières et Charleville, pour occuper d'abord, à deux lieues et demie en avant de cette ville, le camp de Renvez : la droite aux bois de Renvez, et la gauche s'étendant jusqu'à la Sormonne, ruisseau qui coule de Maubert-Fontaine à Mézières. De Renvez on se portera sur Rocroi, par le côté qui présentera le moins d'obstacles.

En 1686, on rasa les fortifications de Charleville et celles du Mont-Olimpe, situé vis-à-vis, sur la rive droite de la Meuse, sous prétexte, que trois places qui se touchoient presque, se trouvant dans un rayon d'un demi-quart de lieue, *étoient inutiles, à charge et dangereuses*. La troisième de ces places est Mézières. Mais en applaudissant au rasement de Charleville, on regrette celui du Mont-Olimpe, hauteur dominante, de laquelle l'ennemi qui assiégeroit Mézières, pourroit se prévaloir à plusieurs égards, notamment pour occuper Charleville, d'où il lui seroit facile de faire déboucher à couvert une de ses attaques.

Il faut border la rive gauche de la Meuse, depuis Sedan jusqu'à Givet, d'une quantité suffisante de redoutes, et dont la plupart ont existé précédemment sur cette rivière. La distance entre Verdun et Sedan étant trop considérable, il faut fortifier Dun et son château : j'appelle *fortifier*, élever un bon chemin couvert palissadé, avec quelques ouvrages de campagne avancés. Ce poste vaudroit même mieux que Stenai, et comme la rive gauche de la Meuse est presque toujours couverte de bois extrêmement fourrés, et de montagnes qui ne sont ouvertes que par quatre ou cinq défilés, protégés par des rivières telles que l'Aire, l'Aîne, le Barre, la Vence, etc. on peut rendre cette partie presqu'impénétrable, en fermant les défilés par des forts capables de contenir deux à trois cents hommes ; comme

par exemple sur les bords du Barre, vers Mouson entre Stenai et Sedan, à la trouée de Tailli et de Stonne, sur la côte d'Omont qui est d'un côté de leur séparation, et sur la hauteur de Stonne. On occuperoit par un fort détachement avec du canon l'abbaye de Mondieu sur la rive droite du Barre; on retrancheroit le château de la Cassine, sur la rive gauche. A la droite de la trouée, on construiroit un fort entre Tailli et Nouart, un autre entre Villé-devant-Dun et le bois; on retrancheroit plus bas le village de Montfaucon, et Beaumont en Argonne au centre de la trouée. Ces postes seroient soutenus par un camp volant de cinq ou six mille hommes. En descendant la Meuse vers Givet, il faut fortifier le château d'Hierges et garder les passages de Vireux-Saint-Martin et Vireux-le-Waleran. Le château et le premier de ces villages sont sur la rive gauche de la Meuse, et Vireux-le-Waleran est sur la rive droite.

On préparera le camp retranché du mont d'Haure, sur la rive droite de la Meuse, près de Givet. Ce camp avec Charlemont peut contenir dix mille hommes. On relevera les fortifications du Mont-Olimpe; pour couvrir d'autant Mézières, qui est une mauvaise place qu'on rendra bonne en retranchant la hauteur de Bertaucourt, où l'on pourra établir un corps de cinq ou six mille hommes dans une situation inexpugnable.

On préparera un camp retranché pour une armée de quarante ou cinquante mille hommes sous Sedan, sur les hauteurs de Givonne et de Flegneux, et un autre pour cinq ou six mille hommes destinés à couvrir cette place quand l'armée s'en éloignera, et qui sans cette protection ne peut guère soutenir un siége (1). Un camp pour dix ou douze mille hommes sera préparé sous Montmédi sur les hauteurs de Thonelle; un autre sous Longwi pour une armée;

(1) Le principal inconvénient de Sedan est d'être obstrué par des maisons cumulées pour contenir des manufactures et les nombreux ouvriers qu'elles occupent. Ce défaut disparoîtroit en donnant à cette ville des emplacemens d'une grande étendue, par une extension de l'enceinte du côté de la prairie. Cette partie, déjà garantie par une inondation sûre, exigeroit peu de dépense et procureroit une place du premier ordre. Au com-

un autre près de Thionville sur le Hackelberg, pour un petit corps de troupes; enfin un autre sur le Limberg sous Sarre-Louis pour une armée. Ces camps en général n'exigent d'autres préparations, que des redoutes carrées susceptibles de contenir un bataillon avec du canon. On les peut construire à l'avance, et on les réuniroit par un retranchement en glacis, au moment où les troupes arriveroient; ce qui seroit fait en vingt-quatre heures à main d'armée. La position de tous ces camps est bien connue, et vu la défectuosité de nos places de guerre, la plupart ne peuvent être utiles que par des camps retranchés qu'elles protégeront, et dont elles seront elles-mêmes protégées.

Disposition des troupes.

Supposant toujours une armée de soixante-dix à quatre-vingt mille hommes et vingt mille auxiliaires (1), dix mille hommes de troupes de ligne et dix mille auxiliaires seront employés en Alsace. Les places gardées, il restera un corps d'armée de douze à quinze mille hommes qui protégera suffisamment la Basse-Alsace, s'il peut être maître des débouchés de Neustat et de Turckheim dans les montagnes. Il communiquera avec un corps de huit ou dix mille hommes posté en avant de Bitsche, et qui occupera par ses détachemens Hombourg, Landstuhl et Keyserlautern, afin de couvrir cette partie, et de tenir plus immédiatement avec le corps établi en Basse-Alsace, auquel il se réunira en cas de besoin, soit pour la défense du pays entre la Sarre et le Rhin, soit pour opérer une diversion et se porter vers Trèves, sur le flanc et les derrières de l'ennemi. Un corps de quatre à cinq mille hommes, dont deux mille de troupes de ligne et le surplus d'auxiliaires, garnira le cordon

---

mencement de 1792, on imagina, pour suppléer provisoirement aux inconvéniens de Sedan, de construire un camp retranché sur les hauteurs de la Garenne; position qui n'étoit qu'un diminutif d'une autre beaucoup plus étendue en avant, et qui exige de grandes forces pour l'occuper.

(1) Espèces de troupes substituées aux milices par l'assemblée nationale constituante.

depuis la Sarre jusqu'à l'embouchure de la Chiers. Quinze mille hommes, tant de ligne qu'auxiliaires, occuperont les places et les camps retranchés sous les places, depuis Sarre-Louis jusqu'à Mézières. Un corps d'armée de dix mille hommes posté à Charlemont, Givet et le mont d'Haure, où il sera inattaquable, couvrira cette partie de la Basse-Meuse, et celle entre Sambre et Meuse, en occupant Philippeville. Ce corps également utile aux deux armées de Flandre et de la Moselle, ne fera point partie de ces armées, et sera formé séparément, mais agissant de concert avec elles. Il restera une armée de quarante-cinq à cinquante mille hommes pour opérer sur toute la ligne de défense, depuis la Sarre jusqu'à la Moselle, entre la Moselle et les sources de la Crune et de la Chiers, et des sources de celle-ci, jusqu'à son embouchure dans la Meuse au-dessus de Sedan. Au moyen des camps retranchés sous les places situées sur cette ligne, et des camps de force tels que ceux entre la Sémois et la Chiers, qui couvrent en même temps Longwi, Montmédi, Mézières et Sedan, et même sur la Houille du côté de Villeroi et d'Orchimont qui couvre ces deux dernières places, ceux de la trouée de Tiercelet et des hauteurs depuis les sources de la Crune jusqu'à la Moselle, ceux sur la Canaire et la Nied, sur la rive droite de la Moselle, au Hackelberg, à la forêt entre Kettenhoffen et Rodemacheren pour couvrir Thionville, et en suivant cette même ligne jusqu'à Sarre-Louis, ceux de Bouzonville et du Limberg qui ont également la propriété de couvrir Sarre-Louis, notre frontière paroît suffisamment assurée.

Si l'ennemi se portoit sur la rive droite de la Sarre, on occuperoit les positions indiquées sur la Schwolbe, la Blies et la Brems vers Trèves, ainsi que les débouchés en avant. Au moyen des corps postés, à la droite à l'extrêmité de la Basse-Alsace et à Bitsche, et sur la gauche à Givet, corps qui peuvent prendre des revers sur l'ennemi, ou le forcer à diviser ses forces, si le général français manœuvre habilement sur cette ligne de défense, qui offre presque sur tous les points des positions de force qui couvrent les places et la

frontière, on croit possible de la préserver avec une armée de soixante-dix mille hommes de troupes de ligne et de vingt mille auxiliaires, qui suffisent pour arrêter l'ennemi sur tous les points où il voudroit percer, en se tenant toujours en mesure de couvrir avec le gros de l'armée les places qu'il voudroit attaquer, et sans lui livrer bataille qu'autant qu'on y trouveroit un grand avantage; car avec de petits corps de six à dix mille hommes, qu'on jetteroit à temps dans des camps retranchés, que l'ennemi ne pourroit sans imprudence attaquer de vive force, on peut d'abord sinon empêcher totalement, du moins retarder les siéges de Mézières, Sedan, Montmédi, Longwi, et avoir la possibilité de garantir ensuite ces places avec l'armée. Les pays abondans situés sur la Meuse, la Moselle et la Sarre procureront des subsistances, dont les dépôts principaux pourront être placés à Verdun, Metz et Strasbourg, et les dépôts particuliers à Dun, Bouzonville, Bitsche et Landau.

Attaque de la Basse-Meuse.

Dans la supposition où l'ennemi se porteroit sur la Basse-Meuse, pour attaquer la frontière depuis Sedan jusqu'à Givet, il n'est guère vraisemblable que ses forces réunies partissent de Luxembourg, quoique six routes différentes, dont deux principales, conduisent de Trèves et de Luxembourg sur Liège et sur Maestricht, conséquemment sur la Basse-Meuse; mais le pays des Ardennes est dénué de subsistances, et la communication entre Luxembourg et Trèves difficile et peu assurée; il est donc plus vraisemblable que divisant son armée en deux, quarante ou cinquante mille hommes agiront sur la Basse-Meuse, tandis que le surplus de pareille force opéreroit sur la Moselle, ou enfin que l'offensive de l'ennemi se portant entièrement sur la Basse-Meuse, ses lignes d'attaque partiroient de Maestricht et de Liège, et se dirigeroient, par Dinant, sur les deux rives de la Meuse contre Givet et Mézières.

Disposition des troupes pour la défense de la Basse-Meuse.

On aura à Givet un corps de quinze mille hommes pour protéger les deux rives de la Meuse, et un de cinq mille à Mézières, tant pour la défense de cette place et du camp retranché, que pour assurer cette partie conjointement avec les troupes postées à Givet. On destinera quinze à vingt mille hommes à la protection de la frontière depuis Germersheim et Landau jusqu'à la Sarre, y compris Bitsche. On répandra, sur le cordon de la Sarre à la Meuse et dans les places, dix mille hommes, et si on laisse en outre quinze à vingt mille hommes auxquels se joindra au besoin une partie des troupes employées sur le cordon pour couvrir la Chiers, la Moselle et la Sarre, avec une armée de quarante à quarante-cinq mille hommes disponibles, on pourra prévenir une des armées ennemies à Mézières et à Sedan, et l'arrêter en prenant une position derrière la rivière de Houille, qui couvre la rive droite de la Meuse depuis la Sémois jusqu'à Givet, et même l'espace compris entre la Sémois et la Chiers. La Sémois se trouvant sur le flanc de cette position, elle sera liée avec Givet par sa gauche, et par sa droite avec Longwi et le corps établi dans cette partie. Au moyen de cette ligne de défense, depuis la Chiers jusqu'à l'embouchure de la Houille dans la Meuse, l'armée pourra faire la navette depuis Givet jusqu'à Longwi et même Thionville, à l'aide d'un corps d'observation entre la Chiers et la Moselle, ayant la ligne la plus courte à parcourir et qui couvrira d'ailleurs parfaitement les places. Ainsi si l'ennemi partage ses forces en deux, on peut garantir Mézières et Sedan, qui sont les seules places qu'il puisse attaquer dans cette partie, et s'il cherchoit à tenir en échec l'armée française, en menaçant Longwi ou Sedan, tandis qu'un corps d'armée feroit le siége de Mézières, cette opération exigeroit des forces beaucoup plus considérables que celles qu'on lui suppose, parce qu'il faudroit qu'il laissât quinze à vingt mille hommes pour contenir les troupes postées à Givet et au mont d'Haure; autant pour le moins pour couvrir Trèves et sa communication avec

le Rhin, et que ses forces actives seroient réduites à soixante mille hommes partagés en deux corps. Celui destiné à opérer, ne pourroit excéder quarante ou quarante-cinq mille hommes, et celui d'observation quinze ou vingt mille; forces égales à celles de l'armée française, qui auroit d'ailleurs l'avantage d'une ligne de défense soutenue par des places, bien appuyée par sa droite et par sa gauche, et plus courte que les lignes d'attaque de l'ennemi.

Il n'est pas à supposer que celui-ci cherche à pénétrer en France entre Sambre et Meuse, en partant de Namur, et en laissant sur sa gauche Givet, et sur sa droite les places de la Haute-Sambre, le pays étant d'ailleurs couvert de bois, difficile et même sans communication. Si cependant l'ennemi tentoit cette entreprise, il faudroit s'emparer de Dinant, et prendre le camp de Saint-Médard, occupant par la droite le village de Bouvignes, sur la rive gauche de la Meuse, un peu au-dessous de Dinant; position déjà prise dans les anciennes guerres, et qui a arrêté les armées ennemies pendant des campagnes entières. Il faut ensuite, à la faveur des bois, établir des lignes depuis Bouvignes jusqu'à Maubeuge et au Quesnoi, et dont le centre seroit couvert par Philippeville, et soutenu par Rocroi et Marienbourg. Si l'ennemi remontoit la Meuse par la rive droite, pour se diriger sur Mézières et Sedan, ou sur Longwi et la Moselle, alors on peut prendre des camps entre la Basse-Meuse et l'Ourte, entre la Meuse, la Lesse et la Houille, enfin entre celle-ci et la Sémois.

Note sur le camp de Sierck ou de Konigsberg.

En 1705, les alliés voulant pénétrer en Lorraine, quand ils auroient pris Sarre-Louis, Thionville, et peut-être Metz, alors peu en état de soutenir un long siége, le maréchal de Villars, pour leur barrer le chemin de ces places, occupa sur la rive droite de la Moselle, la position de Sierck ou de Konigsberg, derrière le ravin qui part de Haut-Sierck, et dans laquelle il disposa ainsi ses forces: la gauche près de Sierck, appuyée à une chapelle à hauteur du village

de Rétel, et se repliant par la cense de Konigsberg. Le centre occupoit les hauteurs de Kerlingen et de Fickingen, partie où le ravin est le plus praticable. La droite garnissant de même des hauteurs, laissoit Kerlingen en avant, et se replioit en demi-cercle jusqu'à Millingen, qui joint la Moselle, sur laquelle on avoit jeté, près du village, deux ponts pour communiquer avec Thionville. Ce camp formoit un angle dont Kerlingen et Fickingen étoient le sommet. Les troupes furent disposées comme il suit: des dragons et de la cavalerie campoient entre la chapelle dont on a parlé plus haut et la cense de Konigsberg, ayant le front couvert par un ruisseau qui se jette dans la Moselle après avoir traversé Sierck. Ce même ruisseau couvroit le front d'un corps de cavalerie et d'infanterie posté entre la cense de Konigsberg et Fickingen, et soutenu par quelques escadrons placés en arrière de la cense, derrière de petits bois vers la droite. Un retranchement dont la droite appuyoit à Kerlingen, couronnoit la hauteur et enveloppoit Fickingen. Deux lignes d'infanterie bordoient ce retranchement. Deux autres lignes de la même arme s'étendoient sur la droite de Kerlingen, jusqu'à hauteur de Gros-Hístingen ou Gros-Hetlange. Le parc d'artillerie fut établi à l'extrémité et sur la droite de cette infanterie. Quelques escadrons campoient à la droite de l'artillerie, et plus loin quelques bataillons aboutissoient presque à hauteur de Nibres. Toutes ces troupes étoient couvertes depuis Kerlingen, par un ruisseau qui se jette dans la Moselle près de Millingen. La droite de la seconde ligne formée entièrement de cavalerie, depuis le parc d'artillerie, étoit, à l'exception de quelques escadrons, à la gauche d'un ruisseau qui tombe dans la Moselle, au-dessous de celui dont on vient de parler, et ces troupes ne dépassoient pas Gros-Histingen. La maison du Roi campoit derrière Klin-Histingen. Un corps de cavalerie et de dragons prit poste à l'extrémité de l'aile droite près de Nibres, à la gauche du ruisseau qui se jette dans la Moselle, au-dessous de Millingen. En avant du centre, entre le retranchement et le ruisseau qui passe à Sierck, on posta une ligne de dragons. Sur leur droite, un corps détaché d'infanterie, formant

deux lignes, campa presque à hauteur de Haut-Sierck, et sur la droite de celui-ci, un autre près de Meltrich (vers Konigsmakeren).

Il est bon d'observer que les cartes sont incomplettes et très-fautives dans cette partie.

Les ennemis campèrent derrière un gros ruisseau qui se jette dans la Moselle, après avoir traversé le village d'Apach, qui se trouvoit en avant de leur droite, appuyée à la rivière près de Perle. Les ravins venant de Meintzberg couvroient le front de leur armée, dont la gauche s'étendoit vers le bois de Scheirwald. Le duc de Marlborough prit son quartier dans le village d'Efft, derrière son aile gauche.

On assure que, sans la plus forte opposition de la part du prince Louis de Baden, général de l'Empereur, M. de Marlborough avoit résolu de tourner le camp du maréchal de Villars, soit pour en attaquer la droite, ou pour se porter sur la Moselle au-dessus de cette aile, et qu'il pouvoit entreprendre ce mouvement, sans risquer beaucoup. Cette possibilité est importante à constater, si on est jamais dans le cas d'occuper le camp de Sierck, dans une conjoncture semblable à celle qui engagea le maréchal de Villars à le prendre.

Observations sur le Mémoire de M. le marquis DE BOUILLÉ.

Ce mémoire contient d'excellentes vues militaires, ainsi que des résultats basés sur les meilleurs principes, et tels qu'on devoit les attendre d'un général qui, comme M. de Bouillé, joignoit à de grands talens naturels, une étude approfondie de la théorie de la guerre. Ce qu'il propose depuis la Sarre et la Moselle jusqu'à Givet, notamment pour lier la défense de cette partie avec celle de la Sambre et du Hainaut, et par suite de la Flandre, doit être considéré comme un chef-d'œuvre d'arrangemens et de dispositions militaires. Les connoisseurs ne peuvent qu'admirer l'intelligence et même le génie avec lequel M. de Bouillé crée et fixe les mesures défensives pour cette partie de frontière, coupée par les trois rivières ci-dessus, laquelle est sinon totalement ouverte, du moins très-foible dans plusieurs points.

Quelques hommes de guerre très-éclairés, qui s'étoient occupés du même objet avant M. de Bouillé, n'avoient proposé que des expédiens trop dispendieux pour être adoptés, ou presqu'entièrement insuffisans; mais l'idée économique de suppléer aux inconvéniens des places ou à leur défaut, par une chaîne de camps retranchés, rendus inattaquables par peu de troupes, qu'on envoie ailleurs aussi-tôt que l'ennemi s'éloigne, est vraiment neuve, et susceptible d'être imitée avantageusement dans des circonstances à-peu-près semblables; elle fut le fruit des observations et des connoissances que M. de Bouillé recueillit par lui-même, lorsqu'il parcourut cette frontière en octobre et novembre 1790. Au surplus, on doit considérer son mémoire, comme la suite et le complément nécessaire du travail de M. de la Fitte-Clavé sur la frontière de Flandre et du Hainaut jusqu'à Charlemont.

CHAPITRE III.

Frontière depuis la rive droite de la Sarre jusqu'au-delà de Huningue et de Bâle.

NOTRE frontière d'Alsace étoit en 1792, comme elle l'est encore aujourd'hui, couverte par le Rhin, sur lequel sont Huningue, Neuf-Brisach, Strasbourg, le Fort-Louis ou le fort Vauban, du nom de son constructeur, sur la gauche, à l'extrémité de la Basse-Alsace, par Landau, et plus loin encore, sur la gauche, par Bitsche, places très-fortes, ou du moins susceptibles d'être rendues telles. En arrière de Strasbourg, on trouve la chaîne de montagnes appelées les Vosges, qui séparent l'Alsace de la Lorraine et de la Franche-Comté, et la distance de ces montagnes au fleuve est de trois à cinq lieues. Une armée bien postée près de Strasbourg, sur la droite ou la gauche de cette place, c'est-à-dire vers la Haute ou la Basse-Alsace, couverte par le Rhin et les places qui le bordent, et favorisée par celles qui se trouvent dans les terres et qui sont Béfort, Schelestadt et Haguenau, empêchera facilement l'ennemi de passer le fleuve ou de faire aucun siége; et à moins de se rendre maître de toutes les places, ce qui est inadmissible, il ne pourroit ni séparer son armée, ni prendre des quartiers d'hiver en Alsace, qu'il lui seroit tout au plus possible de traverser, pour tenter en Franche-Comté ou en Lorraine des invasions qui ne seroient pas sans danger pour ceux qui les entreprendroient. On croit donc que la France n'a rien à craindre de ce côté, et qu'elle doit desirer au contraire que l'ennemi vienne s'enfermer lui-même entre le Rhin, les places de guerre et les montagnes, parce qu'alors un général, médiocrement habile, le détruiroit entièrement.

L'Autriche étoit la seule puissance qui pût attaquer la France vers le Haut-Rhin, avec le moins de désavantage; encore devoit-elle

en éprouver de très-grands qu'on a promis dans le chapitre premier d'exposer ici. Le principal est, comme on l'a déjà dit, l'extrême étendue de la ligne de communication entre Vienne et le Rhin, et par conséquent la difficulté, la lenteur et la cherté des transports, laquelle réunie aux dépenses primitives des approvisionnemens, exige des frais susceptibles d'épuiser les finances de la nation la plus opulente. D'ailleurs on trouve sur la rive droite du Rhin, à des distances plus ou moins rapprochées, mais dont la plus grande est d'environ quinze lieues, la chaîne de montagnes appelée la Forêt-Noire, et qui s'étend depuis la Suisse jusqu'au Mein, dans la direction de Heidelberg sur le Necker. Le territoire compris entre le Rhin et les montagnes appartient à divers souverains qui, soutenus par la France, peuvent l'aider à déranger les projets de l'Autriche. D'ailleurs la Forêt-Noire et le pays au-delà, offrent une foule de positions où une poignée d'hommes peut arrêter les plus nombreuses armées; c'est ce qui fait croire que le meilleur moyen de couvrir l'Alsace, est d'occuper de bons postes à la rive droite du Rhin, en supposant toutefois que les circonstances permettent aux Français de s'établir et de se maintenir sur cette rive du fleuve.

Quoique, depuis Louis XIII, ils eussent soutenu de fréquentes guerres sur le Haut-Rhin contre l'Autriche et l'Empire, on n'avoit encore aucunes bases définitivement arrêtées sur la défense de cette partie du fleuve, lorsque les prétentions de l'Empereur Joseph II à la charge de la Hollande, firent appréhender au Gouvernement français une guerre contre ce Monarque, et d'avoir à préserver l'Alsace de l'effort de ses armées. Elles pouvoient tenter de pénétrer par la Basse comme par la Haute Alsace, et dans cette dernière hypothèse, il importoit de connoître l'influence que les villes forestières pouvoient avoir sur la défensive de la Haute-Alsace et même de la Franche-Comté. On la trouve parfaitement expliquée dans le mémoire suivant, rédigé vers 1756, à ce qu'on croit, par le baron d'Hogger, que le ministère français employoit à diverses affaires.

MÉMOIRE SUR LES QUATRE VILLES FORESTIÈRES, ET NOTAMMENT SUR LE PETIT PAYS DE FRICKTHAL,

Par M. le baron D'HOGGER.

Les quatre villes forestières, avec leur territoire, situées sur la rive gauche et sur la rive droite du Rhin, sont devenus d'une si grande importance pour la Suisse et pour la France, qu'on ne sauroit trop approfondir l'intérêt respectif qu'ont ces deux puissances, dans le sort de ces quatre villes, qui formoient autrefois, en partie, le patrimoine de la maison de Hapsbourg, tige de la maison d'Autriche.

Les deux villes forestières sur la rive droite, sont Waldshut et Seckingen. Les deux autres, situées sur la rive gauche, sont Lauffenbourg et Rhinfelden. Le territoire en deçà du Rhin, qui fait l'objet principal de ce mémoire, est connu sous la dénomination de Frickthal, et n'a en largeur, sous la forme inégale d'un triangle, que depuis une jusqu'à cinq lieues, sur environ sept lieues de longueur, le long du fleuve.

Il est à propos d'observer ici, que le territoire du Frickthal confine aux cantons de Bâle, de Soleure et de Berne, et qu'il y a dans les deux villes de Rhinfelden et de Lauffenbourg, deux ponts sur le Rhin, par lesquels les Autrichiens pourront faire des incursions en Suisse, quand ils le jugeront à propos, tant qu'ils auront la possession de ces deux ponts, et conséquemment le libre passage du Rhin.

Tel est l'intérêt pressant qu'ont les Suisses, de voir passer ce domaine de la maison d'Autriche dans d'autres mains, afin que la barrière que leur fournit le Rhin, ne soit point interrompue, depuis Constantz jusqu'à Bâle.

Si le Corps Helvétique a un intérêt capital que le Frickthal soit détaché de la maison d'Autriche, la France n'est pas moins intéressée à procurer ce démembrement; sur-tout depuis qu'elle a successivement acquis l'*Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine*; en effet,

elle ne pourra pas compter sur la tranquille possession de ces trois importantes provinces, pendant que la maison d'Autriche jouira de ce petit pays. C'est ce que vont démontrer jusqu'à l'évidence, les grands événemens auxquels ce territoire a donné lieu.

On peut commencer par rappeler l'usage qu'en firent les Suédois, après la mort du grand Gustave, sous le commandement du duc de Saxe-Weimar. Personne n'ignore que diverses armées suédoises étoient alors répandues dans l'Empire; celle que commandoit le duc de Weimar n'étoit que de dix-huit mille hommes, mais elle se trouvoit composée de vieux soldats, aguerris et d'une valeur bien éprouvée. Ce prince, devenu le maître de cette armée, par la supériorité de sa capacité et par les subsides qu'il tiroit de la France, se proposa de conquérir l'Alsace et de s'en faire *le Souverain.* Pour remplir cet objet, il falloit nécessairement qu'il se saisît préalablement du Frickthal. Il s'empara brusquement du pont de la petite ville de Stein en Suisse, proche du lac de Constantz, dépendante du canton de Zurich, où il passa le Rhin avec son armée, et la fit marcher tout de suite à Rhinfelden, pour en faire le siége; il étoit bien persuadé que les Suisses, dont il viola le territoire, ne feroient que des plaintes apparentes, puisque le voisinage des Suédois dans le Frickthal, leur convenoit infiniment mieux que celui des Autrichiens, et il n'éprouva en effet de leur part aucune opposition, pendant les vingt lieues qu'il eut à traverser.

Le duc de Rohan venoit alors de terminer glorieusement la guerre de la Valteline, à la satisfaction des Suisses et de la France, et d'assurer à cette couronne un passage par les Grisons, quand elle voudroit envoyer des armées en Italie. Ce duc, aussi intimement lié au duc de Weimar, par l'amitié que par l'estime, alla joindre comme volontaire ce prince, au siége de Rhinfelden. Le duc de Weimar ne crut pouvoir mieux marquer le cas qu'il faisoit de ce grand capitaine, qu'en lui cédant le commandement de son armée. Tout ce que la résistance du duc de Rohan, à cette proposition, put obtenir du prince allemand, fut qu'ils commanderoient alternativement l'armée suédoise.

L'Empereur qui regardoit la ville assiégée par les Suédois, comme la clé de l'Alsace, crut devoir réunir toutes ses forces pour en faire lever le siége. Pour y parvenir, il assembla secrètement jusqu'à soixante-dix mille hommes du côté de la Forêt-Noire, et mit à la tête de cette armée, quatre de ses meilleurs généraux, et entre autres le fameux Jean de Werth.

Cette forte armée tomba à l'improviste sur les assiégeans, et les mit dans la nécessité de lever le siége avec précipitation, et de se retirer à Lauffenbourg, à quatre lieues de là, en abandonnant leur artillerie, leurs munitions de guerre et leurs vivres, dont ils étoient abondamment pourvus.

L'armée suédoise fut autant fatiguée que découragée par sa retraite, ou pour mieux dire par sa fuite de Rhinfelden à Lauffenbourg. Cet imprévu et triste événement ne prit rien sur la grande prévoyance des ducs de Weimar et de Rohan; instruits sur la fin de cette malheureuse journée, que l'armée impériale aveuglée par ce grand succès, ne faisoit aucune garde, et ne s'occupoit qu'à se gorger des vivres qu'elle avoit trouvés dans le camp des Suédois, ils conçurent le dessein de la surprendre et de la défaire; ils communiquèrent ce projet aux officiers-généraux de l'armée; mais comme il n'étoit pas possible de l'exécuter sans le concours des officiers subalternes et des soldats, dont la fatigue et le découragement n'avoient point de bornes, il fallut les sonder sur cette expédition. On trouva en eux la plus grande ardeur. Pour profiter de cette bonne volonté, on fit reprendre sur-le-champ les armes à l'armée suédoise, et on la fit marcher avec tant de diligence et de secret, qu'à la pointe du jour elle surprit toute l'armée impériale, ou endormie, ou à table, ou pleine de vin. La plus grande partie de cette armée périt par le fer ou dans le Rhin. Les quatre généraux qui la commandoient furent faits prisonniers. Jean de Werth (1), que le cardinal de Richelieu voulut donner en

(1) L'année précédente ce Jean de Werth s'étoit avancé avec l'armée espagnole qu'il commandoit, jusqu'à Roye, en Picardie, dans le dessein de mettre Paris au pillage.

spectacle aux Parisiens, il le demanda au duc de Weimar. Son arrivée à Paris y fut solemnisée par une chanson qu'on chante encore de nos jours.

Un seul corps de l'armée impériale, composé de quelques mille hommes, tint ferme; le duc de Rohan qui l'avoit chargé, culbuta ce corps dans le Rhin, mais dans cette attaque il reçut un coup de fusil, dont il mourut.

La ville de Rhinfelden et le château, n'espérant plus aucun secours, se rendirent le lendemain.

Ce grand événement combla les vœux du duc de Weimar, il entra en Alsace, sans être troublé de la part des Suisses, et s'empara de cette province; mais il n'eut pas le temps de s'en assurer la souveraineté, et mourut des fatigues que lui avoit causées cette dernière campagne, léguant en mourant son armée aux quatre lieutenans-généraux qui l'avoient commandée sous lui. La mort de ce prince mit la France en état de se procurer la possession de l'Alsace. Le cardinal de Richelieu profita de cette conjoncture, gagna les quatre chefs de l'armée suédoise, et en les attachant à la France par de grands bienfaits, il a procuré à cette couronne la possession de cette belle province.

Louis XIV comprenoit parfaitement qu'on pourroit enlever à la France la possession de l'Alsace, par le territoire du Frickthal, dont le duc de Weimar avoit fait usage pour s'en emparer. Ce fut pour se délivrer des justes inquiétudes que lui causoit ce petit pays, que ce grand Roi voulut mettre les Cantons Suisses en état d'en faire l'acquisition; il leur offrit en pur don, jusqu'à six millions, pour l'acheter de l'Empereur Léopold. Cette négociation ayant échoué, Louis XIV crut devoir tenter de se rendre maître du Frickthal par surprise. Pour assurer le succès d'une semblable entreprise, il suffisoit de s'emparer du château et de la ville de Rhinfelden. On avoit gagné deux officiers, dont l'un gardoit la tête du pont du Rhin, qui conduisoit au château, et l'autre, le pont-levis de ce même château, qui devoit se baisser au signal convenu. Ce signal étoit le bruit que fait le choc de deux pierres qu'on frappe l'une contre l'autre.

La trahison de ces deux officiers fut découverte, dans le moment même de son exécution. Celui qui devoit baisser le pont-levis du château, appliqué à la question, déclara le signal convenu.

Pour faire tomber les Français, chargés de l'entreprise, dans leur propre piége, on répondit à leur signal, et on leur ouvrit la barrière du pont. Ils s'y poussèrent en foule et avec impétuosité, mais les premiers rangs ne trouvant point le pont-levis baissé, tomboient dans le Rhin, où leurs cris se trouvoient étouffés par le grand bruit que fait le fleuve en ce lieu. Les autres rangs qui succédèrent aux premiers, croyant le pont-levis baissé, par la facilité avec laquelle ils avançoient, subirent le même sort. On ne s'apperçut de cette funeste erreur, qu'après qu'elle eut coûté plus de deux mille hommes.

Louis XIV n'ayant pu parvenir à faire passer le Frickthal entre les mains des Suisses, ni à s'en emparer par surprise, crut fermer pour toujours la trouée de deux lieues du territoire de Bâle, qui sépare l'Alsace de la Suisse, et se mettre à l'abri des inquiétudes qu'elle lui causoit, en faisant bâtir la forteresse de Huningue. On sentira bientôt combien la construction de cette forte place, et les sommes immenses qu'elle a couté, ont peu rempli l'objet de ce monarque; en voici la preuve.

En 1709, dans le temps que la France étoit sur le point de devenir la proie de ses ennemis, ils formèrent le dessein de pénétrer jusques dans le cœur du royaume, et de faire servir à l'exécution de ce projet, la trouée dont il s'agit.

A peine les troupes que nous avions alors en Alsace suffisoient-elles pour la garde des places fortes. Le maréchal de Harcourt (1), qui y commandoit, ne pouvant tenir la campagne, abandonna le plat-pays et se renferma dans Strasbourg. Le comte de Merci, général de l'Empereur, ayant rassemblé, dans la Forêt-Noire, avec beaucoup de secret, une armée de vingt mille hommes, cavalerie et infanterie, fit passer inopinément sur les deux ponts de Lauffenbourg et de

(1) Ci-devant ambassadeur en Espagne, lors du testament de Charles II.

Rhinfelden, quatre mille chevaux, portant chacun un fantassin en croupe, et viola, avec ce corps, sans aucun scrupule, le territoire de Bâle, sur lequel il passa pendant deux petites lieues, pour se rendre à Neubourg, ayant laissé à sa droite, hors de la portée du canon, la forteresse de Huningue. Il avoit laissé le reste de son infanterie de l'autre côté du Rhin, avec ordre de le venir joindre à Neubourg, où elle passa ce fleuve; de-là il devoit se rendre avec son armée en Franche-Comté, où nous n'avions point de troupes, et où le duc de Savoie devoit le venir joindre, par la Bresse, avec une autre armée de trente mille hommes, pour, après leur jonction, marcher à Dijon et s'approcher de Paris.

Dans un danger si pressant, M. le maréchal de Harcourt prit une résolution digne de son grand génie; il rassembla à la hâte tout ce qu'il put détacher des garnisons d'Alsace, et en forma un corps de dix-huit mille hommes, dont il donna le commandement au comte du Bourg (1), avec un ordre très-précis de chercher l'ennemi, et de le combattre, fort ou foible, par-tout où il le rencontreroit. Il comprit que si le comte du Bourg gagnoit la bataille, la France seroit hors de danger, et que s'il étoit battu, le mal n'en seroit pas beaucoup plus grand.

Le comte de Merci étoit déjà en pleine marche pour gagner la Franche-Comté, lorsque le comte du Bourg le rencontra à Otmarsheim (2), et le battit à plates coutures. Cet heureux succès sauva la France d'un très-grand péril. Les débris de cette armée se débandèrent, et se sauvèrent en Suisse par petits pelotons, où ils furent presque tous assommés par les paysans. Le comte de Merci lui-même dut son salut à la vîtesse de son cheval: il traversa la ville de Bâle au grand galop, sans chapeau et sans perruque. Si les bourgeois de cette ville avoient pu le joindre, il n'en auroit reçu aucun quartier.

---

(1) Depuis maréchal de France.

(2) Entre Neu-Brisach et Huningue.

Si cet événement a bien justifié la sagesse de toutes les précautions prises par Louis XIV au sujet du Frickthal, il a fait connoître en même temps que la forteresse de Huningue, construite à si grands frais, n'est pas un rempart suffisant contre tout ce que nous avons à craindre de cette trouée, pendant que le Frickthal sera entre les mains de la maison d'Autriche.

Depuis cette époque jusqu'à la mort de l'empereur Charles VI, c'est-à-dire depuis environ trente ans, la maison d'Autriche a paru regarder ce petit pays avec une grande indifférence, comme lui étant plutôt à charge que profitable. Cela est si vrai et si constant, qu'au commencement de la dernière guerre, la reine de Hongrie mit publiquement en vente, non-seulement le Frickthal, mais encore les deux autres villes forestières, avec leur territoire au-delà du Rhin, dont elle demandoit deux cent mille florins, faisant trois millions de livres de France.

Cette proposition fut faite aux Treize Cantons par le marquis de Prié, ministre de la reine de Hongrie auprès du Corps Helvétique, et qui résidoit à Bâle. Le canton de Berne auroit fait cette acquisition pour lui seul, si les autres Cantons, jaloux de sa puissance, ne s'y étoient pas opposés. Ainsi les Cantons Suisses sacrifièrent, en cette occasion, l'intérêt public à la jalousie qui régnoit entre eux.

Cette négociation ainsi échouée, on s'adressa à un particulier (1), qui tient à la Suisse, à la Suède et à la France, et on lui offrit même de réduire la vente au seul Frickthal, et d'en détacher les deux villes qui sont au-delà du Rhin, avec leur territoire. Ce particulier communiqua cette proposition à M. le cardinal de Fleuri, et lui offrit en même temps de prêter son nom à cet important marché, et de faire ensuite une rétrocession de ce petit pays en faveur du seigneur à qui le Roi voudroit le confier; mais les soins de la guerre qui venoit de commencer, et la grande économie dont M. le

(1) Le baron de Hogger, sans doute.

Cardinal faisoit profession, ne lui permirent pas de faire à cette proposition toute l'attention qu'elle méritoit.

L'indifférence de M. le Cardinal, pour un semblable objet, seroit devenue bien funeste à la France, pendant que le Roi fut malade à Metz, si le prince Charles de Lorraine avoit eu autant de résolution que le comte de Merci. Ce Prince, avec une armée formidable, lorsque nous fûmes forcés d'abandonner la Bohême, avoit formé le même projet qu'avoit exécuté le comte de Merci avec vingt mille hommes. Le prince Charles, à la tête de cette armée, se présenta devant les villes forestières, pour y passer le Rhin, et entrer par le territoire de Bâle, dans la Haute-Alsace; il se proposoit d'aller fermer tous les passages par où les secours, dont cette province manquoit, pourroient arriver; mais il trouva à la tête de quinze mille Suisses, M. Faesch, premier magistrat de Bâle, homme de tête et de résolution, fort affectionné à la France, où il avoit servi pendant 40 ans, qui fit déclarer à ce Prince, que s'il entreprenoit de le forcer, il se défendroit avec la dernière vigueur, et qu'en même temps il allumeroit les fanaux, pour être joint par le premier détachement des Cantons de trente mille hommes Suisses, avec lesquels il le suivroit en queue, pour le mettre entre l'armée helvétique et celle de M. le maréchal de Coigni. Cette menace fit une si forte impression sur le prince Charles, qu'il n'osa tenter l'aventure, et qu'il laissa échapper tous les avantages qu'il auroit rencontrés en la tentant; ce qui garantit une seconde fois l'Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine du péril évident qu'auroient couru ces provinces, si ce Prince, à l'exemple du comte de Merci, eût osé violer le territoire des Suisses.

Depuis cet événement, M. le chevalier de Belle-Ile ayant été commandé pour suivre le prince Charles, lorsqu'il fut forcé d'abandonner l'Alsace, il s'avança jusqu'à Willingen, et se replia ensuite sur Constantz, qu'il prit sans coup férir et qu'il abandonna. Il se porta ensuite sur les villes forestières, qu'il prit pareillement, et par un hasard et un bonheur inespérés, il s'empara aussi du château de

Rhinfelden, qu'on avoit cru jusqu'alors imprenable, qu'il fit démolir de fond en comble, et que la maison d'Autriche ne pourroit rétablir sans une dépense excessive et bien supérieure à la valeur de tout le pays. Cette démolition ne laisse plus à la reine de Hongrie aucune ressource pour la conservation du Frickthal.

On vient de voir dans le cours de ce mémoire, de quelle importance il est pour la France et pour les Suisses, que le Frickthal sorte des mains de la reine de Hongrie. La preuve en est si complète, qu'on a lieu d'être surpris de ce que les plénipotentiaires de France ont omis, dans le dernier traité d'Aix-la-Chapelle (1), de prendre sur ce petit territoire, les mesures convenables pour garantir pour toujours les Suisses et la France de ce qu'ils ont à en craindre; mesures sur lesquelles ils n'auroient pu éprouver aucune difficulté de la part de la cour de Vienne.

Il est à présent question d'examiner, s'il seroit possible de reprendre aujourd'hui la négociation rappelée ci-dessus, pour l'acquisition du Frickthal.

Le premier doute qui s'offre à l'esprit, doit naître de l'incertitude où l'on est, si la reine de Hongrie est encore dans le dessein de le vendre (2). D'ailleurs personne n'ignore la disette d'argent de la cour de Vienne, et combien la reine de Hongrie desire avec ardeur, et même prématurément l'établissement de ses fils. Pour remplir cet objet à sa satisfaction, il lui faut des fonds; il ne paroît pas, quant à présent, qu'elle puisse se flatter d'en tirer de la Hollande pour eux. Elle prend même des mesures à tout événement, pour s'en procurer par d'autres moyens, en se ménageant un fonds de réserve, afin de s'en servir dans le besoin pour l'élévation des quatre Princes ses fils, dont sa fécondité peut encore augmenter le nombre. La vente du Frickthal peut lui procurer quinze cent mille

(1) En 1748.

(2) J'ai donné sur cela, dans le dernier voyage de Compiégne, un mémoire à M. le comte de Stharemberg, ambassadeur d'Autriche, sur lequel il n'a reçu aucune réponse de sa cour.

35220

livres en espèces, et faire revivre le projet qu'elle a eu de s'en défaire à prix d'argent.

Il semble cependant, qu'il ne seroit pas difficile d'agir avec succès à la cour de Vienne, pour y mettre au jour le dessein qu'elle a eu, au commencement de la dernière guerre, de vendre le Frickthal, et que l'argent qui en proviendroit ne seroit pas pour elle une chose indifférente dans la présente guerre.

Cette affaire ne peut réussir que sous le nom d'un particulier, qui ne soit pas suspect à la cour de Vienne. Lorsque le marché sera assuré, et entièrement conclu; il en fera la rétrocession peu de temps après, au seigneur que Sa Majesté voudra revêtir de cette souveraineté, et ensuite on agiroit auprès des Cantons pour réunir le Frickthal au Corps Helvétique comme allié; ce qui deviendroit d'autant plus important, que ce petit pays peut mettre six mille hommes sous les armes, et est susceptible des plus grands établissemens.

On finit par une dernière observation, qu'il faut bien se garder de faire l'acquisition des deux villes forestières de Waldshut et Seckingen, qui sont au-delà du Rhin et séparées du territoire des Suisses : 1°. parce qu'ils ne voudroient pas les prendre sous leur protection, pour éviter toute discussion avec les Allemands, lorsqu'ils voudroient y passer pour descendre le long du Rhin, et avec les Français, lorsqu'ils voudroient s'approcher par cette route du lac de Constantz; 2°. parce que ces deux villes, au lieu d'être utiles à la France, lui seroient au contraire préjudiciables, puisqu'en les supposant sous la protection des Suisses, elles lui fermeroient le passage, quand elle voudroit faire passer des troupes de ce côté-là en Suabe, ou en faire passer en Italie, par Constantz, Brégentz, et le pays des Grisons, comme on l'auroit pu faire dans la dernière guerre, sans rencontrer aucun obstacle.

On se souvenoit en 1785, d'avoir vu le prince Charles de Lorraine pénétrer en 1744 en Alsace, et il n'en fallut pas davantage pour

alarmer les ministres et le maréchal de Broglie, à qui on destinoit le commandement de l'armée du Haut-Rhin. Ce fut pour apprécier le fondement de ces inquiétudes, que M. le comte de Grimoard fut chargé d'analyser la défensive de l'Alsace; et son travail qu'on va rapporter, dissipa, quoique fait à la hâte, les alarmes mal fondées du gouvernement et du général.

MÉMOIRE SUR LE PASSAGE DU RHIN PAR L'ARMÉE DE L'EMPEREUR, ET SPÉCIALEMENT SUR LA DÉFENSE DE L'ALSACE,

Par M. le comte DE GRIMOARD, *février 1785.*

L'EMPEREUR ne pouvant envoyer une armée dans les Pays-Bas, le Luxembourg, la Lorraine et l'Alsace, sans qu'elle passe le Rhin, il est nécessaire d'examiner quels sont les états qui bordent ce fleuve, les facilités qu'ils donneront de gré ou de force au monarque Autrichien, à qui on suppose les facultés et la volonté d'agir offensivement; enfin les projets qu'il peut former et les moyens de s'y opposer.

Le Rhin, en sortant des montagnes de Suisse, passe à Waldshut, Lauffenbourg, Seckinghen et Rhinfelden qui sont les quatre villes forestières. Si les Autrichiens en prennent le chemin, il est évident qu'ils veulent pénétrer en Haute-Alsace; mais il faudra qu'ils traversent la Souabe et les montagnes de la Forêt-Noire, où il est impossible qu'une armée nombreuse ne souffre beaucoup, malgré les secours qu'elle tireroit de la Bavière, dont le souverain actuel est dans le parti de l'Empereur ou plutôt le craint, et de la Souabe qu'on intimideroit facilement; d'ailleurs arrivée à Rhinfelden, il faut que l'armée impériale viole le territoire des Suisses (qui probablement resteront neutres, à moins qu'on ne les force à se déclarer), pour entrer en Haute-Alsace, en longeant la rive gauche du Rhin. Dans cette supposition, il faut profiter des observations contenues dans un mémoire sur les villes forestières, qu'on croit du baron de

Hogger et dont le Roi a l'original (1). Si donc les Autrichiens prennent le parti, de vouloir entrer en Haute-Alsace en longeant la gauche du Rhin, l'armée française doit faire occuper le château d'Angenstein et celui de Landscron et venir se poster à Hessingen, à peu de distance de Bâle et de Huningue, où elle sera en mesure d'observer les Allemands, d'imposer aux Suisses ou de les secourir au besoin, ou même de marcher au-devant des premiers, pour leur disputer successivement le passage de la Birs et de la Birsig, et fermer à leurs partis le chemin de la Franche-Comté. En supposant que les ennemis pénétrent, il est aisé de les arrêter, car le pays est montagneux et par cette raison favorable à une défensive. Le camp de Hessingen est en avant de Béfort et d'un pays assez abondant. Le maréchal de Turenne a démontré en mai 1674, la bonté de ce poste d'observation; car avec une poignée de troupes, il contint le duc de Lorraine, campé à Rhinfelden avec des forces supérieures, et l'empêcha d'entrer en Haute-Alsace et en Franche-Comté.

Il existe encore d'autres positions dans cette partie : celle entre l'abbaye de Gros-Lutzel et Porentrui ; celle entre Ferrette où seroit la droite et Hirsingen vers Alt-Kirch où seroit la gauche ; celle entre Grandwiller et Nortwiller ; celle derrière le ruisseau de Dell ; entre Bourogne où seroit la droite et Nortwiller où appuieroit la gauche. Enfin en calculant des lignes de défense depuis le territoire du canton de Bâle et Huningue jusqu'aux montagnes, on peut choisir des camps entre la forêt du Hart et l'Ill sur la rive droite de cette rivière, comme par exemple à Mülhausen et à Einsisheim.

Ne pouvant pénétrer par les villes forestières, il faut que l'armée de l'Empereur descende à la rive droite du Rhin, dont le monarque partage le pays adjacent avec les princes de Dourlach et de Baden, trop foibles pour qu'il daigne les ménager. Il ne paroît pas qu'il

(1) Ce mémoire est le même qu'on vient de lire.

puisse passer le fleuve entre Huningue et Neu-Brisach, parce que cette étendue de huit lieues au plus est aisée à défendre.

Cependant si l'ennemi passoit le fleuve entre Huningue et Brisach, il faudroit en redescendant l'Ill, établir la ligne de défense depuis cette rivière jusqu'aux montagnes des Vôges, gardant en force les débouchés entre l'Ill et le Rhin. Une multitude de rivières et de ruisseaux offrent d'excellentes positions où l'on peut arrêter l'ennemi quelque temps, jusqu'à ce qu'on juge indispensable d'occuper celle de Chatenoi ou de Kestenholtz, entre Schelestat et les montagnes, qui couvre le reste de l'Alsace et la communication avec Strasbourg, si l'on est le maître de l'entre-deux de l'Ill et du Rhin. Un général habile peut d'ailleurs profiter des fautes de l'ennemi, s'il s'éloignoit trop du fleuve, où si son armée d'observation se séparoit trop de celle qui feroit le siége de Huningue ou de Neu-Brisach.

De cette place à Strasbourg il y a environ douze lieues; espace assez facile à garder, si l'on occupe une position centrale entre le Rhin et l'Ill, en avant de Schelestat, et pour peu que le général soit homme de guerre et passablement secondé.

Néanmoins si l'ennemi passe entre Brisach et Strasbourg, comme par exemple entre Marckholtzheim et Krafft, ce qui seroit très-dangereux, on lui opposera le même genre de défense que dans la supposition précédente, en observant de s'appuyer toujours à l'Ill, soit qu'on prenne des positions entre cette rivière et les montagnes, ou entre l'Ill, le Rhin et le Zembs. On citera les camps d'Erstein ou de Werdt, près de Krafft, entre la forêt du Hart et l'Ill. Soit qu'on se couvre de cette rivière, soit qu'on y appuye une des ailes de l'armée, il faut occuper en force Krafft, le château de Werdt, Marckholtzheim et Grusenheim, et préparer des manœuvres d'eau pour détourner le ruisseau qui coule à Blodelsheim, afin d'inonder cette partie. On ne peut indiquer toutes les positions à prendre entre le Rhin et les Vôges et que les mouvemens de l'ennemi seuls doivent prescrire; mais ce qu'il faut sur-tout éviter, c'est de se laisser réduire à la nécessité d'abandonner la Haute-Alsace, ou à s'éloigner assez de

Strasbourg pour compromettre la communication de cette place avec l'armée.

Si contre toute apparence l'armée ennemie pénètre vers Strasbourg et Schelestat, ou même dans les hypothèses précédentes, s'il ne reste pas d'autre ressource, il faut à l'exemple du prince de Condé, à la fin de la campagne de 1675, occuper le camp de Chatenoi près de Schelestat, poste susceptible d'arrêter les Allemands de quelque côté qu'ils se présentent, et d'où on peut les empêcher de s'étendre jusqu'en Basse-Alsace, sur-tout si Saverne et Haguenau sont à l'abri d'un coup de main et suffisamment garnis de troupes. Mais si des circonstances qu'on ne peut prévoir, empêchent l'armée française de se maintenir dans le camp de Chatenoi, il faudra abandonner la Haute-Alsace, en observant de pourvoir à la défense de la frontière de Franche-Comté, et de ne rien négliger pour rester en possession des débouchés des Vôges, qui sont en petit nombre et donneront le moyen à un général intelligent, d'inquiéter l'ennemi sur différens points, et de l'empêcher de s'étendre; mais comme il importe de couvrir de loin et avec le plus grand soin la Basse-Alsace, on fera une guerre de chicane, en disputant successivement le passage de la Brusch, de la Mutzig et de la Suffel. L'objet de cette conduite est de gagner du temps, et d'ôter à l'ennemi celui de faire des siéges pour s'établir solidement dans le pays. Forcé d'abandonner ces trois rivières, le général français trouve un asyle assuré dans le camp de Detwiller, derrière la Sorr, où avec de l'intelligence il peut arrêter l'ennemi jusqu'à la mauvaise saison, couvrir la Basse-Alsace et Haguenau. Rentrant ensuite en Haute-Alsace par les débouchés des Vôges, il entreprendra une campagne d'hiver, pour obliger l'ennemi à repasser le Rhin. Les positions à occuper pour remplir le but qu'on vient de proposer, ont été prises par le maréchal de Turenne en 1674.

De Strasbourg au Fort-Louis, il y a sept lieues; espace trop peu étendu pour ne pas le défendre facilement.

Du Fort-Louis à Philisbourg, il y a environ treize lieues. Quoi-

que le Rhin forme beaucoup d'îles et de sinuosités, il est cependant possible d'en défendre le passage, parce que l'abord du fleuve à la rive droite et les débouchés à la rive gauche sont difficiles. Si le prince Charles de Lorraine traversa le Rhin dans cette partie en 1744, c'est parce que le maréchal de Coigni qui fut d'ailleurs mal secondé et peut-être trahi par le général Seckendorff, ne connoissoit pas assez le pays, et qu'il fit de son côté plusieurs fautes aussi majeures qu'évidentes, dont un général plus habile saura se préserver.

Si les ennemis passent le Rhin entre Strasbourg et Drusenheim, on prendra une position entre la Motter et la Sor, ayant attention de bien garnir Haguenau et Werdt, ainsi que les points de communication par la droite entre Strasbourg et la Haute-Alsace et ceux avec les débouchés des Vôges. Dans cette supposition comme dans celles qui vont suivre, on prendra l'ennemi en flanc s'il veut pénétrer en Alsace, et on lui présentera le front s'il tente de gagner les Vôges. S'il effectue le passage du Rhin entre la Motter et la Lauter, on occupera entre ces deux rivières une position de la même nature que celle dont on vient de parler. S'il traverse le fleuve un peu au-dessous de l'embouchure de la Lauter, on peut choisir un camp adossé aux montagnes, dont la droite seroit à Weissembourg et la gauche s'étendroit vers Anweiller sur la Queich; enfin si les Allemands passent le Rhin vers Germersheim, soit au-dessus, soit au-dessous, on occupera un camp entre Landau et Alwersweiller.

Il résulte de ce qu'on a dit précédemment, qu'il n'est pas vraisemblable que l'armée de l'Empereur tente de passer le Rhin entre Walshut et Philisbourg: 1°. à cause des difficultés qu'on peut lui opposer; 2°. parce que le pays resserré le long du Rhin, à la distance d'environ quatre ou six lieues par les montagnes noires ou leur prolongement, qui s'étend jusques vers Philisbourg, a trop peu de largeur, pour fournir à une armée nombreuse assez de développement, et que si les Français traversoient brusquement le Rhin à Strasbourg, et se portoient entre le fleuve et les montagnes, la communication des Impériaux entre le Brisgau et la partie de Philis-

bourg seroit coupée ; 3°. enfin, parce que, pour s'établir solidement à la gauche du Rhin, dans cette étendue, sur-tout depuis Huningue jusqu'au Fort-Louis, il faudroit nécessairement faire des siéges ; genre de guerre long et dispendieux que l'Empereur évitera par cette raison.

On doit présumer que le monarque Autrichien se bornera à envoyer quelques troupes vers le Brisgau, pour attirer de ce côté l'attention des Français, et que sentant qu'il lui est plus avantageux de pénétrer par l'extrêmité de la Basse-Alsace, il portera ses principales forces (de Bohême par la Franconie, où personne n'est assez puissant pour l'arrêter), entre Philisbourg et Mayence. Là il tirera les plus grands secours du Palatinat, pays abondant dont le Souverain lui est peu dévoué, mais le redoute. Si le monarque assemble son armée près de Manheim sur le Necker, il aura vers sa droite le Landgraviat de Hesse-Darmstadt et l'électorat de Mayence, dont les Princes, en supposant qu'ils lui soient contraires, n'oseront le lui témoigner ; derrière lui la Franconie qu'il maîtrisera ; sur sa gauche la principauté de Dourlach et le duché de Wirtemberg, dont il a mis le Souverain dans son parti par le projet de marier l'Archiduc François, fils du Grand-Duc de Toscane, avec une princesse de Wirtemberg ; d'ailleurs depuis Philisbourg jusqu'à Mayence, il y a plusieurs points principaux où l'Empereur peut passer le Rhin : 1°. à Philisbourg même ; 2°. à Spire ; 3°. à Manheim, avec d'autant plus d'avantage, que Franckendal qui est très-peu éloigné du Rhin et qui appartient à l'Électeur palatin, serviroit d'appui après le passage ; 4°. à Worms ; 5°. à Oppenheim ; et 6°. à Mayence. Au-dessous de cette ville, l'Empereur peut traverser le Rhin à Bingen, à Rhinfeld et à Coblentz même. Si la France n'a pas une armée à portée de Mayence et de Coblentz, les deux Électeurs n'oseront jamais refuser à l'Empereur le passage, des subsistances et peut-être des contributions.

Si le monarque Autrichien traverse le Rhin au-dessous de Coblentz, il aura vraisemblablement le projet de porter la guerre entre

le fleuve et la Meuse, ou dans les Pays-Bas, ou entre la Moselle et la Meuse; mais comme cette supposition n'est pas relative à l'objet que nous nous sommes prescrit, et qu'elle est prévue dans le mémoire sur Maestricht, on n'en parlera pas ici. Si l'Empereur passe le Rhin entre Philisbourg et Coblentz, il aura pour but d'attaquer la Basse-Alsace, ou de profiter des facilités que lui donnera l'électorat de Trèves, pour porter la guerre en Lorraine, après avoir traversé la Sarre. Cette dernière hypothèse étant étrangère à notre sujet et prévue dans le mémoire sur Maestricht, nous n'en dirons rien.

Les points entre Philisbourg et Coblentz où le passage du Rhin est praticable, sont en trop grand nombre, pour qu'on puisse les défendre tous, et si l'Empereur pénètre en force dans la partie du Palatinat qui est à la gauche du fleuve, il se trouvera dans un pays de plaine qui ne prête pas à la défensive, et qui lui sera d'une grande ressource pour les subsistances, si on n'a pas eu la précaution de les enlever ou de les détruire, depuis Landau jusqu'à Bingen, et depuis les montagnes jusqu'au Rhin à la gauche du fleuve, et à la droite depuis Baden jusqu'au-delà du Necker. Cette prévoyance peut retarder l'Empereur et déranger ses mesures; mais il parviendra tôt ou tard, à tirer de l'Empire assez de subsistances, pour se maintenir à la gauche du Rhin, et menacer la Basse-Alsace qu'il faut alors songer à défendre.

La Queich sur laquelle Landau est bâti, est une mauvaise ligne de défense, en ce que sa rive droite n'est pas assez avantageuse pour une armée réduite à la défensive, et que la plaine traversée par cette rivière a trop d'étendue entre le Rhin et les montagnes : il résulte de ces deux inconvéniens, qu'il est très-difficile de défendre le passage de la Queich, et qu'on a mal emplacé Landau, que l'ennemi laissera impunément derrière lui en le bloquant, ou qu'il n'assiégera que quand il n'aura rien de mieux à faire. En admettant qu'on réussisse à chicaner à l'ennemi pendant quelques jours le passage de la Queich, il faudra toujours finir par s'éloigner de cette

rivière ; alors l'opinion commune veut qu'on se retire derrière la Lauter. Quoique cette rivière soit une meilleure ligne de défense que la Queich, elle a l'inconvénient de faire abandonner une partie assez considérable de la Basse-Alsace, et de trop rapprocher l'ennemi et l'armée française du centre du pays qu'il importe de couvrir. Il faut donc trouver entre la Queich et la Lauter une nouvelle ligne de défense exempte de ces défauts. Le plus grand général qui ait paru chez les modernes nous l'indique.

Le maréchal de Turenne obligé, en septembre 1674, de fermer avec vingt mille hommes au plus la Basse-Alsace à trente-six mille Allemands au moins, qui avoient passé le Rhin vers Mayence, occupa la position de Winden, à la rive droite de la petite rivière d'Hunerbach, qui domine la rive gauche. Ce poste, dont le front couvert par des villages paroît peu abordable, a sur sa droite Rhinsabern et de grands bois, sur sa gauche Bergsabern et les montagnes, et offre une étendue d'environ trois lieues dans sa plus grande largeur, suivant les meilleures cartes. De la pointe des bois au Rhin, il y a environ une lieue et demie dont plus de la moitié est marécageuse, et sembloit absolument impraticable du temps de Turenne. On peut rendre le reste impossible à percer, en occupant Rhinsabern et Jockenheim et en prenant quelques autres précautions. Quant à Bergsabern, il est également nécessaire de l'occuper, mais moins en force que Rhinsabern. Winden est une de ces situations où un fort petit nombre de troupes peut en arrêter un très-grand.

Si les Autrichiens s'avancent sur Rhinsabern, (outre qu'ils prêteroient le flanc aux montagnes), l'armée française, en marchant par sa droite, le soutiendra sans peine, et il paroît même qu'un détachement suffisant remplira seul cet objet. Si l'ennemi se porte sur Bergsabern, l'armée, en se prolongeant par sa gauche, fera échouer ses desseins. Il n'est pas vraisemblable qu'il se jette dans des montagnes arides, au risque d'y souffrir beaucoup et de compromettre sa communication avec le Rhin, sur laquelle les Français pourroient pousser

des détachemens, et qui seroit d'ailleurs gênée par Landau, s'il n'avoit pas commencé ses opérations par en faire le siége. Il est bon d'observer que de Winden une armée peut soutenir Landau, qui n'en est qu'à deux lieues et demie, et qu'en occupant les débouchés des montagnes, on remplira le double objet d'empêcher les partis de l'ennemi d'y pénétrer et de pouvoir inquiéter sa droite.

Le maréchal de Turenne jugeoit le poste de Winden si avantageux (1), qu'il manda à la cour : *Que la disette des fourrages seule pouvoit l'en chasser; qu'il y attendoit les Allemands s'ils vouloient combattre; qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'ils entreprissent contre le passage de Rhinsabern, qui est difficile, et où ils eussent prêté le flanc; qu'il suffisoit de prendre en Lorraine quelques précautions pour réprimer les courses des partis ennemis, mais que la province n'avoit rien à craindre de leur armée.* Les Allemands firent vers le Rhin et les montagnes des démonstrations qui ne trompèrent pas le maréchal. Convaincus alors qu'ils ne pouvoient pénétrer en Basse-Alsace, ils rétrogradèrent vers Spire, et y passèrent le Rhin, pour aller le repasser à Strasbourg, où leurs intelligences avoient gagné le peuple qui leur fit livrer le pont de la ville, et les ennemis pénétrèrent en Haute-Alsace; inconvéniens dont la possession de Strasbourg, que la France n'avoit pas encore, nous garantit aujourd'hui.

Si au lieu d'être réduits à la défensive sur le Rhin, les Français y ont l'offensive, ils doivent commencer par occuper : 1°. Fribourg, et le mettre à l'abri d'un coup de main; 2°. le fort de Kell, que j'ai parcouru en 1770, et dont les fortifications, quoique dégradées, sont susceptibles d'être réparées en peu de temps avec de la terre et des fascines; 3°. Philisbourg, qui est dans le même cas que le fort de Kell. Au moyen de ces trois places, les Français pourront pénétrer dans l'Empire, subsister à ses dépens, notamment à ceux des alliés de

(1) On reconnut en 1790 que des coupes de bois, des dessèchemens de marais et des défrichemens avoient dépouillé la position de Winden de ses principaux avantages, et qu'il falloit employer l'art pour y suppléer.

l'Empereur ; enfin s'établir solidement à la droite du Rhin, et former des projets ultérieurs.

Observations sur le Mémoire de M. le comte DE GRIMOARD.

LE travail de M. le comte de Grimoard, entièrement basé sur les idées et les campagnes du maréchal de Turenne, présentoit de très-bons résultats sur la défense de l'Alsace, et que M. le marquis de Bouillé adopta. Il prit aussi en considération un excellent mémoire, fait par le maréchal de Créqui en mars 1677, sur les opérations de la campagne qui alloit s'ouvrir sur la Moselle et le Rhin, et qu'il est nécessaire de rapporter d'abord. Les circonstances où l'on se trouvoit en 1790, exigeant des mesures plus développées qu'en 1677 et en 1785, et un plan de défensive pour la frontière depuis Landau jusqu'à la rive gauche de la Sarre, MM. de Bouillé et de Grimoard ajoutèrent au mémoire sur le passage du Rhin par l'armée de l'Empereur (après une reconnoissance faite au mois d'octobre 1790, depuis la Sarre jusqu'à Huningue et Béfort), un supplément qui suivra le mémoire du maréchal de Créqui.

MÉMOIRE ADRESSÉ A LOUIS XIV, RELATIVEMENT AUX OPÉRATIONS DE LA CAMPAGNE SUR LA MOSELLE ET LE RHIN,

Par le maréchal DE CRÉQUI, *mars 1677* (1).

POUR se déterminer à quelque chose touchant les mouvemens que peut faire l'armée impériale, lorsqu'elle voudra avoir pour

(1) L'armée aux ordres du maréchal de Créqui, destinée à contenir celle de l'Empereur, commandée par Charles V, duc de Lorraine, étoit composée de vingt-neuf bataillons et de quatre-vingt-treize escadrons. Le Roi avoit fait démolir pendant l'hiver Haguenau et Saverne, pour que la prise de ces deux places ne facilitât pas aux ennemis l'entrée dans la Lorraine, par un établissement sur cette frontière. Le maréchal de Créqui fit raser de son côté la Petite-Pierre, les fortifications de Deux-Ponts, et ruiner entièrement le pays

objet d'entreprendre la guerre sur la Moselle, il faut envisager le pays comme il est; et dire que depuis Zimmeren jusque vers Berncastel, il faut s'assurer que l'armée ennemie sera obligée de se rejeter sur la main droite, afin d'éviter le pays ruiné dans lequel elle ne trouveroit guère le moyen de subsister.

Cette marche éloignée donnera lieu à l'armée du Roi de s'avancer le long de la Nied, afin de consommer ce qui est entre cette rivière et la Moselle.

L'on pourra même, si les Impériaux tentent cette guerre, avancer des troupes de bonne heure vers Echternach (1), qui consommeront les petits lieux de Rodemackeren et Remich (2), en se retirant vers Thionville, lorsque l'armée ennemie sera toute ensemble vers Trèves.

De cette manière, nous aurons l'avantage d'avoir devant nous la Sarre fort ruinée, depuis Sarbruck jusque vers Montclair et Sarrebourg, l'entre-deux de la Moselle et de la Nied depuis Sierck jusque vers Bousonville, et nos derrières assez bons pour y pouvoir subsister long-temps. Ainsi nous réduirons, selon les apparences, l'ennemi à laisser la Moselle à gauche; car le pays, quoiqu'il puisse être mangé dans le commencement de la campagne par quelques corps de troupes, il est pourtant certain que l'autre contrée est assez bonne, et qu'on peut vivre quelques jours à la faveur de Trèves et de Luxembourg.

---

compris entre le Rhin, la Sarre et la Moselle, dans l'espérance que ce dégât ôteroit aux Impériaux l'idée de porter la guerre en deçà du Rhin, par l'impossibilité d'y subsister. Ils pouvoient avoir deux projets: l'un d'entrer en Haute-Alsace et d'assiéger Schelestat et le Vieux-Brisach, l'autre de faire leurs efforts du côté de la Sarre et de la Moselle, afin de s'approcher ensuite de la Basse-Meuse, et d'agir de concert avec les armées de Flandre. Ce dernier plan devoit souffrir plus de difficultés, parce qu'il falloit traverser des pays ruinés; cependant, il parut que les instances du roi d'Espagne et du prince d'Orange les déterminèrent d'abord à le suivre. Au reste, on verra mieux par le mémoire même les différentes vues que les Autrichiens pouvoient avoir, et les moyens que le général français se proposoit pour les faire échouer.

(1) Sur la Sour, qui se jette dans la Moselle, près de Wasserbilick.

(2) Ces lieux sont à la gauche de la Moselle.

Mais ensuite il faut passer plus avant, et que l'ennemi ait en vue le siége de Thionville ou de s'acheminer vers la Meuse; ce qui n'est pas trop praticable, l'armée du Roi étant forte et rendant le passage de la rivière d'Orne difficile.

Si par tous ces embarras, l'ennemi ne peut pas trouver ses facilités, en remontant cette rivière après le passage de la Moselle, et que le voisinage de l'armée des alliés ne le convie pas à se déterminer à ce projet, je suis persuadé qu'il ne trouvera pas de plus grands avantages, en se rejetant dans le Luxembourg et tournant devers Stenai; car c'est toujours s'éloigner de la ville d'où il peut tirer des assistances, et nous approcher des secours de l'armée de Flandre. Il faut donc examiner, si l'ennemi ne trouveroit point plus de moyens, se servant du passage de Strasbourg, de porter toutes ses forces de ce côté-là, tenant un corps de troupes vers les villes forestières, pour nous nécessiter à garder le haut du Rhin par un détachement considérable, et par un affoiblissement par conséquent d'une partie de nos forces, qui se porteront apparemment derrière Schelestat, pour voir ce que méditera l'armée de l'Empereur, qui s'avançant vers Dachstein, Molsheim et Benfeld, maîtrisera Saverne et les postes de Phalsbourg et de la Petite-Pierre qui ne sont pas assez fortifiés pour une longue résistance. Lorsque ces chemins seront praticables à l'ennemi, il nous donnera de fort grandes jalousies du côté de Dieuse et de Marsal principalement.

Si durant ces mouvemens, l'armée des alliés se conforme à la marche des troupes de l'Empereur, et s'avance entre Thionville et la Nied, en état de communiquer devers Saverne à la grande armée de l'Empereur qui en aura les passages libres; pour lors nous ne pourrons pas donner un remède fort prompt à cette contrée, de peur que cette diversion ne fût un acheminement pour se glisser sur Brisach, en laissant la rivière d'Ill à droite, et se coulant vers Colmar et le long du Rhin, où il est aisé d'établir un pont.

Afin d'éviter les différentes pensées de l'ennemi, il est absolument nécessaire d'avoir une armée considérable, pour ne pas relâcher

devant les Allemands, ayant un bon poste à soutenir ; car lorsqu'on les tiendra d'assez près, la peur d'avancer dans un mauvais pays, n'ayant pas de vivres assurés et trouvant des places à attaquer, ils auront de la peine à tenter un dessein plein d'inconvéniens, et nous leur ferons ainsi perdre la pensée de passer les montagnes, et l'armée des alliés voyant Thionville fort garni, avec un corps de troupes qui le soutiendra aussi bien que Metz et Verdun, et prêt à être secouru, s'ils font un mouvement pour s'y avancer, il faut croire que les alliés songeront à se rapprocher du bas de la Meuse, pour être appuyés par les armées de Flandre, et que tout le fort de la guerre et tout l'objet de l'armée impériale tombera sur Brisach, espérant d'y pouvoir avancer au moyen des différens lieux qu'elle prendra, comme Markirch et Marckolsheim, et à la faveur des ponts sur le Rhin qu'ils espéreront mettre au-dessus et au-dessous de cette place.

Si on laissoit agir l'ennemi, et qu'il lui fût possible de se porter aux têtes du pays qui regarde Béfort, pour le ruiner en y campant fort long-temps, comme il a fait aux environs de Philisbourg, je ne doute pas que rendant ces lieux inaccessibles, il ne pût établir des quartiers près de Brisach, y subsister et s'y maintenir, ayant facilité d'y vivre par le Brisgau et par les magasins de Rhinfeld, dont ils s'aideront peut-être en descendant le Rhin à Bâle ; mais en tout cas, en charroyant toutes leurs munitions de Rhinfeld vers Neubourg, où ils peuvent faire des magasins malgré la ruine de ces lieux.

Enfin il me semble qu'il y a tant de difficultés à faire des progrès par la Moselle, et tant de peine à passer des contrées sans être trop assuré de ses derrières, que je me suis convaincu, que l'ennemi fera mille démonstrations de nous vouloir pousser par la Moselle, qu'il voudra même nous obliger à lui gagner les devans de la Meuse, dans l'appréhension qu'il nous donnera de s'approcher de cette rivière ; mais lorsqu'il aura tâché de nous faire tourner la tête de ce côté-là, il pensera à se rapprocher du Rhin, reprenant le passage des montagnes devant nous, et jouissant ainsi du pays dans lequel il croira s'établir le premier, et se poster assez avantageusement pour n'y pou-

voir pas être combattu, ni considérablement traversé dans le blocus de Brisach, qu'il croira pouvoir attaquer par force, après l'avoir fatigué par un long siége.

Il n'est pas besoin d'exagérer les bienséances de cette conquête pour les ennemis ; elles sont telles qu'elles réunissent dans les mains de l'Empereur toutes les forces de l'Empire : elle assujétit M. de Bavière et porte un coup terrible contre la France dans toutes les cours d'Allemagne. Voilà sans contredit quel seroit l'effet de la perte de Brisach ; mais de quoi ne seroit-on point menacé, si les Allemands, ayant délivré le Rhin, n'ont plus de pensées que pour s'avancer dans notre pays ? Pour lors, ils l'abandonneront aux Espagnols, ils fortifieront leurs armées pour les rendre supérieures partout, et s'étant procuré le repos en Allemagne, ils nous iront inquiéter sur la Meuse, à un point que nous serons obligés de hasarder des combats dans notre propre pays.

Il vaut beaucoup mieux avec des forces égales tenir les Impériaux de près, leur donner la fatigue d'avoir toujours un ennemi sur les bras, sans se hasarder à combattre, si une forte raison ou un bon poste ne nous convie de le faire.

J'expose avec liberté mon sentiment à Sa Majesté ; mais au moment que ses ordres m'auront fait envisager quelqu'autre chose, mon application à bien suivre ses volontés fera voir que je me renferme tout entier à savoir bien obéir.

Comme il est de la prudence d'envisager tous les inconvéniens qui peuvent inquiéter notre frontière, il est, ce me semble, nécessaire de considérer aussi tous les moyens de se prévaloir des avantages de nos armes, et de profiter du désordre de l'ennemi ; car si une fois il se jette sur la Moselle, et qu'on le puisse obliger de se retirer du pays qu'il aura passé avec assez de peine, sa retraite pourra peut-être lui coûter beaucoup. Il faudra qu'il regagne Mayence, ou qu'il marche par un pays ruiné pour aller à Philisbourg ; et dans ce temps que ne peut-on pas faire, en s'approchant du Haut-Rhin trois semaines plutôt que l'armée de l'Empereur ? Il

sera aisé de l'imaginer, si l'on peut réduire la guerre de ce pays dans des termes si favorables. Brisach, Nanci et Metz doivent être à cet effet extraordinairement munis, puisque ces villes peuvent également nous soutenir dans la défensive, et nous favoriser lorsqu'on voudra entreprendre.

Pour se réduire en peu de mots à ce qui se peut faire, en cas que l'armée de l'Empereur toute entière se porte sur la Moselle, il me semble qu'on peut assembler l'armée entre les deux Nied et la Seille, et depuis Etain, se coulant à l'embouchure de l'Orne, ruiner le pays qui est entre Trèves et Thionville, des deux côtés de la Moselle, et lorsque toute l'armée ennemie passera la Sarre ou la Sour, l'on mettra Sierck devant soi, d'où l'on observera attentivement ses mouvemens, pour la traverser et la nécessiter de se tenir dans le méchant pays.

Si, à la faveur des alliés, elle vouloit s'avancer sur la Meuse, l'on soutiendroit Verdun et Stenai par un détachement considérable, et avec les plus grandes forces de Sa Majesté, on se placeroit entre la Meuse et la Moselle, de manière que les Allemands ne pourroient s'engager bien loin au-delà de Luxembourg pour tenter une conquête. Le seul mal qui pourroit arriver, en ne gagnant pas les devans et le haut de la Meuse, seroit de voir brûler dans notre pays; mais c'est un léger projet pour tant de forces rassemblées.

Si d'ailleurs la guerre se renferme dans la Haute-Alsace, et que l'ennemi en veuille à Brisach, il faut autant que l'on pourra, ne pas consommer en verd tout ce pays; car l'on seroit obligé de s'en retirer par l'impossibilité d'y vivre, et les ennemis par la facilité du Rhin pourroient assez commodément s'y maintenir.

Afin de pouvoir de bonne heure se préparer à soutenir de certains postes, si la nécessité le requiert, il seroit à propos de faire de grands magasins d'avoine, pour subvenir à l'armée du Roi dans la nécessité urgente; et comme j'ai vu l'année passée, la cavalerie extraordinairement abattue, parce qu'elle ne trouvoit pas de viande dans ce pays-là, il seroit en quelque façon nécessaire de se mettre

en état de lui en pouvoir donner durant un mois ou six semaines; car les temps de rigueur ne durent pas davantage dans les armées, dont les mouvemens procurent quelquefois l'abondance au soldat.

Sur le contenu de ce mémoire, j'attendrai les ordres de Sa Majesté.

DÉTAILS SUR LA DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE DEPUIS HUNINGUE JUSQU'A LA SARRE,

Par M. le marquis de BOUILLÉ *et M. le comte* DE GRIMOARD.

LA défense de l'Alsace doit être divisée en deux parties : celle de la Haute et de la Basse-Alsace, l'ennemi pouvant attaquer cette province par ces deux points. Soit qu'il passe le Rhin entre Huningue et Lauterbourg, soit que traversant ce fleuve plus bas au-delà de Spire, il se porte sur la Basse-Alsace, des postes établis le long du Rhin, soutenus par de petits corps de troupes distribués de distance en distance, qui seront eux-mêmes soutenus par des divisions de l'armée; les places construites le long de ce fleuve, l'empêchant de le remonter ou de le descendre après le passage, et servant de point d'appui aux différens corps de l'armée française; des positions reconnues et même préparées à portée ou sous le canon des places renfermant les approvisionnemens nécessaires en tout genre; les passages des montagnes des Vôges reconnus, fortifiés et défendus; une armée proportionnée à la force de celle de l'ennemi, disposée de manière à se porter rapidement sur les points menacés; des subsistances abondantes rassemblées et reversées avec intelligence et facilité sur ceux où l'armée peut agir; voilà les moyens généraux à employer. Pour en régler les dispositions relativement à la défensive, il faut calculer celles de l'ennemi pour l'offensive.

Force présumée de l'armée ennemie.

Si les Allemands veulent attaquer l'Alsace et pénétrer en France, il est invraisemblable qu'ils l'entreprennent avec moins de cent mille

hommes, indépendamment d'un corps de vingt à vingt-cinq mille, qu'ils porteront sur Trèves et Luxembourg, pour tenir en échec cette partie de nos frontières, entre les Vôges, la Sarre, la Moselle et la Meuse. Il est encore probable qu'une armée d'observation de quarante ou cinquante mille hommes marchera sur la Sambre. On ne peut entreprendre raisonnablement contre la France avec des forces moins considérables.

Les points d'où partiront les armées ennemies pour attaquer l'Alsace, sont Fribourg pour la Haute, et Mayence, Manheim, Worms et Spire seront les points d'appui de leur ligne d'attaque contre la Basse-Alsace. Les bords du Rhin, de la Moselle et de la Nahe, ainsi que les pays adjacens, leur offriront quelques ressources en subsistances.

Quelques militaires croient, que la Haute-Alsace est la partie la plus facile à attaquer et celle où des succès donneroient à l'ennemi les plus grands résultats. Que passant le Rhin sur le territoire des Suisses entre Huningue et Strasbourg, il peut se jeter en Lorraine ou en Franche-Comté, où en se couvrant de l'Ill, ou en s'appuyant à cette rivière, faire les siéges de Huningue et de Brisach. Qu'en s'emparant des points principaux de l'Ill et en rompant les ponts, il pourra même l'écluser, pour répandre ses eaux jusqu'au Rhin, et occuper avec plus de facilité les débouchés entre la Haute et la Basse-Alsace, en se rendant maître du chemin de Strasbourg à Brisach. Qu'après les siéges de Huningue et de Brisach, il attaquera Schelestat pour s'emparer de la position sous cette place à Kestenholtz ou Chatenoi; qu'alors maître de la Haute-Alsace, sa ligne d'attaque bien appuyée par Huningue et Brisach, couverte par Schelestat et sur-tout par le camp de Chatenoi dont on vient de parler, qui est le plus fort de l'Alsace de quelque côté qu'on le prenne, étant à deux fronts, il pourra facilement s'emparer des passages dans les Vôges, dont plusieurs peuvent servir à une armée, et qui débouchent dans la Lorraine, province sans aucune défense, ainsi que la Franche-Comté. Que l'ennemi, maître de ces passages et soutenu par les places

dont il se sera rendu maître, peut porter la guerre dans le cœur du royaume. Que la Haute-Alsace et la rive droite du Rhin lui fourniront des subsistances, et que les provinces de France où il pénétrera lui en procureront d'ailleurs abondamment. Enfin, que s'il étoit maître de Schelestat et de Béfort, qui est une mauvaise place, avec quarante mille hommes, postés derrière le canal de la Brusch et dans le camp de Chatenoi, il contiendroit l'armée française, quelque considérable qu'elle fût, tandis qu'avec environ cinquante mille hommes, il pénétreroit en France.

Ces hypothèses, qui mettent tout au pis, seroient à peine admissibles, en supposant que l'armée française ne fît rien pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi, qui peuvent d'ailleurs être contrariées efficacement par les mesures générales indiquées dans le mémoire sur le passage du Rhin par l'armée de l'Empereur, et par les moyens particuliers qu'on indiquera plus bas.

L'ennemi peut tenter de deux manières l'attaque de la Basse-Alsace :

1°. En passant le Rhin entre Spire et Strasbourg, pour prendre à revers les lignes de la Queich et de la Lauter; ainsi que l'exécuta le prince Charles de Lorraine en 1744, en traversant le fleuve à Schreck et Leimersheim, au-dessous de Jockenheim et de Lauterbourg. Philisbourg, quoique démantelé, lui donne la facilité d'établir des ponts auxquels il peut faire remonter le Rhin. Si l'ennemi parvenoit à prendre le Fort-Louis, après avoir repoussé l'armée française et s'être rendu facilement maître des petites places sur la Lauter, il auroit le choix d'attaquer Landau ou Strasbourg; mais il n'est pas à présumer qu'il tente ce dernier siége, tant que notre armée sera entière et pourra protéger la place. Il s'attacheroit donc à celui de Landau, et en supposant qu'il pût le terminer heureusement, la campagne se réduiroit à la prise de cette place, à lever des contributions de l'autre côté des Vôges dans la Lorraine allemande, si l'on n'y mettoit pas obstacle, ce qui est très-facile, et à prendre des quartiers d'hiver entre le Rhin, la Motter, la Soor et les Vôges.

2°. L'ennemi peut encore attaquer la Basse-Alsace, en venant embrasser tout le bassin entre les Vôges et le Rhin, après avoir traversé le fleuve à Mayence, où il auroit établi ses premiers dépôts, ou en prenant un autre passage entre cette place et Germersheim, pour se dispenser de remonter à la rive gauche du fleuve. Cette dernière mesure seroit d'autant plus avantageuse pour lui, qu'en établissant ses magasins à Philisbourg, il raccourciroit sa ligne de communication, et se trouveroit bientôt près de l'embouchure de la Queich à Germersheim, en ôtant peut-être aux Français la possibilité d'occuper le Spirebach, qui doit être regardé comme la première ligne défensive de la Basse-Alsace, et même celle de la Queich, s'il avoit surpris le passage du Rhin à Germersheim, qui est la clé des lignes de la Queich.

Dans quelque point que l'ennemi traverse le fleuve, depuis Mayence jusqu'à Germersheim, il aura sans doute sur son flanc droit un corps d'armée plus ou moins nombreux, selon les circonstances, pour prendre les Vôges à revers et s'emparer des principaux débouchés sur l'Alsace, où cependant il ne pourroit s'enfoncer sans être maître de Landau. Bien des gens pensent qu'il pourroit se borner à bloquer cette place, ce qui seroit très-imprudent, si du moment qu'il s'en éloigneroit, il étoit facile à l'armée française de s'en approcher avec danger pour les troupes qui formeroient le blocus. Il est vrai que la France n'ayant en Basse-Alsace aucune place sur le Rhin, au-dessous du fort Louis, les ennemis peuvent faire remonter leurs ponts jusques là, et s'appuyer toujours du fleuve, ce qui met l'armée française dans l'impossibilité de couper leur ligne d'attaque. Cet incident fait regretter que la France n'ait pas obtenu la cession de Germersheim, pour y construire une forteresse, au lieu de Landau, qui se trouve isolé au milieu des terres. Néanmoins on ne peut assiéger cette place qu'après s'être rendu maître des lignes de la Queich, à quoi on peut réussir en s'emparant de Germersheim, pour les attaquer ensuite par la droite, ou en les tournant et débouchant par Anweiller et Weidenthal, ou sur Weissembourg, par Bruckweiller

et Bobenthal, afin de prendre ces lignes à revers; mais ce que l'ennemi peut faire de mieux, est de s'y présenter de front, leur grande étendue lui en donnant la facilité, puisqu'il faudroit pour en garnir la totalité soixante-dix à quatre-vingt mille hommes, et que si on avoit ce nombre de troupes, il seroit plus que suffisant pour combattre en rase campagne, sans commettre la mal-adresse de s'enfermer dans des lignes où il est rare qu'on résiste efficacement. Au surplus, le point de celles-ci le plus facile à forcer, seroit de Landau à Alwersweiller et Anweiller. L'ennemi occupant ensuite une position entre la Queich et la Lauter, et gardant les défilés des Vôges qui débouchent sur la Queich, assiégera Landau et se portera après sur la Lauter, que l'étendue de ses lignes rend également difficile à défendre. Il poussera peut-être jusques sur la Motter et même la Soor, et n'assiégera Strasbourg qu'autant qu'il auroit à-peu-près anéanti l'armée française; mais il se rendra maître des postes situés entre la Motter, la Soor, le Rhin et les Vôges, cherchera à s'emparer des débouchés de Saverne, de Pfaltzbourg, de la Petite-Pierre ou *Lutzel-Stein* et de Weissembourg, pour porter un corps nombreux en Lorraine, tandis qu'il tiendroit en échec l'armée française, qui n'oseroit s'éloigner de Strasbourg ni découvrir la Haute-Alsace, et c'est dans cette position qu'il prendroit des quartiers d'hiver. Le pays entre la Sarre et les Vôges, qui n'est pas abondant, lui procureroit peu de ressources, et s'il n'étoit pas maître des places sur la Moselle, la Sarre et de Bitsche, il ne pourroit faire que des courses dans cette partie du royaume.

On a encore admis dans les deux manières d'attaquer la Basse-Alsace, les chances les plus défavorables pour l'armée française; parce que plusieurs militaires les jugeant possibles, il convenoit de les prendre en considération, afin de mieux calculer au besoin les moyens de s'en garantir.

Il est encore possible que l'ennemi divisant son armée en deux corps, en porte un sur la Basse-Alsace et l'autre sur la Moselle. Cette opération seroit la meilleure qu'il pût entreprendre, si on ne le

prévient pas au débouché des gorges des Vôges ; sur la Moselle et la Nahe. Alors il pourroit, à la rigueur, avec trente ou quarante mille hommes, tenir en échec l'armée française chargée de défendre l'Alsace, s'emparer de quelques-uns des débouchés qui y conduisent, et prenant à revers par les Vôges, les positions qui défendent la Basse-Alsace, forcer les Français à les abandonner. Il peut encore avec ses forces, divisées en deux parties, conduire deux attaques de front, celle de l'Alsace et celle de notre frontière de la Sarre, de la Moselle et de la Meuse, sur-tout si on ne le prévient pas à Trèves et aux débouchés des montagnes qui bordent le Palatinat.

Précautions à prendre pour empêcher le passage du Rhin entre la Suisse et Germershein, et pour couvrir l'Alsace dans toutes les directions.

La manière la plus efficace d'empêcher le passage du Rhin, est d'établir des ponts sur le fleuve et d'avoir des points d'appui sur sa rive droite, afin d'y pouvoir porter un corps d'observation, pour y effectuer une diversion. La mesure proposée dans le *Mémoire sur le passage du Rhin par l'armée de l'Empereur*, d'occuper et de mettre en état de défense avec de la terre et des fascines, aussi-tôt que la guerre commencera, Fribourg, le fort de Kell et Philisbourg, est de la plus grande importance. Il faudroit aussi réparer le Vieux-Brisach qui, au moyen d'une simple enceinte palissadée, deviendroit un bon poste, et donneroit la faculté d'établir un pont entre cette place et le fort Mortier, afin de pousser des détachemens dans le Brisgau, et de faciliter d'autant une diversion sur la droite du Rhin. Il seroit bon aussi de mettre en état de défense Neuenbourg, sur la rive droite du fleuve, ainsi que l'île voisine, et de l'occuper. Au moyen de ces débouchés, soutenus à propos par des troupes, on obtient le double résultat de couvrir la Haute-Alsace, ou de transporter, quand on le juge à propos, le théâtre de la guerre dans l'Empire. C'est en passant le Rhin et en pénétrant chez nos ennemis, que nos grands généraux ont garanti la frontière de France, et les ont contraints à s'en éloigner.

Les places de la rive gauche du Rhin depuis Huningue jusqu'à Landau ayant été trop négligées, il faut les réparer et sur-tout occuper Germersheim au début des hostilités, et le fortifier de la manière la plus formidable, ce qui s'exécutera promptement et à peu de frais, en y faisant travailler les troupes. Ce point est de la plus grande importance, devant servir d'appui à des dispositions dont il sera parlé plus bas. Ce sera aussi une très-bonne précaution, d'établir une chaîne de redoutes le long du Rhin depuis Huningue jusqu'à Germersheim, ainsi qu'elles existoient en 1744, au nombre de soixante-seize. Comme le lit du Fleuve a changé depuis, il convient aussi de changer l'emplacement de quelques-unes, et de les construire assez grandes pour contenir une pièce de canon et cent cinquante paysans ou soldats. Il faut occuper par des retranchemens et du canon plusieurs îles, telles que celle de la Paille, intermédiaire entre Strasbourg et Kell, celle de Reinach entre le Vieux-Brisach et le Fort-Mortier, celle qui est en avant de Neuenbourg dont on a déjà parlé, et quelques autres dont les circonstances indiqueront l'utilité, enfin le poste de Schalempe près de la rive gauche du Rhin, entre Ottmarsheim et Bantzheim, à hauteur d'Einsisheim. Il convient aussi d'établir le long du fleuve des signaux pour indiquer les mouvemens de l'ennemi, et tenir aux différens points que l'on jugera nécessaires de petits vedelins ou nacelles, pour faire des patrouilles par eau, et de grandes barques ou radeaux susceptibles de contenir cent cinquante à deux cents hommes avec du canon, pour débarquer au besoin dans les îles ou sur la rive droite du Rhin.

Quoique les lignes soient en général une mauvaise défense, elles en imposent cependant quelquefois à l'ennemi et à l'opinion; c'est pourquoi on propose de réparer celles de la Queich, en relevant les parapets, recoupant les talus, rétablissant les écluses, et garnissant ces lignes d'un certain nombre de canons de fer de douze et de huit. On peut en user de même pour les lignes de la Lauter et même pour celles de la Motter, négligées depuis long-temps; mais les places exigent plus d'attention. Il faut mettre Landau en bon état de défense,

en fortifiant les points de la gauche du côté d'Anweiller, les montagnes de Keichelberg et de Lauterberg, ainsi que les gorges qui y aboutissent. Weissembourg et Lauterbourg doivent être aussi réparés, de même que le camp retranché près de la dernière de ces places. Il sera aussi avantageux de retrancher les villages de Bergzabern, de Billickheim et les gorges de Weidenthal pour y tenir de gros postes. Haguenau et le château de Waërdt situé en avant, pouvant procurer de grands avantages dans les détails d'une guerre de campagne, il est bon de regratter les anciennes fortifications de la ville, et de faire quelques travaux au château. Si l'on ne doit pas oublier de mettre Schelestat en état de défense, il faut encore moins négliger de préparer le camp de Chatenoi.

Les postes de Erstein, Werdt, Benfeld, Colmar, Einsisheim, Mulhausen qui est allié des Suisses, et Alt-Kirch, situés sur la rivière d'Ill, doivent être indiqués ici, comme pouvant acquérir de l'importance dans le cours des opérations de l'armée, à laquelle ils offriroient des points d'appui, si elle étoit obligée de manœuvrer entre l'Ill et les montagnes, après l'entrée de l'ennemi en Haute-Alsace. Dans cette supposition, il sera également utile d'occuper différents postes entre l'Ill et le Rhin et la forêt du Hart, pour fermer les débouchés sur Strasbourg, tels que Krafft, Marckolsheim, Blodelsheim, Gros-Kembs et autres points qu'on retranchera au besoin, de même que ceux dont on a parlé plus haut, en remuant de la terre et avec des palissades.

Quant aux débouchés des Vôges, il ne faut conserver que ceux de Weissembourg, la Petite-Pierre, Pfaltzbourg, Saverne, Willer, Sainte-Marie aux Mines, Thann, Befort et Dell qui conduit à Montbeillard. On fortifiera ces passages et on rendra les autres impraticables.

Nombre et disposition des troupes.

Comme il s'agit de remplir trois objets distincts, la défense du Rhin, celle de l'Alsace, et celle de la frontière comprise entre le fleuve et la Sarre, la force de l'armée française doit être réglée tant

sur celle de l'ennemi, que sur le nombre et l'espèce des places ou des postes indispensables à occuper. Il n'est pas nécessaire que toutes les forces qu'on mettra en action soient d'anciennes troupes : les auxiliaires, gardes nationales ou milices suffiront, par exemple, pour certaines garnisons, pour occuper les redoutes le long du Rhin, les têtes de ponts, les communications, etc. On y joindra au besoin quelques troupes réglées.

La défense du Rhin sera divisée en six parties : Huningue, Einsisheim, Colmar, Strasbourg, Haguenau, Lauterbourg ou Germersheim. Le corps d'armée se réunira provisoirement à Strasbourg, d'où il pourra se porter aux points menacés. On ne parle pas ici des dispositions de détails, ni des diversions que l'on pourra entreprendre sur la droite du Rhin, parce que ces objets sont subordonnés aux circonstances, et que les principales données sont prévues dans le mémoire sur le passage du Rhin par l'armée de l'Empereur.

Subsistances.

Outre que l'Alsace est un pays très-abondant, les débouchés des Vôges permettent de tirer des trois Evêchés, de la Lorraine et de la Franche-Comté beaucoup d'approvisionnemens, qu'on établira à Befort, Colmar, Pfaltzbourg ou Weissembourg. Les dépôts de l'ennemi, qui éprouveroit beaucoup plus de peine à s'approvisionner que les Français, seroient à Worms, Philisbourg et Spire, s'il projetoit d'attaquer la Basse-Alsace, et à Fribourg en Brisgau, s'il menaçoit la Haute.

DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE ENTRE LA SARRE ET LE RHIN,

Par M. le marquis DE BOUILLÉ.

Si l'ennemi s'avance par l'embouchure de la Nahe, c'est-à-dire vient du côté de Mayence, ou qu'il parte de l'embouchure de la Moselle à Coblentz, il menace à-la-fois la Basse-Alsace et la frontière

de la Moselle : il faut donc se mettre en mesure de protéger l'une et l'autre. Comme on a indiqué ce qu'il paroît à propos de faire pour la sureté de la première, il ne s'agit plus que de s'occuper de la seconde.

On portera la ligne de défense en avant de l'Alsace, et on en appuiera la droite à Spire et la gauche à Witlich, sur la rive gauche de la Moselle, la Nahe aux environs de Creutznach en formant le centre. Les barrières de cette ligne sont le Spirebach, de Spire à Neustadt, la chaîne des montagnes qui s'étend parallèlement au Rhin et qui est une continuité des Vôges, la Basse-Nahe, dont il faut occuper les points principaux, tels que Creutznach, le pays compris entre Bingen et Berncastel, sur la rive droite de la Moselle, et Witlich, qui est étroit ou resserré par les montagnes parallèles à cette rivière, l'Eiser qui a son embouchure dans la Moselle au-dessus de Berncastel, et sur lequel aboutissent tous les chemins venant des Pays-Bas et du Bas-Rhin. C'est sur cette ligne qui procurera une navette continuelle, dans une chaîne de positions respectables, que l'on pourra arrêter l'ennemi. L'intelligence du général français lui indiquera celles qu'il devra préférer; d'ailleurs elles ont été reconnues ou occupées par différens généraux, depuis le maréchal de Turenne, qui se servit utilement de quelques-unes à la fin de 1673. Tels sont aussi les camps entre Spire et Neustadt, entre Kirchheim et Creutznach, entre Creutznach et Bingen, entre Bingen et l'Eiser, entre l'Eiser et Witlich; d'ailleurs ces positions offriront à l'armée française des ressources plus ou moins abondantes en subsistances, qu'elle pourra ôter à l'ennemi.

Si les circonstances obligeoient d'abandonner cette ligne de défense, on en prendroit une seconde en arrière. Il sera peut-être nécessaire, vu l'étendue de ces lignes, de diviser l'armée en deux, et de laisser un corps d'observation sous Longwi, pour veiller sur le Luxembourg; la droite de la seconde ligne sera à Germersheim et la gauche à Wasserbillich ou à Eringen sur le Kyll, qui a son embouchure dans la Moselle, un peu au-dessous de Trèves. Dans

le cas d'une séparation, les deux armées correspondront par des corps intermédiaires, vers les débouchés des montagnes qui séparent le Palatinat du Hundsdrück et du pays entre la Sarre et les Vôges. Les barrières de cette seconde ligne sont la rivière et les lignes de la Queich, le ruisseau de Pirmesens ou Birmasens, l'Erlbach qui passe aux Deux-Ponts, la Schwolbe, la Blies, avec les forêts du Hundsdruck qui l'avoisinent, la Brems, le ruisseau de Rouver qui se jette dans la Moselle au-dessous de Trèves; enfin le Kyll, depuis son embouchure dans la Moselle près de Pfaltz, jusqu'à Eringen. Les camps de défense de cette seconde ligne, sont les points principaux entre Germersheim et Queichenbach, à Falckenberg, sur la gauche d'Anweiler, à Kilberberg ou Duntzweiller, en avant de Hombourg; sur la Schwolbe, à Walsborn, derrière le vallon de Walthausen, entre Bitsche et Horrenbach; sur la Blies, à Schwartzthurn, entre Lembach et Hombourg, à Lembach même et à Wibelskirchen; plus loin, au-dessus d'Otteweiller, en remontant la Blies, on trouve les camps d'Ober-Linsweiller et de Neukirch, celui de Schwartzbach, aux sources de la Blies et de la Nahe, et plus loin en allant vers Trèves, ceux d'Hermeskel et de Rensfeld; sur le ruisseau de Rouver, ceux de Schelingen, Holtzberg et Saint-Maximin, en avant de Trèves; enfin sur la rive gauche de la Moselle, entre cette ville et Eringen, le camp de Pfaltz sur le Kyll. Toutes ces positions sont commodes pour les subsistances, qu'on trouvera sur les lieux mêmes, ou qu'on se procurera facilement par les rivières et les grandes routes. Les points d'appui sont, sur la droite Landau, sur la gauche Trèves, et au centre Bitsche, et les débouchés en avant qu'on doit garder.

Ces deux lignes de défense doivent être occupées par deux armées plus ou moins fortes, qui feront la navette sur les différens points, ou par une seule. Conduites avec activité et intelligence, elles pourront résister à des forces bien supérieures. Celle de la droite agira depuis Spire ou Germersheim jusqu'aux montagnes, et des montagnes à la Nahe et à la Blies. Elles couvriront facilement l'Alsace, soit sur la

frontière même, ou à Bitsche, soit sur la Sarre, la Moselle et la Meuse. Ces deux armées pourroient aussi couper la ligne de l'ennemi, s'il s'éloignoit de son point d'appui et se portoit sur la Moselle ou sur la Nahe, ou s'il tentoit de pénétrer par les montagnes, ce qui paroît impraticable. S'il divisoit ses forces, les deux armées françaises pourroient facilement se réunir, pour en attaquer avec avantage une partie.

Dispositions locales.

Les dispositions préparatoires ne peuvent être fort étendues avant le commencement de la guerre, puisque c'est presque toujours sur le territoire étranger que nos lignes de défense seront établies. Il suffira d'abord de mettre en état les lignes de la Queich, de fortifier les débouchés des Vôges dans cette partie, depuis Weidenthal jusqu'à Weissembourg, d'établir une chaîne de postes retranchés, de Bitsche jusqu'à la gorge de Weidenthal, de faire construire sous Bitsche (qui sert de communication entre la Lorraine et Landau), sur les hauteurs du Kindelberg, un camp retranché, protégé par la place et susceptible de contenir huit à dix mille hommes, et de renfermer des approvisionnemens considérables. Ce camp retranché peut être construit à peu de frais, par le corps de troupes que l'on placera dans cette partie avant l'ouverture de la campagne, pour renforcer l'armée du Rhin ou celle de la Moselle, pour défendre les débouchés de Keiserlautern, Landsthul et Hombourg, qu'il est de la plus grande importance d'ôter à l'ennemi. Il ne s'agira plus ensuite que de mettre Sarre-Louis en état de défense, et de faire quelques ouvrages à Sarre-Guemines, pour le rendre un bon poste à l'abri d'un coup de main; préparer la position de Tavern, à l'embouchure de la Sarre, dans la Moselle, reconnoître des camps sous Sarre-Louis, sur les hauteurs du Limberg, entrer dans le détail des dispositions relatives à l'attaque de cette partie de la frontière, par des armées qui se dirigeroient sur la Meuse, la Moselle et la Sarre; enfin ouvrir des communications derrière les lignes de défense de la Sarre à la Queich.

Conclusion.

Telle est l'analyse des moyens de défense que l'on peut employer depuis Huningue jusqu'à la Sarre. On a préféré l'inconvénient de multiplier les suppositions à celui d'en omettre qui pussent être utiles, et on a tâché de lier la défensive de cette partie de nos frontières à celle qui s'étend de la gauche de la Sarre à la Sambre. Il résulte de notre exposé, qu'un général intelligent, si tous les moyens demandés sont réunis : savoir, si les places sont approvisionnées et en mesure de soutenir un siége; si les camps retranchés indiqués sont préparés; si les points essentiels sur les barrières du Rhin à la Sarre et de la Sarre à la Sambre, sont retranchés de manière à former le cordon proposé; si les communications derrière les lignes de défense sont bien établies; s'il y a une artillerie suffisante, tant pour le service de l'armée que pour la défense des places, des lignes et des postes; si les dépôts de munitions de guerre et de bouche sont placés avec prévoyance et assez abondans pour subvenir à l'approvisionnement des places et de l'armée; il résulte, dis-je, qu'un général actif et intelligent pourra garantir notre frontière et en fermer l'entrée aux puissances étrangères.

DE LA GUERRE OFFENSIVE QUE LA FRANCE POUVOIT PORTER EN ALLEMAGNE, AVANT 1792.

L'Autriche et la Prusse étoient les seules puissances de l'Empire en état de lutter contre la France, ou qui pussent mettre cette couronne dans le cas de porter la guerre sur la rive droite du Rhin; car le Corps Germanique, trop divisé pour être puissant par lui-même, suivoit ordinairement les impulsions et les intérêts de la cour de Vienne. Depuis 1635 jusqu'en 1757, la France avoit porté sept fois ses armes dans l'Empire (1), et de ses sept guerres, la première,

(1) En 1635, 1672, 1688, 1702, 1733, 1741 et 1757.

terminée en 1648 par le traité de Westphalie, a été la plus heureuse, parce que ce fut la mieux conduite et celle où l'on vit le plus de grands généraux à la tête de nos armées. Mais l'expérience de toutes ces guerres a démontré, que la principale difficulté, tant pour la France que pour l'Autriche, venoit de la longueur de la ligne de communication à travers des pays difficiles, à mesure que leurs armées respectives s'éloignoient, les unes des bords du Haut-Rhin, et les autres de Vienne. On sent qu'il étoit impossible de proposer des plans offensifs analogues à toutes les circonstances particulières qui pouvoient nous déterminer à porter la guerre au-delà du Rhin. Il faut donc se réduire à des résultats généraux, et on les trouvera dans les deux mémoires suivans, rédigés, l'un par le maréchal de Créqui, en avril 1678, et l'autre au commencement de 1785, par M. le comte de Grimoard, dans une conjoncture où il étoit vraisemblable, qu'en prenant les armes contre l'Empereur, on pouvoit être dans le cas de les porter en Allemagne.

MÉMOIRE SUR LE PLAN D'OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU ROI POUR LA CAMPAGNE DE 1678, DU CÔTÉ DU RHIN,

Par M. le maréchal DE CRÉQUI.

En examinant attentivement quels peuvent être les mouvemens de l'armée du Roi dans la prochaine campagne, je crois que l'on peut prononcer hardiment, qu'il faut se proposer de tenir les forces de l'Empereur au-delà du Rhin, par des raisons utiles et honorables; rien n'établissant mieux la réputation des armées de Sa Majesté, qu'en contenant ainsi les Impériaux et qu'en combattant dans un pays plus serré, et où notre supériorité en infanterie nous donne quelques avantages.

La contrée dans laquelle il faut agir au printemps, entre Offenbourg et Fribourg, est si étroite, qu'il est de quelque nécessité de s'y porter de bonne heure avec l'armée; car autrement l'ennemi peut

aisément nous resserrer près de Fribourg, en faisant consommer le pays par le voisinage des deux armées, se mettre en état au moyen de la Suabe, d'entreprendre sur Fribourg, lorsque nous n'aurons plus la facilité de demeurer près cette place; de façon qu'il est important de se porter à la pointe des herbes vers la Kintzig, afin d'obliger les ennemis à consommer les fourrages entre Oberkirch et Baden, et même les vallées qui avoisinent Offenbourg. Lorsque les choses seront dans cette situation, le fort de Kell et Offenbourg seront assez exposés, et le cours du Rhin qui nous amène toutes choses, peut nous donner lieu d'entreprendre sur ces places, sans que l'ennemi y puisse remédier, et pour faciliter cette entreprise, après que de part et d'autre l'on aura consommé les fourrages entre les montagnes et le Rhin, dans la partie dont nous parlons, l'on pourra remonter avec l'armée devers Bâle, afin d'obliger les forces de l'Empereur à marcher par la Suabe du côté des villes forestières, et si le prince Charles expose Rhinfeld et les autres villes par sa lenteur, l'on se servira utilement de cette négligence en assiégeant une de ces places, ou s'il se précipite avec toutes ses forces pour la défense de cette contrée, l'on pourra s'emparer d'Offenbourg, et détruire même le fort de Kell, à la faveur des convois de Brisach, où l'on ne sauroit faire trop de magasins, n'y avoir trop de bateaux.

Afin de se manier aisément dans ce pays serré, je crois qu'il faut songer à la fin d'avril, à faire une redoute considérable au-dessus de Saint-Pierre (1); car comme c'est un des meilleurs chemins pour la Suabe, il faut en être le maître, pour s'y introduire ou pour nécessiter l'ennemi de se précautionner de ce côté-là, avec une diminution considérable de ses forces.

Si l'on peut, sans chagriner les Suisses, ne pas réduire en neutralité les villes forestières, j'espère que Sa Majesté en retirera une grande utilité dans le cours de la campagne; car les Impériaux

(1) A une petite distance de Fribourg.

n'étant pas assurés de M. de Bavière, seront obligés de soutenir ces places par de grands corps, ou nécessités de les exposer avec un préjudice notable pour la suite de cette guerre; et en cas que M. l'électeur de Bavière nous donne espérance d'agir, ou même tienne une bonne contenance, l'on pourra tourner ses pensées entièrement devers le haut du Rhin, en cherchant un établissement qui assure nos derrières, et en accommodant aussi la redoute d'Huningue (1), à la faveur de laquelle nous recevrons des secours considérables de Franche-Comté.

A le bien prendre, Rhinfeld est la seule place qui nous donne l'avantage de pouvoir aller du côté du Danube et d'Uberlingen (2), et il est à croire, que la jalousie que l'on donnera d'ailleurs à l'ennemi, des passages des montagnes, le séparera, et ses craintes nous donneront peut-être plus d'ouvertures que nous n'oserions en espérer par nos raisonnemens.

S'il arrive que l'armée, après avoir subsisté quelque temps près des villes forestières, trouve quelque difficulté considérable à passer dans un pays étroit, soutenu d'une grosse armée, je crois qu'il faudroit tourner ses pensées vers la Basse-Alsace, et par le moyen de quelque corps de Flandre, que l'on fortifieroit insensiblement des troupes d'Allemagne, attaquer Hombourg et Keyserlautern. Ces deux places qui fatiguent le pays Messin et la Lorraine, font tomber Bitsche absolument, nous ouvrant le chemin de Meissenheim, de Creutznach et des plaines de Worms et de Mayence. Nous ôterons par ces moyens-là aux Allemands les quartiers qui sont entre le Rhin et la Moselle, et la possibilité même de secourir Trèves, si l'on jugeoit un jour cette entreprise utile aux affaires.

Si le Roi juge à propos de suivre le projet de cette guerre, qu'elle m'a fait la grace de me communiquer en partie, des magasins à Metz et à Nanci doivent être regardés comme les fondemens de ce

(1) On a construit depuis la ville de ce nom à la place de la redoute.

(2) Au-delà du lac de Constance.

dessein, et il seroit très-utile de ne plus brûler le Hondsruck et le pays qui va du côté de l'Horneau (1). J'estime même qu'il faudroit en quelque sorte réparer Sarbruck qui donne la main au dessein marqué ci-dessus.

Ce qu'il faut concevoir et tenir pour certain, dans la guerre d'Allemagne que l'on va commencer, c'est que, dans un pays aussi étroit que le Brisgau, il semble qu'il faille en venir à une action pour s'élargir, et pour être le maître d'un grand pays. Toutes les guerres de M. le prince de Condé et de M. de Turenne (2), persuadent cette opinion ; car si on relâche pour ne se pas commettre, il faut par force quitter les pays qui font votre subsistance, et si vous regardez l'Alsace comme un canton propre à soutenir votre armée, vous ruinez infailliblement vos places et vos quartiers d'hiver, et ramenez l'ennemi dans un pays qui lui est plus avantageux, et dans lequel vous êtes souvent obligés de vous exposer pour traverser ses desseins ; de sorte que si le sentiment de tenter un combat peut s'accommoder avec l'état des affaires générales, l'on peut dire avec vérité, que la contrée où l'on fait la guerre et l'état des troupes, sont des raisons à suivre cette pensée, qui pourra se rendre praticable par la manière dont l'ennemi se conduira.

En cas que l'on veuille se contenter de consommer le Brisgau pié à pié, il faut nécessairement songer à repasser le Rhin d'assez bonne heure, et se résoudre à voir l'ennemi tourner du côté de la Basse-Alsace, toujours en état de s'y établir davantage, et en nous attaquant la Petite-Pierre et les postes de la montagne, prendre des quartiers d'hiver dans le bas du Rhin, qui soulagent notablement l'Allemagne, en mettant la Moselle et Trèves en quelque sureté.

Après ce que j'expose en général par cette dépêche, il ne faut

(1) Ou l'Horn, rivière qui passe à Hornbach, se joint à l'Erbach au-dessous de la ville de Deux-Ponts, et va se jeter dans le Rhin.

(2) Le premier commanda sur le Rhin en 1644 et 1645. Turenne servit sous lui pendant ces deux campagnes, mais il commanda en chef pendant les trois suivantes, qui créèrent sa réputation.

plus qu'examiner le rendez-vous de l'armée. Si l'ennemi se presse de se mettre en campagne, je crois qu'il faut avancer, dès ce moment, en Lorraine et dans les lieux des Evêchés qui approchent des Vôges, l'infanterie et la cavalerie de la Meuse et du pays Messin, et convier aussi M. le maréchal de Duras (1), de porter ses quartiers les plus éloignés au-dessus de Besançon, pour entrer facilement en Alsace; et dans cette situation on attendra que les herbes nous donnent lieu de passer la montagne, et abordant le Rhin par différentes routes, afin d'inquiéter l'ennemi, nous pourrons marcher aux endroits marqués ci-dessus, où nous conduire suivant ce que l'ennemi nous donnera lieu de faire, s'il est entré dans le pays.

Je ne fais nulle mention des précautions qu'il faut prendre pour la sureté de la Moselle, car comme cela dépend de la disposition de l'armée allemande ou de celle des alliés, Sa Majesté me fera savoir, s'il lui plaît, ce qu'elle voudra opposer aux forces que les ennemis pourront jeter le long de cette rivière.

MÉMOIRE GÉNÉRAL SUR LES PLANS MILITAIRES OFFENSIFS QUE LE ROI PEUT FORMER CONTRE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, SUR LA RIVE DROITE DU RHIN,

Par M. le comte DE GRIMOARD, *1785.*

Depuis Louis XIII jusqu'à ce moment, la France a soutenu sept guerres au-delà du Rhin, dont six contre la maison d'Autriche et ses alliés, et celle de 1757 avec cette puissance, contre le roi de Prusse et la Grande-Bretagne qui s'étoient unis l'année précédente par un traité. Ce que cette guerre a coûté au royaume et au Monarque prussien, les a sans doute dégoûtés pour jamais, d'un ordre de chose aussi désastreux et aussi contraire aux principes de la bonne

(1) Il commandoit en Franche-Comté.

politique qui veut, que la Prusse en raison de sa rivalité avec l'Autriche, soit l'alliée naturelle de la France.

Aujourd'hui l'Empereur veut spolier les Provinces-Unies, et le Roi veut s'opposer à cette injustice : il peut en résulter une guerre, et dans la supposition où elle éclatera, Sa Majesté est résolue d'attaquer les Pays-Bas Autrichiens avec ses principales forces, pour les conquérir s'il est possible en une campagne, (ce que la démolition des places rend assez facile,) et de se tenir sur la défensive depuis Charlemont jusqu'à Huningue; mais comme les événemens ultérieurs peuvent obliger la France de porter ses armées en Allemagne, et que le Roi désire connoître d'avance les bases générales d'après lesquelles il conviendroit d'en régler les opérations, voici ce qui paroît le plus avantageux. Le but de la guerre est la paix, qu'on n'obtient ordinairement qu'après avoir fait le plus grand mal possible à l'ennemi. D'après cet axiome, il faut donc tendre à porter les coups les plus sensibles à l'Empereur, sans hasarder la gloire de nos armes; et c'est moins en Italie qu'en Allemagne, qu'on obtiendra ce résultat, quoiqu'on ne puisse dissimuler que la longueur de la ligne de communication, à mesure qu'on pénétrera dans l'Empire, ne soit un inconvénient et un obstacle réels ; néanmoins on pense, qu'il ne faut pas balancer à porter la guerre dans les états héréditaires de la maison d'Autriche : deux routes y conduisent, l'une par la Franconie et l'autre par la Souabe. C'est aux circonstances à indiquer celle des deux qu'il faudra choisir, à moins que pour produire plus d'effet, on ne se détermine à envoyer une armée par chacune de ces deux directions ; mais dans cette hypothèse, il faut avoir un corps intermédiaire à cheval sur le Danube (1), pour lier entr'elles les deux armées, et assurer la communication entre la gauche de celle de Souabe et la droite de celle de Franconie.

Ce plan n'est pas une vaine spéculation ; il est basé sur l'expérience

(1) Ce fut l'oubli de cette précaution qui produisit les mauvais succès, pour ne pas dire les revers, de la campagne de l'an IV (1796).

du passé et sur les idées du maréchal de Turenne, qui n'a pas encore eu son égal chez les modernes. Depuis que la cour de Vienne a un système de politique, elle s'est constamment attachée à éloigner la guerre de son territoire, en la soutenant sur celui de ses alliés ou de ses ennemis; parce qu'elle a senti qu'en supposant qu'elle éprouvât des revers, elle ne pouvoit perdre à la paix, (ayant à offrir des compensations aux dépens d'autrui,) et souvent même elle y a gagné, sur-tout avant le développement de la puissance prussienne. Le maréchal de Turenne, à la sagacité de qui ce calcul ne put échapper, résolut, en 1646, 1647 et 1648, d'approcher, autant qu'il seroit possible, le théâtre de la guerre des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, par les cercles de Franconie, de Souabe et de Bavière; et cette combinaison dans laquelle il fit entrer quand il le put les généraux de la Suède, alors alliée de la France, contribua essentiellement à forcer la cour de Vienne de signer à Munster, le 24 octobre 1648, la paix connue sous le nom de traité de Westphalie. En juin 1673, M. de Turenne partant de Soest ou des bords de la Lippe, vouloit s'avancer en remontant le Mein, et par la Franconie, vers les frontières de Bohême et d'Autriche; mais la jalousie ou une fausse vue du marquis de Louvois, ministre de la guerre, contraria ce projet. En 1675, le maréchal, qui s'étoit affranchi de la dépendance du ministre, alloit reprendre son ancien plan, (de concert avec l'Electeur de Bavière, qui avoit traité avec Louis XIV,) lorsqu'il fut tué à Sasbach, le 27 juillet. Ceux qui lui succédèrent dans le commandement, en 1675 et 1676, se bornèrent à défendre l'Alsace; mais en 1677, le maréchal de Créqui, qui est celui de tous les généraux français qui, par l'étendue de son génie militaire, a le plus approché de Turenne, termina la campagne par la prise de Fribourg, qui lui permettoit d'ouvrir la suivante, en 1678, entre la rive droite du Danube et les montagnes, et par conséquent de s'avancer vers la Bavière et l'Autriche. Bientôt la cour de Vienne demanda une suspension d'armes et signa la paix à Nimègue, le 5 février 1679. En 1714, l'Empereur, qui s'étoit opiniâtré à continuer

la guerre contre la France, quoique ses alliés (l'Angleterre et la Hollande), eussent traité dès 1713 avec Louis XIV, donna le commandement de son armée du Rhin au prince Eugène de Savoie; mais comme le maréchal de Villars, à l'exemple du maréchal de Créqui, avoit pris Fribourg à la fin de 1713, l'Empereur craignant, malgré la capacité éprouvée du prince Eugène, que les Français ne parvinssent à venir menacer et peut-être envahir ses Etats héréditaires, conclut la paix à Rastadt, le 6 mars 1714.

Ces trois exemples, qui eussent été renouvelés à la fin de 1741, si l'armée française et bavaroise, au lieu de tourner vers Prague, eût marché à Vienne, comme le maréchal de Belle-Ile l'avoit proposé, prouvent que quand la France, en guerre avec l'Empereur, veut le forcer à la paix ou lui arracher des cessions quelconques, elle ne peut prendre de meilleur parti que de se tenir sur la défensive en Italie, en Flandre et sur le Bas-Rhin, pour concentrer vers le Danube et faire avancer ses principales forces par l'une ou l'autre rive de ce fleuve, avec la volonté bien annoncée de porter le fort de la guerre en Autriche; car puisque la seule indication de ce projet a déjà déterminé trois fois, dans des conjonctures différentes, la cour de Vienne à la paix, on est fondé à conclure que la même tentative produira constamment le même résultat (1), parce que l'Autriche est réellement le noyau de la puissance de l'Empereur, lequel ne se croira jamais vaincu que quand il verra les Français aux portes de sa capitale.

(1) On s'en est convaincu deux fois depuis : 1°. par le traité de Campo-Formio, signé le 17 octobre 1797; 2°. par celui de Presbourg, conclu le 26 décembre 1805.

CHAPITRE IV

*Frontière depuis le Rhône, au-dessous de Genève, jusqu'à Antibes et à l'embouchure du Var dans la Méditerranée, ou étendue connue sous le nom d'*Alpes.

Quoique depuis Charles VIII jusqu'à Louis XIV inclusivement, la France eût porté souvent la guerre en Italie, que sa frontière des Alpes eût été menacée et même entamée plusieurs fois par l'ennemi, que durant la guerre de 1688 les Français se fussent vus réduits à rester sur la défensive devant le duc de Savoie, Victor Amédée, secondé d'un corps auxiliaire autrichien, on n'avoit pas songé à calculer un plan défensif régulier pour couvrir le royaume du côté des Alpes; aussi lorsque durant la guerre de succession d'Espagne, en 1707, le duc de Savoie pénétra par le comté de Nice et vint assiéger Toulon, Louis XIV, et sur-tout le maréchal de Tessé qui commandoit son armée, se trouvèrent dans le plus grand embarras, particulièrement lorsqu'après la levée du siége, les ennemis retournant par où ils étoient venus, allèrent par Pignerol attaquer Suse, dont ils se rendirent les maîtres. Pendant cette campagne entière, le Roi chercha par-tout des lumières sur les meilleurs moyens à prendre pour arrêter les ennemis; il tira même de sa retraite le maréchal de Catinat, pour le consulter, et en obtint de fort bons résultats, mais qui encore une fois n'offroient pas un plan complet, tel que celui dont on avoit besoin. Le Roi donna en 1709, le commandement de l'armée de Provence, Dauphiné et Savoie au maréchal de Berwick. Ce général, d'un esprit droit et qui ne vouloit rien donner au hasard, sentit la nécessité d'étudier le pays et ce qu'il permettoit aux ennemis d'entreprendre. Il prit pour point central Briançon, et afin d'assurer ses communications sur la droite du côté du Var, il établit un camp à Tournoux

dans la vallée de Barcelonette, et pour sa gauche un autre au fort Barreaux. Dans cette situation, il pouvoit parcourir rapidement sa ligne de défense des bords du Rhône à Nice, et porter des secours par-tout où il étoit nécessaire, à l'aide de ses trois camps principaux et de l'emplacement de ses différens postes intermédiaires. Il résulta enfin des observations de M. de Berwick, un système méthodique de guerre défensive qui ne laissa rien à desirer, et dont l'expérience de plusieurs campagnes démontra les avantages. Depuis ce général, on fit sur-tout pendant et après la guerre de 1744, beaucoup de reconnoissances et de mémoires sur les Alpes, notamment M. de Bourcet, mort lieutenant-général des armées du Roi; mais ces écrits assez volumineux, loin d'offrir des vues nouvelles ou meilleures que celles du maréchal de Berwick, ne contiennent que des détails à la vérité intéressans sur les localités, et propres à diriger les mouvemens et les campemens d'une armée, mais non à en régler les opérations en grand, c'est-à-dire à former des plans de guerre ou de campagne. On se bornera donc, quant à la défensive, à rapporter le travail du maréchal de Berwick, tel qu'il le présenta au Roi le 23 novembre 1709, à son retour de l'armée.

MÉMOIRE INSTRUCTIF SUR LA GUERRE DE PROVENCE, DAUPHINÉ ET SAVOIE,

Par le maréchal DE BERWICK.

SIRE,

J'ai cru ne pouvoir rendre un service plus utile à V. M., qu'en lui faisant un détail de la manière dont on peut conserver la frontière qu'il vous a plu me confier; d'autant que l'expérience que nous avons faite cette campagne par rapport à la défense du pays, depuis Briançon jusqu'au Rhône, nous fait voir que je ne m'étois

point trompé. Je commencerai donc par en faire un système général, et puis je particulariserai tous les différens cas qui peuvent arriver, et les différentes positions qu'il faut prendre.

Pour défendre l'étendue de cette frontière, je me suis formé l'idée d'une ligne dont la droite est à Antibes, le centre à Briançon, et la gauche au haut du Rhône près de la Cluse. D'Antibes, la ligne remonte le long du Var qu'elle laisse à droite, de-là vient à Barcelonette, au camp de Tournoux, de-là par le col (1) de Vars à Briançon, passant par Guillestre et Saint-Crespin, le long de la Durance, ou par la vallée de Queiras et le col des Hayes. De Briançon, la ligne suit le val du Monestier, tombe par le col du Galibier à Valoire, de-là à Villars-Gondrin, couverte par la Valoirette et l'Arc, puis laissant l'Arc à sa droite, elle suit cette rivière jusqu'à son embouchure dans l'Isère, d'où l'on gagne Montmélian et Chambéri, laissant les montagnes des Bauges à droite, puis l'on gagne par derrière la rivière de Leisse, le lac de Bourget, qu'on laisse à droite pour tomber à Chana, d'où laissant aussi le Rhône à droite, l'on gagne Seissel et le fort de la Cluse.

Comme Briançon est le centre de la ligne, il faut placer le gros des troupes à portée de cette place, d'où selon les différens mouvemens des ennemis, on est en état de renforcer la droite ou la gauche. Il faut aussi avoir quelques troupes en Queiras, afin de faire face de par-tout à l'ennemi, et pouvoir y occuper les postes reconnus avant que l'ennemi y puisse entrer.

La Provence étant la droite, il faut mettre quelques troupes à portée du Var, pour y avoir une tête capable d'y arrêter l'ennemi, et donner le temps au reste d'y arriver. Il faut aussi mettre au camp de Tournoux un corps de troupes, lesquelles y seront à portée d'arriver en six jours sur le Var, ou en deux à Briançon.

La Savoie étant la gauche, il faut mettre à Saint-Jean de Maurienne un corps de troupes, lesquelles auront force partis et postes

(1) Dans les Alpes, le mot *col* signifie passage.

en avant dans la Haute-Maurienne, pour être instruit des nouvelles et observer tout ce qui pourroit descendre du Mont-Cénis.

Quant à la Tarentaise, comme elle est hors de la ligne, les troupes qu'on y mettra ne seront que pour aider à avoir des nouvelles de ce qui se passera au-delà des monts, et doivent être toujours en état, dès qu'il y entrera un ennemi supérieur, de se replier le long de l'Isère à Conflans, pour ensuite se rejeter derrière le Rhône et en défendre le passage. Il convient d'y mettre toute la cavalerie et dragons, à cause de l'abondance des fourrages.

Voilà la première disposition qu'on doit faire des troupes, lorsque la campagne approche, et que l'ennemi commence à s'assembler dans la plaine du Piémont. Venons présentement au détail des différens mouvemens à faire et des postes qu'on doit occuper.

Si les ennemis viennent camper à Oulx ou à Sezane,

Il faut avoir attention à la vallée de Queiras, à Briançon et à la vallée de Monestier. Pour cela il faut camper le gros de l'armée derrière Briançon, dont une brigade (1) au-dessous du Randouillet pour la garde de ce fort et du chemin qui vient de Cervières, et une autre aux Maisons-Longues, dont les grenadiers seront campés à la Cou, pour garder la tête de Nevache, et soutenir les partis que l'on aura sur le chemin des Acles, sur les cols de l'Echelle, de Thures et du Vallon. Cette brigade aura ordre de se retirer sur le col de Buffer, si l'ennemi l'attaquoit avec des forces supérieures. Il sera bon aussi d'avoir quelques bataillons au Fressinet pour la garde des cols de Grenoux, Longet, Christolet, Buffer et Chardonnet. Il faut aussi camper deux brigades sur la hauteur de Rousse en Queiras, la droite au-dessus du château de Queiras, la gauche aux grandes montagnes, le ruisseau de Saint-Martin devant soi, faisant face au village de Soulier. Deux de ces bataillons seront campés près de Bernissart pour la garde du col d'Isoire; au moyen de quoi l'ennemi ne peut venir en Queiras que

(1) On suppose une brigade composée de cinq bataillons.

par le col de Peasse, et par conséquent par le front du camp de Rousse. La communication de Queiras avec Briançon doit être par le col des Hayes. De Bernissart à Villars Saint-Pancrace, il n'y a que pour quatre heures de chemin pour des troupes.

Si les ennemis poussent des troupes par leur gauche vers Bousson et fond de Cervière,

Il faut renforcer le corps de Queiras de huit ou dix bataillons.

Si les ennemis entrent en Queiras,

Il faut alors que le gros de l'armée y passe aussi par le col des Hayes, et se camper sur la hauteur de Rousse; en ce cas douze bataillons seront suffisans pour rester à la garde du camp retranché de Briançon et des autres pays voisins.

Si les ennemis, marchant par leur gauche, veulent tomber par le col de Fromage sur Guillestre,

Il faut de Queiras faire couler des troupes par le chemin qui va le long du Guil, ou par le col de Furfande; on en peut aussi faire filer de Briançon par le long de la Durance. L'on se portera sur les hauteurs qui regardent la gorge de Seillac, la gauche près du Tourniquet, au débouché de la gorge qui vient de Queiras, et la droite aux grandes montagnes, laissant Guillestre derrière soi. Il faut aussi en même temps occuper le col de Vars par une brigade d'infanterie.

Si les ennemis, coulant encore par leur gauche, veulent gagner la vallée de Barcelonette,

Etant dans la disposition que je viens de marquer, l'on est toujours à temps de donner la main aux troupes qu'on aura mises au camp de Tournoux, par la raison que les chemins par où les ennemis auroient à passer sont très-difficiles, et font un circuit; au lieu que nous, maîtres du col de Vars, nous communiquons avec sureté et toujours par les hauteurs avec le susdit camp; de plus l'ennemi en venant par le col de Maurin, et tombant dans la gorge de Castelet, ne peut (après avoir passé Saint-Paul), suivre le bas de la vallée pour venir à Tournoux, parce qu'il seroit soumis aux hauteurs qui descendent du col de Vars, et exposé au feu des

troupes du camp de Tournoux ; il faut donc qu'il passe une autre chaîne de montagnes très-difficile, pour tomber dans la plaine de l'Arche; mais cela ne change rien à la disposition du camp de Tournoux, puisqu'il est toujours également avantageux, soit que l'ennemi vienne par Saint-Paul ou par l'Arche; et quand même un ennemi viendroit par Josiers et Chatelar, le poste de Tournoux me paroît toujours inattaquable au moyen d'une quinzaine de bataillons, surtout ayant sa communication assurée avec le gros de l'armée.

Si l'ennemi entre en Barcelonette par les vallées de Sture et de Maira,

Il faut faire ce que je viens de marquer dans l'article précédent: j'ajouterai que lorsque l'on apprendra que les ennemis assembleront des troupes vers Demont, il faudra mettre à Guillestre un corps proportionné, lequel observant le mouvement des ennemis, se trouvera à portée d'arriver au col de Vars en moins de six heures, de passer en Queiras par la gorge le long du Guil, ou de revenir en une marche à Briançon. Il ne faut pas craindre que de Barcelonette les ennemis puissent passer en France par leur gauche ; ils ne peuvent songer qu'à faire quelques courses. Pour y remédier, ou du moins empêcher qu'ils ne s'étendent loin, il faudra en ce cas mettre quelques troupes à Seine, à Colmar, et au fort Saint-Vincent.

Si les ennemis font marcher quelques gros corps ou leur armée vers le comté de Nice,

Il faut, de Barcelonette faire filer vers le Var un nombre de troupes proportionné à celui des ennemis : elles peuvent être du camp de Tournoux à Broc en six jours de marche. Le point essentiel est d'être bien averti, afin que les troupes ne s'avancent sur le Var, qu'à mesure que l'on apprendra, par Nice, que les ennemis avancent dans le comté. Par ce moyen, comme nous avons bien moins de chemin à faire que les ennemis, ils ne pourront jamais par des marches en avant ni par des contre-marches, nous gagner de la main, soit sur le Var, soit en arrière, dans la vallée de Barcelonette, en Queiras ou à Briançon ; d'autant que lorsque les ennemis

se seront mis en marche vers le comté de Nice, il faudra que notre armée s'alonge depuis Briançon jusqu'à portée du Var, et ainsi elle sera toujours en état de se porter en avant ou de rétrograder, selon les mouvemens des ennemis.

Il est certain que, quand même les ennemis marcheroient sur le Var avec cinquante bataillons, trente seroient plus que suffisans pour en défendre le passage. Il sera aussi nécessaire d'y avoir deux ou trois régimens de dragons pour empêcher les descentes, par la droite le long de la mer; mais supposé que, pour n'être pas averti ou par négligence, les ennemis arrivassent sur le Var, plutôt que l'armée de Votre Majesté, comme il faudroit toujours quelques cérémonies pour forcer le passage de cette rivière et pour y faire des ponts, on aura le temps de gagner l'Argent, rivière d'autant plus facile à défendre, que les ennemis n'osant, à cause de leurs vivres, s'éloigner de la mer, ils ne peuvent la remonter fort haut; or le bas en est fort difficile par rapport à ses bords.

Voilà les différentes positions à prendre par notre droite, depuis Briançon jusqu'à Antibes. Venons présentement à celles de notre gauche.

Si les ennemis viennent camper dans la vallée de Bardonache,

Il faut étendre le gros de l'armée dans la vallée de Monestier, camper deux brigades au Pui-de-Fressinet, pour la garde des cols de Chardonnet, Buffer, Christolet, Longet et Grénoux, mettant aux Maisons-Longues les grenadiers de la susdite brigade. Il faut pousser à Valoire et à Saint-Martin-d'Arc deux brigades, et en mettre pareillement deux dans la vallée de Queiras pour la garde du col d'Isoire et de la hauteur de Rousse. Ces derniers auront un poste au Lot, afin de pousser des partis vers les cols de Gondrin et de Bousson.

Si les ennemis, marchant par leur droite, passent le col de la Roue,

Il faut que les troupes du Monestier fassent par le Galibier la même manœuvre que les ennemis feront par le col de la Roue, et qu'elles campent à Valoire, en attendant qu'elles voient l'ennemi se déterminer. Il faudra mettre une brigade sur la hauteur de Saint-Martin,

et douze ou quinze compagnies de grenadiers à la Sourdière, tant pour barrer aux ennemis le chemin le long de l'Arc, que pour soutenir les partis qu'il faudra avoir sur Modane, Saint-André et Notre-Dame-du-Charmex.

Si les ennemis viennent camper dans le val des Prés,

Il faut en ce cas mettre trois brigades au Pui-de-Fressinet, pour la garde des cols de Buffer, Christolet, Longet et Grénoux; une brigade au Lozet, pour la garde du col de Chardonnet; deux brigades par-delà le col de la Ponsonière, à la Croix du col de Nevache sur le chemin qui vient de Bonne-Nuit, faisant face aux étangs et au débouché qui sort de la vallée de Nevache, afin que les ennemis ne puissent par leur droite y passer, et nous barrer le passage du Galibier et de la Ponsonière. Il faut une brigade campée au-dessus du village de Valoire, faisant face au village, la droite à la montagne et la gauche au fort ruiné de Saint-Pierre. Les troupes de la Maurienne viendront aussi se camper auprès de Villar, pour être à portée de renforcer le camp de Valoire s'il en est besoin. Le reste de l'armée se campera derrière le camp retranché de Briançon, à l'exception d'une brigade qu'il faudra toujours laisser au col d'Isoire.

Si les ennemis viennent camper dans la vallée de Nevache,

Il ne faudra laisser que deux brigades derrière le camp retranché de Briançon; une au col d'Isoire, les trois du Pui-de-Fressinet y resteront. Il faudra pousser au Lozet une brigade d'augmentation, et camper le reste dans la vallée depuis Monestier jusqu'aux Cassettes. Les autres brigades, que j'ai marqué ci-devant devoir être mises par-delà le Galibier, y resteront.

Si les ennemis, marchant par leur droite, remontent la vallée de Nevache et passent le col de Nevache,

Il faudra incontinent faire marcher les deux brigades campées au Lozet, pour joindre par le Galibier ou par la Ponsonière les deux brigades qui sont campées à la Croix du col de Nevache. Il faudra que les troupes du Monestier marchent aussi en même temps, pour occuper le camp au-dessus de Valoire, laissant une brigade au Lozet

pour la garde du col de Chardonnet. Des trois brigades campées au Pui-de-Fressinet, il en descendra deux qui viendront au Lozet, afin d'être à portée de passer le Galibier s'il en est besoin. Les troupes campées derrière le camp retranché et au col d'Isoire y resteront. Celles de Maurienne resteront aussi à Villar.

L'on pourra m'objecter que les mouvemens ci-dessus marqués, devant être faits bien justes, il sera difficile d'en venir à bout, à cause que les ennemis pourront nous dérober quelque marche, ainsi qu'il arrive ailleurs. A cela je réponds, que comme j'occupe les cols et hauteurs qui versent dans le val des Prés et la vallée de Nevache, les ennemis ne sauroient faire le moindre mouvement, que je n'en sois averti deux heures après.

Si les ennemis, du col de Nevache, descendent par le long de la Nevachette,

Il suffira de laisser deux brigades à la Croix du col de Nevache; le reste des troupes se campera sur la hauteur de Valoire, ainsi que je l'ai déjà marqué, mettant une brigade pour garder le terrein qui est entre le village du Point-du-Jour et le pont de la Valoirette, sur le chemin de Bonne-Nuit, au-dessous de la hauteur de Saint-Pierre. Les troupes de la Maurienne resteront à Villar pour garder le passage de la Valoirette, depuis le Point-du-Jour qu'à Albanette, ayant toujours des partis sur la hauteur qui est entre la Valoirette et l'Arc, pour observer les mouvemens des ennemis. Il faut aussi avoir toujours la même attention pour les cols de la Valette, du Monestier, et même pour le col d'Isoire.

Si les ennemis, du col de Nevache, descendent par le long du Val Minier,

Il faudra que les troupes venant du Monestier, prennent la même position marquée dans l'article précédent, à l'exception qu'une brigade montera au col de Valoire, s'il n'est pas occupé par les ennemis, afin d'observer leurs mouvemens. S'il est occupé, cette brigade ira se poster entre le Point-du-Jour et Albanette, d'où les troupes de la Maurienne descendront au camp de Villar-Gondrin.

Si les ennemis, après avoir descendu le Val Minier passent l'Arc,

Il faudra incontinent renforcer le camp de Villar-Gondrin de quelques brigades de Valoire. Le poste de Villar-Gondrin doit être la droite à la grande montagne, et la gauche tirant vers l'Arc, traversant la plaine en écharpe, et suivant toujours le rideau qui y règne parallèlement à la rivière. Il faut mettre une brigade d'infanterie et du canon sur un plateau qui est par-delà la droite, sur le bord de la rivière au débouché du chemin qui descend de Montrichel. Ce plateau domine, et voit en écharpe la plaine qui est de l'autre côté de l'Arc, vis-à-vis du camp. Il est à remarquer que, depuis vis-à-vis Villar jusqu'à Villar-Gondrin, les ennemis ne sauroient passer ni la Valoirette ni l'Arc, à cause des bords qui sont par-tout très-hauts et escarpés : la beauté de la position des deux camps de Valoire et de Villar-Gondrin consiste en ce que les ennemis ne peuvent jamais donner de jalousie pour les deux camps à-la-fois, par la raison que des hauteurs, à l'embouchure de la Valoirette dans l'Arc, l'on voit tous les mouvemens des ennemis, et cela à compter homme par homme, outre que les ennemis faisant l'arc et nous la corde, les troupes de Villar-Gondrin auront toujours le temps de monter au secours de Valoire, comme ceux de Valoire de descendre à Villar-Gondrin. De plus, le passage de l'Arc qui sépare nos deux camps, par rapport au chemin qu'il faut que les ennemis fassent de l'un à l'autre, est d'une difficulté très-grande, et leur causeroit un retardement considérable, d'autant que nos grenadiers et nos détachemens doivent descendre à Saint-Martin-d'Arc, dès que les ennemis ont passé l'Arc.

J'ajouterai, que jamais les ennemis n'oseront camper à Saint-Martin-d'Arc avec leur armée ; du moins j'en doute, par la raison que du col de Valoire on descendroit sur eux de hauteurs en hauteurs, et qu'il seroit très-facile, même avec des forces inférieures en nombre, de les écraser ; pour nous empêcher d'aller à eux, il faudroit qu'ils occupassent le col de Valoire, ce qu'ils ne peuvent

qu'avec toute leur armée; parce que des hauteurs contiguës aux cols, on descendroit sur les troupes qui y seroient.

Si les ennemis descendent en Maurienne par le Mont-Cénis ou par le col de la Roue,

Il faudra incontinent occuper les deux camps de Valoire et de Villar-Gondrin, de la manière que je viens de le marquer dans l'article précédent. Il faut de plus faire camper à Saint-Martin-d'Arc une brigade d'infanterie, et mettre à la Sourdière quinze ou vingt compagnies de grenadiers. Il faudra rester dans cette position jusqu'à ce qu'on voie les ennemis se déterminer au côté de l'Arc par où ils veulent marcher. S'ils viennent en laissant l'Arc à leur droite, nos partis et nos grenadiers leurs disputeront les hauteurs du plan Boursin, et puis se replieront par le col de Valoire au camp de Valoire; mais je doute que jamais les ennemis puissent marcher par-là, le pays et les chemins étant quasi impraticables pour une armée; quoi qu'il en soit, il a été bon de prévoir le cas.

Si les ennemis viennent en laissant l'Arc à leur gauche, dès qu'on les verra à hauteur de la Sourdière, il faudra renforcer de quelques troupes le camp de Villar-Gondrin, et faire descendre quelques brigades à Saint-Martin-d'Arc, pour empêcher les ennemis de passer la rivière, depuis la Sourdière jusqu'à l'embouchure de la Valoirette. Pour cet effet, il faudra mettre la droite auprès de la grande montagne, de l'autre côté du ruisseau de Val Minier, et sa gauche à la Valoirette, occupant les plateaux et rideaux, au moyen de quoi il ne me paroît pas possible aux ennemis de faire des ponts sur l'Arc dans le voisinage de Saint-Michel, encore moins d'y passer quand même ils auroient fait des ponts. Mais comme il est bon de prévoir tout, supposons le cas que les ennemis forçassent le passage de l'Arc, il faudra alors prendre l'emplacement du camp de Valoire, ainsi que je l'ai marqué ci-devant, disputant toutefois aux ennemis la montée au col de Valoire le plus long-temps qu'il sera possible; ce qui leur prendra d'autant plus de temps, qu'ils ne pourront jamais en chasser nos gens qu'en les tournant par le Val Minier. Je dois ajou-

ter ici, que le poste de Valoire doit être regardé comme le point le plus essentiel de cette guerre; car c'est ce qui assure la communication en droite ligne du Haut-Dauphiné avec la Savoie; au lieu que les ennemis, dans les marches ou contre-marches qu'ils veulent faire vers ces deux provinces, sont obligés de faire de grands tours, et par conséquent ne peuvent jamais nous donner de torquets.

Si les ennemis coulent par leur droite pour gagner la Chambre et Aiguebelle,

Il faut les côtoyer avec l'armée, laissant l'Arc à sa droite. La marche des ennemis sera difficile, le pays étant fort rude, les chemins mauvais et étroits, au lieu que la nôtre sera très-commode par le chemin qu'on a fait. Il faut aussi avoir grande attention, en côtoyant les ennemis, de garder les hauteurs à droite et à gauche des endroits par où les ennemis pourroient passer l'Arc; car il est certain qu'en ne se dépostant pas, quand même les ennemis auroient fait des ponts sur l'Arc, ils n'oseroient y passer; car ils se trouveroient dans un bassin où ils auroient de la peine à se former, encore plus à y demeurer, à cause du feu croissant qui sortiroit de toutes parts des hauteurs sur eux, outre qu'on seroit maître de les attaquer avec avantage de tous côtés. Si pourtant les ennemis trouvoient moyen de forcer le passage de l'Arc, de nous chasser des hauteurs voisines, et par conséquent de séparer nos troupes, il faudra que celles qui seront au-dessus de l'endroit par où ils auront percé, se replient sur la hauteur de Montrichel, poste excellent et quasi impossible à forcer, et par-là empêcher que les ennemis ne puissent aller à Valoire, ni par conséquent se rendre maîtres du Galibier. Les troupes qui seront au-dessous de l'endroit par où les ennemis auront percé, se replieront à Montmélian, mettant devant elles l'Isère dont elles défendront le passage, observant et côtoyant les ennemis. Si les ennemis descendent l'Isère vers Barraux ou Grenoble, nos troupes en feront de même. Si les ennemis remontent vers Conflans, pour y passer plus commodément l'Isère à des gués, il faudra en faire de même de notre côté pour les en empêcher. Si malgré cela ils passent,

il faudra se mettre au poste de Montmélian, dont je parlerai ci-après. Il faut observer que les ennemis étant sur l'Isère, les troupes restées à Montrichel, en doivent descendre pour s'approcher des ennemis, afin de les harceler et de les empêcher de se séparer, pour attaquer les troupes qui défendent l'Isère. De plus, tant que nos troupes gardent la Haute-Maurienne, les ennemis ne peuvent tirer leurs vivres que par la Tarentaise, et pour cela, il faut qu'ils se séparent et se mettent en état d'être attaqués par nous avec avantage; de manière qu'il n'y a pas lieu de croire que les ennemis osent jamais s'enfourner dans la Basse-Maurienne, tant que l'on se maintiendra en force dans la Haute.

Si les ennemis veulent faire des ponts sur l'Arc, près d'Aitone, entre Aiguebelle et la Croix-d'Aiguebelle,

Ils n'y peuvent venir, qu'en coulant par la Maurienne le long de l'Arc, ou par la Tarentaise le long de l'Isère jusqu'à Conflans, d'où, passant cette rivière, ils peuvent venir par Sainte-Hélène tomber sur Aitone. Je trouve la chose très-difficile, à cause de l'éloignement de leurs subsistances; car ne pouvant jamais avoir leur pain que par la Tarentaise, ils sont obligés de laisser à Conflans un très-gros corps, sans quoi, lorsqu'ils seroient à Aitone, nous leur couperions toute communication avec Moûtiers, y portant des troupes toujours à couvert de l'Isère. Mais supposons le cas que les ennemis viennent camper auprès d'Aitone, comme ils peuvent tenter le passage de l'Arc entre Aitone et l'Isère, aussi bien qu'au-dessus d'Aitone, il faut camper le gros de l'armée, la droite à la Croix-d'Aiguebelle, et la gauche tirant vers l'Isère, l'Arc devant soi. Si les ennemis veulent faire des ponts vis-à-vis le front du camp, l'on peut aisément les en empêcher, y ayant sur les bords des retranchemens et des bois qui nous sont favorables; et quand même ils en auroient fait, ils n'oseroient y passer devant l'armée, qui seroit en bataille prête à les charger. Si les ennemis veulent faire des ponts près d'Aitone, il faut simplement en retarder la construction, par les détachemens qui tirailleront au bord de l'Arc. Quand les ponts seront faits, je soutiens

que les ennemis n'oseroient y passer, car mettant un corps de troupes, la droite à la montagne et la gauche à la Croix-d'Aiguebelle, au bord de l'Arc, farcissant d'infanterie les hauteurs qui sont couvertes de bois parallèles à la rivière, et qui règnent jusqu'à Aiguebelle, et mettant une brigade d'infanterie pour boucher le passage qui est entre les susdites hauteurs et l'Arc, sur le chemin d'Aiguebelle, les ennemis se trouveroient dans un puits d'où ils ne pourroient sortir, et où on les écraseroit à coups de canon et de fusil.

Par la disposition ci-dessus marquée, l'on barre entièrement aux ennemis le passage de l'Arc, et par conséquent s'ils veulent tâcher de percer, on les rejette dans la Tarentaise. Il faut donc examiner les différens partis qu'ils peuvent prendre, lorsqu'ils sont arrivés à Conflans.

Si les ennemis viennent à Conflans,

Il faudra occuper le camp retranché de Montmélian, la droite à la ville, et la gauche aux plateaux retranchés, observant, lorsque les ennemis viendront pour nous attaquer, de mettre en haut, au pié du grand rocher, dix compagnies de grenadiers, pour empêcher qu'ils ne nous inquiètent par le petit chemin qui descend de la Thuile, ou qu'ils ne gagnent les hauteurs de la gauche du camp. J'y ai fait travailler, pour que les troupes pussent s'y poster à couvert du feu de ceux qui seroient sur la grande Montagne, et j'ai pratiqué un chemin pour y monter. Il faudra aussi mettre un corps de troupes à Aiguebelle, et un autre à la croix d'Aiguebelle, et afin d'avoir des partis continuellement sur les ennemis, pour observer leurs mouvemens; il faudra occuper le château de Sainte-Hélène. Il faudra tenir à la Combe de la Chartreuse d'Aillon un détachement de quinze cents hommes; ce qui empêchera que les ennemis ne puissent venir sur les hauteurs de la Thuile; de plus, il n'y a pas d'apparence que tant que nos troupes se maintiendront à ladite Combe, les ennemis osent s'enfourner vers Saint-Pierre d'Albigni, par la raison qu'occupant les hauteurs, nous serons maîtres quand nous voudrons, de tomber sur eux. Les troupes de la susdite Combe

garderont avec soin le col de la Sia, et occuperont par des postes tout le contour de ladite Combe, à savoir le ravin de Lavanche, le col de la Folie, le col de Sainte-Reine, le col de Morbier, et le chemin qui traverse la forêt de Linda pour aller à la Thuile. L'on mettra aussi une garde de dragons à Molardière, et un poste d'infanterie à la gorge qui vient de Guilbert à la Chartreuse d'Aillon. Cette Combe est une boîte dont il est très-difficile qu'on soit chassé, d'autant que l'on peut toujours y envoyer du secours.

Si les ennemis viennent de Conflans à Saint-Pierre-d'Albigni,

Il faudra que le camp de Montmélian reste dans la situation que j'ai marquée. Les troupes d'Aiguebelle et de la croix d'Aiguebelle viendront camper le long de l'Isère, vis-à-vis les ennemis; c'est-à-dire à-peu-près la droite vers Chamoux, et la gauche s'étendant vers le chemin de Montmélian: elles laisseront un gros poste à Aiguebelle et l'autre à la croix d'Aiguebelle, et un entre Chamoux et l'embouchure de l'Arc dans l'Isère. Les troupes qu'on aura laissées pour la garde de la Haute-Maurienne, pourront aussi alors se rapprocher, laissant toutefois quelques bataillons pour garder les postes de Valoire.

Si les ennemis, de Conflans, montoient dans les Bauges et venoient à Puigros,

Il faudra que les troupes du camp de Montmélian se mettent, la droite à Saint-Joire, et la gauche à l'église de la Ravoire (vers Chambéri), occupant avec une brigade d'infanterie, la hauteur de la Ravoire, qui est au-dessus de Laisse. On mettra aussi une brigade d'infanterie, la droite à la grande montagne, et la gauche à la hauteur au-dessus de Saint-Joire, faisant face au débouché qui vient de Puigros. L'on mettra un poste de deux cents hommes sur cette hauteur, au-dessus de Saint-Joire. Les troupes campées de l'autre côté de l'Isère viendront occuper le camp de Montmélian, laissant seulement quelques détachemens pour voir ce qui se passe dans la plaine d'Albigni.

Si les ennemis viennent de Puigros ou du Désert pour se présenter au débouché de la Battie,

Il faudra couler par la gauche le long d'un rideau qui règne parallèlement à la grande montagne, pour mettre sa droite derrière le village de Barbera, qu'il faut occuper et accommoder, et sa gauche sur la hauteur de la Ravoire, au-dessus de Laisse, observant de faire toujours passer la ligne sur les hauteurs. Il faudra aussi laisser à Saint-Joire une brigade, pour garder le débouché du Puigros et donner le temps à notre droite de s'y porter, si les ennemis prennent une contre-marche pour s'y reporter.

Si les ennemis campés au débouché de la Battie ou de Chafardon, coulant par leur droite, vouloient venir au Vieux-Chambéri,

Il faudra, en marchant par la gauche, la porter sur la hauteur au-dessus de Chambéri, et mettre sa droite sur la hauteur de la Ravoire, faisant face à la Laisse, et gardant au front de son camp la digue faite contre les débordemens de la rivière. L'on fera aussi entrer dans Chambéri des détachemens pour la garde de la ville.

Si les ennemis campés au Vieux-Chambéri, coulant encore par leur droite, se mettent sur le chemin qui va à Bourget et aux Echelles,

Il faudra encore marcher par sa gauche, en suivant une hauteur qui règne à-peu-près parallèlement au chemin qui va de Bourget aux Echelles, et qui gagne les grandes montagnes, vers où on mettra la gauche, et la droite sera auprès de Chambéri. Si les ennemis n'occupent plus le Vieux-Chambéri, il y faudra incontinent envoyer six bataillons, qui seront suffisans pour en garder les hauteurs contre toute l'armée des ennemis, s'ils y vouloient revenir; d'autant que le reste de l'armée est à portée de les secourir. Il faudra aussi mettre deux bataillons par-delà le château de la Barre, pour garder le passage du vieux chemin d'Aix, au moyen de quoi les ennemis ne pourront plus retourner par où ils seront venus, ni avoir de communication pour leurs vivres que par Aix; encore ne l'auront-ils qu'avec de grandes précautions et de grosses escortes, à cause que

du passage du vieux chemin d'Aix, on voit venir leurs convois, et ils prêtent le flanc.

Si de Conflans les ennemis prennent le grand tour pour venir à Chambéri par Aix,

Il faut prendre la même situation que je viens de marquer. J'ajouterai seulement que, dans l'un et l'autre cas, l'on doit se faire joindre par toutes ses troupes. Il suffira de laisser quelques postes aux châteaux du Desert, de la Battie, au couvent de Saint-Joire, à Montmélian, à Miolans, à Sainte-Hélène, pour être averti des contre-marches que les ennemis pourroient faire, au moyen de quoi ils ne pourront jamais nous regagner la main, à cause des tours qu'ils auroient à faire et du peu de chemin que nous aurions pour nous reporter par-tout où ils voudroient venir. Il faudra pourtant laisser au poste de Valoire deux ou trois bataillons; car il est de la dernière importance de se conserver toujours les maîtres de la Haute-Maurienne, par la raison que les ennemis ne peuvent faire venir du canon que par là.

Quoique j'aie cru devoir marquer les différentes marches et mouvemens que les ennemis pourroient faire en partant de Conflans, il n'est pourtant pas croyable que jamais ils osent les entreprendre, par la raison qu'il faudroit qu'ils abandonnassent Conflans, et qu'alors non-seulement ils n'auroient plus de communication avec leur pays, mais qu'ils auroient même de la difficulté à y retourner, parce que l'on pourroit aisément s'y placer et s'y accommoder, et une armée ne marche point en avant, quand elle ne peut plus espérer d'avoir ses derrières libres, ni par conséquent d'avoir d'autres vivres que ceux qu'elle mène avec soi. Ainsi l'on peut établir pour principe, que tant que l'on s'opiniâtrera à ne pas démarer de Montmélian, ils n'oseront quitter Conflans. Ils pourroient, comme la dernière campagne, pousser des corps ou des détachemens jusqu'à Anneci et auprès du Haut-Rhône, mais cela n'aboutira qu'à en tirer la subsistance pour la cavalerie. C'est sur ce raisonnement que je fonde la conservation de la partie gauche de ma ligne, à savoir le Haut-

Rhône, derrière lequel pourtant pour empêcher les courses, il faudra mettre une partie de la cavalerie et dragons, avec la valeur de trois ou quatre bataillons; ce qui sera suffisant pour empêcher le passage aux ennemis, d'autant qu'ils n'y sauroient mener des pontons, et que ce fleuve est très-large, sans gués, et les bords quasi par-tout impraticables, n'ayant point de bateaux. Il n'y a que deux endroits faciles à faire des ponts, savoir, Lucei et Grésin; la rivière est très-étroite aux lieux où étoient les ponts, ainsi on pourroit avec des poutres y en faire.

Au moyen de quelques redoutes qu'on y fera, d'un bon retranchement à mi-côte, et des troupes ci-dessus marquées, il faudra que les ennemis, pour y passer, y viennent avec toute leur armée, ce que je prétends qu'ils ne sauroient faire, parce qu'ils abandonneroient Conflans. L'on aura toujours sa communication assurée avec les troupes qui seront placées au Rhône, par derrière le lac de Bourget, et au moyen des bateaux qu'on assemblera à Lucei et au-dessous de Chana.

Il faut observer que lorsque les ennemis s'étendront jusqu'à Anneci, il faut avoir auprès de Chambéri un assez gros corps de troupes, tant pour conserver cette capitale de la Savoie, que pour être plus à portée, si les ennemis trouvoient moyen de faire passer le Rhône à quelques troupes, de les charger; c'est dans cette vue que la campagne passée, j'y plaçai M. de Silli, avec dix-neuf escadrons et cinq bataillons. Il faudra aussi, lorsque les ennemis seront à Anneci, mettre un poste au château de Bourget et à Chana, pour la sureté de la communication avec le Rhône, et afin de pouvoir tenir des partis sur les ennemis.

A l'égard du nombre de troupes qu'il faut pour la garde de toute cette frontière, en exécution du système ci-dessus marqué, cela doit dépendre du nombre d'ennemis auquel on aura affaire; mais en général l'on peut conclure qu'il faut avoir plus d'infanterie qu'eux et moitié moins de cavalerie.

Voilà, Sire, mon sentiment sur le moyen de faire une belle et

sûre défensive contre l'armée de M. de Savoie ; mais comme il peut arriver tel cas que Votre Majesté seroit obligée d'augmenter ses armées ailleurs, je prendrai la liberté de lui proposer un autre système, au moyen duquel Votre Majesté pourroit retirer du Dauphiné une vingtaine de bataillons.

Briançon doit être regardé comme le point principal en butte aux desseins des ennemis. Il faut premièrement le mettre hors d'état de pouvoir être assiégé. Le camp retranché que j'y ai fait faire cette année ne peut suffire, du moment que l'on ne garde pas le Galibier et les cols qui versent dans la vallée du Monestier; voulant donc diminuer l'armée du Dauphiné, l'on ne peut plus garder ni Valoire ni la Maurienne, et par conséquent le Galibier reste ouvert. Pour y suppléer, je prends la liberté de proposer à Votre Majesté un second camp retranché qui enveloppe Briançon du côté du Monestier. J'ai reconnu le terrein : il est très-favorable, de peu de frais et de travail, et de très-petite garde. La droite sera à la montagne du Poëte, le centre à la redoute de la Pinée, et la gauche à une Cassine à une portée de fusil de Briançon. Depuis la hauteur jusqu'à la Pinée, le terrein est très-difficile, mais moyennant deux redoutes, je le tiens inattaquable; depuis la Pinée jusqu'à la Cassine, c'est un rideau naturel qui domine entièrement toute la vallée. L'étendue de la droite à la gauche n'est que d'environ six cents toises. Les deux camps retranchés environnent tout Briançon et se communiquent par les ponts et les chemins que j'y ai fait faire. Pour les garder, il faut au plus trente bataillons.

Le second point essentiel c'est Barraux. Les ennemis, en descendant par le Mont-Cénis et la Maurienne, pouvant y mener du canon, la place, en soi-même très-défectueuse, ne soutiendroit pas un long siége. Pour cela il faut y faire encore un camp retranché, dont la droite soit appuyée au fort, et la gauche à la montagne, ayant un ravin devant soi; mais comme les ennemis, fort supérieurs en nombre, pourront le tourner, il faut le fermer également par le derrière comme par le devant. Pour la garde de ce camp, il faut vingt bataillons. Il

faut aussi cinq ou six bataillons pour mettre dans Grenoble ou dans les autres places du Dauphiné et de la Provence. Si les ennemis viennent en Savoie, la cavalerie et les dragons doivent rester en partie sous Grenoble et en partie derrière le Rhône, pour garantir le pays autant qu'il sera possible, des courses des ennemis, ou du moins les contenir.

Dès que les ennemis seront descendus en Maurienne et passés l'Isère, il sera inutile de laisser trente bataillons à Briançon; il n'y en faut que proportionnément au corps que les ennemis laisseront à Exilles; partie du reste viendra, par les montagnes, gagner la rivière de Pontcharra, afin de donner la main au camp de Barraux, et partie se portera vers Valoire, pour empêcher que les ennemis puissent tirer par la Maurienne ni vivres ni canon.

Les camps retranchés en état, l'on fera à l'ouverture de la campagne, à-peu-près la même disposition que celle que j'ai marquée au commencement de ce Mémoire; à savoir le gros des troupes auprès de Briançon, et le reste par échelons en Queiras, à Guillestre et en Barcelonette. Si les ennemis viennent vers Briançon, les troupes qui sont étendues sur leur droite, se replieront sur Briançon, et en même temps l'on étendra vers le Monestier les vingt bataillons que l'on destine pour Barraux, afin qu'ils puissent s'y porter diligemment, dès que les ennemis descendront en Maurienne. La cavalerie et dragons s'assembleront entre la Mure et Grenoble, afin de pouvoir se porter ou derrière l'Isère, auprès de Montmelian, pour retarder le passage de cette rivière, et se replier ensuite sous Barraux, ou bien se porter diligemment vers la Provence, s'il en étoit besoin. Si les ennemis veulent entrer en Queiras, en Barcelonette, ou aller vers le Var, il faut faire ce que j'ai marqué dans mon premier projet, observant de laisser toujours quelques troupes au camp de Tournoux, afin que si les ennemis rétrogradoient, l'on puisse toujours arriver sous Briançon assez en force pour les arrêter, et donner le temps au reste d'arriver.

L'un et l'autre systêmes roulent sur alongemens et navettes à propos,

sur être bien averti, et sur une connoissance parfaite du pays; au moyen de quoi je suis persuadé que les ennemis ne sauroient rien faire de considérable; mais comme le général ne peut tout faire, ni être par-tout lui-même, il lui faut de bons seconds et de bons subalternes, qui soient actifs, vigilans, et qui entrent dans son esprit.

Le premier système est sûr et honorable; le second, quoiqu'il demande plus d'attention que l'autre, ne laisse pas de garantir ce qu'il y a de plus essentiel sur les frontières des pays de Votre Majesté; mais, à la vérité, il en peut, dans la suite, arriver des inconvéniens; car si les ennemis, s'établissant à Chambéri et à Montmelian, font hiverner leur armée en Savoie, l'année d'après ils rendront la défensive bien plus difficile, par la raison qu'outre l'attention qu'on aura pour Briançon et Barraux, il en faudra encore avoir pour le Bugei et la Franche-Comté; car, pendant l'hiver, ils trouveront ou construiront des bateaux, et se mettront aisément en état de se faire des passages sur le Rhône; ainsi je crois, Sire, que ce ne doit être que par une grande nécessité, que Votre Majesté se déterminera à mon second système.

Je finirai ce raisonnement par les endroits où l'on doit faire les emplacemens des vivres. Il me paroît que les principaux doivent être à Briançon, Grenoble et Toulon. L'on doit mettre dans les deux premières places de quoi faire subsister l'armée pendant six mois, et dans la dernière, pour trois mois.

Il faut aussi au camp de Tournoux de quoi nourrir dix bataillons pendant trois mois.

Du reste, il ne faut, depuis Briançon jusque sur le Var, que de quoi donner du pain aux troupes à leur passage; ainsi, je compte qu'il faut simplement répandre à Colmar, à Seine, à Entrevaux, à Guillestre et à Castellane, pour quinze jours de farine pour l'armée.

Quant à Barraux, si l'on prenoit le parti de suivre le second système, il faudroit nécessairement mettre des provisions pour vingt bataillons pendant trois mois.

Comme l'on ne coupe point les blés dans les fourrages que l'on

fait, et qu'ainsi les chevaux ne subsistent que de foin, il faut absolument avoir un gros magasin d'avoine à Grenoble, et un autre moindre à Fréjus ou Antibes.

J'ajouterai seulement, qu'à l'égard de l'artillerie, l'on ne peut mener les pièces de quatre que dans la Savoie; mais il faut en avoir nombre de celles qui se portent à dos de mulet. Il faut aussi avoir grande attention de ne jamais détacher aucun bataillon ni corps considérable, qu'il n'y ait des mulets (1) composés à leur suite, savoir trois ou quatre par bataillon.

Le maréchal de Berwick rédigea encore sur la défense des Alpes, un autre écrit fort court, qu'on joint ici, par forme de supplément, parce qu'il contient quelques explications ou développemens omis dans son plan général.

Addition au Mémoire du maréchal DE BERWICK.

La défensive des Alpes étoit difficile, vu qu'un ennemi qui se tenoit dans la plaine de Piémont, et qui avoit son projet formé, se pouvoit tout d'un coup porter avec toutes ses forces du côté qu'il vouloit; au lieu qu'incertains de ses desseins, nous étions obligés de nous séparer pour porter notre attention de tous côtés; ainsi il étoit vraisemblable que nous serions percés en quelqu'endroit, auquel cas les ennemis deviendroient les maîtres de ce qu'ils voudroient. J'imaginai un emplacement, par lequel je me trouvois à portée de tout, et en état d'arriver par-tout avec toute l'armée, ou du moins avec des forces suffisantes pour barrer le passage aux ennemis.

Je me fis donc l'idée d'une ligne dont le centre avançoit, et la droite et la gauche étoient en arrière, en sorte que je faisois toujours la corde, et que les ennemis nécessairement faisoient l'arc.

---

(1) On appelle *chariots* ou *mulets composés* ceux qui sont chargés de divers objets, comme vivres, munitions de guerre, outils, etc.

Je pris Briançon pour le point fixe de ce centre, où devoit être le gros de mes troupes, et d'où je devois les faire filer sur la droite ou sur la gauche, selon les mouvemens des ennemis.

Ma ligne à droite passoit par la vallée de Barcelonette, et tomboit de-là par le col de la Caillolle, dans la vallée d'Entraume, où le Var prend sa source, et continuoit en suivant cette rivière, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, entre Saint-Laurent et Antibes. Pour assurer ma communication de ce côté-là, je fis faire à Tournoux, dans la vallée de Barcelonette, un camp retranché qui devoit me servir comme de magasin et de réservoir à troupes, en cas que les ennemis se portassent vers Coni ou le col de Tende. L'entrée, par la vallée de Barcelonette, étoit fort aisée, et de-là les ennemis auroient pu, sans passer de col, aller à Seine et sur la Durance, et se trouver par-là tout d'un coup au milieu de notre pays; ainsi j'étois bien aise d'être sûr de leur barrer cette porte, en faisant bien accommoder le poste de Tournoux, par où il falloit passer pour aller plus avant.

Ma ligne à gauche passoit par le col du Galibier, tomboit à Valoire, de-là à Saint-Jean-de-Maurienne, et puis à couvert de l'Arc jusqu'à son embouchure dans l'Isère, que je suivois jusqu'à Montmélian et Barraux, où j'avois médité un camp retranché.

Je ne comptois pas garder la Tarentaise, ni le reste de la Savoie, à cause que ma ligne auroit été trop droite, et que les ennemis auroient pu très-aisément, par des contre-marches, me percer quelque part; mais reculant ma ligne, j'avois toujours le temps de les devancer. Pour assurer les navettes nécessaires, j'avois ma principale attention sur Valoire, poste excellent qui couvroit le Galibier, empêchoit les ennemis de descendre par la Maurienne, plus bas que Saint-Michel, et par conséquent les rejetant nécessairement dans la Tarentaise, s'ils vouloient aller en Savoie, me donnoit tout le temps d'y arriver avant eux et de me placer. J'étois bien sûr que quand je ne laisserois aux ennemis de communication avec le Piémont, que par le petit Saint-Bernard, ils ne pouvoient hiverner en Savoie,

attendu que leurs subsistances viendroient de trop loin, et que de plus nous pourrions facilement, quand les neiges auroient bouché les passages, tomber sur eux avec un tel nombre de troupes qu'il plairoit au Roi de nous envoyer des autres frontières.

Comme de la conservation du point milieu de ma ligne dépendoit tout mon système, je crus qu'il falloit principalement s'en assurer; ainsi Briançon étant une très-mauvaise place commandée de par-tout, et sur laquelle je savois que le Duc de Savoie avoit toujours la vue, je fis travailler à un camp retranché sur les hauteurs des têtes (1), au-dessus de la ville. Cela se fit avec tant de diligence, qu'en un mois de temps il fut en état de défense. J'occupai aussi le Randouillet, autre hauteur qui commandoit aux têtes. Dans la suite, à force de travailler, j'en fis un poste si excellent, que douze bataillons suffisoient pour sa défense contre toute une armée. Le tout étoit bastionné avec chemin couvert, ouvrages extérieurs, et la possibilité de placer cinq cents pièces de canon. J'y fis aussi bâtir des maisons et conduire de l'eau de fontaine; car l'on ne pouvoit que difficilement en aller chercher dans la Durance, quoiqu'au pié du camp.

Toutes ces dispositions faites, je me campai dans la vallée de Monestier, à deux lieues de Briançon, avec le gros de mon infanterie. Je mis cinq bataillons dans la vallée de Queiras, douze dans le camp de Tournoux, et neuf en Provence. Je plaçai quatre bataillons à Valoire, quatre à Villar-Gondrin, auprès de Saint-Jean-de-Maurienne. J'en détachois aussi sept en Tarentaise, avec toute ma cavalerie, ordonnant à ces troupes de faire bonne contenance, mais de se replier sur Conflans, et de-là à Montmélian, si les ennemis marchoient à elles avec des forces supérieures.

Je suis entré dans un plus grand détail, à cause que cette guerre est toute différente des autres, et que, sans tout ce que je viens de dire, on ne pourroit la comprendre. Elle paroît d'abord extraordinaire et fort difficile; mais je puis assurer qu'en suivant l'idée que

(1) Il y en a trois, desquelles on avoit surnommé Briançon *les Trois-Têtes*.

je m'en suis faite, c'est la plus aisée. Il ne s'agit que d'être bien instruit des mouvemens des ennemis, et de faire ses navettes à propos : l'un et l'autre est très-facile ; car, par ma position, on voit venir l'ennemi de si loin, que l'on peut toujours arriver à temps, quand même il déroberoit quelques marches.

Il faut observer, qu'en fait de guerre de montagnes, quand on est le maître des hauteurs, l'on arrête son ennemi ; et c'est ce que j'avois eu attention de ménager dans la ligne que je m'étois proposée.

Pour preuve que je croyois ma défensive bonne, la campagne d'après, 1710, je rendis, de mon propre mouvement, vingt bataillons des quatre-vingt-quatre que j'avois, afin que le Roi pût en grossir ses armées ailleurs.

Observations sur les deux Mémoires du maréchal DE BERWICK.

ON ne peut rien proposer de mieux pour la défensive, que les idées du maréchal de Berwick; l'expérience des campagnes de 1709, 1710, 1711 et 1712, démontra la justesse et l'efficacité de ses vues ; mais comme il ne donna aucune indication pour opérer offensivement dans les Alpes, il faut en chercher ailleurs les moyens. On trouvera aussi plus loin, dans un mémoire, sur les débouchés respectifs de France en Piémont, et de Piémont en France, quelques vues utiles qui avoient échappé au maréchal de Berwick, ou du moins qu'il n'a pas écrites.

DE LA GUERRE OFFENSIVE QUE LA FRANCE POUVOIT PORTER EN ITALIE, AVANT 1792.

UNE guerre offensive en Italie présentoit de grandes difficultés pour la France, lorsqu'elle n'avoit pas, dans son parti, le roi de Sardaigne qu'on avoit surnommé, avec raison, *le portier des Alpes*, et il falloit commencer par se rendre maître des passages de ces mon-

tagnes; préliminaire auquel on a employé quelquefois plus d'une campagne. Pendant le long règne de Louis XIV, il n'entreprit qu'une grande guerre en Italie, depuis 1701 jusqu'en 1706 inclusivement. Il y en eut deux sous Louis XV, l'une qui commença en 1733 et finit en 1735, dans laquelle le roi de Sardaigne s'unit avec la France et l'Espagne contre la cour de Vienne. Dans celle de 1744, au contraire, il fit cause commune avec celle-ci contre ces deux autres puissances. Aucune de ces guerres ne fut conduite d'après un plan bien arrêté, et quoiqu'elles offrent plusieurs opérations partielles bien combinées, ce ne sont que des lambeaux, desquels on peut, tout au plus, tirer quelques conclusions, mais non former un ensemble d'offensive. On étoit d'ailleurs assez généralement convaincu, que l'Italie étoit le tombeau des armées françaises qui, par une fatalité dont on n'approfondissoit pas la cause, ne pouvoient, disoit-on, y obtenir des succès durables (1). On n'avoit pas réfléchi que nos revers provenoient moins de cette prétendue fatalité, que des mauvaises mesures soit administratives soit militaires, et sur-tout de la longueur de notre ligne de communication; et que les succès des Autrichiens étoient dûs spécialement au peu d'étendue de la leur, qui leur permettoit d'envoyer en Italie, bien plus promptement et plus facilement que la France, des renforts de troupes et des approvisionnemens dans tous les genres. Telle étoit la principale cause qui leur rendoit la guerre d'Italie bien plus aisée et bien plus avantageuse qu'aux Français et à l'Espagne.

Lorsque la première de ces puissances vouloit porter la guerre en Italie, et qu'elle avoit contre elle le roi de Sardaigne, il falloit, comme on l'a dit, commencer par forcer les passages des Alpes; il résultoit de cette nécessité un mélange d'offensive et de défensive, sur lequel on ne connoît rien de mieux que le mémoire suivant,

(1) Il résulte de l'Histoire des Guerres des Gaulois et des Français en Italie, publiée en 1805 par M. le général Servan, qu'ils peuvent y vaincre et s'y soutenir comme une autre nation, toutes les fois qu'ils y pénétreront avec de bons projets de campagne, et qu'ils seront bien conduits.

rédigé sinon par le maréchal de Belle-Ile, du moins par ses ordres, tandis qu'il commandoit l'armée française dans les Alpes (1).

MÉMOIRE SUR LES DÉBOUCHÉS RESPECTIFS DE FRANCE EN PIÉMONT ET DE PIÉMONT DU CÔTÉ DE FRANCE, DEPUIS LES HAUTES-ALPES JUSQU'AUX ALPES-MARITIMES.

Depuis les Hautes-Alpes, jusqu'aux Alpes-Maritimes, il y a plusieurs passages qui traversent, de distance en distance, la partie de montagnes contiguës qui séparent la Savoie et le Dauphiné, des états ultramontains du roi de Sardaigne. C'est sur la connoissance de ces différens passages, que l'on peut, suivant les circonstances, s'arranger pour les opérations d'offensive ou de défensive.

Pour prendre une idée nette et utile d'une frontière, sur-tout dans un pays de montagnes, il faut s'attacher à connoître les points d'où l'on peut partir, pour pénétrer dans le pays ennemi, et les points sur lesquels se réunissent et tombent les débouchés de l'ennemi sur nous.

Les montagnes, en général, communiquent entr'elles dans leur épaisseur, par une infinité de vallons, sentiers et arrêtes intermédiaires de l'une à l'autre sommité; mais, sans égarer ses recherches et son imagination dans l'espèce de labyrinthe que forment ces communications intérieures, il suffit de savoir que telle est la disposition de la nature, et que lesdites communications aboutissent toutes, de droite et de gauche, à de plus grands cols et à de plus grandes vallées, qui versent dans la plaine par les deux flancs de la montagne.

Côté de France.

Du pié du petit Saint-Bernard, jusqu'à la vallée de Barcelonette, il y a, en estimant les détours de la montagne, trente lieues d'une heure de chemin, ainsi qu'il faut les calculer dans les pays de mon-

(1) Il en avoit pris le commandement en novembre 1746, et le garda jusqu'à la paix de 1748.

tagnes. Dans cet espace, voici tous les points principaux d'où l'on peut partir pour pénétrer chez le roi de Sardaigne, et auxquels, comme l'on verra, aboutissent tous les débouchés du roi de Sardaigne sur la Savoie et le Dauphiné : ces points se communiquent par un chemin sans interruption, qui va de l'un à l'autre.

De Sext à Tignes deux lieues d'une heure de chemin.

De Sext, en Tarentaise, sur la rive droite de l'Isère, on monte par la gauche au petit Saint-Bernard; et, après avoir passé Morges (1), l'on descend dans la vallée d'Aost pour entrer en Piémont. En suivant le chemin à droite, à trois quarts de lieue de Sext, on trouve un chemin (2) qui monte à gauche, et qui, après avoir traversé le col et le val de Grisanche, va rejoindre la vallée d'Aost au-dessous de Sala.

De Tignes à Termignon trois lieues et demie.

En suivant toujours la droite, l'on arrive à Tignes. De Tignes, on remonte l'Isère à sa rive droite jusqu'au village de Val, où l'on passe cette rivière; et, après avoir traversé le vallon, on monte au Cost; de-là le chemin conduit à Bonneval, traverse l'Arc près de sa source, et monte le col de Galet, qui conduit en Piémont par la vallée de Pont : cette vallée communique de Cerésole à Aost par le col de Cogne.

De Tignes, en se rapprochant toujours de Briançon par la droite, on vient à Termignon. En cas de défensive, il faudroit un poste entre Deux-Aigues, qui est intermédiaire de Tignes et de Termignon. M. de Savoie y a campé en 1711.

De Termignon à Bramant deux lieues.

De Termignon on remonte à gauche la rive droite de l'Arc jusqu'à Lannebourg, où l'on passe cette rivière, pour monter sur le grand Mont-Cénis (3), d'où l'on descend, par Novalèse, dans la vallée de

(1) *En cas de défensive, il y faudroit des partis considérables pour disputer le passage du Col-Major.*

(2) *En cas de défensive,* une redoute.

(3) L'artillerie et la cavalerie y passèrent, pour joindre M. de Savoie en Tarentaise, en 1709.

Suse. A Lannebourg (1) il y a un chemin sur la gauche qui vient de Bonneval et du col de Galet.

De Termignon, en suivant à droite, on vient à Bramant.

De Bramant à Modane deux lieues.

De Bramant on monte à gauche le petit Mont-Cénis. Ce chemin se réunit à la Grande-Croix (2), à celui du grand Mont-Cénis, et ils descendent conjointement par Novalèse à Suse.

De Bramant on vient à Modane (A).

De Modane à Briançon, en estimant les sinuosités de la montagne, treize lieues.

De Modane (3), qui est sur la rive gauche de l'Arc, on laisse le cours de cette rivière derrière soi, et l'on monte au col de la Roue (4). Le chemin, en arrivant sur la hauteur, se partage en deux. Celui qui prend à droite mène à Briançon, en passant auprès de Lautaret, et par la Magdelaine : celui de la gauche descend par Bardonache, dans la vallée d'Oulx : au-dessous de Bardonache, un chemin qui coupe à droite, mène à Briançon par le val de l'Estrait et le val des Prés.

De Briançon à la vallée de Queiras, par Mont-Dauphin, cinq lieues et demie; et par le col de Servières, quatre lieues (B).

De Briançon on communique en Piémont par le mont Genève (5). Le chemin qui traverse ce mont descend à Sezane, où il se partage en deux; à droite, pour aller par le col de Sestrières, dans la vallée de Pragelas, où est le fort de Fenestrelles; à gauche, pour

(1) Il seroit nécessaire d'y avoir du monde.

(2) Il y a un plateau où M. le duc de Savoie a campé en 1711.

(A) Ce mémoire ayant été communiqué à un Curé du pays, grand chasseur, et dont le père avoit été Capitaine des Guides pendant les guerres de Louis XIV, il fit sur diverses localités des observations utiles, A, B, C, qu'on trouvera de suite à la fin dudit mémoire, où il faut recourir pour trouver sous la cote (A) l'observation relative au présent article.

(3) M. de Savoie replia par Modane et le col de la Roue les troupes qu'il avoit à Saint-Jean-de-Maurienne, et fit le siége d'Exilles en 1708.

(4) Quatre bataillons espagnols débouchèrent par ce col dans la vallée d'Oulx en 1744.

(B) Voyez à la fin du mémoire la cote (B).

(5) Il est bon pour de l'artillerie.

aller par la vallée d'Oulx à Exilles, et entrer en Piémont par la continuation de la vallée qui s'appelle *Vallée de Chaumont* : c'est entre la vallée de Chaumont et celle de Pragelas, qu'est le col de l'Assiette.

(C) De Briançon, la grande communication avec la vallée de Queiras, est par Mont-Dauphin; il y en a une plus courte, qui est celle du col de Servières. Ce chemin, partant de Briançon, vient descendre à Vieille-Ville, dans la vallée de Queiras.

De Mont-Dauphin et Guillestre, dans la vallée de Queiras (1), en remontant ladite vallée jusques à Abries, l'on prend à gauche un chemin qui monte au col Vieux; ce chemin se rejoint au col de Sause, qui vient de la vallée d'Oulx, et l'on descend ensuite en Piémont par les vallées de Saint-Martin, de Pralus et de Lucerne. Le chemin qui prend à droite monte par Ristolas au col de la Croix, qui entre en Piémont par les vallées de Pralus et de Lucerne, ainsi que le précédent.

A Vieille-Ville, dans la vallée de Queiras, la continuation du chemin qui vient de Briançon par le col de Servières, traverse la vallée, et monte, par Molins, les cols de Lagnel et de Lagnères, qui vont rejoindre le col de Saint-Veian pour entrer en Piémont par la Chanaz et la vallée de Château-Dauphin. A Seillac, dans la même vallée de Queiras, on monte le col Longuet (2), qui va, ainsi que les précédens, à la Chanaz et Château-Dauphin.

De Mont-Dauphin à la vallée de Barcelonette, par Embrun, sept lieues et demie. Par le col de Vars à Tournoux, quatre lieues et demie.

De Mont-Dauphin et Guillestre, la grande communication avec la vallée de Barcelonette, est par Embrun; mais il y en a une plus

(1) M. de Savoie pénétra par le Queiras à Embrun, dont il fit le siége, quoique M. de Catinat fût campé entre Suse et Pignerol, en 1692.

(2) C'est à ce col que M. le Baillif de Givri et M. de Campo-Santo se portèrent avec quinze bataillons en 1744; et M. de Guendica, avec six bataillons, par ce même col, partant de Tournoux.

courte, qui est par le col de Vars (1), qui descend à Saint-Paul, et vient au camp de Tournoux.

De Tournoux et de la vallée de Barcelonette, en suivant le chemin à gauche qui monte au col Maurin, on va au col Marie (2), d'où l'on descend en Piémont par la vallée de Maira : en suivant la vallée de l'Arche, on peut entrer par la vallée d'Angrogne, dans la vallée de Sture ; et aussi par le col de l'Argentière, qui est le plus beau de la frontière et bon pour l'artillerie.

Côté de Piémont.

Du côté du Piémont, il y a, de la vallée d'Aost à celle de Sture, dix-huit *lieues*, qui sont toujours en plaine. Dans ce trajet sont les passages dont le roi de Sardaigne peut user pour pénétrer en Dauphiné et en Savoie ; mais tous ces passages viennent aboutir aux points que j'ai détaillés ci-devant.

Les vallées de Sture, de Maira et de Bellins, qui sont voisines, viennent dans celle de Barcelonette.

Les vallées de Saint-Martin, Lucerne, le col Viso, viennent dans la vallée de Queiras.

Le val de Saint-Martin, la vallée de Pragellas, viennent dans la vallée d'Oulx, au-dessous du Mont-Genève.

De la vallée d'Oulx, par le col de la Roue, on tombe sur Modane; mais il faudroit, pour cela, que l'ennemi eût trouvé le moyen de se rendre maître en force de la tête du val de l'Estrait et du Lautaret, parce que, sans cela, il seroit pris en flanc par les troupes qui seroient campées à Briançon (3).

La vallée de Suse remonte par Novalèse et la vallée de Saint-Nicolas, au plateau de la Grande-Croix du Mont-Cénis : là, un chemin

(1) Le château de Vars est bon, de concert avec le camp de Tournoux. Les Allemands ont campé sur le col de Vars en 1710.

(2) M. de Lautrec déboucha par ce col avec quatorze bataillons en 1744.

(3) Le camp de Briançon doit avoir pour cet effet un poste à Bardonache et un à Lautaret, et qu'ils y soient en force.

qui suit à gauche, traverse le petit Mont-Cénis, et descend à Bramant en Maurienne.

Le chemin de la droite passe le grand Mont-Cénis, et descend à Lannebourg et Termignon.

La vallée de Pont remonte au col de Galet; et le chemin, après être arrivé à Bonneval, descend à Termignon par sa gauche, et à Tignes par sa droite (1).

La vallée d'Aost communique, par le petit Saint-Bernard, avec la Tarentaise : ce chemin descend sur le bourg de Sext. De la vallée d'Aost, on peut prendre, quand on est à Morges (2), le chemin du col Major, qui mène dans le duché de Génevois; à Sala, dans la vallée d'Aost, un chemin qui prend à gauche descend par le col de Grisanche, sur la communication de Sext avec Tignes; ce qui mettroit dans la nécessité d'avoir un poste retranché dans cette partie.

D'Aost on va, par la droite, gagner le lac de Genève, en traversant les Hautes-Alpes et le grand Saint-Bernard; mais il est sûr que le roi de Sardaigne, depuis les Alpes-Maritimes jusques aux Hautes-Alpes, n'a que les points dont je viens de parler, pour porter des coups ou pour les parer.

De la défensive contre le roi de Sardaigne.

La disposition, la nature, et l'étendue de la frontière que la France a à garder contre le roi de Sardaigne, obligent nécessairement à une espèce de défensive aussi désavantageuse que pénible. Il faut étendre ses attentions depuis l'embouchure du Var jusques aux Hautes-Alpes, ce qui fait près de soixante lieues : dans cet intervalle, plusieurs parties exigent de la vigilance et des précautions; ces parties sont éloignées les unes des autres, et, de plus, séparées par des montagnes fréquentes, élevées, et dont la traverse est longue;

(1) Ce qui rend le poste d'entre-deux à Tignes digne d'attention.

(2) Il seroit nécessaire d'y avoir des partis.

ainsi, malgré les soins et les travaux, la communication (1) est toujours en souffrance et toujours tardive.

Le roi de Sardaigne, au contraire, si le sort favorisoit les armes de ses alliés et les siennes, touche, de Turin (2), tous les débouchés par lesquels il peut nous inquiéter; et ce Prince peut à son gré nous obliger à des marches et des contre-marches continuelles, en nous montrant à-la-fois plusieurs têtes le long de notre frontière; manœuvre qu'il peut faire avec peu de monde, et au moyen de laquelle il peut dérober les mouvemens du gros de son armée.

C'est ainsi qu'en usa le roi Victor-Amédée en 1707 : après avoir tenu le maréchal de Tessé dans une agitation et dans une incertitude continuelles pendant deux mois, ce Prince vint à bout de fixer l'opinion du général français pour le côté des Hautes-Alpes. Le Maréchal, pour remplir l'objet auquel il se déterminoit, négligea sa droite pour garantir sa gauche. Les Piémontais et les Allemands passèrent, en conséquence, le Bas-Var, et se portèrent, sans obstacles, aux portes de Toulon : le vent retarda heureusement l'arrivée de la grosse artillerie que les vaisseaux anglais apportoient, et M. de Tessé arriva assez à temps pour faire lever le siége de Toulon.

Cette époque, et la dernière irruption des ennemis en Basse-Provence, en 1746, prouvent la nécessité qu'il y a d'avoir une place redoutable sur le Bas-Var ou à portée (3).

J'ai détaillé ci-devant les passages qui sont depuis la vallée d'Aost

---

(1) Elle doit faire le point de l'attention la plus exacte, tant pour la réparer que pour y ajouter tout ce qui peut la rendre plus courte et plus facile.

(2) M. de Feuquières dit, que le Piémont est un bassin autour de la moitié duquel s'élèvent les Alpes : celui qui est dans le bassin n'a pas plus de chemin à faire pour en sortir et pour passer en deçà d'un côté du bassin que de l'autre ; au lieu que le général chargé de la défensive de ce côté-ci, doit étendre ses attentions sur tout le demi-rond que forment les montagnes.

(3) Si la nature du pays rend la construction d'une place trop difficile ou trop dispendieuse, il faut chercher des positions plus intérieures; mais il est essentiel de se fermer dans cette partie.

jusques à la vallée de Sture, du côté du Piémont, et depuis le petit Saint-Bernard jusques à l'Argentière, du côté de France.

Ceux qui sont depuis l'Argentière jusques à Saint-Laurent du Var, doivent être aussi nécessairement connus.

Il faut avoir attention aux sources de la Tinea, où se trouve le passage de Saint-Etienne et celui d'Isola. Les ennemis ont fait passer en 1710, par le premier endroit, deux mille chevaux. Ce débouché verse sur la vallée de Barcelonette et sur celle d'Entraumes : il porte sur Colmar par les sources du Verdon et le lac d'Allos.

Il faut conséquemment mettre Colmar dans le meilleur état que faire se peut, ce poste étant essentiel. Il en est de même de Guillaume, d'Entrevaux et du Puget de Teniers, qui sont des points à avoir et à conserver, l'ennemi ayant des facilités pour pénétrer par Malausenna, qui est à portée du confluent de la Tinea et du Var.

Un des principaux inconvéniens de cette défensive, est qu'elle exige une armée considérable; ce qui ne peut s'allier avec l'aridité du pays, et la difficulté d'y rassembler ce qu'il faut pour la subsistance journalière de cette armée. Il faut néanmoins prendre un parti, et voici celui qui paroît le plus adoptable, en consultant la nature des débouchés de l'ennemi, et ce qu'il peut faire.

Les passages par où le roi de Sardaigne peut entrer dans notre pays, en force et avec de l'artillerie, sont :

Le Bas-Var, pour s'emparer de la Basse-Provence ;

Le col de l'Argentière, pour menacer le Haut-Dauphiné ;

La vallée d'Oulx, où se réunissent celles de Suse et de Pragellas (1) ;

Le Mont-Cénis, pour entrer dans la Maurienne, et pénétrer par la Savoie dans le Viennois et le Lyonnais;

Le val d'Aost, pour entrer par la Tarentaise, pour les mêmes fins que ci-dessus.

---

(1) Nulles vallées ne se prêtent à tant de piéges et de stratagêmes réciproques que celles d'Oulx et de Pragellas : ce seroit une chose curieuse qu'une guerre dans ce pays entre deux habiles généraux. (*Commentaires sur Polybe, par Folard, tom. IV, pag. 97.*)

Les autres débouchés ne sont propres que pour des subdivisions qui ne peuvent pénétrer avec succès, qu'autant que quelques-uns des passages ci-dessus auroient préalablement réussi, ces débouchés intermédiaires étant presque tous dans le fort et dans l'aride de la montagne, où l'établissement du plus foible détachement seroit difficile.

Il faut un corps considérable (1) pour défendre le passage du Var et la Basse-Provence.

Ce corps auroit des détachemens en force, et des partis du côté de Malausenna, d'Entrevaux, pour communiquer jusques à Colmar.

Un autre corps, dans le camp de Tournoux, auroit également des détachemens pour communiquer, par sa droite, avec Colmar et les partis qu'on auroit sur les sources de la Tinea : ce camp de Tournoux garantit de ce qui vient par l'Argentière.

Un autre corps, distribué dans le col de Vars, dans la vallée de Queiras, sous Mont-Dauphin, et dont le gros seroit à Briançon (2), qu'il faut s'attacher de conserver, de préférence à tout.

Un quatrième corps, entre l'Arc et l'Isère, au-delà du col de la Roue, seroit nécessaire pour observer cette partie, et pour empêcher que l'ennemi, entrant en Savoie, ne vînt sur Grenoble; ce qu'on éviteroit en gagnant le camp du fort Barraux. Ce camp a encore l'avantage que l'ennemi n'oseroit, quoique supérieur, se dégarnir pour pénétrer en Bugei (3) et dans le Viennois.

Il faut que le camp de Barraux conserve toujours une communication avec Briançon. M. de Berwick, en 1709, dans cette position, conserva cette communication, étant campé à Barraux et Francin; il avoit des troupes à Aiguebelle, à Saint-Jean de Maurienne, à

(1) Ce corps pourroit être bien moins considérable, s'il y avoit une bonne place sur le bord de ce fleuve ou à portée.

(2) Briançon est sans contredit la clé de la défensive du Haut-Dauphiné, l'appui des communications, etc.

(3) Le duc de Savoie ne put tirer des contributions de ces pays en 1711, parce qu'il falloit qu'il fît soutenir sa cavalerie de la plus grande partie de son infanterie, ce qui l'exposoit dans son camp des Marches.

Valoire, et communiquoit avec Briançon par le col de Galibier. Il faut un poste considérable à la jonction de ce col avec celui du Lautaret (1).

Voilà l'idée de la défensive. L'étendue et la difficulté de la communication doivent la faire redouter. On ne peut cependant pas faire autrement que de partager l'armée dans les quatre parties ci-dessus détaillées, à moins qu'un général ne soit si exactement instruit des projets et des mouvemens du roi de Sardaigne, qu'il ne puisse lui en échapper aucun; ce qui seroit difficile, vu le rideau qui les couvre.

De l'offensive.

L'on ne peut pas agir offensivement avec succès contre le Piémont, dans tous les passages qui sont depuis le val d'Aost ou les Hautes-Alpes, jusques à la rive gauche de la source du Pô, qui est au Mont-Viso. Le roi de Sardaigne a, au débouché de tous ces passages sur lui, des places et des forts qui, situés à l'entrée de la plaine, de son côté, en ferment absolument l'accès. Il n'y avoit que la partie qui est entre Exilles et Fenestrelles, qui fût accessible à l'entreprise de pénétrer brusquement en Piémont; mais la cour de Turin en a si bien connu la conséquence, qu'elle a multiplié, autant qu'elle a pu, les obstacles que l'art a pu joindre à ceux de la nature. L'effet de ces obstacles s'étend jusques à la gauche du Mont-Viso, par les communications intérieures, fréquentes et aisées qui se versent respectivement dans toutes les vallées qui sont entre la vallée de Pragellas et le Mont-Viso, en-dedans du Piémont.

Il faut donc, pour pénétrer en Piémont, suivre la route qu'a frayée M. le prince de Conti en 1744. Il a non-seulement vaincu et détruit (2) tout ce qui s'opposoit à ses progrès, mais ses opérations nous ont découvert de nouveaux débouchés qui rendent inutiles les efforts et les précautions des Piémontais jusques à Coni, place assez

(1) Il fut attaqué et forcé en 1711. M. de Savoie en pensa tirer avantage.

(2) Les barricades, les retranchemens de Château-Dauphin, les Salettes, le fort de Demont.

avancée dans la plaine pour nous laisser un établissement aisé entre la montagne et elle.

Points d'où les différens corps de troupes doivent partir pour pénétrer en Piémont.

Une division partant de la vallée de Barcelonette et du col de Vars, peut passer par Saint-Paul, Maurin, et monter au col Marie, d'où elle descendra dans la vallée de Maira vers Arseglio ou Arseille, le Prato et autres villages de cette vallée, d'où elle peut déboucher par Dronero dans la plaine, ou bien par la droite, dans la vallée de Sture, où elle se peut verser par les cols (1) de la Mule, par la vallée de Lolm[illegible], et par le col de Valauria.

Une autre division ou subdivision peut passer par Arche et entrer dans la vallée de Sture par la vallée de l'Oronaye. Une autre partie de troupes peut entrer par le col de l'Argentière, en face de la vallée de Sture; c'est le passage de l'artillerie et autres convois.

Une autre division, partant de Colmar, peut pénétrer dans la vallée de Sture, par Entreaumes, Saint-Dalmas, Saint-Etienne, par le col de Servières et par les bains de Vinai.

Une division venant par le comté de Nice, peut venir par la vallée de Lantosca, pour se porter aux bains de Vinai par le col de Sainte-Anne, ou suivre le col de Finestre.

Le choix de ces deux passages dépend des nouvelles que l'on a des dispositions de l'ennemi, et du progrès que les divisions de la vallée de Sture peuvent avoir fait.

Tous ces différens débouchés et beaucoup d'autres que l'on trouve dans l'exécution des mouvemens mêmes, aboutissent respectivement le long de la vallée de Sture, et vont se joindre à Vinai, qui peut servir de point de réunion, d'autant mieux que la vallée s'élargissant au-dessous de ce village, l'ennemi ne peut plus y trouver de postes capables d'arrêter l'armée; d'ailleurs, les dispositions ci-dessus rendent maître des hauteurs qui sont à la droite et à la

(1) Communications intérieures en-dedans du Piémont.

gauche de la vallée de Sture, et ouvrent des communications au-dessus et au-dessous de Demont.

La tentative par les vallées de Sture et de Maira a encore l'avantage, que les divisions qui y seroient destinées peuvent, par le plan ci-dessus, se donner la main en moins de deux jours, en combinant les mouvemens sur la distance des points d'où chacune doit partir, et sur la nature des chemins qu'elle a à suivre (1). Les pointes que l'on peut faire le long de la rivière de Gênes, deviennent impuissantes vis-à-vis un ennemi posté à Oneille; elles sont dangereuses et susceptibles d'inconvéniens, en ce que toutes les hauteurs de la gauche sont contre nous, que l'ennemi y a beaucoup de débouchés (2) pour tomber sur notre flanc, que les meilleurs postes (3) que nous pouvons occuper pour nous garantir, peuvent en général être tournés ou dépassés; c'est ce qui a été reconnu avec attention; d'ailleurs, les secours que l'on peut tirer par la mer, sont toujours incertains, soit par le temps, soit par la flotte ennemie (4).

Il faut se conserver avec attention la liberté et l'usage de la vallée de Lantosca : l'ennemi comptant sur Saorgio pour garantir le col de Tende, ne manquera pas, si-tôt que le temps le permettra, d'aller occuper les hauteurs de Laution (5) et de la Grande-Vacherie. Il

---

(1) La situation de Gênes en 1748, notre établissement dans le comté de Nice, nous autorisoient à bien augurer de ce qu'on pouvoit tenter contre le Piémont la campagne suivante : la position que les ennemis avoient prise le long de la rive droite de la Roia, les précautions presque continuelles qu'ils prirent pour nous fermer le passage le long de la mer, devoient faire notre bien, en ce qu'elles rejetoient nécessairement les efforts de nos alliés et les nôtres dans des parties où ils devoient réussir et avoir des conséquences avantageuses. *Cette observation est relative à notre position et à notre alliance avec Gênes en 1747 ou 1748.*

(2) Les vallées de Nervia, de Valcrosia, de Valbona et Borgheto, la hauteur de Montenegro.

(3) Castel-Franço, Bajardo, Seborea, Sasso, Perinalido, Dolce-Raqua, Pigna, etc.

(4) Cet inconvénient est l'effet du mauvais état de notre marine, et prouve la nécessité absolue de la rétablir à quelque prix que ce soit.

(5) Au-dessus des sources de la Bevera, pour couvrir le col de Raoux, et pour tenir toutes les sommités des montagnes qui sont entre la Bevera et la Roïa.

peut, dans cette position, remplir deux objets, qui sont de fermer le col de Raoux, par où l'on peut dépasser Saorgio, et de se porter à leur gré sur la vallée de Lantosca, par les hauteurs de la Bolenna.

Il seroit essentiel, de toute façon, de prévenir l'ennemi; nous sommes à portée, tout comme lui, de nous emparer de ces hauteurs de Lantion et de la Grande-Vacherie; nous assurerions par-là la vallée de Lantosca, et nous pourrions nous rendre maîtres du col de Raoux (1) après la fonte des neiges. Ce col en est chargé fort long-temps; mais il inquiéteroit beaucoup le roi de Sardaigne, puisqu'il rejoint celui de Tende au-dessus de Saorgio. Un vieux curé de Sorpello assura à un de nos officiers, que ce col pouvoit être accommodé pour passer de l'artillerie et pour la conduire de Nice à ce col (2); il seroit aisé de la monter au col de Braou, de la faire suivre depuis ce col par la gauche (3), l'arrête de montagne qui va sur le plateau du mont de Chierèse; ensuite d'aller passer par-dessus la naissance du vallon de Geou, de passer au plateau des Cabanes; de-là au col de Meriz, d'où l'on suit la baise de Campergent, qui est assez large, et de laquelle on descend au camp de Lantion et de-là au col de Raoux (4). Tout le trajet que je viens de détailler est susceptible de chemin, et n'en a pas besoin dans la plus grande partie de son étendue; il ne s'agiroit donc que de reconnoître exactement la disposition et la nature du col de Raoux. L'attention que les ennemis y ont donnée la campagne de 1747, s'accorde assez avec les indications du Curé.

---

(1) Il faut observer que la partie méridionale du col de Raoux, qui regarde la mer, est quitte des neiges plus de trois semaines avant son revers septentrional qui est le côté du Piémont, et que conséquemment on peut prévenir l'ennemi.

(2) Chemin qu'on a reconnu avec beaucoup d'attention.

(3) Laissant à droite une pointe de montagne qui s'élève en forme de pyramide, et que les gens du pays appellent *le Chepital de Braou.*

(4) Il y a derrière le plateau de Lantion, où campoit la brigade de Montfort, du roi de Sardaigne, le 26 octobre 1747, une espèce de petite gorge qui conduit au col de Raoux. L'entrée en est défendue par un petit retranchement qui prend des feux sur le fond de cette petite gorge.

Pour s'emparer des hauteurs de Lation, lorsque le temps permettra de s'y tenir, il faut en être instruit par des gens du pays affidés, et en conséquence amuser les ennemis par des démonstrations sur la Basse-Roïa (1); porter un corps un peu fort par les hauteurs de la Ghezen, et ensuite par celles de Figuères sur les hauteurs de Chiandola (2); et pendant ce temps-là, des troupes, qu'on auroit fait marcher par Luceran, iroient droit à Lation par la chapelle de Saint-Roch, la Gorée et le col de Mériz. On pourroit aussi faire monter partie desdites troupes par le col de Braou pour suivre par-dessus les hauteurs le chemin qu'on a détaillé ci-devant (3); en combinant leur mouvement, elles se réuniroient au-dessous du bois de Mériz. Cette démarche doit être faite avec autant de diligence que de secret, et elle feroit par sa réussite, tomber la position de l'ennemi derrière la Roïa, puisqu'elle pourroit être tournée par le col de Raoux. Ces hauteurs de Lation sont au-dessus de la source de la Bevera.

Il y a apparence que l'observation sur les Napolitains (4) et l'attention qu'exige Gênes, opéreront des diversions qui seront favorables aux projets que l'on voudra exécuter dans cette partie-ci.

Il est bon de savoir que les montagnes qui nous forment une frontière hérissée de toutes sortes d'embarras et de difficultés, sont bien différentes dans leur partie orientale, qui tombe sur le Piémont; leur pente y est généralement accessible, et elles sont coupées de proche en proche par des vallées qui se communiquent de droite et de gauche; ce qui donne un grand avantage à un assaillant qui peut parvenir jusqu'à la tête desdites vallées, après avoir traversé l'épaisseur de la montagne.

Ces vallées sont si praticables, que M. le duc de la Feuillade,

(1) Depuis le pont de Libris jusqu'au-dessous de Vintimille.

(2) Les ennemis y ont fait un chemin qui descend à Brigliobon, pour des bêtes de charge.

(3) Pour conduire de l'artillerie de Nice au col de Raoux.

(4) Qui pouvoient agir en faveur de la France et de l'Espagne.

en 1706, après avoir conduit M. le duc de Savoie et sa cavalerie à l'entrée de la vallée de Lucerne, écrivit à la cour, que l'ennemi étoit rencoigné de façon à ne pouvoir lui échapper. Son attente fut frustrée, et M. de Savoie se tira de-là sans accident, par les communications intérieures de cette vallée, qui le portèrent dans d'autres débouchés par où il regagna la plaine.

Défensive pour la Provence.

La Provence contient les plus riches et les plus avantageux établissemens qui soient sur la Méditerranée. Ces établissemens seront toujours l'objet des entreprises de l'ennemi : on l'a éprouvé en 1707 et en 1746, et l'on doit penser sérieusement à garantir cette province des invasions qui peuvent s'y faire par surprise, ou par la suite d'une guerre malheureuse. L'on connoît assez maintenant la situation et la nature de la frontière, pour prendre des moyens efficaces et qui ne laissent plus d'inquiétudes pour les circonstances à venir.

Depuis Briançon, venant à Barcelonette et à Escragniole et les sources de la Cagne, le pays ne permet pas à l'ennemi de pénétrer en force et de faire des établissemens solides. Ce sera donc toujours par le Bas-Var qu'il fera ses principales tentatives. Il seroit avantageux de pouvoir construire sur le bord de ce fleuve une place susceptible d'une garnison considérable, et telle qu'une armée ennemie ne puisse pas la laisser derrière elle, sans compromette ses communications. Le pays qui borde la rive droite du Var est trop coupé de montagnes qui se dominent les unes les autres, par conséquent on ne peut construire une grande place sans des difficultés presqu'insurmontables et sans des frais immenses. On pourroit y placer plusieurs petits forts séparés; mais c'est une dépense inutile, et les garnisons qu'il y faudroit pour les garder, seroient des forces subdivisées qui ne feroient aucun effet, et que l'on peut mépriser.

Pour mettre Antibes dans un bon état, il faudroit faire des travaux excessifs et des dépenses extraordinaires, par toutes les hauteurs qu'il faudroit fortifier. Il faut donc, en y ajoutant quelque chose, laisser

cette place comme elle est, et ne la pas regarder comme une clé principale.

Il faudroit se déterminer à abandonner à l'ennemi tout le pays qui est entre la rive gauche de la Cagne et la rive droite du Var: on peut lui faire acheter cette conquête par bien des chicanes, et l'on est bien certain qu'il n'y pourra pas tenir long-temps, à cause des subsistances qu'il seroit obligé de tirer du Piémont.

Le meilleur système de défensive pour la Provence, et le moins dispendieux, est sans contredit de creuser un canal depuis Auribel, où l'encaissement de la Cagne commence à s'élargir, jusqu'à la Napoule, près de la mer, de jeter les eaux de la Cagne dans le canal, en la retirant de son lit ordinaire, et de faire un camp retranché sur la rive droite du canal qui renfermeroit la petite plaine qui est au-dessous des bois de l'Esterel. Il faudroit raser la butte Saint-Gratian, qui est peu de chose, et qui est le seul point dont l'ennemi pourroit tirer un petit avantage, et incommoder par du canon les troupes qui seroient dans le camp retranché. Cette butte est de terre, et est l'ouvrage de deux mois au plus.

Ce camp retranché, adossé aux hauteurs et aux bois de l'Esterel, appuyé par sa droite au golfe de la Napoule, et par sa gauche aux hauteurs d'où sort le cours de la Cagne, présente une position inexpugnable; elle peut contenir quinze ou vingt mille hommes, et dix mille y disputeroient le passage aux plus fortes armées. L'eau, le bois, les subsistances y seroient en abondance, et quand même il seroit forcé, les bois de l'Esterel forment une seconde défensive bien difficile à surmonter, si l'on en vouloit tirer parti.

C'est dans ce camp retranché que doivent être les principales forces, parce que c'est là que l'ennemi porteroit tous ses efforts. Depuis Auribel, la Cagne jusqu'à sa source coule dans un encaissement formé par les rochers les plus hérissés, les plus impénétrables et les plus escarpés; il ne faudroit donc qu'un poste retranché de mille ou douze cents hommes sur la hauteur du pont de Tournon. Ce poste ne peut être tourné que par-dessus les sources de la Cagne,

où le pays est affreux et si difficile, qu'avec fort peu de troupes on peut le rendre inaccessible. Voilà en quoi consiste la vraie défensive de l'entrée dans la Provence; le reste dépend de la conduite du général et de ses dispositions.

Si l'ennemi pénétroit en Provence, et que par sa supériorité il pût se porter dans le cœur de la province, l'armée française devroit se retirer sous Toulon, dans le même camp retranché qu'a fait faire M. le maréchal de Belle-Ile, sous le canon de cette place; il faudroit occuper le camp de Signe (1) avec une douzaine de bataillons: ce camp a sa retraite sûre sur Toulon; il ne peut être insulté par l'ennemi, et il en éclaire tous les mouvemens. Il faut nécessairement que l'ennemi s'avance jusqu'à Cüers: c'est là le point où il faut qu'il se décide pour Toulon ou pour se porter sur Aix. Si l'ennemi partant de Cüers se porte sur la Valette, il est certain que son projet est sur Toulon, parce qu'il n'est pas question là de mouvemens simulés, vu la nature du pays. Alors le camp de Signe se replie sur Toulon par le vallon Saint-Antoine, sans que l'ennemi puisse l'en empêcher.

Si l'ennemi, étant à Cüers, s'avance en marchant par sa droite du côté de Brignolles, c'est une preuve sûre qu'il se porte sur Aix; pour lors les troupes campées à Signe rejoignant celles du camp de Toulon, se portent diligemment à Roquevaire (2) par les vaux d'Ollioules, sans que l'ennemi puisse les en empêcher: la position de Roquevaire est intermédiaire et sûre; l'ennemi même est obligé, quelque fort qu'il soit, d'avoir une circonspection scrupuleuse; et il ne peut faire aucun mouvement un peu négligé qu'il ne puisse en être puni. De la position de Roquevaire, on peut recevoir tous les secours et renforts que l'on attend du Rhône. La Provence a d'autant plus de besoin qu'on connoisse et qu'on exécute les moyens de la défendre, que cette province ne comporte pas le séjour d'une nombreuse armée, et

(1) Entre Toulon et Roquevaire.

(2) Les bataillons campés à Signe n'auroient que faire d'aller à Toulon, ils rejoindroient les troupes qui en viendroient au débouché des vaux d'Ollioules, dans la plaine des Baussettes.

vingt-mille hommes seroient suffisans si on étoit obligé d'être sur la défensive dans ce pays-là; mais il faut s'y préparer relativement à tout ce qui est détaillé dans ce mémoire : l'objet en est assez intéressant, et les risques que l'on a courus doivent être sans cesse présens.

Observations d'un Curé du pays sur les premiers articles du Mémoire précédent (1).

(A) Avant que d'arriver à Modane, il y a un village appelé Saint-Michel, et de-là on monte à droite le col appelé le Galibier, qui va déboucher à la Magdelaine, située au pié du Lautaret. Une partie des troupes espagnoles débouchèrent par ce col dans le Briançonnais en 1744.

(B) De Briançon on communique encore en Piémont par le col de Servière. Quand on a passé le village de ce nom, on pénètre jusqu'au bourg ou petit hameau dépendant de Servière, et montant à gauche, on passe le col de Servièrette, qui va déboucher à Bousson, village situé à une demi-lieue au-dessus de Cesanne. Ce passage est beaucoup plus ouvert que celui de Cesanne. Quand on a descendu le mont Genèvre, du côté de Piémont, il y a du bas de cette montagne jusqu'à Cesanne une demi-lieue, qu'on est obligé de faire entre deux montagnes remplies de rochers et de bois si serrés, qu'il n'y a que l'espace d'un ruisseau et du chemin. Un seul régiment, placé sur le penchant d'une de ces montagnes, pourroit abîmer une armée considérable sans qu'on pût l'entamer. Tout général donc qui tentera le passage du mont Genèvre, doit au village du mont Genèvre prendre des guides, qui conduisent un détachement de troupes légères, qui prendront un chemin à droite du village appelé le Chemin-de-la-Coche, et viendront s'emparer des hauteurs de Cesanne et empê-

(1) Elles se rapportent, comme on l'a observé page 167, aux lettres capitales placées à différens articles de ce présent mémoire.

cheront l'ennemi de venir se poster dans le défilé, pour disputer le passage. De Cesanne pour pénétrer jusqu'à Exilles, il y a deux postes qu'il est important d'occuper avec une grande diligence: l'un appelé le Bois-de-la-Lieue, distant de Cesanne d'une lieue; l'autre appelé le Serre-de-la-Voule: le reste de la vallée est trop ouvert pour avoir rien à craindre. Exilles n'est pas d'une difficile attaque; c'est un pain de sucre fortifié entre deux montagnes qui, dans leur pente, à-peu-près à la hauteur du fort, présentent toutes deux une assiette où l'on peut placer des troupes et de l'artillerie, pour attaquer le fort par les flancs et le réduire en poudre. Il ne faut pas tenter l'attaque par le côté de France, où le fort ne présente qu'un ouvrage en talus à l'épreuve de la bombe. Ce siége est d'autant plus aisé, qu'à la faveur du rétrécissement de la gorge, on peut lui ôter avec un détachement peu considérable placé au-dessous d'Exilles, la communication et les secours qu'il pourroit recevoir.

D'Exilles, en passant la Doire, il y a un chemin qui conduit droit à l'Assiette, qui côtoye d'abord la montagne en tirant du côté du Piémont, mais après une heure de chemin, on monte en ligne directe. Quand on est arrivé dans le milieu à-peu-près de la montagne, on trouve quelques mâsures et des prairies; cet endroit s'appelle les Crevasses; un peu au-dessus il y a toujours sur le penchant de la montagne des retranchemens qui dominent le chemin. Un général donc qui voudroit parvenir à l'Assiette par cette route, devroit prendre la précaution de faire avancer par les bois un détachement qui, venant prendre les ennemis par le haut, les mettroit entre deux feux; de ces retranchemens jusqu'à l'Assiette, il n'y a que trois portées de fusil.

Je ne parle point du chemin que M. le chevalier de Belle-Ile a pris pour l'attaque de l'Assiette, il se prend à Oulx: ce chemin est beaucoup plus praticable, l'artillerie de campagne peut y passer.

Un général qui est maître d'Exilles, pour avoir l'entrée libre dans le Piémont, doit se saisir du Pas de Suse, qui est entre Chaumont et Suse, dans un lieu appelé Jalasse. Ce Pas, dont il est si souvent

parlé dans nos histoires, une fois occupé, on peut aller jusqu'à Turin: Suse n'est point fortifié, et le fort de la Brunette, véritablement redoutable, ne l'est que pour empêcher le passage à une armée qui viendroit par le Mont-Cénis et la Novalèse. Pour se conserver la communication avec Briançon, il est important de conserver les postes dont j'ai parlé. Il ne seroit pas hors de propos qu'un détachement se saisît du col de la Roue, dans des endroits fort étroits, qui sont en grand nombre, et qui présentent des retranchemens formés par la nature.

Pour pénétrer de Briançon dans la vallée de Pragelas, où se trouve le fort de Fenestrelles, en suivant la route de Servière et de Servièrette, pour déboucher à Bousson, qui se trouve situé presque au pié du col de Sextrières, à un quart de lieue près, où l'on trouve un village appelé Roulières. A l'extrémité de ce village, on trouve un grand chemin qui conduit à un autre village appelé Champ-du-Col. Il ne faut point se hasarder à entrer dans ce village, sans qu'au préalable on se soit assuré s'il y a des troupes, et dans cette hypothèse, sans être obligé d'en venir à aucun combat, comme les maisons sont toutes de bois et remplies de paille, en mettant le feu à une, on les forcera à se retirer. Le passage ne peut être disputé jusqu'au sommet de la montagne, où l'on trouvera des retranchemens sur une élévation, où il y a une grange appelée la grange de Maître-Louis. Ces retranchemens ne sauroient arrêter, étant d'un facile accès et dominés. Le reste de la montagne est sans danger, parce qu'elle est entièrement ouverte. On trouve le village de Sextrières sur la montagne, et tout-à-fait au bas, celui des Traverses; là, la vallée de Pragelas fait un petit coude et présente un vallon à droite, appelé Laval. C'est à l'entrée de Laval que M. de Lautrec fit prisonnier M. de Roussi avec deux régimens Piémontais. Un général qui en voudroit ou au siége ou au blocus de Fenestrelles, doit être diligent pour s'emparer de quatre postes; 1°. l'Assiette, qui domine les deux vallées d'Exilles et de Pragelas; 2°. à une demi-lieue de là, toujours sur l'arrête de la même montagne, un passage appelé le Col-de-la-Fenestre,

qui ôte aux Piémontais la communication de Fenestrelles avec Suse ; 3°. en suivant toujours la même arrête, s'emparer d'un poste appelé le camp de Catinat. C'étoit là que cet habile général se retiroit quand il avoit fait quelque pièce au duc de Savoie. Ce camp de Catinat, qui est une belle prairie, capable de contenir plus de vingt mille hommes, présente d'abord un petit bois de mélèse. Ce camp est extrêmement avantageux, parce qu'outre qu'il domine entièrement la longue suite des forts, il donne à celui qui l'occupe la communication libre dans la vallée, et au-dessus et au-dessous des forts ; 4°. avant que de monter à l'Assiette qui se trouve à gauche d'un village appelé la Rua, vis-à-vis ce village, à la droite, en passant la petite rivière appelée le Cluson, il y a une gorge qui conduit, en montant, au col de Sis, qui débouche dans la vallée de Saint-Martin, laquelle se termine à la Perouse, trois lieues au-dessous de Fenestrelles. C'est par cette vallée que le roi de Sardaigne pourroit venir incommoder nos troupes et nous couper les convois ; ainsi il est à propos de s'emparer de ce poste.

(C) La communication de Briançon dans la vallée de Queiras, la plus belle et la plus courte est celle de Servière. Quand on est parvenu au village de ce nom, on prend à droite le col d'Isoire, qui débouche à Arvies ; le chemin est si aisé qu'on peut y conduire de l'artillerie par-tout. Du vallon d'Arvies, qui fait partie de la vallée de Queiras, à une lieue de distance, en débouchant dans le milieu de la vallée de Queiras, on trouve le Château, village appelé ainsi à cause d'un fort que nous avons dans cet endroit ; ce fort est muni de canon, a un gouverneur et est gardé par des invalides ; ce fort est bien situé pour nous préserver que le roi de Sardaigne ne fasse des entreprises sur nous par cette vallée. Quand il fit le siége d'Embrun et de Guillestre, il déboucha par le col de Vars : Barcelonette lui appartenoit encore. A l'occasion du siége de Guillestre, misérable bourg qui se défendit trois jours contre l'armée de Victor-Amédée, Louis XIV faisoit le siége de Namur et

le prit en même jour. Voici deux jolis vers qui furent faits à cette occasion :

Guillestrem expugnat Victor, Ludovixque Namurgum,
Oppida quisque suo nomine digna capit (1).

Du Château, en suivant la vallée, on trouve à deux lieues de distance, Abries, situé au pié de la montagne qui est à gauche, et qui formant une espèce d'équerre ou d'angle saillant, présente deux vallons, un à droite, qui est la continuation de la vallée qui finit à une demi-lieue de-là, à un village appelé Ristola, situé au pié du Mont-Viso : à ce village on prend à gauche le chemin du col de la Croix, qui est praticable pour la cavalerie et l'infanterie, et qui débouche non dans la vallée de Saint-Martin, mais dans celle de Lucerne, pays assez ouvert, fertile et abondant. Il n'y a qu'une seule fortification appelée la Tour-de-Bourg, qui ne peut arrêter, parce qu'elle contient peu de monde. Au sortir de la vallée de Lucerne, on est maître de la grande plaine qui continue en droite ligne jusqu'à Turin, et qui s'étend à droite du côté de Saluces. Coni en est à deux journées. Dès qu'on approche de Pignerol, on passe le Cluson, petite rivière qui prend sa source à Sextrières et qui parcourt les vallées de Pragelas et de la Pérouse. Un général qui voudroit empêcher qu'on ne vînt l'incommoder par ces deux vallées, doit se saisir en diligence d'un poste appelé le Bec-Dauphin, situé à un quart de lieue au-dessus de la Pérouse, qui n'est éloigné que de trois petites lieues de Pignerol. Revenons à Abries.

A Abries, en prenant à gauche, on trouve un vallon fort étroit : sur le milieu du vallon, il y a un village appelé le Bout. En montant la montagne à droite, on arrive au col de Saint-Jean, qui débouche à Prali, premier village de la vallée de Saint-Martin, et la vallée de Saint-Martin se termine à la Pérouse. Sur le milieu de la vallée de Saint-Martin, en montant la montagne à gauche, on tombe au

(1) Victor soumet Guillestre et Louis Namur. Chacun prend une ville digne de son nom.

col de Pis, qui a deux débouchés, l'un sur la Rousse, l'autre immédiatement sur l'ancien fort de Fenestrelles, appelé le fort Mutin. Ce débouché ne doit pas être tenté, parce qu'outre que le fort qui se trouve sur une hauteur, incommoderoit beaucoup, on ne peut gagner les hauteurs de la montagne qui domine le fort, y ayant des redoutes ou fortins d'espace en espace, jusqu'au dernier endroit où la montagne se trouve accessible; et dans cet endroit, il y a une redoute appelée la redoute d'Audour. C'est le marquis de ce nom qui s'y campa, lorsque le général Rebinder fit le siége de Fenestrelles. Ce poste nous fit perdre la place. Revenons au hameau appelé le Roux, dans la vallée de Queiras.

De Bout, en continuant le vallon étroit l'espace d'une demi-lieue, on arrive à un hameau appelé la Monteite. En montant en ligne directe sur la montagne au bas de laquelle le hameau est situé, on arrive à un col appelé le col de la Maite; la descente n'est pas longue ni rapide; au bas de la descente, en tirant toujours à gauche, on entre dans un vallon appelé les Plaines; non que le vallon ait beaucoup de largeur, mais c'est qu'on marche pendant plus de deux heures sur une pelouse, sans descendre. La rivière qui coule dans ce vallon a des truites les meilleures peut-être qui soient au monde. Au débouché du vallon on trouve un village appelé le Sauze, situé au bas de la montagne de Sextrières, où l'on peut monter aisément, en laissant Champlas-du-Col sur la gauche. Revenons à la Monteite.

En prenant la montagne à gauche de la Monteite, on parvient à un col appelé le col des Thures. La montée du côté de la Monteite, est extrêmement rapide; on y monte à pié et sur des mulets, mais pour que la cavalerie y montât en sureté, il seroit à propos que des pionniers fissent un chemin en zig zag, qui seroit facile à faire, la montée n'étant pas longue et la montagne étant toute en gazon. De l'autre côté, la descente rapide n'ayant pas plus d'une portée de pistolet, on entre dans un vallon, et après une heure et demie de marche, on arrive à un village appelé les Thures. Des Thures, en descendant, on tombe à Bousson, et le laissant à gauche, on

remonte le long de la rivière l'espace d'un quart de lieue, on trouve Roulière, et de là on monte à Champlas-du-Col, pour passer à Sextrières. Un général qui veut se conserver la vallée de Queiras libre, doit mettre des détachemens au col d'Isoire, au col des Thures, au col de la Meite et au col Saint-Jean.

Il paroît plus prudent et plus sûr de tenter le passage, par quelqu'un des endroits que j'ai indiqués, que par ceux qu'on a tentés la dernière guerre, pour les raisons suivantes : 1°. Les passages susdits ne renferment point un long espace de terrein à parcourir en pays ennemi; 2°. nous avons des retraites plus voisines, Briançon, Mont-Dauphin, le Château des Queiras; 3°. dans les vallées de Chaumont, d'Exilles, d'Oulx, de Bardonache, de Cesanne, on n'a rien à craindre de ces peuples qui ont appartenu à la France; au contraire, en pénétrant dans les autres vallées remplies de religionnaires appelés les Vaudois, on a tout à redouter.

Un général réussira surement, s'il a ces deux points : une diligence incroyable et un secret impénétrable. Une diligence incroyable à s'emparer le premier des postes essentiels, un secret inviolable par rapport à l'endroit par où il veut pénétrer. Amuser le roi de Sardaigne, en faisant semblant de vouloir percer par plusieurs endroits, l'obliger à diviser ses forces, et profiter de l'occasion pour pénétrer par l'endroit où il s'attend le moins.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

Il résulte de l'expérience des anciennes guerres, que quand la France veut attaquer l'Italie, elle doit, dans tous les cas, porter ses forces du Tanaro, c'est-à-dire de l'État de Gênes ou de la Ligurie sur Plaisance, afin de gagner le plutôt possible Mantoue, Legnago et Véronne. Si les Français n'étoient pas maîtres des Alpes, il faut tenter de les passer par le col de Tende et la Corniche, pour arriver le plus promptement qu'on pourra sur les trois points que l'on vient

d'indiquer, en simulant des tentatives par le Mont-Genève, le Mont-Cénis, le grand et le petit Saint-Bernard. Au surplus, les nouvelles grandes routes percées par le Simplon (1), le Mont-Cénis (2), et le Mont-Genève, ouvrant l'Italie par l'est et le nord, permettent de changer la direction des points d'attaque, en la portant sur le Mincio, par Brescia. Une autre grande route semblable aux précédentes, donnera bientôt le moyen de pénétrer sur le Tanaro et la Bormida, en partant de la partie méridionale de la France. Ces travaux et la réunion du Piémont à la domination Française, rendent aujourd'hui très-aisé, ce qui étoit précédemment très-difficile.

On ne connoît, antérieurement à 1792, d'autre projet pour une guerre offensive en Italie, que celui que rédigea M. le comte de Grimoard, en mars 1785, époque où les demandes que Joseph II faisoit aux Hollandois, laissoient entrevoir la possibilité que la France, l'Espagne et le Roi de Sardaigne, fussent obligés de se réunir pour réprimer l'ambition du monarque Allemand. Voici ce mémoire.

PLAN D'UNE GUERRE OFFENSIVE EN ITALIE, CONTRE L'EMPEREUR,

Par M. le comte DE GRIMOARD.

Si l'ambition et les vues d'agrandissement de l'Empereur se portent sur l'Italie comme sur la Hollande, il est à présumer que la France et l'Espagne se réuniront au roi de Sardaigne, pour croiser les projets de la cour de Vienne, et que les autres Princes d'Italie attendront dans le silence et dans l'inaction, l'issue de la guerre qui peut être la plus décisive qu'elle ait jamais éprouvée.

(1) Le 11 septembre 1805 la route du Simplon fut ouverte aux voitures.

(2) A la fin de septembre 1805, la route du Mont-Cénis fut achevée, et trois voitures de front passent actuellement sans embarras de Suse ou de la Novalaise à Lans-le-Bourg. Ces travaux sont aussi utiles au commerce et aux communications militaires, que remarquables par la hardiesse de l'exécution.

Quoiqu'on soit persuadé, et qu'on ait dit dans un autre mémoire, que le meilleur moyen de combattre la maison d'Autriche, est de porter la guerre dans ses Etats héréditaires et aux portes de Vienne, il est avantageux, si on le peut, quand même cette Cour n'auroit aucune vue sur l'Italie, d'augmenter ses embarras par une diversion dans cette contrée, et pour laquelle on va tâcher de poser les meilleures bases.

L'Empereur, par la situation de ses états en Allemagne et de ses possessions en Italie, peut attaquer le Piémont et accabler le roi de Sardaigne, en employant contre lui la plus grande partie de ses forces, avant qu'il puisse recevoir les secours que la France, occupée vraisemblablement en Flandre, sur le Rhin et peut-être sur mer, lui destineroit, et ceux que l'Espagne, trop éloignée, pourroit lui envoyer.

Il est vraisemblable que si l'Empereur se décide à porter la guerre en Italie, ou qu'il soit forcé à l'y soutenir, une armée d'environ soixante mille hommes débouchera par le Trentin; que quarante-cinq ou cinquante mille hommes détachés de ceux-ci et renforcés par les garnisons des Etats héréditaires, attaqueront le roi de Sardaigne, tandis que le reste des troupes Autrichiennes au nombre de dix ou quinze mille hommes, réunis aux forces qui seront en Toscane, comprimeront ou soumettront l'état de l'Eglise, la république de Gênes et toute la partie occidentale de l'Italie située entre la mer et l'Apennin.

Les liaisons de la cour de Vienne avec celle de Naples procureront vraisemblablement la neutralité à cette dernière, si elle ne juge pas à propos de prendre ouvertement le parti du monarque Autrichien (1).

Si ce qu'on vient d'exposer n'est pas ce que l'Empereur fera, c'est

(1) A cette époque, le roi de Naples, Ferdinand IV, étoit brouillé avec celui d'Espagne, son père, mécontent de ce que ce prince lui refusoit de renvoyer le chevalier Acton, son ministre, qui, aidé de la Reine, éloignoit Ferdinand des intérêts de la maison de Bourbon, pour lui faire épouser ceux de l'Empereur, son beau-frère.

du moins ce qu'il peut et doit faire; c'est pourquoi il convient d'analyser les moyens de s'y opposer.

Rassemblera-t-on, en Piémont, une armée formée par les trois puissances unies et intéressées à la conservation de l'état actuel de l'Italie?

Combien de temps ne faut-il pas pour faire arriver vingt mille Espagnols destinés à concourir à la formation de cette armée? Il en faut également beaucoup pour faire passer les Alpes à un corps français de quinze mille hommes, par les obstacles multipliés que ces montagnes font éprouver à une armée qui entreprend de les traverser, même sans opposition de la part de l'ennemi. Cependant l'Empereur aura eu le temps de porter ses forces en Italie, de les faire pénétrer dans le cœur du Piémont, et de faire passer l'Apennin à un autre corps d'armée. Alors réduits à soutenir la guerre dans le pays de notre allié, quand même nous aurions les plus grands succès, (ce dont on ne peut se flatter, dans une défensive soutenue avec les troupes de trois puissances, employées contre une seule nation aguerrie et disciplinée,) ils ne nous conduiroient jamais à chasser les Allemands de l'Italie, ni même à nous emparer d'une partie assez considérable du territoire de l'Empereur, pour faire des compensations importantes dans un traité de paix. Dans une guerre défensive, l'armée autrichienne aura toujours à sa disposition, des rivières derrière lesquelles elle pourra se retirer, des places qui lui serviront d'appui, le Pô et les rivières qui s'y jettent qui lui faciliteront ses subsistances, l'état de Venise qui les lui procurera, et les débouchés du Trentin qui lui assureront sa communication avec l'Allemagne, et l'arrivée des secours qu'il lui conviendra d'en tirer. Le corps allemand établi de l'autre côté de l'Apennin, pourra facilement en défendre les débouchés, et conserver sa communication avec la grande armée qui côtoyera le Pô.

Il paroît démontré que les puissances alliées ne peuvent retirer de grands avantages d'une guerre établie sur de pareils principes; on en proposera donc d'autres, qui semblent plus susceptibles de conduire à un grand résultat.

Si l'on porte une armée française et espagnole de trente à trente-cinq mille hommes dans le cœur de l'Italie, qu'on la réunisse entre le Pô et l'Adige à une armée piémontoise de pareille force, et qu'on la poste avantageusement sur cette dernière rivière, alors on fera déclarer la république de Venise, on occupera les débouchés du Trentin, on fermera l'Italie aux Allemands, on se rendra maître de tous les Etats que l'Empereur y possède, avant qu'il ait pu envoyer des forces suffisantes pour les défendre, et l'on aura atteint le but qu'on doit se proposer.

Tel est le plan de guerre le plus avantageux que l'on puisse former actuellement pour l'Italie, et dont l'exécution qui paroît très-facile, consiste à faire débarquer en Toscane quinze mille Français et vingt mille Espagnols, à s'emparer de Livourne, des débouchés de l'Apennin, à franchir ces montagnes, et à porter cette armée, par une marche rapide, à Revère, entre le Panaro et la Sechia, poste important pour s'assurer du cours du Pô; tandis que le roi de Sardaigne, dont la déclaration de guerre aura suivi le débarquement effectué en Toscane, s'avancera avec trente ou trente-cinq mille hommes le long de la rive gauche du Pô, pour se réunir avec les troupes combinées de France et d'Espagne quand elles auront traversé le fleuve, se porter ensuite sur l'Adige, s'emparer des places Vénitiennes qui rendent maître du cours de cette rivière, notamment de Véronne, de Roveredo et des autres postes situés aux débouchés du Tirol et du Trentin, et qui défendent l'entrée de l'Italie. Alors l'Empereur ne pouvant y pénétrer, on assiégera facilement, dans le Milanez et le Mantouan, les places qu'on aura laissées derrière soi. Tous les Etats de la maison d'Autriche en Italie seront à la disposition des alliés, assurés par-là d'une paix avantageuse.

L'exemple de la campagne de 1701, démontre la nécessité de faire déclarer les Vénitiens, d'occuper les bords de l'Adige, les débouchés du Trentin, et de se rendre maîtres du Bas-Pô. Le maréchal de Catinat, contrarié par les ordres de la Cour, s'écarta de ce plan, en ne s'emparant pas des postes dont on vient de

parler (1). Cette faute occasionna les revers que nous éprouvâmes en Italie pendant cette guerre, et la défection du duc de Savoie, qui n'auroit pas violé son traité avec la France et l'Espagne, si l'Italie eût été fermée aux Autrichiens, et si la crainte et l'intérêt ne l'eussent entraîné.

Quoique les bornes de ce mémoire ne permettent pas de développer tous les détails relatifs à l'exécution du projet dont il s'agit, il est cependant convenable d'indiquer les principaux.

1°. Il est nécessaire que les préparatifs de l'expédition ainsi que l'embarquement des troupes, se fassent avec beaucoup de secret et de mesure, et qu'elle s'exécute avec audace et activité. Il faut rassembler d'abord quinze mille hommes, tant français qu'espagnols, à Minorque et en Corse, où ils se réuniront, pour débarquer ensuite sur la côte de Toscane, dans la partie la plus favorable et la plus à portée de Livourne.

2°. Le reste des troupes françaises et espagnoles embarquées à Toulon et à Barcelone ou Carthagène, doit être prêt à mettre à la voile pour la Toscane, au moment qu'on sera averti que le premier corps est parti de Corse.

3°. Il faut que la première division espagnole destinée à joindre les Français dans cette île, soit composée seulement d'infanterie, d'un régiment de troupes légères à cheval, de quelques miquelets et d'un train d'artillerie de siége embarqué à Minorque, afin de mieux cacher l'objet de l'expédition. Les troupes françaises consisteront en infanterie, en deux régimens de dragons, et en un de troupes légères à cheval. L'Espagne fournira en tout quinze mille hommes d'infanterie, et cinq mille de cavalerie ou dragons.

4°. Le roi de Sardaigne doit être prêt à agir avec une armée de trente-cinq à quarante mille hommes, dès que la première division

(1) L'avis du maréchal de Catinat étoit de transporter par le Tirol le théâtre de la guerre en Hongrie, et d'y joindre les mécontens; ce qui fait supposer qu'il avoit conçu un projet analogue à celui-ci.

des troupes françaises et espagnoles sera débarquée en Toscane, afin qu'il puisse empêcher les secours d'y pénétrer.

5°. Il faut s'assurer de la république de Gênes, parce que si le projet sur la Toscane échoue, on se retirera dans le territoire des Gênois, d'où on pourra se réunir avec le roi de Sardaigne.

Quant aux détails relatifs aux subsistances, à l'artillerie, à l'organisation et aux mouvemens particuliers des armées, il est superflu de s'en occuper jusqu'à ce que les circonstances fassent connoître si la guerre aura lieu; mais on croit pouvoir considérer comme certaine la réussite de ce projet, autant qu'il est possible de répondre des événemens d'une guerre, toujours soumis à des vicissitudes que la prudence humaine ne peut prévoir. Ce qui doit rassurer, c'est que si le plan proposé réussit, il réalisera la conquête de tous les Etats autrichiens en Italie, et que s'il échoue, il n'entraînera aucune suite fâcheuse; puisque les troupes françaises et espagnoles étant toujours en mesure de joindre par Gênes celles du roi de Sardaigne dans ses Etats, cette armée combinée pourra opérer conformément au système de guerre suivi jusqu'ici en Italie, qui à la vérité n'est pas le meilleur possible, mais dont l'expérience doit nous aider à prévenir les principaux inconvéniens.

Note sur Mantoue, par M. de Grimoard.

Dans la supposition d'une guerre offensive de la part de la France en Italie, il pouvoit être indispensable de s'emparer de Mantoue, place très-importante appartenant à la maison d'Autriche, et qui passe pour imprenable de vive force. M. le maréchal de Vaux, qui la connoît, ayant été consulté sur les meilleurs moyens à employer pour s'en rendre maître, répondit le 16 mars 1785, que cette place, réputée très-forte, est cependant facile à prendre; que plusieurs parties de ses fortifications sont couvertes par des marais presqu'à sec vers le mois de septembre; que d'ailleurs on trouve aux environs beaucoup de bois très-propres à faciliter les travaux; que le côté du Levant passe pour le plus foible, et qu'enfin lorsque des Allemands

attaquent ou défendent une place, il n'est pas difficile d'en avoir raison, vu leur inexpérience dans ces deux genres. Le maréchal ajouta, que quand les travaux seroient poussés à un certain point, selon les erremens du prince Frédéric-Henri d'Orange, dans la guerre des Pays-Bays contre l'Espagne (où il environna les places qu'il attaquoit de camps bien retranchés, pour n'être pas obligé par l'ennemi à abandonner l'entreprise), il ne falloit pas s'attacher à continuer le siége dans les formes, mais tenter des surprises et autres attaques vives et imprévues.

MÉMOIRE SUR L'ENTRÉE D'UNE ARMÉE FRANÇAISE EN ITALIE, PAR LES VILLES FORESTIÈRES, CONSTANTZ ET LE PAYS DES GRISONS (1).

L'OBJET de ce mémoire est d'indiquer un chemin pour faire passer une armée en Italie, lorsque le roi de Sardaigne, par des intérêts opposés à ceux de la France, se met en posture de fermer les passages du Piémont. Ce chemin est non-seulement moins pénible et moins coûteux que ceux que l'on a pratiqués dans la dernière guerre, 1741, mais il assureroit encore la facilité des vivres et une libre communication avec le royaume.

Il est surprenant que les Espagnols qui, du temps de Louis XIII, ont fait les derniers efforts pour fermer ce passage aux Français, n'en aient pas profité en dernier lieu pour eux-mêmes, lorsqu'il leur étoit ouvert, et qu'il soit échappé au ministre, que sous ce même règne de Louis XIII, on a soutenu deux guerres pour faire restituer la Valteline aux Grisons (2), et pour s'assurer, dans tous

(1) L'original de ce mémoire existoit dans les papiers de Louis XVI, mais sans nom d'auteur : on le croit du baron de Hogger.

(2) Le marquis de Cœuvres, connu successivement sous ce nom et sous celui de maréchal d'Etrées, car il étoit frère de Gabrielle, maîtresse d'Henri IV, commenca, en 1624, la première guerre de la Valteline, qui finit en 1626 par le traité de Monçon, conclu le 5 mars. Henri, duc de Rohan, passa d'Alsace dans la Valteline en 1635, à la tête d'une armée française qu'il commanda jusqu'en juin 1637.

les temps, cette route pour l'Italie, à l'exclusion des autres nations.

L'idée de ce passage n'est pas nouvelle, puisqu'il y a plus de cent vingt ans qu'il a fixé l'attention de la France et de l'Espagne; ainsi il ne s'agit ici que d'examiner le local, et de tracer la route depuis l'Alsace jusque dans la Valteline, avec les postes qu'il faut conserver, pour s'assurer une communication avec la France, et les moyens de ne point manquer de vivres pendant la marche d'une armée.

On ne dira rien de la disposition des troupes dans l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, pour l'exécution d'une pareille entreprise, aussi bien que des mesures à prendre pour donner le change à l'ennemi, et l'observation du secret: ce seroit l'affaire du ministère et du général. Il suffit que l'armée que l'on voudroit faire passer en Italie, s'assemblât promptement dans le Sundgaw, pour passer le Rhin à Huningue, où il y a, dans tous les temps, un nombre de bateaux suffisant pour y faire un pont.

Il faudroit précédemment tirer des ports de mer une centaine de bons matelots, avec des officiers mariniers, et une cinquantaine de charpentiers de marine, pour construire en diligence quelques brigantins et demi-galères, lorsque l'on seroit arrivé à Constantz.

Les magasins d'Huningue pourront fournir le goudron dont on aura besoin, puisqu'il ne s'en trouve point dans le pays.

Le général aura aussi la précaution d'avoir à la suite de l'armée, quelques pièces de campagne, avec deux ou trois mortiers, pour s'en servir en cas de besoin, et quelques canonniers de marine.

L'armée ayant passé le Rhin à Huningue, marcheroit le long de ce fleuve vers les deux villes forestières de Seckingen et de Waldshut, et se saisiroit, en passant, des deux autres villes forestières, Rinfelden et Lauffenbourg, dans la dernière desquelles on trouvera un pont de bois solidement bâti, précisément dans l'endroit où le Rhin se précipite. Ces quatre villes sont sans défense, le fort de Rinfelden, qui étoit sur un roc dans le Rhin, ayant été démoli dans la dernière guerre, en 1744, par le chevalier de Belle-Ile.

En continuant la marche, il faut tourner autour du canton de Schaffhausen, en passant par Stulingen.

De Stulingen on doit marcher à Zell, ou Bernadzell, ou Ratopzell, qui est la même chose, et à Bodmen; ces deux endroits sont situés dans les deux fourches qui forment l'isthme, par où il faut nécessairement passer pour arriver à la ville de Constantz, qui se rendroit sans coup férir.

Depuis Huningue jusqu'à Constantz, on marche toujours sur des domaines de la maison d'Autriche, sans toucher au territoire de l'Empire, à l'exception d'un petit coin de terre qui est de la principauté de Furstemberg. On compte environ trente lieues depuis Huningue jusqu'à Constantz.

Rien ne peut mieux guider dans cette marche, que cinq cartes géographiques et topographiques qui ont été levées à très-grands frais par ordre de M. de Louvois. Elles sont de la plus grande exactitude; les terres labourables, les vignes, les bois, y sont distinctement marqués. Quoique les planches aient été rompues, et les cartes réservées pour le Roi, on espère cependant les avoir d'une personne qui les conserve soigneusement. Il y a lieu de croire que ces cartes n'ont été faites alors, que pour connoître parfaitement la route que l'on pouvoit tenir, pour entrer plus facilement dans la Souabe de ce côté-là, ou que dans le même temps on ait eu le dessein de s'ouvrir le chemin que l'on va indiquer, pour pénétrer dans l'Italie par le pays des Grisons.

CONSTANTZ.

Avant que l'armée se mette en marche, il faut pratiquer des intelligences en Suisse, pour avoir un bon nombre de bateaux, sur lesquels on puisse transporter sur-le-champ deux ou trois mille hommes à l'autre extrémité du lac, pour les faire débarquer à Fusach ou à Hardt, afin de s'emparer de la ville de Bregentz par le revers, où elle est toute ouverte, et qui, de ce côté-là, est sans aucune défense; au lieu que, du côté de la Souabe, il seroit très-difficile de s'en emparer.

On trouvera à cette hauteur un fort de bois construit dans le lac, appelé *Blockhaus*, où il y a toujours eu une vingtaine de fusiliers; il faut éviter ce petit fort; et si l'on peut mettre du canon dans les bateaux, il seroit très-aisé de le jeter à bas. On n'a pas connoissance qu'il y ait du canon dans ce petit fort de bois. Le poste de Bregentz est d'une si grande importance, qu'il mérite la plus sérieuse attention, puisqu'il deviendra la clé du passage pour l'Italie.

Dès que l'on sera arrivé à Constantz, il faudra mettre en œuvre les charpentiers de marine, pour construire quelques brigantins ou demi-galères qui puissent aller à voile et à rame, assez forts d'échantillon pour porter quelques petites pièces de canon; par ce moyen on seroit maître absolu de la navigation du lac.

Il sera nécessaire que les bâtimens dont on voudra se servir, soient construits à plates varangues, pour pouvoir naviguer avec facilité sur tous les bords du lac, où il y a des bas-fonds. Si on s'apperçevoit que du côté de la Souabe, on voulût construire de pareils bâtimens pour avoir la supériorité sur ceux-ci, il seroit facile de l'empêcher, soit en les brûlant sur le chantier, ou en faisant cesser la construction à coups de canon. En un mot, ces petits bâtimens donneroient de la terreur dans toute l'étendue du lac, et feroient passer en toute assurance tous les grains que l'on tireroit de la Souabe en prodigieuse quantité; ce qui seroit très-nécessaire, tant pour n'en point laisser manquer aux Suisses et aux Grisons, que pour la subsistance des troupes; et pour remédier aux inconvéniens qui pourroient arriver de ne pouvoir moudre une quantité suffisante de farine, il seroit très à propos de se précautionner de moulins à bras.

Il n'y a pas d'apparence que les grains puissent jamais manquer, attendu que les riches couvens de la Souabe ont dans leurs greniers les récoltes de plusieurs années, et afin de les pouvoir garder plus long-temps, ils laissent les grains dans leur cosse détachée des épis; ce qui les conserve pendant cinquante ans.

La conservation de Constantz deviendroit une chose de grande

conséquence, parce que cette ville seroit le magasin général et la place d'armes où l'on recevroit tous les secours de France, que l'on porteroit ensuite par-tout où il seroit besoin; elle serviroit en même temps à soutenir Bregentz. Ces deux postes assureroient absolument la communication de l'Italie avec la France.

Il seroit impraticable que les ennemis pussent insulter Constantz, si on pouvoit fermer l'isthme que forment les deux fourches du lac qui entre dans les terres, puisque les ennemis ne pourroient y arriver que par ce seul endroit, et qu'il ne seroit pas possible d'en pouvoir faire le siége du côté de la Suisse, cette ville n'ayant tout au plus que cent toises de territoire au-delà de ses fossés, où une armée n'auroit pas assez de terrein pour pouvoir camper, sans anticiper sur le territoire des Suisses, qui ne manqueroient pas de s'y opposer à force ouverte.

On dira verbalement de quelle manière on peut parvenir à se procurer des intelligences sûres, non-seulement sur les bords du lac du côté de la Suisse, mais aussi du côté de la Souabe, et dans tous les pays circonvoisins, même chez les Grisons.

BREGENTZ.

On vient de dire que Bregentz deviendroit la clé du passage de l'Italie, à cause de sa situation, qui ouvre le chemin du pays des Grisons. M. le comte de Clermont, qui a voulu en dernier lieu (1) attaquer cette ville du côté de la Souabe, a échoué dans son entreprise, faute d'avoir été informé que, de ce côté-là, il est presque impossible de s'en emparer. En effet, on ne sauroit y arriver que par une chaussée d'environ six piés de large, où il y a des coupures avec des ponts-levis. Cette chaussée est défendue par un château qui peut foudroyer tout ce qui se présente, et rendre l'abord, de ce côté-là, presqu'impraticable. La chaussée qui est taillée dans le roc, est élevée jusqu'à quinze piés de hauteur, et baignée par les eaux du lac.

(1) En 1744.

Dès que l'on se sera rendu maître de Bregentz après la prise de Constantz, il faudra absolument s'y soutenir, et l'on aura, pour cela, toutes les facilités possibles, au moyen de la petite marine que l'on aura formée sur le lac.

Quoique les paysans du comté de Bregentz, dont la plupart sont très à leur aise, passent pour des peuples féroces, il ne sera pas difficile de les apprivoiser; ils craindront que leurs biens ne soient ravagés, et se prêteront aux circonstances d'autant plus aisément, qu'ils ont été maltraités par les troupes autrichiennes que l'on mettoit chez eux en quartier d'hiver. Il ne s'agira que de les traiter doucement, en veillant toutefois sur leur conduite avec attention.

Le poste de Bregentz ne sera pas moins important que la ville de Constantz, puisque cette ville servira de second entrepôt, et deviendra point central entre la France et l'Italie.

Dans le moment que l'on aura pris Bregentz, il faudra faire partir en diligence cent ou deux cents hommes, pour se saisir du château de Hohen-Ems, où l'on ne trouvera qu'un concierge et sa famille: il n'est qu'à deux lieues de distance, situé sur un roc assez élevé. Ce château seroit très-difficile à prendre, s'il étoit défendu.

Il y a dans ce château une coulevrine de fonte qui est fameuse dans le pays, et qui porte, au dire des gens du lieu, à deux lieues de distance. C'est le seul poste important qui se trouve jusqu'à l'entrée des Grisons.

Après que l'on sera en possession du château de Hohen-Ems, on pourra faire partir un détachement pour se saisir de Feldkirch, gros bourg très-riche, appartenant à la maison d'Autriche, qui sert d'entrepôt pour les marchandises qui viennent de l'Allemagne et de la Suisse pour l'Italie, comme pour celles qui arrivent d'Italie pour la Suisse et l'Allemagne. Ce bourg est sans aucune défense: tout de suite on gagnera un défilé jusqu'au village appelé Steing. Ce défilé est fort important pour y prendre poste et s'y maintenir, attendu qu'il ouvre le pays des Grisons.

LES GRISONS ET LA VALTELINE.

Jusqu'ici il paroît que les difficultés qui se présentent pour le passage d'une armée en Italie, ne sont point insurmontables; mais on ne manquera pas de dire : les Grisons souffriront-ils qu'une armée française traverse leur pays, pour se rendre dans la Valteline et de-là dans le Milanais, et sera-t-on en état de forcer ce passage sans leur consentement?

Cette objection présente d'abord quelque chose de frappant; mais il est très-aisé d'y répondre :

1°. Le gouvernement des Grisons est populaire; les affaires se décident à la pluralité des voix; deux ou trois cent mille livres, répandues à propos, feront pencher les suffrages. Ce sera à un négociateur habile, dans le moment que l'on sera maître de Bregentz, à lever les difficultés, en quoi il sera secondé par les partisans de la France, qui sont en assez grand nombre. Ils auront en même temps un prétexte spécieux, en disant que le défilé de Steing étant entre les mains des Français, ils ne peuvent plus résister à la force, et qu'ils ont éprouvé pareille violence lorsque les Impériaux s'emparèrent de tout le pays, du temps de Louis XIII, pour soutenir la révolte des Valtelins.

2°. Il y a un autre moyen qui seroit encore plus efficace que l'argent : c'est celui de leur couper les vivres, en cas que l'on doive prendre cette extrémité. Les Grisons n'ont point chez eux la dixième partie des grains qu'il faut pour leur subsistance; ils ne les tirent que du Milanais et de la Souabe. Le Milanais ne leur en fournit que la plus petite partie; et lorsque l'on craint une guerre en Italie, on n'en laisse plus passer; alors ils n'ont d'autre ressource que les blés de la Souabe. Or, il faut nécessairement que ces blés passent par Bregentz; il sera donc aisé, après s'être emparé de ce poste de Stein, d'empêcher la traite de ces blés, ce qui réduiroit par la famine les Grisons à solliciter eux-mêmes l'armée de passer. On laisse de côté les motifs de reconnoissance qu'ils doivent avoir pour la France, qui

leur a conservé la Valteline par les deux guerres qu'elle a soutenues en leur faveur, pour faire rentrer cette province sous leur domination.

Ce sera par ces deux moyens que l'on pourra obtenir des Grisons un franc et libre passage, qu'ils avoient accordé à l'empereur Charles VI.

Il doit exister un ancien traité fait avec la France, pour pouvoir passer en Italie par les Grisons et la Valteline.

On n'est pas assez instruit des différens chemins par où l'on peut déboucher dans la Valteline et le comté de Chiavenna. Sur cela on peut prendre des informations des officiers Grisons, qui servent dans le régiment de Travers et dans celui des Gardes-Suisses.

Il ne reste plus que l'article des vivres. On pourra, lorsque l'armée sera en marche, depuis Bregentz jusque dans la Valteline, les transporter de proche en proche par des relais de chevaux de somme, dont on aura telle quantité qu'on voudra dans le comté de Bregentz.

On pourra les prendre également dans la Suisse, en leur faisant passer le Rhin à la nage. Par ce moyen, on pourra établir des magasins sur toute la route en général.

Voilà où se réduisent les observations que l'on peut faire sur le passage d'une armée en Italie par le pays des Grisons; il sera facile aussi de donner des éclaircissemens sur les autres détails dont on pourroit avoir besoin.

Il sera facile de faire fondre du canon à Schafhausen, et de le faire remonter le Rhin jusqu'à Constantz, si on en avoit besoin; mais il y en a dans Constantz même un assez bon nombre.

On est en état de se procurer les plans de Constantz, de Bregentz et de Hohen-Ems.

Route pour passer en Italie, en partant de Huningue à une demi-lieue de Bâle.

Huningue.
Seckingen, } deux des villes forestières en-delà du Rhin.
Waldshut, }
Stulingen.

Zell, Bodeman,	ces deux petites villes sont situées aux deux fourches du lac de Constantz, qui forment la presqu'île.
Constantz.	
Bregentz.	
Hohen-Ems.	
Feldkirch.	
Steing,	défilé qui appartient aux Grisons, et qui donne l'entrée dans leur pays.
Coire,	capitale des Grisons.
Spluger,	ville et montagne par où il faut passer.
Riva,	sur le bord du lac de Côme.
Lecco,	pour éviter un bras du lac de Côme à Lecco, on passa l'Adda, pour entrer dans la plaine du Milanais.

Observations sur le Mémoire précédent, faites en 1785, par M. le comte DE GRIMOARD.

Le mémoire que possède le Roi sur l'entrée d'une armée française en Italie par les villes forestières, Constantz et le pays des Grisons, paroît du même auteur que celui sur les quatre villes forestières; c'est-à-dire du baron de Hogger.

Si l'on n'a pas fait usage, dans la guerre de 1741, des moyens qu'il propose, je crois que c'est moins par ignorance ou par oubli de ce qui s'est passé dans les deux guerres de 1624 et de 1635, que parce que le ministère français trouva plus de difficulté à faire suivre par nos armées la route tracée par M. de Hogger, que de leur faire forcer le passage des Alpes gardé par le roi de Sardaigne, ainsi que l'exécuta le feu prince de Conti en 1744. Il semble effectivement que la conservation de la communication par la route indiquée, entre Huningue et le Milanais, présente de grandes difficultés, indépendamment de son étendue. D'un autre côté, les moyens de transports peuvent aussi manquer ou éprouver de fâcheux dérangemens. La Souabe présente, à la vérité, de grandes ressources pour les subsistances, mais la France ne pourroit les obtenir et les faire passer en

Italie, que de gré à gré, ou qu'autant que ses armées auroient assez de supériorité sur celles de l'Empereur, pour les tenir éloignées de la Souabe; et même, dans cette supposition, on auroit à combattre beaucoup d'intrigues de la cour de Vienne, qui a une grande influence sur les moines, la noblesse et les petits princes de la Souabe, qui sont les grands propriétaires de grains.

Dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire dans la supposition d'une guerre contre l'Empereur, comme le Roi semble persuadé que le roi de Sardaigne fera cause commune avec la France, il fournira à cette puissance tant de facilités pour envoyer ses armées en Italie, qu'il semble qu'elle peut se dispenser de songer à les y faire passer par le pays des Grisons. Mais il est possible que, durant la guerre, il soit utile que les forces que le Roi aura en Allemagne et en Italie, communiquent entre elles par la voie la plus courte; alors le passage par le pays des Grisons et par Constantz, peut servir à verser des troupes françaises d'Italie en Allemagne, et réciproquement d'Allemagne en Italie.

CHAPITRE V.

Frontière des Pyrénées depuis Collioure et le Port-Vendre jusqu'à Andaye, ou étendue comprise entre la mer Méditerranée et l'Océan.

QUOIQUE depuis 1635 jusqu'en 1697 la France eût soutenu différentes guerres contre l'Espagne dans les Pyrénées ou en Catalogne, que pendant la guerre de succession les Français et les Espagnols eussent fait plusieurs campagnes en Catalogne contre l'archiduc Charles qui disputoit la couronne à Philippe V, et que les Français eussent même attaqué celui-ci, en 1719, en Biscaye et en Catalogne, la France n'avoit en 1792 que des résultats incomplets et peu certains, sur les meilleurs moyens de conduire une guerre soit offensive, soit défensive contre l'Espagne. Ces résultats consistoient :

1°. Dans un mémoire sur l'attaque de la Catalogne, rédigé en 1678, par M. Trobat, munitionnaire général de l'armée française, alors commandée par le maréchal duc de Navailles. Cet écrit donne une excellente opinion du jugement et des vues de M. Trobat.

2°. Dans la reconnoissance d'une partie de la frontière, dont le maréchal de Berwick chargea, à la fin de 1718 et au commencement de 1719, le marquis de Verseilles, maréchal des logis de l'armée.

3°. Dans un mémoire général sur le même objet, rédigé par le comte de Mailli-d'Aucourt, depuis maréchal de France, et qui avoit commandé long-temps en Roussillon.

4°. Dans une note fort courte, remise en 1792 au Gouvernement français. M. de Caupenne, maréchal de camp employé à Bayonne, et M. de Bordenave, officier dans le corps du génie, avoient aussi fait un travail sur cette partie des Pyrénées; mais comme ce qu'il contient d'utile à notre objet se trouve ailleurs, on se dispense de donner

ici leurs mémoires, qui ne pourroient servir qu'à des détails de mouvemens ou de campemens de troupes.

Le général Servan, nommé vers la fin de 1792 général de l'armée des Pyrénées, sentant l'insuffisance de ces travaux, rédigea lui-même, relativement à cette frontière, un mémoire très-supérieur à ceux dont on vient de parler, et qui ne laisse rien à desirer, tant pour la défensive que pour l'offensive.

MÉMOIRE ENVOYÉ DE PERPIGNAN AU MARQUIS DE LOUVOIS, LE 1^er^ FÉVRIER 1678, PAR M. TROBAT, CONTENANT L'ÉTAT PRÉSENT DE LA CATALOGNE, LES PLACES QUI PEUVENT DONNER DE L'AVANTAGE DANS LE PAYS, ET LES MOYENS DE S'EN RENDRE MAÎTRE.

MONSEIGNEUR,

Les armes du Roi peuvent agir en Catalogne, ou du côté de la mer, en Ampurdan, ou de la montagne. Pour le premier, sortant de Roussillon, elles ont, par le Pertus (1), l'entrée à cette contrée appelée Ampurdan, et par la montagne, par le Conflant, à la vallée de Cerdagne, ou par le Vallespir (qui est une dépendance de Roussillon), à la vallée de Campredon.

L'Ampurdan, qui a sept lieues de long et six lieues de large, prend sa longueur du Pertus à Girone, et le large, du bord de la mer aux montagnes de Castel-Follit, est fertile en vin, en blé et en huile, et rempli de bons bourgs et villages. Il forme presque un carré, borné de trois côtés par des montagnes, et de l'autre par la mer Méditerranée. Le pays est partie plaine unie; l'autre, qui est pourtant la plus grande, est coupée par des ruisseaux, ravins et de hautes collines; ce qui fait que la voiture par charrettes est très-difficile, quoique pourtant on s'en serve dans le pays.

---

(1) Près de Bellegarde.

Il y a trois rivières qui le traversent totalement et dégorgent à la mer; l'une appelée la Muga, qui est toujours guéable, et sur laquelle il y a deux ponts de pierre; l'autre appelée la Fluvia, qui est plus forte que la première, mais qui en été est presque toujours guéable, à un pié et demi de profondeur; il n'y a sur elle qu'un pont, éloigné du grand chemin du Pertus à Girone; et la troisième, appelée le Ter, qui est plus forte que les deux, mais qui pourtant est guéable en quelques endroits, à trois piés et demi de profondeur: elle n'a qu'un pont, à une demi-lieue de Girone.

La Cerdagne est une vallée de cinq lieues de long et deux de large, environnée de tous côtés de grandes et hautes montagnes. Le pays est fertile en seigle, a quantité de pacages pour l'été, et est rempli de quantité de villages à proportion de l'étendue du pays. Il forme une plaine ovale, mais fort coupée par des collines et ruisseaux qui la traversent; il y a deux rivières qui la coupent, mais comme elles y sont presque à leur origine, toutes sont guéables par-tout.

Le Campredon est une petite plaine qui n'a qu'une lieue et cinq à six villages; elle n'est considérable qu'à cause du château de Campredon, qui ferme le passage du Roussillon aux montagnes d'Aulot et de Ripoll.

Les places que les ennemis occupent en ce pays, sont en Ampurdan, Cadequiers, Rosas et le château de la Trinité, Palamos et Girone, et en Cerdagne, Puicerda (1), qui est la place de plus grande considé-

(1) Le maréchal de Navailles expliquoit, comme il suit, l'importance de Puicerda, qu'il venoit de prendre, dans une lettre qu'il écrivit au marquis de Louvois, le 8 juin 1678, du camp de Boule:

« Sur les bruits qui courent de la paix, je ne puis m'empêcher de vous dire, quoique vous puissiez mieux le connoître que moi, que la place de Puicerda fait le même effet pour assurer le Roussillon, le Foix et le Languedoc, que le comté de Bourgogne pour le duché et pour la Champagne, et que cette conquête vous donne encore cet avantage, que vous pouvez entrer dans la Catalogne par le derrière, où les ennemis n'ont aucune place fortifiée, et vous rend maître de presqu'autant de pays qu'en contiennent le Roussillon et le Conflant. Le Roi jugera par-là de son importance, ne doutant pas qu'ils ne fassent

ration. Ils ont encore en Ampurdan, le château de Castel-Follit; et quelques tours au bord de la mer, et en cette vallée ou montagne de Campredon, le château de Campredon, qui en porte le nom.

Comme on croit qu'une armée d'une même force de troupes et d'équipages, peut indistinctement agir sur l'une desdites places considérables, et qu'il ne faudroit guère plus de troupes pour former un dessein sur l'une que sur l'autre, Monseigneur sera informé de la qualité desdites places en particulier, et de la commodité et utilité que chacune pourroit apporter au Roi, pour ne manquer à rien de ce qu'il a eu la bonté d'ordonner.

CADEQUIERS.

Est une ville au bord de la mer, à quatre lieues de Collioure : le chemin est fort rude et plein de défilés; elle est fermée d'une vieille muraille, avec de grosses tours, demi-lunes aux portes, une bonne palissade autour, et en quelques endroits flanquée par lesdites tours. On n'estime pas sa fortification bonne, mais elle a deux choses qui la rendent considérable : l'une, que de deux grandes lieues à la ronde, elle n'a, du côté de la terre, ni eau ni fourrage pour deux cents chevaux. La récolte des habitans est en huile, vin et sardines; l'autre, qu'elle est environnée de montagnes si rudes et difficiles, qu'il est presque impossible d'y amener du gros canon. Sa garnison consiste d'ordinaire en cent cinquante ou deux cents hommes de troupes, et en quatre cents paysans, portant armes, auxquels les ennemis se confient fort.

A la portée du canon de la place, il y a une tour avec une enveloppe, pour garder un petit port appelé Port-Ligar, qui est l'endroit où le canon peut être débarqué, sans que la ville puisse l'empêcher. On n'estime pas l'action difficile, ayant des galères, quoique dans la tour il y ait du canon.

---

tout ce qu'ils pourront pour la retirer par un traité de paix; d'autant plus qu'ils ne la peuvent jamais reprendre, pourvu qu'elle ne soit pas négligée ».

Le siége ne sauroit se faire que par détachement, et la cavalerie avec le gros de l'armée, doit rester au pié de la montagne, entre le château de Caramanza et Palau, où elle aura de l'eau et du fourrage pour le temps que l'entreprise durera ; et cependant elle couvre tous les chemins par lesquels les ennemis pourroient tenter le secours avec un corps d'armée ; mais elle ne peut investir la place qu'en entrant en Ampurdan, et aussi forte que pour une autre action. On n'estime pas que le canon débarqué, la place dure quatre jours.

Sa conquête ne donne au Roi que deux seuls villages qui sont entre Colioure et Cadequiers. La commodité qu'elle lui donneroit seroit celle du port, qui est très-bon, tant pour les galères que pour les vaisseaux, et c'est le seul que les Espagnols ont en Catalogne jusques à Taragonne, et duquel ils font partir leurs galères pour aller en Italie, afin d'éviter le fort du golfe de Lyon.

Les ennemis ayant Roses, il seroit difficile de conserver longtemps Cadequiers, à moins de le fortifier tout autrement qu'il n'est, ce qui coûteroit bien au Roi soixante mille écus, si on vouloit y faire quelque chose ; ce qui ne se pourroit faire qu'avec bien de la peine, tant que nous n'aurions pas d'autres places en Catalogne. Et, par cette raison, sa conquête n'est pas digne que les armes du Roi s'y arrêtent à une entrée de campagne, ni que Sa Majesté la commence par cette place. On en peut faire le siége à la fin de la campagne, après avoir achevé celui d'autres places.

ROSES.

Est une place fort bonne, avec des bastions, de grands fossés, chemins couverts, demi-lunes bien palissadées et avec fossé. Sa situation est au bord de la mer, en une plaine unie, au pié d'une grande montagne qui la couvre du côté du nord, et après entre dans la mer en forme de demi-croissant. Au milieu de cette montagne, entre sa pointe et la place, est le château de la Trinité, qui empêche qu'on n'approche de Roses du côté de la mer.

Elle a la réputation d'avoir du mauvais air, à cause d'un marais qui est à un quart de lieue de la place, et la garnison y dépérit fort. Les ennemis n'ont accoutumé d'y tenir, durant la guerre, que quinze cents hommes de pié et deux cent cinquante chevaux au plus, et l'on convient pourtant, qu'en cas d'invasion, il y faudroit bien mille hommes de plus. Elle est fort reculée dans le pays et à deux lieues et demie du grand chemin du Pertus à Girone.

Sa garnison n'a jamais empêché les armées du Roi d'entrer en Catalogne, d'en sortir, et de rester en Ampurdan tant qu'on a voulu. L'incommodité qu'elle donne est seulement aux convois, pour la sureté desquels il faut se précautionner d'une escorte proportionnée à ce que les ennemis pourront faire sortir de la place. Sa conquête ne donneroit au Roi aucun pays pour pouvoir y mettre des troupes en quartier d'hiver. L'utilité qu'elle apporteroit seroit pour faciliter et augmenter l'exaction des contributions en Ampurdan; pour servir de magasin à tenir les vivres et munitions pour l'armée, tant qu'elle seroit en Ampurdan, sans être obligé de les aller chercher au Pertus, ni de faire des entrepôts, pouvant par mer, par des barques, remplir les magasins avec facilité; pour empêcher les ennemis d'entrer en Roussillon pour y faire quelque siége, ni même celui de Bellegarde, ne pouvant pas faire des magasins ni entrepôts, ni tirer les vivres de Girone, sans s'exposer, tandis que Sa Majesté auroit Roses.

Le siége s'en pourroit bien faire au commencement de la campagne. On trouvera des fourrages, des blés des villages du pié de cette montagne, en attendant l'herbe de Castello, qui ne tarderoit pas à venir, et l'on pourroit porter les vivres, quelquefois par mer et d'autres fois par terre, par des convois qu'on pourroit faire par le col de Bagnuls.

Il est pourtant bon d'examiner si la situation et qualité de cette place peut, sans se commettre beaucoup, permettre de passer plus avant dans le pays, et de la laisser derrière.

Pour sa situation, elle est non-seulement éloignée du grand chemin

comme on a dit, mais en un fond, et la montagne d'un côté, la mer et les marais des autres, rendent les sorties de la place si difficiles, qu'il est très-aisé de les empêcher par de petits partis, comme on l'a déjà expérimenté.

La qualité de la place et du château de la Trinité pourroit bien consommer, ou durant le siége, ou pour sa garnison, tant de troupes que l'armée s'en trouveroit notablement affoiblie à la fin de la campagne; ce qui est en ce pays-là d'une grande conséquence, n'y ayant pas de ressources pour l'augmenter, les ennemis étant d'ordinaire plus forts à la fin de la campagne qu'ils ne le sont au commencement; que les ennemis seront toujours d'un tiers plus forts pour secourir cette place, qu'ils ne le seront pour toute autre, pouvant tirer pour cette entreprise les garnisons des autres, sans rien craindre, et se servir de tout le pays, ce qu'ils ne pourroient pas faire, si l'on attaquoit toute autre place que Roses; qu'ils ne seront pas assez forts pour pouvoir mettre un grand corps de troupes dans Roses, et rester après en état de tenter le secours de la place que l'armée du Roi tiendroit assiégée, et quand ils le feroient, ils ne nous feroient pas plus de mal qu'ils nous ont fait ces dernières années, ni nous incommoder que pour les convois, contre quoi l'on pourroit se précautionner, ou en les faisant par mer, ainsi qu'on seroit obligé de faire si on assiégeoit Roses, ou bien se précautionner d'un bon magasin voisin du camp, au moyen duquel, avec les petits secours qu'on pourroit tirer du pays, on ne seroit pas obligé d'en aller chercher au Pertus si souvent. Qu'il est très-important au Roi de tenir en ce pays-là des lieux où il puisse faire hiverner ses troupes, et Sa Majesté le pourroit faire, dès la première campagne, en portant ses armes sur les places qui peuvent lui donner cet avantage : que si après avoir fait la conquête d'une place de celles qui sont les plus avancées dans le pays (comme Palamos ou Girone), l'armée du Roi restoit en état de ne pouvoir pas entreprendre le siége de Roses, quand bien elle resteroit au pouvoir des ennemis, cela n'empêcheroit pas de mettre des troupes en quartier d'hiver dans une grande partie de l'Ampurdan,

en prenant quelques précautions, et rétablissant avec de la terre et des facines une partie des murailles de Castello, qui sont en terre, pour y mettre dedans un bon bataillon; ce qui se peut faire par des corvées du pays, l'armée étant dans l'Ampurdan, et cependant, on pourroit faire le siége de Cadequiers, pour tenir, au moyen de ce poste de Castello et du port de Cadequiers, la garnison de Roses si serrée, que bien éloignée de nous incommoder, elle souffriroit extrêmement. C'est pourquoi on n'estime pas, qu'à l'entrée de la campagne l'armée s'arrête à faire le siége de Roses, à moins que par la foiblesse de sa garnison, on fût assuré de la pouvoir prendre promptement et sans perte d'hommes ni de temps, afin de ne le pas donner aux ennemis de se reconnoître, et de mettre les autres places de Palamos, Girone et Puicerda (qui seroient les plus utiles au Roi), dans un état qui en rendroit la conquête plus difficile qu'elle ne paroît à présent.

PALAMOS.

Est une place de cinq cents maisons à trois petits étages, à trois lieues de Girone, à six de Roses, et à huit du Pertus, située au bord de la mer, dans une plaine, une hauteur à la droite, qui fait partie du port, lequel est capable de contenir seulement quatre galères. Les ennemis ont fait en cette hauteur, un fort qui se communique à la ville par un chemin couvert, et fortifie aussi la ville, où d'ordinaire ils n'ont que trois ou quatre cents hommes de garnison. On n'a jamais tenu cette place en grande réputation, ni jugé que quand même il y auroit une garnison plus forte, elle pût durer huit jours de tranchée ouverte.

Le pays des environs est fort bien cultivé et bon, et on y peut mener le canon par terre, par Verges et Gualta, sans difficulté.

Pour les vivres, il seroit difficile de conserver de si loin communication avec le Pertus, ni d'en tirer de ce côté-là. On pourroit les porter par mer aussi bien que les munitions, et le canon même y pourroit venir, si on vouloit s'épargner la peine de le mener par terre.

Le pays des environs de cette place, du côté de la terre, est fort sec, et on auroit de la peine à y trouver suffisamment de l'eau pour une armée, si on ne faisoit le siége au commencement du printemps, où les eaux n'ont pas encore tari.

Cette conquête embarrasseroit fort les ennemis, les obligeroit à tenir une garnison plus forte à Barcelone, n'y ayant entre Palamos et Barcelone, d'autre place qu'Ostalric, qui n'est qu'un château. Elle feroit contribuer tout le pays, jusqu'aux portes de Barcelone, sans qu'on pût l'empêcher, seroit non-seulement utile pour faire le siége de Girone, afin d'en tirer les vivres et les munitions pour l'armée, mais encore nécessaire en ce qu'elle rendroit le secours de la place de Girone très-difficile.

Cette place seule ne nous donneroit, non plus que Roses, que peu de moyens pour mettre des troupes en quartier d'hiver, et nous ne pourrions la secourir que par mer, quand l'armée se seroit retirée en Roussillon; et par cette raison, n'ayant pas un dessein formé de pousser les conquêtes en Catalogne, ou d'assiéger immédiatement après Girone, il seroit fort inutile de s'embarquer à en faire le siége.

GIRONE.

C'est une grande ville que les ennemis, pour soutenir tous ces pays de l'Ampurdan, ont été obligés de fortifier de plusieurs forts les hauteurs qui dominent cette ville, et les ont si multipliés, qu'ils ont besoin tous les ans de plus de deux mille cinq cents hommes de leur armée pour les garnir, et encore ne le sont-ils pas bien.

La ville forme un amphithéâtre, étant située partie en une plaine et partie sur le montant d'une colline. Elle a deux rivières, l'une appelée Oniar, qui passe par le milieu, et en sortant, se mêle avec celle du Ter qui passe contre ses murailles. Le pays des environs est très-fertile en toutes sortes de vivres et de fruits, et très-abondant en bétail.

La ville est enfermée d'une vieille muraille avec des tours; et aux endroits où la muraille étoit foible, on a fait des demi-lunes

au-devant, partie desquelles sont à pierre et à chaux, et les autres à terre et à facines.

Cette conquête et celle de Palamos, partageroient presque la Catalogne entre Sa Majesté et ses ennemis; elle pourroit mettre toutes ses troupes en quartier d'hiver, tant en Ampurdan qu'aux environs de cette place.

Il n'y a entre Girone et Barcelone, d'autre place ni lieu fort à tenir cinq cents hommes en sureté, que le château d'Ostalric, qui n'est pas capable d'en contenir plus de trois cents.

Les ennemis seroient non-seulement obligés de mettre une forte garnison à Barcelone, mais encore en plusieurs autres endroits au-delà de la rivière de Liobregat. On leur ôteroit les moyens de tirer des milices et d'autres services des deux tiers de la Catalogne, et ils seroient embarrassés même de tenir des troupes en quartier d'hiver, sinon au-delà de ladite rivière de Liobregat; la place donneroit au Roi la facilité pour faire tirer du pays des sommes considérables en argent, blé et autres denrées, et de se pouvoir servir du pays même, en le traitant avec économie. Cette conquête pourroit réveiller l'esprit des Catalans dans Barcelone, et les porter à prendre quelque résolution qui nous seroit favorable, et on pourroit former des intrigues, étant en cette place, dans tout le reste du pays.

C'est l'action du plus grand éclat et du plus grand fruit, que Sa Majesté, portant ses armes en Catalogne, y puisse faire, et on peut dire, qu'après celle de Barcelone, il faudroit des armées extrêmement plus fortes; il n'y a que cette action, ou celle de Puicerda, qui soit digne de la gloire du Roi : celle-là, pour l'éclat, utilité et conséquence qu'elle pourroit porter, et celle-ci par la solidité qu'elle a, et par la commodité qu'elle nous donne.

Pour assiéger Girone, il n'y a que deux sortes de moyens : le premier est celui dont il a été parlé ci-dessus, qui est de prendre à l'entrée de la campagne, brusquement Palamos, pour y porter tous les vivres et munitions qui nous seroient nécessaires pour faire ce siége.

L'autre, de faire, en entrant en Ampurdan, des grand magasins à Figuières, pendant que l'armée mangeroit le pays, et après, les transporter tous à Bascara, qui est à trois lieues de Girone, où il y a un réduit qu'on peut accommoder; mais le premier est assurément bien meilleur et plus assuré pour prendre la place et pour en couvrir le dessein aux ennemis, les préparatifs même des vivres qu'on embarqueroit, pouvant leur faire appréhender pour d'autres places maritimes; et il ne faut pas craindre que, lorsque nous aurions Palamos, les ennemis renforçassent la garnison de Girone; au contraire, ils la diminueroient pour l'envoyer à Barcelone. Comme Girone est une place où il faut nécessairement séparer l'armée, à cause de la rivière de Ter, bien que cette rivière soit guéable en certains endroits, il seroit néanmoins important de porter un pont, qui serviroit aussi pour faire le siége de Palamos, et pour demeurer dans l'Ampurdan avec plus de sureté, Palamos étant au-delà du Ter.

Ceux qui ont considéré cette ville là et les nouvelles fortifications qu'on y a faites, estiment qu'elle ne peut durer plus de quatre jours, en prenant un des forts; et ce qu'on a déjà fait en plein jour, en trois heures de temps et sans canon, on peut espérer le pouvoir faire en trois jours, avec du canon.

Cette entreprise exécutée, il faudroit, à la fin de la campagne, prendre Castel-Follit et Cadequiers, qui sont des places à ne pouvoir être secourues, ayant Girone à nous.

Les difficultés qu'on peut opposer à ces desseins, outre celle des vivres et de laisser derrière une place comme celle de Roses, sont celles de ne les pouvoir soutenir qu'autant que l'armée resteroit toute en Catalogne; que la garnison de cette ville consommeroit une grande partie des troupes de l'armée, si on ne vouloit y construire une citadelle, ce qu'on n'estime pas difficile, et que, par cette conquête, Sa Majesté s'engageroit à continuer une guerre offensive en Catalogne, et d'y envoyer la campagne prochaine de nouvelles assistances.

PUICERDA.

C'est une ville d'environ huit cents maisons, située au milieu de la plaine qu'on appelle *Cerdagne*, sur une petite hauteur; elle a une muraille terrassée, entourée de bastions, fossés, palissades, chemins couverts, et deux terrailles à la porte de France, et à l'endroit où elle fut attaquée l'autre fois. Nos officiers-généraux conviennent qu'elle est bonne place, mais qu'on la peut rendre bien meilleure, et que du jour que le canon seroit arrivé et la tranchée ouverte, elle ne dureroit pas dix jours, hors de la trouver avec une garnison extrêmement forte. La garnison la plus forte que les ennemis y ont eue jusqu'à présent, n'a pas passé quinze cents à deux mille hommes de troupes réglées, et trois cents chevaux; ils l'ont d'ordinaire très-bien munie de vivres, de munitions de guerre et de canon.

La conquête en est la plus solide et la plus aisée à conserver, que Sa Majesté puisse faire en tout ce pays-là, car elle est non-seulement contiguë au Conflant et au Capsir, mais encore à ses pays de Foix et Languedoc, avec lesquels la Cerdagne confine. Les ennemis ne sauroient y conduire du canon pour la reprendre, ayant mieux aimé en faire faire là que de l'y amener, même en temps de paix. Ils ne peuvent aller à Puicerda que par des pays de montagnes, en défilant toujours jusqu'à une lieue de cette place, et nous y pouvons toujours marcher en bataille du Capsir, qui en est à quatre lieues. Elle couvre le Conflant, le Languedoc et le pays de Foix des invasions des ennemis, donne au Roi le pays de la Cerdagne, duquel les ennemis occupent à présent la partie qui appartient au Roi. Sa Majesté ayant cette place, et prenant les postes de la Seu-d'Urgel et Bagos, peut mettre une partie de ses troupes en quartier d'hiver en cette Cerdagne, et y faire rafraîchir son armée pendant les chaleurs, si elle en avoit besoin; mais, par la prise de Puicerda, elle n'a ni plus ni moins libre le pas du Pertus, pour entrer et sortir de l'Ampurdan. Cette place facilite les moyens d'entrer en Catalogne par la Seu-d'Urgel et la plaine qui en porte le nom, et par Ripol, à la plaine

de Vic, mais toujours par des chemins de montagnes, pays fort serrés et pleins de défilés, oblige les ennemis à mettre garnison en plusieurs places de Catalogne, où ils n'en ont point à présent, et n'engage point Sa Majesté à faire de plus grands efforts pour la conserver, que si elle ne l'avoit point : elle peut se servir d'une partie de la garnison de Villa-Franca pour l'avancer à Puicerda.

Pour en faire le siége, nous pouvons mener le canon, non-seulement par le Languedoc, par Querigut, mais encore et plus commodément, par deux endroits du Conflant, l'un appelé la Tira de Pradel, et l'autre les Liantades, où le chemin est presque à moitié fait; mais tant par l'un que par l'autre chemin, il faut monter le canon sur des montagnes d'une hauteur prodigieuse.

Comme le pays de la Cerdagne est extrêmement froid, quelques-uns ont estimé que, pour faire le siége de cette place, il faudroit attendre que la saison fût avancée; mais comme durant ce temps-là, si l'armée du Roi demeuroit sans rien entreprendre, elle s'affoibliroit d'elle-même, et donneroit moyen aux ennemis de s'assembler, et même de pouvoir se poster en Cerdagne, et rompre par-là tous ses desseins, on juge plus important de ne pas en différer l'exécution, et de se servir de la vigueur que nos troupes ont quand elles viennent d'un quartier d'hiver.

La difficulté d'y trouver du fourrage ne doit pas embarrasser; car bien qu'en ce pays-là la saison soit plus reculée qu'aux autres, les blés qui y sont, et le seigle qui y vient plutôt, la pâture y est extrêmement bonne; et comme dans ce pays il y a quantité d'herbes, on y en trouvera beaucoup de vieilles; et pour prévenir tout inconvénient, on pourroit faire porter de l'avoine de Villa-Franca, et en donner à la cavalerie, en cas que les seigles fussent si petits, qu'on ne pût les couper; et avec de l'avoine et de la pâture, la cavalerie pourroit vivre, particulièrement en une saison où les herbes viennent tous les jours.

Les vivres et munitions peuvent venir de Perpignan à Villa-Franca, pour y servir d'entrepôt, sans se mettre en peine de faire

des magasins par avance à Querigut, ayant un bon équipage des vivres. Il est plus commode de se servir, en ce pays-là, de bêtes à dos que de charrettes; car bien qu'on y puisse monter du canon, c'est avec grande force et avec le secours des hommes, et cela est pour une fois; mais la continuation de la voiture par charrettes, incommoderoit beaucoup.

L'armée, pour exécuter cette entreprise, et pour donner jalousie aux autres places d'Ampurdan, devroit entrer par le Pertus en Ampurdan, et laisser un bon détachement dans le Roussillon, pour investir la place. Mais si, par des avis qu'on auroit, on apprenoit que la place n'est pas en bon état, sans perdre de temps, ni entrer en Ampurdan, on pourroit l'aller investir et en faire le siége.

Les ennemis, d'ordinaire à la fin des campagnes, mettent leur infanterie dans les places frontières, et elle y reste jusqu'à ce qu'ils rassemblent leur armée. Si, par cette raison, au commencement de la campagne, la garnison de Puicerda se trouvoit extrêmement forte, on devroit entrer avec toute l'armée et équipages en Ampurdan, et faire semblant d'en vouloir à Girone ou à Roses, pour obliger les ennemis à tirer une partie de la garnison de Puicerda, ainsi qu'ils ont accoutumé de faire tous les ans.

Il seroit aussi important que les escadres des galères et vaisseaux se fissent voir, quelques jours auparavant que les troupes entrassent en Roussillon, sur les côtes de Catalogne. Cette armée navale, et le bruit de la marche de celle de terre, les pourroient obliger à porter tous leurs soins pour la conservation des places maritimes.

L'entrée de la partie de l'armée en Ampurdan, en tous cas, ne seroit pas inutile; elle serviroit pour rendre aux ennemis celle de Roussillon plus difficile, à cause du pays frontière qu'elle auroit mangé.

Il n'y a aucun doute que quand l'armée sera attachée à faire ce siége, les ennemis pourront rentrer en Roussillon, tout de même que lorsque l'armée du Roi entre en Ampurdan, ils peuvent entrer par le Conflant (ce qu'ils n'ont pourtant point encore fait); mais ils

ne sauroient, en si peu de temps, rien entreprendre de considérable, particulièrement après qu'on leur a mangé, par avance, une partie de leur pays. Ils pourroient nous manger quelques fourrages en Roussillon, mais la prise de la place récompensera bien la perte; et pour prévenir toutes choses, on n'oublieroit pas de laisser une bonne garnison à Bellegarde, au fort de Bains et à Espolla; une partie de notre cavalerie à Bula, et une autre à Liaguna, qui est au-dessous de Villa-Franca, pour la tenir en état de la retirer à l'armée, ou de l'envoyer en Roussillon, si les ennemis tentent d'y aller. Laisser dans le Roussillon une personne de guerre qui sache se servir, s'il est besoin, de ce qu'il pourra tirer des garnisons, de la cavalerie qu'on aura laissée à Bula, et des milices du pays de Roussillon, pour s'avancer jusqu'au Boulou, et faire tête aux ennemis, oubliant même qu'il arrive d'autres troupes, pour entrer encore par l'Ampurdan.

Pour secourir Puicerda, les ennemis n'ont que trois cols pour y venir; savoir, celui de Toses, de Jau et de Barida. Si, lorsque l'armée entreroit en Cerdagne, les ennemis n'étoient pas encore assemblés, on pourroit tâcher de se saisir de Bagos et de la Seu-d'Urgel par adresse ou par quelque détachement; et cela étant fait, les ennemis n'auroient qu'un seul col à passer, qui ne seroit pas difficile à garder. Tant par l'un que par l'autre de ces cols, ils ne peuvent assembler leur armée qu'au-delà des monts qui séparent la Cerdagne de la Catalogne, ni plus près de la place que de trois lieues, et marcher toujours par défilés jusqu'à une petite lieue de ladite place.

L'armée pourroit, de l'Ampurdan, marcher à Puicerda, sans retourner en Roussillon, passant par Castel-Follit et Aulot, et envoyant ses équipages en Roussillon par le Pertus; mais si les ennemis étoient assemblés du côté de Bagnuls, elle ne pourroit pas tenir ce chemin, et seroit obligée de s'en retourner par le Pertus.

Pour faciliter encore la prise de Puicerda, il seroit bon d'envoyer des ordres au général qui commande l'armée, pour les faire tenir

au gouverneur de Foix, afin qu'il eût à assembler une partie de la milice dudit pays, et s'assurer du pas de l'Avet-Couronné, qui est un chemin par lequel on peut porter commodément des vivres à l'armée. Pareil ordre pour le lieutenant de Roi de la province de Languedoc, afin de se tenir à Limoux ou Querigut durant le siége.

La place prise, si auparavant on ne s'étoit pas saisi de la Seu-d'Urgel, il seroit nécessaire de le faire, ce poste nous étant fort important, aussi bien que celui de Bagos. Cela étant fait, il n'y a que deux choses à se proposer; l'une de suivre la guerre par la montagne, descendre à Ripol, et faire le siége de Campredon; l'autre, de suivre cette route, et sans s'arrêter à faire le siége de Campredon, pour ne pas donner lieu aux ennemis d'entrer en Roussillon, descendre en Ampurdan par Aulot et Castel-Follit.

On en propose une troisième, qui est d'aller à la plaine de Vic; mais celle-là est fort difficile, et l'autre dépend de l'endroit où les ennemis se trouveroient assemblés; et si cela ne se pouvoit pas exécuter, on s'en devroit retourner en Roussillon, et entrer en Ampurdan par le Pertus.

Il est bon que Monseigneur soit informé, que faisant la guerre par la montagne, il est extrêmement nécessaire de ménager les habitans, afin de se les attirer autant qu'on pourra, pour n'être pas contraint de se servir toujours de grosses escortes pour aller par ces pays-là. Pour cela, il les faut toujours flatter d'espérance de pousser les conquêtes de Catalogne, les engager autant qu'on pourra, et quand on leur demandera quelque chose, raisonner avec eux, et leur faire comprendre que c'est pour le service du Roi et pour leur plus grand soulagement.

Le pays de Catalogne souffre les impôts assez bien; quand on peut leur faire comprendre toutes ces raisons; mais ils ne peuvent souffrir que des particuliers s'enrichissent à leurs dépens; et, pour cela, il faut traiter avec un grand désintéressement avec eux, et ne pas permettre, en aucune manière, que les commandans des places, ni postes avancés, exigent, sous prétexte de leurs garnisons, ni par

leurs ordres, aucune chose. Si on a besoin de quelque chose, il faut que cela passe par ordre de l'intendant ou de ceux qui sont commis par le Roi à cet effet.

CAMPREDON.

C'est un château que les ennemis ont bien fortifié; il est au milieu d'une petite plaine, au-delà des Pyrénées, du côté du Vallespir. Sa circonvallation est fort petite, mais fort entourée de montagnes. Les ennemis y ont, d'ordinaire, une garnison de deux ou trois cents hommes. Ayant Puicerda à nous, il nous seroit important, non-seulement pour couvrir le Vallespir et le Conflant, encore du côté du Midi, mais pour nous assurer Puicerda qui le couvre extrêmement. Le siége n'en seroit pas difficile, lorsque le canon y seroit, lequel on peut bien y mener par de grands tours, avec beaucoup de difficulté.

CASTEL-FOLLIT.

C'est un château petit, mais très-bon, n'y ayant qu'une tête à garder. Le siége en sera difficile pour les vivres et pour le canon, tant que nous n'aurons pas d'autres places plus considérables en Ampurdan, où il est situé.

Et si, pendant que l'armée seroit en Ampurdan, on vouloit s'occuper à quelque chose qui ne fût pas de grande considération, j'aimerois mieux prendre Cadequiers que Castel-Follit. La conquête en seroit plus facile et plus utile au Roi, à cause du port, et on soutiendroit mieux Cadequiers que Castel-Follit, lorsqu'on n'aura pas de places plus considérables en Ampurdan.

ARMÉE, ÉQUIPAGES DES VIVRES ET ARTILLERIE.

J'estimerai, Monseigneur, qu'en cette matière on peut dire, que ce que vous enverrez de plus que ce qui seroit nécessaire pour faire les entreprises, ne nuiroit pas, et qu'une grande armée assure toujours l'entreprise; mais comme le pays de Catalogne est si couvert et serré que les grandes armées y périssent d'elles-mêmes, et que les petites n'y sont pas de profit, et qu'il faut se proportionner, non-seulement à l'entreprise que l'on se propose, mais encore aux forces des enne-

mis et à celles du pays, je crois que quand vous enverrez sept bataillons, et trente-huit à quarante compagnies de cavalerie de plus, de ce que l'armée est composée à présent, si tout cela étoit complet, l'armée seroit en état d'entreprendre telles des choses que vous jugeriez convenables.

A l'égard des équipages, il faudroit cent cinquante mulets de plus que ce qu'on avoit en 1676, qui consistoit en quatre cents; et pour l'artillerie, il faudroit au moins trois cent cinquante mulets ou chevaux, qui sont cent cinquante de plus qu'en 1676.

Pour épargner quelque chose au Roi de ces trois cent cinquante, on pourroit en louer cent cinquante en Languedoc; et à cette fin, écrire de bonne heure à l'intendant de cette province, pour voir s'ils s'y trouveroient; et l'action étant faite, on pourroit renvoyer ceux qui seroient de louage, et retenir les autres pour le reste de la campagne. De Roussillon, on s'en peut servir pour faire le transport des vivres et munitions de Perpignan à l'entrepôt plus près de l'armée, et le reste, le faire faire par les équipages de l'armée.

Les charrettes sont d'une grande incommodité pour la marche des armées dans ce pays, et à la réserve de celles qui sont nécessaires pour l'artillerie, il ne faut pas s'en servir, au moins faisant la guerre par la montagne; et en tout cas, l'artillerie devroit avoir au moins un tiers des mulets à dos.

L'armée devroit entrer en Roussillon le 15 avril au moins, ou le plus tard le 20, et les escadres des galères et vaisseaux, le 10 du même mois, paroître sur les côtes de l'Ampurdan; tâcher que les troupes entrassent en Roussillon dans le peu de temps qu'on le pourroit faire, afin de ne pas donner aux ennemis celui de se prévenir.

Comme le commerce de Provence en Roussillon et en Catalogne est très-grand, il seroit bon de ne faire pas connoître qu'on équipe ces escadres pour aller en Catalogne, ni distribuer les ordres aux officiers que sur le point qu'ils seroient de partir. Donner ordre qu'à Colioure les galères y aient des vivres, afin d'empêcher qu'elles

n'aillent les chercher à Cette ; mais il ne faut pas en faire la provision à Colioure que sur le temps du départ.

Si pour l'artillerie, il falloit travailler à quelque chose ou faire d'autres préparatifs, il seroit meilleur de les faire à Agde et Béziers qu'à Narbonne, pour les mieux couvrir aux ennemis.

Tous les équipages des vivres et artillerie doivent rester en Languedoc, et n'entrer en Roussillon que quand il seroit besoin de travailler.

Pour les farines et avoines, on les peut prendre à Narbonne et à Adge, comme on a accoutumé.

Pour les magasins, il n'en faut faire qu'à Perpignan et Boulou dans le Roussillon. En tous les autres endroits, ce qu'on y feroit découvriroit des desseins.

Durant l'hiver, on peut faire quelques mouvemens en Roussillon pour cacher ses desseins aux ennemis et les tromper.

Travailler aux fortifications de Bellegarde avec empressement.

Continuer à rompre les cols et passages par où les ennemis peuvent venir en Roussillon.

S'appliquer à augmenter la culture du pays, publiant que c'est pour y avoir de la paille.

C'est, Monseigneur, ce que j'ai jugé à propos de vous envoyer, et représenter en exécution de vos commandemens.

MÉMOIRE SUR LES FRONTIÈRES DE FRANCE ET D'ESPAGNE, DEPUIS BAYONNE ET ANDAYE JUSQU'A LA VALLÉE D'ARAN,

Par M. le marquis DE VERSEILLES.

Au mois de novembre 1718, M. le maréchal de Berwick, destiné pour commander les troupes du Roi en Espagne, se rendit à Bordeaux, et à son arrivée il chargea M. de Verseilles (1), maréchal-

(1) Jacques Badier, marquis de Verseilles, maréchal de camp le 1er février 1719, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 juillet suivant, lieutenant-général le 20 février 1734, mort en juin 1737.

général-des-logis de l'armée, d'aller à Bayonne et de visiter notre frontière, c'est-à-dire d'examiner les chemins qui conduisent de cette place en Biscaye, et de reconnoître les passages entre Fontarabie et Saint-Sébastien, par lesquels on devoit commencer les opérations de la campagne.

En conséquence des ordres de ce général, M. de Verseilles se transporta à Bayonne et s'achemina vers Saint-Jean-de-Luz et Andaye, prenant à gauche, pour suivre les montagnes jusqu'aux confins de la Cerdagne et du Roussillon.

Le sieur Champier, major du château de Bayonne, observa qu'en ouvrant la campagne par cette frontière, il ne falloit point de chevaux pour l'artillerie, mais bien des mulets, parce que l'on devoit compter que soit que l'armée entrât par la Biscaye ou par la Navarre, les chevaux d'artillerie y périroient par la disette de fourrages, au lieu que les mulets faisoient le même service, en ne subsistant que de grain et de paille.

Il observa encore, que la Biscaye et le Guispuscoa n'avoient d'autres fruits de la terre que des pommes et des châtaignes, ainsi commençant par le siége de Fontarabie, et successivement par celui de Saint-Sébastien, il étoit nécessaire d'avoir des magasins d'avoine ou d'orge; car à peine l'armée pourroit-elle trouver dans ces deux petites provinces quelque peu de paille de seigle.

Il remarqua pareillement, que les détroits des montagnes de la Navarre qui communiquent à la Biscaye, sont si étroits et si difficiles qu'il est impossible d'y passer du canon; ainsi, commençant par le siége de Fontarabie et de Saint-Sébastien, il falloit nécessairement que l'armée de France revînt sur ses pas et retournât à Saint-Jean-de-Luz, pour prendre la route de Saint-Jean-Pié-de-Port, et de-là marcher à Pampelune; car voulant entrer en Espagne par le Pas d'Orbaiceda, il seroit dangereux que l'armée ne manquât de subsistances, par un aussi grand éloignement; au lieu qu'établissant à Saint-Jean-Pié-de-Port de gros magasins, et en assurant le poste de l'Abbaye de Roncevaux, tout pouvoit couler à l'armée sans aucune difficulté,

soit vivres, grains, fourrages ou artillerie, que l'on pouvoit tirer du Languedoc, du Roussillon, Guyenne, et d'entre la Garonne et les Pyrénées.

M. de Verseilles, après avoir suivi les bords de la mer depuis Bayonne jusqu'à Andaye, et remonté le long de la Bidassoa jusqu'à Bera ou Vera, premier village d'Espagne, suivit les montagnes qui séparent les deux royaumes, et ayant visité exactement tous les chemins par lesquels on pourroit entrer dans le comté de Guipuscoa et dans la Haute-Navarre, depuis le port de Béhobie jusques dans la vallée de Soule, au-dessus de Mauleon, il trouva qu'il n'y avoit que trois chemins de praticables pour les troupes.

Le premier partant de Bayonne, conduit à Saint-Jean-de-Luz, Orogne, le port de Béhobie, Iron, premier village d'Espagne; de-là à Fontarabie ou au Port du Passage et à Saint-Sébastien, ou laissant ces deux places à droite, à Hernani, Toloza, Villa-Franca, Villa-Réal, Mondragon, Victoria, etc. : on ne peut y conduire des voitures qu'avec peine.

Le second, de Bayonne à Ainhoa, Urdache, premier village d'Espagne, Maya, Ilisonde, Lans et Pampelune. On peut y faire marcher des troupes, mais il est impossible d'y mener aucune voiture; à peine est-il bon pour les chevaux.

Le troisième, de Bayonne à Mendionde, Elette et Saint-Jean-Pié-de-Port. On peut se servir de ce chemin pour les charrettes, après cependant y avoir bien fait des réparations.

De Saint-Jean à Pampelune, il y a deux chemins qui se joignent à Roncevalles dit Roncevaux. L'un à droite, par Arnegui et Val-Carlos, premier village d'Espagne. Les muletiers s'en servent parce que la montagne n'est pas si rude que celle du grand chemin ci-après noté : il est très-étroit, fort serré sur le penchant d'une colline; il faut passer plusieurs rochers. On pourroit, en cas de besoin, y faire passer des troupes.

L'autre chemin de Saint-Jean, par le prieuré d'Orisson, laissant à gauche Château-Pignon, à Roncevaux; de-là au Bourget, à Cubiri

et à Pampelune. La montagne d'Orisson et celle d'Astabisca sont très-rudes.

De Saint-Jean-Pié-de-Port jusqu'à la vallée de Soule, il n'y a, à travers les montagnes, aucun chemin praticable, si ce n'est celui qui va de Saint-Michel à Orbaicet, premier village d'Espagne; ce n'est proprement qu'un sentier, par lequel les milices de Navarre passèrent une fois pour ravitailler Jacca.

De cette vallée de Soule il y a deux chemins, dont l'un par Larraun, conduit dans la vallée de Salazar; l'autre, par le port Saint-Engrace, mène dans la vallée de Roncal; ils sont mauvais, particulièrement le dernier. Les muletiers s'en servent lorsqu'il n'y a point de neige.

Le pays de Labour est très-sec et stérile, et encore plus le comté de Guipuscoa, particulièrement le côté de Saint-Sébastien et de Fontarabie; il ne s'y trouve presque point de foin et très-peu de grains.

La Navarre, haute et basse, n'est pas plus fertile, et le pays est encore plus mauvais depuis Ainhoa et Saint-Jean-Pié-de-Port, qu'il ne l'est en-deçà de ces deux passages.

Le long de la rivière de Bidassoa, il n'y a point d'endroits à établir des postes considérables en sureté. On ne peut à Béhobie, qui est le grand passage et le chemin de la poste de Bayonne à Saint-Sébastien, que créneler et palissader le cabaret et la maison du Douanier; là il y a toujours deux barques dites gabares, l'une de notre côté et l'autre de celui d'Espagne, et un gué au-dessus de l'île de la Conférence, dont on se sert lorsque la rivière est basse et la marée retirée. A quelque distance au-dessus est une petite église dite l'Hôpital, de bonne maçonnerie, laquelle crénelée et palissadée, feroit un petit poste moins mauvais que le précédent. En ce lieu il y a aussi un bateau et deux gués assez difficiles: l'un au-dessus de l'église, près la maison du prieur, et l'autre environ à mille pas au-dessous; il n'y a pas de chemin marqué, après les avoir passés, on va par les prés à Iron. La cavalerie y pourroit passer; si c'étoit

en plein jour, elle pourroit essuyer quelques coups de canon de Fontarabie.

Andaye est un village ouvert. Pour y mettre des troupes en sureté, il faudroit enceindre de fossés et palissader la plus grosse partie de ce village, c'est-à-dire les maisons situées sur la hauteur, et ne pas renfermer celles qui sont dans le bas et séparées.

A trois lieues au-dessus de Béhobie, au village de Bera, est un pont de pierre duquel, en certains cas, on pourroit se servir pour faire passer de l'infanterie, venant d'Ascain, qui se prononce Ascaigne, allant audit Bera par l'un des trois chemins qui se trouvent sur la carte, et de Bera, laissant à gauche Lezaca, traverser les montagnes pour arriver à Oyarzun. Ce chemin est très-montueux, étroit et plein de pierres, et souvent on marche sur des rochers vifs et escarpés où sont des escaliers irréguliers.

M. le maréchal de Berwick étant à Bayonne, fit une tournée sur la Bidassoa, passant par Saint-Jean-de-Luz, Andaye, le Pas de Béhobie, Saint-Jean-Pié-de-Port, Mauléon et Oleron. Il trouva que toutes les cartes à la main étoient fausses, et il reconnut par lui-même que le passage de la rivière de Bidassoa étoit facile, et le chemin de l'autre côté assez ouvert jusqu'au-dessus de Saint-Sébastien et du Passage, et Fontarabie très-facile à masquer; de sorte que ce général s'étant mis au fait du pays, il s'en expliqua avec M. le Régent, tant sur la situation que sur le projet qu'il s'étoit formé, pour obvier à tout ce que les Espagnols pouvoient entreprendre, en disant : que depuis Bayonne jusqu'à Oleron, le pays étoit si stérile, tant en avant qu'en arrière, qu'il étoit impossible qu'un corps pût y subsister sans magasins faits à l'avance; de plus, nous avions pour nous couvrir les places de Bayonne, Saint-Jean-Pié-de-Port et Navarrcins, outre les rivières de l'Adour et de Gave, dont le passage n'est pas facile. Ainsi ce ne fut que depuis Oleron jusqu'au val d'Azun, qu'il devoit diriger sa principale attention. Il ne prétendoit nullement disputer le passage des montagnes, ni l'entrée des vallées, son système étant de répandre ses troupes dans la plaine,

afin que la droite et la gauche se pussent mouvoir plus promptement.

Il y avoit par notre droite deux grands débouchés pour venir d'Espagne en France : celui d'Iron à Saint-Jean-de-Luz, et celui de Pampelune à Saint-Jean-Pié-de-Port ; mais comme notre pays de ce côté étoit totalement dépourvu de subsistances, et que d'ailleurs on pouvoit voir venir l'ennemi de loin, le corps séparé de l'armée devoit avoir tout le loisir convenable, pour se mettre derrière le Gave d'Oleron et empêcher qu'il ne pût passer cette rivière ni celle de l'Adour.

Si l'ennemi venoit de Jaca à Oleron, comme en ce cas il pouvoit prendre le Gave d'Oleron par ses sources, nos troupes alors se mettoient derrière le Gave de Pau, et le défendoient depuis Lourdes jusqu'à l'Adour. Les bords de cette rivière sont bons, et il y a très-peu de gués.

Si les ennemis venoient par les vallées d'Azun et d'Osseau, qui se trouvoient les plus praticables dans notre centre, toutes nos troupes se rejoignoient dans la plaine, soit du côté de Bagnères ou de la Barle, pour leur faire tête.

Si pareillement ils vouloient déboucher par les cols qui tombent dans le Comminge, le Couzerans ou le pays de Foix, nos troupes s'y portoient avec la même facilité, et avoient celle d'être jointes promptement par un détachement de la grande armée, d'autant que, comme on l'a déjà remarqué, l'on voit venir l'ennemi de loin, et qu'on a tout le temps nécessaise pour manœuvrer ou se poster. Telle étoit la disposition et le projet du maréchal de Berwick, au mois de février 1719.

M. de Bombelles, qui étoit à Oleron, observa qu'il étoit nécessaire de veiller à la sureté des vallées d'Aspe, de Barreton et d'Osseau, prétendant que ces lieux étoient tellement praticables par différents endroits, que si l'ennemi s'y présentoit en force, il falloit au moins quatre mille hommes pour les défendre.

M. de Verseilles après avoir quitté M. le maréchal de Berwick

à Ortez, passant par Pau et Nai, fut à Lourdes, d'où il se rendit dans les vallées d'Azun, de Cauteres, de Gabarnie et de Héas. Les neiges l'arrêtèrent au pié des ports ou passages, et il ne fut pas possible de pénétrer jusqu'aux sommets des montagnes où sont les bornes qui séparent les deux royaumes. Ces quatre passages ne sont pas aisés; à peine peuvent-ils servir aux mulets chargés. Le dernier est le plus difficile, et le pénultième est le moins mauvais. M. de Préchac étoit chargé de la garde de ces cantons.

De-là il fut dans la vallée de Campan, de laquelle il n'y a aucun chemin direct qui conduise en Espagne; il y a seulement à son extrémité deux routes, celle de la droite, dite Tour-Malet, mène à Barège, à Lux et de-là à Gabarnie ou à Héas : par l'autre chemin de communication, on va, en prenant à gauche, passant près la marbrière d'Epialet, dans la vallée d'Aure à Ancisan, à Areou et à Sarrancolin. En suivant ce dernier chemin, M. de Verseilles tomba dans ladite vallée d'Aure et fut au château de Tramesaignes, situé dans l'angle des deux branches qui forment la rivière de Neste; là prenant à droite, il passa à Aragnuet, et poussa jusqu'au-delà de l'hôpital dit Plan d'Aragnuet, où les neiges l'arrêtèrent au pié du port. De-là retournant au pié du château de Tramesaignes, il suivit l'autre chemin à gauche, en remontant le long de l'autre branche de la Neste jusqu'à un autre hôpital, qui est au pié du port de Plan. Les neiges ne lui permirent pas d'aller plus loin. Ces deux chemins sont beaucoup meilleurs que ceux des vallées de Lavedan, le premier conduit à Bielsa : par là M.r d'Arennes ramena en France un corps de troupes (1). Le second conduit au village de Plan. On ne peut mener des charrettes que jusqu'à Tramesaignes.

Sortant de la vallée d'Aure par Sarrancolin et Heche, il passa à Montrejau et à Saint-Bertrand pour aller à la très-petite ville de Bagnères-de-Luchon, d'où il passa près du petit château démoli de Castelviel, près lequel il y a deux chemins. Suivant celui de la

(1) Pendant la guerre de succession d'Espagne.

droite, il fut à l'hôpital dudit Bagnères, au pié du port, et ne put pousser plus loin à cause des neiges. Ce chemin conduit au château de Venasque, et n'est pas extraordinairement mauvais pour des gens à pié et à cheval.

Du pié dudit château de Castelviel, prenant le chemin de la gauche qui conduit à Castel-Léon, château occupé par les Espagnols, il monta à travers quelques neiges au haut du port dit Portillon, chemin assez pierreux et montueux, peu pratiqué, si ce n'est par quelques muletiers. On dit cependant que M. de Nestier, maréchal de camp, environ l'an 1650 (1), avoit fait voiturer par là, sur un traîneau, une pièce de canon de 48, jusqu'à Castel-Léon, où il la laissa, ayant été forcé par des troupes espagnoles à lever le siége de ce château.

M. de Verseilles fut ensuite à Saint-Beat, et remontant le long de la rive droite de la Garonne à Fos, à la forge nouvellement construite au-dessus de ce dernier village de France. Il passa jusqu'au pont de Bordes. Par ce chemin on peut mener des charrettes jusqu'à Fos et au bout de la vallée d'Aran.

Le chevalier de Pezeux trouva, que les dépôts de vivres que nous faisions à Bordeaux étoient trop reculés, et qu'il valoit beaucoup mieux les établir à Agen, grande ville fermée de murailles et au-delà de la Garonne, sans craindre de tumulte de la part des habitans. Portant nos forces de ce côté-ci, nos vivres se transportoient d'Agen à Nérac par bateau, et de Nérac jusqu'au mont de Marsan par des voitures, qui porteroient chacune neuf à dix quintaux, et du mont de Marsan à Bayonne, ils seroient embarqués sur la rivière de l'Adour. Supputation faite, on trouva que l'on gagneroit huit jours, le dépôt étant à Agen plutôt qu'à Bordeaux. Si l'on tournoit ses forces du côté du Roussillon, on auroit les deux tiers du chemin de faits, de Bordeaux étant à Agen, pour gagner le canal de Toulouse.

(1) On croit que ce fut en 1649.

Si l'on entre dans le pays ennemi de ce côté-ci, et que l'ennemi prenne la position de son armée telle qu'il le devroit, on ne laisseroit pas d'être embarrassé; car s'il fait un bon camp retranché sous Pampelune à tenir quinze mille hommes, et supposant notre armée au débouché des montagnes, nous n'oserions jamais les déborder, ni par leur droite, ni par leur gauche, par la difficulté que l'on auroit à tirer nos convois de subsistances qui seroient vraisemblablement battus, dès que notre armée voudroit pousser en avant.

Il n'y auroit donc rien de mieux, que nous fussions en état, les neiges fondues, de faire le siége de Fontarabie et de Saint-Sébastien, et prendre tous les petits postes qui gardent les passages de l'ennemi en le gagnant de la main, et même faire le siége de Pampelune; sans quoi on pourra être très-embarrassé cette campagne-ci, dont l'ouverture se doit faire du côté de Bayonne, et commencer par passer la Bidassoa, qui se trouve guéable en beaucoup d'endroits. On pourroit toujours pénétrer au-delà de cette rivière, pour déboucher entre les grandes montagnes et Iron, et attaquer le château de Béhobie qui, avec du canon, ne pourroit tenir : on pourroit aussi rassembler toutes les barques qui sont sur la rivière d'Andaye (1) jusqu'à Biriate, et même jusqu'à Bera, et construire un pont près l'embouchure du ruisseau de Biriat, où le débouché est le moins offusqué par les montagnes.

Observations sur le Mémoire du marquis DE VERSEILLES.

Comme la frontière de France et d'Espagne présente un développement de plus de cent lieues, dont il n'étoit pas possible d'attaquer à-la-fois tous les points; qu'il falloit pourvoir à la conservation de ceux vers lesquels on restoit sur la défensive, et que beaucoup de moyens manquoient, le maréchal de Berwick éprouva des difficultés dans l'arrangement de ses projets. La grande étendue de pays où il

(1) La Bidassoa.

falloit agir défensivement inquiétoit ce général, sur-tout pour le centre, entièrement dépourvu de places de guerre, lorsqu'il s'agissoit d'exécuter quelqu'entreprise aux extrémités de la droite ou de la gauche. Le maréchal ne put, comme il l'avoit desiré, commencer la guerre par le siége de Pampelune, place dont la conquête ouvroit le chemin de Madrid et conduisoit l'armée dans un pays abondant en subsistances; d'ailleurs cette opération s'éloignant moins du centre de la frontière, convenoit mieux que toute autre avec la défensive qu'il falloit faire en même temps des autres côtés. Mais les préparatifs d'un siége de cette importance exigeant plus de temps et d'argent qu'on n'en avoit, il fallut y renoncer; on remit l'exécution de ce plan à la seconde campagne, et l'on se détermina aux siéges de Fontarabie et de Saint-Sébastien, après lesquels l'armée devoit passer en Catalogne pour faire ceux d'Urgel et de Roses. Durant ces diverses expéditions, on avoit à couvrir la Navarre, le Béarn et le reste de la frontière. Le maréchal destina à cet objet quinze bataillons et vingt escadrons, qu'il répandit le long des Pyrénées, en les mettant en mesure de se soutenir mutuellement et de se réunir au besoin dans quelques postes avantageux, pour donner le temps à l'armée d'arriver, si l'ennemi réussissoit à franchir les montagnes avec des forces supérieures.

Le maréchal de Berwick, afin d'assurer davantage les différentes parties de cette défensive, fit attaquer en mai 1719, le château de Castel-Léon, situé du côté de la France au pié des Pyrénées. Il résista jusqu'au 12 juin. On prit Fontarabie, Saint-Sébastien, Urgel, et comme la guerre n'avoit d'autre objet que de forcer le roi d'Espagne à renvoyer le cardinal Alberoni, son ministre, il le congédia le 5 décembre : sa disgrace produisit la paix.

MÉMOIRE SUR LA FRONTIÈRE DES PYRÉNÉES,

Par M. le maréchal DE MAILLI-D'HAUCOURT.

LA frontière des Pyrénées, considérée depuis Bayonne, sur l'Océan, jusqu'à Colioure, sur la Méditerranée, présente un front de plus de cent lieues. La chaîne de montagnes dont elle est formée, est également suivie dans sa base et son élévation; mais l'épaisseur n'en est pas égale dans ce qui forme le pendant du côté de France et d'Espagne. Celle de France est adoucie dans ses deux extrémités, c'est-à-dire par le côté de Bayonne et par celui du Roussillon; ce qui forme, en quelque sorte, deux rentrans sur l'Espagne, et présente conséquemment deux débouchés sur elle, hors dans la partie de l'Ampurdan sur le Roussillon, où la frontière respective est d'un égal accès.

Tout ce qui forme d'ailleurs le centre de cette frontière, c'est-à-dire depuis la partie de Saint-Jean-Pié-de-Port, vis-à-vis de Jacca, en Espagne, jusqu'au Mont-Louis en Roussillon, vis-à-vis de Puicerda, est respectivement inattaquable par l'épaisseur des montagnes, du côté des deux royaumes, et sur-tout dans la partie de l'Espagne; et c'est aussi sur ces principes que les deux puissances ont établi leur défense, et qu'elles n'ont porté, en conséquence, leur attention réciproque que sur ces deux points de la gauche et de la droite de la frontière, c'est-à-dire du Béarn et du Roussillon. C'est donc à ces deux points que l'attaque et la défense se réduisent réciproquement, et c'est ce que l'on va présenter respectivement à l'une et l'autre puissance (1).

La partie de défense de la droite, relativement à la France, est établie sur la place de Bayonne, ayant devant elle le fort d'Andaye et de Socoa, et sur sa gauche, Saint-Jean-Pié-de-Port, et Navarreins. Celle de l'Espagne, vis-à-vis de ce point, consiste dans les places de

(1) Ceci prouve que ce mémoire fut communiqué à l'Espagne.

Fontarabie, de Saint-Sébastien, de Jacca, de Pampelune, et de trois forts en avant de cette place, qu'on vient d'achever de construire.

En passant de ce point à la gauche de la frontière, dans la partie du Roussillon, le centre, comme on vient de le dire, étant inattaquable réciproquement, la France a pour barrières les places de Mont-Louis, de Ville-Franche, Pratz-de-Mollo, Fort-des-Bains, Bellegarde, Port-Vendre, Colioure, Fort-Saint-Elme, en avant de la place, et Port-Vendre; en seconde ligne, Perpignan et Salces.

L'Espagne a dans cette partie, le Seu-d'Urgel, Belvera et Puicerda, vis-à-vis de Mont-Louis, Figuières, à la hauteur de Bellegarde, et Roses, à celle de Colioure, sur la mer, ayant derrière ces places celles de Girone, d'Ostalric, de Cadequiers, de Mataro, sur la côte, et enfin celle de Barcelone.

D'après cet apperçu sur l'étendue et la défense réciproque de la frontière, l'on voit que l'on ne peut porter la guerre respective que sur les deux points de la droite et de la gauche. C'est ce qu'on va présenter, en établissant d'abord les principes d'une guerre défensive de la France, et ceux ensuite de l'offensive sur l'Espagne.

En supposant que l'Espagne fût en état de porter la guerre sur la frontière de France, elle auroit donc deux points à choisir : celui de Bayonne et celui du Roussillon. Sur la partie du premier point, elle auroit trois débouchés : celui de Fontarabie, directement sur Bayonne, en passant la Bidassoa, celui de Pampelune, sur Saint-Jean-Pié-de-Port, par Roncevaux, et celui de Jacca, sur Navarreins, par Oleron, ces deux derniers se dirigeant ensuite sur Bayonne.

Si elle portoit la guerre sur le Roussillon, elle auroit deux points d'attaque, l'un sur Mont-Louis, en débouchant par Puicerda, et l'autre sur Colioure et sur Bellegarde, en partant de Roses et de Figuières.

Si, enfin, ses forces étoient suffisantes, elle pourroit porter la guerre tout à-la-fois sur les deux points de Bayonne et du Roussillon; mais c'est ce qu'il n'est pas possible de présumer, et l'on peut même

envisager que si elle étoit en état de déclarer la guerre à la France, elle n'agiroit que du côté du Roussillon, et se tiendroit en défensive du côté de Fontarabie, ne pouvant agir en offensive, dans cette partie sur Bayonne, qu'avec des forces trop supérieures aux siennes; l'objet seul de la conquête de Bayonne, qui seul pourroit lui former une sorte d'établissement, étant celui d'une armée de cent mille hommes, indépendamment d'une escadre proportionnée, pour tenir la mer; objet d'autant plus important et difficile, que la côte, dans cette partie, n'est soutenable en aucun temps; et c'est aussi ce qui fit échouer l'entreprise de l'Espagne en 1674, lorsqu'après avoir passé la Bidassoa et pris les forts d'Andaye et de Socoa, l'amiral Tromp vint mouiller sur la côte pour se joindre aux Espagnols, et que cet amiral n'ayant pu y tenir, son escadre fut obligée de s'éloigner; ce qui obligea, par sa retraite, les Espagnols à repasser la rivière, et à abandonner leur entreprise.

Défensive de la partie de Bayonne.

Cependant, dans la supposition que l'Espagne fût en état de se déterminer à porter la guerre dans cette partie, dans ce cas on pense qu'il conviendroit de porter sous Bayonne un corps de cinquante mille hommes, dont vingt mille seroient détachés sur la gauche, ainsi qu'on va le présenter, et les trente mille formant l'armée, prendroient en avant et en deçà de la Bidassoa, qui par elle-même ne vaut rien à défendre, la position de Bourdagaie, occupant en force Andaye et couvrant ainsi Saint-Jean-de-Luz; elle occuperoit la rive droite de la Bidassoa, par plusieurs postes détachés, dont un à l'hôpital de Saint-Jacques, vis-à-vis du village de Iron qui est au-delà; un au pas de Béobie, vis-à-vis de l'île des Faisans; un au-dessus, au gué de Biriatou, près de l'église dudit lieu; et enfin, un au pas de Berra, au pié de la montagne de la Rune.

Cette première position étant prise, il faudroit pourvoir à celle de

la gauche, qui intéresse les débouchés de Pampelune sur Saint-Jean-Pié-de-Port, et celui de Jacca sur Navarreins.

Pour occuper le premier point, la première position doit être celle qui se présente sous la place de Saint-Jean-Pié-de-Port; c'est-à-dire un peu en arrière du fort, la gauche au-dessus du bois de futaie, ayant la rivière de Nive devant soi.

L'on occuperoit en avant Orisson, à la crête de la montagne d'Altobisca, ainsi que les deux sommités des débouchés de droite et de gauche sur Roncevaux. Cette position exigeroit un corps d'environ six mille hommes.

Quant au débouché de Jacca sur Navarreins, quoiqu'il soit bien moins praticable à l'ennemi que celui-ci, cependant il exigeroit qu'on y tînt un corps de troupes d'environ quatre mille hommes, dont la position la meilleure seroit à Oleron, en avant et un peu sur la gauche de Navarreins, occupant les deux débouchés, tombant de Jacca, et la hauteur de la rive gauche du Gave de Mauléon, pour en défendre le passage et arrêter l'ennemi, qui pourroit prendre à revers la position du corps campé sous Saint-Jean-Pié-de-Port.

Ces deux corps, formant dix mille hommes, seroient unis à l'armée par des postes de communication, le long et derrière le Gave d'Oléron et de Pau, qui couvriroient les dépôts de subsistances que l'on peut tirer, dans la plus grande abondance, des parties du Navarreins.

Enfin, on établira un corps intermédiaire entre celui de Saint-Jean-Pié-de-Port et Bayonne, les ennemis pouvant déboucher de Pampelune par les vallées de Lans et de Bastan, sur Ainhoa et Espelette, laissant à leur gauche la Bidassoa, et à leur droite, Saint-Jean-Pié-de-Port; mouvement qui, quoique l'ennemi ne pût y mener du canon, déposteroit nécessairement la gauche de l'armée et le corps de Saint-Jean-Pié-de-Port, et ouvriroit conséquemment aux Espagnols le passage de la Bidassoa.

Dans cette position générale, si l'ennemi est en force, il cherchera à pénétrer sur trois points en même temps; et comme il ne peut avoir d'autre objet que le siége de Bayonne; pour prendre une sorte d'établissement, l'on doit envisager tous ses mouvemens comme y étant relatifs, et diriger conséquemment sa défensive.

Si, dans cette supposition, l'ennemi porte tout à-la-fois ses efforts sur les trois points, c'est-à-dire sur celui directement de Bayonne, et sur celui de Saint-Jean-Pié-de-Port et de Navarreins, dans ce cas, la position de la droite de Bourdagaie étant obligée de se replier, prendra celle des hauteurs de Bidart, la droite à la mer, la gauche dans la bruyère en écharpe, vis-à-vis l'église d'Arbonne, que l'on occupera ainsi que les maisons, murailles et jardins du village de Bidart. Et si, enfin, on étoit forcé d'abandonner cette position, l'on repasseroit la petite rivière, et l'on viendroit occuper le camp qu'on peut regarder comme retranché, par sa position sous Bayonne, sur le front de la porte d'Espagne, la droite à l'Adour, et la gauche à la Nive, sous Saint-Michel, occupant la hauteur des maisons de la reine d'Espagne. Le front et la droite sont couverts d'un marais, sur lequel il y a une chaussée que l'on coupera, et l'on occupera le moulin de Douzac, situé sur le ruisseau qui traverse le marais, sur lequel l'on établira trois rédoutes. Cette position est à environ trois cents toises de la place, et elle occupe le front de la véritable attaque; mais comme l'ennemi pourroit tourner cette position par la gauche, en passant la Nive, pour se placer entre cette rivière et l'Adour, et former ensuite son attaque sur la citadelle, objet dont on ne peut apprécier les conséquences, il faut qu'en même temps que l'armée viendra prendre le camp retranché, le corps intermédiaire que l'on a placé entre Saint-Jean-Pié-de-Port et Bayonne, passe la Nive derrière lui, et prenne cette même position, la droite à la Nive, la gauche à l'Adour, couvrant ainsi les hauteurs en avant de la citadelle, et uni à la gauche de l'armée par un

pont-volant sur la Nive, réduiroit nécessairement l'ennemi à renoncer au siége de Bayonne.

Si l'ennemi, en même temps, avoit débouché en force sur Saint-Jean-Pié-de-Port et sur Navarreins, dans ce cas le corps de Saint-Jean-Pié-de-Port se replieroit en arrière, pour prendre le camp d'Elette dans la bruyère, la droite appuyée à la montagne de Baigoura, la gauche au village et à un petit ruisseau. Cette position couvre Bayonne, en quelque sorte, par la droite, et Navarreins par la gauche.

Si l'ennemi se portoit en avant, laissant Saint-Jean-Pié-de-Port derrière lui, ou après s'en être emparé, dans ce cas on prendroit la position de Nabas (1), mettant la rivière devant soi; et si l'on en étoit déposté, l'on viendroit camper dans la plaine de Navarreins, la gauche à la place, et la droite au petit village de Camelong, occupant les vignes de la hauteur.

Si, enfin, l'ennemi ayant débouché par Jacca, s'étoit porté sur le corps campé à Oleron, ce corps se replieroit sur Pau, derrière le Gave, pour y rester et couvrir dans cette partie le plat pays, et si celui de Navarreins étoit forcé d'abandonner sa position, il se porteroit par sa droite, couvert du Gave de Navarreins, au camp de Sauveterre, d'où il tiendroit en respect le corps de l'ennemi, qui se seroit porté sur Saint-Jean-Pié-de-Port et Navarreins, et enfin il repasseroit le Gave de Pau pour venir camper à Peirhorade, d'où en passant l'Adour, il se joindroit aux troupes du camp de Bayonne qui, si elles avoient été forcées d'abandonner cette place à ses propres forces, auroient répassé la rivière, et c'est après la jonction de ces deux corps, que l'on pourroit marcher en force à l'ennemi.

Telle est en général la défensive de la partie de la droite de la frontière des Pyrénées. Passons présentement à celle de la gauche sur le Roussillon.

---

(1) Sur la rive gauche du Cesson.

Défensive de la partie du Roussillon.

La frontière de France et d'Espagne, dans la partie du Roussillon, doit être principalement considérée, par la défensive depuis Bellegarde jusqu'à Colioure, et celle au-dessus jusqu'au Mont-Louis, étant par la situation respective des montagnes d'un trop difficile accès; et c'est ce qu'on va présenter dans son étendue.

En supposant que l'Espagne se décidât à porter la guerre sur cette partie de frontière, ce qui paroît plus vraisemblable que sur celle de Bayonne, son principal objet seroit sans doute de s'emparer de Colioure. Cette place seroit en effet la plus intéressante pour elle à tous les titres, puisqu'elle lui donneroit en même temps un point d'établissement et de communication par la mer, et que cette seule place lui faciliteroit même la conquête du Roussillon, sans être obligée d'en entreprendre tous les siéges, et c'est ce qui paroîtra démontré, si l'on considère, que l'ennemi, maître de Colioure, est en état de porter ses troupes par la mer sur la côte du Roussillon, et de descendre à la plage de Canet, à l'embouchure du Tec, pour se porter directement sur Perpignan, dont il ne seroit pas long-temps à s'emparer, et de ce point il lui seroit également facile de bloquer les places du Roussillon, et de fermer les passages qui y porteroient du secours. Quoi qu'il en soit, et sans porter jusque-là les vues des ennemis, il est certain que tout doit les décider à la prise de Colioure et de Port-Vendre, qui y est lié, et que c'est le premier objet dont ils seroient occupés.

Dans cette supposition, l'ennemi rassemblé sous la place de Figuières, que l'on achève de construire, déboucheroit en avant par les cols de Bagnuls et des Abrets, laissant sur sa gauche la place de Bellegarde, qu'il pourroit aisément bloquer, en occupant les hauteurs dont elle est environnée. Ces cols ne sont susceptibles d'aucune défense, la chaîne des montagnes étant couverte de terre et de bois, et praticable dans toutes les parties, de façon à n'y pouvoir prendre aucune position défensive.

L'on ne peut donc en prendre d'autre qu'en arrière de la frontière, et l'on croit qu'il n'y en a pas de meilleure que celle derrière la rivière du Tec, la droite tirant sur Ortaffa et Villanova, et la gauche en avant d'Elne, à l'embouchure de la rivière; l'on occuperoit en même temps, par la droite, les postes du Boulou et de Ceret, que l'on uniroit par un corps séparé au fort des Bains et à Pratz-de-Mollo; l'on jetteroit dans les montagnes, en avant, les miquelets et habitans du pays, pour inquiéter et harceler les ennemis dans les derrières de leur position, qu'ils prendroient vraisemblablement au pié des montagnes dans les parties de Montesquieu, de Castel, etc.; et comme l'ennemi pourroit en même temps vouloir donner une sorte d'inquiétude sur la droite de la frontière du Roussillon, c'est-à-dire sur le Mont-Louis, il seroit nécessaire de tenir un corps campé dans la partie de Livia, au débouché de Puicerda, et ce corps, dans le cas qu'il fût obligé de se replier, viendroit prendre la position du col de la Perche, d'où, s'il y étoit forcé, sous le Mont-Louis.

Mais tels efforts que l'ennemi voulût porter sur cette partie, l'on ne pourroit en craindre aucune suite sérieuse, puisqu'indépendamment des difficultés qu'il trouveroit à traîner son canon du fond de ces montagnes qui forment sa frontière, c'est que quand il réussiroit à prendre le Mont-Louis, il trouveroit de nouvelles difficultés vis-à-vis de la place de Ville-Franche, et encore la prise de ces deux places ne lui ouvriroit aucuns débouchés sur le Languedoc ni sur le Roussillon, les premiers pouvant être fermés par les gorges de la vallée de Carol sur le pays de Foix, et par celle du Capsir dans la partie de Puivalador, et ceux sur le Roussillon présentant une infinité de positions successives dans les gorges du Conflant.

D'après cet exposé général des différentes positions de défense à prendre sur la frontière du Roussillon, l'on voit l'armée campée derrière le Tec, ainsi qu'on l'a présenté, ayant derrière elle sa communication avec Perpignan, et ayant par conséquent abandonné devant elle Colioure à ses propres forces.

Dans cet état, et l'ennemi faisant le siége de cette place, il n'y

auroit d'autre ressource pour le lui faire lever, qu'au moyen d'une supériorité de forces qui mît en état de passer le Tec au Boulou, pour forcer les hauteurs du Pertus devant Bellegarde, où l'ennemi auroit sans doute établi un corps en force, pour de ce point suivre ensuite la hauteur des Abrets, et venir prendre l'ennemi à revers, ce qu'il n'attendra pas, pouvant être, pour peu qu'il tardât à se retirer, coupé par les cols de Bagnuls et de l'Ampurdan, en même temps que l'armée campée sur le Tec le passeroit pour marcher à sa suite.

Si au contraire l'ennemi s'étoit emparé de Colioure, en ce cas la position que l'armée auroit tenue sur le Tec deviendroit encore plus importante, et il ne faudroit rien négliger pour s'y soutenir, en observant de couvrir son flanc gauche sur la mer par des redoutes, des batteries et des épaulemens qui missent l'ennemi hors d'état d'y aborder, et enfin de multiplier la défensive de façon à réduire l'ennemi dans le bassin étroit de Colioure et du pié de la montagne au Tec, qui a à peine une demi-lieue d'étendue, jusqu'à ce qu'on fût en état de l'en chasser et de reprendre Colioure.

L'on finira d'ailleurs par une réflexion qui est, que si l'Espagne se portoit avec des forces suffisantes pour faire cette conquête, elle ne pourroit également être en force de défensive dans la partie de Fontarabie et de Pampelune, et qu'il seroit conséquemment facile de porter dans ces deux parties une diversion, qui l'obligeroit bientôt à abandonner son entreprise, tout ainsi que si elle portoit ses vues sur Bayonne, une diversion sur la Catalogne les lui feroit bientôt abandonner.

Après avoir parcouru la défensive sur la frontière des Pyrénées, l'on va présenter les points d'offensive dont elle peut être susceptible, pour porter la guerre en Espagne.

Ces points sont relatifs à ceux de la défensive, et se réduisent conséquemment à ceux de la droite de Bayonne sur Fontarabie, de Saint-Jean-Pié-de-Port sur Pampelune, de Navarreins sur Jacca, et à ceux de la gauche du Roussillon sur l'Ampurdan et la Catalogne.

Offensive dans la partie de Bayonne.

Pour établir une offensive générale sur tout ce front, objet dont la France est également en état, il faudroit deux armées dont les mouvemens fussent également combinés.

Celle de la droite seroit assemblée sous Bayonne; il en seroit tiré un corps qui camperoit sous Saint-Jean-Pié-de-Port, et un second seroit porté à Oleron, en avant et à la gauche de Navarreins.

L'armée de la gauche s'assembleroit en Roussillon et camperoit derrière le Tec; il en seroit tiré un corps qui seroit porté sur le Mont-Louis, camperoit sur la Ségra, dans la plaine de Puicerda, en avant et vis-à-vis des débouchés de Belver, de la Seu-d'Urgel et de Ciutat. Ces deux positions sur la droite et la gauche de la frontière des Pyrénées étant prises, l'armée de la droite sous Bayonne se portera en avant par la chaussée sur Saint-Jean-de-Luz, d'où elle marchera sur trois colonnes pour se porter sur la Bidassoa; celle de la droite sur Andaye, la seconde sur le pas de Béhobie, et la troisième sur Bera, où on laissera un corps pour couvrir les magasins que l'on aura établis à Saint-Jean-de-Luz.

L'armée, après avoir passé la Bidassoa, descendra cette rivière sur la rive gauche, occupant en même temps les hauteurs de sa gauche, et se portera en deux marches sur Fontarabie, dont elle formera l'investissement, en occupant les hauteurs qui conduisent à Saint-Sébastien et celles du port du Passage dont elle s'emparera, n'ayant nulle défense par terre.

L'attaque de Fontarabie doit être dirigée sur le même point que celui du siége qui en fut fait en 1718, c'est-à-dire, du côté de la montagne, et le front à l'exposé du confluent de la Bidassoa dans la mer; mais l'on observe à ce sujet que, d'après la reconnoissance que l'on a faite de cette place dans la partie du côté du confluent, l'on penseroit qu'il seroit très-facile de l'emporter par escalade; ce côté battu par la mer qui n'a pas dix piés de fond, paroissant y avoir porté la sécurité de défense, mais le simple mur d'enceinte en est absolument négligé. L'on jugeroit donc très-possible qu'en même temps

que l'armée se porteroit pour former l'investissement de la place, ce qui occuperoit l'ennemi, de faire dans la même nuit un embarquement de troupes à Andaye avec tous les agrès, avant que l'ennemi eût pu y songer.

Mais revenons à la combinaison de la marche des corps de la gauche. En même temps que l'armée se seroit ébranlée pour se porter sur la Bidassoa, le corps de Saint-Jean-Pié-de-Port se porteroit en avant sur deux colonnes, celle de la droite passant par les villages de Huart, d'Arnegui, où l'on passe la rivière, de Val-Carlos, le village de Lussarde appartenant à l'Espagne, suivant le chemin royal, et laissant la montage d'Ibagnette à gauche, se porteroit sur la chapelle de ce nom au bas de ladite montagne, au-dessus et dominant Roncevaux. La colonne de gauche marcheroit sur Orisson par la rampe de ce nom, et de-là suivant la route de la montagne, laissant celle d'Ibagnette à droite et celle d'Astabisca à gauche, ainsi que les bois versants au midi, où elle se joindroit à la colonne de droite en arrivant sur Roncevaux, et elles prendroient ensemble leur camp sur le plateau. Cette position aura pour objet de donner de l'inquiétude à l'ennemi sur Pampelune, tandis qu'on fera les siéges de Fontarabie et de Saint-Sébastien, en l'occupant sur le point de Jacca qui paroît même devenir intéressant à l'Espagne, venant d'y établir trois forts en avant de cette place. Le corps campé à Oleron, traversera la plaine de ce nom, d'où, sur une seule colonne, il entrera dans la vallée d'Aspe, passant le col Florens, Bedoux, et laissant le village d'Accours à gauche, il traversera le défilé de Pene et Pont-d'Esquit, d'où le village de Cette et Portalet, dont il faudra avant avoir occupé les hauteurs par quelques détachemens, ce point étant un défilé un à un, et on se reportera à Urdos, dernier village français, d'où on gagnera les sommités qu'on suivra jusqu'à un plateau, où il y a une chapelle dite Sainte-Christine-l'Espagnole, où on prendra sa position, tenant devant soi et sur ses flancs différens postes sur les sommités et à l'entrée des défilés qui tombent et entrent dans la vallée de Canfran.

D'après ces trois positions de l'armée de la droite des Pyrénées, passons à celle de la gauche, c'est-à-dire à celle du Roussillon qui doit agir en même temps.

Offensive dans la partie du Roussillon.

L'armée du Roussillon campée sur le Tec, ayant un corps sur la droite dans la partie de Mont-Louis, campé sur la Ségra, devant Puicerda, dirigera de même ses mouvemens sur ceux de l'armée de la droite ; elle s'ébranlera en même temps, et l'armée du Tec passant sous Bellegarde, entrera par la Jonquière dans la plaine de l'Ampurdan. Pour rendre la marche plus légère et plus rapide, elle marchera sur trois colonnes, la première passant le col du Pertus sous Bellegarde, sera composée d'un tiers de l'infanterie, de toute la cavalerie, de l'artillerie ; et celle de la gauche, par le col de Bagnuls, sera composée du reste de l'infanterie. L'armée marchera avec une partie de ses munitions, et un train de siége suffisant pour faire celui de Roses ; et c'est une observation qu'on présente, pour ne pas tomber dans la même faute du maréchal de Berwick qui, s'étant porté sur Roses pour en faire le siége, ayant laissé au Port-Vendre son artillerie et ses munitions pour les recevoir devant Roses par la mer, et après avoir fait l'investissement dans une forme même assez dangereuse, en plaçant son camp trop près des torrens, eut la douleur de voir la flotte à la hauteur de Roses, qui ne put aborder sous le feu de la place, et périt par un gros temps qui ravagea en même temps son camp, et l'obligea de lever le siége et de rentrer en Roussillon, d'où son armée ne put être en état de sortir le reste de la campagne. L'on pense donc, que l'armée doit se faire suivre d'un train de siége suffisant, et que tout ce qui compose le surplus de l'artillerie et des munitions pour la suite de la campagne, doit être déposé au Port-Vendre pour passer à Roses après le siége. C'est la place, à tous les titres, la plus importante pour porter la guerre en Catalogne, et elle doit être regardée au même titre que Colioure pour les Espagnols, l'une et l'autre formant réciproquement un dépôt et une communi-

cation. C'est donc sur ce point que les premières opérations doivent se diriger, et elles ne seront pas coûteuses dans ce moment, cette place étant pour ainsi dire abandonnée ; mais il faut observer en même temps, que cet abandon provient de la confiance que l'Espagne paroît avoir prise dans l'établissement de la place de Figuières que l'on achève de construire. L'objet en effet de cette place devroit être de fermer l'entrée de l'Ampurdan, et conséquemment la direction sur Roses ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle réponde à ces vues, étant trop éloignée du pié des montagnes, pour que son feu puisse en défendre non-seulement les débouchés, mais la plaine même qui se trouve dans l'intervalle de la place à la montagne, de façon qu'une armée peut y marcher très-aisément sur quatre colonnes. C'est dans cette forme qu'on propose de marcher sur Roses; mais l'on observe en même temps, qu'il est nécessaire de couvrir son flanc droit en masquant par un corps que l'on placera sous la ville de Figuières même, et dans une position excellente et reconnue pour cet objet. Il sera également nécessaire de la masquer par le côté de la porte de Secours placée à l'autre extrémité de la place, par les corps qui y seront destinés.

Cette place, au surplus, ne peut contenir que trois mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux; mais l'on estime que pour la tenir bloquée pendant les opérations dont on va parler, il seroit nécessaire d'y laisser un corps de dix mille hommes.

D'après cette disposition, l'armée marcheroit sur Roses, dont l'attaque doit être établie par le côté de France, au pié de la petite hauteur que l'on a négligé d'envelopper dans l'enceinte, et cette place étant prise, et y ayant reçu par la mer les dépôts de munitions et de subsistances du Port-Vendre, l'armée se porteroit par sa droite en deux marches sur Girone, dont elle feroit le siége, et dont l'objet est de quinze jours au plus; et après y avoir pris une position reconnue sur le Ter, la rivière et la place devant soi, l'on formera le siége de Figuières, couvert par l'armée de Girone. Pour présenter cette entreprise, il est nécessaire de dire un mot sur cette place et sur la forme de son attaque.

Sa position est établie sur un plateau au-dessous de la ville de ce nom; elle en occupe l'étendue, qui peut être de six cents toises sur quatre cents toises de large. Cette place est formée de quatre bastions, d'une plate-forme dans l'entre-deux des deux bastions du flanc droit, et d'un cavalier entre les deux du flanc gauche. Elle est couverte par deux ouvrages couronnés aux deux extrémités du plateau, d'un ouvrage à corne avec deux contre-gardes sur la partie gauche, et de deux demi-lunes sur celle de droite, le tout enveloppé d'un chemin couvert. Tous ces ouvrages, dont le plan général est de M. de Sarmenie, ont été suivis avec autant d'attention que de dépense; mais l'on observera qu'une partie, telle que les demi-lunes, sont en général un peu petites, et les fossés dans la partie des demi-lunes fort étranglés. Les remparts sont casematés à deux étages; les rez-de-chaussée qui se trouvent au niveau du fossé et dont ils tirent le jour, sont destinés pour les magasins et les écuries; l'étage au-dessus forme les casernes et quelques magasins. Tous les ouvrages, ainsi que les demi-lunes, sont également casematés, tant pour le logement du soldat destiné à sa défense, que pour magasins à poudre et munitions. L'intérieur de la place renferme tous les bâtimens nécessaires, tels qu'arsenal, hôpital, église, boulangerie, logement de gouverneur, etc. le tout également casemate, et le dessous est établi en citernes, dont en partie l'eau se tire d'une fontaine que l'on a conduite de la montagne dans la place. Il n'y a des mines que dans la partie de l'ouvrage à corne, établi sur le flanc gauche de la place, et elles s'étendent sous les places d'armes, et le pendant du glacis du chemin couvert. Tel est en général le précis de cette place : elle peut contenir, comme on l'a dit, trois mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux, et l'on en estime la conquête à six semaines tout au plus.

Cette place, dont la situation peut être comparée à Charlemont, à cela près de l'étendue, est également escarpée de toutes parts; elle a de même différens points inattaquables, et d'autres qui en sont susceptibles; mais ce qui paroîtroit assez les tenir en comparaison, c'est que l'une et l'autre se trouvent dans les mêmes parties.

La partie du côté de la ville de Figuières est la moins rapide dans son abord, mais elle est couverte d'un ouvrage couronné, établi sur le roc, et le pendant du glacis est tel jusqu'à la ville. Il en est de même du flanc droit de la place jusqu'au second ouvrage couronné qui répond à celui-ci. Toute cette partie, qui n'est couverte que par deux demi-lunes et à plate-forme, est escarpée par le pendant du glacis le plus rapide du chemin couvert, à plus de trois cents toises et établi sur le roc; mais il n'en est pas de même de la situation de l'ouvrage couronné qui couvre l'extrémité du plateau.

Cet ouvrage, premièrement, est le moins parfait; les demi-lunes en sont petites, le fossé un peu étranglé, et les ouvrages en sont si élevés (défaut qui règne dans tous les ouvrages), qu'on les voit presque jusqu'au pié. Le terrein d'ailleurs est bon, le glacis étant en terre et jusqu'au pié.

Mais, il y a plus, c'est que d'après l'établissement de la place, on a remarqué que dans cette partie il se trouvoit une espèce de plateau, à la distance de six cents toises des ouvrages, qui les dominoit, et ce n'est que depuis un an qu'on a pris le parti de le faire baisser pour le soumettre aux ouvrages; mais à juger par le travail qu'on a fait et celui qu'on se propose de faire, il s'en faut bien que ce défaut se trouve corrigé. Il est vrai qu'on éloignera le feu, mais ce qui restera de la continuité de ce plateau, incommodera fort les ouvrages, et facilitera non-seulement l'ouverture de la tranchée dans cette partie, mais soutiendra l'attaque par l'établissement des batteries que l'on y pourroit construire. Ce seroit donc la partie qui paroîtroit la plus susceptible d'attaque, mais comme ce même point présente un front trop étroit, il seroit nécessaire de l'étendre, et c'est ce qui seroit facile en en formant une seconde, que l'on uniroit à la première. Cette attaque paroîtroit se présenter sur l'ouvrage à corne du flanc gauche de la place; il est établi sur un fonds de terre qui est tel jusqu'au pié du glacis, et que l'on a été obligé de former à grands frais, pour le lier jusqu'à une espèce de petit courant d'eau au-dessous d'une montagne. Cette attaque

seroit donc dirigée sur cet ouvrage, et par une communication soutenue de quelques bonnes redoutes, on l'uniroit avec celle de l'ouvrage à corne. La montagne au-dessus de cette seconde attaque, est à la vérité plus éloignée que n'est le plateau de la première; mais l'établissement d'une batterie de canons et de mortiers incommoderoit beaucoup le chemin couvert, ainsi que le dedans de la place, et c'est sans doute pour en prévenir l'incommodité, que l'on a élevé dans cette partie un cavalier; mais il seroit également dominé, et son élévation ne le rendroit que plus susceptible du feu de la montagne.

Telles sont en général les idées que l'on peut se former sur la place de Figuières, et l'on croit que leur développement ne pourroit peut-être que faire sentir d'autant mieux les projets d'attaque que l'on vient de présenter. Mais avant de former cette entreprise, il est de la plus grande importance de mettre la place de Roses en état de défense, pour y établir sa communication par la mer, en même temps qu'on aura dû l'assurer sur Bellegarde.

Pendant le temps de ces opérations, le corps campé sur la Segra s'avancera sur Puicerda, d'où sur Belver et sur la Seu-d'Urgel, pour occuper l'ennemi dans cette partie, par la conquête de cette dernière place, qui n'est qu'un fort, mais seroit d'autant plus importante, qu'elle assureroit, après la prise de Figuières, la droite des quartiers d'hiver.

Passons à présent aux opérations de la droite de la frontière.

Le siége de Fontarabie étant fini, ou cette place ayant été enlevée, comme on l'a proposé, l'armée marcheroit sur Saint-Sébastien. L'investissement de cette place est fait en occupant les hauteurs; mais on trouveroit aujourd'hui cette place plus en état de résistance qu'autrefois, au moyen de ce qu'on a occupé la presqu'île par où elle tenoit au continent, et qu'elle est actuellement entourée par la mer. Le seul moyen pour la réduire paroîtroit de l'écraser principalement de bombes, et de la tenir bloquée en même temps du côté de la mer, en quoi le Port du Passage dont on se seroit emparé, seroit également utile.

C'est à cette dernière expédition que l'on borneroit la campagne de la droite, pour de là entrer dans les vallées de Guipuscoa et les occuper pendant l'hiver, en tenant les hauteurs qui y tombent du côté de l'Espagne, et étendant sa gauche dans la vallée de Lerin, dont on occuperoit les hauteurs tombant sur la Bidassoa; et s'il paroissoit que l'ennemi fût en état d'attaquer cette ligne, dans ce cas, l'on en tireroit toutes les subsistances, que l'on feroit reverser derrière la Bidassoa; et on la repasseroit, occupant en force Fontarabie et Saint-Sébastien.

Quant aux corps avancés de Saint-Jean-Pié-de-Port sur Roncevaux, et d'Oleron sur Jacca, comme leur objet n'auroit été que d'occuper l'ennemi sur ces deux points, pendant les opérations des deux armées, ils reviendroient prendre leurs quartiers d'hiver.

En même temps l'armée de la gauche, après la prise de Roses, de Girone et de Figuières, prendroit ses quartiers d'hiver, la droite vers la Seu-d'Urgel et la gauche à Roses, occupant en avant les bords du Féodon : Girone formeroit le centre et Figuières celui de l'intérieur.

Tel seroit le projet de la première campagne sur l'étendue de la frontière d'Espagne, et l'on va présenter à la suite le plan qu'on proposeroit pour la seconde.

Les deux armées ayant pris leurs quartiers d'hiver, l'une dans la partie de Fontarabie et Saint-Sébastien, et l'autre dans celle de Roses, de Girone, de Figuières et de la Seu-d'Urgel, celle de la droite déboucheroit de Saint-Sébastien par les vallées de Guipuscoa, se porteroit en avant, tandis que le corps d'en-deçà Roncevaux marcheroit sur Pampelune, réglant sa marche sur celle de l'armée, et l'une et l'autre seroient combinées de façon à se porter ensemble pour faire l'investissement de cette place.

Le corps d'Oleron seroit employé à fermer les débouchés de Jacca et à couvrir la communication de Saint-Jean-Pié-de-Port sur Pampelune, et le train d'artillerie et les munitions rassemblées sous Bayonne et sous Saint-Jean-Pié-de-Port seroient dirigés par le chemin royal sur Pampelune.

L'armée de la gauche déboucheroit de Figuières et de Girone,

et marcheroit sur Ostalric, dont on auroit pu peut-être s'emparer pendant l'hiver, cette place étant hors d'état d'une sorte de défense, et l'armée marcheroit de là sur Barcelone.

Un corps partant en même temps de Roses se prolongeroit sur la côte et s'empareroit de Cadequiers et de Mataro, pour venir se joindre à l'armée devant Barcelone, et enfin le corps de la Seu-d'Urgel se porteroit sur Ciutad. Mais pour se former l'idée du siége de Barcelone, il est nécessaire d'en connoître l'état actuel, bien différent de ce qu'il étoit autrefois. Cette place, dans le temps qu'elle a soutenu les siéges les plus mémorables, n'étoit enveloppée que d'une enceinte, dont une partie n'étoit pas même terrassée, et Mont-Joui qui la défend du côté de la porte d'Espagne, sur la mer, n'étoit qu'un simple château sur la hauteur. Depuis ce temps-là, l'on a mis l'enceinte en état, et l'on a formé des remparts dans son entour; l'on a couvert le front entre les portes de France et d'Espagne de deux bastions et de deux demi-lunes avec un chemin couvert.

L'on a élevé une citadelle à la gauche de la porte de France, donnant sur la mer, et l'on a formé de Mont-Joui une place qu'on pourroit regarder au ton du second ordre.

Pour former le projet du siége de cette place, l'on pense, premièrement : que l'armée d'observation doit être portée sur la rivière de Liobregat, la droite couverte de la petite rivière qui y tombe; l'on occupera de ce point les hauteurs qui forment le bassin de Barcelone, et l'on peut dire que dans cette disposition, il y a peu de places dont on puisse faire l'investissement avec plus d'assurance; cette partie étant remplie, on croit que la véritable attaque doit être sur le front de la citadelle, embrassant le polygone qu'elle présente, dont la gauche de l'attaque seroit à la mer. L'on pense qu'il faudroit en même temps former une seconde attaque entre la porte de France et celle d'Espagne, qui est celle que l'on forma autrefois; mais comme cette partie est couverte actuellement d'ouvrages, elle ne seroit suivie que pour soutenir celle de la citadelle, et elle auroit l'avantage de n'en être point vue, ni de Mont-Joui.

L'on estime que le siége de la citadelle est un objet de trois

semaines ou un mois au plus, ses ouvrages étant très-resserrés et très-petits ; mais elle a l'avantage de dominer singulièrement la ville, de façon que sa prise entraîneroit nécessairement celle de la place, sans que Mont-Joui pût y donner aucune défense, sa position à l'autre extrêmité de la place, indépendamment du défaut d'un feu trop plongeant, le rendant absolument inutile. Il seroit également facile de le bloquer ; et s'il inquiétoit la ville de son canon, on lui en imposeroit en le menaçant d'en faire raser une partie.

L'on sent toutefois la nécessité, relative à cette entreprise, d'être maître de la mer ; et la proximité du Port-Vendre, pour le soutien d'une escadre, en faciliteroit les moyens.

Pendant cette expédition, l'on pense que l'armée du siége de Pampelune aura également réussi dans son expédition, d'où elle aura pu aisément s'emparer de Jacca, en le prenant : c'est alors que les deux armées établies dans le centre des deux extrêmités de l'Espagne, seroient en état d'être dirigées sur Madrid, n'y ayant plus aucune place en état de s'y opposer.

Observations sur le Mémoire de M. le maréchal DE MAILLI-D'HAUCOURT.

Ce mémoire ne contient aucune vue transcendante ; c'étoit cependant le meilleur que l'on eût avant 1792, et on s'apperçoit que le maréchal de Mailli donne tous les éclaircissemens quelconques qu'il avoit pu se procurer. Ses renseignemens sur les places de guerre de l'Espagne, qu'il fit sans doute reconnoître par des ingénieurs, sont la partie la plus intéressante de son travail, et elle peut encore être fort utile.

NOTE REMISE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS EN 1792.

Bayonne qui s'oppose au passage d'une armée espagnole par Fontarabie, Saint-Jean-Pié-de-Port à celui par Roncevaux, Navarreins aux entreprises qu'elle pourroit tenter par les vallées d'Aspe et d'Ossau, sont des places qui exigent d'autant plus de moyens pour

les mettre en défense, qu'elles sont négligées depuis long-temps. De ce point jusqu'à Mont-Louis, les Pyrénées offrent très-peu de passages, si ce n'est pour quelques piétons et des mulets, et presqu'aucun débouché pour l'artillerie et les attirails d'une armée.

La vallée d'Aran est la seule possession qu'aient les Espagnols de ce côté des Pyrénées, et elle peut faciliter leur entrée en France.

Il est certain que les places et les postes qui environnent Perpignan, couvrent des débouchés ou défendent des communications vers cette place, et qu'elle doit être regardée comme le centre de la défense du pays du côté de la mer, mais non de celui de la Cerdagne. A l'exception de la grande route, protégée par Bellegarde, rien n'égale la difficulté des accès et des transports, tant de l'artillerie que de tout ce qui est nécessaire à un siége. Ils ne peuvent d'ailleurs avoir lieu que dans une saison déterminée, après des préparatifs longs et ostensibles.

Perpignan est une grande place qui n'a jamais été achevée; les parapets et les chemins couverts ne sont en partie qu'ébauchés (1); quelques contrescarpes sont à faire, mais les revêtemens sont solides, et c'est ce qui constitue une place; car il faut alors un siége en règle, une circonvallation qui seroit dans ce cas très-étendue et coupée par deux rivières sujettes à des débordemens. C'est une armée qu'il faut pour assiéger une telle place, et pour garder une communication à travers neuf lieues de montagnes.

Quant à Colioure et au Port-Vendre, l'opinion de M. de Vauban étoit de préférer ce dernier port et d'en faire une tête de frontière.

Au commencement de 1792, on a travaillé vers les Basses-Pyrénées, à Navarreins, Saint-Jean-Pié-de-Port et Bayonne, où on construisit de nouveaux ouvrages destinés à occuper les hauteurs dont cette place est tellement dominée, que sans une telle extension elle ne seroit pas tenable. On a reconnu aussi les postes à occuper dans les passages des montagnes, et l'on a travaillé à fortifier celui de Saint-Beat.

(1) Depuis on s'est occupé à fortifier Perpignan, d'après les projets du général d'Arçon.

Si l'on est forcé à la guerre contre l'Espagne, nos moyens ne pouvant être totalement prêts avant quelques mois, il faut simplement s'attacher à gagner du temps, jusqu'à ce que notre armée soit en mesure d'agir; mais voici l'arrangement qui paroît le meilleur, sur-tout si les Espagnols se trouvoient en état d'opérer avec des forces infiniment supérieures aux nôtres.

On laisseroit Bayonne et Perpignan bien munis, ainsi que les autres forteresses, et on rassembleroit l'armée à Toulouse, d'où l'on pourroit secourir facilement Bayonne et Perpignan, et quand on auroit réuni toutes ses forces, on tâcheroit de pénétrer en Espagne par le centre des Pyrénées, en s'emparant de la vallée d'Aran.

MÉMOIRE SUR LES MOYENS OFFENSIFS ET DÉFENSIFS CONTRE L'ESPAGNE, VERS LES MONTAGNES DES PYRÉNÉES,

Par M. le général SERVAN.

Il paroît nécessaire d'entrer d'abord dans quelques détails sur les moyens militaires de l'Espagne à la fin de 1792.

Subsistances.

Les magasins de cette Puissance, sur la frontière, sont mal ou point aprovisionnés; on vit au jour la journée dans les places de guerre; si l'extraction du bétail français étoit empêchée sur toute la frontière, les armées qui s'y trouveroient courroient bientôt le risque d'être exposées à toutes les horreurs de la famine. Le cochon vaut déjà à Barcelone cinquante sols la livre, et cela chez le peuple de l'Espagne le plus économe, le plus laborieux et le plus industrieux; combien donc doivent souffrir de la cherté des vivres, les peuples des autres provinces d'Espagne, dont quelques-unes sont incultes et stériles, et toutes en général assez mal cultivées?

Aussi faut-il bien se garder d'envoyer des armées en Espagne, sans avoir pourvu à leurs approvisionnemens et à leur ligne d'opé-

rations, en assurant et gardant les derrières. Le terrein en général est immense, désert, coupé, si l'on en excepte les plaines de la Castille, les défilés sont fréquens et dangereux.

Forces militaires de l'Espagne.

INFANTERIE.

32 régimens d'infanterie de ligne à 1500 hommes, au complet	48,000 hommes.	
4 régimens Suisses, *idem*	6,000	
7 bataillons de troupes légères à 800 hommes	5,600	
12 bataillons de gardes du Roi à 600 hommes	7,200	
42 régimens de milice à 800 hommes	31,900	
6 bataillons d'artillerie à 600 hommes	3,600	
Infanterie au complet	102,300 hom	
Sur quoi il faut déduire, pour l'incomplet des troupes de ligne, le service des places, des îles, des ports, de la marine, et plus de deux régimens qui sont en Amérique, environ	42,300 hom.	
Reste donc, pour le total de l'infanterie disponible.		60,000 hom.

CAVALERIE.

Gardes du Corps disponibles	400 hom.	
4 escadrons de carabiniers à 90 hommes	360	
12 régimens de cavalerie de 4 escadrons à 120 hom.	4,320	
8 régimens de dragons de 4 escadrons à 90 hommes.	2,880	
2 régimens de volontaires à cheval, 4 escadrons	720	
	8,680	
A diminuer pour le service de l'intérieur et des îles.	1,680	
Reste disponible en cavalerie		7,000
Total		67,000 hom.

Il est bon d'observer, que quoique ce résumé présente soixante-sept mille hommes de troupes disponibles, le gouvernement espagnol ne pourroit pas mettre sous la toile plus de cinquante-six mille hommes, divisés en deux armées de vingt-huit mille hommes, l'une dans la Catalogne et la Cerdagne, l'autre dans la Navarre.

On parle d'augmenter ces forces d'un corps de douze mille Suisses, et d'un autre composé des gardes et employés des gabelles, espèce d'hommes d'une bien mince ressource à la guerre.

Le soldat espagnol, au contraire, est brave, sobre, patient; mais sa tenue et sa discipline sont fort mauvaises, il est aisé à surprendre la nuit et même le jour, les patrouilles et les gardes avancées étant peu attentives, et les officiers ne craignant pas de quitter leurs postes pour aller jouer, faire l'amour ou dormir.

Avec de très-beaux canons, le corps de l'artillerie est médiocre, celui du génie est à-peu-près nul.

Par une cédule du conseil pour trouver des volontaires, il est ordonné aux prêtres de faire revivre les temps de Pierre l'Hermite et de Saint Bernard; *ils prêchent en chaire et dans le confessionnal une nouvelle croisade; ce zèle apostolique n'ayant pas tout le succès* qu'on attendoit, on sera obligé d'avoir recours à la *quinta*, c'est-à-dire à prendre un homme sur cinq, tandis qu'on ne devroit s'en permettre qu'un sur vingt. Le peuple, amolli depuis bien des années par une longue paix, craint de se mesurer avec les Français, qu'il regarde comme les anciens Flibustiers, qui firent tant de mal aux *Espagnols dans le Nouveau Monde.*

Places et fortifications.

Les principales villes qui couvrent la frontière de l'Espagne sont: en Catalogne, Barcelonne, Girone, Roses, Figuières, Campredon; dans la Cerdagne, Puicerda, Belver, Urgel; dans l'Aragon, Balbastre, Monçon, Jacca; dans la Navarre, Pampelune, Fontarabie, Saint-Sébastien, Bilbao, Vittoria, etc.

Barcelonne est la ville la plus importante et la mieux gardée de la monarchie espagnole : elle exige un siége dans les règles et une escadre dans la Méditerranée, pour en empêcher le ravitaillement.

Roses est une petite place qui ne peut pas être dans le cas de faire une longue résistance, sur-tout si l'on fait usage des bombes.

Girone est très-négligé.

Campredon s'est distingué par une forte résistance dans le commencement du dix-huitième siècle, mais n'est plus en état de faire de même.

Figuières est en bon état et bien fortifié; mais cette place ne remplit point les vues des Espagnols. Elle est trop éloignée du pié des montagnes pour que son feu puisse en défendre les débouchés; cette place ne défend pas davantage la plaine qui se trouve entre elle et la montagne; plaine par laquelle on peut marcher sans crainte sur Roses, en masquant Figuières, sous la ville et du côté de la porte de secours. Cette place ne peut pas contenir plus de trois mille cinq cents hommes.

Les fortifications de Figuières occupent un plateau au-dessus de la ville de ce nom. Leur étendue est d'environ six cents toises sur quatre cents; quatre bastions, un cavalier, une plate-forme, deux ouvrages à couronne, un ouvrage à corne, des contregardes et des demi-lunes forment l'enceinte de la place; tous les ouvrages sont casematés, mais on reproche aux fossés d'être trop étranglés, aux demi-lunes d'être trop petites, et aux ouvrages d'être trop élevés; d'ailleurs cette place est dominée par un plateau et par une montagne qui, quoiqu'éloignée, n'en seroit pas moins susceptible de recevoir des batteries qui, en protégeant les attaques, incommoderoient fort le chemin couvert, le cavalier, l'ouvrage à corne et la place. On prétend aussi qu'il est possible de couper à la ville la seule fontaine qui y fournisse de l'eau, laquelle y est conduite d'une montagne située au-dehors.

Taracone ne sauroit se défendre long-temps.

Puicerda peut être enlevé de vive force.

Urgel est susceptible d'une plus grande défense.

Monçon n'a jamais résisté, non plus que Balbastre, à une attaque bien combinée.

Jacca n'est défendu que par sa position et quelques retranchemens que l'on pourroit y élever.

Pampelune est gardé, principalement du côté de la France, par

les montagnes et par les gorges de Roncevaux, où Charlemagne essuya le seul échec de ses armes; mais ces passages sont possibles, et en se divisant, on peut s'assurer de les forcer, et ensuite avec quelques travaux aux chemins, de s'en servir pour les transports de l'artillerie et de toutes les munitions de guerre et de bouche. Arrivé à Pampelune, cette place n'offre pas une grande résistance, n'ayant qu'une partie de son enceinte de fortifiée, le reste, du côté de la rivière, l'étant fort mal, d'autant que la rivière se guée à volonté.

Fontarabie ne résisteroit ni à un coup de main, ni à des bombes.

Saint-Sébastien est entièrement dominé.

Bilbao et Vittoria n'attendroient pas un bombardement un peu vif.

Après avoir parcouru rapidement ce qui nous a paru le plus intéressant de faire connoître de l'Espagne, relativement à la défense ou à l'attaque des Pyrénées, nous allons entrer dans tous les détails que nous croirons nécessaires pour donner des idées suffisantes sur tous les moyens de défensive ou d'offensive dans cette partie essentielle des frontières méridionales de la France.

Les Pyrénées sont une chaîne de montagnes comprises entre la Méditerranée et l'Océan, et qui sépare la France de l'Espagne dans une étendue d'environ quatre-vingt-dix lieues. Ces deux puissances partagent à-peu-près entre elles la largeur de ces montagnes; mais les Espagnols ont l'avantage sur les Français, d'arriver à tous les passages qui pénètrent en France, par des montagnes peu escarpées et des pentes douces, ce qui leur procure de plus grands moyens de se défendre et de nous fatiguer excessivement, si nous commettons la faute de ne pas traverser les Pyrénées le plus promptement possible, pour priver les Espagnols de leurs avantages.

Les historiens des guerres de Louis XIV, époque des dernières hostilités sérieuses qui aient eu lieu entre la France et l'Espagne, n'ont rien dit sur la manière dont il seroit le plus avantageux aux Français de défendre leur frontière contre les Espagnols; ils ne se sont pas étendus beaucoup davantage sur les plans qu'il faudroit

suivre pour franchir les Pyrénées et porter la guerre en Espagne; ainsi le général chargé de cette défense ou de cette attaque, ne peut trouver de lumières pour le guider, que dans quelques mémoires imparfaits, dont l'un est attribué au maréchal de Mailli, qui commanda long-temps en Roussillon, sous les deux derniers règnes; un autre à M. de Caupenne; un troisième, écrit en 1792, par M. de Bordenave, officier du génie, et quelques autres aussi récents, rédigés par différens officiers, sur diverses parties de cette chaîne de montagnes, dont les gorges ou passages ne sont connus dans le pays que sous le nom de *ports*. Mais aucun de ces mémoires n'embrasse l'ensemble de la défensive ou de l'offensive; chacun en général n'indique d'autres moyens de défendre cette vaste frontière à l'Est, que dans les départemens des Pyrénées orientales, de l'Aude et de l'Ariège, dans ce qui avoisine les montagnes; à l'Ouest, dans ceux des Basses et des Hautes-Pyrénées, et quant à l'offensive, on propose constamment d'attaquer principalement la Catalogne, et subsidiairement la Navarre.

Nous allons tâcher, en profitant des meilleures idées répandues dans les écrits que nous venons de citer, et par l'étude pratique du terrein, de proposer pour la défensive et pour l'offensive, des plans mieux liés qu'autrefois, et dont l'ensemble puisse procurer des succès plus certains. Nous commencerons par la partie orientale.

Défensive de la gauche des Pyrénées, ou Pyrénées orientales.

Le front d'attaque qui embrasse la partie des frontières comprise dans les départemens des Pyrénées orientales, de l'Aude et de l'Ariège, peut avoir environ trente lieues d'étendue et offrir trois points principaux, desquels les Espagnols peuvent diriger leur offensive; la Seu-d'Urgel, Campredon, Figuières.

On pense qu'environ quinze ou seize mille hommes de troupes de ligne, indépendamment d'environ treize mille formant les garnisons de Colioure, du fort Saint-Elme, Bellegarde, Fort-des-Bains,

Perpignan, Salces, Ville-Franche de Conflant et Mont-Louis, on pourroit défendre cette partie de la frontière, contre trente-six mille hommes, l'armée la plus forte que les Espagnols puissent mettre sur pié, pour marcher contre cette partie des frontières françaises; pourvu toutefois qu'on puisse faire aider les troupes de ligne par au moins douze ou quinze mille gardes nationales, mises en réquisition dans les départemens des Pyrénées orientales, de l'Ariège, de l'Aude, de l'Herault, de l'Aveyron et du Gard. Entrons dans de plus grands détails.

Supposons que l'ennemi sur l'offensive, libre dans ses mouvemens, voulant profiter de tous ses avantages et embrasser le plus grand front d'attaque possible, afin de diviser d'autant plus nos forces, menace en même temps depuis Colioure jusqu'à Mont-Louis, dès-lors Pratz-de-Mollo devient le point du milieu: il est comme le saillant de la demi-lune sur un front de fortification; ce qui doit nécessiter de diriger les lignes de défense et de communication, sur les trois points menacés, et de se placer de manière à les défendre tous les trois à-la-fois.

D'abord il paroît important de former un camp retranché à Pratz-de-Mollo, où les revers, les eaux et les défenses inaccessibles seroient mis en usage, afin de fortifier davantage ce point important, et de mettre plus en sureté les trois mille cinq cents hommes, que l'on voudra y placer. Il ne sera pas moins essentiel d'une part, de gâter tous les chemins des cols qui conduisent d'Espagne sur ce point, surtout ceux du col d'Ars, et de l'autre au contraire, de réparer et mettre en bon état, ceux qui du Conflant communiquent avec le haut Vallespir.

On rassemblera ensuite les plus grandes forces dans la plaine de Prades, position excellente, où l'on trouvera de l'eau, du bois, des vivres, et d'où l'on pourra se porter rapidement et en peu de jours sur Mont-Louis, les Vals de Carol et du Capsir, Quillan, Perpignan et Pratz-de-Mollo.

Dans cette hypothèse, on pourroit retirer de Colioure, mille hom-

mes de troupes de ligne, de Perpignan deux mille, du camp de Saint-Jean-de-Pagès trois mille, de Mont-Louis mille, et les remplacer par sept mille gardes nationales; ce qui donneroit sur-le-champ sept mille hommes de troupes de ligne qui, avec trois mille gardes nationales, les mieux armés, équipés et exercés, formeroient à Prades un camp de dix mille hommes, indépendamment de trois mille hommes de ligne, portés à Puicerda, et de ceux que l'on pourroit envoyer du camp de Salces à Quillan. Les quatre mille gardes nationales restant, seroient placés avec un bataillon de troupes de ligne, les dépôts et les magasins à Salces et villages voisins, pour en former un camp d'instruction et de réserve sur la rive gauche de l'Égli.

Par cette nouvelle distribution, on auroit deux mille hommes au col de Bagnuls qui pourroient être rafraîchis par la garnison de Colioure, trois mille cinq cents à Pratz-de-Mollo, et en arrière de ces deux points et de celui de Bellegarde, un camp de sept mille hommes à Saint-Jean-de-Pagès, pouvant être rafraîchi par Perpignan; on auroit en même temps trois mille hommes à Puicerda, faisant partie du camp sous Prades, et pouvant être rafraîchis et soutenus par la place de Mont-Louis; dix mille campés à Prades, pour veiller sur les cols de Carol, de Capsir, la vallée d'Andore et Pratz-de-Mollo; enfin environ quatre mille cinq cents hommes sur les bords de l'Égi, pour s'instruire et protéger la côte, les dépôts, les ateliers de réparations, les magasins, etc.

D'après ces dispositions des forces disponibles, observons que l'armée espagnole, que nous supposerons d'environ trente-six mille hommes, occupant la ligne offensive depuis la Seu-d'Urgel jusqu'à Figuières, ne pourroit se procurer aucun succès, si elle vouloit attaquer en même temps les trois points principaux qui forment la ligne défensive des Français de Mont-Louis à Colioure; il semble donc plus raisonnable de croire, que se bornant à menacer deux des trois points, le général espagnol porteroit la majeure partie de ses forces, sur l'un des trois, pour le forcer et s'assurer les moyens de se réunir

avec les autres, ou dans les plaines du Conflant, ou dans celle où se trouve placé Perpignan. Examinons en conséquence successivement la défense de chacun des trois points, que nous supposons pouvoir être attaqués par la majorité des forces espagnoles.

Défensive de la partie droite orientale.

Le poste de la Seu-d'Urgel est celui d'où l'ennemi peut se porter le plus facilement dans la Cerdagne et dans le Conflant, de manière à marcher d'un côté sur Foix et Quillan, de l'autre sur Prades, pour venir camper entre Vincas et Vallemagne, où, une fois retranché, il couperoit la communication de Mont-Louis et de Ville-Franche, et seroit plus à portée de donner la main aux troupes qui, parties de Campredon, seroient entrées dans le Haut-Vallespir, par le col d'Ars, et se seroient établies sur les rives du Tec, depuis Pratz-de-Mollo jusqu'à Arles.

Avant d'entrer dans aucun détail, il faut observer que quand même l'ennemi ne rencontreroit aucun obstacle dans les différents passages qu'il seroit obligé de traverser, la nature lui auroit déjà interdit la possibilité d'y faire usage des charrois et de l'artillerie; mais indépendamment de ces obstacles naturels, les trois mille hommes qui se seroient emparés de Puicerda, qui s'y seroient fortifiés, et qui seroient continuellement à même d'être renforcés par une partie de la garnison de Mont-Louis et même par le camp de Prades, ne se trouveroient-ils pas à portée de tomber sur le flanc ou sur les derrières des troupes qui voudroient pénétrer par les vals de Carol et de Capsir, ou profiter des passages d'Err et de Valsagoulière? D'ailleurs le général qui commanderoit la petite armée campée à Prades, maître des cols de Creux, des Batailles et de Moucet, ayant placé un corps d'environ douze cents hommes à Acqs, où ils se retrancheroient, un autre à Puigvalador, tranquille sur les tentatives que pourroit faire l'ennemi par le camp Magre, au moyen de la garnison de Ville-Franche, chargée de surveiller cette partie; ne devroit-il pas aussi être rassuré sur toutes les autres que pourroient

faire les Espagnols; et dans le cas même où ceux-ci se présentant avec des forces assez considérables, pour qu'il fût prudent de faire replier les troupes placées à Puicerda, Puigvalador, Acqs, etc.; abandonnant alors momentanément Mont-Louis à ses propres forces, plaçant à Olette un corps suffisant pour défendre sa gorge, appuyant la gauche de l'armée de Prades à Ville-Franche; les troupes placées au val de Capsir et de Carol, s'étant repliées sur les cols des Batailles, de Creux, de Formenet et de Moucet, l'ennemi n'oseroit tenter de forcer, ni les gorges du Conflant, ni la droite de l'armée française; et il n'oseroit pas davantage se hasarder de marcher sur Quillan, pour gagner, par Limoux en longeant l'Aude, Carcassone et le canal du Languedoc; non plus que sur Tarrascon et Foix, en longeant l'Ariège, par la raison que d'une part, les cols, les passages et les chemins pour pénétrer sur Quillan et Tarrascon, sont très-difficiles; que de l'autre, ces départemens prenant les armes, cerneroient l'ennemi d'autant plus facilement, que son front se resserreroit en avançant, et qu'une grande partie de l'armée du camp de Prades, passant par le col de Moucet, et porté rapidement dans quelque camp que l'on auroit reconnu d'avance sur les bords de l'Aude, du côté de Quillan, pourroit prendre les Espagnols en flanc et par derrière, tandis que les gardes nationales du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège, se joignant aux troupes de ligne envoyées dans ces départemens, les recevroient en tête de manière à leur ôter tout espoir de succès et même de défense ou de retour. Dès-lors même les troupes espagnoles qui assiégeroient Mont-Louis, ou qui seroient restées dans la Cerdagne espagnole, se trouveroient dans un grand embarras, ainsi coupées de leur corps d'armée, et le général français maître d'envoyer insulter Valence, Belver, Urgel, d'attaquer la ligne d'opération des ennemis, de s'emparer de quelques-uns de leurs magasins et de les détruire, enfin de mettre entre deux feux les troupes qui assiégeroient Mont-Louis.

Supposons encore cependant, qu'après avoir battu les troupes postées à Puicerda, l'ennemi portant toutes ses forces sur Mont-Louis,

parvienne à s'emparer de cette place; supposons que dans la crainte d'être battu et coupé dans le cas où il s'engageroit dans les départemens de l'Ariège, il voulût tenter de pénétrer dans le Conflant, dès-lors l'armée sous Prades se renforçant sur Olette et Ville-Franche qui, après Olette, devient la gauche de sa position, attendroit l'ennemi qui, afin d'assurer ses derrières, seroit forcé pour arriver à l'armée française, d'attaquer et d'emporter les effroyables gorges du Conflant.

Après ces différentes suppositions, dans lesquelles on a été jusqu'à accorder les plus grands succès à l'ennemi, on a dû voir combien on avoit trouvé de ressources, sinon pour empêcher tous ses succès, au moins pour les rendre très-difficiles, et enfin à-peu-près inutiles, puisqu'il se trouveroit encore dans l'impossibilité de pénétrer dans l'Ariège, l'Aude ou le Conflant.

Défensive du centre de la partie orientale.

Après avoir vu la défensive de la partie droite, passons à celle du centre.

Supposons l'ennemi maître de Mont-Louis et convaincu des difficultés insurmontables pour aller plus avant, se décidant à abandonner l'attaque de la Cerdagne française et du Conflant et à porter la majorité de ses forces sur Pratz-de-Mollo, dans l'espérance probable peut-être, de pouvoir alors pénétrer plus facilement dans le Conflant, par le camp Magre, le col de Mentel et les villages de Pi, de Sahone, Vernet et Cornélia, ou dans la plaine de Perpignan, par Arles, Ceret et le Boulou; ce qui obligeroit alors les Français de dégarnir la défense de Colioure et donneroit peut-être la facilité aux Espagnols de se présenter devant cette place, après avoir forcé les gorges de Bagnuls.

Dans cette supposition, l'armée du Conflant se trouvant renforcée des trois mille hommes qui étoient à Puicerda, et probablement de la garnison de Mont-Louis, le général français en feroit filer sur le Haut-Vallespir, six mille cinq cents hommes, et sur le même point

deux mille du camp de Saint-Jean-de-Pagès, où la garnison de Perpignan en enverroit mille; dès-lors le camp de Pratz-de-Mollo se trouveroit fort de douze mille hommes, celui de Saint-Jean-de-Pagès en auroit six mille, et celui du Conflant huit ou neuf mille.

Avec une pareille quantité de forces disponibles, le général chargé de cette défense, auroit deux partis à prendre : celui de forcer l'ennemi à rester sur les hauteurs du col d'Ars et lieux circonvoisins, vu la difficulté qu'il trouveroit à marcher pendant deux heures dans de très-mauvais chemins, rendus encore plus impraticables, où il ne pourroit pas mener son artillerie et à l'issue desquels il devroit s'attendre de trouver des forces imposantes.

Le second parti que pourroit prendre le général français seroit, de s'occuper principalement à garder le cours du Tec, depuis Pratz-de-Mollo, jusqu'au Fort-des-Bains et Arles, en fortifiant et occupant ce poste, pour empêcher l'ennemi de s'en emparer et couper de-là la communication du Conflant et celle du camp de Saint-Jean-de-Pagès.

Si les Français vouloient occuper partie des hauteurs, ils risqueroient d'être tournés, quelque position qu'ils prissent, et s'ils vouloient les occuper en entier, ils seroient évidemment repoussés par la force; cependant si le général français avoit de fortes raisons pour arrêter l'ennemi sur la frontière, il devroit mettre quatre mille hommes à Saint-Laurent-de-Cerdens, lesquels fourniroient des vedettes dans les bois de la ville, qui soutiendroient la droite de ce petit camp; trois mille hommes à Notre-Dame-del-Corals; quatre cents à la Rocca, qui fourniroient des postes avancés sur le col d'Ars. Les deux premiers postes pourroient avoir du canon; le poste de la Rocca auroit sa droite appuyée au bois considérable de Madone.

Le premier poste observeroit la partie de l'Ampurdan; le second soutenu par le camp de Pratz-de-Mollo, s'opposeroit au passage du col d'Ars, conjointement avec le troisième.

Le général français auroit encore à garder les débouchés de Cabrénis, de Saint-Laurent-de-Cerdens et de Serra-Longa.

Au reste, on auroit un d'autant plus grand espoir de dégoûter les Espagnols de pénétrer par le col d'Ars, que d'une part, on pourroit augmenter les forces du camp de Pratz-de-Mollo, avec celles du camp de Saint-Jean-de-Pagès et de Prades; et que de l'autre, quand même l'ennemi forceroit ce poste, il n'est pas probable qu'il osât profiter de cet avantage, ayant en tête la petite armée qu'il viendroit de repousser, et qui, retirée sur Arles et Ceret, après avoir coupé le pont, défendroit les bords du Tec, tandis que les troupes du camp de Saint-Jean-de-Pagès, passant cette rivière au Boulou, se porteroient sur le flanc droit des Espagnols, et partie de celles du camp de Prades sur leur flanc gauche ou sur leurs derrières. Dans la guerre de 1688, le maréchal de Noailles arrêta les ennemis près de Pratz-de-Mollo et les empêcha de pénétrer plus avant.

Aussi, doit-on en convenir, ce ne seroit pas probablement sur ce centre, que les Espagnols porteroient leurs vues de préférence, pour pénétrer en France, dans le cas qu'ils eussent abandonné l'attaque de la droite, et que maîtres de Mont-Louis, ils se fussent convaincus qu'il ne leur étoit pas possible de pénétrer plus avant dans cette partie. Quand on a examiné militairement cette frontière, on se persuade bien vîte, que le principal objet des Espagnols doit être de s'emparer de Colioure et du Port-Vendre; en effet, ces places seroient pour eux de la plus grande importance, puisqu'elles leur donneroient en même temps un point d'établissement et de communication par la mer, et qu'elles leur faciliteroient la conquête de la partie importante des plaines du département des Pyrénées orientales, sans les obliger de faire une assez grande quantité de siéges; par la raison que l'ennemi, maître de Colioure et du Port-Vendre, seroit en état de porter ses troupes par la mer sur les côtes du département, et de descendre à la plage de Canet ou à l'embouchure de l'Egli, pour se porter directement sur Perpignan, d'où il pourroit facilement bloquer les principales places, et fermer les passages par lesquels on pourroit y porter des secours.

Défensive de la partie gauche orientale.

Dans cette supposition, l'ennemi campé sous Figuières, menaceroit les cols de Pertus, de Notre-Dame-de-Requescens qui débouche sur Saint-Jean-d'Albret, de Saint-Quirch et Cervera qui aboutissent sur Bagnuls de Maresme; et vers l'ouest, les cols de Panisas et del Partel, qui débouchent tous deux ainsi que les autres, dans le bas Vallespir, sur Céret, le Boulou et Colioure.

Ces différens passages ne sont susceptibles d'aucune bonne défense, la chaîne des montagnes étant couverte de terre et de bois praticables dans toutes les parties, de façon à n'y pouvoir prendre aucune position défensive : Bellegarde cependant pourroit assurer les cols de Pertus et de Panisas. Deux mille hommes suffiroient dans ce poste avec la garnison; douze cents à Maurillas seroient chargés de défendre les cols del Partel et de Paraçols; huit cents placés à la tour de Cervera couvriroient les passages de Saint-Jean-d'Albret, en faisant occuper les hauteurs vers la Casadamia; deux mille seroient postés à Bagnuls de Maresme; le reste des forces répandues depuis Ville-Franche jusqu'à Colioure, se montant encore à vingt-huit mille hommes, (par la raison que la garnison de Mont-Louis seroit censée être rentrée dans la ligne), seroit distribué : cinq mille cinq cents hommes retranchés sous Ville-Franche, fournissant mille hommes retranchés à Olette, chargés de veiller sur Mont-Louis, le Carol et le Capsir, trois mille dans un camp retranché sous Arles et le Fort-des-Bains, correspondant avec les troupes placées sous Ville-Franche et les trois mille hommes retranchés sous Céret, et formant avec eux la droite de la nouvelle armée, dont la gauche forte de quatre mille hommes, seroit retranchée à Elne, et le centre, fort de neuf mille, dans le camp de Saint-Jean-de-Pagès; et enfin trois mille cinq cents hommes dans le camp de Salces.

On donneroit les ordres les plus sévères aux commandans des troupes postées à Bagnuls, Maurillas, la Tour-de-Cervera, de battre en retraite et de se retirer sur l'armée, dès l'instant où ils seroient atta-

qués par des forces infiniment supérieures, et dans l'impossibilité absolue de leur résister.

On enverroit ensuite des corps de troupes légères du camp de Céret et de celui de Saint-Jean-de-Pagès au col de Pertus, pour menacer de prendre en flanc et par derrière les ennemis, dès l'instant où ils voudroient pénétrer par les différens cols depuis Bellegarde jusqu'à Cervera.

D'après cet exposé, l'ennemi n'a point encore franchi la frontière; supposons qu'il y réussisse; alors les quatre mille hommes qui défendoient les différens cols se replieroient partie sur Elne, le reste sur Céret : dès-lors l'armée française ayant abandonné Colioure et le fort Saint-Elne à leurs propres forces, se trouveroit sur la rive gauche du Tec, forte de vingt-trois mille hommes.

Dans cet état de choses, quelles peuvent être les forces des Espagnols? Entrés en campagne avec au plus trente-six mille hommes, obligés de garder Mont-Louis avec trois mille, d'avoir un corps d'observation sous Campredon environ de trois mille, et un de deux mille au moins pour couvrir Bellegarde, il doit leur rester à peine vingt-huit mille hommes disponibles.

Quel parti prendre dans une pareille circonstance et avec de pareilles données, si l'ennemi entreprend le siége de Colioure? Oser passer avec toute l'armée le Tec au Boulou, se porter sur les hauteurs de Pertus encore défendu par Bellegarde et les deux mille hommes qu'on y a établis, indépendamment de la garnison de la place, suivre les hauteurs de Saint-Jean-d'Albret et venir prendre l'ennemi à revers, tandis que la garnison de Perpignan augmentée de deux mille hommes du camp de Salces, marcheroit sur Elne et Colioure pour tromper les Espagnols sur le vrai point d'attaque, et qu'alors se voyant au moment d'être assaillis de toutes parts, les ennemis, dans la crainte d'être coupés par les différens cols, et attaqués par la garnison de Colioure et les troupes qui paroissent venir se joindre à elle, se hâteroient sans doute d'effectuer leur retraite.

Si, au contraire, cette tentative n'avoit pas réussi, et que l'ennemi

se fût emparé de Colioure et de Bellegarde, l'armée française devroit alors fortifier davantage ses camps sur le Tec, couvrir son flanc gauche vers la mer par des redoutes et des batteries, enfin multiplier ses moyens de défense, de manière à forcer l'ennemi de rester dans le bassin étroit de Colioure, ayant à peine une lieue d'étendue du pié de la montagne au Tec, jusqu'au moment où l'on auroit pu recevoir des renforts et se trouver supérieur en forces aux Espagnols, encore affoiblis par les garnisons de Colioure et de Bellegarde. — Et d'où espérer des renforts? Au moyen des cinq mille cinq cents hommes sortis de Bellegarde et de Colioure, que nous supposons avoir capitulé ainsi que ceux de Mont-Louis, être rentrés en France, et avoir relevé un pareil nombre de troupes fraîches dans le Midi, qui auroient été dirigées sur Perpignan et seroient venues porter l'armée française, depuis Pratz-de-Mollo jusqu'à la mer, à environ trente mille hommes, et la mettre à même d'agir offensivement contre celle des Espagnols réduite à vingt-cinq mille.

Malgré des présomptions aussi favorables en faveur des Français, supposons encore cependant, que les Espagnols maîtres de Mont-Louis, de Colioure et de Bellegarde, viennent de surprendre Ville-Franche, de forcer le passage du Tec et se préparent à marcher sur Perpignan par le Conflant, le haut et le bas Vallespir: quel parti prendra le général français? Viendra-t-il se renfermer dans un camp sous Perpignan, ou tiendra-t-il encore la campagne? Nous ne pensons pas qu'il prît ce dernier parti, qui l'exposeroit à voir couper sa ligne d'opération, à empêcher les secours qui pourroient lui arriver, et laisseroit aux Espagnols les moyens de marcher sur Narbonne, etc. Il préférera donc le premier, en se campant de Rivesaltes à Perpignan, sa gauche fortifiée sur la Tet, sa droite sur l'Egli, ayant le Vernet presque devant son centre, et le défendant avec quelques redoutes élevées sur ce point.

D'après ces dispositions, comment les Espagnols oseroient-ils entreprendre ou de marcher sur Narbonne, ou même de tenter le passage de l'Egli, ou enfin de faire le siége de Perpignan? Et comment

même, pour peu que l'on s'occupât en France d'envoyer des secours à l'armée des Pyrénées orientales, ne la mettroit-on pas à même de livrer bataille aux Espagnols, et de les repousser dans la Catalogne, après leur avoir fait éprouver de grandes pertes ?

Défensive de la partie centrale des Pyrénées.

Le centre de la frontière de la France avec l'Espagne se trouve placé dans les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées qui ont derrière eux ceux du Gers, du Lot et du Lot et Garonne.

On trouve dans les deux premiers les vallées de Louron, d'Aure, d'Argelès, d'Azun, de Bun, de Cotterets, de Pierrefite et de Gavernie.

En faisant des reconnoissances dans ces vallées, on est obligé de se convaincre, que ces différentes contrées n'ont à craindre aucune attaque de quelque conséquence, la nature ayant fait les plus grands frais de leur défense. En effet, tous les passages y sont en tout temps impraticables pour les charrois et les transports de l'artillerie; huit mois de l'année tous les ports sont interceptés par les neiges; pendant cet espace de temps, à peine quelques contrebandiers y passent-ils au risque de leur vie; et pendant les quatre autres mois, les Espagnols pourroient au plus entreprendre de venir piller les villages voisins de la frontière.

C'est donc contre de telles entreprises, seulement, qu'il faudroit prendre des mesures, qui doivent consister moins en établissemens de postes fortifiés, qu'en une disposition convenable de quelques troupes de ligne cantonnées ou campées de manière à protéger les vallées. Ces postes seroient placés dans des granges, maisons, chapelles retranchées, crénelées, etc. enfin disposées pour la défense; on prendroit en même temps la sage précaution de rompre les chemins de plusieurs petits défilés, afin de diminuer les points d'attaque; on se borneroit à conserver intacts ceux nécessaires pour aller au bois, à l'eau, aux pâturages.

Mais en parcourant ces contrées que l'on doit reconnoître pour apprendre à les défendre, si l'on cherche à recueillir les faits relatifs aux guerres précédentes et aux entreprises de l'Espagne sur le territoire français, on est assez d'accord que les entreprises furent faites généralement moins par les Espagnols de delà les montagnes, que par ceux de la vallée d'Aran ; ce qui prouve une vérité dont on ne s'est jamais assez pénétré jusqu'à présent, c'est l'importance, quelque guerre que l'on veuille entreprendre contre l'Espagne, défensive ou offensive, de commencer les hostilités par la prise de la vallée d'Aran. Dans la défensive dont nous nous occupons actuellement, maîtres de la vallée d'Aran et ayant poussé autant que possible des établissemens jusqu'à Valence et à la Pobla, non-seulement on couvriroit Saint-Beat, Bagnères-de-Luchon et le département de la Haute-Garonne, mais on donneroit des inquiétudes à l'armée espagnole qui voudroit attaquer la ligne de Mont-Louis à Colioure, et l'on couvriroit les vallées de Barousse, Louron, Aure, etc.

Après être convenus de l'importance de l'occupation de la vallée d'Aran, voyons les moyens de s'en emparer, et entrons dans quelques détails sur ceux d'assurer la tranquillité, dans les différentes vallées françaises que nous avons nommées plus haut, et qui se trouvent dans le centre de la frontière.

A l'égard des troupes à employer, il suffira de six mille hommes de troupes de ligne, par rapport à la prise et à l'occupation de la vallée d'Aran ; les naturels du pays, aidés de quelques troupes de ligne, seront plus propres que d'autres pour aider à la défense des vallées françaises.

Quant aux armes à employer, malgré les préventions pour le canon, à l'exception de la vallée d'Aran où il faudra avoir quelques pièces d'une livre ou demi-livre de balle, il faudra en général bannir cette arme de tous les postes avancés dans les autres vallées, à moins que l'on ne voulût se permettre quelques pièces très-faciles à transporter et à pointer sous des angles d'inclinaison au-dessus et au-dessous de l'horizontale, plus grands qu'il n'est possible avec l'artillerie

montée comme il est d'usage : les carabines, les fusils de rempart, les arquebuses devroient suffire, en général, pour les postes avancés permanens, où les circonstances locales feroient desirer une longue portée; quant aux postes en seconde et troisième ligne, vers le bas des vallées, on peut y placer du canon, si l'on en a.

Après ces détails généraux, passons à la reconnoissance et aux mesures défensives de chaque vallée.

On s'empressera d'abord d'entrer dans la vallée d'Aran avec les six mille hommes de troupes de ligne, et ensuite de pousser jusqu'à la Pobla. Cette entreprise terminée, on remplacera dans la vallée d'Aran par quatre mille gardes nationales, trois mille hommes de troupes de ligne, que l'on portera dans le département des Hautes-Pyrénées, pour les y distribuer sur les différens points que nous allons indiquer, mêlés avec des gardes nationales soldés, pris dans le département, et autant que possible dans les localités à portée des postes à garder ou à défendre.

Vallées de Louron et d'Aure.

Ces deux vallées se réunissent à Areou, d'où l'on remonte en trois heures de marche jusqu'au village de Genos, par une grande route bonne pour toute sorte de charrois.

Genos est situé sur une hauteur à peu près sur le milieu de la vallée, dont il domine les parties inférieures et supérieures; il se trouve en face du débouché de Peyresourde, communication des vallées de Louron et de Luchon, et passage essentiel pour lier ensemble les défenses des deux vallées; il devroit donc y avoir un poste assez considérable (1), qui se trouveroit aussi en face du débouché d'une communication entre la vallée de Louron et celle d'Aure par Azet et Heas; mais Genos ne pourroit pas suffire pour protéger ces différentes communications, à cause de son éloignement des points à défendre, sur-tout de la partie supérieure de la vallée,

(1) L'église, le presbytère, une vieille tour carrée entourée d'une enceinte, le tout assez bien conservé, pourroient être utiles pour l'établissement de ce poste.

qui se trouve à une heure de marche de Genos au quartier d'Artigue-Longue. Le poste que l'on placeroit ici dans une des granges, que l'on pourroit entourer d'un mur de huit piés de hauteur, avec les banquettes nécessaires pour faire feu par dessus, seroit suffisant pour tranquilliser sur les entreprises que comporteroient les deux défilés qui aboutissent à ce point, l'un par la gauche au port de Clarbide et l'autre par la droite à celui de la Paz; de ces ports aux premières habitations espagnoles, il y a trois heures de marche; il faudroit donc qu'un parti ennemi traversât un désert de sept ou huit heures de marche ou plus, pour tenter quelque entreprise sur le territoire français dans cette partie.

D'après cet exposé, on proposera de placer vingt-cinq ou trente hommes à Artigue-Longue, cinquante à soixante à Genos, comme intermédiaire entre le premier et celui de deux cent cinquante à trois cents hommes placés avec du canon à Areou, pour y être chargés de fournir aux postes d'Artigue-Longue, de Genos et défendre les vallées d'Aure et de Louron.

Quant à la vallée d'Aure, quoique d'après ce qui s'est passé dans les anciennes guerres, tout prouve qu'à peine quelques miquelets venus de la vallée d'Aran osèrent pénétrer dans cette vallée et celle de Louron par le port de Peyresourde, après le sac de Bagnères-de-Luchon, nous proposerons cependant d'établir un poste à l'hôpital de Chaubert, d'environ cinquante hommes, placés dans la prairie à l'est de la maison de Bertrand-Chaubert, dans un corps-de-garde retranché construit pour cet objet.

On établiroit un second poste à Tramesaignes sur la même monticule, où sont l'église et le château, vers la pointe correspondante au confluent des Nestes, de Plan et d'Aragonel; on y construiroit un corps-de-garde retranché pour environ cent cinquante hommes, qui fourniroit à celui de l'hôpital de Chaubert et à la défense de la communication du port de Biels, et en première ligne pour celle du port de Plan et du passage le long du Mondung; ce poste seroit pourvu de fusils de rempart.

Les postes de Chaubert et de Tramesaignes correspondroient avec celui d'Areou et lieroient par ce moyen la défense des deux vallées; on pourroit aussi la lier par une communication directe par la montagne, ainsi qu'avec celles des vallées occidentales du département.

Château de Lourdes, vallée d'Argelès.

La vallée d'Argelès n'a point de communications directes avec l'Espagne, si ce n'est par les vallées d'Azun, de Bun, de Cotterets et de Barège; toutes ces vallées aboutissant dans celle d'Argelès: c'est dans cette dernière que nous proposerons d'établir la réserve destinée à soutenir les avant-postes des vallées plus avancées. Le château de Lourdes se trouvant trop éloigné de ces avant-postes, on pense qu'il seroit mieux d'établir un camp de réserve à Argelès, d'où l'on fourniroit et l'on soutiendroit les différens postes destinés à défendre les autres vallées.

Vallées d'Azun et de Bun.

Cette vallée a deux défilés, l'un par Arens conserve le nom de vallée d'Azun; l'autre par Bun, prend le nom de vallée de Bun.

La vallée d'Azun se réunit à celle d'Argelès à-peu-près en face de la petite ville de ce nom.

Les villages de Bun et de Sireix, situés à droite et à gauche du débouché, sont plutôt dans la vallée d'Azun que dans la gorge de Bun.

Du point de réunion du défilé de Bun avec la vallée d'Azun il y a, en suivant le défilé, cinq heures de marche jusqu'au port, par un véritable désert: le sentier est difficile, on préfère celui d'Azun; ce sentier et celui de la vallée d'Arens aboutissent au même port, d'où il y a trois heures de marche jusqu'aux premières habitations espagnoles; de sorte que les Espagnols auroient huit heures de marche dans des déserts, avant d'avoir rencontré quelques habitations françaises.

D'après ces observations, l'avis d'une invasion étant toujours plus rapide que la marche de la troupe envahissante, cet avis arriveroit à Arens, peut-être même à Argelès, assez vîte pour que l'avant-poste d'Arens ou un détachement du camp d'Argelès prévinssent l'ennemi, et prissent position en avant de Bun et de Sireix avant que l'ennemi pût y être parvenu.

Peu en avant du village d'Arens, on trouve la Chapelle du Pouïlaunt, sur une hauteur qui ferme la vallée, ou en réduit la largeur à celle d'un défilé ou sentier, bon pour chevaux et piétons jusqu'au port.

D'Arens à la grange Bouci-d'Ebat, une heure de marche; de là au port cinq heures : du port aux premières habitations d'Espagne trois heures; ainsi huit heures au moins de marche des habitations espagnoles à celles françaises, pour un fantassin isolé, et dix ou douze au moins pour une troupe obligée de marcher un à un.

A en croire les traditions du pays, ces contrées ne furent nullement inquiétées lors des dernières guerres entre la France et l'Espagne. Les habitans avoient établi une grand-garde à la Scala; ainsi dans la crainte d'une trop grande sécurité, on pourroit établir un poste à la chapelle de Pouïlaunt, un à Arens, une grand-garde à la grange de Bouci-d'Ebat, une autre si l'on veut à Bun, et de fréquentes patrouilles dans le défilé de Bun et vers le haut de la vallée d'Azun et les hauteurs : enfin une correspondance active avec la réserve d'Argelès.

Vallée de Cotterets.

La vallée de Cotterets tombe dans celle d'Argelès à son extrêmité vers Pierrefitte, d'où jusqu'à Cotterets deux heures de marche, par une grande route bonne pour toute sorte de charrois, mais aisée à intercepter par la rupture des ponts en bois; au sud-est de Cotterets un défilé très-aisé à défendre.

De Cotterets à la Ralière un quart-d'heure de marche, par un chemin bon pour voitures, aisé à intercepter en supprimant un

pont de bois, à moins qu'on n'aimât mieux le défendre sans le couper. De la Ralière deux défilés conduisent au port, et sont également mauvais. De la Ralière au port six heures de marche; du port aux premières habitations espagnoles quatre heures; ainsi il faudroit plus de dix heures de marche pour tenter une invasion. De mémoire d'homme Cotterets n'a jamais été insulté; cependant nous proposerons d'y tenir une troupe en station, avec un avant-poste à la Ralière, qui prendroit toutes les précautions de patrouilles, reconnoissance, etc.

Vallées de Lux, de Bastan et de Gavarnie, formant celle de Barège.

De Pierrefitte à Lux deux heures de marche par une grande route pour voitures; six ponts sur le Gave et un sur un ravin qui seroient autant de postes à défendre, indépendamment du défilé qui joint les vallées d'Argelès et de Lux.

La vallée de Bastan ne communiquant point avec l'Espagne, ne peut être mise ici que pour mémoire; il n'en est pas de même de celle de Gavarnie : elle est ouverte par trois communications avec l'Espagne; les deux premières par le Port-Vieux et celui de Pinede se réunissent au-dessus des habitations et suivent le long du Léas jusqu'à Gedre; la troisième est le long du Gave de Gavarnie par le port de Pierre-Saint-Martin. Les deux premières sont à-peu-près impraticables; la troisième au contraire l'est pendant quatre ou cinq mois de l'année, et dans les dernières guerres avec l'Espagne, les miquelets s'en servirent pour ravager Gedre et Gavarnie; mais si le port de Pierre-Saint-Martin laisse plus de moyens d'invasion que tous ceux dont on a parlé jusqu'à présent, ses moyens de défense sont multipliés à l'infini.

La plus grande partie du chemin de Lux à Artigues est soutenue à mi-montagne au-dessus du Gave, et facile à intercepter en le coupant. Le pas de l'Echelle se distingue encore par plus de facilité à être défendu : le pont de l'Artigues seroit excellent à défendre. La Peyrade seroit un défilé aussi dangereux pour l'ennemi

que favorable aux troupes qui le défendroient; le pont en bois de Gavarnie facile à défendre ou à rompre : voila assurément beaucoup de moyens de défense, pour lesquels on proposeroit d'établir un poste à Gedre, un à Gavarnie, un à Notre-Dame-d'Héas; le camp de réserve à Lux, une garde à Barège.

Afin de lier la défense des vallées orientales et occidentales qui se trouvent dans le centre de la ligne des Pyrénées, de se procurer des moyens de soutenir réciproquement les différens corps de troupes que l'on y emploieroit, et de faire disparoître, pour ainsi dire, l'éloignement qui offre un obstacle, on proposeroit d'établir une troupe intermédiaire à Campan, ayant un avant-poste à Grip pour la facilité des correspondances : cette troupe pourroit se porter dans la vallée d'Aure par le col de la Hourquette; dans la vallée de Barège par le Tournalet. Le chemin de Bagnères à Lourdes et des communications intermédiaires entre Bagnères et le Tournalet, la porteroit au besoin plus haut ou plus bas dans les vallées d'Argelès ou de Barège.

Terminons ce que nous avions à proposer sur la défense de la partie centrale des frontières des Pyrénées par deux observations :

La première que toutes les vallées des Pyrénées ayant des défilés et de petites plaines ou bassins, cette organisation des montagnes est entièrement en faveur de celui qui défend le terrein; car si il est attaqué et inférieur en nombre à l'attaquant, il l'attend dans les défilés, et s'il lui est supérieur, il peut attendre l'ennemi dans la plaine, pour tirer parti de sa supériorité et le battre au moment où il débouche du défilé.

La seconde observation a rapport à l'avantage que l'on retireroit d'établissemens de signaux, au moyen desquels on rassembleroit les forces de la vallée en très-peu de temps. Il y a déjà dans la vallée de Barège plusieurs tours ruinées, qui semblent n'avoir eu d'autre usage que celui de communiquer par des signaux avec le château de Lourdes; il seroit facile de les remettre en état pour rendre le même service.

Défensive de la partie droite ou occidentale des Pyrénées.

Ici les points d'attaque qui sont renfermés dans le département des Basses-Pyrénées sont plus multipliés, les montagnes s'abaissent insensiblement depuis le Pic du midi jusqu'à l'océan, les ports ou passages sont plus susceptibles d'être rendus praticables pour les charrois et tous les convois d'artillerie. Cette disposition locale de la frontière occidentale exige donc d'assez grandes forces et une très-grande vigilance, pour empêcher les Espagnols de pénétrer en France par la Navarre et une partie de l'Arragon.

Après avoir supposé environ quatorze mille hommes, dont huit mille de troupes de ligne, six mille gardes nationales pour la garde de Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, le fort de Socoa, celui d'Andaye, Saint-Jean-Pié-de-Port, Oleron, Mauléon et Navarreins, nous proposerons trois camps retranchés, l'un à Oleron pour la gauche, celui du centre à Saint-Palais, le troisième à Bourdagaye ou à la Croix-des-Bouquets au-dessus d'Urugnes; le premier composé de quatre mille hommes de troupes de ligne, quatre mille gardes nationales; celui du centre de six mille hommes de ligne autant de gardes nationales, le troisième de dix mille soldats de ligne, six mille gardes nationales, pris dans les départements des Basses-Pyrénees, des Landes et de la Gironde.

Dans les villes où il y auroit garnison, on feroit un corps de chasseurs de la moitié environ des troupes de ligne qui seroit suppléé pour leur service dans la place, toutes les fois que ce corps marcheroit en campagne, par nombre double de citoyens des gardes sédentaires de la ville.

Le camp d'Oleron chargé de veiller sur les vallées d'Ossau, d'Aspe, de Barreton, le seroit aussi de porter des secours dans la vallée de Soule; ainsi sa ligne de défense s'étendroit du port de Peire-Longue à celui de Laraun.

Le camp de Saint-Palais porteroit toute son attention et ses forces

sur une ligne de défense qui s'étendroit du port de Béhorlegui jusqu'à Baygori.

Le camp de la Croix-des-Bouquets veilleroit sur la ligne depuis Horca et Bidarai jusqu'à Andaye.

Après ces dispositions préliminaires, on croit important d'observer, que l'objet seul des Espagnols, s'ils vouloient entrer en France par la partie occidentale de la frontière, devroit être l'occupation de Bayonne, cette place pouvant seule leur assurer une espèce d'établissement; mais pour remplir cet objet difficile, il faudroit aux ennemis une armée de cinquante mille hommes, indépendamment d'une escadre proportionnée pour tenir la mer; objet d'autant plus difficile à remplir, que la côte dans cette partie n'est soutenable en aucun temps, et que ce fut par cette raison que l'on vit échouer l'entreprise de l'Espagne, en 1674, lorsqu'après avoir passé la Bidassoa et pris les forts d'Andaye et de Socoa, l'amiral Tromp vint mouiller à la côte pour se joindre aux Espagnols, et que cet amiral n'ayant pu y tenir, son escadre fut forcée de se retirer, et obligea par sa retraite les Espagnols à repasser la rivière et à abandonner leur entreprise.

On pourroit donc croire d'après cette observation, que les Espagnols se trouveroient dans l'impossibilité de pénétrer en France par la Navarre; car nous avons calculé que l'Espagne pourroit à peine mettre soixante mille hommes en campagne, et nous venons de supposer que l'armée qui attaqueroit par la Catalogne, en auroit au moins trente-six mille; ajoutez-y environ six mille hommes pour la ligne de défense depuis la vallée d'Andore jusqu'à celle de Canfran, en voilà quarante-deux mille; il n'en resteroit donc que dix-huit mille de disponibles. Supposons cependant que la cour d'Espagne, par des efforts surnaturels, eût pu porter son armée dans la Navarre à trente-six mille hommes, et examinons comment on pourroit l'empêcher de pénétrer en France ou au moins de s'y établir, et d'oser entreprendre le siége de Bayonne.

Au moyen des huit mille hommes disponibles dans le camp

d'Oleron et de douze mille dans celui de Saint-Palais, on pourroit menacer en même temps les vallées de Canfran, d'Echau, de Roncar, de Salazar, et celles d'Aescoa et de Roncevaux, indépendamment d'un corps de quatre mille homme que l'on tireroit de l'armée du centre, pour veiller sur Baigori, Bidarai, se lier avec la gauche de l'armée de la droite, pour couvrir la Nivelle, puis la Nive et menacer de prendre en flanc ou par derrière la droite de l'armée espagnole qui, après avoir forcé la Bidassoa, oseroit tenter de marcher sur Saint-Jean-de-Luz.

Ces dispositions devroient obliger nécessairement les Espagnols à garder une ligne de défense depuis Canfran jusqu'aux Aldudes, qui menacée par environ seize mille hommes, en exigeroit au moins huit ou dix mille pour la défendre, et réduiroit l'armée espagnole agissante à vingt-six ou vingt-huit mille hommes, contre l'armée de la droite qui, au moyen des quatre mille hommes de l'armée du centre et d'environ deux mille chasseurs tirés des garnisons de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, se trouveroit forte de vingt-deux mille hommes placés derrière des rivières, quelques forts, quelques places, ayant la mer à leur droite, des armées à leur gauche, et une place de guerre heureusement située derrière eux.

Supposons cependant toutes ces forces repoussées d'abord de la Bidassoa et même de la Nivelle; supposons encore Andaye, Socoa et Saint-Jean-de-Luz au pouvoir de l'ennemi, l'armée française alors après avoir recueilli les garnisons d'Andaye, de Socoa et de Saint-Jean-de-Luz, forte de vingt-cinq mille hommes, pourroit en porter seize mille dans le camp de Bidart fortifié à l'avance, et neuf mille y compris les quatre mille de l'armée du centre à Spelette puis à Ustariz, si les circonstances l'exigeoient, afin de défendre la Nive, couvrir la gauche de l'armée campée à Bidart et menacer le flanc droit de l'armée espagnole, alors diminuée des troupes laissées forcément à Andaye, Socoa, Saint-Jean-de-Luz et les communications avec les magasins formés en Espagne, soit pour garder les forts et la place conquise, soit pour assurer la ligne d'opération.

Ainsi réduite à environ vingt-quatre mille hommes, l'armée Espagnole oseroit-elle tenter de forcer le passage de la Nive, pour se porter sur l'Adour, en s'exposant à voir marcher sur son flanc droit les troupes du camp de Saint-Palais qui viendroient se joindre à celles détachées du camp de Bidart et sur son flanc gauche celles campées à Bidart? Elle devoit certainement préférer d'attaquer le camp de Bidart et nous allons supposer qu'elle auroit l'avantage de le forcer; alors l'armée française passeroit la petite rivière, et viendroit occuper près de Bayonne le camp sur le front de la porte d'Espagne, la droite à l'Adour, la gauche à la Nive sous Saint-Michel, occupant les hauteurs de la maison de la Reine d'Espagne, le front et la droite se trouvant couverts d'un marais.

Dans cette dernière position, à-peu-près inexpugnable, le général français en réduisant son armée à douze mille hommes dans le camp sous Bayonne, pourroit porter à treize mille hommes le corps que nous avons supposé se tenir sur la gauche, pour défendre la Nive, lequel alors passant cette rivière à Ustariz ou à Cambo, pour se porter sur Saint-Pé et Serres, menaceroit de-là l'armée espagnole de la prendre par derrière, de la mettre entre deux feux ou de couper sa ligne d'opération. Les troupes du camp de Saint-Palais feroient en même temps un mouvement sur leur droite, pour se porter sur la Nive, à la hauteur du flanc droit des Espagnols, et ces différens mouvemens devroient obliger nécessairement les ennemis à hâter une retraite, dans laquelle encore ils seroient bien peu assurés de réussir.

Après avoir à-peu-près démontré l'impossibilité, pour les Espagnols, de réussir à pouvoir entreprendre le siége de Bayonne, s'ils n'avoient que trente-six et même quarante mille hommes pour attaquer la partie la plus occidentale de la frontière, voudroit-on supposer qu'ils tenteroient de préférence d'attaquer sur le centre, et que déjà ils ont débouché en force sur Navarreins et sur Saint-Jean-Pié-de-Port, en laissant cette place derrière eux? Dans ce cas, une forte portion de l'armée de la droite se seroit portée, partie dans un camp

sous Helette, au nombre de neuf mille, occupant la bruyère, la droite appuyée à la montagne de Baygour, la gauche au village et au petit ruisseau; partie au nombre de quatre mille, dans l'armée du centre qui forte alors de seize mille hommes, se seroit campée vers Saint-Juste, derrière la Bidousse, tandis que l'armée de gauche auroit marché sur Mauleon, et que par ces dispositions, on auroit couvert Bayonne par sa droite, Navarreins par la gauche, Saint-Palais et les abords de l'Adour par le centre ainsi que les Gaves de Suzon, d'Oleron et de Pau, indépendamment des risques qu'auroient courus les Espagnols en voulant avancer, d'avoir leurs flancs insultés, et sur-tout leurs convois interceptés et leur ligne d'opération coupée.

On veut bien cependant supposer encore, que les ennemis se sont emparés de Saint-Jean-Pié-de-Port et qu'ils dirigent leurs efforts sur Navarreins, après avoir forcé les Français d'abandonner leur position d'Helette, de Saint-Juste et de Mauleon; alors la petite armée du centre, fortifiée de trois mille hommes de la garnison de Saint-Jean, se seroit retirée dans le camp retranché fait sous la place de Navarreins, l'armée de la gauche sur Oleron, et les neuf mille hommes de la droite, dans le camp retranché de Saint-Palais; ici, qu'oseroit tenter l'armée espagnole, pour ainsi dire environnée par trois corps d'armée, ayant tous ses derrières sans défense et sa ligne d'opération, ou déjà coupée, ou toujours sur le point de l'être, tandis que l'on auroit pu faire marcher momentanément dans le camp de Sauveterre des gardes nationales, toujours prêts à fortifier davantage l'armée placée sous Navarreins?

Si enfin l'ennemi avoit préféré de déboucher par Jacca pour se porter sur Oleron, alors le corps campé dans cette partie, se seroit retiré sur Pau, derrière le Gave, l'armée du centre, toujours renforcée par celle de la droite, auroit marché sur Oleron, et les neuf mille hommes aussi de l'armée de la droite, se seroient portés sur Mauleon. Mais ici, il seroit plus facile que par-tout ailleurs, de fermer les ports ou passages par lesquels les Espagnols auroient pénétré de la vallée de Canfan dans celles d'Ossau et d'Aspe, et de

leur couper toute communication avec leurs magasins, peut-être même tous moyens de retraite; d'ailleurs, dès l'instant où le général français se seroit assuré des tentatives des Espagnols sur la partie gauche de sa défensive, n'auroit-il pas pu, en joignant la plus grande partie des garnisons de Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Socoa, Andaye aux huit mille hommes qu'il auroit conservés pour la sureté de la droite, marcher avec à-peu-près douze mille hommes sur les Aldudes, la vallée de Bastan ou le Guipuscoa; pénétrer enfin en Espagne, et y opérer une diversion qui, en nécessitant le retour des Espagnols, leur feroit courir les plus grands risques dans leur retraite? En 1684, les Espagnols avoient imaginé de canonner le fort que l'on construisoit à Andaye; malgré les neiges, le maréchal de Bellefonds pénétra jusqu'à Roncevaux, et cette diversion seule obligea les Espagnols à quitter les bords de la Bidassoa, et à laisser continuer le fort d'Andaye.

Terminons cette défensive de la partie occidentale de la frontière par la supposition la plus improbable. Les Français, forcés devant Bayonne et sous ses murs, ont été obligés d'abandonner cette ville à ses propres forces et de passer sur la rive droite de l'Adour; les ennemis se sont emparés de Saint-Jean-Pié-de-Port, d'Oleron, Mauleon, Navarreins, Andaye, Socoa, Saint-Jean-de-Luz; ils ont forcé le camp retranché de Sauveterre, et les deux armées de la gauche et du centre, après avoir recueilli les garnisons des places prises, ont passé le Gave de Pau pour venir camper à Peirorade; mais alors ces deux armées, après avoir repassé le Gave sur le pont de cette ville, seroient venues se joindre à celle de la droite, et toutes trois réunies et formant environ quarante-quatre mille hommes, elles auroient marché contre les Espagnols qui, affoiblis par les garnisons des villes et des forts dont ils se seroient emparés, se trouvant dans un pays ennemi sans ressources, éloignés de leurs magasins, ayant des débouchés difficiles à traverser pour se retirer, ne sauroient prendre trop promptement le parti d'une retraite, qu'ils auroient bien de la peine à effectuer.

Nous venons de développer, autant que nos connoissances mili-

taires et celles des localités ont pu nous le permettre, la manière que nous avons cru la plus avantageuse, de défendre les Pyrénées et de faire repentir les Espagnols qui oseroient tenter de franchir cette barrière pour pénétrer en France; nous allons actuellement nous occuper à tracer un plan d'offensive contre l'Espagne, et indiquer les moyens d'en assurer le plus promptement le succès, ainsi que de la rendre la plus nuisible possible aux Espagnols.

Offensive.

Au moyen d'une très-grande quantité de passages ou ports qui traversent les Pyrénées, et procurent des communications de la France en Espagne, ce royaume est susceptible d'être attaqué ou au moins insulté par beaucoup de points; mais les deux seuls qui jusqu'à présent ont paru procurer les moyens d'entrer en campagne avec des corps d'armée et tout leur attirail, se trouvent à l'extrémité des Pyrénées orientales du côté de Perpignan, et à l'extrémité de celles occidentales du côté de Bayonne. Le premier conduit dans la Catalogne, le second dans la Navarre; en conséquence les Français ont presque toujours porté la guerre en Espagne par l'un de ces deux points, plus souvent encore cependant par la Catalogne, rarement par les deux points en même temps; dès-lors les Espagnols, malgré leur peu de force, ont pu avoir de plus grands moyens de se défendre, n'étant obligés de le faire principalement que sur un seul et tout au plus sur deux points, et toujours foiblement du côté de la Navarre.

Il nous a semblé, au contraire, qu'il eût été bien plus sage et plus avantageux de profiter du peu de forces que les Espagnols pouvoient employer dans la défense très-étendue de leurs frontières, pour les obliger, en les attaquant sur tous les points possibles, de diviser leurs forces, et par-là même de les rendre nulles; il est vrai qu'en adoptant ce projet, la France seroit obligée de développer contre l'Espagne de plus grandes forces qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, quand elle a voulu faire la guerre contre cette puissance; mais ce moyen nous semble le seul de faire cette guerre avec un succès à-peu-près

assuré, et de la terminer en très-peu de temps; ce qui doit être suffisant pour prouver tous les avantages d'une offensive très-étendue, faite par des corps assez nombreux pour se soutenir par eux-mêmes, jusqu'au moment où l'on pourroit réunir la plus grande partie d'entr'eux.

Ainsi, en adoptant ce plan, si l'Espagne peut mettre en campagne environ soixante mille hommes de troupes réglées, il faut que la France l'attaque avec cent mille, et qu'indépendamment des troupes de ligne et des garnisons des places et forts qui se trouvent sur la frontière, les généraux puissent disposer des gardes nationales des différens départemens qui bordent la frontière en première et en seconde ligne, et de celles sédentaires qui doivent se trouver dans les villes, villages et bourgs situés sur l'extrême frontière, au pié des Pyrénées, du côté de la France.

Avec de pareilles forces, trente mille hommes effectifs formeroient l'armée rassemblée sous Perpignan, avec un corps disponible de dix mille hommes, susceptible d'être augmenté en cas de besoin, par quatre mille volontaires tirés par piquets de différentes garnisons des villes de guerre et forts des Pyrénées orientales.

Vingt mille hommes se rassembleroient sous Toulouse, avec un corps disponible de dix mille hommes, susceptible d'être augmenté par dix mille volontaires tirés des bataillons des gardes nationales des départemens de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Gers, du Lot et Garonne, du Lot, de la Dordogne, des Landes et de la Gironde.

Enfin la troisième armée de trente mille hommes, seroit partagée en deux corps, l'un de vingt mille, l'autre de dix, susceptible d'être augmenté de quatre mille hommes, tirés des garnisons des villes et forts du département des Basses-Pyrénées.

Dès l'instant où ces armées seroient en état d'agir, où leurs magasins seroient formés, leurs mulets rassemblés, leur artillerie, leurs transports pour vivres, malades, etc. en bon état, où l'on auroit sur-tout eu la sage précaution de s'être approvisionné d'une quantité

suffisante de pièces de demi-livre, d'une livre et de deux livres au plus de balles, avec des obusiers à-peu-près de la même capacité, et des mortiers les plus légers possibles (1); le général en chef, placé à Toulouse, donneroit ses ordres pour que le même jour on entrât en Espagne :

Vers les Pyrénées orientales.

Sur la gauche :

Par le col de Bagnuls, sur Roses; par le col de Pertus, sous Belle-garde, sur la Jonquières et Figuières.

Sur le centre :

Par le Boulou, Pratz-de-Mollo et le col d'Ars, sur Campredon.

Sur la droite :

Par Ville-Franche et Mont-Louis, sur Puicerda.

Vers les Pyrénées occidentales.

Sur la gauche :

De Mauleon par Tardest, les ports de Larran, de Belaye et de Saint-Engrasse, sur les vallées de Roncal et de Salazar.

Sur le centre :

De Saint-Jean-Pié-de-Port, par Orisson, Château-Pignon, Alta-biscar; par Arnegui, Val-Carlos, le port d'Ibagnète; par la montagne d'Urculu et la fonderie d'Orbaicette, sur Roncevaux.

Si l'on vouloit faire passer quelques corps par la gauche, depuis la montagne d'Urculu jusqu'à celle d'Icropil, des rochers à pic forment ce défilé, où trois hommes de front peuvent à peine passer. Ce point est très-essentiel à garder; de-là, en suivant le pendant des eaux, on arrive à la fonderie d'Orbaicette.

Sur la droite :

Du camp de Berard, en avant de Bayonne, par Souraide, Ainhoue, Urdache, le col de Maya, sur la vallée de Bastan; sur Espelette, Issasu, Bidarai, Saint-Martin, sur la vallée de Baigori; par Escarol, Irulegui,

(1) En 1691 on imagina de petits mortiers que l'on portoit à dos de mulet, et qui lançoient de grosses grenades du calibre des boulets de vingt-quatre.

Urdos, le port de Bera, sur la vallée de Lerin; enfin par Urugne, Iron, sur Fontarabie, Saint-Sébastien, etc.

Vers la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées.

Sur la gauche :

De Saint-Gaudens, de Saint-Beat, par Viel, le port de Viel, celui de l'Hôpital, Saint-Pé, sur la vallée d'Aran.

Sur le centre :

De Tarbes, par les vals de Cotterets et d'Azun; par les ports de Ponticause et de la Hougtque, sur le village de Sallent, dans la vallée de Canfran.

Sur la droite :

D'Oleron, par les vallées d'Ossau et d'Aspe; par les ports de Peyre-Longue, de Bais et de Peyre-Nègre, pour arriver sur le village de Sainte-Christine aussi dans la vallée et sur le chemin de Canfran.

On peut aussi, pour se rendre dans la vallée de Canfran, passant par Bedoux, laissant le village d'Acouze à gauche, traversant le défilé de Penne d'Esquil, le village de Cel et le poste d'Aspe, occuper les hauteurs, d'où, en se portant sur Undos, on gagneroit les sommités jusqu'à un plateau où est la chapelle de Sainte-Christine-l'Espagnole; et, après y avoir pris des positions, en plaçant des postes devant soi, sur les flancs et à l'entrée des défilés, on se trouveroit à portée de pénétrer dans la vallée de Canfran.

Au moyen de ces différentes attaques, qui embrasseroient les Pyrénées depuis les bords de la Méditerranée jusqu'à ceux de l'Océan, les Espagnols, nécessairement très-embarrassés de savoir sur quel point établir leurs forces pour se défendre, et dans l'impossibilité d'en porter par-tout, seroient indubitablement forcés d'abandonner ou de laisser sans défense la plus grande partie des passages et des villes sur lesquels on se porteroit. Cependant, le général français très-promptement instruit, au moyen d'ordonnances placées exprès sur tous les rayons, des succès ou de la non-réussite des différentes attaques, s'empresseroit de faire renforcer les points où l'on auroit été repoussé, afin

d'y faire réussir de nouvelles tentatives, qui deviendroient alors d'autant plus probables, que l'ennemi auroit été débordé dans plusieurs points.

Ces différens objets terminés, le centre et l'aile droite de l'armée des Pyrénées orientales, qui auroient enlevé Campredon et Puicerda, se trouveroient en possession des passages et d'un pays abondant en fourrages et en blé, de manière à assurer de grandes ressources à l'armée, qui devroit être alors dans la plus grande surveillance, pour garder tous les défilés par où elle auroit pénétré, au moyen de quelques troupes de la division de réserve renforcée par les garnisons : la marche alors du centre et de la droite se dirigeroit sur Belver, qui se trouve à une lieue de Puicerda sur la Sègre; on s'y fortifieroit, on y deviendroit maître des fertiles plaines de la Cerdagne, et on marcheroit sur Urgel qui n'est qu'à quatre lieues, on s'empareroit en même temps du château ruiné de Valence sur la Noguera; en occupant ces trois points, on disposeroit de tout le pays jusqu'aux frontières de l'Aragon. Le château de Valence, mis en état de quelque défense, situé sur la Noguera, presqu'aux frontières de France, assureroit à lui seul une étendue de vingt-cinq lieues de pays, où une armée pourroit facilement subsister et communiquer au moyen du secours des rivières pour les transports. Ces points ouvriroient en outre le passage vers Lérida, dans un pays extrêmement fertile et très-abondant; poste d'ailleurs très-important et de l'occupation duquel on pourroit s'assurer dès l'instant, où l'aile gauche du centre débouchant de la vallée d'Aran, auroit paru à Talaru, et se dirigeroit sur Monçon et Balbastre.

Dans la partie la plus orientale des Pyrénées, l'aile gauche de l'armée s'étant dirigée sur Roses, n'auroit pas rencontré de grands obstacles, cette place étant négligée ou abandonnée en partie par les Espagnols qui mettent toute leur confiance dans Figuières. En marchant sur Roses, on auroit eu soin de déposer dans le Port-Vendre, tous les objets de munitions de guerre et de bouche dont on pourroit avoir besoin en Catalogne, dès que l'on y seroit entré, afin de les y

faire arriver par le port de Roses, dès l'instant où l'on se seroit emparé de la ville. Après sa prise, l'aile gauche marcheroit sur Girone et de-là sur Ostalric. Une fois maître de ce dernier poste, on le fortifieroit afin de s'en servir comme barrière et clé pour fermer, contenir, défendre et cerner le pays conquis. Pendant les opérations de la gauche, le centre, après avoir traversé le col de Pertus, et s'être emparé de la Jonquière, se seroit présenté devant Figuières; si alors Roses n'étoit pas encore rendu, après avoir masqué Figuières, ce centre seroit venu renforcer l'aile gauche, et celle-ci, après avoir terminé ses expéditions sur Roses, Girone et Ostalric, auroit à son tour, ainsi que l'aile droite, si le cas l'exigeoit, renforcé le centre qui seroit revenu devant Figuières pour en faire le siége.

Vers les Pyrénées occidentales, l'aile droite, après avoir enlevé Fontarabie, auroit marché sur Saint-Sébastien, pour le bombarder, de là sur Bilbao et Vittoria, tandis que le centre et l'aile gauche se seroient dirigés sur Pampelune, où une partie de l'aile droite seroit venue les joindre, après avoir pris ou masqué Bilbao et Vittoria.

La prise de Saint-Sébastien et même de Bilbao sur l'Océan, et celle de Roses sur la Méditerranée, n'est pas moins essentielle, en ce qu'elle assure aux Français le double avantage de pouvoir pénétrer par mer en Espagne, des ports de Port-Vendre, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, et d'y porter toutes les munitions de guerre et de bouche nécessaires aux armées qui auroient traversé les Pyrénées, et celui, non moins essentiel, de fatiguer alors, par les corsaires équipés dans ces ports espagnols, les côtes d'Espagne et le commerce des Anglais.

Vers les Pyrénées centrales, les troupes de l'aile gauche, après avoir pénétré dans la vallée d'Aran, se seroient portées par Balle et Geri sur la Pobla, de-là vers Talaru et Trémo, d'où elles auroient marché sur Balbastre et Monçon, tandis que celles de l'aile droite et du centre, qui auroient pénétré dans la vallée de Canfran, marcheroient sur Jacca, par Sainte-Christine, Saint-Antoine, Canfran, Ponte de Villa-Nueva et Castieillo.

Après avoir réussi à s'emparer, dans la première campagne, au moyen d'un grand développement de forces et de l'usage fréquent d'un grand nombre de bombes, de Roses, Girone, Ostalric, Figuières, Campredon, Puicerda, Belver, Urgel, Monçon, Balbastre, Jacca, Fontarabie, Saint-Sébastien, Bilbao, Vittoria, Pampelune, ou avoir masqué celles de ces places dont on n'auroit pas pu s'emparer, en fortifiant et baraquant les troupes destinées à cet objet, on se porteroit au commencement de la seconde campagne, avec cinquante mille hommes, sur Sarragosse qui se trouve à vingt-cinq lieues de Jacca et de Pampelune, et on occuperoit Tortose et les deux Taracona dans la Catalogne, et la Castille vieille; ainsi établi dans le centre, les deux extrémités de l'Espagne, et sur-tout le cours de l'Ebre, on se trouveroit en état, en passant par Calaïud, Molina, Guadalaxara et Alcala, de marcher sans obstacles sur Madrid qui est à cinquante lieues de Sarragosse. Il est même probable que, dès l'instant où la cour d'Espagne verroit les armées françaises maîtresses du cours de l'Ebre, elle s'empresseroit de demander la paix aux conditions qu'on voudroit lui imposer.

Après avoir fait connoître de la manière la plus détaillée, les différentes opérations de la défensive, nous devions nous borner à indiquer celles d'une offensive qui pourroient assurer l'envahissement de l'Espagne en deux campagnes, bien persuadé que, si l'on veut y réfléchir, on se convaincra sans peine des avantages infinis qu'il y auroit à préférer l'offensive à la défensive:

1°. Parce qu'il faudroit à-peu-près autant de forces pour assurer la défensive que pour hasarder l'offensive, (nous avons supposé cent deux mille hommes employés à la défensive, et cent trente-quatre mille à l'offensive, en comprenant dans ce nombre les garnisons nécessaires sur toute la ligne de la frontière), avec la différence cependant, que la défensive fatigueroit infiniment davantage les habitans des vallées qui bordent l'extrême frontière, et leur seroit beaucoup plus nuisible, soit parce qu'elle les tiendroit constamment sous les armes et dans de continuelles alarmes, soit parce qu'elle occasion-

neroit infailliblement des dommages, partiels à la vérité, mais souvent très-considérables.

2°. Parce que les Espagnols avec soixante-dix mille hommes disponibles, pourroient faire beaucoup plus pour l'offensive que pour la défensive; ainsi, avec trente-six mille hommes qui pénétreroient jusqu'à Perpignan, place mal fortifiée et dominée (1), la seule d'ailleurs qu'il y ait en seconde ligne sur cette frontière, ils pourroient faire beaucoup de mal, et donner de grandes inquiétudes dans les départemens des Pyrénées orientales, de l'Aude, de l'Ariège, du Gers, de la Haute-Garonne, pendant qu'une armée de vingt mille hommes menaceroit Bayonne, et que dix mille hommes, secondés par les paysans espagnols animés par l'espoir du butin, infesteroient tous les passages depuis la vallée d'Aran jusqu'aux portes de Navarreins, à moins que l'on ne se fût décidé à déployer sur ces différens points, de grandes forces telles que celles que nous avons proposées, et qu'il seroit infiniment préférable d'employer à l'offensive.

3°. Enfin, par la raison que le parti de la défensive n'auroit aucun but, et exposeroit les contrées en-deçà des Pyrénées, à tous les fléaux de la guerre, sans qu'il en pût résulter aucun avantage pour les individus ni pour la France.

Observation sur le Mémoire de M. le général SERVAN.

Ce que nous avons à dire sur ce mémoire, se réduit à observer que, si on le compare attentivement avec ceux qui précèdent, on sera convaincu qu'avant le général Servan, aucun des militaires qui ont travaillé sur la frontière des Pyrénées, n'avoit aussi bien calculé que lui la guerre tant offensive que défensive que les Français peuvent faire dans cette partie. Il a d'ailleurs démontré, combien il seroit désavantageux à l'Espagne d'y éprouver des hostilités de la part de la France.

(1) On a vu plus haut qu'elle a été fortifiée depuis.

REMARQUES SUR LA LIMITE QUI SÉPARE LA FRANCE DE L'ESPAGNE, ET SUR LES MOYENS DE L'AMÉLIORER PAR DES ÉCHANGES.

S'IL se présentoit quelqu'occasion où l'Espagne eût besoin de notre secours, nous pourrions en profiter pour obtenir d'elle l'échange de quelqu'étendue de pays, à notre convenance, du côté des Pyrénées, dans la vue d'ôter à l'Espagne les avantages que la limite actuelle lui donne sur nous, depuis Fontarabie jusqu'à Mont-Louis seulement, n'y ayant rien à changer au reste de la frontière, depuis Mont-Louis jusqu'à Perpignan.

Nous n'avons aucun port pour construire ni pour mettre une flotte à couvert, depuis Brest jusqu'à l'Espagne; ce qui mérite attention.

On eût en partie remédié à cet inconvénient, si le traité de partage (1) avoit eu son exécution. Le Guipuscoa auroit resté à la France, et par conséquent Saint-Sébastien, Fontarabie et le port du Passage.

Si, dans quelqu'occasion favorable, l'on demandoit à l'Espagne le Guipuscoa en entier, et qu'elle fît difficulté de nous l'accorder, on pourroit se restreindre pour frontière, à la ville de Saint-Sébastien avec son territoire, jusqu'à la rivière d'Orio, et de-là jusqu'à la rencontre du ruisseau d'Amèzo tombant dans l'Orio, un peu au-dessus d'Aindoin; ce ruisseau serviroit de limite jusqu'à la cime des montagnes qui séparent la Haute-Navarre d'avec le Guipuscoa; de l'extrémité dudit ruisseau, demander que la séparation des deux royaumes se fît par l'entre-deux des eaux qui tombent les unes dans la Bidassoa, et celles qui tombent dans la rivière de Pampelune : par ce moyen, on seroit borné par les ports de Goriti, d'Arraiz et de Belutte; de ce port on suivroit la cime des montagnes en prenant aux autres ports de Renaçabal, de Linegui, de Soroguam et d'Atalosti, lesquelles entourent les forêts des Aldudes (2), et termineroient pour toujours les

(1) De la succession d'Espagne.

(2) Il y a environ dix lieues de forêt dont les bois sont propres à la construction des

différends qui subsistent depuis long-temps entre les Espagnols et nous.

Demander que, du port d'Atalosti la limite passe à l'avenir au port et chapelle d'Ibagnette ou du Val-Carlos, afin que ledit Val-Carlos soit à la France. L'on doit décider pour toujours, que la limite des deux royaumes se fasse par l'entre-deux des eaux qui tombent les unes en Espagne et les autres en France : cela réglé de la sorte, la vallée d'Aran nous resteroit en totalité, et c'est ce qu'il nous est essentiel d'avoir, à cause que l'étendue de cette vallée sur nous, porte les Espagnols jusqu'au pié des Pyrénées du côté de France. Les limites de cette vallée passeroient du port de Venasque à celui de la Picade, ensuite au port de Vielle, puis à ceux de Rioux ou d'Artie, au port d'Espot de la Ratière, ensuite à la source de la Garonne et au pic de Lart, leur laissant la petite plaine du Beret où prennent les sources de la Noguera Paillerne.

Les limites des deux royaumes étant réglées par l'entre-deux des eaux, comme il vient d'être dit, il reviendroit à l'Espagne la plus grande partie de la vallée d'Andora que nous possédons, avec partie de la Cerdagne dont nous jouissons maintenant.

Observations sur les Remarques précédentes.

On ignore qui en est l'auteur et l'époque à laquelle elles ont été faites ; mais il paroît que ce fut vers la fin du règne de Louis XIV, ou au plus tard durant la régence du duc d'Orléans ; au surplus, en les lisant attentivement, on voit qu'elles sont de quelqu'un qui connoissoit parfaitement les localités.

Il n'y a rien en effet à changer dans la limite depuis le Port-Vendre jusqu'à Mont-Louis. Si l'on élevoit seulement dans cette étendue quelques redoutes ou tours, selon le système du marquis de Montalembert, dans certains ports, passages ou positions, elles assu-

vaisseaux, lesquels bois on pourroit faire descendre par la Bidassoa, si Fontarabie étoit à nous, ou à Bayonne par la Nive.

reroient la plaine de Perpignan, l'accès de Ville-Franche de Conflant par le camp Magre, et cette partie de frontière seroit alors presque inabordable.

Il seroit très-essentiel à la France d'avoir sur la Méditerranée un port susceptible d'aider à la défense des Pyrénées orientales. On pourroit en construire un ou à Leucate, ou à Sigean, ou à Grouissan, trois points à très-peu de distance de Narbonne, où l'on pourroit prendre le canal de Languedoc, par lequel on aboutiroit au Rhône, d'où l'on gagneroit Marseille par le canal projeté; ce qui assureroit les communications par l'intérieur, en temps de guerre, pour le transport des hommes, de l'artillerie et des munitions de toute espèce.

Il ne seroit pas moins utile d'avoir un port sur l'Océan, à l'extrémité des Pyrénées occidentales; mais on pense qu'on pourroit se borner à perfectionner la rade de Saint-Jean-de-Luz, à la fortifier économiquement, au moyen des méthodes du marquis de Montalembert, et à creuser le port projeté, au-dessus de Saint-Jean-de-Luz, dans l'intérieur des terres, à l'endroit où la Nivelle va entrer pour traverser la ville, en avant du pont. Ce port seroit d'autant plus avantageux, qu'au moyen d'un canal très-peu dispendieux, on pourroit le faire communiquer par la Nivelle à la Nive et à l'Adour, et éviter par ce moyen tous les inconvéniens de la barre, qui rend le port de Bayonne presque inabordable.

Pour revenir aux limites que propose l'auteur des remarques, on observera, qu'en exécution du traité conclu à Bâle le (4 thermidor an 3) 22 juillet 1795, entre la France et l'Espagne, la première de ces puissances peut réclamer tous les territoires qui se trouvent dans le pendant ou versant des eaux des Pyrénées vers la France; ce qui donneroit à celle-ci les limites indiquées par l'auteur des remarques, et spécialement la vallée d'Aran, en abandonnant à l'Espagne presque toute la vallée d'Andore et une partie de la Cerdagne. Avant la révolution, il existoit entre les cours de Versailles et de Madrid, une négociation ou travail pour le réglement définitif des limites

entre les deux couronnes. Le comte d'Ornano en étoit chargé pour la France. Cette opération a été interrompue; mais si on la reprend, les limites une fois réglées d'après les principes posés plus haut, une reconnoissance bien faite suffiroit pour désigner les passages et les positions qu'il faudroit rendre inaccessibles aux voitures et même aux bêtes de somme, et ceux qu'il conviendroit de fortifier ou retrancher, pour les rendre inabordables dans l'objet militaire. Par ce moyen, on réduiroit à très-peu de chose les forces nécessaires pour la défensive, et on faciliteroit infiniment l'offensive.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA

GUERRE DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

CONTENANT l'Exposé des moyens défensifs et offensifs sur les frontières du Royaume en 1792, et des Recherches sur la force de l'Armée Française, depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806.

SECONDE PARTIE.

RECHERCHES SUR LA FORCE DE L'ARMÉE FRANÇAISE, DEPUIS HENRI IV JUSQU'A LA FIN DE 1806.

RECHERCHES

SUR LA FORCE

DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

DEPUIS HENRI IV JUSQU'A LA FIN DE 1806.

HENRI IV et *Louis* XIII *eurent constamment des troupes sur pié*, mais en petit nombre pendant la paix, parce qu'il n'existoit que peu de villes fortifiées, et à l'exception de Metz (1), aucune de ces grandes places qui exigent aujourd'hui des garnisons considérables; que les puissances de l'Europe n'avoient ni armées permanentes, ni système militaire fixe et régulier; qu'elles attendoient la guerre pour lever des troupes, qui étoient augmentées ou réformées ensuite selon la possibilité ou les circonstances. La France elle-même rassembloit quelquefois des armées entièrement nouvelles.

Après la paix de Vervins, conclue le 2 mai 1598, entre la France et l'Espagne, Henri IV réforma presque toutes ses troupes. On trouve dans les Economies Royales, ou Mémoires du duc de Sulli, que quand ce Monarque se disposa, en 1600, à attaquer le duc de Savoie, il n'avoit, pour commencer cette guerre, que six ou sept mille hommes d'infanterie, six canons et quinze cents chevaux disponibles. Il la termina glorieusement en trois mois, et licencia ensuite

(1) La citadelle avoit pour garnison quelques fantassins entretenus par le duc d'Epernon, sur ses émolumens de gouverneur. La ville étoit gardée par les habitans.

les troupes levées pour la soutenir. De 1600 à 1609, il eut sur pié :

CAVALERIE.

Gardes-du-Corps, quatre compagnies à 110 hommes.....	440	2637 caval.
Gendarmerie, dix-neuf compagnies d'inégale force.....	1640	
Chevaux-Légers, trois compagnies à 143 hommes.....	429	
Arquebusiers à cheval ou Carabins.....	128	

INFANTERIE.

Gardes-Françaises, vingt compagnies à 100 hommes.....	2000	4100 fantass.
Gardes-Suisses, trois compagnies à 200 hommes.....	600	
Régiment de Picardie, vingt compagnies à 35 hommes.....	700	
Régiment de la Baulne, employé en Dauphiné, huit compagnies à 100 hommes.....	800	
Total *général*.....	6737 hommes.	

Il existoit en outre le noyau de quelques régimens d'infanterie, créés sous le règne d'Henri IV ou sous les précédens, réformés en très-grande partie en 1598, ou après la guerre de Savoie, et dont on n'avoit conservé que le mestre-de-camp ou colonel particulier, avec une ou deux compagnies, employées à garder des châteaux ou des citadelles. On ne croit pas que ce nombre excédât trois mille hommes; d'où il résulte qu'Henri IV n'en avoit que dix mille au plus des deux armes. C'étoit bien peu, mais les autres potentats en avoient encore moins. La plus nombreuse garnison que soldât le roi de France, étoit celle de Calais, forte de quatre cents hommes. Cette place étoit alors réputée la plus importante du royaume. La garnison des principales forteresses ne consistoit, en paix, que dans une ou deux compagnies d'infanterie et dans celle des gardes du gouverneur, entretenue comme lui par le pays. Au besoin, les habitans prenoient les armes, pour garder et défendre leurs foyers, devenoient soldats, et soutenoient même des siéges sous les ordres des gouverneurs. En 1600, la totalité des dépenses du département de la guerre s'éleva à six millions, et pendant les années suivantes jusqu'en 1609,

seulement à cinq millions cinq cent mille livres tournois, monnaie de ce temps (1). Cette somme suffisoit à l'entretien des troupes et de l'artillerie, ainsi qu'à des pensions qu'Henri IV payoit à un assez grand nombre d'officiers que la paix avoit laissés sans moyens suffisans pour subsister, et dont il se ménageoit les services pour la prochaine guerre. On sent que l'administration d'un militaire aussi peu nombreux n'étoit ni compliquée, ni difficile (2).

---

(1) Six millions, du temps d'Henri IV, valent, en 1806, treize millions trois cent soixante-dix mille francs.

(2) On trouvera successivement et par ordre chronologique, la liste des secrétaires d'Etat ou ministres de la guerre, ou des administrations militaires qui ont existé depuis Henri IV.

Louis de Révol, nommé par Henri III le 15 septembre 1588, exerce sous Henri IV, et meurt le 24 septembre 1594.

Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, secrétaire d'Etat sous Charles IX, dès le 25 octobre 1567, et sous Henri III, qui le renvoya le 8 septembre 1588, à cause des liaisons qu'il lui supposoit avec les Guises et les Ligueurs; rappelé par Henri IV le 30 septembre 1594, meurt le 12 novembre 1617.

Pierre Brulart, seigneur de Puisieux et de Sillery, fils du Chancelier de ce nom, reçu en survivance de M. de Villeroi le 4 mars 1606, associé à l'exercice peu après, congédié sous Louis XIII, par la régente Marie de Médicis, le 9 août 1616.

Claude Mangot, sieur de Villarceau, le remplace par commission du même jour. Nommé garde-des-sceaux le 25 novembre suivant, il a pour successeur le 30, en qualité de secrétaire d'Etat:

Armand-Jean du Plessis, évêque de Luçon, depuis cardinal-duc de Richelieu, qui exerce aussi par commission jusqu'au 1.er mai 1617, qu'il est renvoyé après l'assassinat du maréchal d'Ancre, son protecteur.

Pierre Brulart, rappelé le même jour, est congédié pour la seconde fois le 5 février 1624.

Charles le Beauclerc, sieur d'Achères, intendant des finances, nommé le 5 février 1624, meurt le 13 octobre 1630.

Abel de Servien, marquis de Sablé, conseiller d'Etat, pourvu le 11 décembre 1630, se démet le 16 février 1636.

François Sublet, sieur des Noyers, baron de Dangu, intendant des finances, pourvu le 12 février 1636, renvoyé le 10 avril 1643.

Michel le Tellier, seigneur de Chaville et de Louvois, nommé par commission le 13 avril 1643, continue à exercer ainsi sous la minorité de Louis XIV et la régence d'Anne d'Autriche sa mère, jusqu'en octobre 1645, qu'il est pourvu définitivement d'une charge de secrétaire d'Etat, se démet en 1666, chancelier de France le 29 octobre 1677.

François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, fils du précédent, reçu en survivance le 14 décembre 1655, associé à l'exercice le 24 février 1662, meurt le 16 juillet 1691.

Louis-Marie le Tellier, marquis de Barbezieux, fils du précédent, reçu en survivance

La succession de Clèves et de Juliers, ouverte en 1609, et que la maison d'Autriche ou d'autres princes catholiques vouloient s'approprier à l'exclusion des légitimes héritiers, détermina Henri IV à rassembler des forces pour soutenir leurs droits, et réprimer en même temps l'ambition envahissante des deux princes autrichiens qui régnoient en Allemagne et en Espagne. Au commencement de 1610, il avoit sur pié :

CAVALERIE.

Gardes-du-Corps, quatre compagnies à 110 hommes.....	440	3690 caval.
Gendarmerie, vingt compagnies d'inégale force.....	2200	
Chevaux-Légers, neuf compagnies.....	950	
Arquebusiers à cheval ou Carabins.....	100	

INFANTERIE.

Gardes-Françaises, vingt compagnies à 100 hommes.....	2000	6300 fantass.
Gardes-Suisses, deux compagnies à 300 hommes.....	600	
Régiment de Picardie, vingt compagnies à 35 hommes.....	700	
Régiment suisse de Galati, dix enseignes à 300 hommes.....	3000	
Total général.....	9990	hommes.
Indépendamment des garnisons, portées dans les états du duc de Sulli à.....	4000	hommes.

le 5 décembre 1685, meurt le 5 janvier 1701. Il ne fut pas ministre, c'est-à-dire qu'il n'entra pas au conseil d'Etat. Dur et hautain comme son père, dissipé, libertin, mais spirituel, peut-être l'auroit-il égalé un jour, s'il ne fût mort prématurément.

Michel de Chamillart, seigneur de Cani, contrôleur-général des finances depuis le 5 septembre 1699, pourvu du département de la guerre le 8 janvier 1701, se démet du premier de ces deux ministères le 20 février 1708, et du second le 9 juin 1709. Honnête homme, mais incapable, et regardé comme un des principaux auteurs des malheurs de la guerre de la succession d'Espagne.

Michel de Chamillart, marquis de Cani, fils du précédent, secrétaire d'Etat en survivance de son père le 3 janvier 1707, se démet le 9 juin 1709, et devient colonel du régiment d'infanterie de la Marine.

Daniel François Voisin, conseiller d'Etat, pourvu le 17 juin 1709, chancelier de France le 2 juillet 1714, se démet de sa charge de secrétaire d'Etat de la guerre le 15 septembre 1715, peu de jours après l'avénement de Louis XV au trône, sous la régence du duc d'Orléans. Excellent administrateur, qui répara autant qu'il étoit possible les fautes de M. de Chamillart.

Il y avoit de plus qu'en 1600, mille soixante-sept cavaliers et deux mille deux cents fantassins; mais comme cette augmentation ne suffisoit pas à l'exécution des vues de Henri, il prit des mesures pour avoir d'autres troupes, tant françaises qu'étrangères, parce que la maxime favorite de ce grand Roi étoit d'épargner, autant qu'il étoit possible, le sang de son peuple. Rien d'ailleurs ne l'empêchoit de se livrer à ses vastes projets : il avoit accordé toute sa confiance au duc de Sulli, nommé sur-intendant des finances en 1598, et cet incomparable ministre avoit payé les dettes et rempli le trésor de son souverain (1), en même temps qu'il mettoit le plus grand ordre dans toutes les branches de l'administration civile et militaire. Pourvu, le 13 novembre 1599, de la charge de grand-maître de l'artillerie, il avoit donné des soins si efficaces à cette partie, qu'il trouva dans le plus extrême délabrement, qu'il justifia à Henri, le premier janvier 1610, par un état détaillé, qu'il existoit dans les arsenaux quatre cents pièces de canon de quatre calibres, avec leurs armemens, des affûts de rechange, deux cent mille boulets, quatre millions de livres de poudre, un attirail considérable de voitures et caissons, une grande quantité d'outils, trente mille paires d'armes de toute espèce à l'usage de l'infanterie, et huit mille à celui de la cavalerie : le tout apprécié à douze millions, ou 26,672,500 francs. Enfin, que depuis le commencement de son administration, il avoit fait construire ou réparer des fortifications pour cinq millions quatre-vingt-cinq mille livres, ou 10,923,245 francs.

Dès la fin de 1609, Sulli avoit passé avec des négocians de Liége, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, un marché, par lequel ils s'engagèrent, moyennant une avance à imputer sur le prix de leurs livraisons, à fournir les subsistances et autres objets nécessaires à la consommation d'une armée de vingt-cinq mille hommes d'in-

(1) Il contenoit dix-sept millions en espèces, et environ dix-huit en billets des trésoriers et autres parties à rentrer. Ces trente-cinq millions vaudroient aujourd'hui soixante-dix-huit millions, somme prodigieuse en raison de la petite quantité d'argent qui circuloit alors.

fanterie et de quatre mille de cavalerie. Henri IV s'étoit déterminé à cette précaution inusitée alors, pour assurer d'autant mieux les opérations de son armée, considérable pour le temps, et trop forte pour subsister facilement sans magasins, dans des pays qui ne sont pas tous abondans. Au surplus, ce n'étoient pas les seules forces que le Roi se proposoit de mettre en action. Il s'étoit assuré de huit mille Suisses; et comme l'Allemagne étoit une pépinière de soldats, où l'on en trouvoit tant qu'on vouloit pour un modique salaire, il en tira quatre mille Lansquenets (1) ou fantassins, et fit expédier des commissions pour lever quatre mille cavaliers et ving mille fantassins français: opération qui s'exécuta, quant à l'infanterie, en complétant les anciens régimens réduits à la paix, et en formant de nouveaux corps. Le Roi avoit ordonné en outre de préparer cinquante pièces de canon bien équipées. Il régla définitivement que sa propre armée, dont le rassemblement étoit fixé à Châlons-sur-Marne, et la destination pour les Pays-Bas et l'Allemagne, seroit organisée comme il suit:

---

(1) Il est fréquemment question dans l'histoire des guerres de France du seizième siècle, de *Reïtres* et de *Lansquenets*, troupes subsidiaires qu'on tiroit d'Allemagne, et dont les Français, qui estropient toujours la prononciation des langues étrangères, défigurèrent, selon leur usage, le véritable nom, qu'on va rétablir par l'exposé de l'origine de ces troupes. Du temps de la chevalerie, celui qu'on appeloit en France *Chevalier*, et en Allemagne *Ritter*, devoit posséder, du moins dans cette dernière contrée, une seigneurie dont tous les habitans étoient serfs, attachés à la glèbe. Il choisissoit parmi eux, pour le suivre à la guerre, un certain nombre d'individus, qu'il relevoit de la servitude, au moyen de plusieurs formalités qui les ennoblissoient. Ils étoient alors *Reuter*, c'est-à-dire *Ecuyer* ou *Homme-d'armes*, et combattoient à cheval avec leur seigneur ou chevalier, qui pour les seconder dans le combat, les servir et panser leurs chevaux, relevoit aussi de la servitude, mais avec des formalités moins distinguées, d'autres vassaux qui n'ayant pas le droit de monter à cheval, ne combattoient qu'à pié. On les nommoit *Lands-knechte*, mot composé, signifiant littéralement *du pays valet* ou *serviteur*. Lorsque la chevalerie tomba, les *Reuters*, appelés en France *Reïtres*, rassemblés en corps plus ou moins nombreux, composèrent la cavalerie, et les *Lands-knechte*, vulgairement nommés *Lansquenets*, réunis aussi en compagnies ou régimens, formèrent cette infanterie allemande, si renommée par sa valeur et son amour pour le pillage.

1°. La cornette blanche, formée des princes, seigneurs et gentilshommes volontaires sans emploi	1,000 hommes.
2°. Cavalerie soudoyée	4,600
3°. Infanterie	25,000
4°. Vingt canons, six couleuvrines et quatre bâtardes avec leur attirail.	
Il devoit y avoir un camp volant ou de réserve de cavalerie, de.	1,000
L'armée du maréchal de Lesdiguières, destinée à seconder les princes d'Italie qui étoient dans les intérêts du Roi, fut composée :	
Cavalerie	2,000
Infanterie	12,000
Dix canons.	
On fixa les garnisons à	4,000
Total	49,600 hommes.

Si on ajoute la quantité des troupes existantes à la fin de 1609, et celle des forces dont on termina la levée en 1610, on trouvera le nombre ci-dessus, à trois cent quatre-vingt-dix hommes près, qui sont en moins dans le présent état. Le duc de Sulli remit au Roi ses calculs définitifs, sur l'entretien de trente-deux mille hommes d'infanterie, cinq mille de cavalerie, et trente-trois pièces de canon, qui composoient les troupes destinées à suivre le Roi, ou à rester dans le royaume, c'est-à-dire à former les garnisons. Ces résultats sont d'autant plus intéressans, qu'ils apprennent à quel taux on apprécioit alors la dépense d'un fantassin, d'un cavalier et d'une pièce de canon en campagne.

	par mois.	par an.
1°. 20,000 hommes de pié français, outre les garnisons ordinaires, payés à 21 liv. par soldat, les appointemens des officiers compris, exigent	420,000 l.	5,040,000 l. (1)
2°. 8000 Suisses, 4000 Lansquenets (à la même solde que les Français)	250,000	3,000,000

(1) Ces sommes sont faciles à évaluer en monnoie actuelle, en recourant aux calculs précédens du même genre.

	par mois.	par an.
3°. 5000 chevaux, dont mille pour la cornette blanche, et 4600 soudoyés, à raison de 60 liv. chacun par mois, les appointemens des chefs et officiers compris.....	276,000 l.	3,312,000 l.
4°. L'entretien de 32 pièces d'artillerie avec leur attirail.....	108,000	1,196,000
5°. Pour dépenses inopinées.....		7,000,000
Le maréchal de Lesdiguières s'étoit engagé à entretenir son armée avec un fonds bien assuré de 3 millions par année, mais le duc de Sulli, qui ne péchoit jamais par imprévoyance, y avoit destiné par mois.....	300,000	3,600,000
La dépense des armées, calculée au plus fort, ne pouvoit excéder par an.....		23,148,000 l.

Les Provinces-Unies des Pays-Bas et quelques princes de l'Empire s'étoient engagés à fournir, pour cette guerre, au moyen d'un subside annuel d'environ 6 millions.....

	hom. de pié.	chevaux.	canons.
	24,000	3,000	24
Le duc de Savoie, pour un subside de 3 millions..	18,000	2,000	12
Les Vénitiens, *idem*.....	12,000	2,000	10
Le pape lui-même, avoit promis de recevoir pareille somme, de se déclarer aussi-tôt qu'il le pourroit sans danger, et de fournir.....	10,000	1,500	8
Total.....	64,000	8,500	54
Les rois d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, la maison de Saxe et d'autres Etats de l'Empire, devoient aussi seconder incessamment les armes de la France, avec des forces au moins égales à celles ci-dessus.....	64,000	8,500	54
Si on y ajoute pour les deux armées et le camp volant de Henri IV.....	37,000	8,600	42
	hom. de pié.	chevaux.	canons.
on verra que.....	165,000	25,600	150

menaçoient les cours de Madrid et de Vienne d'une ruine inévitable; car épuisées par des guerres malheureuses, elles ne pouvoient opposer des forces équivalentes à celles de la ligue de Henri, réellement

formidables pour le temps. Jamais projet de guerre n'avoit été mieux conçu et mieux préparé ; jamais aussi la maison d'Autriche ne s'étoit vue exposée à un péril aussi imminent, et on prétend qu'elle n'en sortit, du moins la branche espagnole, qu'en fomentant une conspiration contre la vie de Henri IV, qui fut assassiné le 14 mai 1610 : événement qui fit évanouir ses vastes projets ; mais les préparatifs en avoient été réglés avec tant d'économie, que, malgré de grands déboursés et de nombreuses levées qui, à la vérité, ne servirent pas, et dont la plus grande partie fut promptement licenciée, avec un mois de solde, les dépenses du département de la guerre ne s'élevèrent, pour l'année 1610, qu'à environ 9,000,000 (1). On est entré dans tous ces détails, parce qu'ils font connoître l'étendue du génie militaire de Henri IV, et la nature des armées de son temps.

Sur trente-trois années de règne, Louis XIII n'en resta qu'environ onze en paix. Il soutint onze guerres, dont six civiles :

1°. Celle pour la succession de Clèves et de Juliers, entreprise en 1610, et promptement terminée.

2°. La guerre des seigneurs mécontens du crédit du maréchal d'Ancre, commencée en 1615, finie en 1617.

3°. La seconde guerre des mécontens, en faveur de la reine-mère Marie de Médicis, en 1620.

4°. La première guerre contre les calvinistes, commencée en 1621, terminée en 1622.

5°. La guerre de la Valteline contre les Espagnols, commencée en 1624, dura jusqu'en 1626.

6°. La seconde guerre contre les calvinistes, entreprise en 1625, finie en 1626.

7°. La troisième guerre de religion, commencée en 1627, terminée en 1629.

8°. Guerre pour la succession de Mantoue, entreprise en 1629 contre les Autrichiens, les Espagnols et le duc de Savoie, finie en 1631.

(1) Cette somme équivaudroit, en 1806, à 22,218,750 francs.

9°. Guerre de 1631, contre le duc de Lorraine qui soutenoit le duc d'Orléans (frère du Roi), qui entra en France à main armée, terminée en 1632.

10°. Reprise d'armes en 1634, contre le duc de Lorraine qui est chassé de ses Etats.

11°. Louis XIII intervient, en 1635, dans la guerre de trente ans contre l'Empereur, l'Espagne et leurs alliés : il meurt le 14 mai 1643. La paix ne se conclut avec l'Allemagne à Munster qu'en 1648, et la guerre continua contre l'Espagne.

Jusques vers 1620, Louis XIII n'eut guère plus de troupes permanentes, en temps de paix, qu'Henri IV; mais à dater de 1620, le régiment des Gardes-Suisses se trouve porté de six cents à deux mille hommes, et les gardes-à-cheval augmentées d'une compagnie de cinquante *Chevaux-Légers*. Les compagnies des anciens régimens d'infanterie, conservées à la réforme de 1610, le furent sur le pié de deux cents hommes au lieu de trente-cinq, et on porta le régiment de Picardie à vingt compagnies de cent hommes.

Sous les règnes de Henri IV depuis 1600, de Louis XIII, et les premières années de Louis XIV, un fantassin dont la levée n'avoit coûté qu'une somme modique, de laquelle le *minimum* fut, en 1610, de 3 liv. 11 s. 5 den. 5 onzièmes (1), et le *maximum* de 4 liv. 10 s. (2), n'occasionnoit plus au roi d'autre dépense que la simple solde de 120 liv. par an, faisant, par jour, 6 s. 8 den., suivant les comptes de 1600, 1610 et des années suivantes : rétribution bien mince en apparence, mais cependant assez avantageuse alors, pour attirer beaucoup plus d'hommes qu'on n'en vouloit, et suffisante pour que le capitaine pût encore y bénéficier, après avoir nourri, habillé et entretenu le soldat en paix comme en guerre, pendant laquelle le pillage, et ce qu'on appelle vulgairement le *butin*, ajou-

(1) 8 francs 82 centimes, monnoie de 1806.

(2) 10 francs, monnoie de 1806.

toient beaucoup à son aisance. On ne fournissoit encore aux troupes ni hôpitaux, ni pain, ni viande, ni même le fourrage, qui étoit compris dans la solde de la cavalerie. On se bornoit à faire approvisionner les marchés du camp, chacun y pourvoyoit à ses besoins, selon qu'il le jugeoit à propos; et comme les armées étoient peu nombreuses, on ne formoit presque jamais de magasins, parce que le pays subvenoit ordinairement aux consommations de la guerre en subsistances de tout genre.

Le roi fournissoit au fantassin comme au cavalier, les armes qu'on tiroit des arsenaux, et quand il n'y en avoit pas, les capitaines se chargeoient d'en acheter eux-mêmes, au moyen d'un arrangement avec l'administration.

La levée d'un cavalier *monté fut fixée*, en 1610, à 94 liv. 10 sols 9 den. 3 cinquièmes (1). Les comptes de 1600 et des années suivantes apprennent, que la solde jusqu'en 1610, la nourriture du cheval comprise, étoit de 600 liv. par an, et par jour de 1 liv. 13 s. 4 den.; dépense, au premier coup-d'œil, considérable pour le temps, mais cependant peu onéreuse à l'Etat, parce que la cavalerie étoit en petit nombre, et d'ailleurs presqu'entièrement composée de gentilshommes, dont la plupart n'avoient d'autre moyen d'existence que ce genre de service. Au reste, à mesure que le nombre de la cavalerie augmenta, sa solde diminua successivement, et se rapprocha de celle du fantassin, dont elle finit par ne différer que d'environ un sou, non compris la nourriture du cheval. Mais n'anticipons pas sur les temps. A la réforme de 1610, on réduisit de près d'un cinquième la solde de la cavalerie conservée, et elle resta encore suffisante pour ne pas dégoûter de ce service. Pour éviter de parler sans cesse des fréquentes variations de la solde des troupes, on prend le parti de renvoyer au tableau N° 1^er^, placé à la fin de cet ouvrage, et qui les présente d'un coup-d'œil, depuis 1600 jusqu'en 1806, avec l'appréciation en monnoie actuelle, d'après la valeur du marc d'ar-

(1) 210 francs 5 centimes, monnoie de 1806.

gent aux diverses époques. En 1620, la totalité des dépenses militaires s'éleva à douze millions (1).

En 1630, la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du roi avoit été portée de cinquante hommes à deux cents. On avoit fait une augmentation dans la cavalerie légère, qui consistoit en quatre-vingt-quatre compagnies d'inégale force, montant ensemble à six mille cent quatre-vingt-cinq hommes. La Gendarmerie, au nombre de vingt compagnies, et de deux mille deux cents hommes, étoit sur le même pié qu'en 1620. Il y avoit quinze compagnies de Carabins, de cinquante hommes, en tout sept cent cinquante, outre un corps de Carabins Liégeois de trois cent soixante. On avoit levé ou complété plusieurs régimens d'infanterie; enfin en 1630, le département de la guerre employa dix-huit millions (2).

En 1640, la Gendarmerie, toujours de vingt compagnies, montoit à deux mille trois cent trente-huit hommes, la cavalerie et l'infanterie étoient considérablement augmentées, et dès 1635, Louis XIII eut sur pié cinq armées, montant ensemble à près de cent mille hommes, dont environ dix-huit mille de cavalerie (3); aussi le département de la guerre absorba-t-il en 1640 trente-six millions (4), et l'armée fut maintenue jusqu'en 1643 au moins sur le même pié. L'augmentation de dépenses étoit le résultat nécessaire de celle du nombre des troupes; mais il est bon de remarquer, que le maximum des forces de Louis XIII, qui fut précisément le double de celui de Henri IV, coûtoit cependant quatre fois autant, parce que le prix des denrées et des objets de consommation avoit haussé, et la valeur de l'argent diminué. Au surplus, cette dépense ne fut pas perdue, la

(1) Ou 26,672,500 francs, monnoie de 1806. Cette masse de dépense est d'autant moins surprenante, qu'en 1617 les seules garnisons extraordinaires avoient coûté deux millions, ou 3,983,000 francs.

(2) Ou 39,993,750 francs, monnoie de 1806.

(3) Malgré ce nombre de troupes, Louis XIII fut obligé de convoquer, en 1635 et 1639, le Ban et Arrière-Ban, composé des possesseurs de fiefs, pour renforcer sa cavalerie.

(4) Ou 85,359,200 francs, monnoie de 1806.

considération de la France augmenta en Europe, où elle devint la puissance prépondérante : effet du génie du cardinal de Richelieu, qui rendit Louis XIII puissant malgré lui, en même temps qu'il préparoit la grandeur de Louis XIV dans tous les genres, et qu'il posoit les maximes politiques si évidemment analogues au plus grand bien du royaume, qu'elles dirigèrent constamment les conseils de ce monarque et ceux de son successeur jusqu'en 1756, qu'une alliance avec la cour de Vienne les renversa. A mesure que les troupes de Louis XIII augmentèrent, l'administration militaire se compliqua; et pour y mettre de l'ordre, on voit que, dans ses dernières années, il y avoit des intendans à la suite des armées. On voit aussi, qu'en raison de ce qu'elles grossissoient, on commençoit à former des magasins; précaution d'autant plus nécessaire, que la même cause ne permettoit plus qu'elles subsistassent totalement avec les ressources des pays où l'on portoit la guerre.

L'ordre de choses qu'on vient d'exposer exista encore pendant les huit premières années du règne de Louis XIV; c'est-à-dire avant et après le traité de Munster ou de Westphalie, signé le 24 octobre 1648. On augmenta seulement, à plusieurs reprises, d'environ moitié, le nombre des troupes laissées par Louis XIII; mais l'entretien de ces forces devint si onéreux aux finances, que M. le Tellier, ministre de la guerre, sentit l'indispensable nécessité d'alléger ce fardeau. Ce ne pouvoit être que successivement et avec prudence; car il eût été impolitique de mécontenter les armées, au moment où la guerre étoit encore fort animée contre l'Espagne, et où les troubles de la Fronde agitoient le royaume. Les prédécesseurs de M. le Tellier dans le ministère, croyoient bien remplir leurs devoirs, en expédiant les patentes des officiers généraux et particuliers, ainsi que les commissions ou les traités pour faire de nouvelles levées; en tenant un contrôle ou état, plus ou moins exact, des troupes existantes; en faisant procéder exactement aux revues, alors appelées *montres*, pour vérifier le complet, et empêcher que le roi ne fût trompé sur la quotité de la solde, en payant des absens; enfin, en la faisant

acquitter, quand les administrateurs des finances fournissoient de l'argent. Ces ministres ne voyoient pas au-delà; mais M. le Tellier jugea que les circonstances exigeoient impérieusement qu'il étendît le cercle dans lequel ils s'étoient circonscrits; il apperçut en même temps, que l'administration de la guerre en grand, est un art compliqué, difficile, fondé sur la prévoyance, la méthode et l'économie; enfin, il résolut, en 1651, de régulariser la gestion de son département d'après des principes fixes. D'abord intendant des armées de Louis XIII en Italie, avant que ce monarque l'appelât au ministère en 1643, il connoissoit aussi bien qu'on le pouvoit alors, les détails relatifs aux troupes : il prévit d'ailleurs qu'à la paix, la situation politique du continent exigeroit que la France conservât sur pié une armée très-nombreuse.

L'Europe avoit produit de grands généraux; car Gustave-Adolphe et Turenne n'ont pas encore été surpassés dans les parties sublimes de l'art de la guerre; et quoique le pas cadencé base de la tactique élémentaire, ou science de mouvemens de détail comme des grandes manœuvres, fût encore inconnu, et que les troupes fussent mal exercées, personne ne révoquoit en doute la supériorité des soldats habitués au service et à un ordre quelconque, sur des bourgeois ou des paysans ramassés à la hâte. Le traité de Westphalie avoit assuré à la France une augmentation de territoire; on se flattoit que la paix qui pouvoit se conclure d'un instant à l'autre avec l'Espagne, procureroit au royaume un nouvel accroissement; et le maréchal de Turenne ne cessoit de répéter : « Qu'il ne suffisoit pas d'avoir fait des conquêtes, qu'il falloit les conserver; qu'on ne le pouvoit qu'avec de bonnes troupes, et qu'il étoit nécessaire de régler leur nombre, non-seulement sur la nature de nos frontières et de nos côtes, ainsi que sur l'agrandissement territorial qu'on auroit obtenu par les traités; mais encore sur les besoins éventuels vraisemblables, qui seroient certainement démontrés, par les forces que les principales puissances belligérantes ne manqueroient pas de garder sur pié à la paix, pour la rompre et nous

reprendre à la première occasion favorable, ce qu'elles n'auroient cédé que par contrainte ». Les talens et les succès du maréchal donnant force de loi à ses opinions, elles convainquirent le conseil de Louis XIV, et sur-tout M. le Tellier, qui se décida à prendre de loin ses mesures, *pour entretenir le plus grand nombre de troupes possible, au meilleur marché possible.* Il ne pouvoit atteindre ce résultat que par une sage économie qui ne permettoit pas de rendre, à la paix, aux soldats et aux officiers, un traitement égal à celui qu'ils avoient sous Henri IV et Louis XIII, ni même de leur laisser celui dont ils jouissoient. L'habile ministre sentit sans doute que la valeur du marc d'argent qui avoit diminué depuis Henri IV, baisseroit encore à mesure que la circulation de ce métal augmenteroit; que, d'un autre côté, le prix des denrées et des objets de consommation étoit haussé, et hausseroit certainement dans une proportion plus forte que celle de la décroissance de l'argent; (vérité que l'expérience démontre sans cesse, sans qu'on en ait encore suffisamment approfondi la raison (1), et que politiquement, il y avoit moins d'inconvénient à ce que ces chances désavantageuses retombassent sur les troupes que sur le trésor public. Il devoit résulter de cette manière de voir, que l'officier et le soldat qui avoient été moins payés sous Louis XIII que sous Henri IV, devoient l'être encore moins sous Louis XIV que sous son père; mais peu importoit, pourvu qu'il leur restât de quoi exister. D'ailleurs, l'expérience prouve que trop d'aisance détruit rapidement l'esprit militaire.

L'ordonnance que M. le Tellier fit rendre le 4 novembre 1651, et dont on peut voir les principaux résultats dans le premier tableau placé à la fin de cet ouvrage, n'eut en apparence d'autre but que d'améliorer le sort des troupes; mais des mémoires administratifs authentiques que nous avons sous les yeux, observent positivement, qu'elle étoit d'autant plus adroitement calculée, qu'elle ne tendoit

(1) Il paroît que cet effet est le résultat de l'augmentation de la population, et par conséquent des consommateurs, des manufactures, qui font toujours hausser le prix de la main-d'œuvre et des comestibles; enfin du luxe.

qu'à effectuer successivement, et sans produire de sensations fâcheuses, des réductions progressives sur la solde, et à les faire tourner à la décharge des finances, de même que les profits, souvent illicites, que les capitaines d'infanterie et de cavalerie ne faisoient que trop fréquemment sur leurs soldats, et sur-tout sur le roi ; abus qui paroissoit s'être enraciné dès les premières années de Louis XIII, et peut-être plutôt ; mais dont les excès sont prouvés par les nombreuses ordonnances rendues sous ce règne, et sans cesse renouvelées sous ceux de Louis XIV et de Louis XV, pour tenter de les réprimer, sans qu'on ait jamais pu y réussir totalement. Les capitaines des deux armes qui recevoient d'abord la solde de leur compagnie, n'en distribuoient que ce qu'ils ne pouvoient s'approprier, sans s'exposer à être abandonnés de leurs soldats et punis. De 1667 à 1679, on réprima facilement cet inconvénient ; mais toutes les précautions du ministère échouèrent contre celui des *passe-volans*, ou soldats imaginaires qu'on supposoit, pour en escamoter la solde ; genre de vol scandaleux, devenu si commun, qu'on avoit cessé de le regarder comme diffamant, qui ne passoit que pour un tour d'adresse, malgré la sévérité des ordonnances, qui donnoit lieu aux plus honteuses intrigues, et qui absorboit des sommes considérables en pure perte pour le trésor public. D'ailleurs, on ne connoissoit jamais au juste l'effectif des troupes, et on croyoit toujours la perte dans les combats plus considérable qu'elle n'étoit réellement, parce qu'il étoit d'usage de déclarer tués les *passe-volans* mis en avant depuis quelque temps ; mais ils ne tardoient pas à ressusciter et à périr de nouveau sous d'autres noms.

Les mémoires administratifs que nous avons cités apprennent, qu'en 1633, un cavalier de recrue, monté, équipé et armé, ne revenoit au département de la guerre qu'à 150 liv. (1) ; et qu'en 1654, un fantassin de même espèce coûtoit 20 liv. (2), y compris 3 liv. accordées

(1) 300 francs, monnoie de 1806.
(2) 40 francs, monnoie de 1806.

pour sa subsistance au quartier d'assemblée. Les mêmes mémoires ajoutent, qu'on ne tarda pas à ressentir les bons effets de l'ordonnance de 1651; mais qu'on s'en apperçut sur-tout à la réforme de 1660, par la réduction considérable qu'on se trouva en mesure d'opérer sur la solde des deux armes, quoiqu'on eût calculé alors qu'elle étoit tombée de plus d'un grand tiers depuis 1600 (1), par la baisse de la valeur de l'argent et la hausse disproportionnée des denrées; ce qui prouve à quel point la situation des troupes avoit été opulente, sur-tout à des époques où le luxe étoit inconnu, et où le seul qui fût d'usage, ne portant que sur la qualité des armes et des chevaux, tournoit par conséquent à l'avantage du service.

Le marquis de Louvois, fils et successeur de M. le Tellier, étendit encore la sphère des idées de son père, et porta l'administration militaire à un degré de perfection qui contribua essentiellement aux victoires, à la grandeur de Louis XIV, et à fonder la réputation des armées françaises, dont la constitution, encore défectueuse à quelques égards, servit à beaucoup d'autres de modèle aux puissances étrangères. Les historiens ont blâmé avec assez de sévérité les défauts, ou, si l'on veut, les vices de Louvois, pour qu'on puisse trouver injuste qu'on relève, d'un autre côté, ce qu'il a fait de louable. Ceux qui le remplacèrent, suivirent comme ils purent ses principes ou ses traces; et, quand ils s'en écartèrent, la chose publique ne s'en trouva pas mieux. A la réforme de 1668, après la guerre entreprise en 1667, pour soutenir les droits de la reine, femme de Louis XIV, il opéra une nouvelle réduction sur la solde des troupes : elle fut suivie de quelques autres aux différentes paix; et la preuve qu'elles n'étoient ni excessives ni injustes, c'est que les officiers et les soldats continuèrent à trouver le service avantageux. Il y eut des circonstances, sous Louis XIV et sous Louis XV, où l'on ajouta au traitement des troupes; mais ce ne fut que momentanément, et quand on jugea absolument impossible de s'en dispenser, et on revint tou-

(1) On se trompoit; car la solde des deux armes étoit tombée d'environ moitié.

jours au système de réduire la solde, aussitôt qu'on le put sans inconvénient.

On vit sous Louis XV quelques ministres de la guerre dignes de leur emploi (1). Il faut sur-tout distinguer le comte d'Argenson et le duc de Choiseul. Mais durant ce règne apathique, on ne s'occupoit guère de l'armée qu'au moment de s'en servir.

Le duc de Choiseul lui donna, le 21 décembre 1762, une nouvelle constitution sur laquelle on a beaucoup raisonné et déraisonné. Les capitaines d'infanterie et de cavalerie continuoient, au mépris de l'esprit militaire, à regarder leur compagnie comme une métairie, de laquelle ils devoient tirer, même illicitement, le plus qu'ils pourroient; car, malgré les réductions, certains profits, notamment celui

(1) Le 15 septembre 1715, *déclaration du Roi établissant un conseil de guerre*, présidé par Louis-Hector, duc de Villars, maréchal de France, composé de sept lieutenans-généraux des armées et de deux maîtres des requêtes, pour suivre les détails administratifs. Louis Phélippeaux, marquis de la Vrillière, secrétaire d'Etat, nommé pour signer les commissions et provisions en parchemin, remplit cette fonction depuis le 14 octobre 1715 jusqu'au 4 février 1716, qu'il fut remplacé par Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau, marquis d'Armenonville (garde-des-sceaux le 1er mars 1722), qui exerça jusqu'au 24 septembre 1718. Le maréchal de Villars et les membres du conseil commencèrent à signer les lettres et les expéditions particulières le 26 novembre 1715. Le conseil de guerre fut supprimé le 15 octobre 1718.

Le 24 septembre précédent, Claude le Blanc, l'un des maîtres des requêtes qui y étoient employés, avoit été nommé, par commission, secrétaire d'Etat de la guerre. Renvoyé le 1er juillet 1723, il est mis ensuite à la Bastille sur une fausse accusation de dilapidations.

François-Victor le Tonnellier, marquis de Breteuil, maître des requêtes, pourvu par commission le 4 juillet 1723, se démet le 16 juin 1726.

Le même jour, Claude le Blanc reprend sa place, reçoit le 19 les provisions de secrétaire d'Etat, et meurt le 19 mai 1728. C'étoit un excellent administrateur, généralement estimé.

Nicolas-Prosper Bauyn, seigneur d'Angervilliers, maître des requêtes, pourvu le 22 mai 1728, meurt le 15 février 1740, avec la réputation d'un grand travailleur, qui avoit très-bien conduit la guerre de 1733.

Le marquis de Breteuil, pourvu le 20 février 1740, reprend l'administration de la guerre, et meurt le 7 janvier 1743. Il étoit appliqué et instruit.

Marc-Pierre de Voyer de Paulmi, comte d'Argenson, second fils du garde-des-sceaux, ministre d'Etat le 15 août 1742, prend possession du département de la guerre

des passe-volans qu'on n'avoit pu extirper, étoient toujours possibles. M de Choiseul, révolté de ces abus, renversa l'ordre de choses qui les produisoit. Par sa constitution, il réduisit les capitaines à de simples appointemens, leur ôta l'entretien, ou plutôt l'espèce de propriété des soldats qu'ils s'arrogeoient pendant la durée de l'engagement de ceux-ci, et mit toutes les dépenses au compte du roi; ce qui le chargeoit des profits et des pertes. Il changea en même temps le mode d'avancement aux grades supérieurs, où on ne porta plus que les officiers qu'on crut les plus propres à les remplir. L'ancienneté cessa ainsi de devenir un titre pour la médiocrité ou l'incapacité. En vain la cupidité et les absurdes préjugés des anciens officiers s'élevè-

---

le 8 janvier 1743. Exilé le 1er février 1757, il emporte l'estime et les regrets de l'armée.

Antoine-René de Voyer, marquis de Paulmi, neveu du comte d'Argenson, reçu secrétaire d'Etat et adjoint de son oncle le 8 octobre 1751, lui succède, et se démet le 25 février 1758.

Charles-Louis-Auguste de Fouquet, duc de Belle-Ile, maréchal de France, nommé le 3 mars 1758, fait donner, le 9 avril, au lieutenant-général Louis-Hyacinthe Boyer de Crémilles, une commission pour le seconder dans ses fonctions, avec pouvoir de signer et de contresigner toutes les expéditions. Le maréchal meurt le 26 janvier 1761.

François-Etienne de Stainville, duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères depuis le 3 décembre 1758, prend encore le département de la guerre le 27 janvier 1761. Le 30, on expédie une nouvelle commission, qui assure à M. de Crémilles la direction générale en chef de l'artillerie, du génie, des fortifications, des invalides et de l'école militaire, pour les administrer conjointement avec le secrétaire d'Etat de la guerre, et avec pouvoir de signer en commandement les expéditions relatives à ces parties. Cette association ne pouvoit plaire au duc de Choiseul; le 9 avril 1762, il obtient la démission de M. de Crémilles, qui n'entra jamais au conseil d'Etat. M. de Choiseul est exilé le 24 décembre 1770.

Louis-François, marquis de Monteynard, lieutenant-général, nommé le 4 janvier 1771, n'entra pas au conseil d'Etat, et se démit le 28 janvier 1774 : homme probe et médiocre. Le 16 avril 1771, il fit accorder une décoration et des hautes-paies aux anciens soldats, et le 4 août suivant, il substitua les régimens provinciaux aux bataillons de milice.

Emmanuel-Armand du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères depuis juin 1771, prend encore, à l'exemple de M. de Choiseul, le département de la guerre le 28 janvier 1774, et remet à Louis XVI la démission de ces deux emplois le 8 juin suivant. Quoique travailleur et naturellement économe, il augmenta la dette de l'administration de la guerre, et prodigua les commissions de capitaine dans les troupes à cheval, ainsi que le grade de colonel dans toutes les armes, pour se faire des créatures.

rent contre les nouveaux arrangemens : le ministre laissa crier, et eut raison; car on ne tarda pas à s'appercevoir d'une révolution totale dans les troupes qui furent plus complètes, mieux tenues et mieux exercées. Quoique la valeur de l'argent eût encore baissé, parce que la guerre de 1756, terminée à la fin de 1762, en avait fait mettre en circulation une masse énorme, le duc de Choiseul jugea indispensable de diminuer la solde accordée aux troupes pendant cette guerre de sept ans, et de réduire à 24 onces la ration de pain qui étoit à 28. Les réglemens qui déterminoient le mode d'administration intérieure des régimens, étoient un chef-d'œuvre d'industrie, et M. de Choiseul put se vanter d'avoir résolu le difficile problême proposé en 1651 par M. le Tellier : *Entretenir le plus grand nombre de troupes possible, au meilleur marché possible.* Sans être parfaite, la constitution de 1762 présentoit de très-grands avantages, et ses inconvéniens étoient faciles à rectifier; mais le duc de Choiseul, plus occupé de politique et d'intrigues de cour que du militaire, s'en rapportoit souvent à de mauvais faiseurs qui outrèrent et gâtèrent plusieurs de ses institutions; et, après sa disgrace, on les énerva presque toutes, sous prétexte de les améliorer. Le mal alla toujours croissant jusqu'à la mort de Louis XV, arrivée le 10 mai 1774.

A l'avènement de Louis XVI au trône, le royaume étoit obéré et mal administré dans tous les genres. Cet infortuné monarque, trop jeune et trop peu expérimenté pour réparer seul d'aussi grands maux, fut dès-lors destiné à porter la peine des torts de son aïeul et de ses ministres, quoiqu'il fût uniquement occupé du bonheur de la nation et du desir de bien gouverner. Pour comble de malheur, la mort lui enleva trop tôt le maréchal du Muy, peut-être le seul membre de son conseil assez bien intentionné pour préférer à tout le bien de l'état, et en mesure de combattre la légèreté et l'égoïsme du comte de Maurepas, principal ministre, que l'intrigue plutôt que la raison avoit donné au roi, dès les premiers jours de son règne, et avant l'arrivée du comte du Muy, à qui il écrivit de son propre mouvement, en montant sur le trône, pour le prier de se charger du département de

la guerre, à la place du duc d'Aiguillon qu'il vouloit renvoyer. L'entière confiance, ainsi que la rare et sincère amitié dont le feu Dauphin, père du roi, avoit constamment honoré M. du Muy, donnoient à lui seul l'important privilége de se faire écouter de ce prince, et de lui dire ce qu'il jugeoit à propos, sans exciter sa défiance qui étoit extrême. Ce vertueux ministre, naturellement austère, privé de ces formes agréables, de ces qualités brillantes qui séduisent la multitude; mais compensant ces désavantages par de profondes connoissances administratives, une fermeté inaltérable, une aversion raisonnée pour les innovations qui ne présentoient pas une grande utilité, le ton, le maintien et la consistance si nécessaires à un ministre, et qu'aucun de ses successeurs ne manifesta au même degré que lui; enfin, le maréchal du Muy, qui avoit un caractère fait exprès pour repousser ou déconcerter l'intrigue, eût sans doute préservé son jeune souverain de cette foule de mauvais choix dans tous les genres, que d'obscures et insidieuses cabales lui firent faire plutôt qu'il ne les fit lui-même. Il confia sur-tout, à plusieurs reprises, le département de la guerre à des hommes sans esprit ou sans talens, et dont les fautes excitèrent dans l'armée un mécontentement qui ne se manifesta que trop au moment de la révolution (1). La guerre qu'elle amena en

(1) Voici les secrétaires d'Etat de la guerre, pourvus par Louis XVI, jusqu'au moment où la révolution ne lui laissa plus la liberté du choix. On parlera de ceux qu'il nomma depuis, en même temps que de l'armée.

Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, pourvu en juin 1774, maréchal de France le 24 mars 1775, meurt le 10 octobre de la même année.

Louis, comte de Saint-Germain, lieutenant-général, nommé en octobre 1775, se démet le 25 septembre 1777, après avoir bouleversé son département, et mécontenté l'armée entière : c'étoit au surplus un excellent militaire.

Alexandre-Eléonor-Marie de Saint-Mauris, prince de Montbarrei, maréchal-de-camp, directeur de la guerre le 15 janvier 1776, secrétaire d'Etat en survivance du comte de Saint-Germain le 5 novembre suivant, lui succède immédiatement. Nommé lieutenant-général le 1er mars 1780, il se démet le 18 décembre de la même année, emportant la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit, mais qui s'étoit plus occupé de son ambition personnelle et de ses plaisirs que de son département.

Philippe-Henri, marquis de Ségur, lieutenant-général, nommé le 23 décembre 1780,

1792, a produit des résultats si importans et si extraordinaires, qu'il convient de donner une juste idée des moyens avec lesquels elle a été commencée; car leur médiocrité même ajoute infiniment à la gloire de la nation française, dont l'énergie, le courage et les ressources ne s'étoient jamais développés dans aucune circonstance avec autant d'éclat. Ces moyens consistoient dans un si petit nombre de troupes, qu'il paroît à propos de jeter un coup-d'œil sur la progression successive des forces de la France à diverses époques, au moins depuis le traité des Pyrénées en 1659 : il en résultera sur notre histoire militaire la connoissance de faits essentiels communément ignorés, et qui pourront faciliter ultérieurement la supputation du nombre de troupes nécessaires à la France, pour défendre son territoire, ou porter la guerre dans celui de l'ennemi.

Immédiatement après l'avénement de Louis XVI à la couronne,

---

maréchal de France le 13 juin 1783, se démet le 27 août 1787. Il ne fut pas regretté. Il avoit fait rendre, le 22 mai 1781, le trop fameux réglement qui excluoit de l'admission au service, en qualité d'officier, quiconque ne prouvoit pas quatre degrés de noblesse : mesure inconsidérée, rejetée même par le comte de Saint-Germain, et qui, par le mécontentement général qu'elle produisit, fut une des causes de la révolution.

Louis-Marie-Athanase de Loménie, comte de Brienne, lieutenant-général, pourvu en août 1787, provoque le 9 et le 23 octobre suivant, deux réglemens du Roi, établissant un conseil d'administration de la guerre, présidé par le secrétaire d'Etat de ce département, et composé de huit officiers généraux, dont quatre au moins du grade de lieutenant-général, et d'un rapporteur au moins officier supérieur. M. de Brienne, homme probe, mais au-dessous de sa place, se démet le 30 novembre 1788. On remarque comme une singularité, qu'il n'entra au conseil d'Etat qu'après le renvoi de son frère, archevêque de Sens et principal ministre.

Pierre-Louis de Chastenet, comte de Puységur, lieutenant-général, le remplace le même jour, et se démet le 12 juillet 1789, sans être entré au conseil d'Etat.

Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France, nommé ministre et secrétaire d'Etat le 12 juillet 1789, se démet le 16, ainsi que tous ses collègues, pour satisfaire l'assemblée nationale qui ne vouloit pas les souffrir en place. Il ne fit d'autre acte administratif, que de provoquer deux ordonnances portant suppression, l'une du conseil de la guerre, et l'autre de la ridicule punition des coups de plat de sabre, imaginée pour les soldats par le comte de Saint-Germain. Ces ordonnances, rendues le 14 juillet 1789, furent contresignées par M. Laurent de Villedeuil, secrétaire d'Etat de la maison du Roi, parce qu'on n'avoit pas eu le temps d'expédier les patentes du maréchal.

le conseil de Louis XV, qui cherchoit à s'accréditer dans l'esprit du jeune roi, fut le premier à dire, qu'il étoit indispensable d'opérer de grandes économies dans les dépenses du gouvernement, et les gens de robe ou de finance prétendirent que les réformes devoient porter spécialement sur l'armée, qu'ils jugeoient trop nombreuse; mais le comte du Muy représenta au roi, le danger d'une réforme précipitée dans ses forces de terre, et contracta l'engagement de lui démontrer, ainsi qu'à tous les ministres, que l'armée, loin d'être trop nombreuse, comme on l'avançoit inconsidérément, ne l'étoit pas assez. M. du Muy joignoit à toutes les vertus qui caractérisent le bon citoyen, une application extrême et un esprit d'ordre qui le portoit à bannir l'arbitraire de son département, dont il vouloit assujétir toutes les parties à des principes méthodiques et invariables. Il expliqua ses intentions au comte de Grimoard, jeune militaire, qu'il avoit choisi pour un de ses collaborateurs, en le chargeant de faire, soit dans l'histoire, soit dans les archives de l'administration de la guerre, des recherches très-étendues sur la quantité de troupes qu'il falloit à la France dans les diverses hypothèses de paix ou de guerre, et de rédiger, le plus promptement possible, un exposé assez complet pour éclairer le roi et le convaincre. Ce prince est jeune, ajouta le ministre, très-appliqué, possédant même des connoissances fort étendues en divers genres; mais il faut l'instruire sur l'administration qu'il ignore, et empêcher qu'il s'habitue à juger superficiellement; je desire donc que le mémoire que je vous demande, soit fort de choses et de raisonnemens, et appuyé sur des faits incontestables. Il falloit quelque temps pour remplir convenablement les vues du comte de Muy, qui approuva enfin le travail suivant, duquel on a seulement retranché des calculs et des états de fonds utiles en 1774, mais superflus aujourd'hui.

MÉMOIRE SUR LE NOMBRE ET LA COMPOSITION DES TROUPES FRANÇAISES DEPUIS 1659.

Le nombre et la composition des troupes doivent être réglés sur les moyens d'assurer la tranquillité du royaume, et de faire respecter ses armes par les puissances qui l'environnent. Ce nombre et cette composition ne doivent pas moins être calculés sur la nécessité où l'on peut se trouver, de faire des augmentations suffisantes, dans le cas où la France seroit attaquée en même temps par ces différentes puissances. Il convient sans doute aussi, de considérer l'économie nécessaire dans les circonstances présentes; mais cette économie doit être subordonnée aux principes exposés ci-dessus. On va détailler ceux qu'on a suivis dans les différentes réformes opérées sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Les changemens que l'Europe a éprouvés depuis la paix de Westphalie, en 1648, et celle de Pyrénées, signée le 7 novembre 1659, en feront le développement.

Ces deux paix, dont la première éteignit une guerre de trente ans dans l'empire d'Allemagne, et une de vingt-cinq dans les états de la monarchie espagnole, étendirent les limites de la France, jusqu'au Haut-Rhin, du côté de l'Allemagne; jusqu'à la Flandre et au Hainaut, dans les Pays-Bas; et jusqu'aux Pyrénées, du côté de l'Espagne. L'épuisement des deux branches de la maison d'Autriche (régnant à Vienne et à Madrid), qui n'avoient pu borner ces limites, en assuroit la durée; c'est pourquoi Louis XIV ne conserva que cent vingt-cinq mille hommes en 1660 (1).

(1) On devoit le croire ainsi, d'après des pièces et des résultats administratifs, les seuls auxquels on ait pris confiance, dans la composition de ce mémoire, et dont il eût été déraisonnable de suspecter l'exactitude. Ils sembloient démontrer, que la réforme de 1660 avoit été peu considérable, et que Louis XIV conserva toutes ses troupes, à quinze ou vingt mille hommes près qu'on licencia; mais la publication des Œuvres de Louis XIV a prouvé, que l'auteur de ce mémoire avoit été trompé par ses matériaux, quoique très-authentiques. Ce Monarque assure, (Liv. III, sect. III des *Instructions pour le Dauphin*, tome I, page 205 desdites Œuvres), que sur dix-huit cents compagnies d'infanterie, il

Ce Monarque, garant du traité de Westphalie, augmenta son influence dans l'Empire, en accédant, le 15 août 1658, à l'alliance du Rhin, conclue la veille à Francfort, entre les trois électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le Palatin de Neubourg, les ducs de Brunswick-Lunebourg, le landgrave de Hesse-Cassel et la Suède, pour le maintien de cette paix et pour leur défense commune. Cette alliance dont l'électeur de Trèves et l'évêque de Munster se retirèrent ensuite, dura jusqu'en 1666. Elle dispensoit la France d'augmenter ses troupes, et ses forces supérieures à celles des puissances voisines, servirent, en 1667, à faire valoir les droits de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, sur le Brabant, après la mort du roi d'Espagne, Philippe IV, père de cette princesse. La triple alliance de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suède, conclue le 23 janvier 1668, arrêta les conquêtes du Monarque français, et la paix signée le 2 mai de la même année à Aix-la-Chapelle, les res-

---

n'en conserva que huit cents, et quatre cent neuf de cavalerie au lieu de mille. Comme avant la réforme, les compagnies d'infanterie étoient à quarante hommes, et celles de cavalerie à cinquante, il en résulte, s'il n'y a pas erreur dans les nombres du Roi, qu'il n'avoit, pendant la guerre terminée en 1659, non compris sa maison des deux armes, que cent vingt-deux mille hommes, dont soixante-douze mille d'infanterie et cinquante mille de cavalerie. On doit être frappé de l'invraisemblance d'un si grand nombre de troupes à cheval; car il n'y a nulle proportion entre la quantité d'infanterie et celle de cavalerie qui doivent toujours être relatives. Quoi qu'il en soit, Louis XIV assure, qu'en 1660, il n'avoit que soixante-quatre mille hommes, dont environ vingt-un mille de cavalerie, sans compter sa maison à pié et à cheval, montant à-peu-près à huit mille hommes. C'étoit bien peu de forces pour le service de l'intérieur du royaume et la garde des frontières, considérablement étendues par les traités de Westphalie et des Pyrénées, et surtout quand Louis convient, qu'il étoit décidé à profiter, pour les étendre encore, de la mort du roi d'Espagne, Philippe IV, son beau-père, que des infirmités graves menaçoient d'une fin prochaine. Il est vrai que le Monarque français avoue, que dès 1660, il renforça son armée par des levées successives et secrètes, sans expédier des commissions aux officiers de toutes les nouvelles compagnies qu'on formoit; de manière qu'il y eut un certain nombre de troupes réellement sur pié, sans que personne, excepté le Roi et le ministre de la guerre, en connût la quantité. M. le général Grimoard (en rapportant ces résultats, pages 32 et 33 du 3e volume des Œuvres de Louis XIV, à propos de l'erreur ci-dessus, très-utile à relever), observe qu'*il est impossible à l'écrivain le plus sagace et le plus laborieux, de pénétrer un semblable mystère.*

treignit à la possession des châtellenies de Lille et de Bourbourg, et des bailliages de Douai et d'Armentières. Louis XIV retint sur pié à cette paix, cent trente-un mille deux cent soixante-cinq hommes. C'étoient environ six mille de plus qu'en 1660, pour la garde de ses nouvelles acquisitions.

L'Europe inquiète des entreprises du Roi et de ses succès, le devint encore plus lorsqu'elle le vit, en 1672, porter ses troupes à cent soixante-seize mille quatre-vingt-sept hommes (1), et les employer à pénétrer dans les Provinces-Unies des Pays-Bas (2). L'électeur de Brandebourg, l'Empereur, une partie des princes de l'Empire et l'Espagne, s'armèrent pour secourir la République. Ils ne purent cependant, après sept ans de guerre, s'opposer aux conditions par lesquelles les trois traités conclus à Nimègue, les 11 août et 17 sep-

(1) M. le général Grimoard a encore relevé, pages 120, 121 et 122 du 3e volume des Œuvres de Louis XIV, relativement aux forces de ce prince, quand il commença la guerre de 1672, une inexactitude semblable à celle que les renseignemens fautifs de l'administration de la guerre, lui avoient fait commettre sur la réforme de 1660. M. de Grimoard démontre : qu'en 1672, Louis XIV n'ayant en tout qu'environ quatre-vingt-treize mille hommes, ne pouvoit en employer contre la Hollande cent soixante-seize mille, et que suivant un état dressé par le maréchal de Turenne, on n'en fit marcher, pour attaquer la république, que quatre-vingt-quatre mille huit cents de troupes françaises, non compris la maison du Roi, forte de huit mille hommes ou à-peu-près, et les troupes des alliés montant à environ trente mille hommes; enfin, que ce ne fut que dans le courant de la guerre de 1672, que la propre armée de Louis XIV fut portée à cent soixante et seize mille hommes, et même à plus. Comme on ignoroit en 1774, époque où ce mémoire fut composé, que Louis XIV exagéroit ou affoiblissoit la quantité de ses forces, selon qu'il convenoit à ses vues que l'une ou l'autre opinion circulât en Europe, il est tout simple que l'auteur de ce mémoire, qui ne connoissoit pas alors les instructions de Louis XIV pour son fils, ait été trompé par des documens administratifs qu'il devoit supposer infaillibles.

(2) En 1670, les dépenses du département de la guerre s'étoient élevées à 26,127,748 liv. En 1672, elles montèrent à 38,621,020 liv. Il est vrai que ce fut la première année de la guerre d'Hollande; mais elles augmentèrent les campagnes suivantes. Malgré le nombre de ses troupes, Louis XIV convoqua, en 1674, l'Arrière-Ban, composé des propriétaires de fiefs, qui servoient à cheval; mais l'indiscipline de cette cavalerie, qu'on envoya à l'armée du maréchal de Turenne, contraria ce général au point qu'il en dégoûta le Roi, et depuis elle n'a pas reparu dans nos armées.

tembre 1678, avec la Hollande et l'Espagne, et le 5 février 1679, avec l'empereur et l'Empire, mirent la France en possession du reste de l'Artois, d'une partie du Hainaut, du pays entre Sambre et Meuse, du Cambresis, de la Franche-Comté et de Fribourg en Brisgau, à la droite du Rhin. Louis XIV conserva sur pié cent trente-huit mille quatre-cent trente-deux hommes (1). Ce nombre plus fort de sept mille cinq cents que celui de la paix d'Aix-la-Chapelle, avoit sans doute moins pour objet les nouvelles acquisitions du Monarque, que celles qu'il se proposoit d'y ajouter. En effet, les chambres établies à Brisach et à Metz en 1680, pour réunir à ses domaines tous les fiefs anciennement démembrés de l'Alsace et des trois Evêchés, et restés jusques-là dans la possession de différens princes ou nobles de l'Empire; la capitulation par laquelle la ville de Strasbourg se soumit à la domination française le 30 septembre 1681; la garnison que le duc de Mantoue reçut dans Casal; l'attaque de Courtrai et de Dixmude, en Flandre, en 1683; le siége et la prise de Luxembourg en 1684, ne laissèrent pas subsister long-temps la paix de Nimègue, et la firent dégénérer en une trêve, conclue pour vingt ans à Ratisbonne, le 29 juin 1684, avec la Hollande, et le 15 août, avec l'Empeur, l'Empire et l'Espagne. Louis XIV prévoyant que cette trêve ne seroit pas plus stable que la paix précédente, garda cent cinquante-huit mille cinq hommes de troupes.

La plus grande partie de l'Europe alarmée de l'ambition du roi de France, et animée par le prince d'Orange, Stathouder des Provinces-Unies, qui vouloit usurper le trône d'Angleterre, se réunit contre le Monarque, en 1687, par la fameuse ligue d'Augsbourg. L'Empe-

(1) En 1682, les dépenses militaires s'élevèrent à 55,314,453 liv. On voit qu'elles étoient toujours croissantes; il est vrai que Louis XIV se préparoit contre l'Espagne à des hostilités qui éclatèrent en 1683 et 1684; mais le département de la guerre coûta encore davantage pendant les deux guerres ruineuses de 1688 et de 1701, dont la première dura dix ans, et la seconde treize. On trouve à la fin de cet ouvrage, un tableau n° 2, de ces dépenses, depuis 1684 jusqu'en 1715 inclusivement, avec celles de 1716, 1717 et 1718, que la paix avoit permis de diminuer considérablement.

reur, l'Empire, l'Espagne, le duc de Savoie, qui en furent les premiers contractans, l'Angleterre et la Hollande qui y entrèrent, l'une en 1688, après le détrônement de son roi Jacques II, et l'autre en 1689, s'armèrent autant que leurs moyens le permettoient. Toutes ces puissances commencèrent alors, à l'exemple de Louis XIV, à former ces armées et ces flottes nombreuses, qu'elles ont depuis entretenues et augmentées, selon leur situation et leurs intérêts : elles mirent leurs forces de niveau avec celles de la France, balancèrent les succès de cette couronne pendant la guerre, qui dura de 1688 à 1697, et l'obligèrent à rendre par la paix de Riswick, signée les 20, 21 septembre et 30 octobre, toutes les réunions et les conquêtes faites depuis le traité de Nimègue. Louis XIV, qui avoit sur pié trois cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-cinq hommes, dont cinquante-quatre mille de cavalerie, n'en conserva, en 1698, que cent quarante mille deux cent seize.

La France ne soutint pas la guerre de la succession d'Espagne, à armes égales, depuis 1701 jusqu'en 1713. Avec trois cent quatre-vingt-douze mille deux cent vingt-trois hommes, non compris ce que le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, put y ajouter, Louis XIV plia souvent devant les forces de ses ennemis, les mêmes que ceux de la ligue d'Augsbourg. Il se vit enlever ses principales places frontières, du côté des Pays-Bas; il auroit volontiers cédé le reste et abandonné l'Espagne, si les alliés eussent été plus sages ou moins passionnés aux conférences de Gertruydemberg en 1710; mais une heureuse révolution dans le ministère et le système politique d'Angleterre, conserva à Louis XIV presque toutes ses anciennes conquêtes, et assura la couronne d'Espagne à sa maison, par la paix conclue à Utrecht, le 11 avril 1713, et par celle de Rastadt, qui en fut la suite immédiate, le 6 mars 1714.

L'affaissement dans lequel les dépenses énormes de la guerre de 1701, avoient laissé les puissances de l'Europe, et les dettes prodigieuses qu'elles avoient contractées promettant une longue paix, le duc d'Orléans, régent du royaume, en profita pour diminuer autant

qu'il seroit possible la masse de celles de la France. Les circonstances lui permirent de réduire à cent trente-deux mille neuf cent cinquante-neuf hommes, les forces que Louis XIV conservoit à l'époque de sa mort, arrivée le premier septembre 1715.

La courte guerre que le régent entreprit, en 1719, contre l'Espagne, n'apporta que peu ou point de changement à ses arrangemens économiques, et les troupes restèrent à-peu-près sur le pié où il les avoit mises. Au commencement de 1726, une sage prévoyance les avoit fait porter à cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-trois hommes. En 1727, une fermentation générale en Europe força Louis XV à en augmenter encore le nombre : elles montoient à cent soixante-neuf mille six cent sept hommes en 1732, et elles furent portées à deux cent cinq mille trois cent soixante-douze hommes pendant la guerre de 1733. C'est peut-être la meilleure et la plus belle armée qu'ait eue la France, parce qu'elle avoit été formée et préparée durant les huit années qui précédèrent les hostilités. Ces prudentes dispositions, une alliance avec le roi de Sardaigne, le silence d'une forte partie des contractans de l'ancienne ligue d'Augsbourg, procurèrent le succès de cette guerre. L'acquisition de la Lorraine pour la France, des royaumes de Naples et de Sicile pour un prince espagnol, du Tortonais, du Novarais, et de quatre fiefs de l'Empire enclavés dans ces provinces, pour le roi de Sardaigne, en furent les fruits. La paix décidée, le 3 octobre 1735, et conclue définitivement à Vienne, le 8 novembre 1738, les assura à ces trois puissances. La France conserva cent quarante-deux mille six cent cinquante-trois hommes.

Depuis la paix d'Utrecht, la Prusse s'étoit érigée en puissance toute militaire. Elle avoit mis sur pié, malgré la foiblesse de sa population, des troupes presqu'aussi nombreuses que celles des premiers potentats de l'Europe, mais mieux disciplinées et administrées. Tous les sujets prussiens avoient été classés pour en former le tiers : des étrangers recrutés par-tout où il étoit possible d'en trouver, fournirent et fournissent encore les deux autres. Un habillement

complet avoit été préparé d'avance, et toujours remplacé à mesure de la consommation, pour succéder à celui que les troupes portoient. Quatre trains d'artillerie et quatre armemens de fusils existoient dans les arsenaux : deux pour commencer la guerre, et deux pour suppléer aux premiers en cas de besoin. Les subsistances étoient réunies dans des magasins de prévoyance. Les chevaux nécessaires au service de l'artillerie, de l'équipage des vivres et au transport des bagages, avoient été assignés et classés, comme les hommes, dans les villages de la domination prussienne. Les chariots avec les colliers et les harnois d'attelage étoient également préparés. Trois cents millions renfermés dans les caves du palais de Potzdam, devoient fournir aux dépenses de la guerre, quand elle ne s'alimenteroit pas elle-même. La Prusse, en mesure par ces dispositions d'entrer en campagne en peu de jours, pouvoit toujours surprendre ses ennemis et ne pouvoit jamais être surprise. C'est ce que la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, éprouva en 1740, après la mort de l'empereur Charles VI, son père, dernier mâle de la maison d'Autriche, lorsque le roi de Prusse, Frédéric II, entra à main armée, en Silésie. Ce Monarque recueillit tous les avantages de la guerre que les différens prétendans à la succession autrichienne firent naître à cette époque. La France qui en fut le mobile, y perdit la grande influence et l'arbitrage que sa modération lui avoit acquis depuis plus de vingt ans en Europe. Elle se mêla de cette guerre, en 1741, sans aucune préparation. Ses troupes successivement augmentées, et affoiblies plutôt que renforcées par des rassemblemens précipités de nouveaux soldats, s'élevèrent jusqu'à quatre cent un mille deux cent quinze hommes, et malgré ce nombre, elles furent chassées d'Allemagne et d'Italie. La plus grande partie concentrée entre la mer et la Meuse, s'y empara de tous les Pays-Bas Autrichiens, de la Flandre Hollandaise, et d'une portion du Brabant appartenant aux Provinces-Unies, qui faisoient cause commune avec Marie-Thérèse, l'Angleterre et le roi de Sardaigne, contre la France et l'Espagne; mais toutes les conquêtes de Louis XV furent rendues par la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, et il ne

resta à la France que des dettes considérables, avec la crainte d'une nouvelle rupture prochaine avec l'Angleterre; situation inquiétante qui obligea de conserver sur pié cent soixante-sept mille cinq cent vingt-huit hommes, dont vingt-sept mille huit cent cinquante-quatre de troupes à cheval, en comptant la maison du Roi, tant infanterie que cavalerie, montant en tout à neuf mille six cent quatre hommes. On pouvoit augmenter promptement ces forces de cinquante-cinq mille hommes de milices, partagés en cent dix bataillons.

La supériorité des troupes prussiennes pendant cette guerre, fit sentir à l'impératrice reine de Hongrie, la nécessité de leur égaler les siennes en instruction, en discipline et en nombre. Rien n'étoit plus facile, quant à la dernière condition; car aucune puissance n'a au même degré que la cour de Vienne, la facilité d'entretenir ses armées au meilleur marché possible, par la nature d'une partie de ses états, où la population est nombreuse, les subsistances, les matières premières et la main-d'œuvre à vil prix.

La Russie, animée par Pierre 1er, et instruite par la guerre qu'elle avoit soutenue contre Charles XII, au commencement du (dix-huitième) siècle, avoit, depuis cette époque, formé des armées aussi fermes et aussi bien disciplinées que celles des autres nations civilisées, tant pour contenir et garder la vaste étendue de son empire, que pour intervenir dans les affaires de l'Allemagne et de l'Europe. Cette nouvelle puissance avoit porté successivement ses forces à trois cent cinquante mille hommes, y compris les régimens de cantons ou milices, les Cosaques et autres troupes de ce genre; et sur ce nombre, elle en peut toujours mettre en campagne environ cent soixante mille, lorsqu'on voudra lui payer des subsides; car en temps de paix, elle ne donne à ses soldats qu'un tiers de leur solde en argent, et les deux autres en denrées (1), et ses finances ne lui permettent pas d'entretenir long-temps une grosse armée loin de ses frontières, ou dans un pays qui ne nourriroit pas la guerre. Vers la fin de celle

(1) Ces arrangemens ont souffert depuis des changemens, sous le règne de Catherine II.

de 1733, l'empereur Charles VI avoit appelé douze mille Russes pour renforcer son armée d'Allemagne. L'Angleterre en soudoya, en 1747, quarante mille, qui venoient, en 1748, joindre l'armée des alliés en Flandre, lorsque les préliminaires de la paix d'Aix-la-Chapelle furent signés.

Les forces de l'Autriche, du corps Germanique, de la Russie, de la Suède et de la France, entrèrent en lice contre celles de la Prusse et de l'Angleterre pendant la guerre de 1756. Le gouvernement français s'y ingéra impolitiquement avec la plus grande partie des siennes en 1757, quoique le traité de Versailles, signé le premier mai 1756 avec la cour de Vienne, n'imposât d'autre obligation, que de fournir à celle-ci un secours de vingt-quatre mille hommes. Louis XV avoit porté ses troupes à deux cent quatre-vingt-dix mille sept cent huit hommes, y compris les milices, et les soutint sur le même pié en 1758; mais depuis 1759 jusqu'en 1762 inclusivement, les fâcheux événemens de la guerre l'obligèrent d'entretenir trois cent trente mille hommes; indépendamment de sept mille hommes de milices bourgeoises, qu'il avoit fallu lever pour servir dans l'intérieur du royaume. Dix mille auxiliaires Saxons, soudoyés par Louis XV, firent nombre, de 1759 à 1762, dans ses armées, où l'on vit même, en 1760, un corps subsidiaire de 8,670 Wirtembergeois commandés par leur duc en personne.

Les revers éprouvés par la France sur terre et sur mer, la forcèrent, le 3 novembre 1762, à une paix moins malheureuse, qu'elle auroit pu l'être, si elle eût été retardée. Elle perdit le Canada, la Louisiane et l'île de la Grenade: elle recouvra les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de foibles débris de ses établissemens dans l'Inde conquis par l'Angleterre, à qui elle restitua l'île de Minorque. L'Espagne qui, en vertu du pacte de famille conclu entre les différentes branches de la maison de Bourbon le 15 août 1761, s'étoit déclarée, au commencement de 1762, contre la Grande-Bretagne et le Portugal, perdit la Floride par la même paix.

Louis XV conserva sur pié cent cinquante-neuf mille seize hommes,

dont vingt-six mille huit cent soixante-dix-huit de troupes à cheval. Dans ce nombre étoit comprise la maison du roi, forte de cinq mille neuf cent soixante-dix-huit hommes d'infanterie, et de trois mille cinq cent huit de cavalerie. Mais la Russie, la Prusse et l'Impératrice-Reine restèrent armées, ayant à elles trois environ sept cent mille hommes sous les armes. C'est avec ces forces qu'elles ont démembré à leur profit, en 1772, une partie de la Pologne, et qu'elles songent sans doute à s'approprier le reste à la première occasion favorable. La Russie vient, d'ailleurs, d'anéantir les armées Ottomanes. Le corps Germanique fournit ordinairement quarante mille hommes lorsqu'il entre en guerre, et peut au besoin tripler ce nombre. La Hollande entretient à-peu-près quarante mille hommes, qu'elle avoit portés à quatre-vingt mille pendant la guerre de 1740. L'Angleterre n'a sur pié que quarante-cinq mille huit cent cinquante-cinq hommes, dont vingt-neuf mille huit cent dix-neuf, les invalides compris, sur l'établissement Britannique, et quinze mille trente-six sur l'établissement d'Irlande. Elle a en outre trente-cinq mille hommes de milices établies pendant la guerre de 1756 (1). Ses troupes réglées sont dispersées dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, dans les îles de Jersei et de Guernesei, dans les îles et les colonies du continent de l'Amérique septentrionale, à Gibraltar, à Minorque et en Afrique; mais elle aura toujours à sa disposition les troupes qu'elle voudra soudoyer en Allemagne et en Russie. L'Angleterre, quoiqu'accablée de dettes dans son intérieur, et d'inquiétude du côté de ses colonies de l'Amérique septentrionale, qui paroissent tendre à un soulèvement contre la métropole, cherchera toujours à diviser l'Europe, pour s'assurer l'empire de la mer, ruiner notre marine, et s'emparer des établissemens qui nous restent en Amérique et dans l'Inde.

(1) La descente dont la France a menacé l'Angleterre en 1803, 1804 et 1805; a obligé cette puissance à augmenter considérablement le nombre de sa milice, et à d'autres précautions défensives très-dispendieuses.

Quelque liaison que le traité de Versailles ait établie entre la France et l'Impératrice-Reine, on doit toujours considérer les intérêts de cette princesse et de l'empereur Joseph II, son fils et son héritier présomptif, dans le point de rivalité et d'opposition que ses états présentent au roi, soit dans les Pays-Bas, entre la mer, la Meuse et la Moselle; soit vers le Haut-Rhin, où la cour de Vienne regrette certainement l'Alsace et la Lorraine; soit en Italie vis-à-vis des deux branches de la maison de Bourbon qui règnent à Naples et à Parme. Le droit de convenance adopté par la nouvelle maison d'Autriche-Lorraine, comme par la Prusse et par la Russie, relativement au partage de la Pologne, peut encore venir ultérieurement à l'appui de ses intérêts.

Les Provinces-Unies des Pays-Bas, toujours méfiantes et contraires à la France, même dès l'époque où cette couronne protégeoit leur berceau et favorisoit leur indépendance, ne résisteront peut-être pas aux intrigues de la maison d'Orange, qu'un Stathoudérat héréditaire et des mariages lient à l'Angleterre et à la Prusse. Si la république reste neutre, ce sera moins par des vues politiques, que par les intérêts naturels d'un peuple de marchands, qui n'ont guère d'autre patrie que leurs comptoirs, et d'alliés que leurs correspondans.

Le roi de Sardaigne peut reprendre les principes politiques de Victor-Amédée, son aïeul, dont Charles-Emmanuel, son père, s'étoit rapproché, en 1743, par le traité de Worms.

Enfin, la ligue d'Augsbourg peut se renouveler, mais avec des forces beaucoup plus nombreuses et bien autrement redoutables, comme on l'a démontré ci-dessus, qu'avant la guerre de 1701. La France doit donc se tenir en mesure de faire face à tout événement en Italie, sur le Rhin, en Flandre et sur ses côtes. Si elle a la guerre avec l'Empereur et l'Empire, il faut sur le Rhin une armée de quatre-vingt mille hommes, afin qu'elle soit en état de détacher au besoin des corps séparés sur la Sarre et la Moselle, pour couvrir la Lorraine, le pays Messin et la frontière de Champagne.

Quelque parti que prenne le roi de Sardaigne, on ne peut se dis-

penser d'avoir une armée en Provence et en Dauphiné. S'il s'agit de le soutenir comme neutre ou comme allié, il faut environ vingt-cinq mille hommes; s'il est question de lui résister, il en faut au moins trente-cinq mille.

La frontière de Flandre et du Hainaut est, presqu'en totalité, couverte par les places autrichiennes, que les Hollandais occupent par des garnisons à titre de *barrière* (contre la France), en vertu du dernier traité de ce nom, conclu le 15 novembre 1713, par les Provinces-Unies et l'Angleterre avec l'empereur Charles VI (1). Si la république est neutre, cette barrière fermera aux successeurs du monarque autrichien presque tous les chemins qui aboutissent sur les places de la France; cependant comme la cour de Vienne est entièrement maîtresse de Mons, et que de là ses troupes auroient la facilité de se porter sur Maubeuge, dont la trouée est d'autant plus inquiétante, qu'elle est sans défense, et dans le pays compris entre la Sambre et la Meuse, on ne peut se dispenser, même en admettant la neutralité des Provinces-Unies, d'avoir sur cette frontière au moins dix mille hommes, qu'il faudroit renforcer selon les circonstances. La partie de Dunkerke exigeroit le même nombre de troupes, pour la sureté de cette place et de son port, que le traité d'Utrecht a dépouillés de toute défense. Si, au contraire, les Hollandais devenoient alliés de la cour de Vienne, et attiroient le fort de la guerre sur la Barrière, il faudroit entre la mer et la Meuse une armée de quatre-vingt mille hommes.

(1) Le premier traité *de Barrière*, conclu à la Haye le 29 octobre 1709, entre l'Angleterre et les Etats-Généraux des Provinces-Unies, tendoit à ce qu'à la prochaine paix, les Pays-Bas et les places que les alliés y avoient conquises, servissent de barrière aux Provinces-Unies contre la France. Le 30 janvier 1713, les deux puissances contractantes signèrent à Utrecht un second traité de Barrière, qui fit essuyer quelques changemens au premier. Enfin le 15 novembre 1715, l'Empereur, à qui l'on avoit cédé les Pays-Bas, conclut à Anvers, avec les Etats-Généraux et la Grande-Bretagne, un traité définitif de Barrière, dans l'esprit des précédens, et que l'empereur Joseph II abrogea de son autorité privée, pour faire démolir les fortifications des places où les Hollandais avoient le droit de mettre garnison : ils les évacuèrent en janvier 1782.

Il est d'ailleurs indispensable d'avoir quatre-vingt-dix mille hommes pour la garde des places et des côtes ; et comme en supposant toutes les puissances ci-dessus réunies contre la France, ses deux principales frontières étant couvertes par deux armées considérables, on pourroit rigoureusement réduire à quatre-vingt mille hommes les troupes nécessaires à la garde des côtes et des places. C'est donc au total deux cent quatre-vingt-cinq mille hommes qu'il faudroit mettre en campagne, dans la supposition d'une rupture avec l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre, la Hollande et le roi de Sardaigne.

En 1773, l'armée consistoit seulement dans le fonds de cent cinquante mille six cent soixante-quinze hommes, dont vingt-sept mille six cent quarante-sept de troupes à cheval. Actuellement (octobre 1774), le Roi a sur pié le fonds de cent cinquante-cinq mille hommes, qu'on porteroit à deux cent quinze mille, en faisant marcher soixante mille hommes de milices ou troupes provinciales : il faudroit donc lever sur-le-champ un supplément de soixante-dix mille hommes, pour former le nombre demandé. Par la constitution donnée aux régimens lors de la réforme de 1762, on peut effectuer cette augmentation sans en créer de nouveaux. C'est une attention qu'on n'avoit pas eue dans les précédentes réductions, opérées uniquement dans des vues économiques, mais qui n'avoient diminué les dépenses que momentanément, et coûté ensuite des sommes considérables sans utilité. Chaque fois que la guerre commençoit, au lieu de fondre dans les anciens cadres les nouvelles levées, on en formoit un grand nombre de régimens, de bataillons et de compagnies, dont la dépense étoit excessive, et qui avoient de plus l'inconvénient de ne pouvoir servir utilement durant plusieurs campagnes. C'est ce que l'on éprouva dans les guerres de 1701 et de 1740. On créa dans la première cent réginens d'un bataillon, sur le pié de six cents hommes, qui ne purent, pendant toute sa durée, en mettre en campagne plus de deux cent cinquante. Les trois cents compagnies de cavalerie et de dragons levées en 1743, pour former les troisième et quatrième

escadrons des régimens de cavalerie, et le cinquième escadron des régimens de dragons, étoient à peine en état de servir en 1748, au moment de la paix. Quarante nouveaux bataillons créés en 1747, se trouvèrent dans le même cas lors de leur suppression, et avoient cependant coûté les frais de la levée. Ces réformes ne présentoient d'ailleurs qu'une économie apparente, par la multitude d'officiers supprimés auxquels il falloit conserver des appointemens, sans en retirer de services. A la réforme de 1715, le seul traitement de ces officiers inactifs monta à plus de quatre millions, et un tiers de la noblesse de France se trouva sans emploi. Il faut ajouter à ces quatre millions, la dépense des hautes payes conservées aux bas-officiers, qu'on fit rentrer comme soldats dans les compagnies, en conservant la solde de leur grade.

Tous ces inconvéniens avoient déterminé à garder un plus grand nombre de troupes en 1748, que dans les réformes précédentes, afin d'éviter, autant qu'il seroit possible, les nouvelles levées de régimens et de bataillons entiers; mais on n'atteignit pas encore le véritable but, faute d'avoir donné aux troupes une constitution qui les rendît susceptibles de recevoir des augmentations considérables d'hommes, sans recourir à aucune création de régimens ni de compagnies. C'est sur ce principe que la réforme de 1762 s'opéra. On s'y proposa deux objets principaux : 1°. l'économie présente et à venir; 2°. les considérations politiques et militaires. L'économie présente consistoit, à diminuer sur-le-champ la dépense par un retranchement de troupes. L'économie future exigeoit que cette réforme dispensât de lever de nouveaux corps en cas de guerre, et que celle-ci ne forçât qu'à une simple augmentation d'hommes, sans création d'états-majors et d'officiers qu'il faudroit licencier à la paix, avec des appointemens qui surchargent les finances. Les considérations politiques et militaires prescrivoient d'une part, de faire le moins possible de mécontens, en évitant de nouvelles réformes d'officiers; et de l'autre, d'être prêt à tout événement, sans beaucoup de frais et promptement, soit pour attaquer ou se défendre. La constitution donnée aux troupes

en 1762 remplit ces deux objets : elle permet l'augmentation de soixante-dix mille hommes, qu'on a dit être nécessaires en cas de guerre, sans qu'on soit obligé de lever de nouveaux régimens. Il ne faut, pour atteindre ce but, qu'augmenter les escouades d'un, deux ou trois hommes, pour porter les compagnies à soixante-dix, soixante-douze et soixante-dix-huit hommes. L'ordonnance du 19 juin 1771 établit les compagnies de fusiliers à soixante hommes; mais l'économie a déterminé à les laisser tomber à cinquante-quatre.

Quoique les circonstances présentes ne puissent faire supposer, qu'on se trouve incessamment dans la nécessité de se préparer à la guerre, il est cependant possible que quelque rupture imprévue oblige à augmenter l'armée; et dans ce cas, les compagnies n'étant qu'à cinquante-quatre hommes, indépendamment du non-complet toujours existant, il faudroit, pour les porter à soixante-dix-huit, environ trente hommes de recrues; ce qui feroit plus du tiers. On sent que l'on ne pourroit compter que foiblement sur des troupes composées de ce nombre de nouveaux soldats. Cette conséquence devient encore plus alarmante, lorsqu'on pense qu'il faudroit porter les compagnies à cent deux hommes, pour opposer des bataillons de huit cent soixante-huit hommes à ceux des puissances étrangères, qui sont de neuf cent et de mille hommes. Il paroît donc indispensable, pour éviter des inconvéniens majeurs, de remettre dès-à-présent les compagnies à soixante hommes, comme l'ordonnance le prescrit.

Les deux cent six bataillons d'infanterie française et étrangère, sur le pié actuel de cinquante-quatre hommes par compagnie, et de quatre cent quatre-vingt-quatre par bataillon, font un total de quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre hommes. En portant les bataillons à cinq cent trente-deux, c'est-à-dire les compagnies à soixante, les deux cent six bataillons monteroient à cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze hommes, au moyen d'un supplément de neuf mille huit cent quatre-vingt-huit hommes, et ils seroient alors en état de supporter les autres augmentations successives que les circons-

tances peuvent exiger. Plusieurs raisons doivent déterminer à prendre le parti qu'on propose :

1°. La nécessité de former les compagnies d'un nombre d'hommes suffisant, pour supporter les augmentations, comme on vient de le démontrer.

2°. L'inconvénient qui résulte de la foiblesse des bataillons à quatre cent quatre-vingt-quatre hommes, parce que ne pouvant suffire à la garde de nos cent soixante-deux places de guerre, et y être multipliés (puisque la totalité des bataillons existans n'est que de deux cent trente, y compris les dix des Gardes-Françaises et Suisses, qu'on n'y envoie pas en garnison, et les quatorze de l'artillerie qui de même n'y sont pas employés), le service forcé qu'ils y font, rend malades les soldats, augmente la dépense des hôpitaux, et ce qui est encore plus fâcheux, la perte des hommes.

3°. L'obligation où l'on est depuis la conquête de l'île de Corse, en 1769, d'y avoir une garnison de seize bataillons, outre le régiment provincial qui y est établi, prouve encore la nécessité de porter les compagnies à soixante hommes. Ces seize bataillons, composant environ huit mille hommes, et faisant une diminution sur les garnisons du royaume, obligent à réduire celle de plusieurs petites places, dont l'existence consiste uniquement dans la dépense qu'y font les troupes. Alors les habitans privés de cette ressource, sont dans l'impossibilité d'acquitter l'impôt, et prennent le parti de les abandonner. Il est certain que lors de la composition des troupes en 1762, si on avoit pu prévoir l'augmentation de garnisons qu'exige la Corse, on eût conservé sur pié un plus grand nombre de bataillons. Comme il n'y a point eu d'ordonnance pour réduire les compagnies à cinquante-quatre hommes, il n'en faut pas pour parvenir au supplément demandé : une simple lettre circulaire qui enjoindra aux corps, de recruter, jusqu'à la concurrence du nombre de soixante hommes, prescrit par l'ordonnance, suffira, et n'occasionnera aucune sensation dans le public.

On ne parle pas ici de l'augmentation indispensable dans la

cavalerie, les dragons et les troupes légères, aussi-tôt que la guerre s'annoncera; mais il est bon d'observer que si, comme on l'a dit plus haut, un trop grand nombre de nouveaux soldats incorporés dans l'infanterie, la rendent moins ferme et la gâtent, cet inconvénient seroit encore plus dangereux dans la cavalerie, dont la manière de manœuvrer et de combattre exige plus d'exercice et de hardiesse. C'est pourquoi l'on pense que les troupes à cheval ne peuvent, sans trop s'altérer, recevoir à-la-fois une augmentation excédant le sixième et même le septième.

On ne parle pas non plus de la nécessité d'augmenter la solde du fantassin, laquelle fixée par l'ordonnance du 21 décembre 1762, à cinq sous huit deniers par jour (1), est trop foible non-seulement pour le nourrir, mais pour subvenir à son entretien, et le retenir à un service où il est moins payé que chez la plupart des puissances étrangères. On se réserve de mettre cette demande sous les yeux du roi, lorsque ses finances permettront une augmentation de dépense aussi nécessaire; mais on supplie Sa Majesté d'observer, que l'administration du département de la guerre, loin d'être arbitraire, est fondée sur le nombre des troupes dont Louis XIV a forcé les autres puissances, et par conséquent ses successeurs, de se surcharger en paix comme en guerre; qu'on discute, depuis 1748, sur les sommes que l'entretien de ces troupes exige, comme s'il s'agissoit d'un marché ou d'une entreprise (2); que Louis XV approuva, en 1771, deux états différens; l'un de soixante-quatre millions alors nécessaires, en conséquence des ordonnances qui règlent la quantité des troupes; l'autre de cinquante-quatre millions pour la même quantité, sur l'opposi-

(1) La solde du cavalier étoit de six sous huit deniers en paix, et d'un sou de plus en guerre; et on lui retenoit, comme au fantassin, deux sous pour le pain, que l'administration fournissoit en nature.

(2) En 1758, les dépenses fixes du département de la guerre s'élevoient à 84 millions. On croit qu'il y a des omissions dans ce compte; car on trouve qu'en 1759, ces mêmes dépenses montèrent à 168,947,499 liv. On étoit alors en guerre. En 1768, elles étoient de 72,500,000 liv. En 1772, elles s'élevoient à 56 millions, non compris 10 millions pour

tion que la finance mit à fournir le montant du premier; que cette contradiction n'a produit que des dettes inévitables, auxquelles la justice et la raison ont forcé de satisfaire successivement; que ces dettes monteront, le 1^er^ janvier 1775, à quinze millions; enfin que l'incertitude de l'époque de leur paiement et l'insuffisance des fonds ordinaires, mettent dans toutes les parties de l'administration militaire une contrainte et un embarras qui leur est également nuisible, et qui ne l'est pas moins aux intérêts politiques du royaume.

Ce mémoire contenant les meilleures bases, tant pour donner à la France une armée solide et bien constituée, que pour calculer le nombre des troupes qui lui étoient indispensables en paix et en guerre, dans toutes les suppositions possibles, fut remis au roi le 14 octobre 1774, et le 17 à M. Turgot, contrôleur-général des finances. Il produisit son effet, en prouvant qu'il falloit moins songer à réduire l'armée qu'à l'augmenter quand on le pourroit. Le vertueux maréchal du Muy mourut le 10 octobre 1775, sans avoir eu le temps de mettre à exécution tous ses projets pour améliorer le sort des troupes, et les porter à la quantité qu'il jugeoit nécessaire. Il ne put laisser qu'un effectif de cent trois mille sept cent soixante-trois hommes d'infanterie, et de vingt-trois mille neuf cent cinquante-deux de troupes à cheval; en tout cent vingt-sept mille sept cent quinze hommes, sans compter l'artillerie et la maison du roi des

---

l'artillerie et les fortifications, et 2,500,000 liv. pour la maréchaussée. En 1774, on fixa ainsi les fonds de la guerre :

Pour les troupes	60,000,000 liv.
(Cet article coûta 4 millions de plus.)	
Artillerie et fortifications	10,000,000
Maréchaussée	2,000,000
Maison militaire du Roi	8,000,000
Total	80,000,000 liv.
Et avec l'excédent	84,000,000 liv.

deux armes. Le maréchal du Muy avoit formé un comité des inspecteurs d'infanterie et de cavalerie, pour discuter les améliorations dont ces deux armes étoient susceptibles; mais il ne se décida à aucun changement sans les plus mûres réflexions. Les opérations de son ministère consistent, outre diverses mesures économiques qui n'exigeoient aucun réglement public: 1°. Dans une ordonnance du 11 juillet 1774, établissant chef de bataillon avec rang de major, le premier capitaine de chaque bataillon. C'étoit une distinction raisonnable accordée aux anciens officiers. 2°. Ordonnance du 3 octobre 1774, qui améliora la constitution de l'artillerie. 3°. Ordonnance du 1er décembre 1774, qui réduisit de cinquante-trois à quarante-huit le nombre des régimens provinciaux. 4°. Ordonnance du 26 avril 1775, qui, laissant à quatre bataillons les douze premiers régimens d'infanterie, forma deux régimens de tous les autres. Ceux d'un bataillon, reconnus depuis long-temps pour manquer de consistance, furent doublés, et deux n'en formèrent qu'un seul. 5°. Ordonnance pour mettre en règle l'administration de la masse destinée à l'habillement et équipement des troupes. 6°. Réglement pour l'habillement et l'équipement de l'infanterie, des invalides et des troupes légères. Outre l'économie résultante de ces arrangemens, les troupes en retirèrent de l'utilité.

Le comte de Saint-Germain qui succéda au maréchal du Muy, dominé par un esprit de système toujours dangereux, dédaigna les sages mesures préparées par son prédécesseur, réforma les deux compagnies de Mousquetaires ainsi qu'une partie de la maison du roi à cheval, bouleversa la constitution et l'administration militaires, notamment par les ordonnances du 25 mars 1776 sur la formation de l'infanterie, de la cavalerie et des dragons, qui achevèrent de détruire celle du duc de Choiseul. Mais si ces innovations, qui produisirent plus de mal que de bien, mécontentèrent les troupes, elles n'influèrent pas essentiellement sur leur nombre. Il consistoit alors en cent vingt mille cinq cent soixante-seize hommes d'infanterie, et vingt-six mille six cent soixante de troupes à cheval; en tout cent

quarante-sept mille deux cent trente-six hommes, non compris l'artillerie et le reste de la maison du roi. M. de Saint-Germain s'étant retiré en septembre 1777, le prince de Montbarrei le remplaça. Ce fut sous son ministère qu'éclata, en 1778, avec l'Angleterre, une nouvelle guerre, mais simplement maritime et coloniale; aussi n'exigea-t-elle qu'une augmentation momentanée dans les régimens d'infanterie, qu'on employa par détachemens sur les vaisseaux de guerre, qu'on envoya dans nos colonies et dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, pour renforcer l'armée du général Washington, ou qu'on rassembla sur les côtes aux ordres du comte, depuis maréchal de Vaux, et qu'on remit sur l'ancien pié, immédiatement après la paix du 20 février 1783 avec l'Angleterre.

Lorsque l'empereur Joseph II menaça d'envahir, en 1784, une portion du territoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, Louis XVI qui vouloit secourir au besoin la République, ordonna, sous le ministère du maréchal de Ségur, de mettre sur le pié de guerre une partie de ses troupes; mais cette augmentation fut congédiée aussitôt qu'on put avoir la certitude, que les prétentions de l'Empereur se termineroient par une négociation. On fut surpris de cette brusque réduction, en considérant combien les forces du monarque autrichien étoient formidables. Son état de paix étoit de deux cent trente mille hommes: il en avoit, au commencement de 1785, trois cent soixante-quatre mille deux cent vingt-cinq, tant infanterie que cavalerie. Un mode de conscription, établi dans tous les pays de sa domination, lui avoit permis de porter rapidement à ce taux son armée, qu'il pouvoit encore augmenter aussi facilement, par un simple appel, jusqu'à trois cent quatre-vingt-dix-huit mille hommes.

La Prusse entretenoit beaucoup moins de troupes que la cour de Vienne; mais son état militaire étoit toujours fort respectable. En juillet 1787, moins d'un an après la mort du grand Frédéric, son successeur, Frédéric-Guillaume II, avoit cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante-huit hommes, dont trente-cinq mille cent cinquante de troupes à cheval, et à la moindre apparence de guerre il pouvoit,

avec la rapidité qui caractérise l'administration militaire prussienne, porter ses forces à près de deux cent cinquante mille hommes. Comme il étoit possible que l'Empereur et le roi de Prusse, se voyant à la tête d'armées aussi formidables, s'entendissent pour partager l'Allemagne et attaquer la France, proposition que Joseph II avoit déjà faite au grand Frédéric en 1785, la prévoyance prescrivoit à la cour de Versailles d'augmenter enfin son armée; mais l'insouciance du ministère et la pénurie des finances contrarièrent également cette sage précaution.

Le 9 octobre 1787, le roi créa un conseil d'administration de la guerre, composé du secrétaire d'état ou ministre de ce département, qui étoit alors le comte de Brienne, et de plusieurs généraux. Si la faveur avoit moins influé sur le choix de ceux-ci, si l'autorité du ministre eût été moins prépondérante sur les délibérations, et si les opérations du conseil de la guerre eussent été dirigées par des vues plus saines, son établissement auroit produit beaucoup d'avantages; mais quelques-uns de ses membres qui n'étoient que des faiseurs, se livrèrent, faute de lumières, à des innovations irréfléchies qui désolèrent et mécontentèrent l'armée; enfin le seul bien que fit le conseil, fut une diminution sur les dépenses militaires, et une ordonnance du 17 mars 1788, qui augmenta de six deniers par jour la solde du fantassin et du cavalier, en portant la première, de 5 sous 8 deniers à 6 sous 2 deniers, et accorda aux soldats et sous-officiers la paie du 31 des mois qui avoient ce nombre de jours; privation contre laquelle la justice et la raison réclamoient depuis long-temps, qu'un ancien usage l'avoit établie. Au mois de septembre 1787, l'armée consistoit:

En	120,441 hommes d'infanterie.
	32,315 de troupes à cheval.
	9,355 officiers des deux armes.
Total.....	162,111 hommes.

Deux ordonnances provoquées le 30 septembre 1787 et le 2 mars

1788, par la ruineuse et inconséquente économie de M. de Loménie de Brienne, archevêque de Sens, principal ministre et frère du secrétaire d'état de la guerre, diminuèrent l'armée de mille quatre hommes de troupes à cheval, par la réforme de cinquante-quatre Gendarmes de la garde du roi, de la compagnie des Chevaux-Légers, de pareil nombre, et du corps de la Gendarmerie, montant à huit cent quatre-vingt-seize hommes. Le comte de Puységur, successeur du comte de Brienne au département de la guerre, y fut remplacé le 12 juillet 1789, pour quatre jours, par le maréchal de Broglie, qui détermina le roi à supprimer le conseil de la guerre par une ordonnance du 14 juillet. A cette époque l'armée étoit :

De	121,185 hommes d'infanterie.
	32,920 de troupes à cheval.
	9,378 officiers des deux armes.
Total.....	163,483 hommes,

du moins sur le tableau; car le 1er juillet 1789, l'effectif n'étoit que de cent cinquante-quatre mille neuf cent dix hommes, dont il faut encore retrancher les six bataillons du régiment des Gardes-Françaises, composé d'environ trois mille huit cents hommes en comptant les officiers. Ce corps fut licencié le 21 juillet 1789, par la permission forcée, donnée aux soldats séduits par les factieux, d'entrer dans la garde nationale parisienne. Notre armée exigeoit annuellement environ vingt mille recrues, dont la seule ville de Paris fournissoit à-peu-près le tiers.

En 1775, la dépense du département de la guerre s'éleva à 98,782,834 liv. En 1776, elle fut, l'artillerie et les fortifications comprises,

De.....	74,000,000 livres.
Taillon et Maréchaussée.....	3,686,756
Maison militaire du Roi.....	8,000,000
Total.....	85,686,756 livres.

suivant M. Turgot; mais M. de Clugni, son successeur au contrôl général, prétendit que la dépense effective étoit de 93,323,382 liv.

En 1781, M. Necker évalua les dépenses de la guerre, non compris les taxations des trésoriers et les pensions, comme il suit :

Pour les troupes	65,200,000 livres.
Artillerie et fortifications	9,200,000
Maréchaussée	3,575,000
Maison militaire du Roi	7,681,000
Total	85,656,000 livres.
Mais M. de Calonne prouva qu'on avoit dépensé au-delà	3,494,000
La dépense réelle fut donc de	89,150,000 livres.

En 1783, le contrôleur-général Joli de Fleuri apprécia les fonds de la guerre, *pour cette année, à 107 millions.*

En 1787, les états remis aux notables les portoient à 115,600,000 l.

Dans le compte rendu en 1788 par l'archevêque Loménie de Brienne, il avançoit, que les dépenses militaires étoient de 114 millions; que les réductions opérées en 1787 s'élevoient à 3,720,000 liv., et qu'on pouvoit se flatter que les opérations du conseil de la guerre produiroient une nouvelle réduction de 8,280,000 liv.

En 1789, la somme des dépenses de la guerre montoit à 96,883,645 liv.

Il résulte du mémoire remis au Roi en 1774, par le maréchal du Muy, et des détails qu'on y a ajoutés (spécialement la rectification de l'erreur découverte par la publicité des Œuvres de Louis XIV, relativement à la réforme de 1660), que depuis 1660 jusqu'en 1789, c'est-à-dire pendant cent vingt-neuf ans, le pié de paix de l'armée française n'avoit varié que d'environ quatre-vingt-onze mille hommes; augmentation beaucoup trop foible, en raison de celle du territoire français sous Louis XIV et Louis XV, et sur-tout de celle des armées des puissances étrangères, notamment de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, dont les deux dernières étoient à peine comptées dans la balance politique, à la mort de Louis XIV en 1715.

La révolution française et la guerre qu'elle produisit, exposèrent l'armée à de fréquentes vicissitudes, dont on se bornera à rapporter les principales.

Le département de la guerre fut confié, le 3 août 1789, au comte de la Tour-du-Pin-Paulin, lieutenant-général (1), ancien et loyal militaire, rempli d'excellentes intentions, enfin trop bon citoyen et trop au-dessus du sot amour-propre, pour ne pas chercher par-tout les résultats qui pouvoient l'éclairer. Le mémoire dressé sous le ministère du maréchal du Muy, suffit pour le convaincre que l'armée, sur le pié où il la trouvoit, étoit réellement insuffisante. Il se flatta d'abord que les états-généraux la feroient augmenter convenablement, sur ses représentations; mais s'étant érigés en assemblée nationale, voulant tout gouverner, et craignant tout, notamment les troupes, elle choisit dans son propre sein, le premier octobre 1789, un certain nombre de membres pour former un comité militaire, encore moins destiné à concourir à la restauration ou constitution de

(1) Voici la suite des secrétaires d'Etat ou ministres de la guerre jusqu'au 10 août 1792, que Louis XVI fut renversé du trône.

Jean-Frédéric, comte de la Tour-du-Pin-Paulin, lieutenant-général, nommé le 3 août 1789, se démet le 9 novembre 1790.

N. du Portail, maréchal-de-camp, nommé le 15 novembre 1790, parvient au grade de lieutenant-général, et se démet le 5 décembre 1791.

Louis-Victor-Théau-Raphaël-Simon, comte de Narbonne-Lara, maréchal-de-camp, pourvu le 6 décembre 1791, renvoyé le 9 mars 1792.

Pierre de Grave, maréchal-de-camp, lui succède le 10 mars 1792, et se démet le 8 mai suivant.

Joseph Servan, maréchal-de-camp, qui le remplace le 9 mai, est congédié le 12 juin par les intrigues de son successeur.

Le lieutenant-général Dumourier, ministre des affaires étrangères depuis le 15 mars 1792, prend le 12 juin au soir le département de la guerre, dont il est forcé de se démettre le 16.

N. Lajard, adjudant-général, nommé le 17 juin, se démet le 22 juillet 1792.

N. d'Abancourt, colonel dans les troupes à cheval, nommé le 23 juillet, décrété d'accusation par l'assemblée nationale le 10 août, arrêté le même jour et conduit devant la haute-cour établie à Orléans, massacré le 9 septembre à Versailles avec les prisonniers amenés d'Orléans.

l'armée, qu'à la surveiller, à la diviser et par conséquent à l'affoiblir. Il fut même question à diverses époques de la licencier. La fermentation générale produite par la révolution, influa essentiellement sur la plupart des régimens : il en résulta beaucoup de relâchement, d'insubordination, de désordres, même d'excès, de désertion et de congés, les uns légitimes, mais le plus grand nombre abusifs ou forcés. Plus le comité militaire de l'assemblée nationale se renouvela, et plus le système révolutionnaire s'y enracina. Ce comité, presqu'entièrement composé de jeunes gens sans expérience, et par cette raison avides d'influence et d'autorité, rivalisoit avec le ministre de la guerre, le contrarioit et s'arrogeoit même quelquefois ses fonctions. Plus occupés d'intrigues que du bien public, quand les membres du comité, dont plusieurs n'étoient pas même militaires, tâchoient de suppléer à leur ignorance par des lumières étrangères, il leur arriva souvent de se livrer à des intrigans aussi peu instruits, mais qu'ils supposoient plus habiles qu'eux, et de préférer des vues absurdes aux idées les plus raisonnables.

Le comte de la Tour-du-Pin pensoit que notre état de guerre devoit être au moins de deux cent cinquante mille hommes, dont quarante mille de troupes à cheval, et qu'il falloit calculer l'état de paix de manière qu'on ne fût pas obligé d'ajouter à l'infanterie, et sur-tout à la cavalerie, un trop grand nombre de nouveaux soldats, quand il s'agiroit d'entrer en campagne. Mais le ministre se vit restreint le 28 février 1790, par l'assemblée nationale, pour toutes les dépenses de la guerre, à quatre-vingt-quatre millions, somme avec laquelle on pouvoit à peine subvenir aux diverses charges de ce département, sur-tout d'après l'augmentation de solde de trente-deux deniers par jour, à compter du premier mai suivant, accordée par le même décret du 28, à chaque soldat ou sous-officier des deux armes. Cette mesure porta la solde du fantassin à sept sous six deniers par jour, et celle du cavalier, hussard, dragon ou chasseur, à huit sous six deniers. La solde des deux armes auroit dû être effectivement de seize deniers de plus, mais sur les trente-deux, le décret

du 6 juin n'en ajouta que la moitié à la paie journalière, dix augmentèrent la masse du linge et chaussure, et les six autres furent destinés aux menus plaisirs du soldat. Cette augmentation étoit d'autant plus équitable, que le renchérissement des subsistances depuis 1789 rendoit insuffisante la solde précédente; mais aussi l'*Armée de ligne*, ainsi qu'on commença à l'appeler alors, pour la distinguer des Gardes nationales, fut-elle réduite par le décret du 18 août 1790, concernant son organisation, à cent dix mille cinq cent quatre-vingt-seize hommes d'infanterie, à dix mille cent trente-sept d'artillerie et du génie, à trente mille quarante de troupes à cheval, en comptant les officiers des deux armes, et à quatre-vingt-quatorze officiers généraux. Quant à la Maréchaussée, qu'on nomma *Gendarmerie nationale*, l'assemblée se réserva de statuer ultérieurement sur son nombre et son organisation. D'après ce décret, l'armée de ligne proprement dite, ne pouvoit s'élever à plus de cent cinquante mille huit cent quarante-huit hommes, tant officiers que soldats, ni les troupes étrangères à la solde de la France, comme Suisses, Allemands, Italiens, etc., et faisant partie du nombre ci-dessus, excéder vingt-six mille hommes, sans un nouveau décret du corps législatif. Enfin quatre-vingt-quatorze officiers généraux seulement, savoir, quatre généraux d'armée, trente lieutenans-généraux et soixante maréchaux-de-camp, devoient être employés, les premiers avec quatre aides-de-camp, les seconds avec deux, et les derniers avec un seul.

M. de la Tour-du-Pin, convaincu de l'insuffisance de ces forces, sur-tout dans les conjonctures politiques où l'on se trouvoit, insista du moins sur la nécessité d'une précaution indispensable à la sureté de l'Etat, en supposant qu'on fût obligé d'entrer en guerre: c'est qu'il y eût toujours, au lieu des milices qu'on vouloit supprimer, cent mille hommes de troupes auxiliaires, prêts à être incorporés dans l'armée, dont l'effectif n'étoit plus, le premier octobre 1790, que de cent vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre hommes; de manière que depuis le premier juillet 1789, c'est-à-dire en quinze

mois, les désordres et les causes alléguées plus haut avoient produit dans nos forces un vide de trente mille neuf cent vingt-six hommes. Enfin M. de la Tour-du-Pin voyant son zèle et ses représentations dédaignées, et qu'on l'abreuvoit d'injustices et de dégoûts, conclut que le bien public étoit alors infaisable, et donna sa démission en novembre 1790. Il fut remplacé par M. du Portail, maréchal-de-camp, militaire d'un grand mérite, ci-devant ingénieur, envoyé à Naples, et employé ensuite en Amérique par le général Washington, qui lui accordoit toute sa confiance, et aux succès duquel il avoit essentiellement contribué.

M. du Portail profita d'une influence momentanée qu'il obtint dans le comité militaire de l'Assemblée nationale, pour organiser, par diverses ordonnances rendues le premier janvier 1791, l'armée comme il suit, les officiers des deux armes compris :

INFANTERIE.

Quatre-vingt-deux régimens de deux bataillons, chacun de huit compagnies de fusiliers et d'une de grenadiers, faisant par régiment, avec l'état-major, mille vingt-neuf hommes, sur le pié de paix.....	84,378 hommes.
Douze régimens d'infanterie Allemande, Irlandaise, etc. constitués comme les Français.....	12,848
Un régiment de Gardes-Suisses à quatre bataillons, conservant jusqu'à nouvel ordre la constitution de 1762.....	2,350
Onze régimens Suisses à deux bataillons, *idem*.....	11,429
Douze corps ou bataillons d'infanterie légère, de huit compagnies chacun, organisés comme l'infanterie française, mais sans compagnie de grenadiers, et ne faisant par conséquent que quatre cent cinquante-deux hommes.....	5,414
Sept régimens d'artillerie, les commandans, directeurs d'arsenaux, etc. compris.....	9,556
Total de l'infanterie.....	125,975 hommes.

TROUPES A CHEVAL.

Deux régimens de Carabiniers, de quatre escadrons, chacun de deux compagnies, et de cinq cent quatre-vingt-un hommes par régiment.	1,162 hommes.
Vingt-quatre régimens de cavalerie de trois escadrons et de quatre cent trente-neuf hommes.....	10,536
Six régimens de hussards de quatre escadrons et de cinq cent quatre-vingts hommes.....	3,480
Dix-huit régimens de dragons, composés comme la cavalerie.....	7,902
Douze régimens de chasseurs à cheval, composés comme les hussards.....	6,960
Total des troupes à cheval.....	30,040 hommes.
Infanterie.....	125,975
A quoi il faut ajouter :	
1°. Généraux employés.....	94
2°. Aides-de-camp.....	188
3°. Corps du génie.....	310
4°. Adjudans de places.....	50
5°. Commissaires des guerres.....	157
6°. La Gendarmerie nationale (qu'il convient de comprendre au nombre des forces militaires, puisqu'elle servit fréquemment avec les troupes de ligne), vingt-huit divisions.	7,475
Total de l'armée.....	164,269 hommes.

Ces forces n'étoient complètes que sur le tableau, car l'effectif n'avoit pu augmenter sensiblement depuis le premier octobre 1790, parce que le recrutement compensoit à peine la désertion, que le relâchement ou l'abrogation des anciennes loix empêchoient de réprimer et de punir; d'ailleurs la constitution de M. du Portail, quoique fort bonne, présentoit un inconvénient essentiel, qu'on ne pouvoit imputer à ce ministre, qui n'en étoit pas moins frappé que son prédécesseur : c'étoit la multitude de nouveaux soldats qui devoient entrer dans les troupes des deux armes, au moment où il s'agiroit de les mettre au grand complet, c'est-à-dire sur le pié de guerre. Celui

de chaque bataillon devoit être de sept cent cinquante hommes, non compris vingt-sept officiers, et celui de chaque escadron de cent soixante-dix hommes, non compris huit officiers. Un bataillon au petit complet étant de quatre cent soixante-treize hommes sans les officiers, il falloit y ajouter deux cent soixante-quatorze recrues, d'où il résultoit qu'environ le tiers de l'infanterie seroit de cette qualité d'hommes au début de la guerre. Le grand complet d'un bataillon d'infanterie légère ne devoit être que de sept cent vingt-un hommes, vingt-huit officiers compris. Un escadron sur le pié de paix étant de cent trente-quatre cavaliers, hussards, dragons ou chasseurs, il falloit, pour le porter à cent soixante-dix, une augmentation de trente-six recrues, c'est-à-dire un peu moins du quart du nombre total. La proportion des recrues étoit alors évidemment beaucoup trop forte, dans les deux armes, et pouvoit énerver la qualité et la fermeté des troupes pendant les premières campagnes.

M. du Portail fit valoir cette considération assez efficacement, pour obtenir, le 28 janvier 1791, un décret qui enjoignoit de porter au grand complet trente régimens d'infanterie et vingt régimens de troupes à cheval, dont douze de trois escadrons et huit de quatre. Le ministre jugeant, avec raison, cette précaution encore insuffisante, ne cessoit de stimuler le comité militaire, qui provoqua enfin, de la part de l'Assemblée nationale, les mesures suivantes. Le 22 avril, elle décréta une conscription de trois cent mille hommes de gardes nationales, pour être organisés sur le champ en compagnies et en bataillons, qu'on assembleroit quand on en auroit besoin. Le 4 juin, un autre décret ordonna la répartition de cent mille soldats auxiliaires sur tous les départemens du royaume, pour remplacer les milices ou troupes provinciales abolies le 4 mars précédent. Sur ces cent mille hommes, vingt-cinq mille étoient réservés pour le service de la marine, et les soixante-quinze mille restans, destinés à celui des armées de terre, devoient être enrôlés pour trois ans, et formés sans délai, afin d'être prêts à marcher au premier ordre; ce qui étoit plus facile à prescrire qu'à réaliser. Les 21 juin, 3 juillet et 4 août, l'Assemblée nationale rendit encore trois décrets sur l'augmentation

de nos forces. Deux de ces loix prescrivoient de mettre en activité des bataillons de volontaires, composés de cinq cent soixante-huit hommes de gardes nationales des départemens de la frontière, au nombre de vingt-six mille hommes : savoir, huit mille sur la Somme, dix mille pour la défense des frontières des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle, et huit mille pour celle du Rhin. Le décret du 3 juillet enjoignoit aux régimens, même aux sept d'artillerie, qui n'avoient pas encore reçu l'ordre de se porter au complet de sept cent cinquante hommes par bataillon, et de cent soixante-dix par escadron, de l'exécuter sans délai. Enfin, le 22 juillet vit naître un nouveau décret pour mettre en activité, tant sur les frontières que sur les côtes, soixante-onze mille hommes de gardes nationales, indépendamment des vingt-six mille dont la levée avoit été ordonnée peu auparavant. On vouloit avoir dès-lors sur pié deux cent quarante-trois mille hommes, et trois cent dix mille lorsque l'armée seroit parvenue au complet; mais on étoit encore bien loin de compte, parce qu'on ne fait pas des soldats à coups de plume, et que le premier juillet l'effectif ne montoit qu'à cent quarante-six mille hommes, tandis que, d'après les augmentations décrétées, il auroit dû être de deux cent treize mille. Si les soldats manquoient, les généraux abondoient, et on en refusa un grand nombre, lorsqu'il fut question d'ajouter à ceux déjà en activité, quatre lieutenans généraux et douze maréchaux de camp.

Toutes ces mesures successives et partielles, prouvent les difficultés qu'on avoit eu à surmonter, pour amener l'Assemblée nationale à souffrir que l'armée offrît une masse imposante, du moins par le nombre; et peut être qu'on n'auroit pu réussir à vaincre sa répugnance, sans la considération, que nos divisions intestines pouvoient faire naître aux puissances voisines le desir d'en profiter, par une invasion susceptible d'amener le renversement de la révolution, la perte de ses auteurs, et peut-être le partage du territoire français. Cependant, à cette époque, l'Empereur n'avoit qu'environ quarante-cinq mille hommes dans les Pays-Bas, dont la fermentation étoit plutôt comprimée qu'éteinte, et à-peu-près cinq mille dans le duché de

Luxembourg ; mais la cour de Vienne pouvoit en peu de temps doubler et tripler ces forces. Quant à la France, elle avoit, entre Dunkerke et Givet, cinquante-un bataillons et vingt-cinq escadrons, formant un effectif de vingt-cinq mille deux cent quarante-trois hommes, qui au complet décrété, devoient s'élever à quarante-deux mille cinq cents ; entre Givet et Bitsche, vingt-un bataillons et quarante escadrons, en tout quinze mille huit cent soixante-cinq hommes, au lieu de vingt-deux mille cinq cent cinquante ; entre Bitsche et Béfort, vingt-huit bataillons et quarante-trois escadrons, faisant dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-six hommes, qui auroient dû être au nombre de vingt-huit mille trois cent dix. Cet effectif de soixante mille sept cent trente-quatre hommes, qui au complet devoit être de quatre-vingt-treize mille trois cent soixante, non compris les vingt-six mille hommes *de gardes nationales* dont on a parlé plus haut, et une réserve de quinze mille hommes qu'on se proposoit d'établir à Senlis, Compiègne et Soissons, auroit porté nos forces réelles, entre Dunkerke et Béfort, à cent trente-quatre mille hommes, indépendamment de ce qu'on auroit pu tirer des autres parties du royaume, où il restoit environ soixante mille hommes, tant infanterie que cavalerie.

Diverses causes concouroient à la foiblesse de l'armée. Les liens de la discipline militaire étoient relâchés ou plutôt rompus, au point que plusieurs décrets rendus, en 1790 et 1791, pour la rétablir, n'avoient produit aucun effet : des dissentions et des défiances continuoient à énerver la plupart des régimens. Les révolutionnaires exagérés ou mal intentionnés fomentoient ces troubles, en excitant les soldats contre les officiers, qu'on suspectoit trop généralement de ne pas aimer la révolution ; car le plus grand nombre, qui gagnoit davantage qu'il ne perdoit aux changemens qu'elle avoit produits, eût embrassé avec ardeur le nouvel ordre de choses, si on ne les en eût pas dégoûtés mal-adroitement. Un nommé François-Paul-Nicolas Anthoine, lieutenant-général du bailliage de Boulai, membre de l'Assemblée nationale, prononça devant la Société des Amis de la

Constitution, séante aux Jacobins, un long et ennuyeux discours sur la prétendue nécessité de licencier tous les officiers de l'armée. Cette pièce, et d'autres écrits incendiaires du même genre, qu'on imprimoit pour les répandre avec profusion parmi les soldats, les portèrent au soulèvement et même aux voies de fait contre leurs officiers, dont deux mille au moins avoient déjà abandonné leur emploi à la fin de 1791. On croira sans peine qu'ils ne songèrent pas à envoyer des recrues à leurs régimens respectifs. Ceux qui étoient encore à leur poste, incertains de leur existence ou occupés de la conserver, négligèrent aussi de recruter; et comme c'étoient les officiers des différentes armes qui subvenoient à la plus grande partie du recrutement général, son interruption fut entière, et il ne put remplir les vides ordinaires, encore moins ceux produits par des désertions et des congés également nombreux. C'étoit de la classe d'hommes destinés à former les auxiliaires, qu'on tiroit le plus de soldats, et la levée de cette nouvelle espèce de troupes, essuya elle-même beaucoup de lenteurs, à raison des moyens préalables d'exécution qui furent nécessaires. Ainsi le complètement des anciennes troupes, la formation des nouvelles, et l'organisation de la Gendarmerie nationale concourant simultanément ensemble, se nuisirent respectivement; d'où il résultoit que les mesures de l'Assemblée nationale étoient si mal prises, qu'elles se détruisoient mutuellement. Le comité militaire du Corps législatif, qui succéda le 1er octobre 1791 à l'Assemblée constituante, infiniment moins instruit et encore plus révolutionnaire que celui de celle-ci, aggrava tous les maux loin d'y remédier. M. du Portail, dont les vues étoient trop sages et trop méthodiques pour plaire à des hommes aussi ardens, fut harcelé et dénoncé si indécemment, qu'il voulut absolument quitter le département de la guerre le 5 décembre 1791. Le roi nomma le lendemain, pour le remplacer, le comte Louis de Narbonne, maréchal-de-camp. Il étoit difficile de choisir un ministre plus spirituel et doué de formes plus aimables; aussi obtint-il d'abord une grande influence sur la majorité du Corps législatif.

Soit que le nouveau ministre desirât la guerre, ou qu'il pensât simplement comme son prédécesseur, qu'il falloit se mettre en mesure de la soutenir, il annonça le 14 décembre 1791, à l'Assemblée nationale, qu'il avoit engagé le Roi à ordonner de rassembler sous un mois cent cinquante mille hommes sur nos frontières, et qu'il se croyoit assuré qu'une réunion de forces aussi imposantes n'étoit pas impossible. Malheureusement M. de Narbonne se trompoit dans ses calculs. Il observa que trois armées avoient paru nécessaires, l'une sur le Rhin, aux ordres du général Luckner; l'autre sur la Meuse, qui étoit confiée à M. de la Fayette, et la troisième, en Flandre, commandée par M. de Rochambeau. Le lieutenant-général de Choisi, qui s'étoit distingué dans la guerre des Confédérés de Pologne, fut nommé pour commander dans le midi de la France. Les forces de cette partie devoient au besoin être partagées en deux armées; l'une pour la frontière des Alpes, et l'autre pour celle des Pyrénées. Le ministre ajouta, que pour accélérer les mesures dont il venoit d'entretenir le Corps législatif, il se disposoit à partir pour une tournée vers les Pays-Bas, la Meuse et le Rhin, et finit par solliciter un décret, qui autorisât le Roi à élever au grade de maréchal de France les généraux Luckner et Rochambeau. L'Assemblée déféra à cette demande le 24 décembre.

M. de Narbonne, à son retour, parut de nouveau le 11 janvier 1792 à la barre du Corps législatif, auquel il déclara: que nonobstant l'ordre donné à l'armée de se porter au pié de guerre, l'incomplet étoit tel, qu'on ne pouvoit faire aucune disposition certaine; qu'il y avoit, à la vérité, depuis Dunkerke jusqu'à Besançon, deux cent quarante bataillons et cent soixante escadrons; mais qu'en supposant quatre-vingt-huit bataillons et quarante-huit escadrons employés à la garde des places et de différens postes sur la surface du royaume, on ne pouvoit porter hors des frontières que cent cinquante bataillons et cent treize escadrons, les premiers à cinq cents hommes et les autres à cent vingt; que cette appréciation donnoit :

Pour l'infanterie		75,000 hommes.
Pour la cavalerie		13,500
Dans les places	infanterie	44,000
	cavalerie	5,760
Que l'effectif n'étoit donc que d'environ		138,260 hommes.

et qu'il en manquoit au moins cinquante-un mille pour que l'armée de ligne fût complète; que, par exemple, les garnisons restreintes à ce qui leur étoit rigoureusement nécessaire, les troupes disponibles se réduisoient :

	hommes,	de cavalerie.
Pour l'armée du Nord ou Flandre, à	30,000 dont	6,000
Pour l'armée du centre ou Meuse, à	25,000	5,500
Pour l'armée du Rhin, à	28,000	6,000
	hommes,	de cavalerie.
Total	83,000 dont	17,500

auxquels en ajoutant les cinquante mille hommes ou environ employés dans le midi, on ne trouvoit en totalité que cent trente-trois mille cinq cents hommes, sans compter l'Artillerie qui, au complet, n'étoit que d'un peu plus de neuf mille hommes, dont quatre mille manquoient à la fin de décembre 1791. Le ministre ajouta, que le recrutement des troupes de ligne étoit devenu presque impossible, depuis que l'appel des volontaires nationaux, qui n'étoient pas au surplus entièrement organisés, portoit vers ce service la classe d'hommes qui fournissoit le plus généralement aux recrues; qu'il devenoit donc indispensable d'y pourvoir sans délai par de bons arrangemens. Enfin, que comme il ne falloit rien négliger de ce qui pouvoit être utile, il fixeroit incessamment l'attention de l'Assemblée, sur une artillerie volante ou à cheval, dont la création paroissoit d'autant plus nécessaire, que nos voisins en avoient, que des essais ordonnés à cet égard présentoient des résultats satisfaisans, et qu'il proposeroit incessamment l'organisation de ce nouveau corps.

Comme l'Assemblée nationale différoit de prendre en considération les représentations de M. de Narbonne, relativement aux troupes de

ligne, il revint à la charge le 23 janvier, ne dissimula pas qu'il paroissoit imprudent de compter uniquement sur les volontaires nationaux pour faire la guerre; parce que, outre qu'ils n'étoient pas encore totalement organisés, ils n'auroient de long-temps ni assez d'instruction, ni assez de discipline pour entrer avec succès en lice contre des troupes manœuvrières; qu'il paroissoit inexplicable que voulant ou que prévoyant la guerre, on négligeât les moyens de la soutenir; qu'il falloit donc remplir sans délai le vide existant dans l'armée; que, d'un autre côté, le bien du service exigeoit qu'on mît encore en activité huit lieutenans-généraux, douze maréchaux-de-camp et huit commissaires des guerres. Le 25 janvier, le Corps législatif jugea que la meilleure manière de porter promptement l'armée au complet, étoit d'encourager le recrutement, par l'augmentation du prix des enrôlemens volontaires et la diminution des années de service. Quatre jours après, c'est-à-dire le 29 janvier, l'Assemblée autorisa l'augmentation demandée en officiers généraux.

Quoique la mesure adoptée le 25 janvier, par le Corps législatif, produisît quelques avantages, la pénurie de troupes étoit encore telle au commencement de mars, que des brigandages et des soulèvemens très-alarmans ayant éclaté à la fois dans plusieurs parties du royaume, on ne put donner des forces convenables aux généraux chargés de réprimer ces troubles. Ceux du département de l'Eure présentoient, aux environs d'Evreux, environ vingt-cinq mille séditieux la plupart armés, qui pouvoient, par l'appât d'un pillage déjà commencé, augmenter journellement leur nombre, et ravager les deux rives de la Seine jusqu'à Paris. Malgré l'imminence du danger, on ne put fournir au général Grimoard, envoyé par le Roi pour rétablir l'ordre dans cette partie, que deux compagnies de cavalerie montant à quatre-vingts hommes, une de chasseurs de cinquante, soixante-dix-neuf gendarmes, et deux cent cinquante hommes de la garde nationale parisienne commandés par un agent de change. M. de Boissieux, maréchal-de-camp, chargé en même temps d'aller dissiper les attroupés, qui avoient massacré le maire d'Etampes,

ne fut pas mieux partagé en moyens répressifs. Donner ainsi aux généraux moins des forces que des escortes, c'étoit trop compter sur leur industrie ou leurs ressources personnelles que la difficulté des circonstances pouvoit rendre insuffisantes, et compromettre le salut public. M. de Narbonne qui le sentoit, se préparoit à stimuler vigoureusement le Corps législatif, relativement à la situation de l'armée, lorsqu'il devint suspect au Roi, fut renvoyé très-brusquement du ministère, et remplacé, le 10 mars, par le chevalier de Grave, maréchal-de-camp. Son administration qui cessa le 8 mai, fut encore plus courte et beaucoup plus orageuse que celle de son prédécesseur. Voici ses principaux résultats :

1°. Le recrutement de l'armée accéléré autant qu'il étoit possible, ne la porta pas néanmoins au nombre nécessaire, pour fournir des troupes à la moitié des départemens qui en demandoient, pour maintenir le calme sur leur territoire. Les départemens les plus agités étoient alors ceux du midi. Quatre-vingt-dix-neuf bataillons et vingt-un escadrons dispersés depuis Grenoble jusqu'à Bordeaux, indépendamment de quelques bataillons de volontaires nationaux occupant divers postes, ne pouvoient maintenir efficacement la tranquillité publique dans cette immense étendue, où le général Choisi, accusé d'aristocratie, ne commandoit plus. Il avoit été remplacé, le 21 mars, par le lieutenant-général Wittgenstein qui, en butte à la même accusation, fut déplacé le 12 avril. On lui donna, le même jour, pour successeur le général Montesquiou, à qui on fournit un renfort de dix bataillons tirés de l'armée du Rhin.

2°. Décret du 14 avril, sanctionné le 29, portant le corps de la Gendarmerie nationale à huit mille sept cent quatre-vingt-quatre hommes, les officiers compris. On a observé plus haut que, depuis le commencement des troubles, on employoit ce corps comme cavalerie de ligne.

3°. Décret du 17 avril, sanctionné le 29, pour augmenter le corps de l'Artillerie de neuf compagnies de canonniers à cheval, chacune de soixante-treize hommes et quatre officiers : en tout six cent quatre-

vingt-quatre hommes. Cette excellente institution, qui a contribué essentiellement à nos succès, fut augmentée et perfectionnée dans la suite.

4°. Décret du 20 avril, portant déclaration de guerre au Roi de Hongrie et de Bohême, avant que l'armée française eût été mise en état de la soutenir; circonstance qui permet de taxer cette mesure au moins d'imprudence.

5°. Marche de Lille sur Tournai, le 28 avril, d'un corps de troupes françaises, qui prend la fuite à la vue des Autrichiens, et massacre le maréchal-de-camp Théobald Dillon, son général, en revenant à Lille. Le 29 avril, marche de Valenciennes sur Mons, d'une grosse division de nos troupes, aux ordres du général Biron, qui ne peut les empêcher de lâcher le pié au premier coup de canon, et de regagner Valenciennes dans la plus grande confusion. Ces deux déroutes, uniquement le fruit de l'indiscipline des troupes, déterminent le maréchal de Rochambeau à se démettre du commandement de l'armée du Nord, dans lequel le maréchal de Luckner le remplace.

6°. Défection du régiment de cavalerie de Royal-Allemand, qui passe le 6 mai en Allemagne avec armes et bagages.

Quoique ces calamités, résultat naturel des conjonctures, ne pussent être imputées à M. de Grave, qui manifesta beaucoup de zèle et d'application, il donna sa démission, et fut remplacé le 9 mai par M. de Servan, maréchal-de-camp. Il étoit impossible de choisir un sujet plus propre à diriger le département de la guerre. En peu de jours, il mit dans toutes les parties de son administration un ordre infini, et aucun détail n'échappoit à son activité. En même temps qu'il pressoit l'organisation des volontaires nationaux, dont on avoit ordonné de lever cent quatre-vingts bataillons, qu'il dressoit un plan pour former des légions et des compagnies franches, destinées à employer les déserteurs, les soldats renvoyés des régimens, et les étrangers, il donnoit des soins si assidus au recrutement des troupes de ligne, que le non-complet ne fut bientôt que de vingt-cinq ou trente mille hommes : vide encore considérable, mais que de bons

arrangemens eussent comblé promptement. Des Fédérés et des Marseillais armés, commençant à affluer à Paris pour seconder les mauvaises intentions de diverses classes de factieux, le ministre conçoit le projet de les contenir, au moyen d'un camp de vingt mille hommes fournis par les départemens, et dont le Roi nommera les officiers; se proposant d'établir ce camp à Soissons, où il se trouveroit également à portée de marcher, selon les circonstances, au secours de la capitale ou de nos frontières. M. de Servan communique confidentiellement ses vues à un membre du comité militaire qui, de son propre mouvement, court les proposer au Corps législatif : celui-ci rend le lendemain 7 juin, un décret ordonnant la formation du camp. Le Roi étonné de cette mesure dont il n'avoit pas été prévenu par M. de Servan, parce que les arrangemens provisoires de ce ministre n'étoient pas encore réglés, se laisse abuser par les intrigues du général Dumourier qui, ambitionnant le département de la guerre, persuade astucieusement au Monarque, que le camp de Soissons cache des intentions à-la-fois perfides et nuisibles pour lui. M. de Servan est donc renvoyé le 12 juin au soir, et remplacé immédiatement par son accusateur, qui ne pouvant ensuite indiquer à Louis XVI, d'autres moyens de sécurité que le même expédient qu'il avoit si hautement blâmé de la part de son prédécesseur, est repoussé de manière à ne pouvoir se dispenser de donner sa démission le 16 juin, et de partir peu de jours après, pour aller servir en qualité de lieutenant-général dans l'armée du maréchal de Luckner.

M. Lajard est nommé le 17 juin ministre de la guerre, par l'influence du parti du général la Fayette. Le 27, M. Aubert du Bayet, membre du comité militaire de l'Assemblée nationale, fait un rapport romanesque, dans lequel il assure que l'effectif de troupes de ligne s'élève à deux cent cinq mille hommes. Cette exagération qui avoit sans doute un but qu'on ignore, n'est combattue par personne, pas même par le ministre, qui donne sa démission le 22 juillet. Il est remplacé le lendemain par M. d'Abancourt, qui n'exerce son emploi que jusqu'au 10 août suivant. Outre que les trois derniers ministres

n'eurent pas le temps de prendre connoissance des détails de leur département, et d'améliorer la situation de l'armée, la diversité de leurs vues et la rapidité avec laquelle ils se succédèrent, furent très-nuisibles.

La journée du 10 août 1792 produisit la déchéance et l'emprisonnement du Roi, à l'autorité duquel le Corps législatif substitua celle d'un Conseil exécutif provisoire, composé de six ministres. Un décret rendu le 11 août replaça au département de la guerre le général Servan, alors employé dans l'armée des Alpes et envoyé à Lyon pour en accélérer l'organisation : M. Clavière, ministre des finances, le suppléa par interim jusqu'au 20. L'administration dont on va rapporter sommairement les détails, fut à-la-fois si extraordinaire et si utile, qu'il est indispensable de faire bien connoître celui à qui la France en fut redevable. Des mœurs pures, toute l'austérité d'un vrai philosophe unie à la bonté d'une ame sensible, un brûlant amour du bien public, de vastes connoissances sur la guerre et les parties administratives qui s'y rapportent, une activité infatigable et une extrême facilité pour le travail, sont les principaux traits caractéristiques du général Servan. *Le Soldat Citoyen*, le plus recommandable des ouvrages systématiques de ce genre, imprimé à Neufchâtel en Suisse en 1780, et une grande partie des articles sur l'art militaire, compris dans l'Encyclopédie méthodique, sont des preuves évidentes de l'étendue de ses lumières. Après s'être montré ministre aussi vigilant qu'éclairé, on regrette que l'esprit de faction et d'intrigue, qui exerça avec autant d'audace que d'efficacité son empire sous le règne sanglant de la Convention nationale, et qui fit ôter, en juillet 1793, le commandement de l'armée des Pyrénées à ce général, qu'on emprisonna ensuite, comme tant d'autres, sans motifs valables, l'ait empêché de manifester ses talens militaires; car il avoit conçu un plan d'opérations qui l'eût porté rapidement au centre de l'Espagne ; mais cette iniquité ne peut affoiblir la gloire qui lui revient pour avoir contribué essentiellement à sauver la France, et à la préserver d'un démembrement projeté, dans le courant de 1792, par diverses puissances

étrangères, sous prétexte de soutenir les intérêts de Louis XVI, dont elles ne se soucioient guère, et ceux des émigrés qu'elles trompoient.

Lorsque le général Servan reprit le ministère de la guerre le 20 août, il trouva les affaires militaires dans une situation entièrement désespérée. Deux ou trois ministres éphémères, qui lui avoient succédé depuis le 12 juin, avoient préparé la ruine de l'empire Français par incapacité ou esprit de parti. Plus de cent trente mille Prussiens, Autrichiens, Hessois ou émigrés Français, rassemblés dans le Brisgau, l'électorat de Trèves, le duché de Luxembourg et les Pays-Bas, menaçoient ou attaquoient déjà, depuis Huningue jusqu'à Dunkerke les frontières du royaume, gardées seulement par : 1°. quarante mille hommes dispersés dans quatre camps entre Landau et Porentrui. 2°. Dix-sept mille hommes campés en partie à Fontoi, entre Longwi et Thionville, d'où le maréchal de Luckner, par une manœuvre au moins timide, les replia derrière Metz. 3°. Dix-huit mille hommes campés sous Sedan aux ordres du général la Fayette qui, destitué le 18 août, émigra la nuit du 19, laissant son armée dans une désorganisation totale. 4°. Enfin dix-huit mille hommes partagés dans les camps de Maubeuge, Pont-sur-Sambre et Maulde. Ces quatre-vingt-treize mille hommes, fort agités par les circonstances, énervés par quatre années de l'indiscipline et de la licence révolutionnaires, presque dénués de tous moyens pour faire la guerre, commandés par des officiers nouveaux ou incertains du parti qu'ils embrasseroient, (et par des généraux sans réputation et en butte à mille défiances), dispersés le long du Rhin, de la Moselle, de la Meuse et derrière nos places du nord jusqu'à la mer, par conséquent la plupart fort éloignés des points d'attaque où leur présence devenoit indispensable, étoient cependant les seules forces disponibles qu'on pût opposer aux ennemis ; car il paroissoit impossible de tirer des renforts du midi, (dont l'armée trop peu nombreuse, puisqu'elle n'excédoit guère trente-cinq mille hommes dispersés depuis Lyon jusqu'à Bayonne, n'étoit ni mieux organisée, ni mieux pourvue que les autres), où il existoit d'ailleurs une fermentation très-alar-

mante, et que les préparatifs des rois d'Espagne et de Sardaigne menaçoient d'une invasion. Il faut convenir que dans aucune circonstance, l'administration de la guerre n'avoit offert autant d'obstacles; car la France comptoit moins, comme on le voit, des armées que des simulacres d'armées, sans confiance dans leurs généraux qui n'en avoient pas eux-mêmes dans les soldats. Pour surcroît d'embarras, nos forces venoient encore d'être amoindries, par le licenciement de treize mille sept cent soixante-dix-neuf hommes de troupes Suisses à la solde de France, décrété le 20 août par l'Assemblée législative, dont les démarches étoient moins réglées par une sage politique que par des impulsions passionnées. D'un autre côté, les malheurs du Roi avoient concouru à diminuer l'armée, en déterminant un grand nombre de militaires de tout grade et de toute arme à quitter le service; aimant mieux braver la sévérité du décret du 10 août, concernant la suspension du pouvoir exécutif et qui déclaroit traître à la patrie tout démissionnaire, que de rester lié à un ordre de choses très-incertain ou qui contrarioit leurs principes. Cette loi seule, aussi atroce qu'impolitique, engagea beaucoup d'officiers et de soldats, même des régimens entiers, à s'expatrier pour passer chez l'ennemi ou fuir simplement les troubles, les vexations et les excès qu'ils prévoyoient.

Il falloit sans délai un grand nombre de recrues pour les anciennes troupes, accélérer l'organisation des nouvelles; se procurer une quantité suffisante d'armes, de munitions, de chevaux pour remonter et augmenter la cavalerie, et faire les transports de divers genres; de subsistances, malgré la disette, et d'autres approvisionnemens également rares, et d'autant plus difficiles à rassembler, que tous les magasins qui n'avoient pas été livrés aux ennemis étoient vides, et tous les services désorganisés. La pénurie des moyens étoit absolue. Point de dépôts préparés, point de munitions de guerre ni de bouche, une trop petite quantité d'artillerie en état de servir, très-peu d'armes, presque point d'effets de campement, des hôpitaux et des ambulances à former et à pourvoir de toutes les fournitures indispen-

sables ; enfin des équipages des vivres à former. On voit qu'il falloit tout créer, et le général Servan créa tout, c'est-à-dire qu'il fit des miracles administratifs. Il dut cet avantage à ses lumières et à sa fermeté, qui l'empêchèrent de désespérer de la chose publique, malgré la commotion inévitable produite par la transition aussi brusque qu'imprévue, de la monarchie au gouvernement républicain, décrété par la Convention nationale le 21 septembre.

Le duc de Brunswick, général des armées ennemies, avoit été assez mal conseillé pour publier, les 25 et 27 juillet, deux proclamations, dans lesquelles il menaçoit des plus rigoureux traitemens, tout François qui ne se soumettroit pas aux armes des Puissances coalisées. Il n'en fallut pas davantage pour révolter les esprits. Les royalistes comme les révolutionnaires, indignés de cette arrogance des étrangers, qui n'étoit pas même encore justifiée par le moindre succès, commencèrent à craindre également leur joug, et sinon le partage, du moins un démembrement de la France, exposée alors, comme la Pologne, à devenir la proie de ses voisins. La politique astucieuse de la maison d'Autriche, qui se jouoit en même temps du roi de Prusse son allié, et de l'aveugle confiance des émigrés, sembloit justifier cette appréhension. Aussi tous les partis, même les plus opposés à la révolution, s'accordoient-ils sur la nécessité de faire les plus grands efforts pour exterminer les Allemands, s'ils pénétroient sur notre territoire. Le génie consiste autant à profiter des circonstances qu'à les faire naître ; la sagacité de M. de Servan lui fit appercevoir dans cet accord général, les moyens de rendre la guerre entièrement nationale. Dès-lors on pouvoit tout espérer de l'enthousiasme français, qu'il s'agissoit moins de stimuler que de diriger. Des commissaires envoyés par le conseil exécutif dans les départemens, y réussirent facilement. Des particuliers riches levèrent, armèrent et équipèrent à leurs dépens des volontaires, soit à pié, soit à cheval ; des propriétaires moins aisés se cotisèrent pour en procurer aussi, de même que des denrées et des vêtemens. Cet exemple fut imité dans les moindres villages, et il n'y en eut presqu'aucun

qui n'envoyât au moins un fantassin. On recrutoit, en même temps, au nom de la nation, par toute la France, dont les principales villes fournirent un grand nombre de bataillons et d'escadrons. Une prodigieuse quantité d'hommes, même des pères de famille, prirent les armes, soit par patriotisme, soit pour se soustraire aux excès d'une classe de révolutionnaires exagérés, auxquels on donnoit dès-lors le surnom de *Terroristes*. Il y avoit loin à la vérité de ces volontaires, dont on n'a jamais su le nombre, à des soldats disciplinés; d'ailleurs, ils ne purent arriver que successivement; mais ceux qui joignirent à temps les armées, suppléèrent au défaut d'instruction militaire par une valeur indomptable; et réunis aux débris des troupes de ligne, ils aidèrent à chasser du territoire français les armées coalisées, qui avoient percé la frontière de la Meuse, et pénétré en Champagne jusqu'aux portes de Châlons, avec l'espoir d'arriver facilement à Paris. Si elles y fussent parvenues, leurs pertes eussent, sans doute, été encore plus grandes; car en même temps que le ministre de la guerre, à qui cette possibilité n'étoit pas échappée, songeoit à donner au gouvernement les moyens de gagner sûrement la rive droite de la Loire, il prenoit des mesures, pour porter sur les flancs et les derrières des Allemands, de nombreux rassemblemens armés, pour leur couper les communications et la retraite; mais la mal-adresse de leur conduite et de leurs projets, contribua pour le moins autant que le courage national, à accélérer leur départ. D'un autre côté, on enleva au roi de Sardaigne, la Savoie et le comté de Nice.

Le ministre Servan fut incontestablement une des principales causes de ces succès d'abord inespérés, et qu'il sut rendre certains, en créant rapidement de puissans moyens de défense et d'attaque; résultat qu'on ne pouvoit atteindre, que par de sages mesures secondées par la plus incroyable activité, et un esprit de suite poussé au plus haut degré. Ce qui rend encore remarquable cette étonnante administration, c'est qu'on n'y apperçut pas ces abus ou gaspillages presque toujours inévitables dans les crises violentes, et qu'on a vu fourmiller depuis dans des conjonctures beaucoup moins difficiles. Mais comme

il n'est pas donné aux forces humaines, de résister long-temps à des occupations et à des sollicitudes qui ne leur laissent de repos ni jour ni nuit, le travail excessif auquel le général Servan s'étoit livré, altéra sa santé au point qu'il fut réduit à écrire, le 25 septembre, à la Convention nationale, qu'il étoit indispensable qu'elle lui nommât sans délai un successeur. La difficulté de remplacer un tel ministre fit imaginer de le conserver, en le soulageant par un adjoint; mais il rejeta cet arrangement, ne pouvant prendre sur sa responsabilité toutes les mesures auxquelles il ne concourroit pas personnellement; d'ailleurs, en gardant son emploi, que pouvoit-il ajouter à la gloire d'avoir contribué, par ses excellentes dispositions, à délivrer et à étendre la France? Il réitéra donc, le 3 octobre, la demande d'aller rétablir ses forces physiques en respirant son air natal. La Convention ne pouvant rejeter cette légitime sollicitation, élut le même jour le sieur Pache, ministre de la guerre, et le général Servan cessa dès le lendemain de s'occuper de ce département, après une administration de quarante-cinq jours, courte à la vérité, mais trop éclatante pour ne pas faire époque dans l'histoire. Le conseil exécutif lui destina en même temps l'armée des Pyrénées, dont on régla qu'il iroit prendre le commandement aussitôt que sa santé le lui permettroit.

Le sieur Pache, Suisse d'origine, successivement gouverneur du fils du maréchal de Castries, secrétaire de ce ministre, et commissaire de la marine, étoit employé à Toulon lorsqu'il fut choisi pour administrer la guerre; c'est pourquoi la Convention nationale chargea le 5 octobre, par intérim, de ce département, M. le Brun, ministre des affaires étrangères, qui exerça jusqu'au 20, que le sieur Pache prit possession. Il ne suivit pas les traces de son prédécesseur: celui-ci avoit conduit son administration à une époque très-difficile, où les écritures étoient nécessairement immenses, avec quatre-vingts commis, secondés par quarante auxiliaires; et bientôt on compta dans les bureaux environ douze cents barbouilleurs de papier, la plupart tous de la classe appelée *les sans-culottes*, et parmi lesquels un grand

nombre savoient à peine tenir leur plume (1). On chassa même d'anciens employés parfaitement exercés à leur travail, pour faire place aux nouveau-venus, qui n'avoient pas la moindre idée des fonctions auxquelles on les appeloit. Les mêmes abus s'étant établis parmi les commissaires des guerres, les fournisseurs et les comptables de tout genre, il en résulta des désordres, des gaspillages et une confusion si extrêmes, que toutes les branches de l'administration déclinèrent rapidement, et que son ensemble devint un vrai chaos, auquel le ministre ne comprenoit peut-être plus rien lui-même. Comme aucune branche du service ne marchoit, il s'élevoit de toutes parts des plaintes, que le général Dumourier poussa encore beaucoup plus loin que les autres généraux. Chacune de ses lettres à la Convention étoit un factum contre Pache, qui ayant *dégoûté ou destitué* un grand nombre de bons et anciens officiers, pour les remplacer par des hommes ignorans ou factieux, ne désorganisa pas moins l'armée que l'administration. Les membres de la Convention nationale étoient d'abord fort divisés à son sujet; les uns crioient à la stupidité, les autres à la perfidie : ceux-ci prétendoient que Pache étoit le Tartuffe de la révolution, et que, d'accord avec le maréchal de Castries, son ancien maître, il vouloit tout détruire pour ramener la royauté; ou bien qu'intimement lié avec ce que les clubs présentoient de plus sanguinaire et de plus atroce, toutes ses démarches tendoient à provoquer des désordres assez grands, pour qu'on pût le porter à la tête du gouvernement, par des voies également obliques et abominables, avec le titre de *grand-juge*. Ses détracteurs les plus dangereux, promoteurs de ces accusations, existoient parmi les Girondins. Porté au département de la guerre, par l'influence qu'avoit sur cette faction

(1) Il chassa un valet-de-chambre de bonne mine, qui annonçoit chez lui comme chez ses prédécesseurs, et remplissoit ses fonctions avec honnêteté et intelligence, pour donner sa place à un grand vilain crasseux, dégueniillé comme le ministre qu'il tutoyoit, et qui le lui rendoit. Ce valet-de-chambre n'étoit pas moins familier avec tout le monde, même avec les généraux, par ordre de son maître. Ce fut chez celui-ci et dans ses bureaux que le grossier usage du tutoyement commença.

le ministre de l'intérieur Roland, son ami, on ne tarda pas à l'accuser de perfidie envers celui-ci, avec lequel il agissoit effectivement en ennemi implacable. Les membres de la Gironde joignant alors le reproche d'ingratitude à tous les autres, dénonçoient sans cesse M. Pache à la Convention nationale.

Le général Servan avoit laissé environ deux cent vingt mille hommes sous les armes, partagés en neuf armées, sinon entièrement formées, du moins prêtes à l'être, savoir : 1°. du Nord ou Belgique; 2°. des Ardennes ou de la Meuse, ou du Centre; 3°. de la Moselle; 4°. des Vôges ou du Rhin; 5°. des Alpes; 6°. du Var ou d'Italie; 7°. des Pyrénées; 8°. des côtes; 9°. de l'intérieur. Soit que les fautes de M. Pache eussent réellement provoqué la diminution de nos forces, soit qu'il *fallût l'attribuer en grande partie à la retraite d'une multitude* de citoyens, qui n'avoient marché aux frontières que pour repousser les Allemands, l'effectif de la totalité des armées n'excédoit pas cent soixante mille hommes (1), qu'on fit joindre, en décembre 1792 et janvier 1793, par les bataillons de volontaires restés dans les départemens, et qui montoient à environ soixante-cinq mille hommes.

Le 25 janvier 1793, Dubois de Crancé, membre de la Convention nationale, lui fit, au nom du comité de défense générale, un rapport dans lequel il avança, que le 2 décembre 1792, les forces autrichiennes, prussiennes et hessoises en présence de nos armées, consistoient seulement en cent vingt-cinq mille hommes, à cause des pertes qu'elles avoient essuyées dans la campagne précédente; mais qu'elles alloient être considérablement renforcées, et qu'en y ajoutant ce que le corps Germanique, le roi de Sardaigne, même l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre pourroient nous opposer, il en résulteroit une masse si

(1) Afin qu'on puisse suivre avec plus de facilité les variations de la force des armées françaises, on place à la fin de cet ouvrage, sous le n° 3, un tableau dressé par l'administration militaire en 1797, et qui offre toutes les augmentations de troupes qu'elles reçurent depuis décembre 1792 jusqu'au mois de pluviôse an 5e (janvier 1797). Ce tableau fait voir que dans le même mois la force des armées varia quelquefois considérablement.

forte, qu'il falloit pour lui résister au moins deux cent soixante-huit mille hommes d'infanterie, cinquante-trois mille de cavalerie, onze mille huit cents d'artillerie; en tout trois cent trente-deux mille huit cents hommes; qu'avec cent neuf régimens d'infanterie de ligne, et quatre cent quarante-un bataillons de volontaires que tenoit en activité la république, il existoit suffisamment de cadres, pour recevoir les augmentations qu'il étoit à propos d'y ajouter, afin de porter la totalité de nos forces à cinq cent deux mille huit cents hommes. La convention nationale décréta que ce nombre seroit entretenu; mais elle ne détermina pas le mode de cette nouvelle levée, et ce qu'on a dit des précédentes, prouve qu'il y avoit loin entre l'intention de la faire et son exécution. Au reste, ce rapport, qui paroît exagéré à quelques égards, avoit sans doute moins pour objet de fournir des résultats exacts, que de donner, tant aux puissances étrangères qu'à la nation française elle-même, une grande idée de ses forces. La convention décréta aussi le 25 janvier, que le nombre et la répartition des armées seroient réglés par le conseil exécutif, qui ne changea rien au plan tracé à cet égard par le général Servan, dans une lettre adressée à la Convention le 1er octobre 1792.

Ce qu'on vient de lire démontre combien il étoit difficile alors, de savoir au juste la quantité de troupes que la France avoit sur pié. D'ailleurs, les armées composées d'anciens régimens d'infanterie et de troupes à cheval, affoiblis par la campagne précédente, de bataillons de volontaires dans le même cas, d'autres bataillons qui ne venoient que d'être organisés, de compagnies détachées ou de légions inégales en force et formées sur les lieux par les généraux, présentoient une telle bigarrure, qu'on peut dire que les troupes françaises n'avoient réellement plus de constitution. D'un autre côté, les circonstances qui obligeoient de les tenir dans un mouvement continuel, ainsi que l'impéritie ou la friponnerie des gens de plume, des quartiers-maîtres et des commandans de bataillons, ne comportant plus de revues en règle, il étoit réellement impossible de connoître précisément la force de nos armées. Le renseignement le plus authentique qu'on puisse

produire à cet égard, est le tableau ou mémoire suivant, dressé dans les derniers jours de janvier 1795, par un général que le gouvernement tira malgré lui de sa retraite, pour le consulter sur la direction des armées, dans les momens embarrassans.

MÉMOIRE SUR LA FORCE DES ARMÉES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

La Convention nationale a trouvé la France en guerre avec l'Autriche et la Prusse. Depuis son installation, le 21 septembre 1792, on a attaqué le roi de Sardaigne. On se propose de déclarer incessamment la guerre à l'Angleterre, au prince d'Orange, comme stathouder des Provinces-Unies, et dévoué à la Grande-Bretagne, enfin à l'Espagne (1). Le corps Germanique, influencé par la cour de Vienne, arme contre la France (2), qui doit donc considérer comme ennemies toutes ces puissances : elles ont sur pié environ sept cent cinquante mille hommes, dont on peut supposer que la moitié, ou à-peu-près, agira contre la république.

Les alliés auront vraisemblablement, depuis Dunkerke jusqu'à Bayonne, sept armées principales, savoir :

Dans la Flandre maritime, environ..... tant Prussiens, qu'Anglais, Hanovriens et Hollandais.	30,000 hommes.
Dans la Belgique ou Brabant..... Autrichiens.	55,000
Sur la Moselle et dans le Luxembourg..... Autrichiens et troupes de Trèves.	25,000
A Mayence et aux environs..... Prussiens, Hessois, Saxons et troupes de Mayence.	70,000
Ci.....	180,000 hommes.

(1) La guerre fut déclarée le 1er février 1793 à l'Angleterre et au prince d'Orange; le 7 mars, à l'Espagne.

(2) Le corps Germanique entra en action au mois d'avril 1793.

De l'autre part	180,000 hommes.
En Brisgau et sur le Haut-Rhin. Autrichiens et troupes de l'Empire.	30,000
En Italie. dont 30,000 Piémontais et 20,000 Autrichiens.	50,000
Dans les Pyrénées. Espagnols.	40,000
Total	hommes au moins. 300,000

Pour résister à ces forces, la France n'a qu'environ deux cent vingt-cinq mille hommes, qui attendent à la vérité une augmentation, après laquelle les frontières seront couvertes comme il suit :

	hommes,	de cavalerie.
Sur le Rhin, les garnisons comprises	90,000 dont	13,500
Sur la Moselle, *idem*	40,000	5,000
Sur la Meuse ou dans les Ardennes, *idem*	30,000	
Armée du Nord disponible	42,000	
Camp de Maubeuge	5,000	
Camp de Lille	12,000	8,000
Camp de Cassel	5,000	
Garnisons des places du Nord	15,000	
En Italie, armée des Alpes	25,000	1,000
En Italie, armée du Var	20,000	500
Armée des Pyrénées	30,000	1,000
Sur les côtes et dans l'intérieur	20,000	2,000
Total	hommes, 334,000 dont	de cavalerie. 31,000

Ces forces seront considérables ; mais pour les élever à ce taux, il faudra y fondre environ cent dix mille hommes de recrues, ou le tiers du nombre total, ce qui est beaucoup trop, et peut énerver la masse ; car le défaut d'exercice et de discipline dans la plupart des soldats, et d'instruction dans les officiers, tant généraux que particuliers, ne peut être suppléé totalement par leur courage. D'ailleurs comme les combats, les fatigues, la pénurie de tentes et d'effets de campement, la disette des subsistances ou la mauvaise qualité de la

part de celles fournies par entreprise, les maladies, la vicieuse administration des hôpitaux, enfin des revers possibles, produiront inévitablement une prodigieuse consommation d'hommes, on croit que la France ne peut obtenir de succès durables, qu'en prenant ses mesures, pour n'être pas obligée ultérieurement, à former des armées presqu'entièrement nouvelles au commencement de chaque campagne. Son intérêt paroît exiger, qu'elle oppose à ses ennemis une grande masse de moyens, en même temps qu'elle tiendra tout prêts, ceux de faire face à des événemens malheureux ou inattendus. On pense donc qu'une sage prévoyance prescrit, de procéder sans délai, par les expédiens les moins onéreux aux habitans des villes et des campagnes, à une levée extraordinaire d'hommes, qui double à-peu-près tant les forces existantes aux armées, que celles qu'on se propose d'y envoyer incessamment, afin de subvenir sans embarras aux pertes probables, et de suppléer autant qu'il est possible à l'art par le nombre. Le moyen le plus simple d'atteindre ce but, est de faire une guerre de masses; c'est-à-dire de diriger toujours sur les points d'attaque le plus de troupes et d'artillerie qu'on pourra; d'exiger que les généraux soient constamment à la tête des soldats, pour leur donner l'exemple du dévouement et du courage, et d'habituer les uns et les autres à ne jamais calculer le nombre des ennemis; mais à se jeter brusquement dessus à coups de baïonettes, sans songer ni à tirailler, ni à faire des manœuvres auxquelles les troupes françaises actuelles ne sont nullement exercées, ni même préparées. Cette manière de combattre, si analogue au caractère, à l'adresse et à l'impétuosité naturelles de la nation, ne peut que lui donner la victoire, en déroutant les armées étrangères.

Ce mémoire produisit une si forte impression sur le conseil exécutif, qu'il résolut d'employer toute son influence, pour obtenir de la Convention nationale une grande levée de troupes; mais au moment elle fut ordonnée, le ministre Pache n'étoit plus chargé du dépar-

tement de la guerre. Le 2 février, la Convention, alarmée de la multiplicité et de l'énormité des fautes qu'on lui reprochoit, décréta qu'il cesseroit immédiatement ses fonctions; ce qui ne l'empêcha pas d'être élu peu après, par le crédit de sa faction, Maire de Paris (1); emploi qui le mit à portée de se venger des Girondins ses ennemis.

Le 4 février, le lieutenant-général Beurnonville, qui s'étoit distingué dans la campagne de 1792, fut nommé ministre de la guerre. Il ne négligea rien pour rétablir l'ordre dans son département et dans les armées, où l'ensemble étoit absolument détruit par les extrêmes abus de l'administration précédente, et par les levées successives qui formoient des troupes isolées d'inégale force. Mais le général Beurnonville resta en place à peine assez de temps, pour connoître les maux multipliés auxquels il falloit remédier. On proposa divers plans de constitution; celui du conventionnel Dubois de Crancé prévalut. Il consistoit à former toute l'infanterie en demi-brigades, composées chacune d'un bataillon des anciennes troupes de ligne et de deux bataillons de volontaires, levés depuis la révolution. Le 21 février, la Convention rendit un décret analogue, en conséquence duquel cet arrangement commença à s'exécuter partiellement; mais on le suspendit dans la suite, sur la demande des comités de salut public et de la guerre : ils prétendirent qu'il étoit impolitique de vouloir refondre l'armée, au moment où les ennemis environnoient la France de toutes parts. Enfin, le 24 février, la Convention décréta que tous les Français, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à quarante ans accomplis, non mariés ou veufs sans enfans, étoient mis en réquisition permanente, jusqu'à l'époque du complètement d'un recrutement effectif de trois cent mille hommes, habillés, équipés et armés, qui se réuniroient dans le plus court délai possible aux armées de la république, et seroient répartis entre les départemens, en raison de

(1) Une de ses premières opérations fut de faire planter des pommes-de-terre dans un carré du jardin des Tuileries, sous prétexte d'assurer des subsistances au peuple de Paris, qui commençoit à mourir de faim, et à qui cette récolte, même supposée abondante, n'auroit pas fourni par tête la moitié d'une pomme-de-terre.

leur population et du nombre d'hommes qu'ils auroient déjà fournis. Le même décret prescrivoit aussi le complètement de l'artillerie, et celui de la cavalerie sur le pié de cent soixante-dix hommes par escadron. Un article subséquent ajouté le 25 février, invitoit les départemens à fournir le plus de volontaires qu'ils pourroient, en sus de leur contingent. Un dernier article défendoit, d'accorder des permissions quelconques *aux défenseurs de la patrie*, (car c'est ainsi qu'on désignoit alors les soldats), de quitter leurs drapeaux.

Le décret du 24 février mit à portée de connoître enfin au juste la population de la France; car pour répartir plus équitablement la levée de trois cent mille hommes sur les quatre-vingt-deux départemens composant la république à son origine, le ministère demanda à chaque administration départementale, l'état de la population de son territoire, dressé avec la plus grande exactitude, par district ou canton et municipalité, et il résulta de la récapitulation, que (sans compter la Corse, les colonies, ainsi que les deux nouveaux départemens, du Mont-Blanc, ci-devant la Savoie, réuni le 27 novembre 1792, et les Alpes-Maritimes, ci-devant le comté de Nice, réuni le 4 février 1793 (1),) il y avoit en France vingt-sept millions cent quatre-vingt mille ames. On auroit pu apporter au recrutement de trois cent mille hommes, divers adoucissemens qui eussent prévenu ou diminué des mécontentemens inévitables en pareille conjoncture; mais le gouvernement d'alors commençoit à manifester cette dureté qui dédaigne tout, et se croit toujours sûre de réussir par la contrainte et la violence. Néanmoins la levée s'effectua avec assez de facilité et de promptitude, et devint, par les renforts successifs qu'elle procura aux armées françaises, la véritable cause de la supériorité qu'elles ne tardèrent pas à prendre sur celles des puissances étran-

(1) Le 23 mars 1793, la Convention nationale décréta encore la réunion du département du Mont-Terrible, formé de la principauté de Porentrui et de quelques autres parties des Etats de l'évêque de Bâle. *On y ajouta successivement le territoire* de Mulhausen et la principauté de Montbéliard. Ce département se trouvant encore trop petit, malgré ces augmentations, on le réunit dans la suite à celui du Haut-Rhin.

gères, quoique formidables; car la coalition consistoit dans l'Autriche, la Prusse, l'Empire, le roi de Sardaigne, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles et l'Etat ecclésiastique. Au reste, les forces de la république portées à six cent mille hommes, n'excédoient pas essentiellement le calcul qui a démontré depuis long-temps, qu'un état, sur-tout passagèrement et sans trop énerver sa population, peut entretenir vingt mille hommes de troupes par million d'habitans. C'est un effort qu'on doit tenter le moins possible, et seulement dans des conjonctures critiques, qui heureusement sont rares. Dans toute autre circonstance, on ne met ordinairement sur pié que dix mille hommes par million d'habitans, au plus; mais on finit dans cette guerre par outrepasser la première proportion, sans une nécessité absolue, par défaut d'ordre et d'intelligence.

Les pertes qui accompagnèrent ou suivirent les fautes et les intrigues du général Dumourier dans la Belgique, en mars 1793, furent plus apparentes que réelles ou dangereuses; car elles portèrent particulièrement sur des équipages ou des attirails de guerre, plus faciles à remplacer que les hommes (1); et si les armées françaises du Nord

---

(1) M. Bouchotte, qui fut depuis ministre de la guerre, a tenté de démentir cette vérité; néanmoins il la confirme involontairement par ses propres calculs, que voici:

Désertion à la retraite d'Aix-la-Chapelle, appréciée par Dumourier, (qui exagéroit pour obtenir des renforts),	10,000 hommes.
Désertion à la bataille de Neer-Winden	6,000
Désertion en mars et avril	8,000
Désertés à l'ennemi	1,500
Tués à Neer-Winden	2,000
Tués dans d'autres combats	8,000.

On voit que sur 25,500 déserteurs, 24,000 rentrèrent en France et ne furent pas perdus pour la population; ainsi, en ajoutant aux 10,000 hommes tués soit à Neer-Winden soit dans d'autres combats, 1,500 déserteurs passés à l'ennemi, on ne trouvera qu'une perte réelle de 11,500 hommes au plus; ce qui est bien peu, après une convulsion aussi violente que celle que l'armée venoit d'éprouver. M. Bouchotte pense-t-il, qu'il vaut mieux perdre des citoyens que des attirails de guerre et de la farine?

éprouvèrent du découragement, d'un autre côté elles se trouvèrent peu affoiblies, quant au nombre, après la défection de Dumourier, qui fit arrêter le 2 avril, dans son quartier à Saint-Amant, quatre commissaires de la Convention nationale, envoyés pour l'engager à se rendre à Paris. Le ministre Beurnonville qui les avoit accompagnés, pour prendre le commandement de l'armée, fut aussi arrêté, et Dumourier l'envoya avec eux à Tournai, où on les livra aux Autrichiens.

Le 4 avril, la Convention nationale nomma ministre de la guerre M. Jean-Baptiste-Noel Bouchotte, alors commandant temporaire à Cambrai (1). Il entra en fonction le 10 avril. Aucun ministre n'a été

(1) D'après la voix publique, l'état militaire depuis 1780 jusqu'en 1790, et la similitude de nom, on avoit avancé, dans la première édition de cet ouvrage, que M. Bouchotte, l'ex-ministre, étoit précédemment quartier-maître du régiment d'Esterhazi, hussards; on l'avoit confondu mal-à-propos avec son frère cadet, généralement aimé et estimé dans ce corps; mais pour l'aîné,.... on croit pouvoir se flatter de n'avoir pas commis d'autre erreur sur son compte. Son ministère avoit été trop remarquable pour qu'on pût l'oublier, et comme on s'accordoit généralement à le considérer comme une calamité, on a fini par craindre d'avoir cédé peut-être trop facilement à l'opinion publique, et laissé échapper quelque exagération ou injustice dans le tableau rapide de son administration; c'est pourquoi on a analysé de nouveau les sources qui en avoient fourni les faits essentiels, et l'on s'est convaincu qu'on étoit resté fort en-deçà de ce qu'elles permettoient de dire; enfin que pour mieux prouver la modération et l'impartialité dont on avoit usé, il convenoit de citer les autorités ou sources des principaux faits relatifs à M. Bouchotte, et pour faciliter cette vérification, on donne ici l'article qui le concerne dans la table du Moniteur, laquelle a l'avantage de présenter d'un coup-d'œil un ensemble fort extraordinaire, et de suggérer beaucoup de réflexions inutiles à exprimer, parce que le lecteur les fera bien seul.

Extrait de la Table du Moniteur (noms d'hommes), tome 1, page 171 et 172, édition in-4.

An 1-1793. Bouchotte annonce avoir choisi pour adjoints, Ronsin, Sijas, François de Lille et Xavier Audouin, n° 111. — Est dénoncé comme incapable par Lidon, 112. — Attaqué par Cambon et autres, est défendu par Sergent et Marat, 147. — Donne sa démission, 151. — Est accusé d'ineptie et dénoncé par Hausmann, 160. — Discussion sur le choix de son successeur, 176. — Robespierre fait rapporter le décret qui destituoit ce ministre implicitement; démarche de la Société des Cordeliers en sa faveur, 209. — Décret qui lui demande compte de vingt millions mis à sa disposition, et de l'état des subsistances de l'armée, 211. — Plaintes diverses contre lui; il est mandé à la barre, 225. — Accusé d'incapacité par Gossuin, 226. — Il suspend le général Tuncq, que les commissaires de

plus tourmenté que celui-ci. Il est vrai que, sous aucun ministère, on ne vit des abus aussi multipliés et aussi scandaleux (1). Ceux que

---

la Convention réintègrent, 230. — Sa lettre relativement à cette destitution, 233. — Annonce au conseil de la commune, qu'il a destitué Simon, ci-devant attaché au frère puîné de Capet, 247.

An II-1793. Transmet la nomination des généraux Jourdan, Delmas et Moreau au commandement des armées du Nord, du Rhin et de la Moselle; la destitution des généraux Houchard, Landremont et Schawembourg, et la confirmation par le conseil exécutif, du choix de Daubigni, pour adjoint à son ministère; débats sur ces différentes opérations, 269. — Annonce que Daubigni, accusé, est reconnu innocent par les tribunaux, 275. — Ses débats avec Laveaux, 18. — Est dénoncé et mandé à la barre, au sujet des ôtages de Mayence, non encore relâchés, 84. — Est dénoncé par Merlin de Thionville, 99.

An II-1794. Il salarie le journal d'Hébert; accusation de Camille-Desmoulins, sur le prix excessif que ce dernier en tire, 109. — Est inculpé de nouveau au sujet des détenus de Mayence; décret qui ordonne l'examen de sa conduite, 131. — Nouveau décret, nouvel examen à l'occasion de l'affluence, autour de Paris, d'un grand nombre de prisonniers Autrichiens, à l'époque de la conspiration d'Hébert, 180.

An III. Décret qui ordonne aux comités de le mettre en jugement, 83. — Clausel propose sa traduction devant le tribunal révolutionnaire, 92. — On veut qu'il soit poursuivi comme l'un des auteurs du 31 mai, 172. — Adoption de la demande d'un rapport pour débarrasser de lui le sol de la liberté, faite par Bourdon de l'Oise; texte du décret qui le traduit au tribunal criminel d'Eure et Loire, 256. — Ordre au comité de sureté générale de rendre compte sous vingt-quatre heures, de l'exécution de ce décret, 312. — Interpellation au même comité à ce sujet, 314. — Nouveau décret qui le charge de rendre compte des diligences qu'il a faites pour faire juger ce prévenu, 365.

An IV. Il est dénoncé par la section Le Pelletier, 3. — André Dumont veut qu'on rende compte de son procès, 7. — Commencement de son procès, 10. — Defermont demande qu'on l'excepte de la loi sur les délits qui pourront donner lieu à la traduction devant le directeur du juri, 27. — Compris dans l'amnistie du 4 brumaire, 44.

(1) Rapport sur l'état de la République, fait au nom du comité de salut public, par Barrère, le 29 mai 1793, pag. 4, 10 et 21. — Rapport de Claude Petit-Jean sur l'exécution de la loi du 27 juin 1793, pour le complètement de la cavalerie, pag. 2. — Rapport sur l'état de la République, fait par Cambon le 11 juillet 1793, pag. 30 et 31. — Rapport fait par Prieur de la Marne et Jean-Bon-Saint-André, relativement à leur mission auprès des armées, pag. 21. — Rapport fait par Espert sur une mission du même genre, pag. 31 et 32. — Rapport fait au nom du comité de salut public, par Saint-Just le 19 du premier mois de l'an II, et dans lequel on lit, pag. 15 : *l'administration des armées est pleine de brigands.... On n'y reconnoît point de subordination, parce que tout le monde se méprise.* — Troisième partie du compte rendu par Philippeaux, envoyé dans l'Ouest, pag. 46 et 47. — Le Vieux Cordelier, par Camille-Desmoulins, n° 5, pag. 99 et 100, etc. *quatre pages* d'etc. etc. etc. etc.

le général Beurnonville avoit détruits ou n'avoit eu que le temps de comprimer, reparurent avec plus de force qu'auparavant. Tous les papiers publics de cette époque constatent, que dans plusieurs séances de la Convention, M. Bouchotte fut accusé d'ineptie, de perfidie, d'atrocité, et de n'être que la continuation de Pache, l'écho ou l'instrument des clubs et des plus vils factieux (1). Le député Lidon n'étoit pas le seul qui lui adressât ces reproches, propres à lui ôter la considération dont il avoit besoin, pour bien remplir son emploi. Le comité de salut public qui, depuis son établissement le 6 avril, dirigeoit toutes les administrations, prodiguoit de son côté les dégoûts au ministre (2). Une lettre qu'il lui écrivit dans le courant de mai, répondant à la vérité à une demande très-niaise, suffit pour prouver l'extrême inconsidération avec laquelle on le traitoit. Le comité avoit ordonné d'envoyer de Paris, dans les départemens de la droite de la Loire qui s'étoient soulevés, une troupe de Gendarmes nationaux, après leur avoir fourni des chevaux. Le ministre ou son adjoint crurent devoir s'assurer, si l'intention du comité étoit aussi qu'on leur fournît des selles, et cette singulière question leur attira la réponse suivante, que le fameux Danton écrivit de sa main, et fit signer à deux de ses collègues chargés de la correspondance :

Les Représentans du Peuple composant le comité de Salut public au Ministre de la guerre et à ses adjoints.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Allez vous faire f..... Que le diable vous confonde, s'il vous faut des ordres pour donner des selles, quand il vous a été enjoint de fournir des chevaux. Faut-il aussi des ordres pour que vous donniez des brides » ?

Signé DANTON, ROBERT LINDET, CAMBON fils aîné.

(1) Il ne fut guère défendu que par Marat, Robespierre, et autres gens de cette trempe; donc il étoit de leur parti. *Voyez* le Moniteur, an 1er (1793), nos 147 et 209.

(2) On en trouve la preuve dans les rapports que les membres de ce comité faisoient à la Convention nationale. *Voyez* ci-devant note (1), page 374.

Le style de ce billet est un échantillon curieux, du ton de liberté fraternelle avec laquelle la plupart des affaires se traitoient alors. Au reste, le sieur Bouchotte supportoit, avec un stoïcisme inaltérable, les désagrémens les plus marqués; et malgré de nombreux ennemis, il fut soutenu quelques temps dans son emploi par Robespierre, et constamment par la faction du maire de Paris, Pache, qui l'avoit porté au ministère. Ce fut lui qui tira de la classe du peuple, et même des boutiques d'artisans, un grand nombre de généraux qui n'ayant jamais servi, et ignorant les premiers élémens du métier, donnèrent les plus fortes preuves d'impéritie, et tentèrent, sans le faire, un apprentissage qui coûta la vie à une immensité de braves soldats (1), particulièrement dans la Vendée, où une guerre civile avoit éclaté à l'improviste au mois de mars. Elle donna lieu à un recrutement particulier dans les départemens voisins, et même dans ceux que traverse

(1) Une lettre adressée au comité de salut public le 16 frimaire de l'an II, par Philippeaux, commissaire de la Convention dans l'Ouest, contient des détails curieux sur ces choix. On remarqua, sur-tout au nombre de ces généraux de nouvelle fabrique, un charlatan que tout Paris avoit vu vendre, sur le Pont-Neuf, des pierres à détacher et une poudre pour empoisonner les rats. On y vit aussi un garçon orfèvre et un tailleur de la section de la Halle-aux-Blés, appelé *Zee-Pferdt*, c'est-à-dire, *Cheval-marin*. On ignore s'il étoit bon tailleur; mais on sait qu'il se montra mauvais général. Quelques personnes, trompés par la ressemblance du nom, crurent ou du moins imprimèrent, que c'étoit le docteur Saiffert qui avoit fait une infidélité à Esculape en faveur de Mars; mais tandis que le médecin continuoit d'ordonner à ses malades des clistères et des pilules qui prolongèrent peut-être leur vie, l'ignorance du tailleur, devenu guerrier, abrégea les jours d'un grand nombre de soldats. Enfin on compta encore parmi les adeptes militaires du choix de M. Bouchotte, un de ces crieurs de la foire Saint-Germain, qui invitoient le public, avec une voix de Stentor, à voir les animaux rares; et comme celui dont il s'agit vantoit sur-tout le *Grand-Tarlata*, qui n'étoit, dit-on, qu'un âne sans queue et sans oreilles, on le surnomma, dans la prison du Luxembourg, où il finit par être confiné et reconnu, le *Grand-Général-Tarlata*. Son nom étoit Duret. Ce scélérat souillé de crimes, et qui se vantoit lui-même d'avoir fait périr plus de six mille personnes à Lyon et aux environs, étoit adjudant-général de l'armée révolutionnaire. Il finit par être envoyé à l'échafaud, quoiqu'il promît à tout le monde sa protection auprès de M. Bouchotte. Plusieurs autres généraux de cette trempe ne tardèrent pas à rentrer dans leur profonde obscurité primitive. Les employés civils du ministère, tels que adjoints, secrétaires, agens quelconques et fournisseurs, n'étoient pas mieux choisis. Dans un volume intitulé : *Procès instruit et*

le chemin de Paris, qui fournit douze mille hommes pour cette guerre, qu'on auroit pu empêcher de s'étendre sur la rive gauche de la Loire, si les insurgés eussent été plus habiles, et si la levée de trois cent mille hommes n'avoit fourni au gouvernement assez de troupes, pour contenir à-la-fois les Vendéens, et soutenir la difficile campagne de 1793, pendant laquelle le territoire Français fut entamé sur plusieurs points, d'où on finit par repousser l'ennemi; mais comme on avoit trop peu de cavalerie, la Convention nationale ordonna, le 27 juin, la levée de trente mille hommes, pour compléter et renforcer cette arme. Un autre décret du 8 octobre suivant (17 vendémiaire an 2, comprenant du 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794), prescrivit de lever encore pour le même objet, quarante mille hommes et quarante mille chevaux. L'infériorité en nombre et en qualité des troupes à cheval nécessitoit une augmentation, à laquelle on donna peut-être trop d'extension; mais aucune mesure ne pro-

jugé au Tribunal Révolutionnaire, contre Hébert et consorts, Paris, de l'Imprimerie du Tribunal Révolutionnaire, l'an deuxième de la République, on voit que sur vingt accusés, tous bien reconnus pour les plus factieux des Cordeliers, il s'en trouva huit attachés personnellement à l'administration de M. Bouchotte, et sans doute que les autres tenoient à ce ministre par des liens moins apparens, mais non moins réels; comme, par exemple, Hébert, dit le Père Duchesne, dont il avoit payé chèrement la protection. Les huit accusés dont on vient de parler, étoient: 1°. Ronsin, d'abord mauvais poète, et que M. Bouchotte avoit fait son adjoint, et envoyé dans la Vendée en qualité de *Général-Ministre*. 2°. Vincent, primitivement clerc de procureur, puis intrigant durant les premières années de la révolution, enfin secrétaire-général du département de la guerre. 3°. Desfieux, marchand de vin, et chargé de missions politiques par le ministre. 4°. Ancart, coupeur de gants avant la révolution, (probablement depuis coupeur de bourses), et garde-magasin-général pour les poudres, armes et équipemens. 5° Le Clerc, avant la révolution commissaire à-terrier et archiviste de l'évêché de Beauvais, enfin chef de la seconde division des bureaux de la guerre. 6°. Bourgeois, avant la révolution menuisier, depuis ingénieur, et membre d'un des comités de vérification du département de la guerre. 7°. Mazuel, successivement cordonnier, dessinateur pour la broderie, chef du premier escadron de l'armée révolutionnaire, commandant temporaire à Beauvais, et aide-de-camp du ministre Bouchotte. 8°. Laboureau, d'abord étudiant en médecine, puis maître de dessin et de paysage, enfin premier commis du conseil de santé établi au bureau de la guerre. Cette liste ne prouve pas que M. Bouchotte fût étranger aux factieux, par conséquent aux factions, et que ses choix aient été excellens.

duisit plus de sensation et de mécontentement, que le décret rendu le 23 août, sur le rapport de M. Bertrand Barère, membre du comité de Salut public, pour mettre en réquisition civique et permanente, pour le service des armées, tous les Français non mariés ou veufs sans enfans, sans distinction et sans pouvoir se faire remplacer, jusqu'à ce que les ennemis fussent chassés du territoire de la république (1); ce qui ne tarda pas, quand le recrutement de trois cent mille hommes eut joint en totalité les armées : ainsi il suppléa à tout, et fut la principale cause du salut de la France.

Il y eut une époque, sous le ministère de M. Bouchotte, où l'on se plut à compter jusqu'à quatorze armées distinctes:

1°. Du Nord, réunie à celle de la Belgique et à une partie de celle des Ardennes.

2°. Des Ardennes, composée d'une portion de l'armée du Centre.

3°. De Sambre et Meuse, formée de l'aile droite du Nord, de l'armée des Ardennes, et de l'aile gauche de celle de la Moselle.

4°. De la Moselle, composée de l'armée du Centre, et réunie ensuite à celle du Rhin.

5°. Du Rhin, formée de l'armée des Vôges, réunie postérieurement à celle de la Moselle.

6°. Des Alpes,
7°. D'Italie,
8°. Des Pyrénées occidentales,
9°. Des Pyrénées orientales,
} composées d'une partie de l'armée du Midi.

10°. De l'Ouest ou de la Vendée, formée de l'armée des côtes de la Rochelle.

11°. Des côtes de Brest et de Cherbourg réunies.

---

(1) M. Bouchotte prétend quelque part, que le décret sur la réquisition civique *n'étoit que figuratif, et qu'on le modifia par des décisions du comité de salut public et des ministres.* On conviendra que voilà d'étranges raisons; car une loi figurative, c'est-à-dire, rendue pour n'être pas exécutée littéralement, ou éprouver des modifications nécessairement arbitraires, est indubitablement une mauvaise loi.

12°. Des côtes de Brest,
13°. Des côtes de Cherbourg, } bientôt séparées.

14°. De l'Intérieur, indépendante de l'armée révolutionnaire, que ses excès firent bientôt licencier. Mais plusieurs de ces armées n'étoient que des corps peu nombreux, qui ne tardèrent pas à être fondus dans de plus considérables. Au reste la quantité des armées n'augmentoit pas réellement celle des troupes; d'ailleurs, dans une guerre aussi vive et aussi sanglante, la consommation des hommes étoit immense, et l'effectif de chaque corps varioit d'un instant à l'autre. A l'époque du 3 décembre 1793 (13 frimaire an 2), on prétendoit que la république avoit sur pié environ huit cents bataillons, à onze cents hommes chacun; ce qui auroit formé huit cent quatre-vingt mille hommes d'infanterie seulement: mais des états moins incertains que cette vague appréciation, et dressés depuis, ne portent la totalité des forces de la France qu'à six cent vingt-huit mille six cent soixante-dix hommes effectifs (1), dont seulement cinq cent vingt-huit mille trois cent dix étoient présens à leur corps. Ce nombre, encore très-considérable, prouve l'activité qu'on avoit mise, depuis l'ouverture de la campagne, au recrutement des anciennes troupes, et à en organiser de nouvelles; puisqu'au mois de février 1793 on ne comptoit au plus sous les armes, que deux cent vingt-huit mille six cent quarante-quatre hommes. Mais quelle que fût la masse des forces disponibles, la difficulté de mettre de l'ordre dans la comptabilité et de l'ensemble dans leurs opérations, augmentoit en raison de leur quantité. On étoit donc revenu à l'embrigadement, que la Convention nationale ordonna le 12 août 1793, par un nouveau décret qui modifioit, à quelques égards, celui du 21 février précédent. Mais les circonstances apportèrent encore des obstacles à cette loi, qui ne fut qu'imparfai-

(1) On a sous les yeux un mémoire de M. Bouchotte, qui apprécie à cette époque le taux moyen de l'armée à 980,000 hommes. On croit qu'il existe de l'enflure dans ce calcul, que l'ex-ministre fonde uniquement sur des abstractions; c'est pourquoi on a préféré de se conformer au tableau n° 3, dressé par ordre du Gouvernement, dans une conjoncture où il n'avoit plus besoin d'exagérer, et qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

tement exécutée, parce que ce n'est pas au milieu de combats presque journaliers, qu'on peut constituer régulièrement des troupes. On prit alors le moins mauvais parti possible : ce fut de rendre, le 22 novembre 1793, un autre décret, qui prescrivoit simplement d'augmenter la force des bataillons, et d'incorporer les nouvelles levées dans les différens cadres ou corps déjà existans.

Malgré les pertes de la guerre, le nombre des soldats français augmentoit sans cesse, et on assura pendant la campagne de l'an 2, que la république avoit sous les armes plus d'un million d'hommes effectifs. Ce calcul exagéré avoit pour but, d'entretenir la confiance de la nation et d'alarmer ses ennemis; car les états de l'administration ne portent, en avril et mai 1794 (floréal an 2), que six cent quatre-vingt-dix mille cent trente-deux présens, et huit cent soixante-onze mille cinquante-cinq effectifs; en juillet et août (thermidor an 2), que sept cent six mille trois cent soixante présens, et neuf cent soixante-douze mille sept cent quatre effectifs; enfin en août et septembre (fructidor an 2), que sept cent trente-deux mille quatre cent soixante-quatorze présens, et un million vingt-six mille neuf cent cinquante-deux effectifs. En comptant même des ramas momentanés de gardes nationales, tels que ceux qu'on porta contre les Lyonnais, les Marseillais, les Vendéens et au siége de Toulon, on ne croit pas qu'il y eût jamais sur pié au-delà de huit cent mille combattans; encore ce nombre, en supposant qu'il ait existé, se soutint-il peu de temps, quoiqu'on en ait soldé et nourri abusivement beaucoup davantage. Au surplus, ces forces suffisoient et au-delà aux besoins de la guerre tant intérieure qu'extérieure. Mais une vérité plus incontestable que la quantité des troupes qui la soutinrent, c'est qu'elles s'aguerrirent en même temps qu'il se forma d'excellens généraux, et que ces deux résultats concoururent à faire triompher enfin la France de l'Europe entière coalisée contr'elle.

On voit qu'au commencement de 1794, ce n'étoit plus, comme en janvier et février 1793, la disette des troupes qui inquiétoit le Gouvernement français; mais l'énormité des dépenses, le gaspillage

et les voleries de toute espèce étoient les principaux sujets de ses sollicitudes. La guerre épuisoit à-la-fois les finances et les denrées, dont on ressentoit déjà fortement la disette. On se flatta de nouveau, que si on parvenoit à régulariser davantage l'organisation des troupes, les abus et la consommation des comestibles diminueroient. En conséquence, le 5 janvier 1794 (16 nivôse an 2), sur la proposition des comités de Salut public et de la Guerre, énoncée par Goupilleau (de Fontenai), la Convention décréta : 1°. Que les vingt-neuf régimens de cavalerie seroient à l'avenir de quatre escadrons et de huit compagnies, composées chacune d'un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un maréchal-des-logis en chef, deux maréchaux-des-logis, un brigadier-fourrier, quatre brigadiers et soixante-quatorze cavaliers, dont un maréchal-ferrant; en tout, quatre-vingt-cinq hommes par compagnie avec les officiers, et sept cent quatre par régiment, en comptant l'état-major. 2°. Que les onze régimens de hussards, les vingt de dragons et les vingt-trois de chasseurs, prendroient la dénomination de cavalerie légère, et seroient chacun de six escadrons, divisés en douze compagnies de cent quatorze hommes avec les officiers; ce qui feroit quatorze cent dix hommes par régiment en comptant l'état-major. Cette masse de troupes à cheval, montant à quatre-vingt-seize mille cinq cent vingt-six hommes, devoit être complétée avec la cavalerie des légions, les escadrons ou compagnies franches levées partiellement, les citoyens équipés et montés par les particuliers et les sociétés populaires, les trente mille hommes destinés à recruter les troupes à cheval, par décret du 27 juin 1793, et la levée de quarante mille hommes et de quarante mille chevaux, ordonnée le 8 octobre suivant (17 vendémiaire an 2). Le 8 janvier 1794 (19 nivôse an 2), l'embrigadement général des troupes de la république, tant infanterie que cavalerie, est décrété; le 10 janvier, le réglement relatif à l'embrigadement des troupes à cheval est approuvé; le 23 du même mois (6 pluviôse an 2), le mode de leur complètement est pareillement adopté; enfin le 28 janvier (9 pluviôse), Dubois de Crancé obtient un décret particulier, prescrivant l'organisation en bataillons de chas-

seurs, de tous les corps francs, et l'embrigadement de l'infanterie légère sur le pié de l'infanterie de ligne.

Quoique les circonstances apportassent des difficultés à ces opérations, elles produisirent cependant un bon effet, en diminuant le nombre des abus, dont la plus grande partie émanoit sans doute de l'administration qui éprouva un bouleversement total. Un décret rendu le premier avril 1794 (12 germinal an 2), sur le rapport et la demande de M. Carnot, membre du comité de Salut public, supprima le conseil exécutif, et remplaça les six ministres par douze commissions, dont les chefs ne furent que les instrumens passifs de la volonté du comité de Salut public, qui les choisissoit et les renvoyoit à son gré, sans l'intervention de la Convention nationale, laquelle avoit élu et destitué les ministres depuis le 10 août 1792. Il ne falloit pas moins sans doute que cet arrangement, pour ôter l'administration militaire à M. Jean-Baptiste-Noel Bouchotte; il la quitta le premier floréal an 2 (20 avril 1794), après un an et onze jours d'exercice; laps de temps bien long pour des conjonctures aussi orageuses. Il est vrai que le club des Cordeliers qui l'avoit soutenu contre des attaques multipliées, commençoit à perdre de son crédit, par la raison que recélant les plus dangereux factieux de toute la France, ils avoient exagéré par système les mesures les plus extrêmes; ce qui les rendit également odieux ou embarrassans aux autres partis. Après l'exécution des principaux Cordeliers, M. Bouchotte paroît avoir été protégé par Robespierre, mais celui-ci ayant fini lui-même sur l'échafaud, l'ex-ministre fut enfin livré aux tribunaux, le 20 juin 1794 (2 messidor an 3), et paroît n'avoir dû son salut, ainsi que M. Pache, qu'au décret du 26 octobre 1795 (4 brumaire an 4), portant amnistie pour tous les délits révolutionnaires (1). Au ministre Bouchotte, succéda, le 18 avril 1794 (29 germinal an 2), L. A. Pille, adjudant-

(1) M. Bouchotte prétend qu'il fut non amnistié, mais mis en liberté, parce qu'on n'avoit envoyé au tribunal aucune pièce contre lui. On a vu plus haut que la table du Moniteur le range cependant dans la classe des amnistiés. Tant que cet ex-ministre ne publiera pas sur son administration un mémoire appuyé, non sur des abstractions ou de

général, avec le titre de commissaire de l'organisation et des mouvemens des armées de terre.

Pendant le reste de l'an 2, l'an 3 en entier (comprenant du 22 septembre 1794 au 22 septembre 1795), et le commencement de l'an 4, c'est-à-dire jusqu'au moment où la constitution décrétée le 22 août (6 fructidor an 3), acceptée le 23 septembre (premier vendémiaire an 4), et qui porte le nom de cette dernière année, fut mise en vigueur par l'établissement du Conseil des Anciens, de celui des Cinq Cents, et du Directoire exécutif installé le 5 novembre 1793 (13 brumaire an 4), on ne fit aucun changement à la constitution des troupes : il ne s'agit donc que d'indiquer leur nombre pendant cet espace de temps.

Dans un rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité de salut public et militaire, le 6 février 1795 (18 pluviôse an 3), par Dubois de Crancé, il assure que la France a eu sous les armes, la campagne précédente, près de onze cent mille hommes : savoir, plus de douze cents bataillons, cinq cents escadrons, et soixante mille hommes d'artillerie. Il ajoute, que les désordres résultans de l'irrégularité de la constitution militaire, occasionnoient un gaspillage annuel de plus de deux cents millions, et une espèce d'anarchie à laquelle on ne remédieroit qu'en rappelant, sans aucune restriction, toutes les armes à l'organisation simple et uniforme d'embrigadement, ordonnée par les décrets des 21 février 1793 et 8 janvier 1794 (19 nivôse an 2), et qu'il convenoit donc qu'on exécutât cette opération le premier avril 1795 (12 germinal) suivant, pour tout délai.

De septembre 1794 à avril 1795 (de vendémiaire à germinal an 3), c'est-à-dire dans le laps d'environ sept mois, le nombre des hommes présens tomba de sept cent quarante-neuf mille cinq cent quarante-

---

vaines assertions, mais sur des preuves irrécusables, il sera exposé, même involontairement de la part de ceux qui parleront de lui, à beaucoup d'imputations fâcheuses ; et il ne doit attribuer qu'à son silence ou à son défaut de bonnes raisons, celles qu'il a déjà essuyées.

cinq, à cinq cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent vingt-sept, et celui des effectifs, de un million cent soixante-neuf mille cent quarante-quatre, à un million quarante-trois mille cent quarante-quatre. Cette différence ou perte d'à-peu-près cent cinquante mille hommes, dans un délai aussi court, prouve combien la guerre en dévoroit; mais les campagnes les plus meurtrières furent, sans contredit, celles de la Vendée, où trois ou quatre armées républicaines furent successivement englouties, notamment dix-huit mille hommes levés à Paris et aux environs, douze mille (tirés de l'armée du Nord), qu'on y fit marcher en mai 1793, outre les troupes qui y étoient déjà, et la garnison de Mayence, forte d'environ seize mille hommes qui y fut envoyée en juillet, en tout quarante-six mille hommes qui périrent en très-peu de temps. C'est ce que le membre du comité de salut public, Saint-Just, et les logiciens de sa trempe, appeloient froidement *un chancre que la politique prescrivoit d'entretenir.* Quel chancre! et sur-tout quelle politique! qui coûtèrent la vie peut-être à plus de quatre cent mille tant soldats qu'habitans, sacrifiés à d'ineptes et atroces calculs, tendant à prolonger, par la terreur, le règne de quelques mauvais légistes faits pour l'obscurité, et qui ne pouvoient en sortir que par leurs forfaits.

Au reste, les efforts de la France n'avoient pas été perdus, et sa prépondérance s'étoit consolidée. Le 9 février 1795 (21 pluviôse an 3), le grand-duc de Toscane avoit signé à Paris la paix avec la République; le roi de Prusse la conclut aussi à Bâle le 5 avril (16 germinal an 3); les Provinces-Unies des Pays-Bas en usèrent de même à Paris le 16 mai (27 floréal an 3), et le lendmain 17 mai, la Prusse signa encore à Bâle, avec la France, un traité pour la neutralité d'une partie de l'Empire, désignée par une ligne de démarcation. L'Espagne, qui négocioit aussi à Bâle, y conclut sa paix le 22 juillet (4 thermidor an 3); enfin le 1er octobre (9 vendémiaire an 4), on décréta la réunion de la Belgique, du Luxembourg, du Pays de Liége, de la Flandre Hollandaise, de Maëstricht et Venlo avec leurs

dépendances, au territoire Français, et leur organisation en neuf départemens fut consommée.

En août et septembre 1795 (fructidor an 3), la république ne comptoit plus que quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante trois hommes présens au drapeau, et sept cent quatre-vingt-sept mille sept cent vingt-deux effectifs. En octobre et novembre 1795 (brumaire an 4), il n'y avoit que quatre cent quarante mille soixante-onze présens, et, disoit-on, sept cent cinquante-huit mille deux cent vingt-neuf effectifs; mais on croit ce dernier nombre inexact. C'étoit, comme on vient de le voir, à l'époque de l'installation du Directoire exécutif, qui chercha peut-être à donner à l'Europe, ainsi qu'à la France, une grande idée des forces dont la nouvelle constitution lui accordoit la faculté de disposer. Comme elle rétablissoit les ministres, il confia le 6 novembre (14 brumaire an 4), le département de la guerre au général de division Aubert du Bayet, dont la nomination termina, le 7 novembre, les fonctions du commissaire L. A. Pille. Le 8 janvier 1796 (18 nivôse an 4), le Directoire prit un arrêté sur l'organisation des armées, conformément aux décrets ou réglemens qui n'avoient pas été abrogés, et pour achever l'opération de l'embrigadement. Cet arrêté régla en même temps, comme il suit, la distribution et la force des armées:

	hommes,	de troup. à chev.
1°. Sambre et Meuse	103,125	dont 15,196
2°. Rhin et Moselle	103,125	15,196
3°. Ouest	82,137	6,650
4°. Italie	70,935	7,450
5°. Alpes	33,268	4,630
6°. Nord	51,084	3,220
7°. Intérieur	87,579	8,370
8°. Colonies	32,350	
	hommes,	de troup. à chev.
Total	563,603	dont 60,702

On soupçonne cette appréciation d'être exagérée, notamment le dernier article. Aubert du Bayet quitta le ministère le 7 février 1796

(18 pluviôse an 4), pour passer à l'ambassade de Constantinople. M. Petiet, commissaire ordonnateur des guerres et membre du conseil des Anciens, le remplaça le lendemain 8 février. Au moment où il prit possession du département, le nombre des hommes présens aux drapeaux n'étoit que de quatre cent vingt-deux mille cent cinq, et celui de l'effectif de six cent quatre-vingt-douze mille cinq cent vingt-huit. En août et septembre 1796 (fructidor an 4), on ne comptoit plus que trois cent quatre-vingt-seize mille seize hommes présens, et quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante-six effectifs. L'état des armées se soutint à-peu-près sur le même pié jusqu'au 17 juillet 1797 (29 messidor an 5), que M. Petiet quitta le département de la guerre.

Le général de division Lazare Hoche, ayant refusé de le remplacer, le Directoire lui donna pour successeur, le 24 juillet 1797 (6 thermidor an 5), le général de division Barthelemi-Louis-Joseph Scherer. Sous ce ministre, qui ne manquoit ni de connoissances ni de talens, quoi qu'on ait dit, l'état des armées déclina par une foule d'abus, dont les causes sont étrangères au sujet qu'on traite ici. Les succès de Bonaparte en Italie, la paix signée à Paris le 15 mai 1796 (26 floréal an 4), entre la république française et le roi de Sardaigne; l'alliance offensive et défensive qu'elle conclut à Saint-Ildéphonse le 19 août 1796 (2 fructidor an 4) avec l'Espagne; plusieurs princes d'Allemagne et d'Italie qui avoient déjà ou vouloient poser les armes; le roi de Naples qui les posa lui-même, en vertu du traité signé à Paris le 10 octobre 1796 (19 vendémiaire an 5); les conférences qui s'ouvrirent dans cette capitale le 24 octobre suivant (4 brumaire), entre le lord Malmesbury, plénipotentiaire d'Angleterre et le gouvernement français; le désarmement du pape et la cession d'Avignon à la France, décidés par le traité conclu à Tolentino le 19 février 1797 (1er ventôse an 5); l'alliance offensive et défensive signée à Turin avec le roi de Sardaigne le 7 avril (18 germinnl an 3); de nouvelles conférences entamées à Lille le 6 juillet (18 messidor an 5, entre la France et l'Angleterre, quoique rompues le 18 septembre (2e jour complémentaire an 5);

les préliminaires de paix convenus à Leoben le 18 avril (29 germinal an 5), entre Bonaparte et les plénipotentiaires autrichiens; le traité définitif de Campo-Formio signé entre les mêmes le 17 octobre (26 vendémiaire an 6); la paix de la France avec le Portugal, réglée à Paris le 10 août (23 thermidor an 6); enfin le congrès de Rastadt ouvert le 9 décembre (19 frimaire an 6): tout sembloit promettre à la république, outre une augmentation considérable de territoire, une paix générale, que concoururent également à éloigner les vues secrètes du Directoire, qui desiroit la continuation de la guerre. Sa politique envahissante qui lui fit provoquer, le 26 avril 1798 (7 floréal an 6), la réunion de la république de Genève, sous le nom du département du Léman, à la république française; convoiter l'île de Malte et l'Egypte, au risque d'alarmer de nouveau l'Europe, et de brouiller la France avec la Porte Ottomane; sa conduite à-la-fois astucieuse, impolitique et mal-adroite; les intrigues de l'Angleterre et de la Russie, qui vouloient former contre la France une nouvelle coalition; l'insulte faite à Vienne (par une populace soudoyée par les agens politiques de ces Puissances, et, à ce qu'on croit, par le Ministère autrichien lui-même, alors vendu à ces deux Cours), le 13 avril 1798 (24 germinal an 6), au général Bernadotte, ambassadeur de la république; la déclaration de guerre faite par le Gouvernement français au roi de Naples et de Sardaigne, le 6 décembre (16 frimaire an 7), et à l'Empereur, ainsi qu'au grand-duc de Toscane, le 12 mars 1799 (22 ventôse an 7); la rupture du congrès de Rastadt par le ministre impérial, le 8 avril (19 germinal an 7); enfin le massacre des plénipotentiaires français à leur départ de Rastadt, le 28 avril (9 floréal an 7), furent, sinon les causes motrices de cette reprise d'armes, du moins celles qui contribuèrent à la rendre si animée.

On avoit fait en même temps à Toulon et à Civita-Vecchia les préparatifs des expéditions de Malte et d'Egypte. Bonaparte, choisi pour les commander, étoit parti de Toulon le 19 mai 1798 (30 floréal an 6), avec une grande partie des forces destinées à ces entre-

prises, auxquelles on employa trente-deux mille trois cent soixante-quinze hommes, l'élite de nos armées. Alors la scène change, et devient brusquement aussi contraire à la France, qu'elle lui avoit été favorable. A l'instant même où tout annonçoit une nouvelle guerre, encore plus destructrice que celle qu'on s'étoit flatté de voir finir, l'enthousiasme de la nation, source des victoires précédentes, se trouvoit fort amorti par l'impéritie et les fautes du Directoire, qui n'avoit inspiré ni estime, ni confiance, et les citoyens montroient plus de répugnance que de zèle pour s'enrôler. Il falloit cependant beaucoup de troupes; et comme on ne pouvoit espérer qu'elles se complétassent de bon gré, on chercha à y suppléer par un moyen forcé. Le 21 août 1798 (4 fructidor an 6), sur la motion du général Jourdan, depuis maréchal de l'Empire, alors membre du conseil des Cinq-Cents, cette section du Corps législatif adopte la mesure, de déclarer soldat tout Français sans exception, lorsque la patrie est en danger; et hors ce cas, d'appeler à sa défense une quantité indéterminée de citoyens, depuis l'âge de vingt ans accomplis, jusqu'à celui de vingt-cinq ans révolus, par la voie de la conscription militaire, quand le nombre des enrôlés volontaires ne suffiroit pas; que la conscription comprenoit tous les Français, sauf ceux qui se trouveroient mariés avant le 12 janvier 1798 (23 nivôse an 6), ou veufs avec des enfans; enfin, que les conscrits étoient divisés en cinq classes, comprenant chacune les conscrits d'une année. Ce mode d'enrôlement, le même qui existe encore aujourd'hui, fut approuvé, le 5 septembre 1798 (19 fructidor), par le conseil des Anciens, et mis à exécution immédiatement après.

Il existoit contre la France une nouvelle ligue formée de l'Angleterre, de la Russie, de l'Empereur, d'une partie de l'Empire, des rois de Naples et de Portugal, de la Turquie, des Etats Barbaresques, et une armée Russe étoit en marche pour joindre les Autrichiens. Les Français passent le Rhin et entrent dans l'Empire le 1er mars 1799 (11 ventôse an 7). Ils sont battus en Allemagne sous les ordres du général Jourdan, de même qu'en Italie sous ceux du

général Scherer, qui pour aller les commander, avoit quitté le 26 février 1799 (8 ventôse an 7), le département de la guerre, où il fut remplacé le même jour par M. Milet-Mureau, ingénieur. Il résulte du compte rendu de celui-ci, qu'il tenta d'améliorer l'administration et prépara des ressources qui furent ultérieurement utiles à l'époque de leur maturité. Des revers au-delà des Alpes et du Rhin, l'extrême affoiblissement des armées françaises, le mécontentement public, tout prescrit au Directoire de choisir un ministre de la guerre capable de remédier à d'aussi grands maux, et sur-tout de rappeler la confiance nationale. Il jette les yeux sur le général de division Bernadotte, qui frappé des mauvaises mesures du Gouvernement Français, sur lesquelles il s'étoit expliqué franchement, avoit refusé le commandement de l'armée d'Italie. Nommé au département de la guerre, à la place de M. Milet-Mureau, le 2 juillet 1799. (14 messidor an 7), il trouva que l'armée consistoit alors, savoir :

1°. Infanterie	324,898 hommes.
2°. Troupes à cheval	51,053
3°. Artillerie à pié, à cheval, pontonniers, éclusiers, etc.	29,887
4°. Troupes hors de ligne employées dans l'intérieur, comme Gendarmerie et Gardes nationales	41,016
Total	449,844 hommes.

Mais on ne pouvoit compter sur ce nombre pour former les armées, dont on aura l'effectif exact en déduisant ce qui suit :

	hom.		
Le 4e article en totalité	41,016		151,381
En Égypte : Infanterie	26,162	32,375	
En Égypte : Troupes à cheval	3,139		
En Égypte : Artillerie	3,064		
Morts, malades ou prisonniers depuis le commencement de la campagne	78,000		

Il ne restoit donc de disponible que 298,463 hommes,

dont il falloit encore retrancher environ soixante mille hommes, pour

les garnisons sur le Rhin et en Italie; d'où il résulte qu'il ne restoit guère que deux cent mille combattans. C'étoit évidemment trop peu sur une ligne d'opérations qui s'étendoit du Texel à Naples, en longeant le Rhin jusqu'au mont Saint-Gothard, la chaîne des Alpes jusqu'à Gênes, et se dirigeant ensuite par Ancône et Rome. Il falloit en outre des forces, pour contenir les départemens de l'ouest de la France, où la fermentation duroit toujours et augmentoit même en raison des embarras visibles du Gouvernement. Le service des subsistances et des hôpitaux militaires se trouvoit dans la crise la plus alarmante, faute de denrées, de matières, de fournitures et sur-tout d'argent. On manquoit de même de souliers et d'étoffes pour les troupes, de chevaux de remonte pour la cavalerie. Les approvisionnemens de petites armes comme fusils, sabres et pistolets, ainsi que ceux d'artillerie pour les places et les armées, étoient insuffisans; enfin des brigandages aussi multipliés que scandaleux, entravoient presque toutes les branches de l'administration. Il importoit d'opposer sans délai, à tous ces maux, des remèdes efficaces, et le général Bernadotte les trouva dans son activité, sa fermeté et les ressources de son esprit, fécond en expédiens. Il accéléra le rassemblement de la conscription, fit joindre leurs corps à un grand nombre de soldats rentrés et dispersés en France, tira des dépôts tout ce qui étoit en état de servir, et bientôt les armées se trouvèrent sur le pié suivant:

	hom. d'inf.	d'artill.	de caval.	en tout.
En Batavie ou Hollande	29,561	823	3,229	33,613
Sur le Rhin	39,956	6,838	7,221	54,003
Sur le Danube	69,896	4,794	7,913	82,603
En Italie	55,049	4,608	4,000	63,657
Dispersés en Italie	9,980	420	2,025	12,425
Armée d'Angleterre ou des côtes	36,715	7,600	1,167	45,482
Dans l'intérieur	15,639	4,754	6,987	27,380
Dépôts des deux armes				22,392
Total des armées				341,355
Troupes hors de ligne				40,461
Total général				382,016,

non compris : 1°. l'armée d'Egypte forte de trente-deux mille trois cent cinquante-sept hommes. 2°. Malades aux hôpitaux, quarante-un mille neuf cent cinquante-huit. 3°. Prisonniers de guerre, treize mille trois cent vingt-deux; en tout, quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante-cinq hommes, qui ajoutés aux forces précédentes, offroient une masse de quatre cent soixante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-un hommes : ils ne parurent pas suffisans; c'est pourquoi le Corps législatif résolut d'y faire une augmentation considérable. Le 12 août 1799 (25 thermidor an 7), le Conseil des Cinq-Cents rendit, sur l'organisation de l'armée, un décret approuvé le 9 septembre suivant (23 fructidor), par le Conseil des Anciens. Cette loi fixoit les troupes de terre à cinq cent soixante-six mille quatre cent vingt hommes, dont quatre cent quatre-vingt-trois mille trois cent quarante-quatre d'infanterie, soixante-seize mille six cent quarante de troupes à cheval, en comptant la Gendarmerie nationale, et en état-major ou employés militaires de divers genres, six mille quatre cent trente-six individus.

Comme on avoit exclu de ces calculs les troupes auxiliaires ou hors de ligne, ainsi que celles d'Egypte, il résultoit du décret qu'on vient de rapporter, une augmentation de soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt-cinq hommes, mais qui n'étant pas encore levés, ne présentoient qu'une ressource à venir, dont le général Bernadotte n'avoit pu faire usage dans ses arrangemens. Quelque difficiles qu'ils fussent, il y apporta tant d'application et de célérité, que dans les premiers jours de septembre (fructidor), le plan de campagne étoit réglé et transmis aux généraux, les armées suffisamment renforcées pour résister à l'ennemi, même pour agir offensivement, et tous les services assurés.

Des opérations aussi salutaires, loin de concilier à leur auteur, la juste admiration et la reconnoissance de ceux dont elles couvroient les mauvaises mesures et les fautes multipliées, qui avoient désorganisé ou presque anéanti nos moyens ainsi que nos ressources militaires, excitèrent au contraire l'inquiétude et la jalousie de quelques mem-

bres du Directoire, qui songeoient sans doute déjà à changer, pour leur avantage personnel, la forme du Gouvernement. Défians en raison des torts qu'ils se sentoient, et de la malveillance dont ils étoient l'objet, les talens et le grand caractère du général Bernadotte leur faisant ombrage, ils affectèrent de le croire dangereux pour l'ordre de choses existant, oublièrent ou feignirent d'oublier, qu'à lui seul appartenoit le mérite d'avoir rétabli les armées avec assez de promptitude, pour assurer le succès des armes françaises pendant cette campagne et les suivantes, et lui ôtèrent le département de la guerre le 15 septembre 1799 (29 fructidor an 7); injustice qui augmenta sa considération, loin de la diminuer, comme on s'y étoit attendu. Il continua à être employé, et parvint depuis au grade de maréchal de l'Empire le 19 mai 1804 (29 floréal an 12).

Les deux administrations du général Servan, et celle du maréchal Bernadotte, présentent des traits de ressemblance si frappans, qu'on succombe à la tentation d'en faire le parallèle. Le caractère moral de ces deux généraux, semble d'ailleurs offrir quelques similitudes. Servan est appelé la première fois au ministère par la voix publique, qui se trompe rarement sur les talens, et dans l'espoir que la circonstance de la régénération de l'armée lui permettra de réaliser au moins quelques-unes des sages et utiles institutions militaires, dont il avoit donné le plan en 1780, dans *le Soldat citoyen*. Renvoyé du ministère par une intrigue, on l'y replaça après le trop fameux 10 août. C'est rendre à la vérité un hommage à-la-fois juste et mérité, que de rappeler à la nation française que le général Servan, révolté des atroces projets des magistrats séditieux de la ville de Paris, fut le seul membre du Conseil exécutif provisoire, qui eut assez de courage, de générosité et d'oubli de lui-même, pour oser aller entreprendre de détourner ces abominables cannibales, de souiller leurs mains par les odieux massacres des premier et 2 septembre 1792; mais les représentations les mieux fondées et les plus pathétiques sont vaines, parce que ces scélérats veulent absolument des victimes, et le sang commence à couler. Si l'acte de dévouement et d'humanité du général Servan faillit

à lui coûter la vie, puisqu'on agita en sa présence s'il ne convenoit pas de l'égorger un des premiers, il lui mérita d'un autre côté la réputation d'homme de bien, dans toute l'étendue du terme, qui est la récompense la plus glorieuse pour un citoyen réellement vertueux. Bernadotte, rempli d'honneur, de grandeur d'ame, qui encore dans les grades subalternes et dans l'âge où l'ambition est la plus active, avoit, pendant les émeutes du commencement de la révolution, sauvé la vie à ses chefs, en risquant généreusement la sienne, et à une époque où il étoit le maître de les remplacer; qui avoit servi depuis avec la plus grande distinction dans les armées, où il s'étoit fait connoître par une rare capacité, soutenue d'une brillante valeur, reçoit l'offre du commandement en chef d'Italie, qu'il n'accepte pas; motivant son refus dans deux mémoires que sa loyauté lui arrache, quoique de nature à humilier le Directoire dont ils relèvent les fautes; les Directeurs, dans le plus grand embarras par la disette de ressources, et jugeant le général Bernadotte non moins propre à administrer avec succès qu'à combattre avec gloire, le conjurent, au nom de la Patrie, de se charger du département de la guerre. Il n'y trouve, comme Servan, que des décombres, et même en trop petite quantité, dont tous deux reconstruisent cependant avec rapidité, un édifice solide et aussi régulier que les conjonctures le permettent. Servan, dont l'esprit est toujours capable d'embrasser les immenses détails de son emploi, mais dont le corps, privé de tout repos du matin au soir et du soir au matin pendant quarante-cinq jours, succombe à la fatigue, et au moment où il voit les ennemis repoussés de tous côtés et nos armées victorieuses, il donne volontairement sa démission qui, refusée à plusieurs reprises, est enfin acceptée sur de nouvelles instances de sa part. Le général Bernadotte est renvoyé par une obscure intrigue, après un ministère de soixante-quinze jours, au moment où il devoit le moins s'y attendre, et où, par ses soins, les armées françaises vont rentrer dans le chemin de la victoire. L'administration militaire de Servan et celle de Bernadotte, les plus courtes qu'offrent les fastes de la révolution, et même ceux de la monarchie,

ont été semblables, par les obstacles qu'il a fallu surmonter, également créatrices, et à-la-fois les plus utiles et les plus éclatantes, puisque le salut de la France en fut le résultat. Il est d'ailleurs remarquable que ces deux ministres, également désintéressés, et après des opérations de finances aussi multipliées qu'immenses, sont sortis de la carrière des affaires, peut-être encore plus pauvres qu'ils n'y étoient entrés; fait assez rare pour être tiré de l'oubli, et proposé comme un exemple qui a eu et aura trop peu d'imitateurs. Enfin, on ne connoît à ces deux ex-ministres, d'autres ennemis ou d'autres détracteurs, que d'insignes fripons dont ils réprimèrent, autant qu'ils le purent, la rapacité et les brigandages. Mais revenons aux armées.

Les dépenses militaires étoient énormes. On sent que le désordre qui régna dans l'administration, depuis la fin de 1792 jusqu'à l'organisation définitive des troupes, le 9 septembre 1799, empêche de produire des calculs, sinon simplement approximatifs, sur les frais de la guerre (1), dont la plupart furent d'ailleurs acquittés en assignats. Les lois rendues en 1799, dissipèrent l'épais brouillard qui couvroit la comptabilité, et commencèrent à donner des résultats positifs, en fixant la solde des troupes à.... 130,835,829 fr. 75 cent.
Les masses d'entretien à..... 206,807,354 84

Total..... 337,544,184 fr. 59 cent.

Si l'on pouvoit ajouter à cette somme celles que coûtèrent les munitions de guerre, les fabrications de petites armes, d'artillerie, de chariots, les hôpitaux, les transports, etc., on auroit l'ensemble de toutes les dépenses militaires; mais on est dans l'impossibilité de le faire connoître.

Le 16 septembre 1799 (30 fructidor an 7), le Directoire nomma ministre de la guerre, à la place du général Bernadotte, Edmond-

(1) On a sous les yeux un mémoire de la main de l'ex-ministre Bouchotte, qui assure que, pendant son administration, ils ne se sont pas élevés au-delà de mille livres en numéraire par tête. Si on connoissoit les bases de ce calcul, on pourroit y ajouter plus de confiance.

Louis-Alexis Dubois de Crancé, général de division, ci-devant membre de l'Assemblée nationale constituante et de la Convention. Quoiqu'il ne négligeât rien pour suivre les traces de son prédécesseur, il ne put ajouter essentiellement à la force de l'armée française, qui, pendant l'an 8 (du 23 septembre 1799 au 22 septembre 1800), n'excéda pas en Europe quatre cent soixante-dix mille hommes, avec lesquels on réussit néanmoins à résister avec avantage aux efforts des Puissances coalisées. On assure que Dubois de Crancé vouloit former un conseil d'officiers généraux, pour discuter provisoirement les mesures relatives à son administration; mais qu'il n'eut pas le temps de réaliser cette prudente mesure. Bonaparte arrivé d'Egypte à Paris le 16 octobre 1799 (24 vendémiaire an 8), devint la ressource de ceux qui ne pouvoient voir le salut de l'Empire Français dans le Directoire et les deux Conseils, des Anciens et des Cinq-Cents. Les journées des 9 et 10 novembre (18 et 19 brumaire an 8), portèrent Bonaparte à la tête du Gouvernement, et renversèrent à-la-fois la constitution du 22 août 1793 (5 fructidor an 3), le Directoire exécutif et le ministre Dubois de Crancé, qui fut remplacé le 11 novembre 1799 (20 brumaire an 8), par le général de division Alexandre Berthier.

La nouvelle constitution décrétée le 13 décembre suivant (22 frimaire), confirma à Bonaparte l'emploi de chef du Gouvernement, sous le titre de Premier Consul. Afin de pousser la guerre avec vigueur, il rendit, le 8 mars 1800 (17 ventôse an 8), un arrêté créant une armée de réserve de soixante mille hommes, dont la moitié fournis par la conscription, pour être commandée par Bonaparte en personne. Il fit publier le même jour 8 mars, une proclamation pour rappeler à leurs drapeaux, avant le 5 avril (15 germinal), tous les soldats qui ayant obtenu leur congé, étoient encore en état de servir, et pour sommer les jeunes gens de la réquisition et de la conscription, de se rendre pareillement à leur poste, et s'ils n'étoient attachés à aucun corps, de venir à Dijon, quartier-général de l'armée de réserve, où ils seroient armés et habillés. On invitoit aussi tous les

Français de bonne volonté d'arriver, de leur côté, à Dijon, pour partager avec le Premier Consul, les périls et la gloire de la campagne.

Le général Berthier, destiné à commander en Italie, remit le ministère de la guerre, le 2 avril (12 germinal), à Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot, ingénieur, ci-devant membre de la Convention nationale, du comité de salut public et du Directoire exécutif, qui l'avoit proscrit le 4 septembre 1797 (18 fructidor an 5). Il ne garda le département de la guerre que jusqu'au 8 octobre 1800 (16 vendémiaire an 9), que le général Berthier en reprit l'administration.

Durant l'an 9 (du 23 septembre 1800 au 22 septembre 1801), la France tint en activité quatre cent quatorze mille sept cent trente-deux hommes. Les victoires du général Moreau en Allemagne, et celle de Marengo, remportée au-delà des Alpes par Bonaparte en personne, le 14 juin (25 prairial), forcèrent la Cour de Vienne à des armistices rompus ensuite. La reprise des hostilités lui ayant occasionné de nouvelles défaites, elle consentit enfin à une paix séparée avec la France, signée définitivement à Lunéville entre cette Puissance, l'Empereur et le Corps Germanique, le 9 février 1801 (20 pluviôse an 9); traité qui étendit jusqu'au Rhin le territoire français, du côté de l'Empire. Cette acquisition forma quatre départemens. Le roi de Naples conclut aussi la paix à Florence, le 28 mars suivant (7 germinal), avec la république française, qui s'accommoda pareillement le 24 août (6 fructidor), avec l'Electeur Palatin, et le 29 septembre (7 vendémiaire an 10, comprenant du 23 septembre 1801 au 22 septembre 1802), avec le Portugal. Les préliminaires de la paix furent signés à Londres, entre la France et l'Angleterre, le premier octobre (9 vendémiaire); entre cette première puissance et la Russie, à Paris le 8 octobre suivant (16 vendémiaire), et avec la Porte Ottomane, aussi à Paris, le 9 octobre (17 vendémiaire); enfin le traité définitif avec la Grande-Bretagne fut signé à Amiens le 25 mars 1802 (4 germinal an 10); ce qui termina la guerre de la révolution, déclarée le 20 avril 1792. Le 11 septembre 1802 (24 fructidor

an 10), le Piémont, partagé en six départemens, fut réuni à la France, qui se trouva alors divisée en cent six arrondissemens de cette espèce, sans comprendre la Corse, qui en forma deux, et les colonies d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, qui comptent pour douze.

En l'an 10, l'armée française consista en trois cent vingt-sept mille cent cinquante-un hommes d'infanterie, et soixante-douze mille cinq cent soixante-quatre de troupes à cheval, la Gendarmerie nationale comprise : en tout trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quinze hommes, sans compter quinze mille vétérans.

En 1803, le département de la guerre fut partagé en deux parties; l'une, uniquement relative aux troupes, resta au général Berthier, nommé maréchal de l'Empire le 19 mai 1804 (29 floréal an 12), l'autre, purement administrative, fut confiée au général Dejean, ancien ingénieur et conseiller d'état, qui entra en fonctions le 22 avril 1803 (premier germinal an 11). Durant cette année (du 23 septembre 1802 au 23 septembre 1803), on opéra, tant sur l'infanterie que sur la cavalerie, une réduction au moyen de laquelle l'armée disponible ne montoit plus qu'à trois cent quarante mille trois cent dix-huit hommes. Le 24 septembre 1803 (premier vendémiaire an 12), les forces de la France n'étoient pas augmentées, quoique le 16 mai précédent l'Angleterre eût recommencé la guerre, en mettant un embargo sur les vaisseaux Français et Hollandais qui se trouvoient dans ses ports. Le Gouvernement avoit effectivement assez de troupes pour subvenir à ses besoins, en même temps qu'il menaçoit la Grande-Bretagne d'une invasion.

Le 18 mai 1804 (28 floréal an 12), l'Empire fut déféré à Bonaparte, sous le nom de Napoléon premier. Le 17 mars 1805 (26 ventôse an 13), un statut constitutionnel de la Consulte d'Etat de la république Italienne ou Cisalpine déclara Napoléon roi d'Italie.

Il est assez difficile de déterminer précisément la quotité de la somme qu'exige aujourd'hui l'entretien de l'armée.

On trouve dans les comptes généraux du trésor public; pour l'an 12,

qu'en l'an 10, les dépenses des deux sections du département de la guerre, c'est-à-dire du ministère et de l'administration, furent fixées :

A.....	238,000,000 fr.
Que le 5 mai 1804 (15 floréal an 12), il fut accordé un supplément de.....	8,000,000
Total pour les deux sections.....	246,000,000 fr.

Mais les mêmes comptes apprennent (état coté T), qu'en l'an 12, les dépenses du ministère durent s'élever :

1°. A.....	168,000,000 fr.
2°. Supplément.....	11,500,000
3°. Plus, suivant un état coté QQ.....	6,309,863

Celles de l'administration :

1°. Suivant l'état T.....	100,000,000 fr.
2°. Supplément.....	16,000,000
3°. Plus, suivant l'état QQ.....	3,217,449
Total général.....	305,027,312 fr.

D'un autre côté, on voit dans un état coté RR, que suivant le compte de la caisse centrale, la dépense du ministère de la guerre s'est élevée :

A.....	191,133,114 fr.
Celle de l'administration, à.....	129,318,175
Total.....	320,451,289 fr.

Le même état porte que, suivant le compte général des caisses, le ministère de la guerre a dépensé..... 187,406,674 fr.
Et l'administration..... 134,504,963
Total..... 321,911,637 fr.

Outre qu'il existe entre ces deux comptes une différence de 1,460,348 fr. il résulte du relevé d'états fort détaillés D, E, F, G, H, faisant partie des

mêmes comptes généraux, qu'en l'an 12, le ministère a absorbé.	196,278,084 fr.
L'administration.....	130,896,361
Il faut ajouter à ces deux sommes pour le montant de l'état QQ :	
1°.....	6,309,863
2°.....	3,217,449
Alors la totalité des dépenses militaires auroit été, pour l'an 12, de.....	336,701,757 fr.

En l'an 13, les circonstances ont dû les étendre plutôt que les diminuer. Le début d'une guerre continentale et l'augmentation de troupes qu'elle nécessitoit, devant les accroître encore.

A la fin de 1804 et au commencement de 1805, c'est-à-dire en l'an 13, l'armée consistoit dans les troupes suivantes, non compris l'état-major-général :

	soldats,	officiers.
1°. Garde de l'Empereur.....	7,299 et	359
2°. Infanterie de ligne.....	192,555	8,841
3°. Infanterie légère.....	58,560	2,548
4°. Troupes à cheval.....	53,487	3,148
5°. Artillerie à pié.....	13,206	757
6°. Artillerie à cheval.....	2,866	196
7°. Train d'artillerie.....	8,878	175
8°. Pontonniers.....	1,145	62
9°. Génie.....	5,636	299
10°. Légions Piémontaises.....	3,888	138
11°. Gendarmerie.....	15,063	655
12°. Vétérans en activité.....	11,733	800
13°. Canonniers vétérans.....	832	64
14°. Troupes irrégulières.....	7,248	416
15°. Gardes-côtes.....	12,919	239
	soldats,	officiers.
Total.....	395,428 et	18,697
	18,697 officiers.	
Total général.....	414,125 hommes.	

Comme il faut retrancher de ce nombre, pour les articles 11, 12,

13 et 15, quarante-deux mille trois cent cinq hommes, qui ne pouvoient faire partie des armées agissantes, il ne restoit de disponible que trois cent soixante-onze mille huit cent vingt hommes. Ce n'étoit pas trop pour garnir les côtés et les frontières de France, et occuper divers points, depuis le Texel jusqu'à l'extrémité du royaume de Naples; mais ce ne seroit pas assez pour soutenir une guerre dans la même étendue, et on croit qu'il faudroit alors un supplément d'environ cent cinquante mille hommes, bien facile à se procurer avec une population aussi nombreuse que celle de la France; d'ailleurs ses ressources sont incalculables, et l'expérience de la dernière guerre a prouvé, qu'avec environ cinq cent mille hommes effectifs, cet Empire peut lutter avantageusement contre l'Europe entière. Quant à l'état militaire de paix de la France, en considérant l'accroissement territorial qu'elle a reçu depuis 1792, la force des armées des puissances voisines, ou naturellement ennemies, et la rivalité ou l'opposition qu'elles présentent, on juge qu'elle doit entretenir au moins deux cent mille hommes d'infanterie et cinquante mille de troupes à cheval, indépendamment des dépôts de régimens, de la Gendarmerie nationale, des vétérans de toute classe, et des gardes-côtes: moyens considérables, à la vérité, mais qu'on ne peut taxer d'exagération, surtout depuis le 12 juin 1805 (23 prairial an 13), époque de la réunion de la ci-devant république Ligurienne ou Génoise à l'Empire Français, auquel elle ajoute trois départemens et une grande ville avec un port, qui nécessitent des garnisons.

Pendant les premiers mois de 1806, l'armée, non compris l'état-major général, étoit formée des troupes suivantes:

1°. Garde impériale.	soldats,	officiers.
Etat-major		25
Officiers de santé de l'hôpital		13
Grenadiers à pié et vélites	2,270	89
Chasseurs à pié	2,054	78
Grenadiers à cheval	908	54
	soldats,	officiers.
Ci	5,232	259

	soldats,	officiers.
Ci-contre	5,252	259
Chasseurs à cheval et Mameloucks	977	68
Artillerie, parc et train	678	26
Légion d'élite de Gendarmerie	551	11
Corps de Marine	701	30
2°. Infanterie de ligne	193,725	8,860
3°. *idem.* Suisse	1,623	75
4°. *idem.* Italienne	5,152	248
5°. *idem.* Polonaise	2,774	134
6°. Infanterie légère	57,039	2,478
7°. Corps irréguliers	10,279	435
8°. Carabiniers	1,209	67
9°. Cuirassiers	7,159	390
10°. Dragons	23,993	1,217
11°. Chasseurs	14,325	952
12°. Hussards	6,955	392
13°. Hommes à pié des régimens de Chasseurs et Hussards.	934	51
14°. Artillerie	13,053	770
15°. *idem.* Suisse	38	4
16°. Artillerie légère	2,569	189
17°. Bataillons du train	8,181	178
18°. Corps du Génie — Sapeurs	3,811	197
18°. Corps du Génie — Mineurs	811	36
18°. Corps du Génie — Pontonniers	715	63
19°. Guides interprètes	36	3
20°. Légion Hanovrienne — à pié	732	23
20°. Légion Hanovrienne — à cheval	457	25
21°. Ecole des trompettes	32	
22°. Gardes-côtes	11,827	208
	374,568	16,426

Soldats	374,568
Officiers	16,426
Total	390,994 hommes,

dont trois cent soixante-dix-huit mille au plus peuvent servir à la guerre.

On ne peut donner précisément la force de l'armée, lorsque la

guerre recommença en Allemagne en octobre 1806 ; mais en la supposant de quatre cent soixante-dix-sept mille hommes, on s'écarte peu de la vérité.

Un décret Impérial du 12 mars 1806 a rendu la solde des troupes encore plus avantageuse qu'elle n'étoit, en y ajoutant par jour un supplément de dix centimes, outre cinq centimes de pain de soupe, accordés par un arrêté du premier Consul Bonaparte, rendu le 15 décembre 1802 (24 frimaire an 11), et en formant une masse d'ordinaire.

Il est indispensable de faire connoître ce qu'un fantassin et un cavalier coûtent actuellement au Gouvernement. Pendant la guerre de la révolution jusqu'à l'organisation de 1799, la solde fut payée aux troupes, conformément aux ordonnances rendues sous le ministère de M. du Portail, le 1^er^ janvier 1791, en conséquence des décrets de l'Assemblée Constituante des 08 février et 6 juin 1790. Le tableau N° 1^er^, placé à la fin de cet ouvrage, indique la quotité de cette solde, ainsi que de celle qu'y substitua la loi du 9 septembre 1799. En la consultant de même que celles qui règlent les masses d'entretiens et les réglemens faits ultérieurement, on trouve que le fantassin coûte annuellement :

1°. Pour solde conformément à la loi du 9 septembre 1799	109 fr.	80 c.	281 fr. 30 c.
2°. Pain	82		
3°. Pain de soupe, à raison d'un sou ou cinq centimes par jour	18		
4°. Par décret impérial du 12 mars 1806, une augmentation de deux sous ou dix centimes par jour	36	50	
5°. Masse générale	35		

Ces 281 francs 30 centimes, donnent par jour au fantassin soixante-quinze centimes ou 15 sous $\frac{75}{365}$, sans compter les dépenses accessoires, telles par exemple que celle des hôpitaux.

L'entretien du cavalier est plus cher ; il absorbe par an, savoir :

1°. Pour solde.....	122 fr.		328 fr. 50 c.
2°. Pain.....	82		
3°. Pain de soupe.....	18		
4°. Augmentation de deux sous par jour.....	36	50 c.	
5°. Masse générale.....	70		

Ces 328 francs 50 centimes, font par jour 90 centimes ou 18 sous, non compris la remonte ou remplacement du cheval au besoin, le ferrage et les dépenses accessoires auxquelles le cavalier participe comme le fantassin. L'un et l'autre coûteront encore davantage en guerre, l'article 8 du décret impérial du 12 mars 1806, portant qu'en échange d'une retenue de quinze centimes ou trois sous, on fournira chaque jour au soldat, en nature un supplément de quatre onces de pain, une demi-livre de viande et deux onces de légumes; Ces objets reviendront au Gouvernement à plus de trois sous, et il faudra qu'il en supporte la différence.

Il est à propos d'observer que la prudence prescrit de perfectionner, sinon de former, le plutôt possible, les établissemens les plus susceptibles de procurer promptement dans la suite à l'armée, les augmentations que les circonstances pourront exiger. Il est facile de rendre ces arrangemens très-économiques pour les finances, et en même temps peu nuisibles à la population.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLEAU
DE LA VALEUR INTRINSÈQUE DE LA SOLDE DE L'INFANTERIE ET DE LA CAVALERIE FRANÇAISES,

Depuis 1600 jusqu'en 1806.

ÉPOQUES.	DÉSIGNATION DES TROUPES.	SOLDE DESDITES TROUPES. Par an.	Par mois.	Par jour.	VALEUR du MARC D'ARGENT à ces diverses époques.	VALEUR des diverses soldes, par jour, en 1806. Livres.	Francs.
Henri IV.. 1600	Infanterie	120 l. » s. » d.	10 l. » s. » d.	» l. 6 s. 8 d.	19 l. » s. » d.	» l. 15 s. » d.	» f. 14 c. 10 d.
	Cavalerie	600 » »	50 » »	1 13 4	....	3 15 »	3 14 1
Louis XIII. 1610	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	20 5 4	» 15 »	» 14 9
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	3 1 8	3 » 11
Idem..... 1620	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	20 5 4	» 11 11	» 11 10
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	2 » 6	2 » »
Idem..... 1630	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	20 5 4	» 11 11	» 11 10
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	2 » 6	2 » »
Idem..... 1640	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	25 » »	» 9 6	» 9 5
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	1 12 5	1 12 1
Louis XIV. 1651, 4 novembre	Infanterie	108 » »	9 » »	» 6 »	26 10 »	» 8 10	» 8 9
	Cavalerie	384 » »	32 » »	1 1 4	....	1 9 »	1 8 5
Idem..... 1660, 20 juillet	Infanterie	90 » »	7 10 »	» 5 »	26 10 »	» 7 10	» 7 9
	Cavalerie	270 » »	22 10 »	» 15 »	....	1 3 6	1 3 3
Idem..... 1668, 1er juin	Infanterie	85 » »	7 1 8	» 4 8 1/3	26 10 »	» 7 9	» 7 8
	Cavalerie	126 » »	10 10 »	» 7 »	....	» 12 9	» 12 7
Idem..... 1672, 22 avril; 1679, 28 février	Infanterie	[illegible]	7 [illegible]	» 5 »	26 [illegible] »	» [illegible] 9	» 7 8
	Cavalerie	126 » »	10 10 »	» 7 »	....	» [illegible] 9	» 12 7
Idem..... 1689, 10 février	Infanterie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Cavalerie	126 » »	10 1[illegible] »	» 7 »	....	» [illegible] »	» 8 10
Idem..... 1701, 16 avril	Infanterie	[illegible]	7 [illegible]	» 4 [illegible]	31 [illegible]	» [illegible] 5	» 6 4
	Cavalerie	[illegible] »	[illegible] 5 »	» 6 10	....	» 8 10	» 7 9
Idem..... 1714, 10 mai	Infanterie	90 » »	7 10 »	» [illegible] »	31 16 7	» 6 5	» 6 4
	Cavalerie	126 » »	10 10 »	» [illegible] »	....	» 8 10	» 7 9
Louis XV.. 1718, 6 avril	Infanterie	117 » »	9 15 »	» 6 6	34 7 3	» 6 10	» 6 9
	Cavalerie	144 » »	12 » »	» 8 »	....	» 8 10	» 8 9
Idem..... 1722, 20 avril	Infanterie	114 » »	9 10 »	» 6 4	68 14 6	» 6 6	» 6 5
	Cavalerie	141 » »	11 15 »	» 7 10	....	» 8 1	» 8 »
Idem..... 1762, 21 décembre	Infanterie	102 » »	8 10 »	» 5 8	51 3 3	» 5 9	» 5 8
	Cavalerie	120 » »	10 » »	» 6 8	....	» 6 10	» 6 9
Louis XVI. 1788, 17 mars	Infanterie	111 » »	9 5 »	» 6 2	53 9 2	» 6 2	» 6 1
	Cavalerie	129 » »	10 15 »	» 7 2	....	» 7 2	» 7 1
Idem..... (1790, décrets des 28 février, 6 et 24 juin; ordonnance du 1er janvier 1791)	Infanterie	136 17 6	11 5 »	» 7 6	53 9 2	» 7 6	» 7 5
	Cavalerie	155 2 6	12 15 »	» 8 6	....	» 8 6	» 8 5
République et Consulat.. (1799, 7 septembre (21 fructidor an 7); 15 décembre 1802 (24 frimaire an 11))	Infanterie	109 fr. 80 cent.	9 fr. 15 cent.	» 6 »	53 fr. 93 cent.	» 6 »	6 ou 30
	Cavalerie	122 »	10 16 2/3	» 6 8	....	» 6 8	» 33
Empire... 1806, 12 mars	Infanterie	164 55	13 71 1/2	» 9 »	53 95	» 9 »	» 45
	Cavalerie	176 75	14 72 11/12	» 9 8	....	» 9 8	» 48

OBSERVATIONS.

La difficulté d'apprécier au juste les deniers en centimes, a fait admettre que 5 centimes, ou le nouveau sou, équivalent à 12 deniers, ou à l'ancien sou. — On a négligé, dans les appréciations, les fractions de denier et de centimes, quand par leur minime valeur, elles eussent été plus propres à embarrasser les calculs, qu'à faire sensation, même sur d'aussi petites sommes que celles qu'il s'agit d'évaluer ici. On avoit d'ailleurs, combien il est difficile d'apporter une scrupuleuse précision dans des appréciations de ce genre : il suffit d'approcher le plus possible de la vérité. En général, le rapport exact des anciennes monnoies aux nouvelles est d'autant moins facile à établir, que les auteurs les plus versés dans cette matière, diffèrent quelquefois entre eux, (malgré la connoissance du prix du marc d'argent), sur la valeur intrinsèque de la livre tournois et par conséquent de ses subdivisions, même à des époques très-rapprochées de nous. On en aura la preuve, si l'on consulte le *Traité historique des Monnoies de France*, publié en 1690 par M. le Blanc ; la *Table des parités réciproques de la livre sous les différens règnes des successeurs de Charlemagne*, par M. Dupré, imprimée en 1746 ; les *Recherches sur les Finances de France*, composées en 1758 par M. de Forbonnais, l'*Essai sur les Monnoies*, par M. Dupré-de-Saint-Maur ; le *Dictionnaire des Monnoies*, par M. Bazinghen ; la *Métrologie* ou *Traité des Mesures, Poids et Monnoies*, donnée au public par M. Paucton, en 1780 ; enfin l'*Almanach des Monnoies*, qui s'imprimoit annuellement avant la révolution de 1789. Quand on a trouvé que ces autorités ne s'accordoient pas sur le même point, on a tâché de les concilier par une moyenne proportionnelle. C'étoit incontestablement le meilleur parti à prendre.

L'ordonnance du 4 novembre 1651, accordoit aux troupes, pendant le quartier d'hiver, un ustensile de 3 liv. par mois, payable en argent à chaque fantassin par les lieux de garnison. L'ustensile du cavalier étoit de 9 liv. par mois. Elle accordoit aussi par jour à chaque soldat une ration de pain de vingt-quatre onces, et à chaque cavalier ou dragon une ration de fourrage, composée de vingt livres de foin et dix livres de paille, ou vingt-cinq livres de foin sans paille. Ce ne fut que dans la suite qu'on ajouta de l'avoine, dont la quantité varia plusieurs fois. Il paroît qu'on retenoit déjà aux troupes 2 sous pour chaque ration de pain.

Une ordonnance du 7 septembre 1660, supprima l'ustensile en argent, et réduisit les troupes à la simple solde, sauf la fourniture du pain et du fourrage qui fut continuée. On modéra seulement la retenue du pain à 1 sou 6 deniers par ration.

Une ordonnance du premier juin 1668, fixa la ration de fourrage à douze livres de foin, douze livres de paille et trois picotins d'avoine, équivalant aux trois quarts du boisseau de Paris.

Les grenadiers furent créés en 1670.

Une ordonnance du 25 avril 1672, prescrit de fournir des vaches à l'infanterie toutes les fois qu'il sera possible.

Un édit du 6 avril 1674, assujettit la solde des troupes à une retenue de 2 deniers pour livre, applicables à l'entretien de l'hôtel des Invalides. Cette disposition a subsisté jusque sous Louis XVI.

Une ordonnance du 30 mars 1684, prescrit une retenue de 2 sous par jour sur la solde des soldats, pour la ration de pain.

Il étoit superflu de détailler les divers avantages que Louis XIV procura à ses troupes en campagne et pendant le quartier d'hiver, parce qu'ils varioient à chaque guerre. Il en fut de même sous Louis XV.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, en butte à des cabales, fit donner aux troupes cette augmentation de solde, pour se les affectionner.

Il étoit inutile de rapporter le traitement des troupes depuis 1722 jusqu'en 1762, parce que les variations qu'il a éprouvées, soit en paix, soit en guerre, durant ces quarante années, ont été peu essentielles et ont toujours ramené les choses jusqu'au même point. Il suffit de savoir, qu'au commencement de la guerre de sept ans, la solde du fantassin étoit de 5 sous 6 deniers par jour, et celle du cavalier de 7 sous ; qu'en 1759, la solde du premier fut augmentée de 2 deniers, et qu'une ordonnance du premier mai 1758, porta la ration de pain de vingt-quatre à vingt-huit onces.

Une ordonnance du premier décembre 1762, réduisit la ration de pain de vingt-huit onces à vingt-quatre.

L'ordonnance du 21 décembre 1762, concernant la composition des troupes, portoit, qu'en guerre la solde du fantassin et du cavalier seroit augmentée d'un sou par jour.

L'augmentation de solde de 6 deniers, accordée aux troupes le 17 mars 1788, s'effectua en réduisant la retenue du pain, de 2 sous à 1 sou 6 deniers.

Le décret de l'Assemblée nationale du 28 février 1790, accorda par jour aux soldats de chaque arme une augmentation de 32 deniers, ou 2 sous 8 deniers. Le décret du 6 juin en régla ainsi l'emploi : 16 deniers ajoutés à la subsistance, 10 à la masse du linge et chaussure, et 6 mis à la disposition du soldat. Un autre décret du 24 juin, porta la ration de pain de vingt-quatre onces à vingt-huit.

Une loi rendue par le Corps législatif le 19 août 1792 (2 fructidor an 7 [illegible]), accorda aux soldats des deux armes, outre leur solde, une ration de pain de vingt-quatre onces. La solde fut fixée par la loi du 7 septembre 1799 (21 fructidor an 7). L'augmentation d'un sou de paie, accordée à chaque soldat le 15 décembre 1802 (24 frimaire an 11), par un arrêté du premier consul Bonaparte, porte réellement la simple solde du fantassin, avec la ration de pain, à plus de 12 sous par jour, et celle du cavalier à plus de 12 sous.

En ajoutant à la solde de 30 et de 33 centimes, accordée au fantassin et au cavalier par la loi du 23 août 1799, 5 centimes de paie de route, en vertu de l'arrêté du 15 décembre 1802, et le supplément de 10 centimes qui leur est alloué par le décret impérial du 12 mars 1806, il résulte qu'avec la ration de pain, le fantassin reçoit par jour environ 12 sous et le cavalier un peu plus. Cette dépense augmente encore en guerre, l'article 8 du décret du 12 mars portant, qu'en échange d'une retenue de 15 centimes, on fournira chaque jour au soldat, en nature, un supplément de quatre onces de pain, une demi-livre de viande et deux onces de légumes.

TABLEAU

DE LA VALEUR INTRINSÈQUE DE LA SOLDE DE L'INFANTERIE ET DE LA CAVALERIE FRANÇAISES,

Depuis 1600 jusqu'en 1806.

ÉPOQUES.	DÉSIGNATION DES TROUPES.	SOLDE DESDITES TROUPES. Par an.	Par mois.	Par jour.	VALEUR du marc d'argent auxdites époques.	VALEUR des diverses soldes, par jour, en 1806. Livres.	Francs.
Henri IV.. 1600	Infanterie	120# »s »d	10# »s »d	»# 6s 8d	19# »s »d	»# 15s »d	»# 14s 10d
	Cavalerie	600 » »	50 » »	1 13 4	....	3 15 »	3 14 1
Louis XIII. 1610	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	20 5 4	» 15 »	» 14 9
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	3 1 8	3 » 11
Idem..... 1620	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	20 5 4	» 11 11	» 11 10
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	2 » 6	2 » »
Idem..... 1630	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	20 5 4	» 11 11	» 11 10
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	2 » 6	2 » »
Idem..... 1640	Infanterie	120 » »	10 » »	» 6 8	25 » »	» 9 6	» 9 5
	Cavalerie	480 » »	40 » »	1 6 8	....	1 12 5	1 12 1
Louis XIV. 1651, 4 novembre	Infanterie	108 » »	9 » »	» 6 »	26 10 »	» 8 10	» 8 9
	Cavalerie	384 » »	32 » »	1 1 4	....	1 9 »	1 8 5
Idem..... 1660, 20 juillet	Infanterie	90 » »	7 10 »	» 5 »	26 10 »	» 7 10	» 7 9
	Cavalerie	270 » »	22 10 »	» 15 »	....	1 3 6	1 3 3
Idem..... 1668, 1er juin	Infanterie	85 » »	7 1 8	» 4 8⅔	26 10 »	» 7 9	» 7 8
	Cavalerie	126 » »	10 10 »	» 7 »	....	» 12 9	» 12 7
Idem..... 1672, 22 avril. 1679, 28 février	Infanterie	[illegible] » »	7 [illegible]	» 5 »	26 [illegible] »	» 7 9	» 7 8
	Cavalerie	[illegible] » »	10 10 »	» 7 »	....	» [illegible] 9	» 12 7
Idem..... 1689, 10 février	Infanterie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Cavalerie	126 » »	10 1[illegible] »	» 7 »	....	» [illegible] »	» 8 10
Idem..... 1701, 16 avril	Infanterie	[illegible] »	7 [illegible]	[illegible]	31 [illegible]	» [illegible] 5	» 6 4
	Cavalerie	[illegible] »	[illegible] 5 »	» 6 10	....	» 8 10	» 7 9
Idem..... 1714, 10 mai	Infanterie	90 » »	7 10 »	» [illegible] »	32 16 7	» 6 5	» 6 4
	Cavalerie	126 » »	10 10 »	» [illegible] »	....	» 8 10	» 7 9
Louis XV.. 1718, 6 avril	Infanterie	117 » »	9 15 »	» [illegible] 6	34 7 3	» 6 10	» 6 9
	Cavalerie	144 » »	12 » »	» [illegible] »	....	» 8 10	» 8 9
Idem..... 1722, 20 avril	Infanterie	114 » »	9 10 »	» [illegible] 4	68 14 6	» 6 6	» 6 5
	Cavalerie	141 » »	11 15 »	» [illegible] 10	....	» 8 1	» 8 »
Idem..... 1762, 21 décembre	Infanterie	102 » »	8 10 »	» [illegible] 8	51 3 3	» 5 9	» 5 8
	Cavalerie	120 » »	10 » »	» [illegible] 8	....	» 6 10	» 6 9
Louis XVI. 1788, 17 mars	Infanterie	111 » »	9 [illegible] »	» [illegible] 2	53 9 2	» 6 2	» 6 1
	Cavalerie	129 » »	10 15 »	» [illegible] 2	....	» 7 2	» 7 1
Idem..... (1790, décrets des 28 février, 6 et 14 juin; ordonnance du 1er janvier 1791)	Infanterie	136 17 6	11 5 »	» [illegible] 6	53 9 2	» 7 6	» 7 5
	Cavalerie	155 2 6	12 15 »	» [illegible] 6	....	» 8 6	» 8 5
République et Consulat.. (1799, 2 septembre (16 fructidor an 7); 15 décembre 1802 (24 frimaire an 11))	Infanterie	109f 80c	9f 15c	» [illegible] »	53f 95c	» 6 »	6 » 00 30
	Cavalerie	122 »	10 16⅔	» [illegible] 8	....	» 6 8	» 33
Empire... 1806, 12 mars	Infanterie	164 55	13 71¼	» [illegible] »	53 95	» 9 »	» 45
	Cavalerie	176 75	14 72 11/12	» [illegible] 8	....	» 9 2	» 48

OBSERVATIONS.

La difficulté d'apprécier au juste les deniers en centimes, a fait admettre que 5 centimes, ou le nouveau sou, équivalent à 12 deniers, ou à l'ancien sou. — On a négligé, dans les appréciations, les fractions de deniers et de centimes, quand par leur mince valeur, elles eussent été plus propres à embarrasser les calculs, qu'à faire sensation, même sur d'aussi petites sommes que celles qu'il s'agit d'évaluer ici. On sent d'ailleurs, combien il est difficile d'apporter une scrupuleuse précision dans des supputations de ce genre : il suffit d'approcher le plus possible de la vérité. En général, le rapport exact des anciennes monnaies aux nouvelles est d'autant moins facile à établir, que les auteurs les plus versés dans cette matière, diffèrent quelquefois entre eux, (malgré la connoissance du prix du marc d'argent), sur la valeur intrinsèque de la livre tournois et par conséquent de ses subdivisions, même à des époques très-rapprochées de nous. On en aura la preuve, si l'on consulte le *Traité historique des Monnoies de France*, publié en 1690 par M. le Blanc; la *Table des parités réciproques de la livre sous les différens règnes des successeurs de Charlemagne*, par M. Dupuis, imprimée en 1756; les *Recherches sur les Finances de France*, composées en 1754 par M. de Forbonnais, l'*Essai sur les Monnoies*, par M. Dupré-de-Saint-Maur; le *Dictionnaire des Monnoies*, par M. Boizard; la *Métrologie ou Traité des Mesures, Poids et Monnoies*, donnée au public par M. Paucton, en 1780; enfin l'*Almanach des Monnoies*, qui s'imprimoit annuellement avant la révolution de 1789. Quand on a trouvé que ces autorités ne s'accordoient pas sur le même point, on a tâché de les concilier par une moyenne proportionnelle. C'étoit incontestablement le meilleur parti à prendre.

L'ordonnance du 4 novembre 1651, accordoit aux troupes, pendant le quartier d'hiver, un ustensile de 3 liv. par mois, payable en argent à chaque fantassin par les lieux de garnison. L'ustensile du cavalier étoit de 9 liv. par mois. Elle accordoit aussi par jour à chaque soldat une ration de pain de vingt-quatre onces, et à chaque cavalier ou dragon une ration de fourrage, composée de vingt livres de foin et dix livres de paille, ou vingt-cinq livres de foin sans paille. Ce ne fut que dans la suite qu'on ajouta de l'avoine, dont la quantité varia plusieurs fois. Il paroît qu'on retenoit déjà aux troupes 2 sous pour chaque ration de pain.

Une ordonnance du 7 septembre 1666, supprima l'ustensile en argent, et réduisit les troupes à la simple solde, sauf la fourniture du pain et du fourrage qui fut continuée. On modéra seulement la retenue du pain à 1 sou 6 deniers par ration.

Une ordonnance du premier juin 1668, fixa la ration de fourrage à douze livres de foin, douze livres de paille et trois picotins d'avoine, équivalant aux trois quarts du boisseau de Paris.
Les grenadiers furent créés en 1670.

Une ordonnance du 25 avril 1672, prescrit de fournir des vaches à l'infanterie toutes les fois qu'il sera possible.
Un édit du 6 avril 1674, assujettit la solde des troupes à une retenue de 2 deniers pour livre, applicables à l'entretien de l'hôtel des Invalides. Cette disposition a subsisté jusque sous Louis XVI.

Une ordonnance du 10 mars 1684, prescrit une retenue de 2 sous par jour sur la solde des soldats, pour la ration de pain.

Il étoit superflu de détailler les divers avantages que Louis XIV procura à ses troupes en campagne et pendant le quartier d'hiver, parce qu'ils varièrent à chaque guerre. Il en fut de même sous Louis XV.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, en butte à des cabales, fit donner aux troupes cette augmentation de solde, pour se les affectionner.

Il étoit inutile de rapporter le traitement des troupes depuis 1722 jusqu'en 1762, parce que les variations qu'il a éprouvées, soit en paix, soit en guerre, durant ces quarante années, ont été peu essentielles et ont toujours ramené les choses jusqu'au même point. Il suffit de savoir, qu'au commencement de la guerre de sept ans, la solde du fantassin étoit de 5 sous 6 deniers par jour, et celle du cavalier de 7 sous; qu'en 1759, la solde du premier fut augmentée de 2 deniers, et qu'une ordonnance du premier mai 1758, porta la ration de pain de vingt-quatre à vingt-huit onces.

Une ordonnance du premier décembre 1762, réduisit la ration de pain de vingt-huit onces à vingt-quatre.
L'ordonnance du 21 décembre 1762, concernant la composition des troupes, portoit, qu'en guerre la solde du fantassin et du cavalier seroit augmentée d'un sou par jour.

L'augmentation de solde de 6 deniers, accordée aux troupes le 17 mars 1788, s'effectua en réduisant la retenue du pain, de 2 sous à 1 sou 6 deniers.

Le décret de l'Assemblée nationale du 28 février 1790, accorda par jour aux soldats de chaque arme une augmentation de 32 deniers, ou 2 sous 8 deniers. Le décret du 6 juin en régla ainsi l'emploi : 16 deniers versés à la subsistance, 10 à la masse du linge et chaussure, et 6 mis à la disposition du soldat. Un autre décret du 14 juin, porta la ration de pain de vingt-quatre onces à vingt-huit.

Une loi rendue par le Corps législatif le 19 août 1799 (2 fructidor an 7), accorda aux soldats des deux armes, outre leur solde, une ration de pain de vingt-quatre onces. La solde fut fixée par la loi du 2 septembre 1799 (16 fructidor an 7). L'augmentation d'un sou de paie, accordée à chaque soldat le 15 décembre 1802 (24 frimaire an 11), par un arrêté du premier consul Bonaparte, porta réellement la simple solde du fantassin, avec la ration de pain, à plus de 11 sous par jour, et celle du cavalier à plus de 12 sous.

En ajoutant à la solde de 30 et de 33 centimes, accordée au fantassin et au cavalier par la loi du 19 août 1799, 5 centimes de paie de poche, en vertu de l'arrêté du 15 décembre 1802, et le supplément de 10 centimes qui leur est alloué par le décret impérial du 12 mars 1806, il résulte qu'avec la ration de pain, le fantassin reçoit par jour environ 13 sous et le cavalier un peu plus. Cette dépense augmente encore en guerre, l'article 8 du décret du 12 mars portant, qu'en échange d'une retenue de 15 centimes, on fournira chaque jour au soldat, en nature, un supplément de quatre onces de pain, une demi-livre de viande et deux onces de légumes.

TABLEAU

DES DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Depuis 1684 jusqu'en 1718.

	liv.
G. 1684	50,433,274
1685	46,545,737
1686	45,935,762
1687	46,368,018
G. 1688	56,160,251
G. 1689	67,300,725
G. 1690	75,635,413
G. 1691	77,774,101
G. 1692	79,870,683
G. 1693	78,361,836
G. 1694	76,347,028
G. 1695	74,283,709
G. 1696	74,291,367
G. 1697	70,693,204
1698	55,604,138
1699	50,054,869
1700	44,876,864
G. 1701	76,680,229
G. 1702	89,177,367
G. 1703	109,577,655
G. 1704	98,765,367
G. 1705	148,786,068
G. 1706	127,610,643
G. 1707	149,870,705
G. 1708	118,698,361
G. 1709	128,497,159
G. 1710	130,936,175
G. 1711	122,015,455
G. 1712	119,978,058
G. 1713	116,737,741
1714	93,484 617
1715	53,584,584

Les années de guerre sont précédées d'un G, pour les distinguer des années de paix.

La guerre de 1688 dura dix ans, et coûta 730,418,317 liv. Comme le marc d'argent étoit à 29 liv. 6 s. 11 d., cette somme équivaut, en 1806, à 1,340,466,008 francs.

La guerre pour la succession d'Espagne, commencée en 1701 et terminée en 1713, offre douze campagnes, qui coûtèrent 1,557,330,983 liv. Le marc d'argent valoit alors 32 liv. 16 s. 7 d. Ainsi cette somme équivaut à 2,524,660,634 francs, monnoie de 1806.

Les dépenses militaires diminuèrent considérablement après la mort de Louis XIV.

Elles montèrent en 1716 à..... 44,759,897 liv.
1717 à..... 35,487,649
1718 à..... 35,338,200

---

* Nota. Toutes les sommes particulières de ce tableau sont en monnoie du temps; mais il est facile de les évaluer en monnoie actuelle, au moyen du prix du marc d'argent depuis 1684 jusqu'en 1718, qu'on trouve dans le tableau n° 1, et en calculant la différence qui existe entre ce prix et celui de 53 francs 95 cent., auquel la loi du 28 mars 1803 (7 germinal an 11), qui détermine la valeur de l'argent, fixe celle de 4,608 grains de ce métal, équivalant au marc qui n'est plus d'usage, depuis qu'on y a substitué le kilogramme, composé de 18,841 grains. Pour réduire en francs le résultat du calcul qu'on trouvera, il faudra retrancher 3 den. pour livre, ou 1 liv. 5 s. pour 100 liv.

00035220

Tableau de la force des Armées de la République, depuis le mois de Décembre 1792 jusqu'au mois de Pluviôse an 5e. (Janvier 1797.)

ANNÉES.	MOIS.	NORD, réunie à celle de la Belgique, et à une partie de celle des Ardennes.		ARDENNES, composée d'une portion de l'armée du Centre.		SAMBRE et MEUSE, composée de l'aile droite du Nord, de l'armée des Ardennes et de l'aile gauche de la Moselle.		MOSELLE, composée de l'armée du Centre, et ensuite réunie à celle du Rhin.		RHIN, composée de l'armée des Vosges, et ensuite réunie à celle de la Moselle.		ALPES, composée d'une partie de l'armée du Midi.		PYRÉNÉES OCCIDENTALES, 11e Division militaire.		PYRÉNÉES ORIENTALES, 8, 9 et 10e Divisions militaires.		ITALIE, composée d'une portion de l'armée du Midi.		OUEST		CÔTES DE BREST ET DE CHERBOURG, réunies.		CÔTES DE BREST, 13e Division militaire.		CÔTES DE CHERBOURG, 12e et 14e Divisions militaires.		INTÉRIEUR, 17 et 17e Divisions militaires.		RÉCAPITULATION GÉNÉRALE de la force des diverses armées.		OBSERVATIONS.
1792-1793. An 1er de la République, comprenant jusqu'au 22 septembre.	Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]																	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			16,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]									[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			16,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]									[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Mai	[illegible]	[illegible]					65,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Juillet	[illegible]	[illegible]					70,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Août	[illegible]	[illegible]					65,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
An 2. Du 22 septembre 1793 au 22 septembre 1794.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			60,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Brumaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			65,000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Frimaire	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Nivôse	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Pluviôse	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Ventôse	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Germinal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Floréal	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Prairial	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Messidor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Thermidor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Fructidor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
An 3. [illegible]	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Brumaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Frimaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Ventôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Germinal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Floréal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Prairial	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Messidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Thermidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Fructidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
An 4. Du 23 septembre 1795 au 22 septembre 1796.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Brumaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Frimaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Nivôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Pluviôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ventôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Germinal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Floréal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Prairial	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Messidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Thermidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Fructidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
An 5. Du 22 septembre 1796 au 21 septembre 1797.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Brumaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Frimaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Nivôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Pluviôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TABLEAU de la force des Armées de la République, depuis le mois de Décembre 1792 jusqu'au mois de Pluviôse an 5e. (Janvier 1797.)

ANNÉES.	MOIS.	NORD, réunie à celle de la Belgique, et à une partie de celle des Ardennes.		ARDENNES, composée d'une partie de l'armée du Centre.		SAMBRE et MEUSE, composée de l'aile droite du Nord, de l'armée des Ardennes et de l'aile gauche de la Moselle.		MOSELLE, composée de l'armée du Centre, et réunie ensuite à celle du Rhin.		RHIN, composée de l'armée des Vôges, et réunie ensuite à celle de la Moselle.		ALPES, composée d'une partie de l'armée du Midi.		PYRÉNÉES OCCIDENTALES, 11e Division militaire.		PYRÉNÉES ORIENTALES, 8, 9 et 10e Divisions militaires.		ITALIE, composée d'une partie de l'armée du Midi.		OUEST, [illegible]		CÔTES DE BREST ET DE CHERBOURG, réunies.		CÔTES DE BREST, 13e Division militaire.		CÔTES DE CHERBOURG, 14e et 20e Divisions militaires.		INTÉRIEUR, 17e et 18e Divisions militaires.		RÉCAPITULATION GÉNÉRALE de la force de toutes les armées.		OBSERVATIONS.
		Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	Présens.	Effectifs.	
1792.	Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]																	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1793. An 1er de la République, comprenant jusqu'au 21 septembre.	Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]									[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]									[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Mars	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]							[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Mai	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Juillet	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Août	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
An 2. Du 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Brumaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Frimaire	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Nivôse	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Pluviôse	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Ventôse	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Germinal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Floréal	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Prairial	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Messidor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Thermidor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Fructidor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
An 3.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Brumaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Frimaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Nivôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Ventôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Germinal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Floréal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Prairial	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Messidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Thermidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Fructidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
An 4. Du 22 septembre 1795 au 21 septembre 1796.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Brumaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Frimaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Nivôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Pluviôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ventôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Germinal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Floréal	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	Prairial	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Messidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Thermidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Fructidor	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
An 5. Du 22 septembre 1796 au 21 septembre 1797.	Vendémiaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Brumaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Frimaire	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Nivôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Pluviôse	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Digitized with financial assistance from
Dr. S.R.Babu
on 19 February, 2019